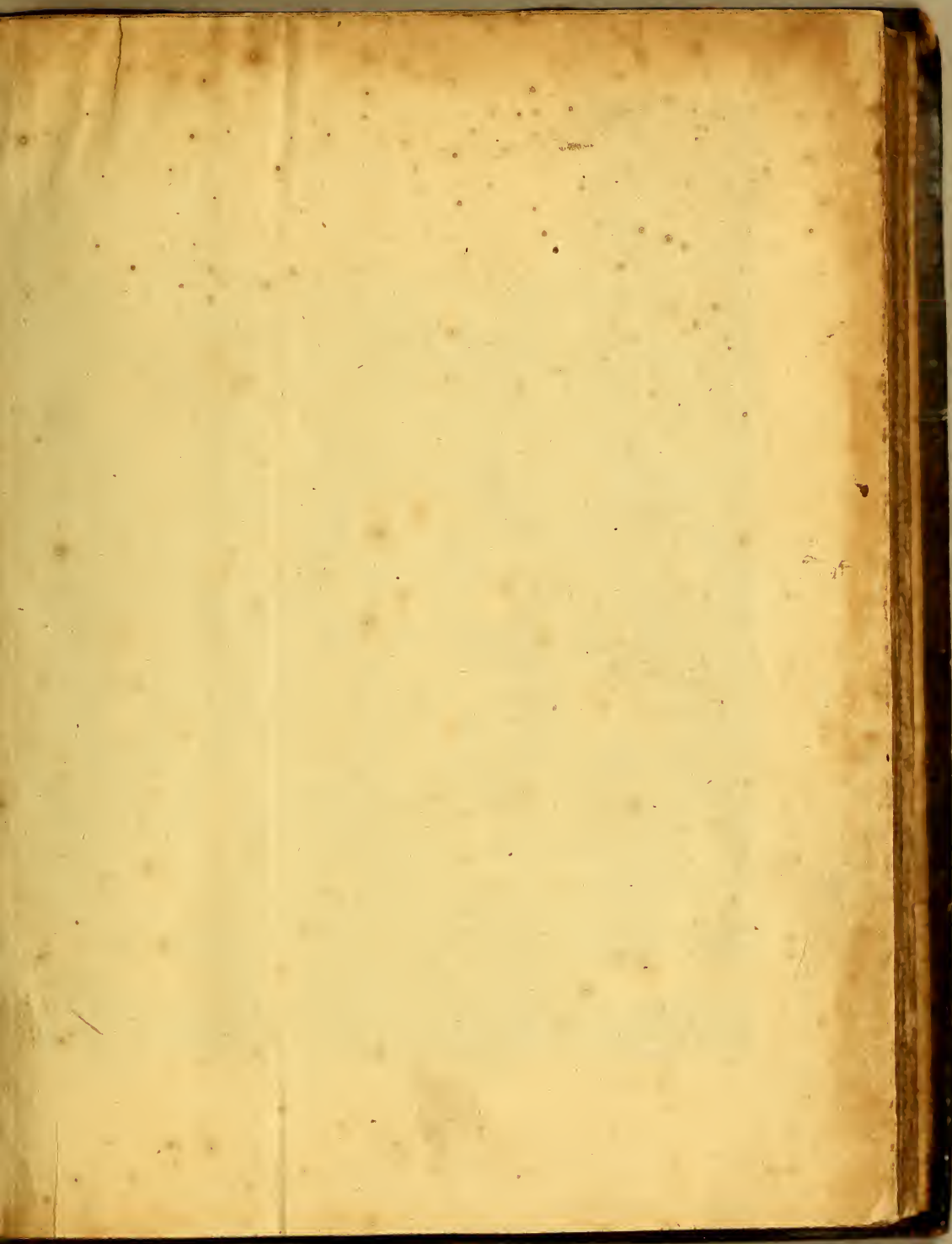


John Carter Brown.

1



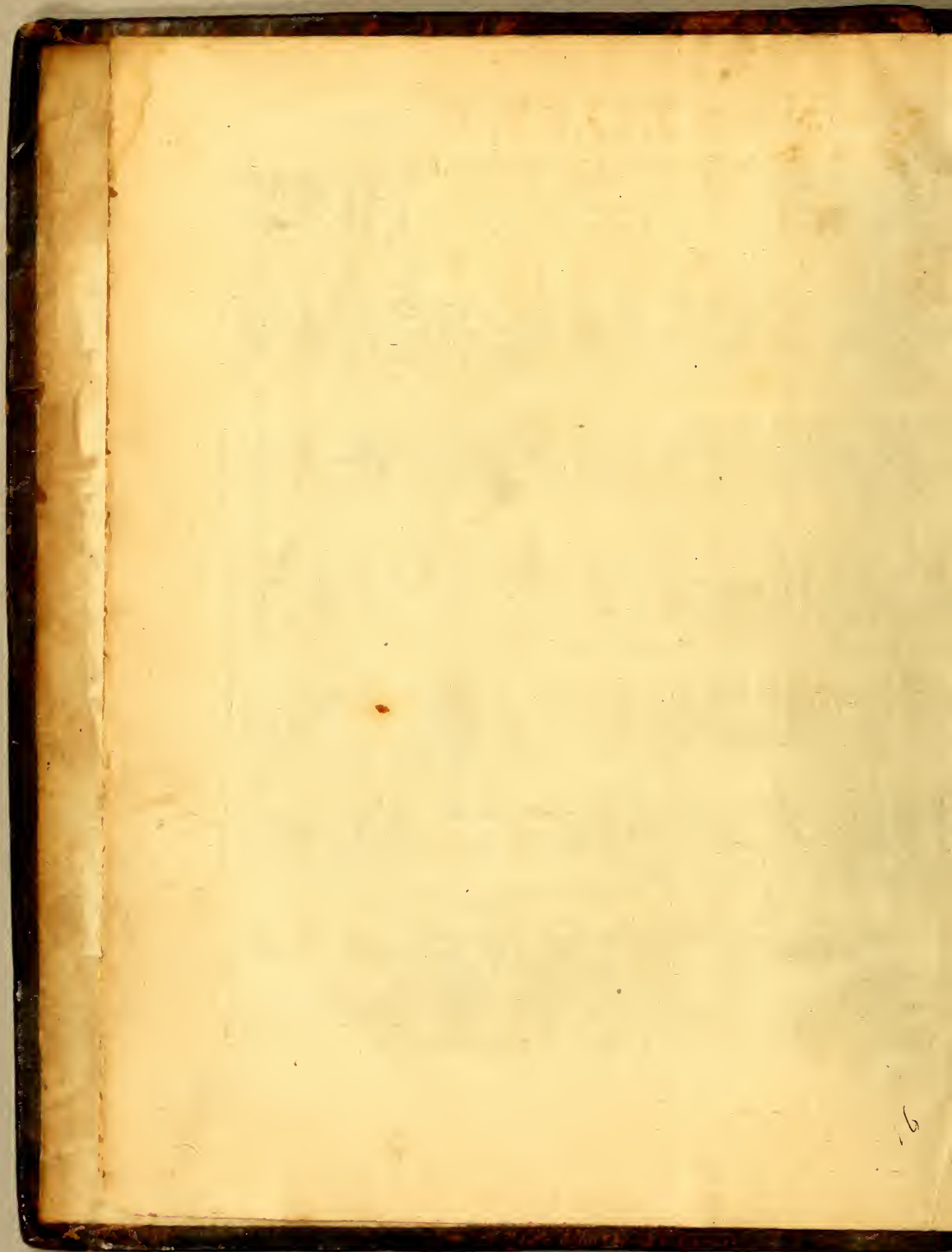
vide Summary n^o. 967.

HISTOIRE
NATURELLE ET MORALE

Des
Iles Antilles de
L'AMERIQUE.
Derniere Edition revuee et
augmentee.



A Rotterdam, Chez Reinter
Leers. 1687



HISTOIRE
NATURELLE ET MORALE
DES
ILES ANTILLES
DE L'AMERIQUE,

*Enrichie d'un grand nombre de belles Figures en taille douce, qui
representent au naturel les Places, & les Raretez les plus
considerables qui y sont décrites.*

Avec un Vocabulaire Caraïbe.

DERNIERE EDITION.

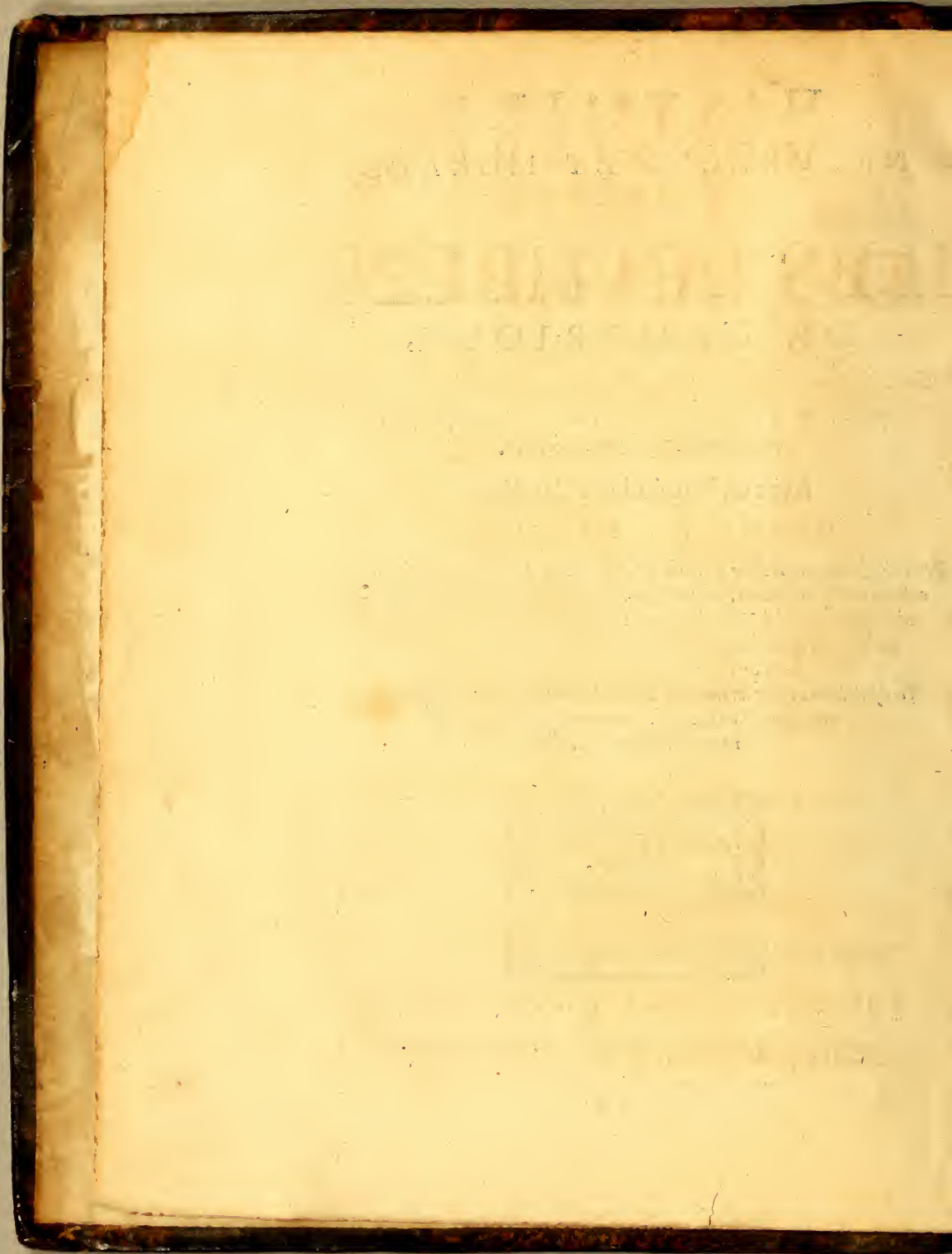
*Revenü & augmentée par l' Auteur d'un Recit de l'Etat present des
celebres Colonies de la Virginie, de Marie-Land, de la Caroline, du
nouveau Duché d'York, de Penn-Sylvania, & de la nouvelle An-
gleterre, situées dans l' Amerique septentrionale, & qui rele-
vent de la Couronne du Roy de la grand' Bretagne.*

*Tiré fidelement des memoires des habitans des mêmes Colonies,
en faveur de ceus, qui auroyent le dessein de s'y
transporter pour s'y établir.*



A ROTTERDAM,
Chez REINIER LEERS,

M. D. C. LXXXI.



A
M O N S I E U R
M O N S I E U R
D E B E V E R E N
G O U V E R N E U R
D E
L' I L E D E T A B A G O ,

JOHN CARTER BROWN

*Pour les Hauts & Puissans Seigneurs les Estats Generaux
des Provinces Unies du Pais-bas.*

M

O N S I E U R ,

Ayant esté convié de revoir l'Hi-
stoire Naturelle & Morale des Iles
Antilles de l'Amerique , & d'en
procurer une Edition nouvelle, qui
fut enrichie de plusieurs Descrip-
tions , & de quelques figures &

a 3

éclair-

EPISTRE.

éclaircissements, qu'on desiroit en la precedente: j'ay creu que je ne pouvois rechercher une protection plus avantageuse à toutes ces additions, qu'en leur faisant voir le jour à la faveur de vôtre Nom, qui est autant celebre dans cette partie du nouveau Monde, dont ce Livre traite, qu'il est illustre & de bonne odeur au milieu de nous. Mais bien que je sois persuadé, que ce petit Ouvrage doive recevoir un ornement & un éclat tout particulier de la liberté que je prens, & que je confesse hautement, qu'il a besoin de cet apuy, pour paroître aus yeux d'un siecle tres-éclairé, & qui a sujet d'examiner plus severement que par le passé, les

E P I S T R E.

les pieces de cette nature qu'on luy presente : il faut neantmoins que je vous avouë, M O N S I E U R , que ce n'est point tant son propre interest, qui m'oblige à vous l'offrir , que le desir qui me presse, de donner au public quelques preuves de la grande estime que ie fais de vos eminentes vertus, & singulierement de vôtre pieté, & de ce zele que vous avez pour l'avancement de la gloire de Dieu, dans cette aimable Colonie, qui recueille avec ioye les dous fruits de vôtre sage conduite, depuis que la providence vous y a appellé. Il est vray, M O N S I E U R , que n'ayant pas le bien d'estre connu de vous, i'ay suiet d'aprehender, que d'abord

vous

EPISTRE.

vous ne soyez surpris de mon procedé : mais si vous me permettez de le iustifier, ie vous diray s'il vous plait, qu'en visitant durant mes voyages la plûpart des Iles de l'Amerique, & trouvant celle de Tabago entierement deserte, bien qu'elle me parut richement pourveuë, de tous les avantages naturels, qu'on eut pu desirer pour recevoir des Habitans : ie souhaitois dès lors, que quelque personne d'autorité, prit la resolution de la faire cultiver comme elle le meritoit : de sorte, qu'ayant en suite entendu, que Messieurs Lampsins y avoient fait porter à leurs frais & dans leurs propres vaisseaus, plusieurs

EPISTRE.

seurs braves hommes, pour y établir une nouvelle Peuplade, sous la Commission & les favorables auspices des Hauts & Puissans Seigneurs les Estats Generaux des Provinces Unies du Pais bas, & qu'ils vous avoient présenté à leurs Hautes Puissances, pour y commander en leur Nom: je benis Dieu de tout mon cœur de ce genereus dessein, & de l'excellent choix que ces Seigneurs avoient fait de votre Personne, pour en avoir la direction: & dès ce tems-là, je conceus de grandes esperances, qu'il seroit acompagné d'un heureux succès par la benediction du Seigneur, & que cette belle Terre étant en de

E P I S T R E.

si bonnes mains, seroit bien tost, l'une des plus florissantes & des plus celebres de toutes les Antilles. Certes, MONSIEUR, ie puis dire maintenant avec verité, que mon attente n'a point esté vaine, & que mes desirs sont à present parfaitement acomplis, puisque j'aprens avec une satisfaction nonpareille, par le recit constant & unanime de tous ceus qui en sont retournez depuis peu, qu'outre la grande prudence, l'équité, & la moderation tres-exquises, que vous aportez en l'administration de vôtre charge, en protegeant les gens de bien, reprimant, les déreglez par les loix de la justice, & veillant sur tout que Dieu
foit.

EPISTRE.

soit fervi, dans toute l'étendue de
vôtre Gouvernement : vous gar-
dez encore un si bel ordre dans vô-
tre Maison, & vous y recevez avec
tant de courtoisie & de civilité tou-
tes les Personnes d'honneur qui
vous visitent, que vous conservez
& avancez merveilleusement parmi
ce nouveau Monde, la gloire & la
reputation de la Nation Belgique.
Je fais, MONSIEUR, que vôtre Mo-
desie, qui relève grandement le
lustre de vos autres perfections,
n'approuvera point ces louanges,
bien qu'elles soyent fondées sur
la verité : c'est pourquoy je ne
m'étendray point plus avant dans
cette riche matiere, de peur de vous

EPISTRE

ofenser, & afin aussi que l'on ne me puisse point imputer avec quelque couleur, d'avoir entrepris de faire vôtre Eloge, qui est réservé à une meilleure plume: mais je vous prie ray tant seulement, que pour confirmer ce que cette Histoire pose partout pour constant; assavoir, que les Iles Antilles ne sont point si obscures, qu'elles n'ayent le bonheur d'estre éclairées de plusieurs honnestes Familles, & particulièrement de Chefs, qui sont tres illustres, pour leur pieté, leur valeur, leur sagesse, & même pour leur grande erudition; il vous plaise, MONSIEUR, de souffrir que j'ajoute encore ce mot: qu'ayant la connoissance de toutes
les

EPISTRE.

les belles choses, & possédant en égale perfection les plus nobles langues de l'Europe, & même celles qui sont les plus prisées entre les doctes, comme les excellentes Poësies Latines que nous avons de vôtre façon le témoignent amplement: Vous avez aussi toutes les graces naturelles & acquises, & tous les attraits de l'esprit & du corps, qui sont capables de toucher les cœurs & de gagner les affections des Habitans de l'Isle que vous gouvernez, & des étrangers qui y abordent: tellement, qu'encore que cet agreable séjour ait toutes les beautés & tous les charmes qu'on sauroit desirer, pour le rendre accompli, il faut touté-

EPISTRE.

fois avoüer, que vous estes son plus
precieus joyau, & que vous faites ses
plus cheres delices. Voila, MON-
SIEUR, le sentiment commun de
tous ceus qui ont eu le bien de vous
voir, & les raisonnables motifs qui
m'ont excité à graver vôtre Nom
au frontispice de cette Histoire des
Iles Antilles, entre lesquelles celle
où vous commandez, est la premie-
re en ordre, de même que vos soins
l'ont renduë l'une des plus confi-
derables. Et c'est aussi de toutes
ces necessaires & evidentes premis-
ses, que je tireray s'il vous plait, la
preuve tres-claire de la justice de
mon entreprise, de même que c'est
sur vôtre grande bonté que je fon-
de

E P I S T R E.

de l'esperance que j'ay, qu'en la féel-
lant de vótre aprobaton, vous
agrez, le petit present que ie vous
fais de la Description de vótre Ile
& du país des Apalachites en parti-
culier, comme un témoignage du
service que ie vous ay voué & du
respect tres-sincere que ie vous por-
te, & comme un gage inviolable
des prieres que ie presente à Dieu
pour la prosperité & la benediction
de vos grands employs, me disant
à toujours.

M O N S I E U R

*Vótre tres-humble & tres-
obeissant Serviteur,*

D E R O C H E F O R T.

P R E-

P R E F A C E.

Nous avons le malheur dans les Relations que l'on nous donne des pais lointains, que souvent elles sont écrites par des personnes interessées, qui par de certains motifs & pour de certaines considerations deguisent la verité, & nous representent les choses d'un autre air, & sous une autre couleur, qu'elles ne sont en effet. Quelquefois aussi nous rencontrons des Ecrivains, qui de sang froid & de gayeté de cœur, nous en font acroire, & prennent plaisir à imposer à nôtre credulité. Les uns & les autres ont l'assurance de mentir, & croient qu'ils le peuvent faire impunément, parce qu'ils viennent de loin, comme dit le proverbe. Et par fois enfin nous sommes sujets à recevoir des pieces de cette nature, de la main de gens simples & grossiers, qui n'ont ni estude ni esprit pour nous donner rien d'exact & d'assuré, & dans les écrits dequels on ne trouve pas de certitude ni de fondement, parce qu'en plusieurs sujets ils ont pris le blanc pour le noir, & que faute d'avoir ou bien compris, ou bien retenu les choses, ils ne nous les raportent pas dans leur naïve verité: quoy qu'au reste leur intention ne soit pas de nous tromper. Mais au contraire, c'est un grand avantage, quand de tels Ouvrages sont composez par des Auteurs, ou l'on peut reconnoistre tout ensemble ces trois conditions, d'estre desintressez, de ne point faire jeu de la verité, & d'avoir de la memoire & de l'intelligence, pour former leurs Relations.

Ceux qui prendront la pene, de jetter les yeus sur l'Histoire que nous leur presentons en ce Volume, y doivent esperer les deus premieres de ces conditions que nous venons d'établir, cest à dire en un mot, la sincerité: veu que c'est une loüange, qu'il semble qu'un chacun se peut donner innocemment, à moins que
sa

P R E F A C E.

sa propre conscience le demente. Mais pour les qualitez de l'esprit que nous avons représentées comme la troisième condition, nous n'en saurions prendre l'eloge, sans faire un trait de vanité.

Nous osons nous promettre que le titre d'Histoire Naturelle & Morale, que nous mettons sur le front de cet Ouvrage, ne semblera ni trop fastueux ni trop vaste, à ceus qui daigneront le confronter avec le corps de la piece. Au moins avons nous tâché de proportionner la grandeur de l'edifice, à la magnificence du portail. Ce n'est pas que nous nous vantions icy d'avoir compris dans ce Livre, tout ce que l'on pourroit écrire sur le sujet des Antilles. On trouveroit assez de matiere pour en amplifier de beaucoup l'Histoire Naturelle, & même la Morale: Mais quoy qu'il en soit, il nous semble que nous avons satisfait en quelque sorte, à ce que le frontispice du Livre fait esperer aus Lecteurs, & que si chaque partie du Nouveau Monde, étoit examinée aussi particulièrement par les Historiens, l'Ancien en seroit mieux informé, qu'il n'a esté jusqu'à présent.

Nous avons esté obligez à toucher en quelques endroits, des sujets déjà traitez par d'illustres Ecrivains, & connus d'une infinité de personnes: non certes en intention ou de grossir nôtre volume, ou de nous élever au dessus de ces grands Auteurs: mais parce que sans cela nôtre Histoire eut esté defectueuse. Tout de même qu'une Carte de la France seroit imparfaite, si son Auteur y avoit omis quelques placés considerables, sous ombre, que d'autres Geographes les auroient marquées en des Cartes particulieres, de chaque Province du Royaume. Et n'eantmoins, nous nous sommes retranchez en ces matieres, autant qu'il nous a été possible, comme en la Description du Cocos de l'Ananas & de plusieurs autres choses.

P R E F A C E

A l'exemple de Lery & de l'Escarbot, & d'autres Historiens, & par le conseil & les invitations de quelques-uns de nos amis, nous avons parsemé cet Ouvrage de paraleles, & d'opositions empruntées de divers Pais & de divers Peuples. Si quelcun trouve que c'est interrompre le fil de l'Histoire, allonger le parchemin, & amuser le tapis: nous nous flatons dans la creance, qu'il y en aura d'autres, à qui ces petits enrichissemens ne seront pas desagreaables. Et s'ils ne les considerent pas comme de traits apartenans au dessein essenciel du tableau, ils les pourront regarder avec quelque plaisir, comme des bordures de fleurs, de fruits, & d'oiseaux, pour l'ornement de la piece.

Pour ne pas fatiguer le Lecteur, en lui faisant faire de trop grandes traites tout d'une halene, & pour ne point l'asser seyeus par une trop longue & trop uniforme tissure de periodes & de discours, nous avons divisé nôtre Histoire en autant de Chapitres & d'Articles, que nous avons estimé le pouvoir faire raisonablement, & avec grace. Mais en quelques endroits, la contexture & la liaison de la matiere ne nous ayant pas laissé la liberté de faire des pauses, & de couper nôtre recit, comme nous l'eussions voulu; cette contrainte nous servira d'une excuse suffisante.

Le discours est l'image de la pensée. Mais le portrait represente la chose même. C'est pourquoy, nous ne nous sommes point contentez de simples paroles dans cette Histoire. Nous y avons ajouté un grand nombre de figures & de tailles douces, selon les sujets qui nous l'ont permis, pour en imprimer plus puissamment l'idée dans les esprits, par une demonstration sensible & palpable. Et nous n'avons pas creu, que les celebres Auteurs qui ont excellamment representé une partie des mêmes choses par

P R E F A C E.

le burin de leurs Graveurs, comme entr'autres Charles de l'Ecluse, & Jean de Laet, nous en dussent détourner : veu que par ces aides nous facilitons l'intelligence des matieres, & nous divertissons nos Lecteurs, en même tems que nous embellissons & que nous enrichissons nôtre Histoire. Mais si la main du Graveur qui a taché de suivre le crayon du Peintre, n'a pas bien conduit tous ses traits, nonobstant les soins & les adresses de ceus qui en ont formé les desseins, il s'en faudra prendre seulement à sa foiblesse & à son inadvertence, & non pas rejeter la faute sur les Directeurs de l'Ouvrage, qui n'ont rien oublié, de tout ce qu'ils ont creu pouvoir contribuer, à sa perfection.

Pour les manquemens de ce Livre, qui peuvent estre venus de nous mêmes, sans que le Scribe ni l'Imprimeur y ayent rien contribué, nous n'avons point de honte de les reconnoître, & nous nous garderons bien de les defendre, quand on nous les aura montrez, sachant assez qu'elle est la foiblesse, & de la mémoire & du jugement de tous les hommes du monde. Seulement nous supplions ceus qui les auront remarquez, de s'apliquer à eus mêmes ce dire fameux,

Homo sum, humani à me nihil alienum puto.

C'est à dire de se souvenir qu'ils sont sujets à se méprendre, & à se tromper comme toute autre personne. Qu'au lieu donc de reprendre severement & avec rigueur, ce qu'ils n'aprouveront pas dans nôtre Histoire, ils nous en avertissent doucement & en charité : & nous y desererons autant que la raison nous le pourra persuader. Ainsi bien loin de nous en plaindre, nous leur en aurons de l'obligation, & le public en recevra de l'utilité, si ce Livre est mis encore une autre fois en lumiere.

P R E F A C E.

Nous citons souvent avec honneur, plusieurs personnes de merite de toutes sortes de conditions & qualitez, qui habitent dans les Colonies, que diverses Nations de l'Europe ont formées aus Antilles. Nous avons estimé que nous en devions user de la sorte, pour autorizer par ce moyen nos Relations, & leur procurer plus d'éclat & plus de certitude. Nous avons aussi produy ces illustres & irreprochables témoins, pour desabuzer plusieurs qui sont si mal informez de ces Isles, qu'ils se persuadent, qu'elles ne servent pour la plupart, que de retraite aus banqueroutiers & aus gens de mauvaise vie. Le contraire étant neantmoins tres-averé, assavoir, qu'elles sont habitées par une infinité d'honnêtes familles, qui y vivent civilement & en la crainte de Dieu.

Ce n'est pas pour obliger cette Province tres-renommée, en laquelle cette Histoire a esté mise sous la presse, que nous avons toujours employé le terme d'Hollandois, pour exprimer toute cette florissante Nation, qui relève de la Souveraineté des Hauts & Puissans Seigneurs les Etats Generaux des Provinces Unies des Pais-bas: mais seulement pour nous rendre intelligibles à nos François, en nous acommodant au stile communement receu parmi eux, qui comprend sous ce mot, tous les Habitans des autres Provinces confederées.

AVER

AVERTISSEMENT

A U

LECTEUR,

*Touchant cette seconde Edition de l'Histoire
des Antilles.*

Cette Histoire, ayant esté imprimée en un País ou nôtre langue est étrangere, ce n'est pas de merveille, qu'il s'y trouve plusieurs fautes. Et il y a plutôt sujet de s'étonner, qu'il ne s'y en rencontre pas d'avantage. Il y a plusieurs è aigus, où il n'en faut pas, & souvent il n'y en a point, où il en faut, selon la regle d'aujourduy. Nous disons aussi le même des Apostrofes, & des ponctuations, On trouvera aussi en quelques endrois, des lettres qui ne sont pas necessaires, suivant la prononciation & l'ortographe qui ont cours; & en d'autres il en faudroit ajoûter, pour éviter les incongruitez. Nous aurions fait une liste de toutes ces fautes, que nous condamnons les premiers, si nous n'eussions craint, qu'elle eut étonné par sa longueur.

Pour ce qui est de l'elegance & des enrichissemens du langage, comme cela n'est pas de l'essence de l'Histoire; Les esprits solides & raisonnables, rechercheront plus icy les choses, que les mots, & la verité que les ornemens. Nous confessons neantmoins, que pour nous estre arrétez un peu trop scrupuleusement, aus propres termes de quelques memoires, qui nous sont venus de diverses mains, nous avons quelquefois employé des mots qui ne sont plus de mise, & même des façons de parler, qui ne sont pas du bel usage. Nos Lecteurs, les supporteront s'il leur plait: puisque si ces fautes font tort à la pureté de la diction, & à l'elegance du stile, qui est à present le mieux receu, elles ne corrompent point le sens, & ne changent pas la substance des choses.

Nous demandons particulierement ce benin suport, en faveur des Additions, des éclaircissemens, & des amplifications que nous avons esté obligez de faire à cette deuzième Edition,

Avertissement au Lecteur.

fans en avoir pû conferer selon nôtre desir, avec ce tres-docte & incomparable Amy & Allié, qui eut la bonté de polir, d'orner, & d'adoucir par ses pures & naïves expressions, les rudes matieres que nous lui communiquâmes pour en composer cette Histoire, à peu près en la même forme, qu'elle a paru en sa premiere impression. Car nous avoüons que c'est de cette excellente plume, que nous tenons la plus grand-part, de tout ce qu'il y a de plus net & de plus exact dans cet Ouvrage, & particulièrement tous ces riches paraleles, & toutes ces judicieuses opositions, dont il luy plût de parsemer, comme d'autant de belles fleurs, l'Histoire Morale de nos Caraïbes: de même que nous lui devons le Vocabulaire du langage de ce Peuple, qu'il obtint du P. Raymond qui étoit alors à Paris. De sorte, que si nous avions esté encôre assez heureux, pour estre éclairé de ses belles lumieres, sans doute, que cette piece pourroit estre mise au rang des plus achevées en sa forme, comme nous osons avancer, qu'elle l'est en la verité de ses matieres. Mais une étendue d'environ deus cens lieues de chemin qui nous separe, ayant interrompu depuis quelques années le dous commerce de lettres, que nous entretenions auparavant avec ce grand homme: le Lecteur debonnaire est supplié d'attribuer à cette insurmontable necessité, l'inegalité du stile qui est visible en quelques endroits, & la privation de tous les autres precieus ornemens, dont cette Histoire auroit esté enrichie, sans cet éloignement.

Bien que tout cet univers soit un teatre d'inconstance, où il arrive journellement des revolutions si étranges & si impreveuës, qu'elles changent en peu de tems la face des choses mêmes, qui sembloient estre les plus afermies: il faut particulièrement confesser, que ces alterations & ces changemens sont plus reconnoissables & plus frequens dans ce nouveau Monde, duquel nous décrivons icy une partie; qu'en aucun autre endroit de l'ancien, où nous habitons. Depuis environ dixset ans, que nous sommes de retour du dernier des voyages que nous y avons faits cheminans en nôtre vocation, selon l'ordre que la providence nous avoit adressé: nous aprenons que des Iles qui avoient alors des Colonies tres-florissantes, sont à present presque desertes, & que d'autres, qu'on tenoit

Avertissement au Lecteur.

en ce tems-là comme abandonnées, sont maintenant peuplées à merveille. Que la plupart des mêmes Iles ont changé de Seigneurs fonciers, bien qu'elles reconnoissent la même Souveraineté dont elles relevoient auparavant. Que les Indiens originaires du Païs, sont tellement reduits à l'étroit, qu'ils n'occupent plus que les Terres de *la Dominique & de Saint Vincent*, où l'on projette encore d'établir des Colonies, & de les obliger à les recevoir ou par amitié ou par force. Tellement qu'on nous assure, que si nous étions maintenant sur les lieux, nous aurions de la pêne à reconnoitre les choses, que nous y avons autrefois veuës de nos propres yeus, & touchées de nos propres mains.

Voilà, ce qui concerne les changemens qui sont arrivez aux Antilles: & pour ce qui touche ceus du Continent, les derniers memoires qui nous sont venus du sein de la Mexique nous informent, que la Colonie de la Palme, qui occupoit autrefois l'un & l'autre rivage de la grande Riviere, qui est connuë dans la Floride sous le nom du *Fleuve du Saint Esprit* & qui s'étendoit lors que nous y fûmes portez, depuis la coste de la mer jusques à *Ochille*, c'est à dire, plus de dix ou douze lieuës avant dans la terre, a esté contrainte depuis peu d'abandonner toute cette contrée-là, & de se retirer au pied des montagnes, qui sont éloignées de plus de soixante lieuës de la coste de la mer, en tirant au domaine des *Apalachites*, tant afin de se mettre à couvert des incursions des Sauvages de la Province de *Tagoesta* qui les harceloient sans cesse; que pour se parer par même moyen, des frequentes inondations de la Riviere & des torrens, qui enlevoient souvent tout le provenu de leurs champs, lors qu'ils étoient à la veille de le recueillir. Nous avançons ces exemples, afin que ceus qui faisans le voyage de l'Amérique, porteront avec eus nos Relations, ne trouvent point étrange d'y voir toutes ces revolutions qui y sont survenuës, & qui ne pouvoient estre prevenuës d'aucun homme.

Quelques-uns de nos Amis, ayant veu entre nos mains, les excellentes Lettres, dont plusieurs Seigneurs & Chefs de diverses Colonies de l'Amérique, nous ont honorez en suite de la premiere Edition de cette Histoire: & ayans jugé qu'elles

donne-

Avertissement au Lecteur.

donneroient un merveilleux poids à nos Relations, & qu'elles leur serviroient d'une aprobarion autentique, si nous leur donnions place à l'entrée de ce Volume, veu nonnément, qu'elles leur sembloient écrites à dessein d'estre publiées. Nous avons eu beaucoup de pêne à suivre en ce point leurs inclinations, à cause que nous sommes persuadés que la grande generosité de ces Seigneurs, leur a dicté des termes trop beaux, trop obligeans & trop avantageus en faveur de cet Ouvrage, & si nous avons fléchi à leurs sentimens, ce n'a pas esté sans protester, comme nous le faisons encore, que ce n'est point pour nôtre interest particulier, puisque sans nous attribuer aucune partie de ces éloges, mais les renvoyant entierement à la même civilité d'où ils ont pris leur origine, nous ne les produisons icy, que pour les considerations que ces Charitables amis nous ont alleguées: & pour justifier amplement, ce que nous avons déjà posé comme tres-constant: que ces Pais-là, ne sont point si barbares que quelques-uns les estiment: puis-qu'il s'y rencontre des personnes tres-illustres, non seulement au fait des armes & en la sage conduite des peuples, mais encore en la connoissance parfaite de tout ce qui est en estime parmi les plus grands & les plus solides esprits de nôtre Europe, ainsi que ces riches productions de leurs plumes le témoignent, sans qu'il soit besoin de recourir à d'autres preuves.

C O P I E S

De quelques Lettres choisies entre plusieurs autres, qui ont esté écrites de l'Amérique en faveur de cette Histoire. Et premierement de celle que Monsieur le Chevalier de Lonvilliers Poincy, Bailly & Grand Croix de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, Commandeur d'Oysfemont & de Coulours, Chef d'Escadre des Vaisseaux du Roy en Bretagne, Lieutenant & Gouverneur General pour sa Majesté aus Iles de l'Amérique nous écrivit après qu'il en eut receu un Exemplaire, & en nous envoyant le Plan de sa Maison, & le paysage de l'Isle de Saint Christoffe.

M O N S I E U R

JE n'ay point esté surpris de la beauté & de l'excellence de vôtre Livre, que vous avez pris la pêne de m'envoyer. Il ne peut rien sortir de vôtre bel esprit, qui ne soit parfaitement achevé: & il me semble que vous avez si heureusement réussi dans cet Ouvrage, que je m'assure que vôtre reputation en recevra un grand éclat. Vos remarques sont si curieuses & si veritables, & le discours si poli que vos amis n'y peuvent rien desirer d'avantage. Pour moy, je me veus seulement rejouïr avec vous, d'un si beau succès, & vous rendre mille graces, de ce que vous vous estes si avantageusement souvenu de moy. Je vous envoie en échange le Plan de cette Maison que vous avez desiré. J'y ay ajouté celui du paysage de nôtre Isle, qui ne vous desagréera pas: & quoy que l'absence de Monsieur Auber de Midelbourg, m'aye un peu mis en peine par qui vous faire tenir ces petites curiositez, j'ay creu que Monsieur Kerke, marchand de Fleßingue seroit connu de vous, & qu'il s'aquiteroit volontiers de cette commission dont je le charge par le Capitaine Antoine d'Armoÿse. Je voudrois estre assez heureux, pour vous témoigner en une occasion de plus d'importance, ma gratitude de tant d'autres obligations que je vous ay; Vous pouvez bien croire, Monsieur, que je le feray toujours

d

L E T T R E S.

jours avec joye dans toutes celles qui s'offriront, & que je suis de tout mon cœur.

M O N S I E U R

De Saint Christoffe le 10
Decemb. 1658.

Vôtre tres-humble
Serviteur.

LE CHEVALIER DE POINCY.

Copie d'une autre Lettre que le même Seigneur nous adressa, en nous envoyant encore un autre Crayon de sa Maison.

M O N S I E U R

J' Ay receu la lettre que vous avez pris la peine de m' écrire le sixième du mois de Mars dernier, & je suis bien aise que vous ayez agréé les Tableaux de ma Maison & de nôtre Ile. Vostre Livre est rempli de remarques tres-doctes, & si curieuses qu'il ne recevra qu'un mediocre enbelissement, en y ajoûtant le Plan d'une petite Caze à l'Indienne. Je prens pourtant tant de plaisir à satisfaire à ce que vous desirez, que je vous en envoie encore un autre Crayon par cette voye, afin que vous ayez le moyen de choisir celui que vous jugerez le plus propre à vôtre dessein. Je ne suis point du tout étonné de l'aprobation que nôtre Nation, & même les étrangers ont donnée à vostre Histoire: Car elle est si exacte & si bien écrite, qu'on n'y peut rien ajoûter. Je suis témoin depuis plus de vint années de la plupart des belles choses que vous remarquez, & on ne sauroit trop avantageusement reconnoitre un travail si loüable. Je vous souhaite toute sorte de prosperité, & vous conjure de croire, qu'en toutes occasions je vous feray paroître, que je suis parfaitement.

M O N S I E U R

De Saint Christoffe le 15
Juillet 1659.

Vôtre tres-humble
Serviteur

LE CHEVALIER DE POINCY.

Copie

L E T T R E S.

Copie de la lettre que Monsieur le Gouverneur de la Colonie de la Palme, nous a envoyée au sujet de cette Histoire.

M O N S I E U R

Notre Colonie doit beaucoup à votre docte plume, & au zele que vous avez eu de la faire connoître à l'autre Monde, où sans vos belles lumieres, l'on ne sauroit pas même si elle subsiste en celui-cy: tellement que nous reconnoissons par une tres-agreable experience, qu'en quelque part qu'on vous trouve; soit dans le sein de l'Isle Hispaniola, soit dans celle de la Tortuë, soit dans la Floride, soit en France, ou dans vos riches Ecrits, vous estes par tout l'obligeant & le tout aimable. Il n'y a aucun de nôtre Compagnie qui n'ait ces sentimens, qui ne vous regarde comme un ami intime, qui ne souhaite de vous revoir dans ces contrées, & de vous pouvoir un jour témoigner la reconnoissance que nous vous devons, à cause de ce dous souvenir que vous avez eu de nous dans votre vraye & incomparable Histoire des Antilles. Nous avons tout sujet de donner ces eloges à cette excellente production de votre esprit, apres tant de Relations fabuleuses qui ont passé sous nos yeux, & qui ont donné aus Apalachites & aus autres Indiens qui peuplent ces Pais, une toute autre face qu'ils n'ont en éfet. Pour moy, j'ay du déplaisir de ce que lors que cette Colonie naisante eut le bien de vous posseder, je ne pûs jouïr qu'un moment de vostre douce conversation. Vous savez, Monsieur, que la necessité de nos affaires m'obligea de me rendre sur nos frontieres pour oposer nos forces à la descente des Barbares, qui y avoient paru, & que je pris congé de vous dans l'esperance de vous trouver encore à la Palme à mon retour, mais sans doute, vous ne le sauries pas si je ne le vous disois, que jamais aucun vent ne fut plus contraire à mes inclinations, que celui qui durant mon absence se rendit favorable à la continuation de vostre Voyage. puis qu'en vous enlevant du milieu de nous, il ravit aussi les delices de nos cœurs, & nous priva d'une tres-sensible consolation. Depuis ce tems-là, nous avons souvent parlé

L E T T R E S.

de vous, & nous avons reconnu par votre digne Histoire, que l'amitié que nous avons pour vous est reciproque, veu que vous avez si bien conservé les Idées de la Palme, de Cofa, de Bemarin & des Provinces voisines, & que vous nous donnez des enseignes illustres de ce précieux souvenir. Certes, Monsieur, quand bien vous nous auriez laissé dans ce profond silence, où nous sommes comme ensevelis depuis tant d'années, nous dirions neantmoins de votre Histoire, qu'elle est judicieuse, fidele, & divertissante, & qu'elle est richement embellie de tous les agrémens, que les esprits les plus delicats sauroient desirer, pour leur entiere satisfaction. Poursuivez, Monsieur à nous aimer, & tenez s'il vous plait pour assuré que nous reputerons à grand bonheur d'apprendre que nos lettres vous ayent esté fidelement delivrées, & que nous ayons toujours part en vos affections, de même qu'en vous honorans tres-parfaitement, nous faisons des prieres à Dieu pour votre prosperité, & pour l'heureux succès de vos louïables entreprises. C'est aussi à sa sainte protection, que je vous recommande en particulier, comme étant de tout mon cœur.

M O N S I E U R

De la Palme en l'Ameri-
que Septentrionale
le 14 Juin 1659.

Votre tres-humble & tres-
obeissant Serviteur.

D E V A L C R O I S S A N T.

Copie d'une Lettre que Monsieur Edouard Graeves, Docteur en droit, & l'un des Chefs & Directeurs des Familles étrangères qui sont parmi les Apalachites, nous à envoyé sur le sujet de cette Histoire, avec la Relation fort ample de tout l'état de ce Pais-là, & les crayons de la montagne d'Olaïmy, de la Ville de Melilor, & de la Plante sensitive:

M O N S I E U R

Bien que nous vivions dans l'une des plus reculées Colonies de l'Amerique Septentrionale, & que nous soyons presque privé de tout commerce avec le reste des hommes, qui font profes-
sion

L E T T R E S.

tion de rechercher les belles choses & de leur donner le prix qu'elles meritent : nous avons neantmoins esté assez heureux, que de recevoir un Exemplaire de l'excellente Histoire Naturelle & Morale des Iles Antilles, que vous avez donnée au public. Et parce que vous avez eu la bonté de vous souvenir de nous, & de nous nommer avec honneur en plusieurs endroits de votre Livre, & même d'y inserer à dessein une belle & judicieuse digression, qui ne traite que de nous, je crois estre obligé de vous en rendre de tres-affectueuses actions de graces, & de vous assurer comme je fais, que nous avons leu avec un contentement extraordinaire, cette Relation tres-fidele & tres-exacte, que vous avez composée de ce petit Etat, sur les memoires que seü Mr. Bristok vous avoit envoyez.

Nous souhaiterions, Monsieur, que ce docte Personnage, qui a laissé parmi nous une si douce odeur de ses vertus, fut encore en vie pour s'aquiter de la promesse qu'il vous avoit donnée, d'informer encore plus amplement l'Europe, de tout ce qu'il y a de plus rare & de plus considerable dans ce Païs & dans les Provinces voisines. Car comme il avoit une tres-exacte connoissance de toutes ces choses, & une grace incomparable à s'en exprimer de vive voix & par écrit, il eut esté sans doute aussi soigneux de tenir sa parole avec honneur, qu'il avoit esté facile & obligé à la donner.

Mais afin que dans cette perte qui nous est extrêmement sensible, vous ne soyez pas entièrement frustré de cette douce attente, & de l'esperance que vous en avez fait concevoir au public : nous vous prions Monsieur de recevoir le Cayer qui acompagne les presentes, où vous trouverez les Crayons de la celebre montagne d'O-laimy, de notre Ville de Melilot, & de la Plante sensitive, avec un récit véritable de notre petite Colonie ; & de tout ce dont nous avons creu vous devoir informer, pour estre ajoité si vous le jugez convenable, à la deuzième Edition de votre Histoire.

Nous avons aussi estimé, Monsieur, que vous ne trouveriez point mauvais, que nous joignissions aussi à ces memoires que nous confions à votre prudence, le jugement que nous avons pris la liberté de faire de tout votre digne Ouvrage, & la priere que nous vous faisons de le recevoir, comme le sentiment general de tout ce qu'il y a d'honnêtes gens, dans cette partie du nouveau Monde. De vray, Monsieur, nous croirions commettre une haute injustice si nous en usions autrement, & si nous ne confessions avec cette fran-

L E T T R E S.

chise & sincerité dont nous faisons profession : que vous avez grandement obligé le public , en lui donnant une piece des plus accomplies en ce genre d'écrire , qui ayent encore veu le jour , & que nous ne doutons point qu'elle ne soit dans l'aprobation uniuerselle de tous ceus qui aiment les Isles , & qu'en suite , vous n'en receviez une grande louange.

Mais agreez s'il vous plait , Monsieur , que nous prenions la liberté de vous dire , que d'abord nous nous sommes un peu étonnez , de ce que vous ne vous étiez donné autrement à connoître dans l'exemplaire qui est paruenus jusques à nous , que sous certaines lettres , qui n'ont jamais esté de mauvais augure. Nous n'avons garde de chercher quelques mysteres , qu'une ingenieuse subtilité pourroit facilement trouver dans ces Caractères , ni de penetrer dans les raisons qui vous ont obligé d'en user de la sorte , mais nous nous sommes persuadez que si votre modestie , par une industrie semblable à celle de cet excellent Peintre de l'antiquité , a voulu emprunter ce voile : vous étiez aussi par un succès tout pareil , fort bien reconnu à la delicateffe de vos traits , aus vives couleurs de vôtrestyle , & par cette ravissante Symmetrie que votre pinceau a donnée à toutes les parties de cet excellent Ouvrage.

Sans vous traiter avec des termes de flaterie , qui sont bannis par un arrest irrevocable , & sans aucune esperance de rapel , de toute la jurisdiaction de cette Republique : de qui pouvoit-on attendre des descriptions si riches & si naïves , de tout ce qu'il y a de plus merueilleus dans ces Isles , où les plus renommées Nations de l'Europe ont poussé comme à l'envi des Colonies , que de celui qui les a soigneusement visitées ? Et qui pouvoit nous en donner l'Histoire avec plus de perfection : qu'une personne exempte de toutes les partialitez & de tous les préjugez ou interets , qui infectent la plupart des Ecrivains du siecle : & qui s'est étudiée de considerer les choses dans leur propre forme , sans que l'envie , la jalousie , ou quelque autre passion maligne , ayent tant soit peu alteré leur vraye & naturelle beauté ?

Soit que vous parliez des miracles de la nature , ou des mœurs des Barbares , ou de la police des habitans étrangers : vous le faites avec tant de grace , d'exaëtitude , & de dexterité , que nous pouuons dire , que la curiosité la plus avide & la plus insatiable , s'en treuve satisfaitte. Mais , ce qui donne plus de poids à nôtre admiration ;

L E T T R E S.

tion; c'est que vous avez tiré toutes ces raretez de vôtre riche fonds ayant le premier penetre dans ces secrets, & traité de ces matieres.

Bien que le sujet que vous maniez, soit souvent assez sterile & languissant, voire même quelquefois sauvage & obscur, vous le polissez par la douceur de vos expressions, vous l'éclairiez de vos belles lumieres, vous le soutenez par la force de vos raisonnemens, vous l'animez par la vigueur de vos pensées, vous l'enrichissez de tant d'agreables paraleles & de judicieuses opositions, & vous le revetez de tant de precieus ornemens, qu'on y trouve par tout un dous ayment, & des chaines invisibles, qui lient les cœurs, & attirent les affections de tous ceus qui le considerent.

Il est vray, que vôtre modestie, dans la preface qualifie toutes ces beautés, ces graces, & ces riches observations, des bordures de fleurs, de fruits, & d'oiseaus, qui ne sont point de l'essence mais de l'ornement du Tableau: Mais quant à nous, nous les priserons toujours comme une ravissante broderie, qui rehausse la valeur de la matiere, ou si vous nous permettez de nous exprimer encore plus richement, comme autant de perles, de diamans, de rubis, & d'autres pierres precieuses que vous y avez semées, pour donner à tout le corps de cette Histoire, tout l'éclat & toute la pompe, qu'on pourroit desirer pour son accomplissement. Voila, Monsieur, ce que nous avions à dire en gros de votre travail.

Mais, s'il nous est encore permis de le considerer en détail, trouvez bon, Monsieur, que nous vous declarions franchement, que nous avons icy quelques-uns de vos amis qui vous ont connu aus Iles, qui se persuadent, que sans y penser, vous avez fait un grand tort aus pais que vous décrivez, parce que vous les representez avec tant de naïveté dans leur beauté naturelle: qu'ils apprehendent, qu'il n'y ait deormais personne qui forme le dessein de visiter ces lieux, pour lesquels autrefois l'on ne craignoit point d'entreprendre de si longs & de si perilleus voyages, puisqu'on peut à present si aisément contempler tout ce qu'il y a de plus beau & de plus rare, sans sortir du lieu de sa demeure, & même sans quitter le cabinet: Mais nous ne vous celerons pas aussi, qu'il y en a d'autres, & en beaucoup plus grand nombre, qui raisonnent tout autrement, & qui s'attendent que vôtre procedé aura un succès tout contraire au jugement des premiers. D'autant qu'ils croyent que vous dépeignez ces contrées si belles & si ravissantes, que les Iles fortunées qui sont tant

L E T T R E S.

wantées dans les fables, n'en étant que des idées fort grossières & de legers crayons: l'on prendra volontiers la genereuse resolution de les aller voir, pour conferer les excellentes copies que vous leur avez mises en main, avec les Originaux; & ainsi contenter la veüe, de ce que vous dites estre, comme il l'est en éfet, accompagné de tant de charmes reels, & de veritables delices.

Et de vrai, Monsieur, qui est celui qui en lisant vos doctes écrits, n'auroit envie de voir ces belles plaines de quelques Iles que vous representez, couvertes de tant de tresors de la nature: & de considerer en presence, la hauteur prodigieuse de ces montagnes, qui pour nous servir de vos termes, sont couronnées d'une infinité d'arbres precieus, & revêtues d'une verdure eternelle? Qui ne seroit épris de la beauté de tant de profondes vallées & d'agreables collines, qui en divertissant ces aimables paysages, y forment des perspectives si divertissantes, que l'œil ne peut souffrir qu'avec regret, d'estre tant soit peu diverti de la contemplation de tous ces aimables objets? Sur tout qui est-ce, qui après avoir leu ce que vous dites de ce magnifique Palais de Monsieur le Gouverneur General de vôtre Nation, lequel vous décrivez d'une architecture si accomplie, arrosé de tant de claires fontaines, ombragé de tant de bois precieus & de bonne odeur, assorti de tout ce que l'artifice & la nature ont de plus ravissant, & même pour ven de tant de douceurs, qu'elles pourroient faire tarir les sources de l'amertume: ne soit en suite transporté d'un ardent desir de voir le glorieus assemblage de tant de raretez & de tant de merveilles, qui lui étoient autrefois inconnüs?

Il faudroit aussi estre privé de l'une des plus douces passions, qui flatent ordinairement le cœur des hommes, si après avoir leu vôtre Histoire l'on ne desiroit de voir, non plus dans les livres, ou dans les cabinets des curieus; mais au lieu même de leur origine, tant de sortes de bêtes à quatre pieds, de reptiles & d'insectes, & particulièrement ces incomparables Oiseaus que vous representez dans leur pompe, couverts d'un plumage diversifié de tant de vives & inalterables couleurs, qu'elles semblent avoir épuisé tout ce qu'il y a de plus brillant & de plus lumineux dans la nature, pour faire ce superbe mélange? L'on en voye bien à l'Europe quelques dépoüilles de ces legers habitans de l'air: mais outre qu'étans morts, ils perdent beaucoup de leur lustre & de leur grace: vous les

L E T T R E S.

les avez si parfaitement bien d'écrits en votre Histoire, que nous nous persuadons aisément, que ceus qui la lisent souhaiteroient fort volontiers, d'avoir quelque participation de leur agilité, pour se transporter dans ces aimables contrées, afin de les y voir avec tout ce vif éclat, & tout ce riche émail dont ils sont parez. Et sur tout pour y considerer ce Diamant animé, ou cette Esloile volante, cet admirable Colibry, qui pour perpetuer sa race, fait un nid d'un si merveilleus artifice, qu'il est à craindre que l'Arabie heureuse n'oublie deormais celui de son Phœnix; pour celebrer celui-cy.

Pour ne rien dire de ce petit Cucuyos, que vous revétez de tant de gloire & de lumiere, qu'il fait évanouïr les plus épaisses tenebres de la nuit: ces Monstres de la mer & de la terre, ces Amphibies qui font marcher devant eus la terreur & l'épouvantement, étant couverts de vos termes, ont une certaine grace, qui amoindrit de beaucoup l'horreur qu'on avoit conceüe de leurs corps écaillez ou herissez de poil, & de toutes les prodigieuses défenses dont leurs gueules sont armées. La mer même cette inexorable, qui ne respecte aucune autres loix que celles que son Createur lui a imposées, y nourrit tant de poissons differens, & recete dans son vaste sein tant d'ambre, tant de perles, tant de corail, & tant d'autres riches productions que vous décrivez, que deormais, l'on se resoudra facilement à se confier à son inconstance, pour avoir quelque part à tous ses tresors.

Vous n'exaltez pas neantmoins ces heureuses contrées jusqu'à un tel point, que vous n'en découvriez les défauts, & n'en declariez les incommoditez, mais au même tems que vous en donnez la connoissance, vous fournissez par une charitable industrie, les remedes qui sont propres pour repousser les effets de leur malignité. Et il n'y a rien de tout ce qui peut choquer le repos des Habitans de ce nouveau Monde, à quoy vous ne pourvoiez, ni venin auquel vous n'oposiez l'antidote, ni d'astigeant que vous ne soulagiez: de sorte que les nouveaux venus en lisant vos écrits y trouvent non seulement le moyen de passer leur vie avec douceur dans ces agreables retraites, & les secrets de reussir dans tous les nobles & profitables employes que vous leur proposez: mais encore les aydes dont il faut user, & le regime de vivre qu'ils doivent garder, pour y conserver leur santé toujours vigoureuse, contre

L E T T R E S.

les injures des saisons, les mauvaises qualitez de quelques fruits, & les outrages des reptiles & des insectes; tellement qu'en moins d'une heure, ils y aprenent plus de remedes aux maux qui les y peuvent acueillir, qu'une fâcheuse experience ne leur en auroit pu enseigner, dans la revolution d'un siecle entier.

Vous avez si parfaitement conferé les idées du naturel, de la police, & de toutes les diverses façons de faire des Nations que vous avez veues en tant de differens endroits de l'Amérique, qu'on ne sauroit rien desirer aux naïves descriptions, que vous en avez faites. Les maximes mêmes les plus sauvages, & les coutumes les plus étranges, reçoivent un tel air de politesse en passant par vos mains, que les esprits les plus délicats, ne trouvent rien qui les rebute, au qui leur donne le moindre dégoût en lisant votre Histoire. Et pour les memoires qui vous ont esté fournis par ces nobles Voyageurs que vous citez toujours avec eloge: vous les avez si bien arangez dans leur propre lieu & dans un ordre si judicieux, qu'encore qu'ils soient precieux en leur matiere & en la forme qu'ils ont receu de leurs propres Auteurs; vous les avez rendus tellement vôtres par ce beau jour, & par tous ces agrémens dont vous les avez acompagnez, que ce seroit vous faire tort, si l'on ne les contoit entre vos propres richesses.

Bien que votre Nation, soit l'une des plus illustres & des plus genereuses qui soyent au Monde, & qu'on doive apeler votre France, de même que l'ancienne terre de Canaan, le Païs de la vraie noblesse, la parfaite en beauté, la joye de toute la terre, & qu'elle soit celebrée par tout l'univers pour l'œil de l'Europe, la mere des civilitez, & la maitresse des belles-sciences, de la bonne grace, & de tous les plus nobles exercices de la paix & de la guerre, de la Cour & du cabinet: vous ne negligez pas neantmoins par un sourcilieux dédain, les autres Peuples, qui sont dans son ancienne alliance: mais vous loüez ce qui le merite, parmi telle Nation qu'il se rencontre, & vous avez si bien partagé vos Relations, que vous donnez à chacune ce qui lui est deu, sans qu'on vous puisse acuser avec justice, de partialité ou de flaterie.

De peur, que ces chaleurs presque continuës qui regnent aux Antilles, ne fussent tant soit peu contraires au temperament de vos Lecteurs, vous leur avez fourni par une sage prevoyance, un aimable

L E T T R E S.

ble rafraichissement au milieu de leur course, au moyen de la Relation si curieuse & si bien circonstanciée, de ces tristes Habitans du Détroit de Davis, qui passent les deux tiers de leur vie parmi les glaces & les neiges qui couvrent leurs cavernes : & le reste, dans les eaux avec les poissons, comme une espece d'Amfibies entre les autres hommes.

Nous ne doutons point, Monsieur, que les Caraïbes que vous avez si bien dépeints, dans leurs ménages & dans leurs divertissemens, dans tous leurs exercices de la paix & de la guerre, dans leur naissance & dans leur mort : ne vous avoient desormais pour leur propre Historien, & qu'ils ne vous celebrent en leurs Carbets & en toutes leurs rejoüissances les plus solemnelles, pour avoir fait l'arbre de leur genealogie, & pour leur avoir donné la connoissance de leur vraye origine, & singulierement, pour les avoir produits à la face de l'Europe tels qu'ils sont en effet, c'est à savoir, beaucoup moins barbares, qu'on ne les avoit creus jusques-à present. Nous avons eu la curiosité, de communiquer ce que vous en avez dit, à ceux qui restent encore au milieu de nous; & nous les avons entendu confirmer de vive voix, tout ce que feu Monsieur Bristok, vous avoit mandé de leurs guerres, de leur religion, de leur langage, & de leurs mœurs; tellement que toutes ces choses sont si veritables au fonds, & en toutes leurs circonstances, qu'on ne sauroit les rejeter, sans dementir tout un peuple, qui par une tradition constante & unanime, étant nourri dans cette creance, en sera toujours le garant.

Mais ce seroit peu, s'il n'y avoit que cette Nation, qui se resent encore de l'humeur sauvage, qui publiast vos perfections, & qui vous témoignast ses reconnoissances : Il est aussi tres-juste, que nous qui vivons entre quelques restes de ces Peuples, & parmi d'autres, que nous tâchons de civilizer, tenions à gloire singuliere de nous aquiter de ces devoirs : & que nos Familles, qui ne composent à present aucun corps d'état separé d'avec eux, & qui jusques-à maintenant s'étoient contentées d'avoir leur témoin au ciel, ayant esté produites au jour par vôtre Histoire, confessent qu'elles sont redevables à vôtre bonté, de toute la lumiere dont elles jouissent en l'Europe, & qu'elles vous en reiterent par ma plume, leurs plus cordiales
actions

LETTRES.

actions de graces. Recevez-les s'il vous plaît Monsieur, & en continuant de nous honorer de vôtre bienvueillance, qui nous est si avantageuse: Croyez que nôtre Floride, répandra volontiers & sans aucune reserve tout ce qu'elle a de fleurs, pour orner la couronne qui est due à vôtre Histoire, & que nos plaines, nos lacs, nos forets, & nos plus hautes montagnes n'ont point d'habitans, qui n'admirent vos écrits, & qui ne forment des vœus pour vôtre prospérité. Ce sont-là leurs sentimens communs, & les particuliers de celui qui sera pour toûjours.

MONSIEUR


De Melilot en la Floride
ce 6 Jan. 1660.

Vôtre tres-humble & tres-
affectioné Serviteur.

EDOUARD GRAEVES.



HISTOI-



HISTOIRE
NATURELLE & MORALE
DES
ILES ANTILLES
DE
L'AMERIQUE.

LIVRE PREMIER
Comprenant l'Histoire Naturelle.

CHAPITRE PREMIER.

*De la situation des Antilles en general : de la Temperature
de l'Air ; De la nature du Pais ; & des Peuples
qui y habitent.*

EN TRE le Continent de l'Amerique Meridionale, & la partie Orientale de l'Ile de Saint Jean Porto-Rico, il y a plusieurs Iles, qui ont la figure d'un arc, & qui sont disposées en telle sorte, qu'elles font une ligne oblique au travers de l'Ocean.

Elles sont communément appellées, les *Antilles de l'Amerique*. Que si l'on demande la raison de ce nom là, il est à croire, qu'elles ont été ainsi nommées, parce qu'elles font comme une barriere au devant des grandes Iles, qui sont appellées, les Iles de l'Amerique. Et ainsi il faudroit écrire, & prononcer proprement *Antilles*, ce mot étant composé de
A celuy

celuy d'Ile, & de la particule Gréque *ἀντι*, qui signifie à l'opposite. Neantmoins l'usage a obtenu, que l'on écrive & que l'on prononce *Antilles*. On les nomme aussi, les Iles *Caraïbes* ou *Cannibales*, du nom des Peuples qui autrefois les possédoient toutes, & quelques uns les appellent aujourduy, *Iles Camerçanes*.

CHRISTOFLE COLOMB, fut le premier qui les decouvrit, sous le regne de Ferdinand & Isabelle, Roys de Castille & de Leon, l'an mille quatre cens quatre-vints douze.

On en conte en tout vint-huit principales, qui sont sous la Zone Torride, à prendre depuis l'onzième degré de l'Equateur, jusques au dix-neuvième, en tirant vers le Nord. Quelques uns, comme Linscot en son Histoire de l'Amerique, prenant le nom d'Antilles en une signification plus generale, le donnent aus quatre grandes Iles, *l'Espagnole*, ou *Saint Domingue*, *Cube*, *Jamaïque*, & *Porto-Rico*, aussi bien qu'à ces Vint-huit.

L'air de toutes ces Iles est fort temperé, & asses sain, quand on y est acoûtumé. La Peste y étoit autrefois inconnüe de même qu'en la Chine, & en quelques autres lieux de l'Orient: Mais il y a quelques années, que la plupart de ces Iles furent affligées de fièvres malignes, que les Medecins tenoient pour contrageuses. Ce mauvais air, y avoit été apporté par des Navires qui venoient de la coste d'Afrique: Mais aujourduy, on n'entend plus parler de semblables maladies.

Les chaleurs, n'y sont pas plus grandes qu'en France aus mois de Juillet & d'Aout: Et par le soin de la Divine Providence, entre les huit & neuf heures du matin, il se leve un petit vent d'Orient, qui dure souvent jusques sur les quatre heures du soir, & qui rafraichit l'air, & rend la chaleur plus suportable. Josef Acosta dit, qu'aus grandes Iles de l'Amerique, on ne sent ce rafraichissement que vers le midy. Et c'est ainsi que presque sous toute l'enceinte de la Zone Torride, le sage Maitre du Monde, a ordonné des vens frais, & reguliers, pour temperer les ardeurs du Soleil.

Il ne fait jamais de froid aus Antilles. Aussi la glace n'y est point connüe, ce seroit un prodige que d'y en voir.

*Et jamais en ces bords de verdure embellis
l'Hyver ne se montra, qu'en la neige des lys.*

Mais les nuits y sont extrêmement fraîches, & si l'on demeure découvert pendant ce tems-là, on est sujet à s'enrumer, & à gagner de grands & dangereux maux d'estomac: Et on a remarqué, que tous ceus qui s'exposent à nud à cette délicieuse fraîcheur, s'ils ne sont saisis de maux d'estomac, du moins ils deviennent pâles, jaunâtres, & bouffis, & perdent en peu de tems, tout ce qu'ils avoient de couleur vive & vermeille. Il est vray, que d'autres attribuent ces effets, à la nourriture de la *Cassave*, que l'on mange ordinairement en ces Iles au lieu de pain, & qui peut estre, a quelque qualité contraire à la constitution naturelle des Habitans de nos climats. On éprouve la même temperature durant la nuit, au Perou, & dans les Maldives. Et ceus qui ont fait le voyage de Jerusalem, & de tous les païs chauds, rapportent, qu'autant que les chaleurs y sont grandes pendant le jour, autant les nuits y sont froides. Ce qui arrive, à cause des grandes vapeurs que le Soleil élève sur le jour, & qui venant à se condenser la nuit, & à tomber en rosée, rafraichissent l'air merveilleusement.

L'Equinoxe, dure en ces Iles près de la moitié de l'année, & le reste du tems, les plus grands jours sont de quatorze heures, & les plus courtes nuits de dix. Et c'est ainsi que la Divine sagesse, a donné aus terres qui sont plus exposées aus ardens rayons du Soleil, des nuits fort longues & fort humides, pour reparer & remettre en vigueur, ce que cet astre si voisin, y a flétry & desséché durant le jour.

On n'y peut point diviser l'année en quatre égales & diverses parties, comme nous le faisons en l'Europe. Mais les pluies, qui y sont fort frequentes depuis le mois d'Auril, jusques à celuy de Novembre, & les grandes sécheresses qui dominant le reste du tems, font la seule difference, qu'on peut remarquer entre les saisons.

Que si on demande, comment on doit appeller ces deus diverses Constitutions & Temperatures de l'air? C'est en cet endroit où les opinions se trouvent fort partagées. Les uns veulent, que de même que les jours n'y ont presque point de ces heures qu'on nomme *Crepuscule*, qui tiennent le mi-

lieu entre le jour & la nuit, qu'aussi il n'y ait point de Printems ni d'Automne, qui fassent la liaison de l'Été, & d'une espece d'Hyver qu'ils y admettent. Les autres maintiennent au contraire, qu'il n'y a aucune juste raison, qui puisse obliger, à faire porter le nom d'Hyver à l'une de ces saisons: à cause que la terre n'y est jamais couverte de glace, ni de neige, qui sont les tristes productions de l'Hyver, mais toujours revêtuë d'une agreable verdure, & presque en tout tems couronnée de fleurs & de fruits, quoy qu'en une différente mesure. D'où ils concluënt que le Printems, l'Été, & l'Automne, y partagent l'année en trois diverses & égales portions, encore qu'on ne les puisse pas discerner si ayément, qu'en plusieurs autres endroits du monde.

Mais le sentiment des Peuples, qui ont formé des Colonies en ces Isles, ne s'accorde pas avec cette division, parce qu'ils prennent le tems des pluyes pour l'Hyver, & celuy des sécheresses, qui est beau, riant & serein, pour l'Été. Il est vray qu'Acosta au Chapitre troizieme, du deuzieme Livre de son Histoire, querelle les Espagnols qui parlent de la sorte, & qui prennent pour Hyver ces mois pluvieus. Il soutient que le tems sec & serein, est le vray Hyver dans toute la Zone Torride, par ce qu'alors le Soleil est le plus éloigné de cette Region; & qu'au contraire, la saison des pluyes & des brouillars, y doit estre nommée l'Été, à cause de la proximité de cet Astre. Mais bien qu'à parler proprement & à la rigueur, il se falut icy ranger au sentiment d'Acosta, neantmoins puis que non seulement les Espagnols, mais tant d'autres Nations, sont accoutumées à tenir un autre langage, il nous seroit permis d'user de leurs termes, en une chose de si petite importance.

Au reste, quelque pluvieuse que puisse estre la saison dans les Antilles, ceus qui y ont demeuré plusieurs années assurent, qu'il ne se passe presque aucun jour, que le Soleil ne s'y fasse voir. Et c'est ce que l'on dit aussi de l'Isle de Rhodes: A cause dequoy toute l'antiquité la dediée au Soleil, croyant qu'il en avoit un soin particulier.

Le flux & reflux de la Mer, est réglé en ces pais comme aus costes de France: mais il ne monte que trois ou quatre pieds au plus.

La plus grand' partie de ces Iles, est couverte de beaux bois, qui estant verds en toute saison, font une agreable perspective, & representent un Eté perpetuel.

La terre y est en plusieurs lieux aussi belle, aussi riche, & aussi capable de produire qu'en aucun endroit du Monde. En effet toutes celles de ces Iles qui sont cultivées, donnent en abondance, dequoy vivre aus Habitans qui y demeurent: En quoy elles sont bien differentes de ces pais de la nouvelle France, où les pauvres sauvages ont tant de peine à trouver leur nourriture, que leurs enfans en sortant le matin de leurs Cabannes, & eus au milieu de la campagne où ils font leur chasse, ont accoutumé de crier à haute voix, *Venez Tatous, venez Castors, venez Orignacs*; appellant ainsi au secours de leur necessité, ces animaux, qui ne se presentent pas à eus si souvent, qu'ils en auroient besoin.

Ces mêmes Iles habitées, sont pourvües de bonnes sources d'eau douce, de fontaines, de lacs, de ruisseaux, de puits ou de cisternes: & quelques unes d'entre elles ont aussi de belles rivieres, qui arrosent la terre fort agreablement. Il y a même en plusieurs lieux des éaus minerales, dont on use avec heureus succès pour la guerison de divers maus: Le soulfre, se tire en plusieurs endroits du sein des montagnes, & les paillettes luisantes & argentées que les torrens & les rivieres charrient parmy le sable & l'écume de leurs eaus, au tems de leurs débordemens, sont des Indices certains qu'il s'y forme du Cristal, & qu'il y a aussi des mines de ces precieus metaus, qui sont tant recherchez de la plûpart des hommes.

Les eaus courantes, qui meritent de porter le nom de Rivieres n'y tarissent jamais dans les plus grandes sécheresses, & sont fort fecondes en poissons, qui sont pour la plûpart, differens de ceus qui se voient en Europe: Mais il s'en trouve en telle abondance aus costes de la Mer, que les Habitans ne s'amusent pas souvent à pescher dans les rivieres.

La Vigne vient fort bien en ces Iles, & outre une espeece de vigne sauvage, qui croist naturellement parmy les bois, & qui porte de beaux & gros raisins, l'on voit en toutes celles qui sont habitées, de belles treilles, & même en quelques endroits des Vignes cultivées comme en France, qui portent

deus fois l'année, & quelquefois plus souvent, selon la taille & la culture qu'on leur donne, ayant égard à la Lune & à la saison convenable. Le raisin en est fort bon, mais le vin que l'on en tire n'est pas de garde, & ne se conserve que peu de jours; c'est pourquoy on ne s'amuse pas à en faire.

Quant au Blé, qui vient en la neuve Espagne aussi bien qu'en lieu du monde, il croist seulement en herbe aus Antilles, & ne peut servir qu'à faire de la sauce verte, à cause que le froment veut estre hyverné, & que la terre estant trop grasse en ce païs, elle pousse tant d'herbe au commencement, qu'il ne reste pas assés de force à la racine, pour passer au tuyau, & former un épy. Mais, s'y on avoit essayé d'y semer de l'Orge, du seigle, & d'autres grains qui veulent le chaud, il est croyable, qu'ils y croistroient en perfection. Il est vray, que quand tous ces grains y pourroient venir en maturité, les Habitans, qui ont presque sans peine le *Manioc*, les *Patates*, le *Mays*, & diverses autres especes de racines & de legumes, ne voudroient pas prendre le soin qu'il faut pour les cultiver.

Tous les vivres naturels de ces Iles sont legers & de facile digestion. Dieu l'ayant ainsi permis, à cause que le païs étant chaud, on n'y doit pas tant charger son estomac, que dans les contrées froides. De la vient, qu'on conseille aus nouveaux venus, de manger peu & souvent, pour se bien porter. Les vivres, n'y font pas aussi beaucoup de sang, ce qui est cause que les Chirurgiens y saignent fort peu.

Pour ce qui regarde les Habitans de ces Iles. Elles sont peuplées de quatre Nations différentes: Dont la premiere qui en est Originnaire, & qui les possède de tems immemorial, est celle des *Caribes*, ou *Cannibales*, dequels nous entreprenons de parler au long au deuzième Livre de cette Histoire. Les autres trois sont, les *François*, les *Anglois*, & les *Hollandois*. Ces Nations étrangères, ne se sont établies en ce Païs, que depuis l'An mille six cens vint-cinq. Et depuis ce tems, elles s'y sont tellement accruës, que la Françoise & l'Angloise nommément, y font aujourduy un tres-grand peuple: Comme il se verra plus particulièrement dans la suite de cette Histoire.

CHAPITRE SECOND.

De chacune des Antilles en particulier.

POur observer quelque ordre, en la description que nous ferons de chacune des Antilles en particulier, nous les distribuerons toutes en trois classes: dont la premiere comprendra les Iles qui approchent plus du midy, & qui sont les plus voisines de la ligne. La seconde, celles qui s'étendent plus vers le Nord; & la derniere, celles qu'on nomme ordinairement les Iles de dessous le vent, qui sont au couchant de l'île de Saint Christofle, la plus renommée de toutes les Antilles.

ARTICLE I.

De l'île de Tabago, ou de la Nouvelle Oüalcre.

LA premiere, & la plus Meridionale de toutes les Iles Antilles, que nous avons proposé de décrire au premier Livre de cette Histoire, est celle qui a été connue jusqu'à present dans toutes les Cartes Geographiques, sous le nom de *Tabago*, & qui depuis trente ans ou environ, a aussi été apelée la *Nouvelle Oüalcre*, ou bien *Walchre* selon l'ortographe des Fiamans. Elle est distante de l'Equateur en tirant vers le Nord, d'onze degrez & seize scrupules. Son circuit est du moins de trente lieuës, & son étenduë d'onze en longueur, sur la largeur de quatre, & de quelque peu moins aus extremités.

Cette Ile, n'est point heriffée de montagnes sourcilleuses & inaccessibles, ni inondée de marécages, ou couverte de bois impenetrables comme quelques autres des Antilles, qui sont encore possédées par les Caraïbes. Mais en quelques endroits elle est relevée en collines fort agreables, puis après feste abaissée en des vallées extremement divertissantes, elle s'élargit en des plaines tres-fertiles, qui sont revêtues de Cedres, de Palmes, d'*Acayous*, d'*Akoumas*, & de toutes-sortes d'excellens Arbres d'une hauteur & d'une grosseur demesurées,

rées, qui faisans par tout de merveilleuses perspectives, semblent avoir esté plantez à dessein, de se promener sous leurs branches, ou d'y prendre le plaisir de la chasse, sans aucun enpeschement.

Quant aux qualités de son Terroir, il est en quelques lieux leger & sablonneus, en d'autres il est parsemé de gravier, & de petis caillous, ailleurs il paroît gras & noirâtre: & ceus qui l'ont visité dans toute son étenduë, depuis ses plaines jusqu'au sommet de ses côtaus, raportent constamment, que par tout il est tres-propre à estre cultivé: Mais les Arbres qui luy font en tout tems une riche guirlande, sont sans contredit son plus precieus ornement. Les uns sont chargez de bons fruits, qui peuvent contribuer beaucoup au rafraichissement & au soutien de la vie des hommes: & les autres ne servent pas seulement à l'ornement des montagnes & au divertissement de la veuë, mais aussi à la charpente, à la menuiserie, à la teinture & à la medecine: la solidité, la bonne odeur, la diferente couleur, & les vertus secretes de leur bois, de leurs fruits, & de leurs feuilles les rendant, tres-propres à tous ces usages.

Outre tous ces beaux Arbres, qui sont aussi communs à la plûpart des autres Iles du voisinage, il en croist plusieurs en celle-ci, qui lui sont particuliers, & qui la rendent recommandable: tels que sont en premier lieu, ceus qu'on y a trouvez depuis peu, qui portent des fruits qui ne sont en rien differens, quant à la forme exterieure, des Noix Muscades qui nous viennent des Indes Orientales, & qui sont pareillement couverts de *Macis*, c'est à dire d'une petite feuille ou pellicule aromatique, qui est entre la Noix & la rude écorce qui conserve & envelope tout le fruit. Mais quant au reste, cette sorte de Muscades, est d'une saveur plus piquante que celle qui vient du levant, & d'une odeur si foible qu'elle se passe aisément. Il est neantmoins à esperer, que si l'on prenoit le soin de décharger les arbres qui les portent, des branches mortes ou superflûës qui les étouffent, & les empeschent de recevoir pleinement les rayons du Soleil, elles viendroient en plus grande perfection, & seroient d'un goût plus agreable, & d'une odeur plus douce & plus constante.

Il y croit aussi presque par tout des autres Arbres ; que les habitans ont appellez *Millepieds*, *Fromagiers*, *Bois de Canelle*, & de *Copal*, dont nous ferons icy les descriptions, à cause qu'ils sont entierement inconnus, ou fort rares aus autres Iles. Le *Millepieds*, est ainsi nommé, parce qu'il est soutenu d'un nombre presque infini de grosses racines, qui sont formées de ses propres branches, incontinent qu'elles touchent la terre, tellement qu'à la fin, son tronc devient d'une grosseur prodigieuse. Ses feuilles, sont un peu plus larges que celles du Laurier. Il produit un fruit de la grosseur d'une figue, qui est fort recherché des Perroquets. Ce fruit est devancé d'une fleur blanche, sous laquelle on trouve ordinairement une certaine gomme jaune, qui a la vertu de guerir toutes sortes de dertres & de feus volages, qui viennent à la face ou aus mains. C'est aussi dans les branches creuses de cet Arbre, que les Abeilles de cette Ile, font le plus souvent leur cire & leur miel.

Le *Bois de Canelle* que les Floridiens appellent *Pawame*, & nos François *Sassafras*, est l'un des plus beaux & des plus excellens Arbres, qui se voyent en tout ce nouveau Monde. Il croit fort droit, & son tronc s'éleve jusqu'à vint-cinq ou trente pieds de hauteur, avant que de pousser ses branches. Ses feuilles sont aprochantes en figure, en couleur, & en odeur à celles du Laurier. Son bois est rougeâtre & de bonne senteur, solide, uni & tres-propre à faire toutes sortes de riches ouvrages de menuiserie: mais dans cette Ile, l'on ne s'en sert à present qu'à bâtir des maisons. Ses branches sont si touffues, qu'il ne peut rien croitre désous, qu'une petite herbe courte, qui compose en tout tems un beau tapis vert, pour le divertissement de ceus qui veulent jouir de la delicieuse fraicheur qu'elles presentent, à même tems qu'elles recreent également la veüe & l'odorat, par la verdure perpetuelle de leurs feuilles, & la souëve odeur qu'elles exhalent.

Ces Arbres, portent des graines semblables à celles du poyvre rond, & bien qu'elles soient un peu fortes, les Perroquets y trouvent leurs delices: C'est aussi sur leurs branches qu'ils font ordinairement leur ramage inportun, & où ils se tiennent en toute assurance sans pouvoir estre aperceus, à cause que leurs plumes sont de même couleur que les feuilles

de ces Arbres sur lesquels ils se plaisent. Leurs écorces aromatiques sont recherchées de tous ceus qui sont travaillez de defluxions froides, & leur decoction est employée heureusement aus douleurs de reins procedantes de froid, comme aussi à la guerison de la colique, à la difficulté de respirer, & à décharger la poitrine des humeurs gluantes qui l'opressent, comme aussi à chasser les vens & toutes les obstructions des parties basses. Et cette même écorce étant séchée à l'ombre, donne encore une saveur si agreable aus viandes qui en sont assaisonnées, qu'a cause qu'elle est aprochante de celle de la Canelle, l'on a appellé les Arbres qui en sont couverts, de ce même nom.

Le *Copal*, dont nous parlerons en divers endroits de cette Histoire, est un Arbre d'une belle montre, lequel étant percé en son tronc ou en ses plus grosses branches jette un baume de tres-douce odeur, qui a la vertu de guerir en fort peu de tems toutes sortes de coupures, & de faire resoudre ou supurer les tumeurs, qui se sont amassées en quelque partie que ce soit du corps des hommes. L'écorce de cet Arbre est rousâtre, & de même que le *Cassier*, il perd ses feuilles durant les grandes chaleurs, contre la nature de tous les autres, qui parent la terre de ces contrées, & qui conservent en tout tems leur agreable verdure.

Le *Fromagier*, est un Arbre qui vient dans cette Ile d'une grosseur tout a fait extraordinaire, & d'une figure bien differente de celle des autres de même nom, qui se treuvent ailleurs, comme nous le dirons en son lieu. Il est ravissant pour le bel ombrage qu'il donne, & pour le fruit merveilleux qu'il produit. Il consiste en une grosse silique ligneuse, laquelle est de la grosseur d'un œuf de Poule, & de la longueur d'un demi pied. Lors que cette rude envelope est meure, le soleil la fait ouvrir à moitié, & le vent l'ayant fait tomber, on trouve qu'elle est remplie d'un fin coton ou duvet, lequel étant extremement doux, & delié comme de la soye, seroit tres-propre à faire quelques beaux ouvrages. Cet Arbre a sans doute receu le nom qu'il porte, à cause que son bois qui est revêtu par dehors d'une écorce grisâtre, est si molasse, qu'on le peut couper aussi aisément que du fromage.

Ceux qui ont eu la curiosité de penetrer dans les bois d'haute fûtaye qui couronnent cette Terre, y ont aussi rencontré un nombre bien considerable de ces Arbres, qui portent le fruit de *Cacao*, dont les Espagnols se servent en la composition de ces pains tant prizez parmi-eus, déquels ils font cet excellent bruvage, qui est connu par tout sous le nom de *Ciocolate*. Ils y ont aussi remarqué une fort grande quantité de ceus qu'on appelle de *Fusok*, dont le bois qui est jaune est employé avec heurus succès à la teinture: & une infinité d'autres qui sont en estime, ou bien à cause qu'ils sont chargez de ce precieus vermillon que les Indiens nomment *Roucou*, ou d'autant qu'il distile de leurs troncs des gommés & des raisines de bonne odeur, en assez grande abondance pour en tirer du profit. Les Orangers, les Citronniers aigres & doux, les Grenadiers, les Figniers, les *Goyaviers*, les *Momins*, les *Bananiers*, & les *Papayers*, y portent aussi des fruits autant beaux & delicats, qu'en aucun autre endroit des Antilles.

Tous les vivres qui servent à la nourriture ordinaire des Habitans de ces pais chauds, croissent aussi dans cette Ile en leur perfection, & avec une telle facilité que sans beaucoup de travail, on y recueille du Ris, du gros Mil, des Pois & des Féves, du *Manioc* dont on fait le pain qui est en usage dans la plus grande partie de l'Amerique, des Melons, & toutes fortes d'herbes potageres & de racines, qui sont fort nourrissantes & d'un goût relevé. Les *Ananas* & les Patates y viennent aussi à merveille: & cette Terre répond si parfaitement à l'attente de ceus qui prennent le soin de la cultiver, qu'elle leur rend avec une douce usure, toutes les semences qu'ils jettent dans son sein.

On trouve dans cette seule Ile, toutes les especes de Bêtes à quatre pieds, dont on voit seulement une ou deus pour le plus aus autres Antilles. En premier lieu, l'on y rencontre communement une sorte de Sangliers que quelques Indiens nomment *Iavaris*, & les autres, *Paquires*, qui sont diferens de ceus de nôtre Europe, en ce qu'ils ont les oreilles plus courtes, un évent, ou comme veulent quelques-uns, le nombril sur le dos, & que leur grongnement est beaucoup plus

plus effroyable. 2. Des *Tatous* ou des *Armadilles*: 3. Des *Agoutis*. 4. Des *Rats musquez*, qu'on nomme en quelques endroits *Piloris*. 5. Une espece de petites *Martes* ou *Fouïnes*, que les habitans appellent *Manicous*. 6. Et même des *Renards* & des *Chats sauvages*, qui ont des peaux, qui sont marquetées de diverses couleurs. La plûpart de ces animaux que nous décrirons en leur propre lieu, se retirent entre les fentes des rochers, ou dans les troncs des Arbres qui sont creusez & minez de vieillesse, & quelquefois dans les tanières qu'ils font sous la terre.

Quant aus Oiseaux qui peuplent l'air de cette Ile, outre les *Ramiers*, les *Tourtes*, les *Perroquets*, & une espece de *Merles* & de *Grives* qu'on y voit voler par troupes, il y a encore une sorte de *Faisans*, que les habitans nomment *Kaque-reka*, à cause que des le point du jour, ils repentent distinctement & à diverses reprises un certain ramage, qui semble former ce mot, dont ils font une musique autant choquante & des-agreable aus oreilles de ceus qui n'y sont pas encore acoutumez, que leur chair est savoureuse & delicate à leur goût.

Les bords de la mer qui entoure cette Ile, & des *Rivieres* qui l'arrousent, sont encore couverts d'*Aigrettes*, de *Plongeurs*, de *Canarts*, & de plusieurs autres sortes de beaux Oiseaux, qui se nourrissent de petis *Poissons*, ou de quelques insectes qui flotent sur les eaus. Et le Continent qui n'en est pas beaucoup éloigné, la remplit aussi d'une infinité d'autres, qui ne passent point jusqu'aus Iles plus reculées. Quelques-uns sont parez d'une seule livrée: mais les autres ont le corps émaillé de tant de belles & de vives couleurs, que soit que l'on considere l'agreable bigarrure de leur plumage, ou la merveilleuse industrie avec laquelle ils font leurs nids, ou l'agilité incomparable dont ils fendent l'air, ils fournissent un tres-ample sujet de celebret le Seigneur, qui a paré si magnifiquement tant de legeres creatures.

La Mer qui lave incessamment les bords de cette Terre, est abondante en toutes sortes d'excellens *Poissons*. Les grosses *Tortuës*, durant le calme & le profond silence de la nuit, sortent par centaines de ce vaste sein de l'Ocean où elles se sont jouées

joués pendant le jour, pour cacher leurs œufs à la faveur de la nuit, dans le sable mollet qui est sur ses rivages. Les *Carets*, qui sont couverts de cette sorte d'écaillés précieuses dont on fait à present tant de beaux ouvrages qui enrichissent les cabinets des curieux, s'y viennent aussi rendre par troupe, pour y terrir en leur saison: la nature leur ayant donné cet instinct, qu'ils y trouveront des lieux commodes, pour y mettre en dépôt, l'unique esperance de la conservation de leur espece.

Au couchant & au nord de cette Ile, y a des havres & des mouillages tres-seurs & tres-commodes pour toutes sortes de navires. Mais ce qui est de plus merueilleux, & d'un singulier avantage pour y attirer & conserver le commerce, c'est que ses Habitans ont reconnu par une douce experience, qu'elle n'est point sujette à ces éfroyables tempestes, que les Insulaires appellent *Oüragans*, qui font ailleurs tant de ravages. Nous ne rechercherons point curieusement, comment il se peut faire, que toutes les autres terres des Antilles étans exposées si souvent à cette universelle conspiration des vens, celle-ci seule en soit exempte, & jouisse d'un calme parfait, pendant que tout le voisinage est dans la confusion qui acompagne ordinairement ce desordre: Mais en raportant cet éfet extraordinaire à Dieu seul qui en est le veritable Auteur, & lui donnant toute la gloire de cette illustre merveille, nous dirons en admirant ce rare privilege, que son adorable providence a voulu déployer en faveur de cette Ile, que ces vens si legers & si forts, qui bouleversent les maisons, & desolent les campagnes, sortent du fonds de ses inepuisables tresors, & que n'ayans point d'autre force que celle qu'il leur inspire, ils ne soufflent que là, où sa tres-sage ordonnance les adresse.

Cette Ile, de même que quelques autres des Antilles, a encore cet avantage tres-considerable, qu'elle ne nourrit aucune beste qui ait du venin. Il est vray qu'on rencontre quelquefois parmi ses forets le moins frequentées, de monstrueux serpens de douze à quinze pieds de long. Mais, outre qu'ils prennent la fuite à la rencontre des hommes, & qu'on n'a pas encore ouï dire, qu'ils leur ayent fait aucun mal, lorsque les Negres, qui sont ces serviteurs perpetuels des Hab-

tans de ce nouveau Monde, les trouvent à leur avantage, ils les tuent pour se repaistre de leur chair, laquelle ils disent estre aussi delicate & savoureuse à leur gout, que celle des meilleurs poissons. Ils conservent aussi les dépouilles de ces épouvantables Reptiles, pour en accommoder les curieux qui en font état, à cause des écailles de diferente couleur dont elles sont émaillées avec une si admirable variété, & un mélange si superbe, qu'il n'y a aucune tapisserie qui leur soit comparable.

Nous pouvons mettre aussi entre les faveurs que le ciel a répandues liberalement sur cette Ile, qu'a peine y en a t'il aucune dans tout le vaste sein de l'Océan de l'Amérique, qui à proportion de son étendue, ait tant de Rivieres & de Fontaines d'eau vive, que celle-cy. Les anciens habitans n'en avoyent autrefois remarqué que dixhuit: mais ceus qui y sont à present en content beaucoup d'avantage, dont la plupart apres avoir serpenté & rafraichi les plaines & les vallées, ont assez de force & de rapidité, pour rouler leurs eaus jusques-à la mer. Il y a même quelques unes de ces agreables Rivieres, qui en faisant leur cours ordinaire, & rencontrant en quelques endrois des pentes, ou des rochers plus eminens que le reste du terrain, y precipitent leurs eaus avec tant d'inpetuosité, qu'elles seroient capables de faire tourner avec une facilité nonpareille, les rouës des Moulins à sucre, ou des machines à sier le bois, qu'on y voudroit dresser.

Il y a encore dans cette Ile, plusieurs belles & grandes Prairies, qui sont couvertes d'une herbe tres-propre à nourrir & à engraisser le bétail, & qui après la saison des pluyes sont émaillées d'une infinité de petites fleurs de diferentes figures, qui recreent merveilleusement la veuë: mais les arbres & les plantes de cette terre en portent de si ravissantes, & d'une si douce odeur, qu'on ne s'arrête pas souvent à considerer toutes ces menues productions des prairies, bien qu'il soit constant, que les plus curieux y trouveroient la riche matiere de leurs speculations.

Nous décrivons au Chapitre onzième de cette Histoire Naturelle, les fleurs qui sont communes à toutes ces Iles, mais d'autant

d'autant que celle-ci produit une sorte de Lys qui n'est point connuë ailleurs, nous la représenterons en cet endroit avec le plus de naïveté qu'il nous sera possible. La Plante qui porte cette fleur mystérieuse, ne rampe point sur la terre où elle pourroit estre foulée aus pieds des passans, mais elle croist sur le tronc ou sur les plus grosses branches de quelques uns de ces arbres précieux dont cette Ile est avantageusement parée, & ayant un si riche soutien, elle s'éleve par toufes & par bouquets, comme le Muguet ou le Lys des vallées. Cette incomparable fleur qui n'a pas plus d'étenduë que celle du Narcisse, représente si parfaitement un Lys en broderie d'argent, qu'il semble que la nature ait déployé tout ce qu'elle a de plus rare dans ses trefors, pour la produire dans cette Ile, avec toute la grace & les attraits que les mains les plus adroites des brodeurs & des orfèvres luy sauroient donner, pour la faire paroître avec toute cette pompe & tout cet éclat, qui l'a renduë digne d'enrichir la couronne & la pourpre des plus augustes Rois du Monde.

Bien que cette place entre toutes les autres Antilles, soit la plus avancée vers la Ligne Equinoctiale, & par consequent la plus exposée aus ardeurs du Soleil, l'Air y est neantmoins extremement agreable & temperé. Il est bien vray qu'à cause de certaines incommøditez qui acueillirent les premiers hommes qu'on y avoit portez pour la défricher, les envieus de cet etablissement se servirent d'une si triste occasion, pour en dire des choses difamatoires, comme si cette terre eut devoré ses habitans, & n'eut pas esté digne d'estre cultivée. Mais ces maladies qui pour lors lui étoient communes avec toutes les Iles qu'on découvre nouvellement, sont à present entierement evanouïes, & par la benediction du Seigneur, l'on y jouit d'une santé aussi ferme, & d'une constitution de corps & d'esprit autant vigoureuse, qu'en aucune autre des Antilles.

Cette Terre de même que les voisines étoit autrefois peuplée de *Caraïbes*, qui y avoient plusieurs beaux & grands Villages: mais il y a prés d'un siecle qu'ils furent contrains de l'abandonner, & de se retirer à l'Ile de Saint Vincent, pour

se mettre à couvert des surprises fort frequentes & des rudes assauts, qui leur y étoient livrez par les *Aroûagues*, leurs anciens & irreconciliables ennemis du Continent.

Cette Ile étant ainsi deserte par la retraite des *Caraiibes*, & appartenant de droit aux premiers qui l'ocupoient, sa beauté, sa fertilité, & sa situation fort avantageuse, convierent il y a environ trente ans, une Compagnie de Bourgeois de la Ville de Flessingue d'y faire porter deus cens hommes, à dessein d'y jetter les premieres fondemens d'une Colonie, à laquelle ils donnerent dès lors le nom de la *Nouvelle Oüalcre*, qui est celui de la plus celebre & de la plus peuplée de toutes les Iles qui composent la Province de Zelande, en laquelle leur Ville a toûjours tenu un rang tres-considerable: mais les Indiens du voisinage s'étans liguez avec les Espagnols de l'Ile de la Trinité resolurent de venir fondre d'un commun acord sur ces nouveaux venuz, avant qu'ils eussent le loisir de mettre en bonne defense le Fort qu'ils avoient commencé de bâtir, & que le secours qui leur avoit esté promis fut arrivé.

Ce funeste dessein, reussit à ces barbares ainsi qu'ils l'avoient projecté: tellement, qu'après avoir taillé en pieces tous ceus qui eurent le courage de s'oposer à leur descente, démolit la forteresse, & fait plusieurs prisonniers de guerre: ceus qui furent assez heureux pour échaper le massacre ou la captivité, aprehendans un traitement pareil à celui de leurs compagnons, furent d'avis de se retirer ailleurs.

Dépuis cette déroutte, cette Ile fut prés de vint années sans avoir aucuns habitans qui y fussent fermement arrétez: mais en l'an mille six cens cinquante quatre, Messieurs Adrien & Corneille Lampins, resolurent de faire peupler de nouveau cette belle Ile, sous les favorables auspices des Hauts & Puissans Seigneurs les Etats Generaus des Provinces Unies du Païs-bas: Et depuis onze ans que ces deus genereus Freres, ont formé & heureusement executé ce grand dessein, ils y ont fait passer à leurs frais & dans leurs propres vaisseaus, un nombre tres-considerable de braves hommes, qui travaillent incessamment à la défricher, & à relever glorieusement les ruines de l'ancienne Colonie que leurs compatriotes y avoient autrefois dressée.

Monsieur Adrien Lamfins est Directeur de la Compagnie des Indes Orientales à la Chambre de Midelbourg; & Monsieur Corneille Lamfins, son frere, qui est decedé depuis peu au grand regret de tous ceus qui l'ont connu, étoit ancien Bourguemaistre & Senateur de la Ville de Flessingue, & Deputé perpetuel de la Province de Zelande, à l'Assemblée des Hauts & Puiffans Seigneurs les Estats Generaus des Provinces Unies.

Outre ces grandes charges & eminentes dignitez, dequelles ce Seigneur étoit revêtu de son vivant, & dont il s'est acquité avec beaucoup de louange, l'on remarquoit en sa personne une integrité incorruptible, un dous & facile accès, & un grand zele à conserver & à acroître la gloire & la reputation de sa patrie, & à entretenir les Provinces confederées, dans l'étroite correspondance, & la parfaite amitié de Puiffances Souveraines, qui sont dans leur ancienne alliance. D'où vint que le Roy tres-Chrestien à present heureusement regnant, voulant reconnoistre les merites de cedigne Senateur, & les bons services qu'il avoit rendus à sa Majesté, en plusieurs ocasions importantes, de son propre mouvement, certaine science, pleine puiffance & autorité Royale, le crea & declara Baron, voulant qu'il fut réputé censé & apellé **BARON DE TABAGO**, & que tel il se pût nommer & apeler tant en jugement que dehors: & qu'il jouît de cette dignité titre & preeminence, pleinement paisiblement & perpetuellement, luy, ses hoirs, successeurs & ayans cause tant masles que femelles, en tels & pareils droits de noblesse, autoritez, prerogatives, privileges, & preeminences, en fait de guerre assemblées de Nobles & autres, comme en jouissent, usent, & ont acoustumé d'en jouir les autres Barons du Royaume de France. Et que desormais lui & sa posterité, puissent porter les armes escartelées, ayant sur le tout un Escuffon chargé de fleurs de Lys sans nombre, & ornée d'une couronne perlée, ainsi qu'elles sont icy empraintes.

Et



Et pour le gratifier encore d'avantage sa Majesté, lui donna le ceint militaire, & le fit CHEVALIER DE L'ACOLADE. Comme il apert plus amplement par ses Lettres données à Saint Germain en l'Aye, au mois d'Aouft, de l'an de grace mille six cens soixante deus, léquelles sont signées de sa main Royale, & scellées du grand sceau en cire verte, &

en suite verifiées & enregistrees au Parlement de Paris, ouï & à ce consentant le Procureur General de sa Majesté, suivant l'Arrest de verification, en date du vintcinquième May, mille six cens soixante trois.

D'autant que cette Ile, est au rang des *Iles Antilles*, & du nombre de celles qu'on nomme aussi les *Iles Caraïbes*, & qu'en cette qualité, elle est comprise dans la concession que la Compagnie des Indes Occidentales a obtenuë des Hauts & Puissans Seigneurs les Estats Generaus des Provinces Unies, dès le commencement qu'elle fut erigée, M. M. Lampfins ont apuyé l'establissement qu'ils y ont fait, de l'Ostroy des Directeurs commis des chambres respectives de cette même Compagnie, representans l'Assemblée des dixneuf: ainsi qu'il paroît par l'Extrait de leurs resolutions, en date du cinquième du mois de May, de l'année mille six cens cinquante cinq.

L'une des conditions de cet Ostroy, portant expressement, que celui qui seroit nommé pour commander à cette Colonie naissante, seroit agreé & confirmé en cette charge par les mêmes Hauts & Puissans Seigneurs les Estats Generaus, M. M. Lampfins leur presenterent Monsieur Hubert de Beveren: & leurs Hautes Puissances étant deuëment informées de la generosité, de l'experience, de la fidelité, & de toutes les autres belles qualitez dont ce Gentil-homme est richement pourveu, & qui le rendent tres-capable de cet employ, le munirent de leur ample Commission, le deuzième du mois de Septembre en la même année mille six cens cinquante cinq: en vertu de laquelle, il est entré en possession de ce Gouvernement, au grand contentement de tous les Habitans de l'Ile, qui ont tout sujet de se louer de sa tres-sage conduite, & de tous les grands soins qu'il aporte pour procurer le bien & la gloire de leur Colonie, & l'entretenir dans le repos & la tranquillité dont elle jouit.

Il faut avoüer, que cette Ile meritoit bien d'avoir des Habitans: car outre ce que nous avons déjà dit, de la bonté de l'air qu'on y respire, de l'incomparable fertilité de son terroir, de la beauté ravissante des arbres qui le revêtent, & du cristal coulant des rivieres & des fontaines qui l'arrousent, des excellens vivres qui y croissent, du miel & du sucre qui y

distillent, des precieuses marchandises qui s'y recueillent, de la pesche & de la chasse qui y sont abondantes, de la seureté & commodité de ses ports & de ses rades, & de tous les autres avantages qui la rendent recommandable: étant voisine du Continent de l'Amerique meridionale, elle est tres-propre pour y entretenir un bon commerce avec les François, les Anglois, & les Espagnols qui y ont des Colonies, comme aussi avec les *Aroüagues*, les *Calibis*, les *Caraiibes*, & plusieurs autres nations Indiennes, qui ont leurs Villages sur le bords de la grande Riviere d'*Orinoque*, & le long de la coste de la mer.

Pour assurer ce commerce, & mettre cette place en état de ne point redouter les courses des sauvages, ou les surprises de quelque autre ennemi, M. M. Lampfins y ont fait bâtir trois Fortereffes, qui sont à present en tres-bonne défense, & suffisamment pourveuë de canons, & de toutes les autres munitions de guerre & provisions de bouche, qui sont necessaires pour afermir le repos des habitans, contenir les broüillons dans le devoir, & donner de la terreur aus envieux de la gloire de cette Colonie. La plus considerable de ces Fortereffes, & où Monsieur le Gouverneur fait sa demeure ordinaire, est connuë sous le nom de *Lampfinbergue*, pour la distinguer des deus autres, qui sont communement apelées de *Beveren*, & de *Bellerviste*.

La premiere est bâtie sur une agreable colline, laquelle est élevée de cinquante pieds ou environ, au desus du terrain que l'on nomme *Lampfin-Baye*, & où l'on a aussi jetté les fondemens d'une Ville, qui porte le nom des Seigneurs de l'Isle, & qui est déjà enrichie d'une belle & grande ruë, en laquelle on voit l'Eglise, plusieurs agreables maisons couvertes de tuiles, & acompagnées de Magazins, fort amples & solidement bâtis, & de quelques autres ornemens publics & particuliers, qui sont tous d'une belle monstre au dehors, & tres-commodés au dedans. Cette Forteresse consiste en quatre bastions, sur chacun déquels, il y a une baterie de plusieurs grosses pieces de canons, qui defendans la Ville & la Campagne voisine, peuvent foudroyer tous les vaisseaus qui auroient l'assurance de motuiller à cette Baye, ou de porter des hommes à terre, sans en avoir obtenu la permission. Ces quatre bastions enferment

ment dans leur enceinte le corps de garde, l'arsenal muni de toutes sortes de bonnes armes, la maison de Monsieur le Gouverneur, & les apartemens des Officiers & des soldats de la garnison qui y est entretenuë.

L'autre Fort qui est appellé de *Beveren*, est flanqué sur un rocher, lequel étant inaccessible de quelque côté qu'on le vueille aborder, est encore baigné de la mer & d'une riviere d'eau douce, qui lui font un large & profond fossé, en forme de demye lune. La situation de cette place est si avantageuse, que selon le jugement de tous ceus qui s'entendent aus fortifications, l'on pourroit avec peu de frais, la mettre en état d'arrêter une puissante armée: parce qu'outre qu'elle n'est commandée d'aucune montagne ou eminence qui soit au voisinage, le roc sur lequel ce Fort est bâti, ne peut estre ni miné ni sapé, à cause de sa dureté naturelle, & des eaus qui l'entourent. Joint que pour y entrer, il faut traverser la riviere, & monter par un petit sentier pratiqué dans la masse du rocher, & qui est si étroit, qu'il n'y peut passer qu'un homme de front, tellement que les soldats qui le gardent, n'ont pas beaucoup de peine à defendre cette avenue, & d'en empescher l'accés. Il est aussi pourveu de plusieurs grosses pieces d'artillerie de quinze à dix huit livres de bales, qui tiennent la rade & tout le Quartier voisin en seureté. Tout joignant cette Place, il y a une langue de terre qui forme une presqu'île, sur laquelle on a dessein de bâtir encore une autre Ville, sous le nom de la *Nouvelle Flessingue*.

Le troisiéme Fort, qu'on appelle de *Bellevisse*, ne consiste qu'en une redoute, qui est construite entre deus Pointes, dont l'une est nommée de *Caron*, & l'autre de *Sable*. L'on a edifié depuis peu cette petite Forteresse, à dessein d'empescher les Indiens de faire quelques irruptions dans l'île par ces endroits-là. Car bien-que M. M. Lamplins desirent que leurs sujets entretiennent une bonne intelligence avec ces Barbares, afin de les aprivoiser & de les attirer à la connoissance de Dieu, par toutes les voyes de douceur & de charité Chrestienne, si est-ce qu'ils ne veulent pas qu'ils descendent à terre, sans en avoir demandé & obtenu la licence de Monsieur le Gouverneur.

Pour ce qui est de l'état present de cette Colonie, les derniers memoires qui en sont venus nous aprenent, qu'il y a déjà environ douze cens Habitans, qui s'occupent tous à cultiver le Tabac ou le Gingembre, ou le Coton, ou l'Indigo, ou ces precieus Roseaus dont on fait le Sucre, & qu'ils ont déjà six beaux Moulins pour briser ces Cannes & en exprimer le Suc. Il est aussi constant que les Navires qui en sont retournez depuis peu, ont déchargé à Flessingue dans les magazins de M. M. Lampfins, une quantité bien notable de toutes ces sortes de marchandises, qui étoient du crû & de la fasson de cette Ile: léquelles aussi au raport des experts ont esté jugées autant excellentes & aussi bien conditionées qu'aucunes autres de même espece, qui jusqu'à present sont venuës de l'Amerique.

Il est à croire, que la bonté & la fertilité du terroir de cette Ile, contribüé beaucoup aus loüables qualitez & à toute la perfection de ces marchandises: mais il en faut aussi donner la gloire & la loüange, à la diligence & à la d'exterité des Habitans de cette *Nouvelle Oüalcre*, qui étans d'un naturel vigilant & laborieus au possible, sont aussi fort soigneus de ne rien oublier de tout ce qui est capable de mettre dans l'estime leur aimable Colonie, & de lui aquerir & conserver un bon renom parmi les marchands.

Quant au Gouvernement de cette Ile, la justice & la police y sont administrées avec toute l'équité, la douceur & la moderation que l'on sauroit desirer, par un sage Conseil auquel Monsieur le Gouverneur preside. Ce Senat est composé d'un Bourguemaître de cinq Eschevins & des principaus Officiers de la milice, qui terminent promptement & sans beaucoup de remises suivant les bonnes loix, & les anciennes coütumes des Provinces confederées, tous les diferens qui peuvent survenir entre les Habitans.

Les Eglises de l'une & de l'autre langue que le Seigneur y a recueillies, c'est à dire tant la Flamande que la Valonne, sont aussi conduites par le ministère des Pasteurs des Anciens & des Diacres, de même que celles des Provinces Unies ausquelles elles sont associées, sous la direction d'une même Discipline Ecclesiastique, & l'Inspection de leurs Synodes.

Enfin

Enfin, pour ce qui concerne la Police, l'on ne souffre point de paresseux ni de bouches inutiles dans cette petite Republique, non plus qu'en celle des Abeilles: mais comme l'oysiveté qui est la rouïllure des corps & des esprits, en est bannie par un Arrest irrevocable, aussi le dous & profitable employ de l'agriculture, & tous les loüables exercices qui servent à l'entretien du commerce, y sont receus & pratiquez avec honneur, de même que parmi les plus genereuses Nations, dont l'histoire est parvenue jusques à nous.

ARTICLE II.

De l'ile de la Grenade.

Cette Ile, qui est située sur la hauteur de douze degrez, & seize scrupules au deça de la Ligne, commence proprement le demy cercle des Antilles. On luy donne sét lieües de longueur, sur une largeur inégale, elle s'étend Nord & Sud en forme de Croissant. Les François s'y sont placez il y a environ six ans. Ils eurent à leur arrivée beaucoup à démeller avec le Caraïbes, qui leur en contestèrent quelques mois par la force des armes, la paisible possession. Mais enfin Monsieur du Parquet Gouverneur pour le Roy de l'ile de la Martinique, qui avoit entrepris à ses frais cet établissement, les obligea, à luy laisser la terre libre, par la consideration de leurs propres Interests, fondez principalement sur le grand avantage qu'ils recevroient du voisinage des François, qui les assisteroient en tous leurs besoins.

La Terre, y est tres-propre à produire toute sorte de vivres du pais, des Cannes de Sucre, du Gingembre & d'excellent Tabac. Elle jouyt d'un air bien sain. Elle est pourveüe de plusieurs sources d'eau douce, & de bons mouillages pour les Navires. Il y a aussi une infinité de beaux Arbres, dont les uns portent des fruits delicieux à manger, & les autres sont propres à bâtir des maisons. La pesche est bonne en toute la coste, & les Habitans se peuvent étendre tant pour la pesche, que pour la chasse, en trois ou quatre petis Ilets, qu'on nommé les *Grenadins*, qui sont au Nord-Est de cette terre.

terre. Monsieur le Comte, Capitaine de la Martinique, à esté le premier Gouverneur de cette Ile. Monsieur de la Vaumeniére, luy a succédé en cette charge. Il a sous sa conduite plus de trois cens hommes bien aguerris, qui pour la plupart ont déjà demeuré en d'autres Iles, & qui s'entendent parfaitement à faire cultiver la terre, & à manier les armes, pour repousser au besoin les efforts des sauvages, & de tous ceus qui voudroient troubler le repos dont ils jouyssent, en cette aimable demeure.

Monsieur le Comte de Seryllac, ayant entendu le recit avantageus qu'on faisoit à Paris & ailleurs, de la bonté & beauté de cette Ile, là fait acheter depuis peu de Monsieur du Parquet. Ce qui donne tout sujet d'esperer, que dans peu de tems cette Colonie, qui est tombée en de si bonnes mains, sera considerable pour le nombre de ses Habitans, & pour la quantité des Marchandises qu'elle fournira.

A R T I C L E I I I .

De l'Ile de Bekia.

Cette Terre, est distante de la ligne de douze degrés & vint-cinq scrupules. Elle a dix ou douze lieües de circuit, & elle seroit asses fertile, si elle étoit cultivée. Il y a un fort bon Havre pour les Navires, qui y peuvent estre à l'abry de tous vens: mais à cause qu'elle est dépourveuë d'eau douce, elle est peu fréquentée, si ce n'est de quelques Caraïbes de saint Vincent, qui y vont quelquefois faire la pesche, ou cultiver de petis jardins qu'ils ont ça & là, pour leur divertissement.

A R T I C L E I V .

De l'Ile de Saint Vincent.

Cette Ile, est la plus peuplée de toutes celles que possèdent les Caraïbes: Elle est sur la hauteur de seize degrés au Nord de la Ligne. Ceux qui ont veu l'Ile de Ferro, qui

qui est l'une des Canaries, disent que cellecy est de même figure. Elle peut avoir huit lieues de long & six de large. La terre est relevée de plusieurs hautes montagnes, au pied desquelles se voyent des plaines, qui seroyent fort fertiles si elles étoient cultivées. Les Caraïbes y ont quantité de beaux Villages, où ils vivent délicieusement, & dans un profond repos. Et bien qu'ils soient toujours dans la méfiance des Etrangers, & qu'ils se tiennent sur leur garde quand il en arrive à leur rade, ils ne leur refusent pas neantmoins du pain du pais, qui est la Cassave, de l'eau, des fruits, & d'autres vivres qui croissent en leur terre, s'ils en ont besoin: pourveu qu'en échange, ils leur donnent des couteaus, des serpes, des coignées, ou quelques autres ferremens, dont ils font état.

A cause que cette place, entre toutes celles que les Caraïbes possèdent aus Antilles, est la plus voisine du continent, où habitent les Aroüagues leurs irréconciliables ennemis, ils y assignent ordinairement, le rendez-vous general de leurs troupes, lors qu'ils ont formé le dessein de les ataquier. C'est aussi de cette Ile, que sont sortis les plus vaillans hommes, qui à diverses reprises, ont fait des descentes & des ravages dans les Colonies des François & des Anglois, comme nous le dirons en son lieu.

ARTICLE V.

De l'ile de la Barboude.

L'ile que nos François appellent la *Barboude*, & les Anglois *Barbade*, est située entre le treizième & le quatorzième degré, au Nord de l'Equateur, à l'Orient de Sainte Alouise & de Saint Vincent. Les Anglois, qui y ont mené des l'an mil six cens vint-sét la Colonie qui l'habite encore à present, luy donnent environ vint-cinq lieues de tour. Elle est d'une figure plus longue que large. Il n'y a qu'un seul ruisseau en cette Ile, qui merite de porter le nom de Riviere: Mais la terre y étant presque par tout platte & unie, elle a en plusieurs endroits des Etangs, & des reservoirs d'eau douce,

D

qui

qui suppléent au défaut des fontaines & des rivières. La plupart des maisons, ont aussi des Cisternes, & des puits, qui ne tarissent jamais.

Du commencement qu'on cultiva cette terre, on tenoit qu'elle ne promettoit pas beaucoup: Mais l'expérience a verifié le contraire, & elle s'est trouvée si propre à produire du Tabac, du Gingembre, du Cotton, & particulièrement des Canes de sucre, qu'après l'Ile de Saint Christophe, elle est la plus fréquentée des Marchands, & la plus peuplée de toutes les Antilles. Des l'an mil six cens quarante six, on y connoit environ vingt mille Habitans, sans comprendre les Esclaves negres, que l'on tenoit monter à un nombre beaucoup plus grand.

Il y a plusieurs places en cette Ile, qui portent à bon droit le nom de Villes: parce-qu'on y voit plusieurs belles, longues & larges rues, qui sont bordées d'un grand nombre de beaux edifices, où les principaus Officiers & Habitans de cette celebre Colonie font leur demeure: Mais à considerer toute cette Ile en gros, on la prendroit pour une seule grande Ville, à cause que les maisons ne sont pas fort éloignées les unes des autres: Qu'il y en a aussi beaucoup de bien bâties, à la fasson de celles d'Angleterre: que les boutiques & les magazins y sont fournis de toutes sortes de Marchandises: qu'on y tient des foires & des marchez: Et que toute l'Ile, à limitation des grandes Villes, est divisée en plusieurs Parroisses, qui ont chacune une belle Eglise, où les Pasteurs qui y sont en grand nombre, font le service Divin.

Tous les plus considerables Habitans de cette Ile, y sont fermement établis, & s'y trouvent si bien, qu'il arrive rarement qu'ils la quittent, pour aller en une autre. Ce qui n'est pas étonnant, puisqu'elle leur fournit en abondance tous les meilleurs rafraichissemens qui peuvent estre transportez de l'Europe, & une infinité de douceurs que ce nouveau Monde produit.

Nous aprenons aussi, que cette Colonie s'est tellement accrue, que ne pouvant plus contenir sans enpressement le grand nombre de ses Habitans, elle a esté obligée pour se mettre plus au large, de pousser une nouvelle Peuplade dans le Continent de

de l'Amerique Meridionale, laquelle s'acroist de jour à autre, à la décharge, & au plus grand avantage de cellé-cy, dont elle releve.

Cette Ile est renommée par tout, à cause de la grande abondance d'excellent sucre, qu'on en tire depuis plusieurs années. Il est vray, qu'il n'est pas si blanc que celuy qui vient d'ailleurs, mais il est plus estimé des Raffineurs, par ce qu'il a le grain plus beau, & qu'il foissonne davantage, quand on le purifie.

ARTICLE VI.

De l'Ile de Sainte Lucie.

LEs François appellent communément cette Ile *Sainte Aloufie*, elle est située sur le treizième degré & quarante scrupules au deça de la ligne. Elle n'estoit par cy devant fréquentée que par un petit nombre d'Indiens, qui s'y plaisoient à cause de la pesche qui y est abondante. Mais les François de la Martinique, sont venus depuis peu leur tenir compagnie. Il y a deus hautes montagnes en cette Ile, qui sont extrêmement roides. On les apperçoit de fort loin, & on les nomme ordinairement, les *Pitons de Sainte Aloufie*; Au pied de ces montagnes; il y a de belles & agreables vallées, qui sont couvertes de grands arbres, & arrosées de fontaines. On tient que l'air y est bon, & que la terre y sera fertile, quand elle sera un peu plus découverte, qu'elle n'est à présent.

Monsieur de Rosselan, a éably cette Colonie Françoisé, sous les ordres de Monsieur du Parquet, qui l'avoit choisy pour y estre son Lieutenant: & étant decédé en l'exercice de cette charge de laquelle il s'aquittoit dignement, Monsieur le Breton Parisien a esté mis en sa place.

ARTICLE VII.

De l'île de la Martinique.

LEs Indiens, appelloient cette île *Madanina*; mais les Espagnols luy ont donné le nom qu'elle porte à présent. Elle est sur la hauteur de quatorze degrez & trente scrupules au deçà de la ligne. C'est une belle & grande terre, qui a environ seize lieuës en longueur, sur une largeur inegale, & quarante cinq de circuit. C'est aujourduy l'une des plus celebres, & des plus peuplées des îles Antilles.

Les François, & les Indiens occupent cette terre, & y ont vécu long tems ensemble en fort bonne intelligence. Monsieur du Parquet, neveu de feu Monsieur Desnambuc, qui donna le commencement aux Colonies Françoises qui sont répandues en ces Antilles, comme nous le dirons cy après, en est Gouverneur pour le Roy, & depuis quelques années il en a aquis la Seigneurie.

C'est la plus rompuë des Antilles, c'est à dire la plus remplie de montagnes, qui sont fort hautes, & entre-coupées de rochers inaccessibles. Ce qu'il y a de bonne terre, est composé en partie de Mornes, qui sont des eminences presque rondes, ainsi nommées au país: de côtaus qui sont parfaitement beaux, (on les appelle *Côtieres* au langage des îles:) Et de quelques plaines ou valons, qui sont extrêmement agreables.

Les montagnes, sont tout à fait inhabitables, & servent de repaire au bestes sauvages, aux serpens, & aux couleuvres, qui y sont en fort grand nombre. Ces montagnes sont couvertes de beaux bois, d'ont les arbres, surpassent de beaucoup & en grosseur, & en hauteur les nôtres de France, & produisent des fruits, & des graines, d'ont les sangliers & les oisèaus se repaissent.

Pour ce qui est des Mornes & des côtaus, la plupart sont habitables, & d'un bon terroir, mais fort penible à cultiver: Car on en voit qui sont si hauts & si droits, qu'à peine y peut on travailler sans danger, ou du moins, sans estre obligé à se
tenir

tenir d'une main à quelque souche de Tabac, ou à quelque branche d'arbre, afin de travailler de l'autre.

Le Tabac qui croist dans ces lieux élevez, est toujours meilleur, & plus estimé, que celuy qui croist es vallées, & en des fonds, qui ne sont pas de si prés favorisez de l'aimable presence du Soleil. Car le Tabac qui se cueille en ces endroits, est toujours plein de taches jaunâtres, comme s'il étoit brûlé, & n'est ni de bon goût, ni de bonne garde. Ces lieux étoufés sont aussi fort mal-sains, ceus qui y travaillent, deviennent de mauvaïse couleur, & les nouveaus venus, qui ne sont pas acoutumez à cet air, y gagnent plutôt qu'ailleurs le mal d'estomac, qui est si commun en ces Iles.

Comme il y a deus sortes de Nations differentes en cette terre, aussi est elle partagée entre l'une & l'autre, c'est à dire entre les Indiens habitans naturels du país, & les François, qui jetterent les fondemens de cette Colonie au moys de Juillet de l'an mil six cens trente cinq, sous la sage conduite de Monsieur Desnambuc, qui les fit passer de l'île de Saint Christophe, les mit en la paisible possession de cette terre, & apres les avoir munis de tout ce qui étoit necessaire pour leur subsistence, & pour leur seureté, leur laissa Monsieur du Pont, pour commander en qualité de son Lieutenant.

La partie de l'île, qui est habitée par les Indiens, est toute comprise en un quartier, qui se nomme la *Cabes-terre*, sans autre distinction.

Pour ce qui est du país occupé par les François, & que l'on nomme *Basse-terre*; il est divisé en cinq quartiers, qui sont la Case du Pilote, la Case Capot, le Carbet, le Fort Saint Pierre, & le Prescheur. En chacun de ces quartiers il y a une Eglise, ou du moins une Chapelle, un Corps de garde, & une place d'Armes, autour de laquelle on a bâti plusieurs beaux & grands Magazins, pour serrer les Marchandises qui viennent de dehors, & celles qui se font dans l'île.

Le quartier de la Case du Pilote, est ainsi appelé, à cause d'un Capitaine sauvage, qui y demouroit autrefois, & qui tenoit à gloire de porter ce nom de Pilote, que nos François luy avoient donné. Il étoit grand amy de Monsieur du Parquet, & c'étoit luy qui l'avertissoit continuellement, de tous

les desseins, que ceus de sa Nation formoient alors contre nous.

Au quartier de la Case Capot, il y a une Fort belle Savanne, (on appelle ainsi aus Iles les prairies & les lieux de pâturage) laquelle est bornée d'un costé d'une riviere, nommée la Riviere Capot, & de l'autre, de plusieurs belles habitations.

Le quartier du Carbet, a retenu ce nom, des Caraïbes, qui avoient autrefois en cette place l'un de leurs plus grands Villages, & une belle Caze qu'ils appelloient *Le Carbet*, nom, qui est encore à present commun à tous les lieux, où ils font leurs assemblées. Monsieur le Gouverneur, a honoré un fort long tems c'et agreable quartier de sa demeure, laquelle il faisoit en une maison qui est bâtie de briques, guéres loin de la rade, pres de la place d'armes, en un beau vallon, qui est arrosé d'une asses grosse riviere, qui tombe des montagnes. Les Indiens qui n'avoient point encore veü de bâtiment de pareille figure, ni de maniere si solide, le consideroient au commencement, avec un profond étonnement, & apres avoir essayé avec la force de leurs épaules, s'ils le pourroient ébranler, ils étoient contrains d'avoüer, que si toutes les maisons étoient bâties de la sorte, cette tempeste qu'on nomme *Ouvragan*, neles pourroit endommager.

Cette maison, est entourée de plusieurs beaux jardins, qui sont bordez d'arbres fruitiers, & embellys de toutes les raretez, & curiositez du pais. Monsieur le Gouverneur a quitté cette demeure depuis environ deus ans, à cause qu'il ne se portoit pas bien en ce quartier où elle est située, & en a fait present aus Jesuites, comme aussi de plusieurs belles habitations qui en dépendent, & d'un grand nombre d'Esclaves négres, qui les cultivent.

Le Fort Saint Pierre, est le quartier où demeure presentement Monsieur le Gouverneur. Il y a une Fort bonne batterie de plusieurs grosses pieces de Canon, partie de fonte verte, & partie de fer. Ce Fort commande sur toute la rade. A un jet de pierre du logement de Monsieur le Gouverneur, est la belle Maison des Jesuites, située sur le bord d'une agreable Riviere, que l'on appelle pour cette raison, *la Riviere des Jesuites*. Ce rare edifice, qui pourroit en un besoin servir de

de Citadelle, est bâti solidement de pierres de taille & de briques, d'une structure qui contente l'œil. Les avenues en sont fort belles; & aus environs on voit de beaux jardins, & & des vergers remplis de tout ce que les Iles produisent de plus délicieux, & de plusieurs plantes, herbages, fleurs & fruits qu'on y a apportez de France. Il y a même un plan de Vignes, qui porte de bons raisins, en assez grande abondance, pour en faire du vin.

Le quartier du Prescheur, contient un plat pais fort considerable pour son étenduë; & plusieurs hautes montagnes, à la pente déquelles on voit un grand nombre de belles habitations, qui sont de bon rapport.

Entre la Cabes-terre & la Basse-terre, il y a un cul-de-sac, où il se trouye beaucoup de bois propre à monter le Tabac. On y va prendre aussi des roseaus, qui servent à palissader les Cases, & du Mahot franc, dont l'écorce sert à plusieurs usages de la ménagerie.

La plupart des maisons de cette Ile, sont de charpente, fort commodes, & d'une montre agreable. Les plus considerables sont bâties sur ces eminences, que les Habitans appellent Mornes. Cette situation avantageuse, contribuë beaucoup à la santé de ceus qui y demeurent, car ils y respirent un air plus épuré que celui des vallées; Et elle releve merveilleusement la beauté de tous ces agreables edifices, leur fournissant une perspective fort divertissante.

La meilleure rade de cette ile, est entre le Carbet, & le Fort Saint Pierre. Elle est beaucoup plus assurée que celle des Iles voisines, étant à-demy entourée de montagnes assez hautes, pour la mettre à couvert des vens, & y tenir les vaisseaus en seureté.

Entre la Case du Pilote, & ce sein qu'on nomme ordinairement *le Cul-de-sac des Salines*, il y a un rocher une demye lieuë avant en mer, que l'on appelle le *Diamant*, à cause de sa figure, qui sert de retraite à une infinité d'Oiseaus, & entre autres aus Ramiers, qui y font leurs nids. L'accès en est difficile: mais on ne laisse pas de le visiter, quelquesfois en passant, pendant le tems que les petits des Ramiers, sont bons à manger.

Le Crénage, est situé du même costé que ce Diamant; c'est un lieu en forme de Cul-de-sac, ou de sein, où l'on mene les Navires pour les r'affraichir, & pour les reparer en les tournant sur le costé, jusques à ce que la quille apparaisse à découvert. La mer y est toujours calme: mais celieu n'est pas en bon air, & les matelots y sont ordinairement pris de fievres, qui pourtant ne sont pas fort dangereuses, puis qu'elles quittent le plus souvent en changeant de lieu.

Outre les Torrèns, qui au tems des pluyes coulent avec impetuositè parmy toutes les ravines de cette Ile, on y conte jusqu'à neuf ou dix rivieres considerables, qui ne tarissent jamais. Elles prennent leurs sources à la pente, ou au pied des plus hautes montagnes, d'où elles roulent leurs eaus entre les vallons; & après avoir arrosé la terre, elles se déchargent en la mer. Leur voisinage est souvent incommode & dangereux; à cause que lors qu'elles se débordent, elles deracinent les arbres, s'appent les rochers, & desolent les champs & les jardins, entraînant bien souvent dans les precipices, les maisons qui sont en la plaine, & tout ce qui s'oppose à cette extraordinaire rapidité de leur cours. C'est aussi ce qui a convié la plupart des Habitans de cette Colonie, de choisir leurs demeures au sommet de ces petites montagnes, ou à la pente de ces eminences, d'ont leur Ile est richement couronnée: car elles les parent contre ces inondations.

Mais ce qui est de plus considerable en cette terre, est la multitude des Habitans qui la possèdent, & la cultivent, qu'on dit estre à present de neuf ou dix mille personnes, sans y comprendre les Indiens, & les Esclaves négres, qui sont presque en aussi grand nombre. La douceur du Gouvernement, & la situation avantageuse de cette Ile, contribuent beaucoup à l'entretien, & à l'accroissement de cette grande affluance de Peuple. Car presque tous les Pilotès des Navires François & Hollandois qui voyagent en l'Amerique, ajustent le cours de leur navigation en telle sorte, qu'ils la puissent reconnoitre, & aborder avant toutes les autres, qui ne sont pas si bien sur leur route: & si-tost qu'ils ont jetté l'ancre à la rade de cette terre, pour y prendre les rafraichissemens qui leur sont necessaires, ils y font descendre leurs passagers, s'ils

ne

ne sont expressement obligez de les conduire encore plus loin. Il est même arrivé souvent, que des familles entieres, qui étoient sorties de France, en intention de passer en d'autres Iles, qui sont au delà de celle-cy, & qui ne luy cedent en rien, ni en bonté d'air, ni en fertilité de terroir, étans fatiguées & ennuyées de la mer, s'y sont arrêtées, pour ne point s'exposer de nouveau, à tant de dangers, de dégouts, & d'autres incommoditez, qui accompagnent inseparablement, ces longs & penibles voyages.

Parmy cette grande multitude de peuple, qui compose cette Colonie, il y a plusieurs personnes de merite, & de condition qui apres avoir signalé leur valeur, dans les armées de France, ont choisy cette aimable retraite, pour estre le lieu de leur repos, apres leurs honorables fatigues. Monsieur de Gourfolas, Lieutenant General de Monsieur le Gouverneur, s'y est rendu recommandable entre tous; sa sage conduite, son affabilité, & son humeur obligeante, luy ont aquis les affections de tous les Habitans de l'Isle, & les respects de tous les étrangers qui y abordent. Monsieur le Comte, & Monsieur de L'Oubiere, y sont considerez entre les principaus Officiers. Monsieur du Coudré, y a exercé un fort longtems la charge de Juge Civil & Criminel, avec beaucoup d'approbation.

Au commencement de la description de cette Ile, nous avons dit à dessein, que les François & les Indiens, y ont vécu long tems ensemble en bonne intelligence: Car nous apprenons des memoires, qui nous ont esté envoyez depuis peu, touchant l'Etat de cette Ile, qu'il y-a environ quatre ans, que les Caraïbes sont en guerre ouverte avec les nôtres; que depuis ce tems-là, ces Barbares ont fait plusieurs ravages en nos quartiers; & que ni les hautes montagnes, ni la profondeur des precipices, ni l'horreur des vastes & affreuses solitudes, qu'on avoit tenuës jusques alors pour un mur impénétrable, qui separoit les terres des deus Nations, ne les ont pû empêcher de venir fondre sur nos gens, & de porter jusques au milieu de quelques-unes de leurs habitations, le feu, le massacre, la desolation, & tout ce que l'esprit de vengeance leur à pû dicter de plus cruel, pour contenter leur rage, & pour assouvir la brutalité de leur passion.

On parle diversement des sujets de cette rupture. Les uns l'attribuent au déplaisir que quelques Caraïbes ont conçu, de ce que Monsieur du Parquet, a établi contre leur gré, des Colonies Françoises aus Iles de la Grenade, & de Sainte Aloufie, ou de ce qu'on ne leur a pas accompli la promesse qui leur avoit esté faite, en s'emparant de ces places, de leur donner en compensation, des marchandises, qui leur seroyent les plus agreables, jusqu'à la concurrence, de la valeur de deus mille francs, ou environ. Les autres disent, qu'ils ont esté incitez à prendre les armes, pour venger la mort de quelques uns de leur Nation, Habitans de l'Isle de Saint Vincent, qu'ils tiennent estre periz, apres avoir beû de l'eau de vie empoisonnée, qui leur avoit esté apportée de la Martinique.

Incontinent que cette guerre fut declarée, & que les Caraïbes eurent fait par surprise, selon leur coûtume, quelques dégats en l'un de nos quartiers: ceus qui sont envieux de la gloire de nos Colonies, & de leur progres & affermissément dans ce nouveau Monde, faisoient courir le bruit, que nos gens ne pourroyent jamais domter ces Barbares; que ceus de cette même Nation qui habitent à la Dominique, & à Saint Vincent, avoient ébranlé tous leurs alliez du Continent, pour nous faire la guerre à forces unies; que pour faciliter ce dessein, & grossir leur party, ils avoient même traité de paix avec les Arovaguës leurs anciens ennemis; & qu'ils avoyent engagé si avant tous ces Sauvages en leur querelle, qu'ils étoient resolus de se jetter d'un commun effort sur nous, & de nous accabler de leur multitude.

L'On ne fait pas au vray, si cette ligue generale dont on nous menaçoit à esté progettée: mais il est constant qu'elle n'a point paru, & qu'apres les premieres courses, que les Caraïbes de la Martinique firent sur nos terres avec quelque avantage, ils ont depuis si mal reussy dans leurs entreprises, & ils ont esté si souvent pour suivis & repouffez des nôtres, avec perte de leurs principaus Chefs, qu'ils ont esté contrains depuis deus ans ou environ d'abandonner leurs Villages, & leurs Jardins à leur discretion, & de se r'enfermer dans l'épaisseur des bois, & parmy des montagnes & des rochers qui sont presq̃ue inaccessibles. De sorte que ceus qui connoissent la
valeur,

valeur, l'expérience, & le bon ordre de nos François qui habitent cette Ile, sont entierement persuadez, que si ces Barbares, ont encore l'assurance de sortir de leurs tanières, pour experimenter le sort des armes, & pour secoüer cette profonde consternation en laquelle ils vivent, ils seront contrains par necessité, ou de leur quitter l'entiere possession de cette terre, ou d'accepter toutes les conditions sous lesquelles ils voudront traiter de paix avec eus, & renouveler l'ancienne alliance, qu'ils ont trop legerement rompuë.

Dépuis la premiere edition de cette Histoire, nous avons esté pleinement informez de l'état auquel est à present cette florissante Colonie, & de l'heureux succès des guerres quelle a eus avec les Caraïbes: Mais à cause que cet Article est déjà assez diffus, & que cette matiere appartient proprement à l'Histoire Morale, nous la remettrons avec toutes ses circonstances, au Chapitre vintième de nôtre second Livre, auquel nous traitons des guerres des Caraïbes.

CHAPITRE TROISIÈME.

Des Iles Antilles qui s'étendent vers le Nord.

Toutes les Iles dont nous ferons la description en ce Chapitre, étans situées plus au Nord que les precedentes, jouissent par conséquent d'une temperature un peu plus douce. Elles sont aussi plus frequentées que celles de Tabago, de la Grenade, & de Sainte Aloufie; à cause que les Navires qui se sont rafraichis à la Martinique, & qui descendent à Saint Christofle, les peuvent visiter les unes apres les autres, sans se detourner de leur route.

A R T I C L E I.

De l'Ile de la Dominique.

Cette Ile, est sur la hauteur de quinze degrez & trente scrupules. On l'estime avoir en longueur environ treze lieues, & en la plus grande largeur un peu moins. Elle a en

son centre plusieurs hautes montagnes, qui entourent un fonds inaccessible, où l'on voit du haut de certains rochers, une infinie de Reptiles, d'une grosseur & d'une longueur effroyable.

Les Caraïbes, qui habitent cette Ile en grand nombre, ont fort long-tems entretenu, ceus qui les alloient visiter, du conte qu'ils faisoient, d'un gros & monstrueux serpent, qui avoit son repaire en ce fonds. Ils disoient qu'il portoit sur sa teste une pierre éclatante comme une Escarboucle, d'un prix incéstimable. Qu'il voiloit pour l'ordinaire ce riche ornement, d'une petite peau mouvante, comme la paupiere qui couvre l'œil : mais que quand il alloit boire, ou qu'il se joüoit au milieu de ce profond abyfme, il le monroit à decouvert, & que pour lors les rochers, & tout ce qui étoit à l'entour, recevoit un merveilleux éclat du feu, qui sortoit de cette precieuse couronne.

Le Cacique de cette Ile, étoit autrefois des plus confiderez entre les autres de la même Nation. Et quand toutes leurs troupes marchoit en bataille, contre les Aroüagues leurs ennemis du Continent, celui-cy avoit la conduite de l'avantgarde, & étoit signalé par quelque marque particuliere, qu'il avoit sur son corps. Et encore à present, il tient un rang de Prince parmy ces Barbares, qui ont même tant de respect & de veneration pour luy, qu'ils le portent souvent sur leurs épaules, dans une forme de brancart, lors qu'il veut honorer de sa presence leurs festins, & leurs autres assemblées solennelles.

Quand il passe de Navires François près de cette Ile, on voit aussitôt plusieurs canots, en chacun déquels il y a trois ou quatre Indiens au plus, qui viennent convier les Capitaines de ces Vaisseaux, d'aller mouïller aus bonnes rades qu'ils montrent: Ou du moins, ils presentent des fruits de leur terre, qu'ils ont apportez, & apres avoir fait present de quelques uns des plus beaux aus Capitaines, & aus autres Officiers, ils offrent ce qui leur reste, en échange de quelques hameçons, de quelques grains de cristal, ou d'autres menues bagatelles qui leur sont agreables.

Ceux qui ont une connoissance particuliere de cette belle Ile, nous assurent, qu'elle est l'une des meilleures, & des plus dignes d'estre cultivées de toutes les Antilles, à cause des excellentes vallées, & des plaines de grande étenduë, qui sont au pied des agreables montagnes, qui luy font une superbe couronne, & parce qu'elle est rafraichie plus qu'aucune autre, de plusieurs grandes sources, qui y forment des ruisseaux & des rivieres, qui sont merveilleusement commodes. On tient aussi, qu'il y a des personnes de qualité, qui ont dessein d'obliger bien tôt les Caraïbes, à recevoir des compagnons du doux repos & de la tranquillité qu'ils y respirent.

ARTICLE II.

De l'ile de Marigalante.

ON la met ordinairement sur la hauteur de quinze degrés & quarante scrupules. C'est une terre assez platte & remplie de bois, qui témoignent qu'elle ne seroit pas inféconde, si elle étoit cultivée. Elle a toujours été fréquentée des Indiens, tant pour la pesche, que pour l'entretien de quelques petis jardinages qu'ils y ont.

Les derniers avis, qui nous sont venus des Antilles, portent, que Monsieur D'Hoüel, Gouverneur de la Gardeloupe, a nouvellement fait peupler cette Ile, & qu'il y a fait bâtir un Fort, pour reprimer quelques Indiens, qui vouloient s'opposer à ce dessein, & qui y avoient tué vingt hommes, qu'il y avoit envoyez par avance, pour découvrir peu à peu la terre: & qu'à cause de cet accident, il y en a fait passer environs trois cens, qui se retiroient la nuit en un grand vaisseau qu'ils avoient à la rade, jusques à ce que la fortification fut en defense. Les Caraïbes de la Dominique, pour entretenir l'amitié qu'ils ont avec les Habitans de la Gardeloupe, qui sont leurs plus proches voisins, disent qu'ils sont innocens de ce massacre, & en ont fait excuse à Monsieur d'Hoüel, l'imputant à ceus de leur Nation, qui habitent aus autres Iles.

ARTICLE III.

Des Iles des Saintes, & des Oiseaux.

ENTRE la Dominique, & la Gardeloupe, il y a trois ou quatre petites Iles, fort proches les unes des autres, qu'on nomme ordinairement *les Saintes*. Elles sont sur la même hauteur que *Marigalante*, au couchant de laquelle elles sont situées, & jusques à present, elles sont desertes & inhabitées.

L'Ile *aus Oiseaux*, est encore plus occidentale que les *Saintes*. On la range sur la hauteur de quinze degrez, & quarante cinq scrupules. Elle est ainsi nommée à cause de la multitude d'Oiseaux, qui y font leurs nids jusques sur le sable, & au bord de la mer. Ils sont pour la plûpart fort faciles à prendre à la main, par ce que ne voyant pas souvent des hommes, ils n'en ont nulle crainte. Cette terre est fort basse, & à peine la peut-on appercevoir, que l'on n'en soit bien près.

ARTICLE IV.

De l'Ile de la Desiderade.

ELLE est ainsi nommée, par ce que *Christofle Colomb*, la découvrit la premiere de toutes les Antilles, en son second voyage de l'Amerique. Et comme la premiere terre de ce Nouveau Monde, fut appellée par luy, *San Salvador*, au lieu qu'elle se nommoit auparavant *Guanahani*, qui est une des Lucayes, sur la hauteur de vint-cinq degrez & quelques scrupules; ainsi, il nomma celle-cy *la Desirée*, à cause de l'accomplissement de son souhait. Elle est éloignée de dix lieues de la Gardeloupe, en tirant vers le Nord-Est: & de la ligne, de seize degrez, & dix scrupules. Il y a assez de bonne terre en cette Ile, pour y dresser plusieurs belles habitations: c'est pourquoy on espere, qu'elle ne fera pas long-tems, sans estre peuplée.

ARTICLE V.

De l'Isle de la Gardeloupe.

Cette Ile, est la plus grande, & l'une des plus belles, de toutes celles que les François possèdent aus Antilles. Elle étoit cy devant appelée par les Indiens *Carucueira*: mais les Espagnols luy ont donné le nom qu'elle porte à present. Les uns la mettent précisément au seizième degré, & les autres y ajoutent seize scrupules. Elle a environ soixante lieues de circonference, sur neuf ou dix de largeur aus endroits ou la terre s'étend d'avantage. Elle est divisée en deus parties par un petit bras de mer, qui separe la Grand' terre, d'avec celle qu'on nomme proprement la Gardeloupe. La partie plus Orientale de celle-cy, est appelée, *Cabes-Terre*, & celle qui est au Couchant, *Basse-Terre*.

Ce qu'on nomme la Grand' Terre, a deus Salines, où l'eau de la mer se forme en sel, comme en plusieurs autres Iles, par la seule force du Soleil, sans aucun autre artifice.

La partie qui est habitée, est relevée en plusieurs endroits, & particulièrement en son centre, de plusieurs hautes montagnes, dont les unes sont herissées de rochers pelés & affreux, qui se lèvent du sein de plusieurs effroyables precipices, qui les entourent; & les autres, sont couvertes de beaux arbres, qui leur composent en tout tems une guirlande agreable. Il y a au pied de ces montagnes, plusieurs plaines de grande étendue, qui sont rafraichies par un grand nombre de belles rivieres, qui convioient autrefois les flottes qui venoient d'Espagne, d'y venir puiser les eaus, qui leur étoient nécessaires, pour continuer leurs voyages. Quelques unes de ces rivieres, en se débordant, roulent des bâtons ensoufrez, qui ont passé par les mines de soulfre, qui sont dans une montagne des plus renommées de l'Isle, qui vomit continuellement de la fumée, & à laquelle on a donné pour ce sujet, le nom de *Soulfriere*. Il y a aussi des fontaines d'eau bouillante, que l'experience a fait trouver fort propres à guerir l'hydro-pisie, & toutes les maladies qui proviennent de cause froide.

Il y a deus grands feins de mer, entre ces deus terres, d'où les Habitans de l'Isle qui se plaisent à la pesche, peuvent tirer en toute saison des Tortuës, & plusieurs autres excellens poissons.

Cette terre commença d'estre habitée par les François, en l'an mil six cens trente cinq. Messieurs du Plessis, & de L'Olive, y eurent les premiers commandemens avec égale autorité. Mais le premier étant mort le septième mois apres son arrivée, & Monsieur de l'Olive étant devenu inhabile au gouvernement, par la perte qu'il fit de la veuë, les Seigneurs de la Compagnie des Isles de l'Amerique, prirent à cœur de soutenir cette Colonie naissante, qui étoit extrêmement desolée, & de la pourvoir d'un chef doué de courage, d'expérience, & de toutes les qualitez, qui sont requises en un homme de commandement. A cet effet ils jetterent les yeus sur Monsieur Aubert l'un des Capitaines de l'Isle de S. Christophe, qui étoit pour lors à Paris. Le tems à amplement verifié, que ces Messieurs ne pouvoient pas faire un meilleur choix: Car cette Colonie doit sa conservation, & tout le bon état auquel elle a été depuis, à la prudence, & à la sage conduite de cedigne Gouverneur, qui signala son entrée en cette charge, par la paix qu'il fit avec les Caraïbes, & par plusieurs bons ordres qu'il établit, pour le soulagement des Habitans, & pour rendre l'Isle plus recommandable: comme nous le deduirons au Chapitre troisième, du second Livre de cette Histoire.

Monsieur d'Hoüel est aujourduy Seigneur & Gouverneur de cette Isle: & depuis qu'il y a été établi, elle a pris encore une toute autre face, qu'elle n'avoit auparavant, car elle s'est accruë en nombre d'Habitans, qui y ont bâty plusieurs belles maisons, & y ont attiré un si grand commerce, qu'elle est present l'une des plus considerables, & des plus florissantes des Antilles.

O y voit de belles plaines, sur lesquelles on fait passer la charruë pour l'abourer la terre; ce qui ne se pratique point aus autres Isles: Apres quoy le Ris, le Mays, le Manioc dont on fait la Cassave, les Patates, & même le Gingembre, & les Cannes de sucre, viennent le mieux du monde.

Les

Les Jacobins Reformez, possèdent une partie de la meilleure terre de cette Ile, sur laquelle ils ont fait plusieurs belles Habitations, qui sont d'un bon rapport. Elles doivent le bon état auquel elles sont, aus soins incomparables du *P. Raymond Breton*, qui les a conservées à son Ordre, parmy plusieurs difficultez.

La partie de l'Ile qu'on nomme la basse terre, est enrichie d'une petite Ville, qui s'acroist tous les jours. Elle a déjà plusieurs ruës, qui sont bordées d'un grand nombre de beaux edifices de charpente, qui sont pour la plûpart à deus étages, & d'une structure commode, & agreable à la veuë. Elle est aussi embellie de l'Eglise Parroissiale, des Maisons des Jesuites, & des Carmes, que Monsieur le Gouverneur y a appelez depuis peu; & de plusieurs amples Magazins, qui sont nécessaires pour la subsistence de cette aimable Colonie.

Monsieur le Gouverneur, fait sa demeure en un Chateau, qui n'est pas fort éloigné de la Ville. Il est bâti bien solidément, à quatre faces. Les coins sont munis de perons, & de redoutes de maçonnerie d'une telle épaisseur, qu'elle peut soutenir la pesanteur de plusieurs pieces de Canon de fonte verte, qui y sont posées en batterie. Un peu au delà de ce Chateau, il y a une fort haute montagne, qui le pourroit incommoder: mais Monsieur le Gouverneur, qui n'oublie rien de tout ce qui peut contribuer à l'ornement & à la securité de son Ile, y a fait monter du Canon; & afin qu'un ennemy ne se puisse emparer de cette place; il y a fait une espèce de Citadelle, qui est en tout tems pourveuë de vivres, & de munitions de guerre. Il y a aussi fait bâtir des logemens, qui sont capables de tenir à couvert les Soldats qui la gardent, & de servir au besoin de retraite assurée aus Habitans. La Cabes-Terre, a aussi un Fort, qui est bien considerable. Il est bâti en un lieu qu'on nommoit autrefois la Case au borgne. Il contient tout ce quartier-là en assurance. On l'appelle *le Fort de Sainte Marie*. Messieurs les Neveux de Monsieur d'Houel, ayans contribué de leurs biens à l'afermissement de la Colonie de cette Ile; en sont aussi Seigneurs en partie, & leur Jurisdiction s'étend, sur ce quartier de la Cabes-terre, qui leur est échû en partage.

Plusieurs personnes de condition, se sont retirées en cette Ile, & y ont fait dresser un grand nombre de Moulins à sucre. Monsieur de Boifferet, y est Lieutenant General de Monsieur le Gouverneur. Monsieur Hynselin, Monsieur du Blanc, Monsieur de Mé, Monsieur des Prez, & Monsieur Postel, y sont estimez entre les principaus Officiers, & les plus honorables Habitans. Monsieur d'Aucourt, personnage d'un rare savoir, & d'une conversation fort douce, y exerce la charge de Lieutenant Civil & Criminel, avec beaucoup de louange.

ARTICLE VI.

De l'Ile D' Antigoa.

Cette Ile, est sur la hauteur de seize degrés & quarante-
scrupules, entre la Barbade & la Desirée, sa longueur est de six ou sept lieuës, sur une largeur inegale. Elle est de difficile accès aus navires, à cause des rochers qui l'entourent. L'on tenoit cy-devant, qu'elle étoit inhabitable, par ce qu'on croyoit qu'il n'y avoit point d'eau douce: mais les Anglois, qui s'y sont placez, y en ont trouvé, & y ont encore creusé des puits, & des cisternes, qui suppléeroient à ce défaut. Cette Ile est abondante en poissons, en gibier, & en toute sorte de bétail domestique. Elle est habitée par sét ou huit cens hommes, & il y a comme en toutes les autres, qui sont entre les mains de cette Nation, de bons & de savans Pasteurs, qui ont un grand soin des troupeaus, qui leur sont commis.

ARTICLE VII.

De l'Ile de Mont-ferrat.

Les Espagnols, ont donné à cette Ile le nom qu'elle porte, à cause de quelque ressemblance qu'il y a, entre une montagne qui y est, & celle de Mont-ferrat, qui est près de Barce-

Barcelonne, & ce nom luy est demeuré jusques à present. Elle est sur la hauteur de dix-sét degrez de latitude septentrionale. Elle a trois lieuës de long, & présque autant de large, de sorte qu'elle paroît d'une figure ronde. La terre y est tres-fertile. Les Anglois la possèdent & y sont fort bien logez. On tient qu'il y a environ six cens hommes,

Ce qui est de plus considerable en cette Ile, est une belle Eglise, d'une agreable structure, que Monsieur le Gouverneur & les Habitans y ont fait bâtir : la chaire, les bancs, & tout l'ornement du dedans, sont de menuiserie, de bois du país, qui est precieus, & de bonne odeur.

ARTICLE VIII.

Des Iles de la Barbade & de Redonde.

L'Ile, que les François nomment *Barbade*, & les Anglois *Barboude*, est sur la hauteur de dix-sét degrez & trente scrupules. C'est une terre basse, longue d'environ cinq lieuës, située au Nord-Est de Mont-serrat. Les Anglois, y ont une Colonie de trois à quatre cens hommes, & y trouvent de quoy subsister commodément. Elle à cecy de fâcheus & de commun avec les Iles d'Antigoa, & de Mon-serrat, que les Caraïbes de la Dominique & d'ailleurs, y font souvent de grands ravages. L'inimitie que ces Barbares ont conceuë contre la Nation Angloise est si grande, qu'ils ne s'écoule présque aucune année, qu'ils ne fassent une ou deus descentes à la faveur de la nuit, en quelcune des Iles qu'elle possède : & pour lors, s'ils ne sont promptément découverts & vivement repoussez, ils massacrent tous les hommes qu'ils rencontrent, ils pilent les maisons & les brûlent, & s'ils peuvent se saisir de quelques femmes ou de leurs enfans, ils les font prisonniers de guerre, & les enlevent en leurs terres, avec tout le butin qui leur agréé.

L'Ile qu'on appelle *Redonde* ou *Rotonde*, à cause de sa figure, est sur la hauteur de dix-sét degrez & dix scrupules. Elle est petite, & ne paroît de loin que comme une grosse tour : & selon une certaine face, on diroit que ce seroit un grand

44 HISTOIRE NATURELLE, Chap. 3
Navire, qui est sous la voile. On la peut facilement aborder de toutes parts, à cause que la mer qui l'entoure est profonde, & sans rochers ou écueils, qui puissent mettre en danger les Navires.

ARTICLE IX.

De l'île de Nieves.

C'Est une petite terre, qui est située sur la hauteur du dix-septième degré & dixneuf scrupules vers le Nord; Elle n'a qu'environ six lieuës de tour, & dans son milieu, une seule montagne qui est fort haute, & couverte de grands bois jusques au sommet. Les habitations sont tout à l'entour de la montagne, à commencer depuis le bord de la mer, jusques à ce qu'on arrive au plus haut, où l'on peut commodément monter. On fait aisément & par eau & par terre, tout le circuit de cette Ile. Il y a plusieurs sources d'eau douce, dont quelques-unes sont assez fortes, pour porter leurs eaux jusques à la mer. Il y a même une fontaine, dont les eaux sont chaudes & minerales. On a fait des bains tout proche de la source, qui sont fréquentez avec heureux succès, pour la guérison des mêmes maladies, qui demandent l'usage des eaux de Bourbon.

Les Anglois qui s'y sont établis en l'an mil six cens vint-huit, habitent cette Ile au nombre d'environ trois milles hommes, qui y subsistent honorablement par le trafic qu'ils y font de Sucre, de Gingembre, & de Tabac.

Cette Ile, est des mieux policées de toutes les Antilles. La Justice s'y administre avec grande sagesse, par un Conseil, qui est composé des plus notables, & de plus anciens Habitans de la Colonie. Les juremens, les larcins, l'ivrognerie, la pail-lardise, & toutes sortes de dissolutions & de desordres, y sont punis severément. L'an mil six cens quarante neuf, Monsieur Lake y commandoit. Depuis Dieu l'a appelé à soy. Il étoit homme craignant Dieu, & savant; qui gouvernoit avec grande prudence, & grande douceur.

Il y a trois Eglises, qui sont simplement bâties; mais en recompense elles sont commodément disposées pour y faire le Divin service. Pour la seureté des vaisseaux qui sont à la rade, & pour empêcher la descente que pourroit faire un Ennemy, on y a bâti un Fort, où il y a plusieurs grosses pieces de Canon, qui commandent sur la mer. Il tient aussi en assurance les Magazins publics, dans lesquels on décharge toutes les Marchandises qui viennent de dehors, & qui sont necessaires pour la subsistence des Habitans. Et c'est delà, qu'elles sont puis apres distribuées à tous les particuliers qui en ont besoin, pourveu que ceus qui ont cette commission, les jugent capables de les payer au jour nommé, & au prix, que Monsieur le Gouverneur & Messieurs du Conseil y ont mis, selon leur prudence, & equité.

Ce qui rend encore cette Ile recommandable, est qu'elle n'est separée que par un petit bras de mer, de celle de *Saint Christofle*, la plus belle & la plus renommée de toutes les Antilles, dont elle est la Capitale. Décrivant donc assez brièvement la plupart des autres Iles, il est juste de nous étendre un peu davantage sur cellecy. Et c'est pourquoy nous en ferons un Chapitre à part, comme le sujet le merite bien.

CHAPITRE QUATRIÈME.

De l'Ile de Saint Christofle en particulier.

L' Ile de *Saint Christofle*, fut ainsi appellée par *Christofle Colomb*, qui la voyant si agreable, voulut qu'elle portast son nom. A quoy il fut aussi convié par la figure d'une des montagnes qui sont en cette Ile, laquelle porte sur sa croupe, comme sur l'une de ses épaules une autre plus petite montaigne; de même que l'on peint *Saint Christofle*; comme un Geant, qui porte nôtre Seigneur sur les siennes, en forme d'un petit enfant. L'Ile est sur la hauteur de dix-sét degrez; & vint cinq Scrupules.

C'est le siege des Gouverneurs Generaus des François & des Anglois, qui possèdent la plus grand-part des Antilles.

MONSIEUR LE CHEVALIER DE POINCY, Baillif & Grand-Croix de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, Commandeur d'Oysemont & de Couleurs, & Chef d'Escadre des Vaisseaux du Roy en Breragne, Gentil-homme de fort ancienne Maison, qui porte le nom de POINCY, exercet respectueusement cette charge pour sa Majesté, depuis environ dix-neuf ans. Et l'on trouve en sa personne, toute la prudence, toute la valeur, toute l'experience & en un mot toutes les hautes qualitez, qui sont necessaires pour achever un grand Capitaine. C'est aux soins & à la sagesse de ce brave Seigneur, que l'on doit aujourduy le bon Etat de cette Ile: Car l'ayant trouvée comme un desert, il l'a enrichie de plusieurs beaux edifices: Il la remplit de toutes les choses necessaires à la vie: Il y a attiré une grande multitude de personnes de toute condition, qui y vivent doucement & en repos. & il y a formé la plus noble & la plus ample Colonie, que nôtre Nation ait eüe jusqu'à present, hors des limites de la France. Il maintient cette Colonie par de bonnes lois politiques, & militaires. Il rend une fidele justice à tous ceus de son gouvernement, ayant étably pour cet effet un Conseil de gens de consideration. Il prend un soin charitable des pauvres, des malades & des orfelins: En general il soulage & aide au besoin tous les habitans de l'Ile, subsistant de ses propres biens, par son bon ordre, & par son œconomie, sans estre à charge à personne. Il traite splendidement les Etrangers qui le viennent visiter, & fait un accueil favorable à tous ceus qui abordent en son Ile. Sa maison est conduite avec un ordre qu'on ne fauroit assez priser. Dans la paix même, on y voit faire les exercices de la guerre: Et en tous tems, elle est une école de civilité, & de toutes sortes de vertus. Il fait observer exactement la discipline militaire, pour tenir l'Ile en defense, donner de la terreur à l'ennemy, & prêter au besoin secours aux allies. Il est l'Arbitre de tous les differens qui surviennent entre les Nations voisines, & par sa sage conduite, il demeure toujours en parfaite intelligence avec les Anglois, les conviant par ses rares vertus, à l'honorer, & à déferer à ses sentimens. Il peut mettre sur pied en un instant plusieurs Compagnies de Cavalerie & environ huit à neuf mille hommes de pied.

ped, Enfin il a eu soin d'étendre le nom François en plusieurs Iles, ou il a étably des Colonies qui sont a present florissantes: Il à aussi envoie en la terre ferme de l'Amerique, en un endroit appelle *Cap de Nord*, des hommes qui entretiennent un commerce avec les Indiens, & qui peuvent donner le fondement à une ample Peuplade, par ce que ce lieu là, ouvre l'entrée d'un grand & bon Pais. Il étoit impossible de passer plus outre, sans arrêter quelque tems nos yeux sur un si digne General. Pour suivons maintenant la description de Saint Christophe.

L'Ile a environ vint-cinq lieuës de tour. La terre en étant legere, & sablonneuse, est tres-propre à produire toutes sortes des fruits du pais, & plusieurs de ceus qui croissent en Europe. Elle est relevée au milieu, par de tres-hautes montagnes, d'où coulent plusieurs ruisseaus, qui s'enflent quelquefois si promptement, par les pluïes qui tombent sur les montagnes, sans qu'on l'apperçoive à la pente, ni aus plaines, que l'on est souvent surpris de ces torrens, qui débordent tout à coup.

Toute l'Ile est divisée en quatre Cantons: dont il y en a deus, qui sont tenus par les François, & les autres, par les Anglois: mais en telle sorte que l'on ne peut traverser d'un quartier à l'autre, sans passer sur les terres de l'une ou de l'autre Nation. Les Anglois, ont en leur partage plus de petites rivieres que les François: Mais en recompense, ceux-cy, ont plus de plat-pais, & de terres propres à estre cultivées. Les Anglois sont aussi en plus grand nombre que les nôtres: mais ils n'ont point de si fortes places de defense, & ne sont pas si bien armez. Les François ont quatre Forts, munis de quantité de Canons, qui portent loin en mer, d'ont celui qui est à la pointe de sable, à des fortifications regulieres comme une Citadelle. Le plus considerable apres celui-là, est à la rade, ou au mouillage qu'on appelle de la Basse-terre. Il y a jour & nuit en l'un & en l'autre, des Compagnies de Soldats qui font bonne garde. Pour contenir aussi les quartiers en seureté, & prevenir les desordres, qui pourroient survenir entre deus peuples differens, chaque Nation tient aus avenues de ses quartiers, un corps de garde, qui se renouvelle par
chacun

48 HISTOIRE NATURELLE, Chap. 4
chacun jour. Les Anglois, ont aussi de leur costé deus places fortes, l'une qui commande sur la grand'-rade, & l'autre sur une autre descente, qui est joignant la pointe de sable.

Cette Ile, est pourvue d'une belle Saline, qui est sur le bord de la mer, dans un sein, que les habitans appellent ordinairement Cul-de-sac. Guéres loin de-là, il y a une pointe de terre, qui s'avance si pres de l'Ile de Nieves, que le trait de mer qui separe ces deus places, n'a qu'un petit quart de lieuë, de sorte qu'il s'est trouvé des hommes, qui l'ont autrefois passé à la nage.

On tient, qu'il y à une Mine d'argent à Saint Christofle : mais, comme les salines, les bois, les rades, & les Mines sont communes aus deus Nations, personne ne se met en peine d'y regarder. Joint qu'il faut une grande puissance, & un prodigieux nombre d'Esclaves pour une telle entreprise. La vraie Mine d'argent de cette Ile, c'est le Sucre.

On fait aisément par terre, le tour de toute cette Ile : mais on ne peut traverser le milieu, à cause de plusieurs grandes & hautes montagnes, qui enferment en leur sein d'effroyables precipices, & des sources d'eaus chaudes. Et même on y trouve du soulfre, qui a donné le nom de Soulfriere, à l'une de ces montagnes. Depuis le pied des montagnes, en prenant la Circonferance au dehors, toute la terre de cette Ile s'étend par une pente douce jusques au bord de la mer, d'une largeur inégale, selon que les montagnes poussent plus où moins avant leurs racines, du costé de la mer ; où que la mer s'avance, & referre la terre contre les montagnes. Toute l'étenduë de bonne terre qui est cultivée, jusques à la pente trop roide des montagnes, est divisée presque par tout, en plusieurs étages, par le milieu desquels passent de beaux & larges chemins tiréz en droite ligne, autant que les lieux le peuvent permettre. La premiere de ces lignes de communication, commence environ cent pas au dessus du bord de la mer : l'autre trois ou quatre cens pas plus haut, & ainsi en montant jusques au troizième ou quatrième étage, d'où l'on voit les habitations de déiours, qui forment un aspect fort agreable.

Chaque étage, qui fait comme une ceinture ou plus grande

de ou plus petite à l'entour des montagnes, selon qu'il en est ou plus ou moins éloigné, a aussi ses sentiers, qui comme autant de ruës traversantes, donnent le libre accez à ceus qui sont ou plus haut ou plus bas: Et cela avec une si belle symmetrie, que lors que l'on fait par mer le tour de l'Isle, il ny a rien de plus agreable, que de voir cette divertissante verdure de tant d'arbres qui bordent les chemins, & qui sont aus lizieres, & font les separations de chaque habitation. La veüe ne se peut lasser de considerer cette terre. Si elle se porte en haut, elle se trouve terminée, par ces hautes montagnes, qui sont couronnées d'une verdure eternelle, & revetuës de bois precieus. Si elle se refléchit plus bas, elle apperçoit les Jardins, qui prenant leur naissance dès le lieu où les montagnes sont accessibles, s'étendent de là par une douce & molle descente, jusques au bord de la mer. Le beau vert naissant du Tabac planté au cordeau, le Jaune pâle des Cannes de Sucre qui sont en maturité, & le vert brun du Gingembre & des Patates, font un paisage si diversifié, & un émail si charmant, qu'on ne peut, sans faire un effort sur son inclination, retirer la veüe de dessus. Cè qui recrée encore d'avantage les yeux, est qu'au milieu de chaque habitation ou Jardin, on remarque plusieurs belles mailons, de differente structure. Celles nommément qui sont couvertes de tuile rouge ou plombée, donnent un grand lustre à cette aimable perspective: Et par ce que l'Isle va toujours en montant, l'étage inferieur ne dérobe pas la veüe de celui qui est plus avant en la terre, mais en un instant on voit tous ces beaux compartimens, tous ces chemins qui sont comme autant d'allées de vergers, toutes ces bordures de differentes sortes d'arbres, tous ces jardins plantez à la ligne de diverses espèces de fruits, & tous ces jolis edifices, qui ne sont distans le plus souvent que de cent pas, ou environ, les uns des autres: Et en un mot, tant d'agreables objets se presentent aus yeux en même tems, que l'on ne fait à quoy s'arrêter.

Il est necessaire, pour la plus grande commodité des habitans, & la facilité de leurs employs, que leurs maisons soient separées les unes des autres, & placées au milieu de la terre qu'ils cultivent: Mais, les François, outre leurs demeures qui

font ainsi écartées, & ont encore bâti en leur quartier de la basse terre, une agreable ville, qui s'augmente tous les jours, & d'ont les edifices sont de brique & de charpente. Elle est près de la rade où les vaisseaux ont coûtume de mouiller. Tous les plus honorables Habitans de l'Isle, & les Marchands étrangers, y ont leurs Magaziils.

On y trouve chez les Marchands François & Hollandois, qui font là leur résidence, d'excellent vin, de l'eau de vie, de la biere, toutes sortes de toffes de soye & de laine, qui sont propres pour le pais, & generalement tous les rafraichissemens qui ne croissent point en l'Isle, & qui sont necessaires pour l'entretien des habitans. L'on à de tout à un prix raisonnable, en échange des Marchandises qui croissent en cette terre. C'est en ce même lieu, où demeurent les artisans, qui s'occupent en divers métiers, qui sont utiles pour maintenir le commerce, & la société civile. On y voit de plus, un Auditoire pour rendre la Justice, & une belle Eglise qui peut contenir une fort nombreute assemblée. Tout cet edifice est de charpente élevée sur une baze de pierre de taille. Au lieu de vitres & de fenestres, il n'y a que des balustres tournez. Le comble du couvert est à trois faistes, pour ne point donner tant de prise au vent, & la couverture est de tuile rouge.

Les Capucins, ont eu quelques années la conduite de cette Eglise, & la charge des ames parmy les François de l'Isle: mais en l'an mil six cent quarante six, ils furent dispensés de cet employ du commun avis des habitans, qui les congèdièrent civilement, & reçurent en leur place, les Jesuites & les Carmes, qui y ont à present, par les soins & la liberalité de Monsieur le General & des Habitans, de belles Maisons, & de bonnes habitations, qui sont cultivées par un grand nombre d'esclaves qui leur appartiennent, & qui leur fournissent de quoy subsister honorablement. Le P. *Henry du Vivier* à esté le premier Superieur de la Maison des Jesuites. Sa douceur, & son aimable conversation, luy ont aquis le cœur de tous ceux de nostre Nation qui demeurent en cette Ile.

Monsieur le General, a aussi fait bâtir un bel Hôpital en un lieu fort sain, où les malades qui n'ont pas le moien de se faire

guérir

guerir en leurs maisons, sont seruis, & nourris, & visitez des Medecins & des Chirurgiens jusqu'à leur convalescence. Les Etrangers, qui tombent malades dans l'île y sont aussi receus. Il a encore mis ordre, que les Orfelins soient placez en des maisons honorables, où ils sont instruits & nourris à ses fraiz.

Entre les beaux, grands, & solides edifices, que les François & les Anglois ont batus, en plusieurs endroits de cette île; le Chateau de Monsieur le General de POINCY excelle sans contredit, & surpasse de beaucoup tous les autres; c'est pourquoy nous en ferons une description particuliere.

Il est placé en un lieu frais & sain, sur la pente d'une tres-haute montagne couverte de grands arbres, qui par leur verdure perpetuelle, luy donnent une ravissante perspective. Il est éloigné du bord de la mer, d'une bien petite lieue de France. L'on trouve au chemin qui y conduit, & qui monte insensiblement, les agreables maisons de quelques-uns des principaux Officiers & Habitans de l'île; & dès qu'on a costoyé une petite eminence qui le couvre, en venant de la basse terre, on y est conduit par une droite & large allée, bordée d'Orangers & de Citroniers, qui seruent de palissade, & qui recréent merueilleusement l'odorat & la veüe. Mais ce beau Palais, presentant à l'œil une face extrêmement charmante, à péne la peut on jetter ailleurs.

Sa figure est presque quarrée, à trois étages bien proportionnez; suivant les régles d'une exquisite Architecture, qui y a employé la pierre de taille, & la brique, avec une belle symmetrie. La face, qui se presente la premiere, & qui regarde l'Orient, a au devant de son entrée un large escalier, à double rang de degrez, avec un beau parapet au dessus; & celle qui a l'aspect au Couchant, est aussi embellie d'un escalier tout pareil au premier, & d'une belle & grosse source d'eau vive, qui étant receüe dans un grand bassin, est de là conduite par des canaux souterrains en tous les offices.

Les salles & les chambres sont bien percées, les planchers sont faits à la Françoisse, de bois rouge, solide, poly, de bonne odeur, & du cru de l'île. Le couvert, est fait en plate forme, d'où l'on a une veüe des plus belles, & des plus accomplies du monde.

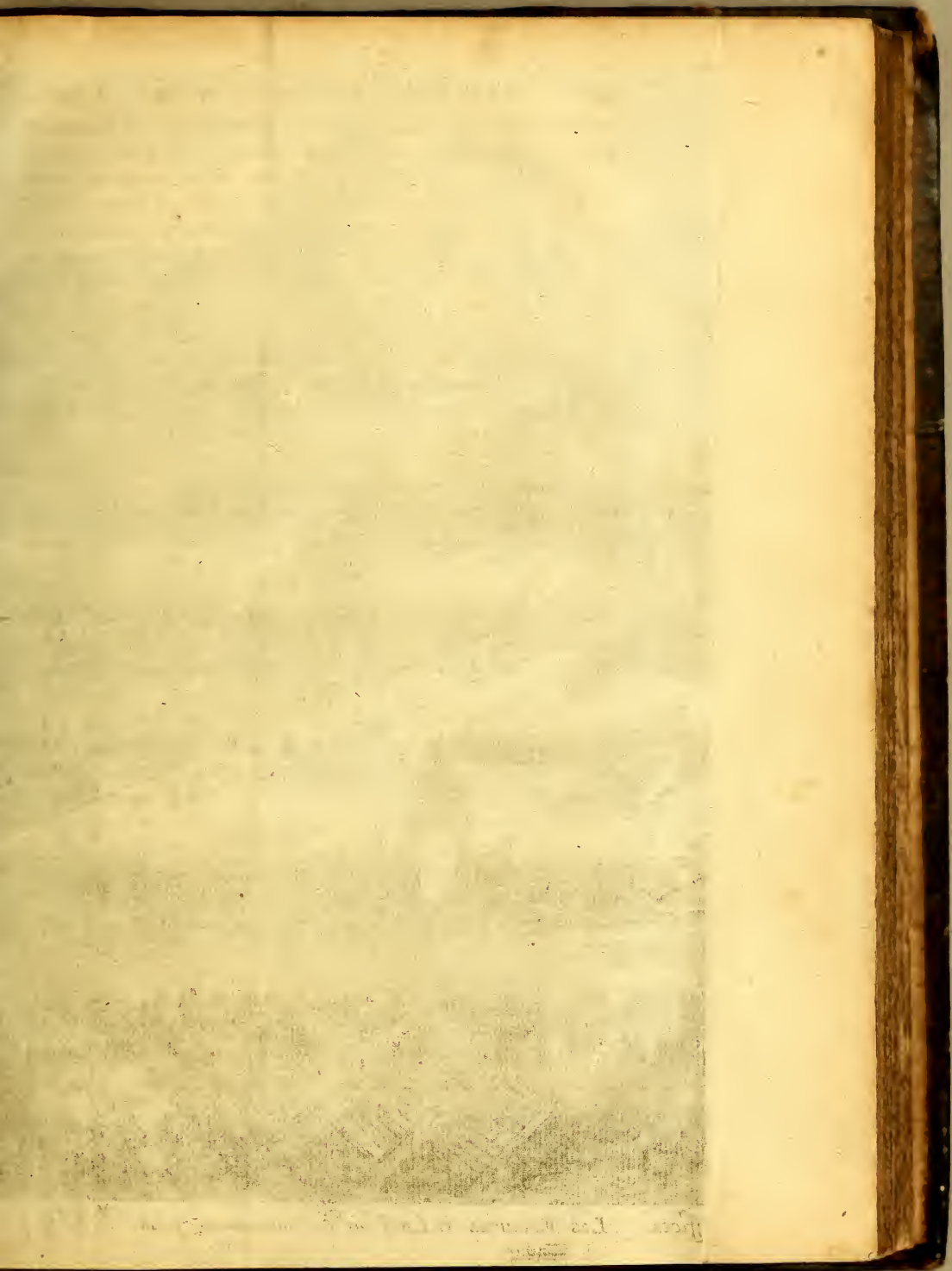
Les fenestragés sont disposez en bel ordre : les veües de devant s'étendent le long de l'avenüé, & percent dans de beaux vallons, plantez de Cannes de Sucre, & de Gingembre. Celles du Couchant, sont terminées par la montagne, qui n'en est éloignée, qu'autant que la jüsté proportion le requiert, pour relever par le riche fonds qu'elle presente, la grace & les perfections de ce Palais. Quant aux veües du Midy & du Nord, elles découvrent une partie considerable de l'Île, & les courts & les bâtimens, où sont tous les offices necessaires, pour l'accomplissement d'une si belle maison.

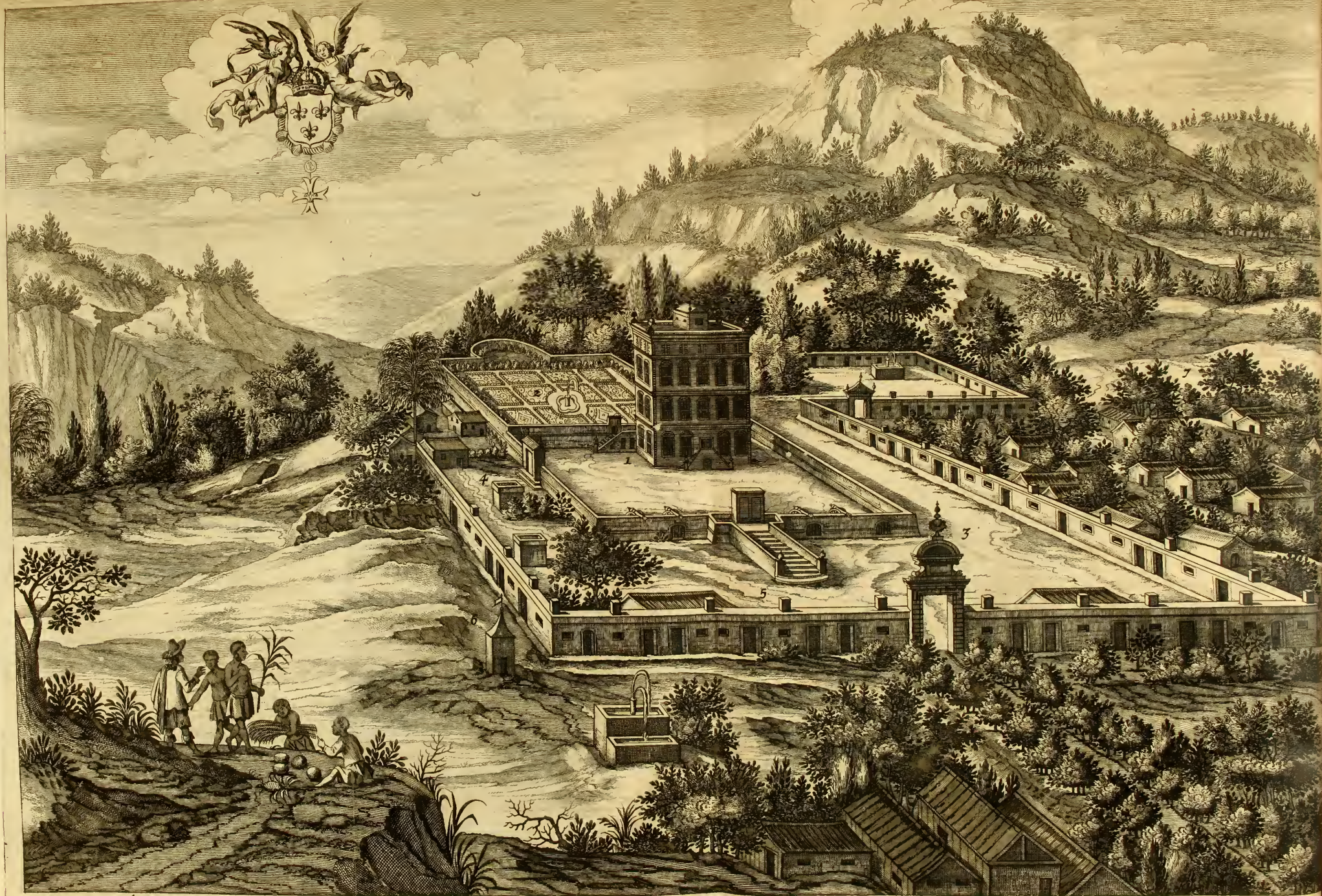
Dans l'espace qui est entre ce Chateau, & la montagne voisine, on a ménagé un beau jardin, qui est curieusement entretenu. Il est fourny de la plu-part des herbes potageres, quise voient en France, & enrichy d'un paterre, rempli de fleurs rares & curieuses, qui sont arrosées d'une claire fontaine, qui prend sa source à la pente de la montagne, & sans beaucoup d'artifice fait un gros jet, qui reillit au milieu du Jardin.

Ce riche bâtiment est si bien placé, & rafraichy si agreablement des dous vens qui coulent de la montagne, & de celui d'Orient, qui est le plus ordinaire du pais, qu'aux plus grandes chaleurs de l'été, on y jouyt d'une aimable temperature.

C'est une chose divertissante au possible, quand aux jours de rejouissance publique, on fait à l'Île des feus de joye, pour les nouvelles de quelque heureux succès des armes victorieuses de sa Majesté Tres-Chrestienne. Car alors les Clairs, & les Hautbois, font ouïr leur son éclatant du haut de la terrasse de ce Palais, en telle sorte, que les montaignes voisines, les côtes & les bois qui les couvrent, retentissent à ce bruit penetrant, & forment un aimable écho, qui s'entend par toute l'Île, & bien avant en mer. Alors on voit aussi pendre du haut de la Terrasse, & des fenestres de l'erage le plus élevé, les enseignes semées de fleurs de Lis, & les drapeaux & étendars, que Monsieur le General a remportez sur les ennemis.

À l'un des côtez de cette maison, il y a une belle & grande Chapelle, fort proprement ornée, où les Aumosniers de





1. Le Chateau. 2. Le Jardin. 3. La Basse cour. 4. La Chapelle et les Offices. 5. Les Escuries. 6. La Tour des munitions. 7. La Ville d'Angole.

Monsieur le General font le service. Les Offices & les logements des domestiques vont en suite, & sont compris en deux corps de logis, qui sont aussi bâtis de brique. A l'autre côté, mais un peu plus loin, sur une petite éminence, on voit le quartier des Eclaves Nègres, qui occupent plusieurs petites maisons de bois, & de brique. On a donné à ce lieu le nom de la Ville D'Angole.

Cette Maison, n'est pas seulement recommandable pour estre située en bon air, pour estre parfaitement bien bâtie, & pour les claires sources d'eaus qui la rafraichissent, les beaux Jardins qui l'entourent, les droites & spacieuses avenues qui y conduisent, les commodités des divers offices qui l'accompagnent, & pour tous les autres riches ornemens qui l'embellissent. Mais aussi pour estre fortifiée de redoutes, & munie de grosses pieces de Canon de fonte verte, & d'un Arsenal, où toutes sortes d'armes, & de provisions de poudre, de mèche, & de balles, se trouvent en abondance.

Ce ne seroit pas même assez pour la perfection de ce magnifique Hostel, qu'il eut tous ces rares avantages de la nature & de l'art, que nous venons de décrire, si après tout cela il étoit situé en un lieu desert, aride, & infructueux, & qu'il falust mandier d'ailleurs que de la terre qui l'environne, les moyens necessaires pour son entretenement. Aussi n'a-t-il point ce defect, & la beauté s'y trouve jointe avec l'utilité, par un merveilleux assemblage. Car de ses fenestres, on voit dans la basse-cour, trois machines, ou moulins propres à briser les Cannes de Sucre, qui apportent à leur maître un profit, & un revenu assuré, & qui va du pair avec celuy des plus nobles & meilleures Seigneuries de France. Quant à la matiere pour entretenir les moulins, assavoir les Cannes de Sucre, elle se recueille des chams qui sont aus environs, & qui les produisent à merveille. Plus de trois cens Nègres, qui appartiennent à Monsieur le General, cultivent ces terres, & sont employez au service de ces Moulins, & à la fabrication de diverses autres Marchandises, que cette Ile produit heureusement, comme nous le dirons au second Livre de cette Histoire.

Tout se fait en cette maison, & en ses dépendances, sans

confusion, & sans empressement. Ce grand nombre d'Esclaves Nègres est si bien policé, conduit & réglé, que chacun se rend à l'exercice & à l'employ qui luy est assigné par le Maître des ouvrages, sans s'ingerer dans les offices & dans les occupations des autres.

Outre cette sorte de gens qui sont nez à la servitude, Monsieur le General a environ cent Domestiques François de Nation, qui sont gagez pour le service de sa maison, dont la plupart sont de diverses professions, & de divers métiers nécessaires en la société Civile, sur tous lesquels, l'intendant de la maison, a une inspection particulière.

Monsieur le General, a encore les Gardes de sa personne, qui l'accompagnent lors qu'il est nécessaire, sous la conduite d'un Capitaine, plutôt pour représenter la Majesté du Roy, de qui il a l'honneur d'estre Lieutenant, que par aucun besoin qu'il en ait, estant aimé, & chery de tous les François, & reveré des Estrangers.

A l'exemple de Monsieur le General, plusieurs Nobles & honorables Familles, qui sont venuës de France, estant attirées par la douceur de son Gouvernement, se sont fermement établies dans cette Ile, & y ont bâti de belles & agreables maisons. Les plus remarquables sont celles de Messieurs de Poincy, de Tréval, & de Benevent, qui sont trois braves Gentils-hommes, Neveux, de Monsieur le General: le premier desquels, est Gouverneur particulier de Saint Christoffe, sous Monsieur son Oncle, & les deux autres, sont Capitaines de leurs quartiers.

Feü Monsieur Giraud, entre ses autres Maisons, en avoit aussi fait bâtir une pres de l'Hostel de Monsieur le General, & une autre a Cayonne, qui sont des plus accomplies. Ce personnage, qui étoit de grand mérite, & qui par sa sage conduite, s'étoit acquis l'amitié de tous les Habitans des Iles, portoit la qualité de Sergent de bataille de Saint Christoffe, & autres Iles de dessous le vent, c'est a-dire, de S. Martin, de Saint Barthelemy & de Sainte Croix, qui sont au Couchant de S. Christoffe.

Entre les maisons considerables parmy nos François, on doit encore mettre celle de Monsieur Auber, qui a esté Gouverneur

verneur de la Gardeloupe. Elle est d'une belle structure, de bois solide & en bon fonds, & de plus, elle a un bois de haute fûtaye, qui n'est pas encore abbatu, & de la terre nette pour occuper cinquante Esclaves, qui travaillent au Sucre, & au Gingembre. Mais ce qui luy donne plus de lustre, est qu'elle est placée, au plus haut étage des Habitations du quartier de la montagne *Plateau*, & relevée sur une éminence, d'ou l'on découvre plusieurs belles demeures qui sont au désous, & autant loin en mer, que la force de l'œil se peut étendre. Monsieur de la Roziere à present Major de l'île, Monsieur de Saint Amant, Monsieur de l'Espérance, Monsieur de la Roche, qui sont Capitaines, tous les Officiers en general, & tous les plus anciens Habitans, sont bien logez.

Les Anglois, ont aussi fait bâtir en leurs quartiers, plusieurs grands & beaux edifices, qui relevent merveilleusement la beauté naturelle de cette île. Les plus considerables sont ceus de Feu Monsieur *Wärnard*, premier Gouverneur General de cette Nation : de Feu Monsieur *Richs*, qui fut son Successeur, de Monsieur *Eüret*, qui exerce aujourduy cette charge avec grande loüange, & de Monsieur le Colonel *Geffreson*, qui sont tous si accomplis, qu'ils doivent à bon droit estre nommez, entre les plus belles, & les plus commodes maisons des Antilles.

On conte aussi, jusques à cinq belles Eglises, que les Anglois ont fait bâtir en cette île. La premiere, qu'on rencontre en sortant du quartier des François, est à la pointe des Palmistes; la seconde pres de la grande rade, au dessous de l'Hostel de Monsieur leur Gouverneur; la troisième à la pointe de Sable, & les deus autres, au quartier de Cayonne. Les trois premieres, sont d'une agreable structure selon le pais, ornées en dedans de belles chaires, & de sieges de menuiserie, & de bois precieus. Les Ecclesiastiques, y sont envoyez de même qu'en toutes les autres îles par les Evesques d'Angleterre, dequels ils tiennent leur ordination, & ils y celebrent le Service Divin, au grand contentement de tous ceus de leur Nation, & à l'edification singuliere des étrangers, selon la Liturgie de l'Eglise Anglicane, avec toute la gravité, la modestie & la reverence, qui sont requises, à la Maison de Dieu, & au culte reli-

56 HISTOIRE NATURELLE, Chap. 4
religieux, que tous les Fideles sont obligez de luy rendre.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Des Iles de deffous le vent.

Toutes les Iles, qui sont au Couchant de celle de Saint Christoffe, sont ordinairement appellées, les *Iles de deffous le vent* : par ce que le vent qui souffle presque toujours aus Antilles, est un vent d'Orient, qui participe quelquefois un peu du Nord, & que ce n'est que bien rarement un vent du Couchant, ou du Midy. On en conte en tout neuf principales, desquelles nous traiterons en ce Chapitre, selon l'ordre à peu prez qu'elles tiennent en la Carte.

A R T I C L E I.

De l'Ile de Saint Eustache.

Cette Ile est au Nord-Ouest de Saint Christoffe, sur la hauteur de dix-sét degrez, & quarante minutes. Elle est petite, & ne peut avoir en tout, qu'environ cinq lieuës de tour. Ce n'est à proprement parler qu'une montagne, qui s'éleve au milieu de l'Ocean, en forme de pain de Sucre : qui est la même figure que represente le mont de Tabor, & le Pic de Tenerife : sinon que ce dernier, est incomparablement plus haut.

Elle releve de la Souveraineté de Messieurs les Etats Generaux des Provinces Unies, qui en ont concédé la Seigneurie, & la propriété fonciere, à Monsieur Van Rée, & à ses Associez Honorables Marchands de Flessingues en Zelande, qui y ont éably une Colonie, composée d'environ seize cens hommes, qui y sont proprement accommodez, sous le dous Gouvernement de la Nation Hollandoise.

Cette Ile, est la plus forte d'assiete de toutes les Antilles : car il n'y a qu'une bonne descente, qui peut estre facilement defenduë, & où peu d'hommes pourroient arrêter une armée entiere.

entiere. Outre cette fortification naturelle, on y a bätyn un bon Fort, qui commande sur la meilleure rade, & bien avant en mer, par la portée de son Canon.

Les Habitans sont tous commodément logez, & proprement meublez, à l'imitation de leurs compatriotes d'Hollande. Il n'y a plus que le haut de la montagne, qui soit couvert de bois: tout le tour est défriché. Et l'on ne sauroit croire qu'à péne, la grande quantité de Tabac, qu'on en a tiré autrefois, & qu'on en tire encore journellement.

Bien-qué, le sommet de la montagne de cette Ile, paroisse fort pointu, il est neantmoins creus, & a en son centre un fonds assez vaste, pour entretenir quantité de Sauvagine, qui se plaît dans cette profonde retraite. Les Habitans, sont soigneus de nourrir sur leurs terres, toutes sortes de volailles, & même des Pourceaus, & des Lapins, qui y foisonnent à merveille.

Il n'y a point de Fontaines en cette Ile; mais il y a presentement fort peu de maisons, qui n'ayent une bonne Citerne, pour suppléer à ce manquement. Il y a aussi des Magazins, si bien fournis de toutes les choses, qui sont nécessaires à la vie, & à l'entretien des Habitans, qu'ils en ont souvent assez, pour en faire part à leurs voisins.

Quant aus personnes qui composent cette Colonie, il y a plusieurs familles honorables, qui y vivent Chrétiennément & sans reproche, & qui n'ont jamais été flétries des crimes, que quelques-uns leur imposent. Ceus qui ont vécu parmy ces gens-là, y ont remarqué un grand ordre, & beaucoup moins de déreglement, qu'en diverses autres Iles.

Il y a aussi une belle Eglise, qui est gouvernée par un Pasteur Hollandois. Monsieur de Graaf, qui est à present Pasteur de l'Eglise de Trévers, en l'Ile d'Onalcre, en a eu autrefois la conduite. Il y preschoit en un même jour, & en une même chaire, en François, & en Flamand; pour edifier les Habitans de l'une & de l'autre langue, qui demeurent en cette Ile. Monsieur de Mey celebre Predicateur de l'Eglise de Midelbourg, qui entre autre écrits, a donné au public un docte & curieus commentaire, sur les lieux les plus difficiles des cinq livres de Moÿse, où il est traité des choses naturelles,

58 HISTOIRE NATURELLE, Chap. 5
succeda à Monsieur de Graaf, & depuis qu'il a été rappelé pour servir en son País, Messieurs les Directeurs de cette Colonie, ont toujours esté fort soigneus de demander au Synode de leur Province, de bons & de fideles ouvriers pour estre employez, en cette petite portion de la vigne du Seigneur.

ARTICLE II.

De l'Isle de Saint Barthelemy.

L'Isle de *Saint Barthelemy*, est au Nord-Est de Saint Christophe, sur le dixseptième degré. Elle a peu de terre propre à estre cultivée, bien qu'elle soit d'un assez grand circuit. Monsieur le Bailly de Poincy, Gouverneur General des François, l'a fait habiter à ses dépens, il y a environ quinze ans. L'on y trouve plusieurs beaux arbres fort estimez, une infinité d'oiseaux de diverses especes, & de la pierre tres-propre à faire de la chaux, qu'on y va querir des autres Isles. Elle est de difficile accèz pour les grands Navires; à cause qu'elle est entourée de plusieurs rochers. Ceus qui se plaisent à la Solitude, n'en s'auroient desirer une plus accomplie.

ARTICLE III.

De l'Isle de Saba.

Elle est située au Nord-Ouest de Saint Eustache, sur la hauteur du dixseptième degré, & trente-cinq scrupules. On croiroit à la voir de loin, que ce ne seroit qu'une roche: Mais la Colonie de Saint Eustache, qui y a fait passer des hommes pour la cultiver, y a trouvé une agreable vallée, & assez de bonne terre pour employer plusieurs familles, qui vivent contentes, en cette aimable retraite. Il n'y a point de mouillage à la coste, que pour des chaloupes. La pesche y est abondante. Et les soins que Monsieur le Gouverneur de Saint Eustache,

Eustache, a pris jusqu'à present de cette Peuplade, font que les rafraichissemens necessaires n'y manquent point.

A R T I C L E IV.

De l'ile de Saint Martin.

Cette Ile, est sur la hauteur de dixhuit degrez & seize scrupules. Elle a environ sét lieuës de long, & quatre de large. Il y a de belles Salines, qui avoient obligé l'Espagnol a y bâtir un Fort, où il entretenoit une Garnison, pour s'en conserver la propriété. Mais il y a environ neuf ans, qu'il démolit le Fort & abandonna l'Ile. Ce qui ayant esté apperceu par Monsieur de Ruyter, qui commandoit l'un des grands Navires, que Messieurs Lamplus envoient d'ordinaire en l'Amerique, & qui pour lors costoyoit cette Ile de Saint Martin, il fut à Saint Eustache lever des hommes, qu'il y amena pour l'habiter, & en prendre possession, au nom de Messieurs les Estats Generaus, des Provinces Unies.

La nouvelle de la sortie des Espagnols de cette terre, étant venuë au même tems à la connoissance de Monsieur le General des François, il équippa promptement un Navire, & y mit un nombre de braves hommes, pour relever le-droit & les pretensions de nôtre Nation, qui avoit possédé cette Ile avant l'usurpation de l'Espagnol. Depuis les François, & les Hollandois, ont partagé cette terre à l'amiable, & ils y vivent ensemble, en fort bonne intelligence.

Les Salines, sont au quartier des Hollandois: mais les François en ont l'usage libre. Monsieur le General, établit pour son Lieutenant en cette place Monsieur de la Tour. Et a present, c'est Monsieur de Saint Amant qui y commande. Il a sous soy environ trois cens hommes, qui cultivent la terre, & font tous les dévoirs possibles, pour la mettre en reputation.

Les Hollandois, y sont en aussi grand nombre que les François. Messieurs Lamplus, & Monsieur van Rée, sont les principaus Seigneurs, & Directeurs de cette Colonie. Ils ont en leur quartier de belles Habitations, de grands Ma-

60 HISTOIRE NATURELLE, Chap. 9.
gazins, & un nombre bien considerable de Nègres, qui leur
sont seruiteurs perpetuels.

Il n'y a point d'eau douce en cette Ile, que celle, qui au-
tems des pluies est recueillie en des citernes, qui y sont assez
communes. Il y a plusieurs Ilets à l'entour de cette terre,
qui sont tres-commodes, pour les menus divertissemens des
Habitans Il y a aussi des Étangs d'eau salée, qui s'avancent
bien avant entre les terres, où l'on pefche une infinité de
bons poissons, particulièrement des Tortuës de mer: On
trouve dans les bois, des Porceaux sauvages, des Ramiers, des
Tourtes, & des Perroquets sans nombre. On y voit plu-
sieurs arbres, qui distillent diverses sortes de gomme: mais le
Tabac qui y croist, étant plus estimé que celui des autres Iles:
c'est ce qui rend son commerce plus considerable.

Les François & les Hollandois, ont leurs Eglises particu-
lières, es quartiers de leur Jurisdiction. Monsieur des Camps,
qui a esté le premier Pasteur de l'Eglise Hollandoise, y fut en-
voyé en cette qualité par le Synode des Eglises Vallonnes des
Provinces Unies, qui a cette Colonie sous son inspection spi-
rituelle, & étant decédé en l'exercice de cette charge, les
premiers Vaisseaux qui doivent partir pour ce pais-là, y en doi-
vent porter un autre, qui a esté choisi pour son successeur, &
qui y doit prescher le Saint Euangile du Seigneur, en l'une & en
l'autre langue.

ARTICLE V.

De l'île de l'Anguille.

ELle porte ce nom; à cause de sa figure: car c'est une ter-
re fort longue, & fort étroite, qui s'étend en serpentant
prés de l'île de Saint Martin, d'où on l'apperçoit à découvert.
Il ne s'y trouve aucune montagne, la terre, y est par tout plat-
te & unie. A l'endroit où elle a plus de largeur, il y a un étang,
autour duquel, quelques familles Angloises se sont placées
dépuis sét ou huit ans, & où elles cultivent du Tabac, qui est
fort prisé de ceus qui se connoissent à cette Marchandise. On
met cette Ile sur la hauteur de dixhuit degrez & vint scrupules,
au deçà de la ligne.

ARTI-

ARTICLE VI.

Des Iles de Sombrero, d'Anegade, & des Vierges.

LA premiere de ces trois Iles, est située au milieu des Bancs, qui bordent le Canal par ou passent les Navires, qui veulent retourner en Europe. Elle est sur le dixhuitième degré, & trente scrupules. Les Espagnols, l'ont nommée *Sombrero*, à cause qu'elle à la figure d'un chapeau. Elle est inhabitée.

Anegade, qui est sous le même degré que *Sombrero*, est aussi deserte, & de dangereux abord.

Les *Vierges grandes & petites*, comprennent plusieurs Iles qui sont marquées en la carte sous ce nom. On en conte en tout douze ou treize. Elle s'étendent au Levant de l'Ile de Saint Jean de Porto-Rico, sur la hauteur de dixhuit degrez au Nord de la ligne. Entre ces Iles, il y a de fort bons mouillages, pour mettre en seureté plusieurs flottes. Les Espagnols les visitent souvent pour la pesche, qui y est abondante. Il y a aussi, une infinité de beaux Oiseaus de mer & de terre. Mais il y a si peu de bon terroir, qu'après l'avoir essayé, & visité en toute son étendue, on a trouvé, qu'il ne meritoit pas d'avoir des Habitans.

ARTICLE VII.

De l'Ile de Sainte Croix.

LA dernière de toutes les Antilles, qui sont au deffous du Vent, est celle, qui porte le beau nom de *Sainte Croix*. Elle est sur la hauteur de dixhuit degrez & quelques scrupules. Les Caraïbes, qui en furent chassez par les Espagnols, la nommoient *Ay-ay*. Elle étoit fort estimée parmy eux : à cause que c'étoit la premiere Ile que cette Nation avoit occupée aus Antilles, en venant du Nord chercher une habitation commode, pour jetter les fondemens de leurs Colonies, comme nous le représenterons particuliere-

62 HISTOIRE NATURELLE, Chap. 6
ment au second Livre de cette Histoire, au Chapitre de leur
Origine.

La terre de cette Ile, rend avec beaucoup d'usure, tout ce qu'on y sème. On y voit de belles & spacieuses plaines de terre noire & facile à labourer. Il y a aussi plusieurs arbres fort beaux, & précieux, qui sont propres à la teinture, & à la menuiserie. L'air y est bon; mais les eaux n'y sont pas beaucoup saines, si on les boit incontinent qu'elles ont été puisées. Pour leur ôter la mauvaise qualité qu'elles ont, on les laisse reposer quelque tems en des vaisseaux de terre, ce qui les rend bonnes, & qui donne sujet de croire, qu'elles ne sont mauvaises, qu'à cause de leur limon, comme celles du Nil.

Cette Ile, est maintenant en la possession des François, qui en ont relevé glorieusement le débris. Après les divers changemens de Maîtres, qui y étoient survenus en peu d'années, comme nous le dirons au Chapitre deuxième du second Livre de cette Histoire. Monsieur le Général des François, qui la fait peupler à ses frais, luy a donné un nouveau lustre, qui fait naître l'esperance d'une ample Colonie.

Elle peut avoir neuf ou dix lieues de long, & presque autant, en sa plus grande largeur. Les montagnes n'y sont point si hautes, ni si pressées les unes contre les autres, que l'on ne puisse monter au dessus, & qu'il n'y reste beaucoup de bonne terre, propre pour employer plusieurs milliers d'hommes.

CHAPITRE SIXIÈME.

Des Arbres qui croissent en ces Iles, dont on peut manger le fruit.

ENtre les Arbres, qui se trouvent en ces Iles, les uns portent de bons fruits qui aident à la nourriture des Habitans, les autres sont propres à faire des bâtimens, ou bien ils servent à la menuiserie, ou à la teinture. Il y en a aussi, qui sont employez avec heureux succès en la Medecine, & quelques autres qui recréent seulement l'odorat par leur senteur

senteur agreable, & la veüe par la beauté de leur feüillage, qui ne flérrit jamais.

Deceus qui portent des fruits bons à manger, & qui se voyent en l'Europe, on n'y rencontre que les *Orangers*, les *Grenadiers*, les *Citroniers*, & les *Limoniers*, dont la grosseur, & la bonté, surpasse celle des mêmes espèces qui croissent ailleurs.

ARTICLE I.

Des Orangers, Grenadiers, & Citroniers.

QUANT aux Oranges, il y en a de deux sortes aus Antilles; elles sont toutéfois de même figure, & on ne les peut discerner que par le goût. Les unes sont douces, & les autres aigres, les unes & les autres extrémement delicates; les aigres aportent une grande commodité au ménage, car on s'en sert au lieu de verjus & de vinaigre, mais les douces excellent en bonté. Il est vray que quelques un nomment les Oranges de la Chine, *Les Reynes des Oranges*, & de vrais muscats sous la figure & la couleur d'Oranges. Mais quelque estime que l'on fasse de l'agreable douceur de ces Chinoises, il y en a qui preferent le goût excellent & relevé de celles de l'Amerique.

Les *Grenadiers* croissent aussi en perfection en toutes ces Iles, & y portent des fruits beaux à voir & agreables au goût. Ces Arbrisseaus servent en plusieurs endroits de Palisade aus courts, & aus avenues des maisons, & de bordure aus jardins.

Pous les *Citrons*, il y en a de trois espèces differentes en grosseur, que l'on ne nomme pas pourtant toutes Citrons. La premiere sorte, qui est la plus belle & la plus grosse, est appellée *Lime*. Elle n'est guère bonne qu'à confire, n'ayant presque point de jus, mais étant confite elle est excellente. La seconde espèce est le *Limon*, de la même grosseur que les Citrons qui nous sont apportez d'Espagne: mais il a peu de jus à proportion de sa grosseur. Le *petit Citron* qui fait la troizième espèce est le meilleur & le plus estimé. Il n'a qu'une tendre:

dre pellicule, & est tout plein de suc extrêmement aigre, qui donne bon goût aus viandes, & sert à assaisonner plusieurs ragouts. Il est particulier à l'Amérique. Quelques curieux, ont aussi en leurs jardins des Citrons parfaitement doux, tant en leur écorce qu'en leur suc, qui ne cedent ni en grosseur, ni en faveur à ceus qui croissent en Portugal. Ils ont aussi des Figuiers de la même espece que ceus qui croissent en la France & ailleurs, & qui ont cecy de particulier, que presque toute l'année, ils sont chargez de fruits qui meurissent à merveille, dans ces pais chauds. Les Anglois de l'Isle de la *Vermude*, en font une boisson fort saine & extrêmement agreable au goût, qui leur tient lieu de vin, laquelle estant gardée, devient aussi forte que le vin d'Espagne.

ARTICLE II.

Du Goyavier.

POUR commencer par les Fruitiers, on fait état du *Goyavier*, qui approche de la forme d'un Laurier, horsmis que ses feuilles sont plus molles, d'un vert plus clair & qu'elles sont cottonnées par dessous. L'écorce de cet Arbre est fort deliée & unie. Il pousse plusieurs rejets de sa racine, qui sont à la fin, si on ne les arrache, un bois épais sur toute la bonne terre voisine. Ses branches qui sont assés toufues, sont chargées deus fois l'an de petites fleurs blanches, qui sont suivies de plusieurs pommes vertes, qui deviennent jaunes & de bonne odeur, lors qu'elles sont meures. Ce fruit, qui se nomme *Goyave*, est orné au dessus d'un petit bouquet en forme de couronne, & au dedans, sa chair est blanche ou rouge, remplie de petis pepins comme est la Grenade. Ce qui fait que les Hollandois l'appellent *Grenade douce*. Il est de la grosseur d'une pomme de Rénette, & il meurt en une nuit.

Sa qualité est, de reserrer le ventre estant mangé vert: dont aussi plusieurs s'en servent contre le flux de sang; Mais étant mangé meur, il a un effet tout contraire.



ARTICLE III.

Du Papayer.

LE Papayer, est un Arbre qui croist sans branches, de la hauteur de quinze à vingt pieds, gros à proportion, creus & spongieus au dedans, d'où vient qu'on l'employe à conduire par tout où l'on veut, les ruisseaux des fontaines. Il y en a de deux sortes, l'une qui se voit communément dans toutes les Iles. Ses feuilles sont divisées en trois pointes, à peu près comme la feuille du Figuier, elles sont attachées à de longues queues, qui sont grosses comme le pouce, & creuses au dedans: Elles sortent de la cime de l'Arbre, d'où estant recourbées, elles couvrent plusieurs fruits ronds de la grosseur d'une poyre de Coin, qui croissent à l'entour du tronc, auquel ils demeurent attachez.

I

L'autre



L'autre espèce de *Papayer*, se trouve particulièrement en l'île de Sainte Croix. Elle est plus belle & plus chargée de feuilles que l'autre. Mais ce qui la fait estimer d'avantage, c'est son fruit qui est de la grosseur d'un Melon, & de la figure d'une mammelle, d'où vient que les Portugais l'ont nommé *Mamao*.

Ces Arbres, ont cecy de particulier, qu'ils donnent de nouveaux fruits chaque mois de l'année. La fleur de l'une & de l'autre espèce est de bonne odeur, & approchante de celle du Jasmin. Mais on met entre les regales des Iles le fruit de la dernière, à cause que quand il est arrivé à sa perfection, il a une chair ferme, qui se coupe par tranches comme le Melon, & qui est d'un goût délicieux. Son Ecorce, est d'un jaune mêlé de quelques lignes vertes, & au dedans il est rempli d'une infinité de petits grains ronds gluans & mollasses, d'un goût piquant, & qui sent l'épice. Ce fruit fortifie l'estomac, & aide à la digestion. Quelques uns le mangent, comme il vient de l'Arbre; mais les délicats le preparent avec du Sucre, & en font



font une sorte de Marmelade, qui est fort agreable à la veüe, & delicieuse au goût, lors notamment que la douceur naturelle de ce fruit, est relevée par quelques épicerics qu'ils y mettent. Ou bien ils le consissent tout entier, ou coupé & seché par quartiers, en forme d'écorces de Citrons.

ARTICLE IV.

Du Momin, & des Cachimas.

LE *Momin*, est un Arbre qui croist de la grosseur d'un Pommier, & porte un gros fruit de même nom que luy. Il est vray que les insulaires l'appellent ordinairement *Corasol*, à cause que la graine de ceus qui se voyent parmy eus, à esté
 1 2 appor-

apportée de Corasol, qui est une Ile tenue depuis un long tems par les Hollandois, qui y ont un bon fort, & une ample Colonie, qui s'est étendue en plusieurs autres Iles voisines de celle là. Ce fruit ressemble à un petit Cocombre, qui n'est point meur. Il a la peau toujours verte, & émaillée de plusieurs petit



compartimens, en forme décailles. Si on le cueille en sa maturité il est blanc au dedans comme de la Crème, & d'une douceur relevée par une petite aigreur, qui luy donne une pointe fort agreable. Ce fruit, est rafraichissant au possible, & délicieux au goût. Il porte sa semence au milieu, qui est de la grosseur, & de la figure d'une Fève extrêmement polie, & de la couleur d'une pierre de touche, sur laquelle on auroit tout fraîchement éprouvé une piece d'or, car elle paroît émaillée de petites veines d'orées.

Nous

Nous joignons les *Cachimas* avec le *Momin* à cause que ces Arbres, portent aussi des fruits, qui ont le goût & la blancheur de la Crème, & que leur semence qui croist au milieu, est presque d'une même figure & solidité. Mais il y a deus sortes de *Cachimas*, l'une qui est sauvage & herissée de pines, est chargée d'un fruit de la grosseur d'une pomme mediocre, qui a la peau relevée par bossettes, & qui demeure toujours verte & dure. Et quant à l'autre, qu'on appelle ordinairement le *Cachimas franc*, c'est un Arbre qui à l'écorce assez polie, & qui dans la saison, presente un fruit beaucoup plus gros que le premier, qui étant parvenu à sa maturité est d'une couleur vermeille, & dont la substance qui est cachée sous cette peau, est blanche au possible, & d'une tres-douce saveur. Ces Arbres croissent assez hauts, & sont couverts de feuilles aprochantes à celles des Chatagniers. Ceus qui mangent rarement de ces fruits, ont remarqué, qu'ils ont la vertu d'exciter l'apetit, & de purifier l'estomac des humeurs gluantes, qui y étoient atachées, ce qui fait, qu'ils les ont en estime:

ARTICLE V.

Du Iunipa.

LE *Iunipa* ou *Genipa*, qui est le même Arbre que les Bre-siliens nomment *Ianipaba*, & les Portugais *Ienipapo*, croist de la grosseur d'un Chataignier, ses rameaus se recourbent pres de terre, & font un ombrage agreable, ses feuilles sont longues comme celles du Noyer. Il porte des fleurs pareilles à celles du Narcisse, qui sont de bonne odeur. Son bois est solide, de couleur de gris de perle. Les Habitans des Iles couppent les troncs de ces Arbres quand ils sont encore Jeunes, pour faire des afuts de fusils & de mousquets, parce que ce bois étant mis facilement en œuvre, peut estre poly en perfection. Chaque mois il se revest de quelques feuilles nouvelles. Il porte des pommes qui étant meures, semblent estre cuites au four, elles sont de la grosseur d'une pomme de Rambour. En tombant de l'Arbre elles font un bruit pareil

l 3.

à celuy



à celui d'une arme à feu : Ce qui vient, de ce que certains vens ou esprits, qui sont contenus en de petites pellicules qui couvrent la semence, étans excitez par la cheute, se font ouverture avec violence. D'où il y a raison de se persuader, que c'est le même fruit, qu'en la nouvelle Espagne les Indiens appellent d'un nom fort barbare, *Quant la lazin.*

Si on mange de ces pommes de Junipa, sans ôter cette petite peau qui est au dedans, elles reserrent le ventre d'une étrange façon. Ce fruit est recherché des chasseurs, à cause qu'étant aigrelet il étanche la soif, & fortifie le cœur de ceus qui sont fatiguez du chemin. Son suc, teint en violet fort brun, encore qu'il soit clair comme eau de roche, & quand on en veut mettre jusques à deus fois sur la même place du corps que l'on veut teindre, la seconde teinture paroît noire. Les Indiens s'en servent pour se fortifier le corps, & le rendre plus souple, avant qu'd'aller à la guerre. Ils croient aussi, que cette couleur les rend plus terribles à leurs ennemis. La teinture de ce fruit ne se peut effacer avec le savon : mais au bout de neuf ou dix jours, elle d'ispaçoit d'elle même. Au tems que ce fruit tombe, les pourceaus qui en mangent, ont la chair & la graisse

graisse entierement violette, comme l'experience le temoigne. Il en est de même de la chair des perroquets, & des autres oiseaux, lors qu'ils s'en nourrissent. Au reste, on peut faire avec ces pommes un breuvage assez agreable, mais qui n'est gueres en usage, que parmy les Indiens, & les Chasseurs, qui n'ont point de demeure arrêtée.

ARTICLE VI.

Du Raisnier.

LE Raisnier que les Caraïbes nomment *Ouliem*, croist de moyenne hauteur & rampe presque par terre au bord de la mer: Mais dans une bonne terre il devient haut, comme un des plus beaux Arbres des Forets. Il a les feuilles ron-



des, épaisses, entre-mêlées de rouge & de vert. Sous l'écorce du tronc, apres qu'on a enlevé un aubel blanc de l'épaisseur de deus pouces, on trouve un bois violet, solide, & fort propre à faire d'excellens ouvrages de menuiserie. Il produit en ses branches des fruits, qu'on prendroit quand ils sont meurs;

meurs, pour de gros Raisins violets: Mais au lieu de pepins, chaque grain a sous une tendre pellicule, & sous fort peu de substance aigrette, rafraichissante, & d'assez bon goût, un noyau dur comme celui des prunes.

ARTICLE VII.

De l'Acajou.

IL y a trois sortes d'Arbres qui portent le nom *D'Acajou*; mais il n'y a que celui que nous décrivons icy, qui porte du fruit. C'est un Arbre de moyenne hauteur, qui panche ses branches jusques à terre. Ses feuilles sont belles & larges, ar-



rondiés par devant, & rayées de plusieurs veines. Il porte des fleurs qui sont blanches, lors qu'elles s'épanouissent nouvellement, puis après elles deviennent incarnates, & de couleur de pourpre. Elles croissent par bouquets & elles exhalent une si douce odeur, qu'on n'a point de peine à discerner l'Arbre qui les porte. Ces fleurs ne tombent point jusques à ce qu'elles

qu'elles soient poussées par une espece de Chataigne faite en forme d'oreille, ou de rognon de lievre; Quand cette chataigne a pris son accroissement, il se forme au dessous une belle pomme longuette, qui est couronnée de cette creste, qui devient en meurissant d'une couleur d'Olive, pendant que la pomme se revest d'une peau delicate, & vermeille au possible. Elle est remplie au dedans, de certains filamens spongieus, qui sont imbus d'un suc tout ensemble dous & aigre, qui desaltere grandement, & que l'on tient estre tres-utile à la poitrine, & aus défaillances de cœur, étant temperé avec un peu de Sucre. Mais, s'il tombe sur quelque linge, il y imprime une tâche rousse, qui demeure jusques à ce que l'Arbre fleurisse de nouveau.

Les Indiens font un bruvage excellent de ce fruit, lequel étant gardé quelque jours, a la vertu d'enyvrer aussi promptement que feroit le meilleur vin de France. La nois qui est au dessus étant brulée, rend une huile caustique, de laquelle on se fert heureusement pour amollir, & même pour extirper ces durétez qui croissent aus pieds, & que l'on nomme Cors. Que s'y on la casse, on trouve au dedans un pignon couvert d'une tendre pellicule, laquelle étant ôtée, est d'un tres-bon goût, & a la vertu déchauffer & de fortifier merveilleusement l'estomac.

Cet Arbre, ne porte du fruit qu'une fois l'an, d'où vient que les Bresiliens, content leur âge avec les nois qui croissent sur cette pomme, en reservant une par chacun année, laquelle ils conservent avec grand soin, dans un petit panier, qui n'est destiné qu'à cet usage. Si on fait une incision au pied de cet Arbre, il jette une gomme claire & transparente, que plusieurs ont pris pour celle qui vient d'Arabie. La semence de l'Arbre est en la nois, qui produit aisément étant mise en terre.

ARTICLE VIII.

Des Prunes D'Icaque.

L'*Icaque*, est une espece de petit prunier, qui croist en forme d'un buisson; les branches, sont en tout tems chargées de petites feuilles languettes, elles sont deus fois l'an émaillées d'une infinité de belles fleurs blanches, ou violettes, qui sont suivies d'un petit fruit rond, de la grosseur d'une Prune de damas, & qui étant meur devient blanc ou violet.



de même qu'étoit sa fleur. Ce fruit est fort doux, & tellement aimé de certains Sauvages, qui demeurent pres du Golfe d'Hondures, qu'on les appelle *Icaques*, à cause de l'état qu'ils font de ces Prunes, qui leur servent de nourriture. Ceus qui ont voyagé parmy ces Peuples, ont remarqué, que lors que ces fruits sont en leur maturité, ils sont fort soigneus de s'en conserver la propriété; & que pour empescher leurs voisins, qui n'en ont point en leur contrée, d'y venir faire aucun dégast, ils tiennent durant tout ce tems-là aus avenues de

Chap. 6 DES ILES ANTILLES. 75
de leur terre, des Corps-de-garde, composez de l'elite de
leurs meilleurs Soldats, qui les repoussent vivement avec la
flèche & la massüe, s'ils ont l'assurance de se presenter.

ARTICLE IX.

Des Prunes de Monbain.

LE *Monbain*, est un Arbre qui croist fort haut, & qui pro-
duit aussi des Prunes longues & jaunes, qui sont d'assez
bonne odeur: Mais, le noyau étant plus gros que tout ce
qu'elles ont de chair, elles ne sont gueres estimées, si ce n'est
de quelques uns, qui les meslent dans les bruvages du *Oüicon*
& du *Maby*, pour leur donner un meilleur goût. Les Pour-
ceaus, qui vivent dans les bois, sont toujours gras, lors que
ces fruits sont en maturité, par ce qu'il en tombe une grande
quantité sous les Arbres, à mesure qu'ils m'eurissent, qui sont
receüillis avidément de ces animaux. Cet Arbre, jette une
gomme Jaune, qui rend une odeur encore plus penetrante que
celle du fruit. Les branches étant mises en la terre, prennent
aisément racine, ce qui fait, qu'on les employe ordinairement
à fermer les parcs, où l'on nourri le bétail.

ARTICLE X.

Du Courbary.

LE *Courbary*, croist d'ordinaire plus haut, plus touffu, &
plus gros, que le *Monbain*. Il porte un fruit, dont la co-
que est fort dure à casser; & qui a environ quatre doigts de
long, deus de large & un dépais. Dans la coque il a deus ou
trois noyaus, couverts d'une chair fort pâteuse, qui est jaune
comme du Safran. Le goût n'en est pas mauvais: mais on
n'en peut faire d'excés, que l'estomac n'en soit extrêmement
chargé & que la gorge n'en soit empeschée. Les Sauvages,
en cas de nécessité en font une sorte de bruvage, qui n'est
pas desagreable étant bien préparé, c'est à dire lors qu'il a

bien bouilly avec l'eau. Son bois est solide, de couleur tirant sur le rouge. l'Arbre étant vieil rend de la gomme, qui s'endurcit au Soleil, & qui demeure toujours claire, transparente comme l'ambre jaune, & de bonne odeur. Quelques Indiens en forment des boutons de diverse figure, dont ils font des Bracelets, des Colliers & des pendans d'oreille, qui sont beaux, luisans, & de bonne senteur.

ARTICLE XI.

Du Figuier d'Inde.

ON voit en la plûpart de ces Iles, un gros Arbre, que les Européens ont nommé *Figuier d'Inde*, à cause qu'il porte un petit fruit sans noyau, qui a la figure, & le goût approchant des figues de France. D'ailleurs il ne ressemble de rien à nos Figuiers; car outre que la feuille est de differente figure, & beaucoup plus étroite, il croist en des lieux, si demeurément gros, qu'il s'en rencontre qu'à peine plusieurs hommes pourroient embrasser, parce que le tronc, qui le plus souvent n'est pas uny en sa circonférence, pousse à ses costez, depuis la racine jusques à l'endroit où les branches prennent leur naissance, certaines arestes, ou saillies, qui s'avancent jusques à 4 ou 3 pieds aus environs, & qui forment par ce moyen de profondes cannelures, enfoncées comme des niches. Ces saillies, qui sont de la même substance que le corps de l'Arbre sont aussi envelopées, de la même écorce qui le couvre, & elles sont de l'épaisseur de sét à huit pouces, à proportion de la grosseur du tronc qu'elles entourent. Le bois de cet Arbre, est au dedans blanc & mollasse, & l'on coupe ordinairement de ces longues pieces qu'il pousse hors de son tronc, pour faire des planches, des portes, & des tables, sans crainte que l'Arbre meure. Car il recouvre en peu de tems, si proprement de son écorce, la brèche qui a esté faite; qu'à peine peut on appercevoir que l'on en ait rien enlevé. Tous ceus qui ont demeuré en l'Isle de la *Tortue*, qui est située au costé septentrional de l'Isle Espagnole, ont veu au chemin qui conduit
des

des plaines de la montagne, au village que nos François ont nommé *Milplantage*, un de ces Arbres, qui peut facilement tenir à couvert plus de deus cens hommes sous l'ombre de ses branches, qui sont toujours chargées de plusieurs feuilles si touffués, qu'on y trouve en voyageant, une fraîcheur fort agreable, & un couvert bien assuré contre la pluye.

A R T I C L E XII.

Du Cormier.

IL y a en ces Iles, une espèce de *Cormier*, bien different du Cormier que l'on voit en France. Car il ést d'une hauteur excessive fort beau à voir, & orné de belles feuilles, & de plusieurs branches qui les accompagnent. Il porte un fruit agreable, rond comme une Cerise, qui est de couleur jaune, tacheré de petites marques rouges, & qui tombe de soy même lors qu'il est meur. Il a le goût de la Corne, & c'est ce qui est cause, qu'on luy a donné le même nom. Il est fort recherché des Oiseaux.

A R T I C L E XIII.

Du Palmiste Epineus.

Toutes ces Iles ont des Palmes, & quelques-unes en ont jusques à quatre sortes toutes differentes. L'une se nomme *Palmiste Epineus*. Cet Arbre porte justement ce nom, car il est tout Herissé, ayant en sa tige, en ses branches, & en ses feuilles de grandes épines extremement aiguës, & si dangereuses, que quand quelcun en est piqué, il court risqué d'en estre long tems incommodé, s'y l'on n'y apporte un prompt remede. Celles qui entourent le tronc de l'Arbre, sont plates, longues comme le doigt, de la figure d'un Cure-dent, polies, & d'une couleur tannée tirant sur le noir. Les Nègres, ayant que de s'en approcher, mettent le feu à l'entour du pied de l'Arbre, pour bruler toutes les Epines qui l'arment & luy servent de defense. Son fruit consiste en un gros bouquet, qui



est composé de plusieurs nois grisâtres, dures, & rondes, qui resserrent des noyaux qui sont bons à manger. C'est aussi de cette espèce de Palmes, que quelques Nègres tirent du vin, par le moyen des incisions qu'ils font au dessous de ses branches. Il y a apparence, que c'est le même Arbre, que les Breiliens nomment *Ayri*.

ARTICLE XIV.

Du Palmiste Franc.

LA seconde espèce est nommée *Palmiste Franc.* C'est un grand Arbre droit & d'une hauteur demesurée. Les racines de cette espèce de Palmier, s'élevont hors de terre tout autour de la tige, de la hauteur de deux ou trois pieds, & de la grosseur d'un baril. Ces racines sont petites à proportion de la hauteur de l'Arbre qu'elles soutiennent: mais elles sont entrelacées si étroitement, & si confusément les unes dans les autres, qu'elles luy servent d'un solide appuy. Cet Arbre a
cecy

cecy de particulier, qu'il est ordinairement plus gros par le haut que par le bas. Quand il est encore jeune, il a l'écorce tendre, de couleur grisâtre, & marquée de pied en pied d'un cercle, qui donne à cognoistre à peu près, combien il ya



d'années qu'il occupe la terre: Mais quand il a pris sa consistance, il devient par tout si solide & si uny, qu'on n'y peut plus rien remarquer. Son sommet, est orné de plusieurs belles branches canelées & polies, qui sont accompagnées de part & d'autre, d'une infinité de feuilles vertes, longues, étroites, & deliées, qui leur donnent une merveilleuse grace. Les plus tendres de ces branches, qui ne sont pas encore épanovyes, s'élevent directement au milieu de l'Arbre, pendant que les autres qui sont courbées tout autour, luy composent une riche & agreable couronne.

Cet Arbre, se décharge par chacun mois de quelcune de ses branches, & d'une écorce, qui se détache de dessous, laquelle est longue de quatre ou cinq pieds, large de deus ou environ, & de l'épaisseur d'un cuir préparé. Les Habitans des Iles, nomment cette écorce *Tache*, & ils l'employent pour

pour la couverture de leurs Cuisines, & des autres petis offices de leurs Habitations, de même qu'ils se servent des feuilles, tressées, & cordonnées proprement à l'un des costez des branches, pour faire celle de leurs maisons.

Nous avons à dessein, rangé les Palmistes à la fin des Arbres fruitiers qui se trouvent en ces Isles, à cause qu'ils contribuent tous, horsmis le Latanier, à la nourriture des hommes. Car si le Palmiste épineux, lequel nous avons décrit en l'article precedent, fournit du vin, celuy-cy porte au sommet de son tronc, & comme en son cœur, une moëlle blanche, tres-tendre, & tres-savoureuse qui a le goût de Noisette, étant mangée cruë, & étant bouillie & assaisonnée avec plusieurs feuilles deliées, & blanches au possible, qui l'entourent, & luy servent comme de chemise, elle peut tenir un rang considerable, entre les plus delicieux mets des Antilles. Les François, appellent cette substance moëlleuse, & les feuilles qui l'enveloppent, *Chou de Palmiste*, parce qu'ils en mettent au potage, au lieu de chous, ou d'autres Herbes.

Si l'on fend en deus le tronc de cet Arbre, & qu'on enleve comme il se peut faire aisément, une certaine matiere fillasseuse & mollasse qui est au dedans, ce bois qui reste ainsi creusé, & qui est épais d'un bon pouce, fournit de belles & longues goutieres, qui sont de durée. On s'en sert pour couvrir d'une seule piece le faite des Cazes, & pour conduire les eaus par tout où l'on veut. Les Tourneurs & les Menuisiers font aussi avec ce bois, qui est presque noir, & se polit aisément, plusieurs beaux & rares ouvrages, qui sont naturellement marbrez.

Pline, fait des Arbres si prodigieusement hauts, qu'une flèche n'en peut atteindre le sommet quand elle est tirée; Et l'Auteur de l'Histoire generale des Indes, parle d'un Arbre de telle hauteur, qu'on ne s'auroit jetté une pierre a plein bras par dessus. Mais encore que le Palmiste que nous decrivons surpasse de beaucoup tous les autres arbres des Antilles, nous n'oserions pas dire qu'il soit d'une hauteur si demesurée, puisque du pied de l'arbre, on remarque facilement une belle panache, qui sortant du plus haut du tronc, est toujours tournée au soleil levant; Elle se renouvelle par chacune année,

née, & quand elle est sortie de son étuy, elle est émaillée d'une infinité de petites fleurs jaunes, en forme de boutons dorés, qui venans à tomber, sont suivis de plusieurs fruits ronds, & de la grosseur d'un petit œuf de poule. Ils sont attachez en un seul bouquet, & afin que ces fleurs & ces fruits, soient conservez contre les injures du tems, ils sont couverts par dessus d'une écorce épaisse, dure & grisâtre par le dehors, & d'un vermeil doré par le dedans, qui aboutit en pointe. Ce précieux parasol, n'est autre chose que l'étuy, qui referroit les fleurs, avant qu'elles fussent épanouyes, & qui s'étant entre-ouvert par dessous, s'élargit en une figure creuse au milieu, & pointuë aux extremités, pour mieus couvrir & les fleurs & le fruit.

D'autant que cette espece d'Arbres, n'a point de pines, on le nomme *Palmiste Franc*. Il y en a encore une autre sorte, qui ne croist pas si haut que celle-cy, qui porte une petite graine ronde, que les Nègres sont soigneus de recueillir, à cause qu'elle sert à faire de beaux Chapelers qui sont marbrez, & polis à merveille.

ARTICLE XV.

Du Latanier.

LA troizième espece de Palme est nommée *Latanier*. Cet arbre élève sa tige assez haut; mais il ne croist pas beaucoup en grosseur. Au lieu de branches il n'a que des longues feuilles, qui étant épanouyes sont rondes par le haut, & pliées par le bas, à la façon d'un Eventail. Elles sont attachées à de grandes queuës, qui sortent de certains filamens, qui entourent la teste du tronc, comme une grosse toile rousse & fort claire. Ces feuilles étant liées par petits faisceaux, servent à couvrir les cazes, & la peau qu'on enleve de dessus les queuës, est propre à faire des cribles, des paniers, & plusieurs autres petites curiositez, que les Indiens tiennent entre leurs meubles plus précieux. Ils font aussi du bois de cet arbre, & de celui du *Palmiste Franc*, des arcs, des massuës, dont ils se servent en leurs combats, au lieu de pées, des Zagayes, qui sont de petites lances aigues, qu'ils d'ardent avec la main

L
contre



contre leurs ennemis, & ils en munissent la pointe de leurs flèches, qui sont par ce moyen aussi penetrantes, que s'y elles étoient d'acier.

ARTICLE XVII.

De Cocos.

LA quatrième espece de Palme, & la plus excellente de toutes, est celle qui porte le nom de *Cocos*, ce fameux fruit dont les Historiens disent tant de merveilles. Mais il faut remarquer, que les *Cocos* qui se trouvent aus Indes Occidentales, ne croissent pas à beaucoup-prés si hauts, que ceux de l'Orient, le tronc pour l'ordinaire n'excédant pas vint, ou vint-cinq pieds en hauteur, étant au reste d'une grosseur bien proportionnée. Il est beaucoup plus chargé de branches & de feuilles, que le Palmiste Franc. Les Isles de la *Moraque* & de *Roatam*, qui sont au Golfe d'Hondures, sont renommées pour l'abondance de ces Arbres. L'île de Saint Barthelemy

entre.

entre les Antilles, en est aussi ornée, & c'est de là, qu'on en a apporté en celle de Saint Christoffe.

Le fruit, croist sur le tronc même, au pied des branches.

Il a la forme d'une noix: mais sans faire de comparaison



pour la grosseur: car un seul pese quelquefois environ dix livres. Depuis que l'Arbre a commencé de porter, on ne le trouve jamais sans fruit; car il en pousse de nouveaux par chacun mois de l'année. La coque est si dure & si épaisse, qu'on la peut polir, & y graver diverses figures, pour enrichir les coupes, les bouteilles, & plusieurs autres vaisseaux, qu'on en fait, pour le service ordinaire du ménage. Elle est entourée d'une grosse enveloppe, qui est toute de filamens.

Quand on a ouvert cette noix de Cocos, on trouve premièrement une chair blanche comme neige qui est nourrissante au possible: & qui a le goût de l'Amande. Cette substance moëlleuse est en si grande quantité en chaque fruit, qu'on en peut remplir un plat; Elle est attachée fermement au dedans de la Coque, & en son milieu, elle contient un grand verre d'une liqueur claire & agreable, comme du vin muscat; de sorte qu'une personne se pourroit bien contenter de l'un de ses fruits, pour son repas. C'est cette eau seule, qui se convertit en germe, & qui entre ses autres vertus, a la propriété d'effacer toutes les rides du visage, & de luy donner une couleur blanche & vermeille, pourveu qu'on l'en lave aussi-tost, que le fruit est tombé de l'Arbre.

Qui desirera d'apprendre toutes les particularitez du Cocos, & les grands usages qu'il a tant en la Medecine, qu'en la Ménagerie, lira s'il luy plaît, la belle & ample description que François Pyrard en a fait, en son traité des Animaux, arbres & fruits des Indes Orientales. Où il represente, que les Peuples de ces pais-la, trouvent dans ce seul Arbre non seulement leur pain, leur bruvage plus delicieux, leur vêtement, leur huile, leur sucre, leur miel, leur baume, & les medecines pour rétablir leur santé, lors qu'elle est alterée: mais, qu'ils en tirent encore la matiere, pour bâtir avec une facilité & solidité nonpareille, leurs maisons, & les vaisseaus, dont ils entretiennent le commerce avec leurs voisins. De forte, que l'on voit aus Iles Maldives, des Navires qui ne sont bâtis & chargez que de *Cocos*, ayant receu de cet Arbre merveilleus, planches, chevilles, cordages, cables, voiles, ancrs, huile, vin, confitures, sucre, & diverses autres choses.

ARTICLE XVII.

Du Cacao.

Quelques-uns, à cause de la ressemblance des noms, confondent quelquefois le *Cocos*, avec le *Cacao*, qui croist en la Province de Guatimala, pres la neuve Espagne, qui est aussi

aussi un fruit tres-rénoimé en toute l'Amérique, pour estre le principal ingredient, qui entre en la composition de la *Chocolate*, ou *Chocolate*, d'ont on fait un bruvage souverain, pour fortifier la poitrine, dissiper toutes les humeurs malignes qui s'y attachent, chasser la gravelle, & tenir le corps frais & dispos, pourveu qu'on le prene modérément.



Ce *Cacao*, qui se trouvoit aussi aux Antilles, en l'an 1649, dans le Jardin d'un Habitant de l'Isle de Sainte Croix, est à present connu en celle de Tabago, comme nous l'avons dit en son lieu. C'est un Arbre presque semblable à l'Oranger, sinon qu'il ne croist pas du tout si haut, & qu'il a les feuilles un peu plus étenduës. On le plante ordinairement en des lieux ombrageus, & même sous d'autres arbres, qui le puissent defendre de l'ardeur du Soleil, qui flétriroit ses feuilles. Son fruit qui est de la grosseur, & d'une figure approchante de celle d'un Gland, ou d'une moyenne Olive, se forme dans de grosses côsses languettes, qui sont rayées, & divisées par le costez, comme il est icy représenté.

CHAPITRE SÉTTIÈME.

Des Arbres qui sont propres à bâtir ; ou qui servent à la menuiserie ; ou à la Teinture.

Nous avons jusques icy représenté, plusieurs beaux Arbres qui portent des fruits, qui contribuent à la nourriture, ou au rafraichissement des Habitans des Antilles : & en ce Chapitre, nous nous proposons de traiter des principaus, qu'on peut employer utilement, tant à bâtir des maisons, qu'à les orner, par le moyen des beaux meubles de menuiserie, qu'on en peut faire ; Puis apres, nous considerons tous les autres Arbres de diverses couleurs, qui sont propres à la Teinture.

ARTICLE I.

De deux sortes d'Acajou.

IL y a fort peu d'Iles, ou l'on ne trouve de beaux Arbres, qui sont trespropres à bâtir des maisons, & à faire divers ouvrages de menuiserie. On fait particulièrement état de l'*Acajou*, qui croist d'une hauteur & d'une grosseur si excessive, que les Caraïbes tirent souvent d'un seul tronc, ces grandes Chaloupes, qu'ils appellent *Pyraouïes*, qui sont capables de porter cinquante hommes. Il pousse plusieurs branches, qui sont fort touffues, à cause de la multitude de feuilles d'ont elles sont chargées, l'ombrage de cet arbre est fort agreable : Et même quelques uns tiennent, qu'il contribuë à la santé de ceus qui se reposent dessous.

Il y a deux sortes d'*Acajou*, qui ne sont differens qu'en la hauteur de leur tronc, & en la couleur de leur bois. Celuy qui est le plus estimé, a le bois rouge, leger, de bonne senteur, & fort facile à estre mis en œuvre. On a remarqué par experience, que le ver ne l'endommage point ; qu'il ne se pourrit point dans l'eau, quand il a été coupé en bonne Lune ; Et que

que les coffres & les armoires qui sont faites de ces bois, donnent une bonne odeur aux habits, & qu'ils les contregardent de toutes les vermines, qui s'engendrent, ou se glissent aisément dans les coffres qui sont faits d'une autre matiere. Ces proprietes sont cause que quelques-uns ont creü, que cet arbre étoit une espece de Cedre. On en fait aussi de l'Escenté, pour couvrir les maisons. Les Capitaines de Navires, qui trafiquent aux Antilles, apportent souvent des planches de ce bois qui sont si longues & si larges, qu'il n'en faut qu'une, pour faire une belle & grande table.

L'autre sorte d'*Acajou*, est de pareille figure quant au dehors, que celui que nous venons de décrire; mais il ne croist pas du tout si haut, & quand on a levé l'écorce & l'aubel, on trouve que le bois est blanc. Il est aussi fort facile à mettre en oeuvre, quand il est fraîchement coupé; mais si on le laisse à l'air, il se durcit en telle sorte, qu'on a bien de la peine à s'en servir. Les Habitans des Iles, ne l'employent qu'à faute d'autre, à cause qu'il est sujet aux vers, & qu'il se pourrit en peu de tems. Si on fait des incisions au tronc de ces arbres, ils jettent une grande abondance de gomme, qui pourroit avoir quelque bon usage, si on en avoit fait l'essay.

ARTICLE II.

De L'Acomas.

Cet Arbre, est bien aussi gros & aussi haut que l'*Acajou*, & n'est pas moins prisé des Architectes, & des Menuisiers. Ses feuilles sont polies, & assez longues. Il porte un fruit de la grosseur d'une prune, qui étant venu en sa maturité, est de couleur jaune, & beau à voir, mais il est trop amer pour être recherché des hommes. Les Ramiers s'en engraisissent en une saison de l'année, & pendant ce tems là, leur chair est de même goût, que le fruit qu'ils ont mangé. Il a l'écorce cendrée & raboteuse, le bois pesant & aisé à polir, & selon les lieux où il croist, son cœur est rouge, ou jaunâtre, ou tirant sur le violet. Si on ouvre l'écorce, il en sort une liqueur laiteuse, qui se durcit en forme de Gomme.

ARTICLE III.

Du Bois de Rose.

IL faut avouer, que si les Habitans des Antilles, avoient dessein de s'y établir fermement, ils y pourroient trouver, non seulement les choses qui sont nécessaires à l'entretien de la vie, mais encore les delices & les curiositez, tant pour ce qui concerne la nourriture, & le vêtement, que pour ce qui regarde la structure de leurs maisons, & leur embellissement intérieur. Mais les douces pensées du retour au pais de leur naissance, que la plu-part conservent en leurs cœurs, leur font negliger, tous les rares avantages que ces Iles leur presentent, & passer legerement, par dessus la riche abondance des choses precieuses qu'elles produissent, sans en tirer aucun profit. Car pour ne rien dire presentement, de la grande facilité qu'ils ont de faire des étoffes, du Cotton qui y croist, de nourrir en leurs parcs toutes sortes de volailles, & de bétail domestique, qui y foissonne autant qu'en lieu du monde; ils pourroient sans doute, recevoir beaucoup de démolimens, de plusieurs bois precieux, qui seroient de grand usage non seulement pour les loger, & les meubler commodément: mais aussi pour en faire du Commerce avec l'Europe. Les descriptions que nous ferons de quelques uns de ces rares Arbres; tant au reste de ce Chapitre qu'au suivant, justifieront cette proposition.

Le Bois de Rose, étant propre non seulement à la charpente, mais aussi à la Menuiserie, doit tenir le premier rang. Cet arbre croist d'une hauteur bien proportionnée à sa grosseur; Son tronc est ordinairement si droit, que c'est l'un des plus agreables ornemens des forests des Antilles; Il est couvert de plusieurs belles branches, qui sont accompagnées de feuilles molles, velues d'un costé, & longues à peu pres comme celles du Noyer. En la saison des pluyes il porte des fleurs blanches, de bonne odeur, qui croissent par bouquets, & qui relevent merveilleusement la grace naturelle de cet arbre. Ces fleurs sont suivies d'une petite graine noirâtre & polie. L'écorce

corce de son tronc, est d'un gris blanc. Son bois est au dedans de couleur de feuille morte, & quand le Rabor & le Polissoir ont passé par dessus, on y remarque plusieurs veines de différentes couleurs, qui sont comme des ondes, qui luy donnent un éclat marbré, & un lustre merveilleux. Mais, la douce odeur qu'il exhale, lors qu'on le met en œuvre, & qu'on le manie est, ce qui le fait priser d'avantage, & qui luy donne le beau nom qu'il porte : Quelques-uns, ont même estimé que cette douce senteur, qui est encore plus agreable que celle de la Rose, luy devoit donner le nom de bois de Cypre, & par effet ils le font passer sous ce titre, en quelques-unes des Antilles. Cet arbre, croist dans toutes les Iles de même façon, quant à la figure extérieure; mais son bois est marbré de diverses couleurs, selon la différence des terroirs, où il a pris sa naissance.

A R T I C L E IV.

Du Bois D'Inde.

Cet Arbre précieux & de bonne senteur, se trouve en si grande abondance dans l'ile de Sainte Croix, & en plusieurs autres, qu'il y en a des forêts presque toutes entières. Il va du pair avec le Bois de Rose; mais il croist beaucoup plus gros & plus haut, lors qu'il rencontre une bonne terre. Son tronc prend de profondes racines, & s'éleve fort droit. Son écorce est deliée, douce & unie par tout, sa couleur est d'un gris vif & argenté, & en quelques endroits elle tire sur le jaune, ce qui fait remarquer cet Arbre entre tous les autres. Il fleurit une fois l'an, au tems des pluyes, & pour lors, il renouvelle une partie de son feuillage. Son bois est très-solide, & pesant au possible; d'où vient qu'il souffre d'estre poly, & que quelques sauvages en font leurs massués. Apres qu'on a levé un aubel vermeil, qui est sous l'écorce: on apperçoit le cœur de l'arbre qui est extrêmement dur, & d'une couleur violette, laquelle le fait beaucoup estimer des curieux.

La bonne odeur de cet Arbre, reside particulièrement en ses feuilles. Elles sont de pareille figure, que celles du

Goyavier, & quand on les manie elles parfument les mains d'une senteur plus douce, que celle du Laurier. Elles donnent à la viande & aux sauces un goût si relevé, qu'on l'attribueroit plutôt à une composition de plusieurs sortes d'épices, qu'à une simple feuille. On s'en sert aussi dans les bains, que les Medecins ordonnent pour fortifier les nerfs soulez, & pour dessécher l'enflure, qui reste aux jambes de ceus, qui ont esté travaillez de fievres malignes.

ARTICLE V.

*De plusieurs Bois Rouges qui sont propres à bâtir,
& des Bois de fer.*

Outre l'Acajou, dont nous avons parlé au commencement de ce Chapitre, il y a encore en ces Iles plusieurs beaux arbres, qui ont le bois rouge, solide, & pesant, qui résiste aux vers, & à la pourriture. Ils sont tous tres-propres à bâtir des maisons, & à faire de beaux ouvrages de Menuiserie.

Mais on fait particulièrement état, du *Bois de fer*, qui porte ce nom, à cause qu'il surpasse en solidité, pesanteur, & dureté, tous ceus que nous avons d'écrits jusques à present. Cet Arbre, qui doit estre mis entre les plus hauts, & les miens proportionnez des Antilles, est revêtu de beaucoup de branches. Il porte de petites feuilles, qui aboutissent en pointe, & sont divisées près de la queue. Il fleurit deux fois l'année, assavoir aux mois de Mars & de Septembre. Ses fleurs, qui sont de couleur de violette, sont suivies d'un petit fruit, de la grosseur d'une Cerise qui devient noir étant meur, & est fort recherché des Oiseaux. L'écorce du tronc est brune. Le Bois est d'un rouge bien vif, lors qu'il est nouvellement coupé; mais il se ternit étant mis à l'air, & perd beaucoup de son lustre. Le cœur de l'Arbre est d'un rouge fort obscur, comme le bois de Bresil, & d'une telle dureté, que l'on doit avoir des coignées bien trenchantes, & qui soyent à l'épreuve, pour le pouvoir abbatre: Mais son bois étant beau, solide, facile à polir, & plus incorruptible que le Cedre & le Cyprés, il re-

compense abondamment par toutes ces bonnes qualitez, la pene qu'il donne, avant qu'on s'en puisse servir.

Il y a encore un autre Arbre qui porte le même nom de Bois de fer, mais il n'est pas comparable au precedent. Il ne porte que de petites feuilles, & quand il fleurit il est chargé d'une infinité de Bouquets, qui s'élevent sur toutes ses branches, comme autant de pannaches, qui les parent fort avantageusement. Il est d'une belle hauteur; & il a l'aubel jaune ou blanc, selon les lieux ou il croist. Tout le bois de cet arbre, horsmis le cœur qui est fort petit, fort dur, & tirant sur le noir, est sujet aux vers, ce qui fait qu'on ne le met pas volontiers en œuvre, si ce n'est à faute d'autre.

ARTICLE VI.

De plusieurs Arbres dont le Bois est propre à la Teinture.

Entre les Arbres qui croissent aux Antilles, il y en a plusieurs qui servent à la Teinture. Les plus estimez, & les plus connus, sont, le Bois de Bresil, le Bois Jaune, l'Ebène verte, & le Roucou.

Le Bois de Bresil, est ainsi nommé, à cause que le premier qui a esté veü en Europe, avoit esté apporté de la Province du Bresil, ou il croist en plus grande abondance, qu'en aucun autre endroit de l'Amerique. Cet arbre est rare aux Antilles, & on n'en trouve qu'en celles, qui sont le plus herissées de rochers secs & arides. Son tronc n'est pas droit comme celui des autres arbres; mais il est tortu, raboteus, & plein de nœuds a peu près comme l'Epine blanche. Lors qu'il est chargé de fleurs il exhale une douce senteur, qui fortifie le Cerveau. Son bois est recherché des Tourneurs; mais son principal usage, est en la Teinture.

L'Île de Sainte Croix, est renommée parmy toutes les autres, pour avoir une infinité d'Arbres rares & precieus. On fait particulierement état d'un, qui s'éleve fort haut & dont le bois qui est parfaitement jaune, sert à la Teinture. Lors que les Anglois tenoient cette Ile, ils en envoyoient beaucoup

en leur pays. On le nomme *Bois Jaune*, à cause de sa couleur, ou bien de *Fuslok*, ainsi que nous l'avons dit en la description de l'île de *Tabago*, en laquelle cet Arbre est aussi fort commun.

L'ébene Verte, est ordinairement employée à faire plusieurs excellens ouvrages de Menuiserie, par ce qu'elle prend aisément la couleur, & le lustre de la vraye Ebène: mais son meilleur usage est en la Teinture, laquelle elle rend d'un beau vert naissant. L'arbre qui porte ce bois, est fort touffu, à cause que sa racine pousse une grande quantité de rejettons, qui l'empeschent de croistre si haut & si gros qu'il seroit, si sa force étoit ramassée en un seul tronc. Ses feuilles sont polies, & d'un beau vert. Sous l'écorce, il a environ deus pouces d'aubel blanc, & le reste du bois jusques au cœur, est d'un vert si obscur, qu'il approche du noir; mais quand on le polit, on découvre certaines veines jaunes, qui le font paroistre marbré.

ARTICLE VII.

Du Roucou.

C'Est le même Arbre que les Brasiliens nomment *Frucuz*. Il ne croist pas plus haut qu'un petit Oranger. Ses feuilles qui sont pointuës par l'un des bouts, ont la figure d'un cœur. Il porte des fleurs blanches meslées d'Incarnat; Elles sont composées de cinq feuilles, qui ont la forme d'une Etoile, & la largeur d'une Rose. Elles croissent par bouquets, aus extremittez des branches. Ces fleurs sont suivies de petites filiques, qui reserrent plusieurs grains de la grosseur d'un petit pois, qui étans parvenus à maturité, sont couverts d'un vermillon le plus vif, & le plus éclatant, qu'on s'auroit desirer; Cette riche Teinture, qui est enfermée en cette écosse, est si mollette, & si gluante, qu'elle s'attache aus doigts, aussi-tôt qu'on la touche.

Pour avoir cette precieuse couleur, on s'écouë dans un vaisseau de terre les grains sus lesquels elle est attachée, on verse dessus de leau tiede, dans laquelle on les lave, jusques à ce qu'ils ayent quitté leur vermillon. Et puis quand on a laissé

fé reposer cette eau, on fait seicher à l'ombre le marc, ou la lie épaisse qui se trouve au fonds du vaisseau, & l'on en forme des Tablettes, ou de petites boules, qui sont fort estimées des Peintres, & des Teinturiers, lors qu'elles sont pures, & sans aucun mélange, comme sont celles que nous venons de décrire.



Le bois de cet Arbre, se brise facilement; il est tres-propre pour entretenir le feu, & s'il est entierement éteint & qu'on en frotte quelque tems deux pieces l'une contre l'autre, elles jettent des étincelles comme feroit un fusil, qui allument le Cotton, ou toute autre matiere susceptible de feu, que l'on à mise auprez pour les recevoir. Son écorce sert à faire des cordes qui sont de durée. Sa racine donne un bon goût aux viandes, & quand on en met dans les sauces, elle leur communique la couleur, & l'odeur du Safran.

Les Caraïbes, ont de ces Arbres en tous leurs Jardins, ils les entretiennent soigneusement & les prisent beaucoup; à cau-

94 HISTOIRE NATURELLE, Chap. 8
se qu'ils en tirent ce beau vermillon dont ils se rougissent le corps. Ils s'en servent aussi à peindre, & à donner du lustre aux plus belles vaisselles de leur petit ménage.

On pourroit aussi mettre au rang des Arbres qui sont propres à la Teinture; la plupart de ceux qui distillent des gommes: car ceux qui ont esté curieux d'en faire l'essay, ont remarqué, qu'estant meslées dans la Teinture, elles relevent les couleurs les plus sombres & les moins claires, par un certain éclat, & un fort beau lustre, qu'elles leur donnent.

CHAPITRE HUITIÈME.

Des Arbres qui sont utiles à la medecine; Et de quelques autres dont les Habitans des Antilles peuvent tirer de grands avantages.

Dieu ayant ordonné à tous les Peuples les bornes de leur habitation, n'a laissé aucune contrée dépourvue de moyens nécessaires, pour y faire subsister commodément les hommes, qu'il y a placez; & pour étaler devant leurs yeus, les richesses infinies de son adorable Providence, il a donné à la terre la vertu de produire, non seulement les vivres qui sont nécessaires pour leur nourriture; mais encore divers antidotes, pour les munir contre les infirmités, dont ils peuvent être acüëillis, & plusieurs remedes souverains, pour les en delivrer, lors qu'ils y sont tombez. Pour ne rien dire des autres endroits du monde, les Antilles, possèdent sans contredit tous ces rares avantages, en un degré fort considerable: Car elles ne fournissent pas simplement à leurs Habitans une agreable variété de fruits, de racines, d'herbages, de legumes, de gibier, de poissons, & d'autres delices pour couvrir leurs tables; mais elles leur presentent encore un grand nombre d'excellens remedes, pour les guerir de leurs maladies. C'est ce que le Lecteur judicieux pourra facilement remarquer en la suite de cette Histoire Naturelle, & particuliere-

A R T I C L E I.

Du Casier ou Canificier.

C Et Arbre croist de la grosseur, & presque de la même figure qu'un Pescher, ses feüilles sont languettes & étroites: Elles tombent une fois l'an pendant les sécheresses, & quand la saison des pluyes retourne, il en pousse de nouvelles.



Elles sont precedées de plusieurs beaux bouquets de fleurs jaunes, auxquelles succedent de longs tuyaus, ou de longues filiques, qui viennent de la grosseur d'un pouce, ou environ, & sont quelquefois d'un pied & demy, ou de deus pieds de long.

long. Elles contiennent au dedans, comme en autant de petites cellules, cette drogue Medicinale si connue des Apoticairez, que l'on appelle *Casse*. Nos François nomment l'Arbre *Cassier*, ou *Camsficier*, & les Caraïbes *Mali Mali*. Tandis que le fruit grossit & s'allonge, il est toujours vert, mais quand il a pris sa consistance, il devient en meurissant, brun, ou violet, & demeure ainsi suspendu à ses branches.

Quand ce fruit est meur & sec, & que les Arbres qui le portent sont agitez de grands vens, on entend de fort loin le bruit, qui est excité par la collision de ces dures & longues siliques, les unes contre les autres. Cela donne l'éspouvante aux Oiseaux, qui n'en osent approcher; & pour les hommes qui ne savent pas la cause de ce son confus, s'ils ne voyent les Arbres mêmes émeus, & choquans leurs branches & leurs fruits, ils s'imaginent qu'ils ne sont pas loin du bord de la mer, de laquelle ils croyent entendre l'agitation: ou bien ils se persuadent, que c'est le Chamailis de plusieurs soldats, qui sont aus mains. C'est la remarque de tous ceus qui ont visité le sein, ou comme on le nomme ordinairement le *Cul-de-sac*, de l'île de Saint Domingue, où l'on voit des plaines entieres, & de fort longue étendue, qui ne sont couvertes d'aucuns autres Arbres. C'est aussi de-là, selon toute apparence, qu'on a apporté la semence de ceus qui croissent aus Antilles. Au reste ces bâtons de *Casse*, qui viennent de l'Amérique, sont plus pleins & plus pesants, que ceus qu'on apporte du Levant, & la drogue qui est dedans, a tous les mêmes effets.

Les fleurs du *Cassier* étant confites en sucre, purgent benignement, non seulement le ventre, mais aussi la vessie. Les bâtons du *Cassier* lors qu'ils sont confits verts, ont aussi la même propriété. Mais la poulpe étant extraite du fruit meur, fait une operation plus prompte, & beaucoup plus loüable. Plusieurs des Habitans du País se trouvent bien d'en user chaque mois, un peu avant le repas: & ils ont remarqué, que ce dous Medicament leur conserve merueilleusement leur bonne constitution.

ARTICLE II.

Des Nois de Medecine.

Les *Nois de Medecine* qui sont si communes en toutes ces Iles, croissent sur un petit Arbre, d'ont on fait le plus souvent les separations des Jardins & des habitations. Si l'on n'empesche sa juste croissance, il monte à la hauteur d'un figuier ordinaire, duquel il a aussi la figure, son bois est fort tendre & moëlleux, il produit plusieurs branches qui rampent confusément à l'entour du tronc. Elles sont chargées de feuilles assez longues, vertes & mollasses, qui sont rondes par le bas, & se terminent en trois pointes.



Le bois & les feuilles de cet Arbre, distillent un suc laiteux, qui tache le linge: Même il n'y a pas de plaisir de s'en approcher entems de pluie, parce que les gouttes d'eau qui tombent de dessus ses feuilles, ont un tout pareil effet que le suc. Il porte plusieurs fleurs jaunes composées de cinq feuilles,

N

qui

qui ont la figure d'une étoile, quand elles sont épanouïes. Les fleurs venant à tomber, quelques unes sont suivies de petites noix, qui sont vertes au commencement, puis elles deviennent jaunes, & enfin noires, & un peu ouvertes lors qu'elles sont meures; Chaque Noix, renferme trois ou quatre noyaux en autant de distinctes cellules, qui ont l'écorce noirâtre de la grosseur & de la figure d'une Fève. L'écorce étant levée, on trouve dans chacun, un pignon blanc, d'une substance huileuse, qui est enveloppé & my-party d'une deliée pellicule. Ces pignons ont un goût assez agreable, qui est approchant de celui des Noisettes; Mais, s'y l'on n'observe quelque regle en les mangeant, ils excitent un étrange devoyement par haut & par bas, particulièrement, s'y on avale la petite peau qui les enveloppe, & celle qui les separe par la moitié. Pour temperer leur force, & pour en user avec un heureux succès, on les purge de ces peaus, & on les fait passer legèrement sur les charbons, puis étant battus, on en prend quatre ou cinq, qu'on melle dans un peu de vin, pour leur servir de vehicule & de correctif.

Les rameaus de cet Arbre étant coupés & mis en terre, prennent facilement racine. Les Portugais tirent de l'huile des pignons, qui est estimée en la ménagerie, & qui peut aussi avoir son lieu en la Medecine.

ARTICLE III.

Du Bois de Cannelle.

L'Arbre, qui porte cette espece de Cannelle, qui est si commune en toutes les Iles, peut tenir place entre ceus qui servent à la Medecine, puisque son écorce aromatique est recherchée de tous ceus qui sont travaillez d'affections froides, & employée pour décharger l'estomac, des humeurs gluantes & pituiteuses qui l'oppressent. La bonne odeur, & la verdure perpetuelle de ce bel Arbre, ont persuadé à quelques uns que c'étoit une sorte de Laurier; Mais il croist beaucoup plus haut, son tronc est aussi plus gros, ses branches sont plus

étendues.

étenduës, & les feuilles, qui ne sont pas du tout si longues, sont de beaucoup plus douces, & d'un Vert plus gay. Son écorce, qui est cachée sous une peau cendrée est plus épaisse, & d'une couleur plus blanche, que la Canelle qui vient du levant; Elle est aussi d'un goût plus acré & plus mordicant; Mais étant séchée à l'ombre, elle donne une faveur tresagreeable aus viandes.

Outre tous ces Arbres precieus que nous venons de décrire, les Iles de Tabago, de la Barbade, & de Sainte Croix, sont estimées entre toutes les autres, pour avoir plusieurs bois que l'usage a rendus recommandables en la Medecine. Car on y trouve du Sandale, du Gayac, & même du Safafras, qui sont assez connus, sans qu'il soit besoin d'en faire des descriptions particulieres.

ARTICLE IV.

Du Cottonnier.

IL y a encore plusieurs autres Arbres, assez communs par toutes les Antilles, dont les Habitans peuvent tirer de grandes commoditez. Le Cottonnier, que les Sauvages appellent *Manoulou-Akecha*, doit tenir le premier rang, comme étant le plus utile. Il croist de la hauteur d'un Pescher: Il a l'écorce brune, les feuilles petites, divisées en trois. Il porte une fleur de la grandeur d'une Rose, qui est soutenné par le bas, sus trois petites feuilles vertes, & piquantes, qui l'enserrent. Cette fleur est composée de cinq feuilles, qui sont d'un jaune doré, elles ont en leur fonds de petites lignes de couleur de pourpre, & un bouton jaune, qui est entouré de petis filamens de même couleur. Les fleurs sont suivies d'un fruit, de figure ovale, qui est de la grosseur d'une petite noix avec sa coque. Quand il est parvenu à sa maturité, il est tout noir par dehors, & il s'entrouve en trois endroits, qui font voir la blancheur du Cotton, qu'il referre sous cette rude couverture. On trouve dans chaque fruit, sét petites sèves, qui sont la semence de l'Arbre.

Il y a une autre espèce de Cottonnier, qui rampe sur la terre, comme la vigne destituée d'appuis : c'est celle-cy, qui produit le Cotton le plus fin & le plus estimé. On fait de l'un & de l'autre des toiles, & plusieurs petites étoffes, qui sont d'un grand usage en la ménagerie.

ARTICLE V.

Du Savonnier.

IL y a deus sortes d'Arbres, dont les Insulaires se servent au lieu de Savon, l'un a cette qualité en son fruit, qui croist par grappes, rond, jaunâtre, & de la grosseur d'une petite prune, qui a aussi un noyau noir & dur, qui se peut polir. On le nomme communément *Pomme de Savon*. L'autre, a cette vertu en sa racine, qui est blanche & mollasse. L'un & l'autre rend l'eau blanche & écumeuse, comme feroit le Savon même; Mais si on usoit du premier trop souvent, il bruleroit le linge. L'on appelle ces Arbres *Savonniers*, à cause de la propriété qu'ils ont de blanchir.

ARTICLE VI.

Du Pareturier.

C'Est un Arbre, ne se plait qu'aus marécages, & aus bords de la mer. Il a la feuille verte, épaisse, & assez longue. Ses branches qui se recourbent contre terre, ne l'ont pas si tost touchée, qu'elles prennent des racines, & poussent un autre Arbre, qui entrelasse ordinairement sa tige & ses branches si près à près, & à tant de réplis, avec tout ce qu'il peut joindre, que ces Arbres gagnent & occupent en peu de tems, tout ce qu'il trouvent de bonne terre, qui est par ce moyen rendu si difficile à défricher, que l'on n'en peut attendre aucun profit. C'est sous ces Arbres, que les Sangliers, & autres bestes Sauvages tiennent leur fort. Ils servent aussi en quelques

lieux.

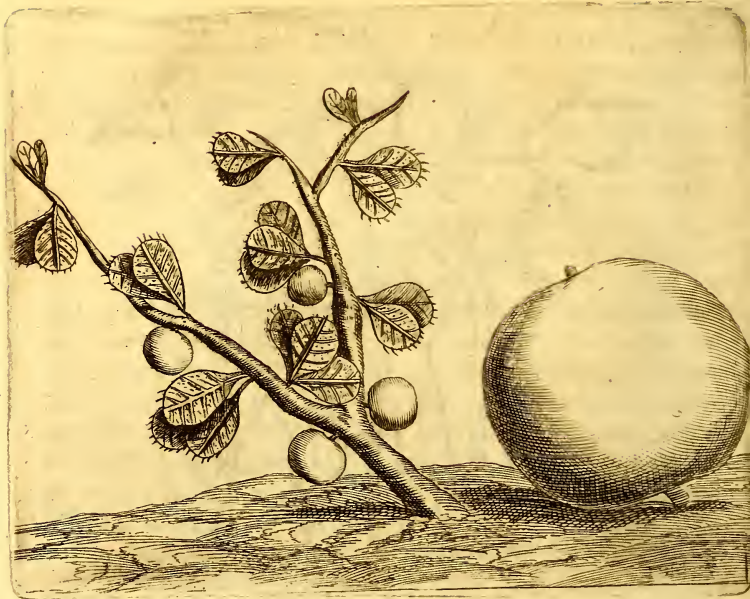


lieus de rempart aux Habitans des Iles, qui sont assurez que personne ne les surprendra de ce costé là. Ils sont encore tresutiles, en ce que n'y ayant point de Chesne en ces Iles, leur écorce est propre à tanner les cuirs.

ARTICLE VII.

Du Calebasier.

IL ne faut pas oublier le *Calebasier*, qui fournit la plus grande partie des petits meubles du ménage des Indiens, & des Habitans étrangers, qui sont leur demeure en ces Iles. C'est un Arbre, qui croist de la hauteur, de la grosseur, & de la forme d'un gros Pommier. Ses branches sont ordinairement fort touffuës. Ses feuilles qui sont languettes, étroites, & rondes par le bout, sont attachées par bouquets aux bran-



ches, & en quelques endroits du tronc. Il porte des fleurs & des fruits presque tous les mois de l'année. Les fleurs sont d'un gris mêlé de vert, & chargé de petites taches noires, & quelquefois violettes. Elles sont suivies de certaines pommes, dont à peine en peut-on trouver deux, qui soient de pareille grosseur, & de même figure. Et comme un potier, fait paroître l'adresse de sa main, en faisant sur une même rouë, & d'une même masse de terre, des vaisseaux d'une forme & d'une capacité différente: Ainsi la nature montre icy son industrie merveilleuse, en tirant d'un seul Arbre, des fruits divers en leur forme, & en leur grosseur, encore qu'ils soient tous attachez à une même branche, & produits d'une même substance.

Ces fruits ont cecy de commun, qu'ils ont tous une écorce dure, ligneuse, d'une épaisseur & d'une solidité requise pour s'en pouvoir servir au lieu de bouteilles, de bassins, de coupes,

pes, de plats, décuellés, & de tous les autres petis vaisseaus, qui sont nécessaires au ménage. Ils sont remplis d'une certaine poulpe, laquelle étant bien bien meure, devient violette, de blanche qu'elle étoit auparavant. On trouve parmi cette substance, certains petis grains plats, & durs qui sont la semence de l'Arbre. Les Chasseurs des Iles, se servent de ce fruit pour étancher leur soif au besoin, & ils disent qu'il a le goût de vin cuit: mais qu'il reserre un peu trop le ventre. Les Indiens polissent l'écorce, & l'émaillent si agreablement avec du Roucou, de l'Indigo, & plusieurs autres belles couleurs, que les plus delicats peuvent manger & boire sans dégoût, dans les vaisseles qu'ils en forment Il y a aussi des Curieus, qui ne les estiment pas indignes, de tenir place entre les raretez de leurs cabinets.

A R T I C L E V I I I .

Du Mahot.

IL y a deus sortes d'Arbres qu'on appelle *Mahot*, assavoir le *Mahot franc*, & le *Mahot d'herbe*. Le premier est le plus recherché, parce qu'il est plus fort. Il ne devient pas fort grand, mais il produit plusieurs branches, qui rampent contre terre. L'écorce en est fort épaisse, & fort aisée à lever de dessus l'Arbre. On en fait de longues éguillettes, qui sont plus fortes que les cordes de Teil, d'ont on se sert en plusieurs endroits. On l'employe ordinairement à monter les rouleaus du Tabac, & à attacher plusieurs choses, qui sont nécessaires au ménage. Pour ce qui est du Mahot d'herbe, on s'en sert au défaut du premier, mais il pourrit facilement, & n'egale en rien l'autre pour la force.

Enfin il y a dans ces Iles plusieurs autres Arbres, qui ne se voyent point en l'Europe, dont les uns recréent seulement la veuë, tels que sont, celuy qu'on appelle *Mappou*, & plusieurs sortes de *Bois Epineus*: Et les autres contentent l'odorat par leur bonne senteur: ou même ont des qualitez venimeuses, comme l'*Arbre laitens*. Céluy dont la racine étant broyée, & jettée dans les rivieres, enyure les Poissons: le

Mante

Mancenilier, lequel nous décrivons en son lieu, & une infinité d'autres, qui ont tous le bois blanc, mol & de nul usage, & qui n'ont encore point de nom parmy nos François.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Des Arbrisseaus du País; qui portent des fruits, ou qui poussent des racines, qui sont propres à la nourriture des Habitans, ou qui servent à d'autres usages.

Dieu ayant fait de la terre un seul Element, la séparée en diverses Contrées, a chacune desquelles il a donné quelque avantage & quelque commodité, qui ne se trouve point aux autres, afin que dans cette agreable variété, sa Providence se puisse tant plus distinctément reconnoître, & admirer. Mais, il faut avouer, qu'en la distribution que cette Divine Sagesse a fait de ses biens, les Antilles ont esté fort richement partagées: Car pour nous arrêter fixement à la matiere que nous traittons, non seulement le grands Arbres, que nous avons décrits aux Chapitres precedens, contribuent au logement, à la nourriture, au vêtement, à la conservation de la santé, & à plusieurs autres dous accommodemens des hommes qui y habitent, mais il y croist encore plusieurs Arbrisseaus, qui poussent des racines, ou qui portent des fruits qui servent aux mêmes usages, comme il se pourra remarquer par la lecture de ce Chapitre.

ARTICLE I.

Du Manyoc.

Les Habitans des Iles, se servent au lieu de blé de la racine d'un Arbrisseau, qui se nomme *Manyoc*, & que les Toupinambous appellent *Manyot*, & d'autres *Mandioque*, de laquelle on fait un pain assez delicat, que l'on appelle *Cassave*. Cette racine est si feconde, qu'un arpent de terre qui en sera planté,

planté, nourrira plus de personnes, que n'en pourroient faire six, qui seroient ensemencez du meilleur froment. Elle jette un bois tortu, de la hauteur de cinq à six pieds, qui est tres-facile à rompre & remply de petis nœuds. Sa feuille est étroi-



te & languette. Au bout de neuf mois, la racine est en sa maturité. On dit même qu'au Bresil, il ne luy faut que trois ou quatre mois, pour croistre grosse ou comme la cuisse. Si la terre n'est point trop humide, la racine s'y peut conserver trois ans, sans se corrompre: si bien qu'il ne faut point de grenier pour la ferrer, car on la tire de la terre, à mesure qu'on en a besoin.

Pour faire venir cette racine, il faut prendre de ce bois, & le couper par bâtons, de la longueur d'un pié ou environ. Puis faire des fossés dans le jardin avec une houë, & fourrer trois de ces bâtons en triangle dans la terre que l'on a tirée de ces fossés, & dont on a fait un petit monceau relevé. On appelle

appelle cela *planter à la fosse*. Mais il y a une autre sorte de planter le Manioc, que l'on nomme planter au Piquet, qui est plus pronte & plus aysée, mais qui ne produit pas de Manioc si beau, ni si estimé. Cela ne consiste, qu'à faire un trou en terre avec un piquet & à y planter tout droit le bois de Manioc. Mais il faut prendre garde en le plantant, de ne pas mettre les nœuds en bas, parce que les bâtons ne pousseroient point. Les Indiens n'y font point d'autre façon : mais pour l'avoir en saison, ils observent le decours de la Lune, & que la terre soit un peu humectée.

Il y a plusieurs sortes de ces Arbrisseaus, qui ne sont différens, qu'en la couleur de l'écorce de leur bois, & de leur racine. Ceus qui ont l'écorce, grise, ou blanche, ou verte, font un pain de bon goût, & ils croissent en peu de tems : mais les racines qu'ils produisent ne sont pas de si bonne garde, & elles ne foisonnent point tant, que celles du Manioc rouge ou violet, qui est le plus commun, le plus estimé, & le plus profitable en la ménagerie.

Le suc de cette racine, est froid comme celuy la ciguë ; & c'est un poison si puissant, que les pauvres Indiens des grandes Iles, étans persécutés à feu & à sang par les Espagnols, & voulans éviter une mort plus cruelle, se servoient de ce venin, pour se faire mourir eus mêmes. On voit encore aujourduy en l'Isle de Saint Domingue, un lieu nommé la Caverne des Indiens, où se trouvent les ossemens de plus de quatre cens personnes, qui s'y donnerent la mort avec ce poison, pour échaper des mains des Espagnols. Mais, au bout de vintquatre heures, que ce suc si venimeus pour toutes sortes d'animaux, est tiré de sa racine, il perd sa qualité maligne & dangereuse.

A R T I C L E II.

Du Ricinus, ou Palma Christi.

IL y a dans les Antilles, une infinité de ces Arbrisseaus que l'on nomme *Palma Christi*, ou *Ricinus*. Et ils croissent si hauts, & si gros en quelques lieux, qu'on les prendroit pour une

une espece differente de ceus que l'on voit en Europe. Les Nègres en amassent la graine & en expriment l'huile, de laquelle ils se servent pour frotter leurs cheveux, & se garentir de la vermine. Les qualités que luy donnent Galien & Dioscoride, répondent bien à l'usage qu'en tirent ces Barbares. La feuille de cet Arbrisseau est aussi souveraine, pour la guerison de quelques ulceres, parce qu'elle est fort attractive.

A R T I C L E III.

Des Bananiers, & Figuiers

IL croist en toutes ces Iles deus sortes d'Arbrisseaus, ou plutôt de gros Roseaus spongieus au dedans, qui viennent volontiers en terre grassè, pres des ruisseaus, ou dans les vallées,



qui sont à l'abry des vens. On les nomme ordinairement *Bananiers*, ou *Planes & Figuiers*, ou *Pommiers de Paradis*.

Ces deux especes d'Arbrisseaus ont cecy de commun entre eux, 1. Qu'ils croissent de pareille hauteur, assavoir de douze ou de quinze pieds hors de terre: 2. Que leurs tiges qui sont vertes, luisantes, spongieuses & remplies de beaucoup d'eau, sortent d'un gros oignon en forme d'une poire, qui est muni de plusieurs petites racines blanches, qui le lient avec la terre: 3. Qu'ils poussent proche leur pié des rejettons, qui produisent des fruits au bout de l'an: 4. Que quand on a coupé une des tiges pour avoir le fruit, la plus avancée succede en la place, & ainsi l'Arbrisseau se perpetue, & se multiplie, tellement, qu'il occupe avec le temps, tout autant de bonne terre qu'il en rencontre: 5. Que la substance de l'un & de l'autre est mollasse, qui se refout en eau, laquelle étant claire au possible, a neantmoins la qualité de teindre le linge, & les étoffes blanches en couleur brune. 6. Que leurs fruits sont au sommet de chaque tige, en forme de grosses grappes, ou de gros bouquets. 7. Et que leurs feuilles, qui sont grandes d'environ une aulne & un quart, & larges de dixhuit pouces, peuvent servir de nappes & de serviettes, & étant séchées, tenir lieu de matelas & de lits, pour coucher mollement.

Ces deux Arbrisseaus sont encore semblables en cecy, que de quelque sens que l'on coupe leur fruit, lors qu'il est en maturité, la chair qui est blanche comme nége, represente en son milieu la figure d'un Crucifix: cela paroît particulièrement quand on le coupe par roüelles delicates. C'est pourquoy les Espagnols croiroient faire un crime, d'y mettre le couteau, & se scandalisent fort, de le voir trancher autrement qu'avec les dents.

Mais le *Bananier* a cecy de particulier: 1. Son fruit est long de douze à treze pouces, un peu recourbé vers l'extrémité, gros à peu près comme le bras; au lieu que celui du *Figuier* est de la moitié plus petit, de la longueur de six pouces. 2. Le *Bananier*, ne produit en son bouquet que vintcinq ou trente Bananes pour le plus, qui ne sont point trop serrées les unes aupres des autres; Mais le *Figuier*, a quelquefois jusques a cent ou six vint figues; qui sont tellement unies & pressées les unes contre les autres, qu'on a de la peine à les en détacher. 3. Les Bananes ont la chair ferme & solide, propre à estre

estre cuite, ou sous la cendre, ou au pot avec la viande, ou confite, & séchée au four, ou au Soleil, pour estre gardée plus facilement. Mais la Figue, ayant une substance molle, ne peut servir à tous ces usages.

Pour avoir ces fruits, on coupe par le pié les Arbres, qui ne portent qu'une seule fois en leur vie, & on soutien avec une fourche la grosse grappe, de peur qu'elle ne se froisse en tombant. Mais on n'y met pas volontiers la serpe, que quand on apperçoit, qu'il y a quelques uns des fruits de chaque bouquet, qui ont la peau jaune; Car c'est un signe de maturité: & lors étant portez à la maison, ceus qui étoient encore verts meurissent successivement, & l'on a chaque jour du fruit nouveau.

La Grappe, qui est nommée *Regime* par nos François, est ordinairement la charge d'un homme: & quelquesfois il la faut mettre sur un levier, & la porter à deus sur les épaules, comme la grappe de raisin, que les Espions rapportèrent de la terre de Canaan. Quelques uns, ont trouvé ce fruit si beau & si delicat, qu'ils se sont imaginez que cét celuy du Paradis terrestre, dont Dieu avoit defendu à Adam & à Eve de manger. Aussi ils le nomment *Figuier D'Adam*, ou *Pommier de Paradis*. La feüille de ces Roseaus, se trouvant de la grandeur que nous avons dit, étoit du moins bien propre, à couvrir la nudité de nos premiers parens. Et pour ce qui regarde la figure du Crucifix, que le fruit represente au dedans lors qu'il est coupé, cela peut fournir une ample matiere de profondes speculations, à ceus qui se plaisent à spiritualiser les secrets de la Nature.

Il y en a qui disent, que la figure d'une Croix est aussi marquée dans la semence de l'herbe que l'on nomme *Ruë*. La petite *Gentiane* ou *Cruciata*, a les feüilles disposées en forme de Croix sur sa tige: & il faut avoüer, que la nature comme en se jouant, s'est pluë à représenter de cette sorte diverses figures, dans les plantes & dans les fleurs. Ainsi il y en a qui se rapportent à la forme des chevens, d'autres à celle des yeus, des oreilles, du nez, du cœur, de la langue, des mains & de quelques autres parties du corps. Et ainsi il y a encore diverses plantes fameuses, qui semblent représenter plusieurs au-

170 HISTOIRE NATURELLE, Chap. 9
tres choses, comme des Aigles, des Abeilles, des serpens, des
pattes de chat, des crestes de coq, des oreilles d'Ours, des
bois de cerf, des flèches, & semblables; dont par fois même
à cause de cette ressemblance, ces plantes-là, portent le nom.
Nous ne les specifions pas icy, parce que tous les Livres en
sont pleins.

ARTICLE IV.

Du Bois de Coral.

IL y a encore en plusieurs Iles, un petit Arbrisseau, qui porte
une graine rouge comme du Coral. Elle croist par bouquets
à l'extremité de ses branches, qui en reçoivent un grand lustre.
Mais ces petits grains, ont une petite marque noire à l'un des
bouts, qui les défigure, & leur fait perdre leur prix, selon
l'avis de quelques uns. Les autres disent tout au contraire,
que cette bigarrure de couleurs, ne les rend que plus agrea-
bles. On s'en sert à faire des Brasselets.

ARTICLE V.

Du Iasmin & du Bois de Chandelle.

LEs Arbrisseaus, que nos François ont nomme *Iasmin*, &
Bois de Chandelle, doivent estre mis entre ceus, qui sont
considerables en ces Iles. Car le premier porte une petite
fleur blanche, qui parfume tout la circonference de sa bonne
odeur; & c'est ce qui luy a acquis le nom qu'il porte. Et quant
à l'autre, il exhalé une si agreable & si douce senteur, lors
qu'on brule son bois sec, il est aussi si susceptible de feu, & il
rend une flamme si claire, à cause d'une certaine gomme aro-
matique d'ont il est Imbu, que c'est avec raison qu'il est re-
cherché des Habitans pour l'usage & l'entretien de leurs feus,
& pour leur tenir lieu de chandelle, & de flambeau pendant
la nuit.

CHAPITRE DIXIEME.

*Des Plantes, Herbages, & Racines de la terre
des Antilles.*

A Pres avoir representé dans les Chapitres precedens, les Arbres & les Arbrisseaus, dont la terre des Antilles est richément couverte: il nous faut maintenant entrer en la consideration, de plusieurs rares Plantes, Herbes, & Racines dont elle est aussi tres-abondamment pourveuë.

ARTICLE II.

De trois sortes de Pyman.

LA Plante, que nos François appellent *Pyman* ou *Poyure* de l'Amerique, est la même que les naturels du pais nomment *Axi* ou *Carive*. Elle croist touffuë, comme un petit buisson sans épines. Sa tige, est couverte d'une peau cendrée, elle porte plusieurs petis rameaus, qui sont chargez d'une multitude de feuilles languettes, dentelées, & de couleur de vert naissant. Il y en a de trois sortes qui ne sont en rien différentes, qu'en la figure de l'écosse, ou du fruit qu'elles portent. L'une ne produit qu'un petit bouton rouge, languette comme un clou de Girofle, qui a au dedans une semence deliée, beaucoup plus chaude que les épices, qui viennent du Levant, & préique caustique, qui communique facilement cette qualité picquante, à tout ce à quoy on l'employe.

L'autre Espèce, a une écosse beaucoup plus grosse, & plus longue, qui devient parfaitement vermeille étant meure, & si l'on s'en sert aus saulces, elle les jaunit comme feroit le Safran.

La Troizième, a encore une écosse plus grosse, qui est assez épaisse, rouge comme du plus vif Coral, & qui n'est pas également.

112 HISTOIRE NATURELLE, Chap. 10
lement unie. La graine qui n'est point si acre, ni si épicée que
celle des autres, est suspendue au milieu. C'est l'un des plus
beaux fruits, que l'on s'auroit voir, lors qu'il est meur. On
en a apporté de la graine en France & ailleurs, qui est venuë



en perfection. Mais le fruit ne vient pas du tout si gros, qu'en
l'Amerique On se sert de cette écosse, & de la graine qui est
dedans, au lieu de poyure, parce que ce fruit donne un goût
relevé, qui approche de celui de cette épice. Les effets neant-
moins n'en sont pas si louables; Car apres qu'il à un peu pi-
qué la langue, & enflammé le palais par son acrimonie, au
lieu de fortifier, & déchauffer la poitrine, il l'affoiblit, & y
cause des froideurs; Ou plutost, selon le sentiment des Me-
decins, il ne l'échauffe que trop, & il l'affoiblit par sa vertu
caustique, n'y causant de froideur que par accident, entant
qu'il dissipe l'humide radical, qui est le siege de la chaleur.
Cet pourquoy on remarque dans les Iles, que ceus qui s'en ser-
vent

vent ordinairement en leur manger, sont sujets à des maux d'estomac, & à contracter une couleur jaune.

ARTICLE II.

Du Tabac.

LA plante de *Tabac*, ainsi appellé à cause de l'Isle de *Tabago*, où selon l'opinion de quelques uns, elle a esté premièrement découverte par les Espagnols, est aussi nommé *Nicotiane*, du nom de Monsieur *Nicot* Medecin, qui la mit le premier en usage en l'Europe, & qui l'envoya de Portugal en France. On la qualifie encore *Herbe à la Reyne*, parce qu'estant apportée de l'Amerique, elle fut présentée à la Reine d'Espagne, comme une plante rare, & de merveilleuse vertu. Les Espagnols, luy donnent de plus le nom d'*Herbe Sainte*, pour les excellens effets que l'experience leur en a fait sentir, comme temoigne *Garcilasso*, au 25 Chapit. du 2 Livre de son commentaire Royal des Yncas du Perou. Enfin on l'appelle *Petun*, bien que *Jean de Lery* s'en mette fort en colere, soutenant que la plante qu'il a veüe au Bresil, & que les *Taupinambous* nomment *Petun*, est tout a fait differente de nostre *Tabac*. Les Caraïbes, le nomment en leur langue naturelle *Ouly*. On ne connoissoit autrefois dans les Isles d'autres Plantes de *Tabac*, que celles que les Habitans nomment ordinairement *Tabac vert*, & *Tabac à la langue*, à cause de la figure de sa feuille: Mais depuis qu'on y a apporté de la terre ferme, de la semence de celles qu'on appelle *Tabac de Verine*, & *Tabac des Amazones*, on les a aussi divisées en ces quatre sortes. Les deux premieres sont de plus grand rapport: Mais les deux autres sont plus estimées, à cause de leur bonne odeur.

Toutes ces sortes des plantes de *Tabac*, croissent aus Isles, de la hauteur d'un homme & d'avantage, lors qu'on n'empêche point leur croissance, en coupant le sommet de leurs tiges. Elles portent quantité de feuilles vertes longues, velues par dessous, & que l'on dirait estre huilées, lors qu'on les manie. Celles qui croissent au bas de la plante, sont plus larges & plus

longues, comme tirant plus de nourriture de l'humeur de la racine. Elles poussent au sommet de petits rameaux, qui portent une fleur en forme de petite clochette, laquelle est d'un violet clair. Et quand cette fleur est sèche, il se forme un petit bouton en la place, dans lequel est contenuë la semence, qui est de couleur brune & extrêmement deliée.

Quelquefois on trouve sous les feuilles, & sous les branches de cette Plante, des nids de ces petits oiseaux que l'on appelle *Colibris*, & que nous décrivons en leur lieu.

ARTICLE III.

De l'Indigo.

LA matiere d'ont on fait cette Teinture violette qu'on appelle *Indigo*, se tire d'une Plante, qui ne s'éleve hors



de terre, qu'un peu plus de deux pieds & demy. Elle a la feuille petite, d'un vert naissant, qui tire sur le jaune quand elle

elle est meure. Sa fleur est rougeâtre. Elle vient de graine, que l'on sème par sillons en droite ligne. Son odeur est fort désagréable, au contraire de cette espece d'Indigo que l'on trouve en Madagascar, qui porte de petites fleurs d'un pourpre meslé de blanc, qui s'entent bon.

ARTICLE IV.

Du Gingembre.

Entre toutes les Epicerics du levant, qu'on à essayé de faire croistre en l'Amérique, il ny en a aucune qui ait reussi que le *Gingembre*, qui y vient en abondance, & en sa perfection. C'est la racine d'une Plante, qui ne s'éleve pas



beaucoup hors de terre, qui a les feüilles vertes & longuettes, comme celles des roscäus, & des cannes de sucre. Sa Racine,

se répand non en profondeur, mais en largeur, & est couchée entre deux terres, comme une main, qui a plusieurs doigts étendus aux environs. D'où vient aussi qu'on l'appelle *Patate*, entre les habitans des Iles. Cette plante se peut provigner de semence, ou comme il se pratique plus ordinairement, de certaines petites racines, qui croissent comme filets, autour de la vieille tige & des plus grosses racines, tout ainsi qu'aux Chervis. Elle croist facilement en toutes les Antilles & particulièrement à S. Christophe. Aussi, depuis que le Tabac est devenu à si vil prix, plusieurs Habitans de cette Ile, ont fait trafic de Gingembre, avec un heureux succès.

ARTICLE V.

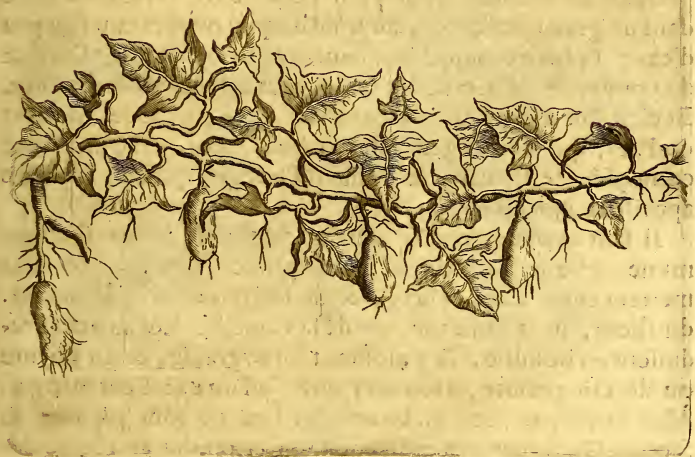
Des Patates.

LA *Patate*, que quelques uns appellent *Batate*, est une racine qui est presque de la figure des *Trufes* des jardins, que l'on nomme *Toupinambous* ou *Artichaus d'Inde*, mais d'un goût beaucoup plus relevé, & d'une qualité beaucoup meilleure pour la santé.

Nous prendrons icy occasion de dire en passant par forme de digression, que ces *Toupinambous*, qui sont aujourduy non seulement fort commun en ces quartiers, mais fort vils & fort méprisez, & qui ne sont guères que la viande des pauvres gens, ont esté autrefois entre les plus rares delices. Car aux superbes festins, qui se firent à Paris par les Princes, à quelques Ambassadeurs en l'an mil six cens seize, on en servit comme d'un mets précieux & exquis. Retournons à nostre *Patate*.

Elle croit en perfection dans une terre legere, moyennement humide, & un peu l'abourée. Elle pousse quantité de feuilles mollasses, d'un vert fort brun, qui ont une figure approchante de celles des *Epinars*. Elles sortent de plusieurs pampres qui rampent sur terre, & qui remplissent incontinement au long & au large toute la Circonference; Et si la terre est bien preparée, ces pampres forment en peu de tems diverses racines, par le moyen de certains fibres ou filamens
blan-

blanchâtres, qui se poussent de dessous les nœuds, & qui s'infinuent facilement en la terre. Elle porte une fleur, de la couleur à peu-près qu'est la racine, & en forme de clochette, au défaut de laquelle se forme la graine. Mais ordinairement,



pour provigner ce fruit, on prend seulement de ces pampres qui s'éparpillent par tout comme nous avons dit, & on les couche dans une terre labourée, où au bout de deux ou trois mois ils ont produit leur racine: Laquelle a aussi cette vertu, qu'étant coupée par roüelles & mise en terre, elle produit sa racine & sa feuille, comme si elle avoit sa semence, en chacune de ses moindres parties, de même que les Naturalistes l'attribuent à la graine de la Coriandre & à celle de l'Armoise, de laquelle ils disent de plus, qu'elle renaît même de sa cendre.

Ces Racines sont de couleur différente, & dans un même champ on en tirera quelquefois de blanches, qui sont les plus communes, de violettes, de rouges, comme les Bettes-raves, de jaunes, & de marbrées. Elles sont toutes d'un goût excel-

lent. Car pourveu qu'elles ne soient point remplies d'eau, & qu'elles soient creües en un terroir moyennement humide & sec, qui participe de l'un & de l'autre, elles ont le goût des Chataignes, & sont d'une meilleure nourriture que la Cassaue, qui desséche le corps; Car elles ne sont pas si arides. Aussi, plusieurs Anglois se servent de ces racines, au lieu de pain & de Cassaue, & les font cuire pour cet effet sous la cendre, ou sur les charbons. Car étant ainsi préparées, elles sont de meilleur goût, & elles perdent cette qualité venteuse, qu'ont la plupart de racines. Mais pour l'ordinaire, on les fait cuire dans un grand pot de fer, au fond duquel on met tant soit peu d'eau: Puis on étoupe soigneusement avec un linge l'orifice du couvercle, afin qu'elles cuisent par cette chaleur étouffée. Et c'est là le mets plus ordinaire des serviteurs & des Esclaves du País, qui les mangent ainsi sortant du pot, avec une sauce composée de Pyman, & de suc d'Orange, que nos François appellent *Pymantade*.

Il faut avoüer, que si cette racine n'étoit pas si commune, elle seroit beaucoup plus prisee. Les Espagnols la mettent entre leurs delices, & ils l'aprént avec du beurre, du sucre, de la muscade, ou de la Canelle. Les autres la reduisent en bouillie, & y ajoütant force graisse, & du poyure ou du Gingembre, trouvent que c'est un excellent manger. Mais la plupart des Habitans des Iles n'y font pas tant de façon: Quelques uns aussi cuëillent la tendre extremité des pampres, & apres les avoir fait bouillir, ils les mangent en salade, en forme d'Asperge, ou d'Houblon.

ARTICLE VI.

De l'Ananas.

L'*Ananas*, est tenu pour le fruit le plus delicieux, non seulement de ces Iles, mais de toute l'Amerique. Il est aussi si beau & d'une odeur si douce, qu'on diroit que la nature ait déployé en sa faveur, tout ce qu'elle reserroit de plus rare, & de plus précieux en ses tresors.

Il croist sur une tige haute d'un bon pied, qui est revêtuë d'en-



d'environ quinze ou seize feuilles, qui sont de la longueur de celles des Cardes, de la largeur de la paume de la main, & de la figure de celles de l'Aloes. Elles sont pointuës par le bout, de même que celles du Glayeul, un peu cavées par le milieu, & armées des deus côtés de petites épines, qui sont fort pointuës.

Le fruit qui croist entre ces feuilles, & qui est élevé sur cette tige, est quelquefois de la grosseur d'un Melon. Sa forme est à peu près semblable à une pomme de Pin. Son écorce, qui est relevée de petits compartimens en forme décaillés, d'un vert pâle, bordé d'incarnat, couche sur un fonds jaune, est chargée en dehors, de plusieurs petites fleurs, qui selon les divers aspects du Soleil, se revêtent d'autant de différentes couleurs, qu'on en remarque en l'arc en Ciel. Ces fleurs tombent en partie, à mesure que le fruit meurit. Mais ce qui luy donne plus de lustre, & ce qui luy a acquis le titre de Roy entre les fruits, c'est qu'il est couronné d'un gros bouquet, tissu de fleurs & de plusieurs feuilles, solides & dentelées, qui sont d'un rouge vif & luisant, & qui luy donnent une merveilleuse grace.

La chair, ou la poulpe qui est contenuë sous l'écorce, est un peu fibreuse; mais elle se refout toute en suc dans la bouche. Elle a un goût si relevé, & qui luy est si particulier, que ceus qui l'ont voulu parfaitement décrire, ne pouvans le faire sous une seule comparaison, ont emprunté tout ce qui se trouve de plus delicat, en l'Auberge, en la fraise, au Muscat, & en la Rénette, & apres avoir dit tout cela, ils ont esté contrains de confesser, qu'elle a encore un certain goût particulier, qui ne se peut pas aisément exprimer.

La vertu, ou le germe, par lequel ce fruit se peut perpetuer, ne consiste pas en sa racine, ou en une petite graine rousse, qui se rencontre souvent en sa poulpe: Mais en cette guirlande dont il est couvert. Car si-tôt qu'elle est mise en terre, elle prend racine, elle pousse des feuilles, & au bout de l'an elle produit un fruit nouveau. On voit souvent de ces fruits, qui sont chargez de trois de ces bouquets, qui ont tous la vertu de conserver leur espece. Mais chaque tige, ne porte du fruit qu'une seule fois.

Il y en a de trois ou quatre sortes, que les habitans des Iles ont distingués ou par la couleur, ou par la figure, ou par la saveur, à sçavoir l'*Ananas blanc*, le *Pointu*, & celuy qu'ils appellent *la Rénète*. Ce dernier est plus estimé que les deux autres, à cause que quand il est bien meur, il possède pour le goût toutes ces rares qualitez que nous avons dites; Il a aussi une odeur plus agreable que les autres, & il agace moins les dens.

Les Indiens naturels du País, & nos François qui demeurent aux Iles, composent de ce fruit un tres-excellent bruvage, qui approche fort de la Malvoisie, quand il est gardé quelque tems. On en fait aussi une confiture liquide, laquelle est l'une des plus belles, & des plus delicates, de toutes celles que l'on apporte des Indes. On coupe aussi l'écorce en dens, & on la confit à sec avec une partie des feuilles les plus deliées, puis apres on la rejoint proprement selon l'art, & on l'encroûte d'une glace sucrée, qui conserve parfaitement la figure du fruit & de ses feuilles, & qui fait voir en ces heureuses contrées, nonobstant les chaleurs de la zone torride, une douce image des tristes productions de l'hyver.

On a mangé assés long tems de ce fruit, sans remarquer les rares usages qu'il a dans la Medecine; Mais à present, l'expérience a fait connoistre, que son suc a une vertu admirable pour recréer les esprits, & relever le cœur abbaru; on l'employe aussi heureusement, pour fortifier l'estomac, chasser les dégouts, & rétablit l'appetit. Il soulage aussi merveilleusement ceus, qui sont affligez de la gravelle, ou de suppression d'Urine, & même il détruit la force du poison. Au défaut de ce fruit, sa racine produit les mêmes effets. L'eau que l'on en tire par l'Alanbic, fait une operation plus prompte & plus puissante; mais à cause qu'elle est trop corrosive, & qu'elle offense la bouche, le palais & les vaisseaus uretaires, il en faut user en bien petite quantité, & par l'avis d'un sçavant Medecin, qui s'aura donner un correctif, à cette acrimonie.

ARTICLE VII.

Des Cannes de Sucre.

LE Roseau, qui par son Suc délicieux fournit la matière dont on compose le Sucre, porte les feuilles semblables aux autres roseaux, que l'on voit aux marais & au bord des étangs; mais elles sont un peu plus longues, & un peu plus trenchantes. Car si on ne les empoigne avec adresse, elles coupent les mains comme un rasoir. On le nomme *Canne de Sucre*, & il croist de la hauteur de cinq à six pieds, & de la grosseur de deux pouces en circonférence. Il est divisé par plusieurs nœuds, qui sont ordinairement éloignés de quatre ou cinq pouces les uns des autres. Et d'autant plus que cette distance est grande, d'autant plus aussi les Cannes sont estimées estre plus propres, à faire le Sucre.

La tige, poussée comme un buisson de longues feuilles vertes & touffues, du milieu desquelles s'éleve la canne, qui est aussi chargée en son sommet de plusieurs feuilles pointues, & d'un panache dans lequel se forme la semence. Elle est entièrement remplie d'une moëlle blanche & succulante, de laquelle on exprime cette douce liqueur, dont se forme le Sucre.

Elle vient en perfection dans une terre grasse, légère, & moyennément humide. On la plante en des sillons, qu'on fait en égale distance avec la houë, ou avec la charrüe; & qui sont profonds d'un demy pied. On y couche des Cannes qui sont meures, on les couvre de terre, & peu de tems apres, chaque nœud forme une racine, & pousse sa feuille & la tige, qui produit une nouvelle Canne. Si tost qu'elle sort de terre, il faut estre fort soigneux de sarcler tout aus environs, afin que les méchantes herbes ne la suffoquent: Mais dez qu'une fois elle a couvert la terre, elle se conserve d'elle même comme un bois taillis, & elle peut durer plusieurs années, sans estre renouvelée, pourveu que le fonds soit bon, & que le ver ne la corrompe, car en ce cas, le meilleur est d'arracher au plûtost toute la plante, & de la faire toute nouvelle.

Encore

Encore que les Cannes soient meures au bout de neuf ou dix mois, elles se conservent bonnes sur le pied deux ans, & quelquefois trois ans entiers, apres quoy, elles déperissent. Mais le plus seur & le meilleur est, de les couper tous les ans, prez de terre, & au defaut du dernier nœud.

Lois que ces Cannes sont en leur maturité, & que l'on marche sur les chams, on trouve ce doux rafraichissement, & on en suce avec plaisir le jus, qui est excellent, ayant le même goût que le sucre. Mais si l'on en prend trop, on se met en danger d'un cours de ventre, & c'est dequoy il faut avertir les nouveaux venuz; car ceus qui sont naturalisez dans le pais, n'y sont pas si sujets.

Il y a encore en quelques unes de ces Iles, de ces belles & precieuses Cannes, qu'on porte à la main par ornement, & qui sont naturellement, marbrées & émaillées de diverses figures. Le bord des Etangs, & tous les endroits marécageus, sont aussi pourvus de gros Roseaus fort hauts & fort droits, dont les Habitans font ordinairement les parois & les separations de leurs maisons; & les lattes de leurs couvers. Les Indiens se servent aussi du sommet de ces roseaus, pour faire la plupart de leurs flèches.

CHAPITRE UNZIEME.

De quelques autres rares productions de la terre des Antilles, & de plusieurs sortes de Legumes & de Fleurs qui y croissent.

Nous avons déjà representé au Chapitre précédent, plusieurs Plantes, Herbages & Racines qui croissent aux Antilles; & qui sont considerables en leurs feuilles, en leurs fruits, & en leurs merveilleses proprietéz. Mais, d'autant que cette matiere est extrêmement feconde & agreable, nous sommes persuadez, que le lecteur curieus aura pour agreable, de voir encore sous un titre particulier, un grand nombre de rares Productions de cette terre, qui sont pour la plupart inconnuës en l'Europe.

ARTICLE I.

Des Raquettes.

CE que nos François appellent *Raquettes*, à cause de la figure de ses feuilles; Est un gros buisson épineux, qui rampé sur la terre, ne pouvant s'élever guère haut, parce que sa tige, qui n'est autre chose qu'une feuille qui s'est grossie par succession de tems, ne monte qu'environ demy pied hors de terre. Et quoy qu'elle soit assez grosse elle ne paroît point, & on ne la peut appercevoir qu'en soulevant les feuilles vertes, lourdes grossieres & épaisses d'un pouce, qui l'entourent, & qui sont attachées les unes aux autres. Elles sont armées d'aiguillons extrêmement perçans & deliez; Et sur quelques unes de ces feuilles longues & herissées, il croist un fruit de la grosseur d'une Prune Datte, qui a aussi sur sa peau plusieurs menuës & deliées épines, qui percent vivement les doigts de ceus qui le veulent cueillir. Quand il est meur il est rouge dedans & dehors comme le vermillon. Les Chasseurs des Iles le trouvent fort delicat & fort rafraichissant. Mais il a cette propriété, qu'il teint l'urine en couleur de sang, aussi tost apres qu'on en a mangé, de sorte que ceus qui ne savent pas se cecret, craignent de s'estre rompu une veine. Et il s'en est trouvé qui aians apperceu ce changement, dont ils ignorent la cause, se sont mis au lit, & ont creu estre dangereusement malades. On dit, qu'il y a au Perou une espece de Prunes, qui produit le même effet. Et quelques uns assurent l'avoir aussi remarqué, apres avoir mangé de la gelée de feuilles rouges.

Ceus qui ont décrit le *Tunal*, qui est si prisé à cause de la precieuse teinture decarlatte qu'il nourrit sur ses feuilles, le font tout pareil à la plante, d'ont nous venons de parler, hors-mis, qu'ils ne luy donnent point de fruit. Quelques autres, l'ont mise au rang des Chardons qui portent des figues, à cause que le fruit en a la figure, & que quand il est ouvert au lieu de noyau, il n'a que des petits grains, tout pareils à ceus de la figue.

Il y en a encore d'une autre espece, dont le fruit est blanc, & d'un goût beaucoup plus doux, & plus savoureux que le rouge, dont nous venons de parler. Et même il s'en trouve une autre, qui est sans doute une espece de *Tunal*, sur laquelle on a veu des vermisséaus, semblables en couleur à un rubis : qui teignent en tres-belle & tres-vive écarlate le linge, ou le drap sur lequel on les écrase.

A R T I C L E II.

Du Cierge.

LE *Cierge*, qui est ainsi nommé par nos François, à cause de sa forme, est appelé par les Caraïbes *Akoulerou*. C'est aussi une espece de gros Chardon, qui croist comme un gros buisson touffu, & herissé de toutes parts dépinés extrêmement pointuës & deliées. Il pousse en son milieu neuf ou dix tiges sans branches ni feuilles, qui sont hautes de neuf à dix pieds, droites & canelées comme de gros Cierges. Elles sont aussi munies de poignantes épines, comme d'aiguilles fines, & pérçantes au possible, qui ne permettent pas, qu'on le puisse toucher de quelque costé que ce soit. L'écorce & le dedans sont asses molasses & spongicus. Chaque Cierge porte en une faison del'année, entre les rayes canelées de sa tige, des fleurs jaunes ou violettes, ausquelles succede un fruit en forme de grosse figue, qui est bon à manger, & asses delicat. Les oiseaux en sont fort frians, mais ils ne les peuvent béqueter qu'en volant, parce que les aiguillons qui le conservent de toutes parts, ne leur souffrent pas de s'arrester sur ce buisson, ni sur ses tiges. Mais les Indiens en détachent le fruit, avec de petites perches fenduës par le bout.

A R T I C L E III.

De plusieurs sortes de Lienes.

IL y a plusieurs espèces de bois rampans par terre, & qui s'attachent aus Arbres, & empeschent souvent de courir facilement par les forets. Les Habitans des Iles les nomment:

Q 3

Lienes.

Lienes. Les unes sont en forme de gros Cable de Navire. Les autres portent des fleurs de diverses couleurs. Et même il s'en voit qui sont chargées de grosses siliques tannées, longues d'un bon pied, larges de quatre ou cinq pouces & dures comme l'écorce du chefne, dans lesquelles sont contenus ces fruits curieux qu'on appelle *Chataignes de mer*, qui ont la figure d'un cœur, & dont on se sert souvent apres qu'on les a vuidez de leur poulpe, pour conserver du Tabac pulverisé, ou quelque autre poudre de bonne senteur. Ce que les Habitans des Iles appellent *Pommes de Lienes*, est un fruit qui croist sur une sorte de Vime, qui s'attache aus gros Arbres, comme le Lierre. Il est de la grosseur d'une bale de jeu de paume, & couvert d'une coque dure, & d'une peau verte, qui contient au dedans une substance, laquelle estant meure a la figure, & le goût de Groseilles.

ARTICLE IV.

Des Herbes toujours vives.

ON trouve dans ces Antilles plusieurs espèces d'Herbes toujours vives, dont les unes croissent sur le tronc des vieux Arbres, comme le Guy sur le Chesne: les autres croissent en terre & sur des Rochers. Elles ont tant d'humidité naturelle, que bien qu'elles soient arrachées, & suspenduës la racine en haut, au milieu des chambres, où on les conserve par ornement, & pour recréer la veuë, elles ne quittent point leur verdure.

ARTICLE V.

Des Plantes sensibles.

IL y a à Tabago une espece d'Herbe toujours vive, qui d'abondant est sensible. Elle croist haut d'un pied & demy, ou environ: la tige est entourée d'une grande multitude de feüilles longues d'un bon pied, larges de trois doigts, dentelées à peu près comme celle de la Fougere, aus extremités de couleur verte entreméiée de petites tâches brunë & rouges.

ges. En la saison des fruits, il croist du milieu de cette plante une fleur ronde, composée de plusieurs feuilles, qui sont rangées en même ordre que celles du Soucy. Mais elles sont d'un violet clair, & ont assez bonne odeur estant maniées.



La nature de cette Plante est telle, que si quelcun arrache de ses feuilles, ou s'il les touche seulement, toute la Plante se fêtrit, & laisse tomber ses autres feuilles contre terre, comme si on l'avoit foulée aus pieds. Et selon le nombre des feuilles que l'on en a arrachées, elle demeure plus ou moins de temps à se redresser.

Il en croist une semblable à Madagascar que les habitans appellent *Haest-vel*, c'est à dire *Herbe ayant vie*. Mais ce n'est pas la même espece, qui se voit à Paris au jardin du Roy, car elle a la feuille beaucoup plus petite, & qui n'est ni tachérée ni dentelée: Et qui plus est, elle ne produit point de fleurs. Outre que ses feuilles estant touchées, se resserrent en dedans par quelque sorte de contraction, Au lieu que celle que nous décrivons, laisse tomber les siennes à terre en dehors.

On

On voit encore une autre espece de Plante vive & sensible, en plusieurs autres Iles. Elle croist quelquefois de la hauteur d'un Arbrisseau. Elle est revetuë de beaucoup de petites branches qui sont chargees en tout tems d'une infinité de feüilles longuettes & étroites, qui sont émaillées en la saison des pluyes, de certaines menuës fleurs dorées, qui ressemblent à de petites étoiles. Mais ce qui fait que cette Plante est estimée l'une des plus rares & des plus merveilleuses du monde, est qu'aussi-tôt qu'on la veut empoigner, elle retire ses feüilles, & les recoquille sous ses petis rameaus, comme s'y elles étoient flétries, puis elle les épanouit de nouveau, quand on retire la main & qu'on s'en éloigne.

Il y en à, qui nomment cette Plante *l'Herbe Chaste*; parce qu'elle ne s'auroit souffrir qu'on la touche, sans s'en offencer. Ceus qui ont passé par l'Isthme depuis Nombre de Dios jusques à Panama, racontent qu'il y a des bois entiers, d'un Arbre nommé *Sensitif*, auquel si tost que l'on touche, les branches & les feüilles s'élevent avec grand bruit, & font ensemble la figure d'un Globe.

On voyoit a Paris, au jardin du Roy il y à quelques années, un Arbrisseau sensitif, estimé de grand prix. Mais quelcun s'estant avisé de donner l'invention de le mettre au fonds d'un puits, pour le conserver contre le froid, & les rigueurs de l'hyver, il y mourut miserablement, au grand regret des Curieus.

ARTICLE VI.

De plusieurs sortes de Pois.

LA terre y produit par tout des legumes, tels que sont les pois & les feves, de plusieurs sortes: Les Sauvages Antillois les appellent en general *Manconti*.

Pour les Pois, ils sont presque tous de même espece que ceus qui croissent en l'Europe, excepté ceus que l'on cueille sur un petit Arbrisseau, qui est de la hauteur du Genest & a les feüilles petites, vertes, & étroites. Il porte des Pois dans des gousses, ou siliques, qui sont attaches à ses branches. Ils sont

sont verts & plus petis que les ordinaires, d'un goût relevé, & si faciles à cuire, qu'il ne leur faut qu'un bouillon. On les nomme aus Iles, *Pois d'Angole*, parce que la semence, en est venuë de ce pais la, comme il est à croire.

Il y en à d'une autre sorte, que l'on nomme *Pois*, mais qui neantmoins ont la figure de Fèves. Ils sont assés petis. Et de cette espee il y en a de blans, de noirs, de rouges, ou tannés, qui sont tous excellens, & qui viennent à maturité en trois mois. On les nomme à Saint Christoffe *Pois Anglois*.

ARTICLE VII.

Des Fèves, & Fasoles.

Entre les *Fèves & Fasoles*, il en croist aus Antilles de plusieurs espèces, qu'on ne voit point en France. Les plus communes sont des blanches, à qui les premiers Habitans ont donné un nom mal honneste, à cause de leur figure. Elles produisent leur fruit, qui est bon à manger, six semaines après avoir esté plantées. Les autres sont diversifiées de plusieurs belles & différentes couleurs, comme celles que l'on nomme *Fèves de Rome, ou de Lombardie*.

Mais les plus considerables pour leur rareté, sont celles qu'on nomme *Fèves de sét ans*, parce qu'une même tige, porte sét ans entiers sans se lasser, & s'étend sur les Arbres, sur les rochers & par tout ou elle peut atteindre. Et ce qui est merveilleux, c'est qu'en tout tems il y a du fruit en fleur, du fruit en vert, & du fruit en maturité. De sorte qu'on y peut admirer:

Le printems & l'Automne en un même rameau.

On dit la même chose, d'un certain Arbre d'Egipste nommé *Figuier de Faraon*, où l'on voit toujours du fruit meur, du fruit prest à meurir, & du fruit naissant. Les Orangers ont un semblable avantage.

ARTICLE VIII.

Des Plantes & herbes qui peuvent avoir leur usage en la Medecine ou au ménage.

QUANT aux plantes, qui peuvent avoir leur usage en la Medecine. Il y en a plusieurs en ces Iles, desquelles les propriétés ne sont pas encore bien connus, & quelques autres qui se trouvent aussi ailleurs. Telles que sont, la *scolopandre*, une espece d'*Aloes*, & plusieurs sortes de *Capillaires*. Il y en a aussi quelques unes, dont on a déjà fait l'expérience, & qui sont reconnues pour estre douées de grandes vertus, entre lesquelles les plus prisées sont, le *Jonc de senteur*, le *Balisier*, & l'*Herbe aus fléches*.

Le *Jonc de senteur*, est tout semblable aux autres jons qui croissent aupres des étangs & des rivieres; mais il pousse une racine ronde de la grosseur d'une noisette, qui rend une odeur fort douce comme celle de l'*Iris*, & qui étant séchée à l'ombre, & reduite en poudre, a une merveilleuse vertu pour aider les femmes qui sont en travail d'enfant, si on leur en donne une petite prise.

Le *Balisier*, croist de differente grosseur & hauteur selon les terroirs où il se trouve, il se plait particulièrement dans des lieux humides. Ses feuilles sont si grandes & si larges, que les *Carâibes* en couvrent au besoin, leurs petites cabanes. Elles sont aussi employées pour adoucir les inflammations des playes, & pour faire des bains à ceus qui ont des nerfs foulés, ou quelque autre debilité. Sa fleur, qui croist comme une panache, qui est composée de plusieurs petites coupes jaunes ou rouges, est suivie de boutons, qui sont remplis d'un grand nombre de grains gros comme des pois, qui sont si polis & si durs qu'on en peut faire des *Chapelets*.

L'*Herbe aus fléches*, est une espece d'herbe triste, car pendant le jour ses fleurs sont toujours fermées, & durant la nuit elles sont epanouïes. Ses feuilles qui sont d'un beau vert, sont longues de six ou sét pouces, & larges de trois. Sa racine étant pilée

pilée, a la vertu d'éteindre tout le venin des flèches enpoisonnées, étant appliquée sur la playe, le plus promptement qu'il est possible.

La plupart des Herbes potageres que nous avons en France, croissent aussi en ces Iles. Il est vray qu'il y en a quelques unes, comme sont les Chous & les Oignons, qui ne portent point de graine. On n'en manque pas toutefois pour cela; Car quant aus Chous, lors qu'ils sont en maturité, ils produisent plusieurs rejettons, que l'on transplante, & qui en poussent d'autres, qui deviennent aussi gros & aussi beaux, que s'ils venoient de graine. Et pour ce qui est des Oignons, les Navires y en apportent quantité, qui produisent beaucoup de vert, dont on se sert ordinairement dans le potage, & dans les pois.

Il y a aussi beaucoup de Melons communs, dont la graine a esté portée de ces quartiers; Mais a cause de la chaleur du pais, ils meurissent là plus facilement, ont la chair plus ferme, & de meilleur goût, & sont d'une plus sève odeur. Et ce qui est l'excellence, est que l'on en a, en toutes les saisons de l'année.

A R T I C L E IX.

Des Melons d'eau.

IL croist en ces pais là, une autre espece de Melons, qui sont communs en Italic; Mais qui sont sans comparaison meilleurs en Egypte, & au levant. Il en croist aussi en quelques endroits de France, mais il ne valent rien. On les nomme *Melons d'eau*, parce qu'ils sont remplis d'une eau sucrée, qui entrelasse leur chair, qui est pour l'ordinaire, vermeille, & rouge comme du sang aus environs du cœur, où sont contenus les grains de leur semence, qui sont aussi de même couleur, & quelquesfois noirs. Leur écorce demeure toujours verte & sans odeur, de sorte que c'est à la tige, plutost qu'au fruit, qu'il faut discerner leur maturité. Ils croissent souvent plus gros que la teste, d'une forme ron-



de ou en Ovale. On les mange sans sel, & bien que l'on en mange en quantité, ils ne nuisent point à l'estomac: Mais en ces païs-là qui sont chauds, ils rafraichissent beaucoup, & provoquent l'appetit.

On y cultive encore *du Mays*, qu'on nomme autrement Blé d'Espagne, ou de Turquie, de toutes sortes de *Mil*, des *Concombres*, des *Citrouilles*, des *Bettes raves* & d'autres *Racines*, qui sont toutes extrêmement bonnes & savoureuses.

ARTICLE X.

Des Lys des Antilles.

ET parce qu'il y en a qui pourroient outre tout cela, demander des fleurs. Il y en croist aussi de tres-belles, & de tres-bonne odeur. Entre autres il s'y voit une espèce de
Lys.

Lys blancs d'une merveilleuse senteur : Car ils ont une odeur pareille à celle du Jasmin , mais si penetrante , qu'il n'en faut qu'une fleur , pour parfumer une chambre. L'Oignon & la feuille sont semblables à celles des Lys de France , mais la fleur a ses feuilles éparpillées & divisées par petis lambeaus , comme si elles avoient esté découpées par plaisir , avec des cizeaus. Il y a encôre d'autres *Lys* , qui sont du tout point pareils à nos Lys jaunes , ou orangers.

A R T I C L E X I.

De Deux sortes de fleurs de la Passion.

ON voit aux Antilles une Plante tres-renommée pour la beauté de ses feuilles , la douce odeur de ses fleurs , & la bonté de son fruit. Les Espagnols l'appellent *Grenadile* , les Hollandois *Rhang Appel* , & nos François *la fleur de la Passion* , à cause qu'elle porte cette rare fleur , en laquelle on remarque avec admiration , une partie des instrumens de la passion de nôtre Seigneur , qui y sont representez. Il est vray , que quelques curieus qui l'ont considerée attentivement , avoient , qu'ils y ont bien reconnu quelque ressemblance de la couronne dépines , des foüets , des clous , du marteau , & de la Colonne : mais ils ajoûtent aussi , que la plûpart de ces choses y sont figurées , à peu près en la même façon , que les Vierges , les Lions , & les Ours le sont par les Constellations celestes , tellement , que pour trouver toutes ces enseignes de la passion dans ces fleurs-là , ils disent apres Acofta au 27 Chapitre du Livre quatrième de son Histoire , qu'il est besoin de quelque pieté , qui en fasse croire une partie.

Il y en a de plusieurs sortes , qui ont toutes cecy de commun : que s'y elles ne rencontrent quelque arbre pour l'embrasser , & se soutenir , elles rampent sur la terre , comme fait le lierre : que leurs fleurs s'épanovissent apres le lever du Soleil , & se referment avant qu'il se couche ; & qu'elles produisent un fruit delicat & rafraichissant au possible. Mais les feuilles , les fleurs , & les fruits de quelques-unes , sont si differens en leur forme extérieure , qu'il ne se faut pas s'étonner



de ce que les Auteurs qui ont traité de cette Plante, & qui ont crû, qu'il n'y en avoit qu'une seule espece, ne se sont pas accordez, dans les descriptions qu'ils nous en ont données. Les Habitans du Bresil en content jusques à sét fortes: mais aus Antilles, l'on n'en connoît que les deus, dont nous avons icy fait mettre les figures. L'une a les feüilles assez larges, qui sont partagées en cinq fleurons, dont celuy du milieu est rond par le haut, & les quatre autres se terminent en pointe. Sa fleur étant épanouïe, est plus ample qu'une rose. Elle est enferrée près du pied, dans trois petites feüilles vertes; son corps est composé de plusieurs autres belles feüilles, dont les unes sont d'un bleu celeste, qui est parsemé de petites pointes rouges, qui ont la figure d'une couronne, & les autres sont de couleur de pourpre. Toute cette belle fleur est entourée d'une infinité de menus filamens ondez, qui sont comme les rayons de ce petit Soleil entre les fleurs; ils sont émaillez de blanc, de rouge, de bleu, d'incarnat, & de plusieurs autres vives couleurs, qui leur donnent une merveilleuse grace. L'autre sorte, a aussi les feüilles divisées en cinq parties comme la premiere: mais sa fleur, qui a la figure d'une petite coupe, bordée par le haut de petits filets blancs & rouges, n'est point si étenduë; le dedans est orné de feüilles blanches, qui se terminent en pointe. Ces deus espèces de fleur de la Passion, poussent de leur cœur une petite Colonne ronde, qui a sur son chapiteau un bouton chargé de trois grains, qui ont la forme de clous: cette colonne est accompagnée de cinq filets blancs, qui supportent de petites languettes jaunes, semblables a celles qu'on voit dans la coupe des Lys; & c'est ce qu'on dit représenter les cinq playes de nôtre Seigneur.

Ces fleurs, qui sont d'une douce odeur; venant a tomber, le bouton qui est sur la colonne se grossit tellement, qu'il s'en forme un beau fruit jaune, poly, & de la grosseur d'une pomme mediocre. Son écorce est aussi épaisse que celle d'une Grenade, & elle est remplie d'un suc delicieux au goût, parmy lequel, il y a un grand nombre de pepins noirs & durs au possible. On ordonne ce fruit, comme un souverain rafraichissement, à ceus qui ont la fièvre, & l'experience a fait ennoître, qu'il a une singuliere vertu pour reveiller l'appetit,

recreer les esprits vitæ, & reprimer les ardeurs de l'estomac ; Les Habitans du Brésil entretiennent soigneusement cette Plante, de laquelle ils se servent comme d'un singulier ornement pour couvrir les berceaux & les cabinets de leurs jardins, car ses feuilles & ses fleurs leur fournissent un agreable ombrage ; & ils composent avec le fruit un syrop cordial, qui est fort estimé parmy eux, à cause qu'outre les proprietés que nous avons déjà dites, il a encore cette qualité bien remarquable, de ne laisser aucun dégoût, à ceus qui ont accoutumé d'en user. L'écorce de ce fruit & ses fleurs étans confites, produisent tous les mêmes effets que le suc.

ARTICLE XII.

De l'Herbe de Musc.

IL y a aussi une Herbe, que l'on nomme *Herbe de Musc*. Elle porte sa tige assez haut, & elle croist touffuë, comme un petit buisson sans épines. Ses feuilles sont assez longues & rudes, ses fleurs sont jaunes fort belles à voir, en forme de calice ou de clochette, qui se forment apres en un bouton assez gros, qui devient étant meur, d'un blanc satiné en dedans, & de couleur de musc en dehors. La graine que ce bouton renferme, est aussi de cette même couleur brune : Elle sent parfaitement le Musc, quand elle est nouvellement cueillie. Dont aussi elle est nommée *Graine de Musc*, & elle conserve long tems cette odeur, pourveu qu'on la tienne en lieu sec, & dans quelque vaisseau, où elle ne s'évente pas,

Ainsi plusieurs autres Herbes, plusieurs Arbrisseaus, & même la pluspart de ces vives ou *Liens*, qui rampent parmy les buissons, & qui s'élevent sur les Arbres qui croissent dans les Antilles, portent des fleurs aussi belles & agreables à la veüe, qu'elles sont douces & sovènes à l'odorat. De sorte que bien souvent en allant par la campagne, on passe en des lieux, où l'air en est tout parfumé.

CHAPITRE DOUZIÈME.

De cinq sortes de Bestes à quatre pieds, qu'on a trouvé en ces Iles.

Avant que les Espagnols & les Portugais eussent dressé des Colonies en l'Amérique, on n'y voyoit ni Chevaux, ni Bœufs, ni Vaches, ni Moutons, ni Brebis, ni Chèvres, ni Pourceaus, ni Chiens. Mais pour faciliter leurs navigations, & rafraichir leurs vaisseaus dans le besoin, ils jetterent de tous ces animaux en divers lieux de ce nouveau Monde; où ils ont tellement multiplié, qu'à present ils y sont plus communs, qu'en aucun endroit de l'Europe.

Outre ce Betail étranger, il a eu de tout tems dans les Antilles quelques Bestes à quatre pieds, telles que sont, l'*Opassum*, le *Tavaris*, le *Tatou*, l'*Agouty*, & le *Rat musqué*, dont nous ferons les descriptions en ce Chapitre.

ARTICLE I.

De L'Opassum.

L'*Opassum*, qui est le même animal que les Bresiliens nomment *Carigueya*, est de la grosseur d'un Cochon de six semaines. Il a le museau pointu, la machoire d'enbas plus courte que celle de dessus, comme le pourceau: les oreilles, longues, larges & droites, & la queue longue, pelée par le bout, & recourbée. Il est couvert sur le dos d'un poil noir entremêlé de gris, & sous le ventre & sous le col, il est jaunâtre. Il a des ongles extrêmement pointus, avec lesquels il grimpe légèrement sur les arbres. Il se nourrit d'oiseaus, & il fait la chasse aux poules comme le Renard, mais au défaut de proye, il se nourrit de fruits.

Ce qui est de particulier en cet Animal, est, que par une singularité bien remarquable, il a une bourse de sa peau même repliée sous le ventre, dans laquelle il porte ses petis, lesquels

quels il lasche sur terre quand il veut, en desserrant cette bourse naturelle. Puis quand il veut passer outre, il l'a'ouvre, & les petis rentrent dedans, & il les porte ainsi par tout. La femelle les allaitte sans les poser à terre; car ses mammelles sont cachées dans cette bourse, qui est en dedans couverte d'un poil beaucoup plus mollet, que celui qui paroît en dehors. La femelle produit ordinairement six petis. Mais le mâle, qui a aussi un pareil sac naturel sous le ventre, les porte à son tour, pour soulager la femelle, quoy qu'il ne les puisse pas allaitter. Ces Animaux sont communs dans la Virginie, & dans la Nouvelle Espagne. La Baleine, n'ayant pas receu de la nature la commodité d'un tel sac, a l'industrie, à ce que dit Filostrate, de cacher ses petis dans sa gueule. Et la Bellette aime tant ses petis, que craignant qu'on ne les luy dérobe, elle les prend aussi dans sa gueule, & les remue de lieu en autre.

ARTICLE II.

Du Iavaris.

IL y a aussi en quelques unes de ces Iles, comme à *Tabago*, une espece de Pourceaus sauvages, qui se voient pareillement au *Bresil*, & en *Nicaragua*. Ils sont presque en tout semblables aux sangliers de nos forests. Mais ils ont peu de lard, les oreilles courtes, presque point de queue, & ils portent leur nombril sur le dos. On en voit de tout noirs, & d'autres qui ont quelques tâches blanches. Leur grongnement, est aussi beaucoup plus effroyable, que celui des Pourceaus domestiques. On les nomme *Iavaris*. Cette venaison est d'assez bon goût: Mais elle est difficile à prendre, à cause que ce Sanglier ayant un évent sur le dos, par lequel il respire & rafraichit ses poulmons, il est presque infatigable à la course, & s'il est contraint de s'arrêter, & qu'il soit poursuivy des Chiens, il est armé de defenses si pointuës & si trenchantes, qu'il déchire tout ceus qui ont l'assurance de l'approcher.

ARTICLE III.

Du Tatou.

Les Tatous, qui se trouvent aussi à *Tabago*, sont armés d'une dure écaille, de laquelle ils se couvrent & se parent comme d'une cuirasse. Il ont la teste d'un Cochon, le museau de même avec quoy ils fouillent la terre. Ils ont aussi en chaque patte, cinq ongles fort pointus, dont ils se servent pour renverser promptément la terre, & découvrir les racines, dont ils s'engraissent pendant la nuit. On tient que leur chair est delicate à manger, & qu'ils ont un petit osselet à la queue, qui guérit la surdité. L'on a experimenté qu'il soulage le bourdonnement, & qu'il appaise la douleur d'oreille, le laissant dedans enveloppé dans du coton. Il y en a qui sont gros comme des Renards, mais ceus qui sont à *Tabago*, sont beaucoup plus petis.

Quand ces Animaux sont poursuivis, & quand ils prennent leur repos, ce qu'ils font ordinairement durant le jour, ils se mettent en forme de boule, & ils ramassent si bien leurs pieds, leur teste, & leurs oreilles sous leurs écailles dures & solides, qu'il ny a aucune partie de leur corps, qui ne soit à couvert sous cette curasse naturelle, qui est à l'épreuve des armes des chasseurs & des dens des chiens; & s'ils sont près de quelque précipice, ils se laissent rouler du haut en bas, sans creinte de se faire mal. L'Inscot recite qu'aus Indes Orientales, en la Riviere de Goa, fut pris un Monstre Marin, tout couvert d'écailles, dures à l'égal du fer; & qui lors qu'on le touchoit, se retiroit ainsi en une pelotte.

ARTICLE IV.

De l'Agouty.

L'*Agouty*, est de couleur brune tirant sur le noir. Il a le poil rude, clair, & une petite queue sans poil. Il a deux dens en la machoire den haut, & autant en celle d'en-bas.

Il tient son manger en ses deus pattes de devant , comme l'Escurieu. Il jette un cry comme s'il disoit distinctement *Coüyé*. On le poursuit avec les chiens , parce que sa chair, quoy qu'elle sente un peu le sauvagin , est estimée de plusieurs , autant que celle du Lapin. Quand il est chassé , il se fauve dans le creus des Arbres , d'où on le fait sortir avec la fumée , apres qu'il a crié étrangement. Si on le prend jeune , il s'apriivoise aisément , & lors qu'on le met en colere , le poil de dessus son dos s'herisse , & il frappe la terre de ses pattes de derriere , comme font les lapins. Il est aussi de même grosseur. Mais ses oreilles sont courtes & rondes , & ses dens sont tranchantes comme un rasoir.

ARTICLE V.

Des Rats Musqués:

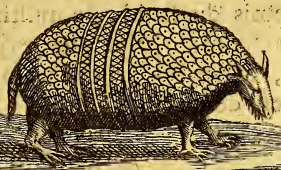
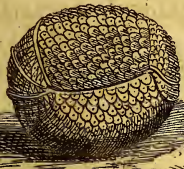
Les *Rats Musqués* , que nos François appellent *Piloris* , sont le plus souvent leur retraite dans les trous de la terre , comme les Lapins , aussi ils sont presque de la même grosseur , mais pour la figure , ils n'ont rien de different de celle des gros Rats qu'on voit ailleurs , sinon que la plupart , ont le poil du ventre blanc comme les Glirons , & celuy du reste du corps , noir ou tanné. Ils exhalent une odeur Musquée , qui abbat le cœur , & parfume si fort l'endroit de leur retraite , qu'il est fort aisé de le discerner.

La Terre ferme de l'Amerique , nourrit plusieurs bestes à quatre pieds , qui ne se trouvent en aucune de ces Iles.

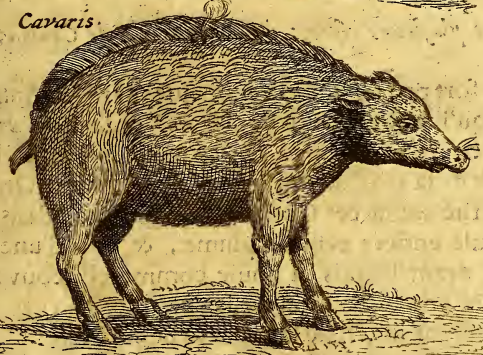
des Rats Musques



Tatou



Cavaris



Vopassum



CHAPITRE TREIZIÈME.

Des Reptiles qui se voyent en ces Iles.

A Pres avoir representé au Chapitre precedent, les Bestes à quatre pieds, qui se sont trouvées aus Antiles, lors que les Colonies étrangères s'y sont établies: nous devons à present traiter des Reptiles, qui y sont aussi en grande abondance: car ces animaux qui sont natu ellement ennemis du froid, se multiplient merveilleusement dans ces pays chauds: Joint que les grandsbois, & les rochers de ces Iles, contribuent beaucoup à leur production, car ils leurs servent de retraite assurée.

ARTICLE I.

De plusieurs especes de Serpens & de Couleuvres.

IL y a fort peu de Bestes venimeuses dans les Antilles. Il est vray qu'il y a beaucoup de *Serpens* & de *Couleuvres* de différente couleur & figure. Il s'en voit de neuf à dix pieds de long, & de la grosseur du bras & de la cuisse. On y a même une fois tué une de ces Couleuvres, qui avoit dans son ventre une Poule entiere avec la plume, & plus d'une douzaine d'œufs, ayant surpris la poule comme elle couvoit. Il s'en est trouvé une autre, qui avoit englouty un chat. D'où l'on peut aisément juger, de la grosseur de ces Bestes.

Mais quelques prodigieuses qu'elles soient, elles n'ont aucun venin en la plûpart de ce Terres. Et même plusieurs habitans, en ayans sur la couverture de leurs maisons, qui est fait le plus souvent des feüilles de Palme, ou de Cannes de Sucre; ils ne les en chassent pas, à cause qu'elles dénichent & devorent tous les Rats. Mais il faut tout dire, elles sont aussi la guerre aus Poulets. On a encore remarqué, que quelques unes ont l'adresse de garder une poule lors qu'elle couve, sans luy faire aucun mal pendant ce tems-là: Mais si tost que

que les œufs sont éclos, elles mangent les petits pouffins, & du moins suffoquent la poule, s'y elles ne sont pas assez puissantes pour l'engloutir.

Il y en a d'autres qui sont parfaitement belles & agreables à voir: car elles sont entierement vertes, horsmis sous le ventre, qu'elles sont d'un gris blanc. Elles sont longues, d'une aulne & demye, & quelquefois de deus: Mais elles sont fort deliées à proportion, n'estant pour le plus, que de la grosseur du pouce. Elles ne vivent que de grenouilles, qu'elles épient près des ruisseaux, ou d'oiseaux; qu'elles guettent sur les Arbres, & dans leurs nids, lors qu'elles y peuvent atteindre. Ainsi cette espece de Couleuvre est noble par dessus les autres: Car elle ne vit que de pèche & de chasse. Quelques Habitans, qui sont acoûtuméz à voir toutes ces sortes de Couleuvres, les manient sans crainte, & les portent en leur sein. Ceus qui ont voiyagé en Asie & en Afrique, disent qu'ils y ont trouvé quelque chose de semblable. Car ils rappoient qu'en la grande Tartarie, il y a des montagnes, où se nourrissent des Serpens d'une grosseur prodigieuse, mais nullement venimeus, & tresbons à manger. Et qu'au Royaume de Syr, ils ont veu de ces Bestes, se jouier avec des enfans, qui leur donnoient un morceau de pain. On dit aussi, que dans les Provinces des Antes, au Royaume du Perou, il y a d'effroyables Couleuvres, longues de vintcinq à trente pieds, qui ne font mal à personne.

Quant aus Iles de la *Martinique*, & de *Sainte Aloufie*, il n'en est pas de même qu'aus autres Antilles. Car il y en a qui ne sont point dangereuses, & d'autres qui le sont beaucoup. Celles qui ne le sont pas, sont plus grosses, & plus longues que les autres. C'est pourquoy ceux qui ne les connoissent pas, en ont plus de peur, que de celles qui sont veritablement à craindre. Neantmoins elles ne font aucun mal: au contraire, dez qu'elles aperçoivent une personne, elles s'ensuyent avec diligence. Ce qui est cause qu'on les appelle *Coureeses*. Elles ont aussi des taches noires & blanches sur le dos, qui servent à les faire reconnoitre plus aisément.

Les

Les Couleuvres dangereuses, sont de deus sortes. Les unes sont grises sur le dos & fort veloutées. Les autres sont toutes jaunes, ou rouffes & effroyables à voir, à cause de cette couleur, bien qu'elles ne soient pas plus dangereuses, & peutestre encore moins, que les premières. Les unes & les autres aiment fort les Rats, aussi bien que celles qui n'ont point de venin; Et lors qu'il y en a beaucoup en une case, c'est merveille s'il n'y a aussi des Couleuvres. Elles sont de différente grosseur & longueur, & l'on tient que les plus courtes, sont celles qui sont le plus à craindre. Elles ont la teste platte & large, la gueule extrêmement fenduë, & armée de huit dens, & quelquefois de dix; dont les unes sont crochuës comme un croissant, & tellement pointuës, qu'il est impossible de s'imaginer rien de plus. Et comme elles sont toutes creuses; c'est par ce petit canal qu'elles font couler subtilement leur venin, qui est renfermé dans de petites bourses, aus deus costés de leur gueule, à l'endroit précisément où répondent les racines de leurs dens. Elles ne mâchent jamais les alimens dont elles se nourrissent: mais les avalent tout entiers, apres les avoir presséz & aplatis, s'ils sont trop gros. Quelques uns disent, que si elles employoient leurs dens à les mâcher, elles s'empoisonnéroient elles mêmes, & que pour obvier à cela, elles couvrent leurs dens de leurs gencives, lors qu'elles prennent leur nourriture.

Cés Animaux sont si venimeus dans ces deus Iles, que quand ils ont piqué; s'y l'on n'a recours promptément, à quelque puissant remede, la blessure se rend incurable, en moins de deus heures. Ils ont cecy de bon, qu'ils ne vous mordent jamais, pourveu que vous ne les touchiez pas, ni rien sur quoy ils se reposent.

A R T I C L E II.

De Lezars.

IL y a plusieurs sortes de *Lezars* dans ces Iles. Les plus gros & les plus considerables, sont ceus que quelques Indiens ont nommé *Iguanas*, les Bresiliens *Senembi*, & nos Caraïbes

raibes. *Ouayamaca*. Quand ils ont pris leur juste consistance, ils ont environ cinq pieds de longueur, à mesurer depuis la teste, jusques à l'extrémité de la queue, qui est bien aussi longue que le reste du corps: Et pour leur grosseur elle peut estre d'un pied en circonference. Selon les divers terroirs ou ils se nourrissent, ils ont aussi la peau de differente couleur. Et c'est peuteestre pour ce sujet, que les Portugais les ont nommés *Cameleons*, & se sont persuadez que s'en estoit une espece. En quelques Iles, les femelles sont couvertes d'un beau vert, qui est marqueté de blanc & de noir, & les mâles sont gris: En d'autres ils sont noirs, & les femelles sont d'un gris clair, rayé de noir & de vert, il y a même des lieux, où les mâles & les femelles ont toutes les petites écailles de leur peau, si éclatantes, & si chamarrées, qu'on diroit à les voir de loin, qu'ils soient couverts d'une riche toile d'or, ou d'argent. Ils ont sur le dos des épines en forme de crête, qu'ils dressent & couchent quand ils veulent, & qui vont toujours en amoindrissant depuis la teste jusque au bout de la queue. Ils sont portez sur quatre pieds, qui ont chacun cinq griffes, qui sont munies d'ongles fort pointus. Ils sont fort légers à la course, & ils grimpent des micus sur les arbres. Mais, soit qu'ils aiment de considerer les hommes, ou qu'ils soient d'un naturel stupide, & peu apprehensif, quand ils sont apperceus du chasseur, ils attendent patiemment le coup de flèche, ou de fusil sans branler. Et même, ils souffrent qu'on leur mette au col un las coulant, qui est attaché au bout de la perche, dont on se sert assez souvent, pour les tirer de dessus les Arbres où ils reposoient. Quand ils sont en colere, ils enflent un grand gosier, qui leur pend sous le col & qui les rend epouvantables, ils ont aussi la gueule fort fendüe, la langue épaisse, & quelques dents assez pointuës. Ils ne demordent pas aisément, ce qu'ils ont une fois serré: mais ils n'ont point de venin.

Les Femelles, ont des œufs qui sont de la grosseur de ceus des Ramiers, mais ils ont la coque molle. Elles les posent assez profond dans le sable, qui est au bord de la mer, & les laissent couvrir au Soleil, d'où est venu que quelques Auteurs, les ont mis entre les animaux amphibies. Les Sauvages ont

apris aux Européens le moyen de prendre ces Lezards, & la hardiesse de les manger à leur exemple. Ils sont tres-difficiles à tuer. De sorte qu'à quelques uns, l'on a donné jusques à trois coups de fusil, & emporté une partie des entrailles, sans qu'ils fussent abatus. Cependant, en leur mettant un petit bois dans le nez, ou une épingle entre les deus yeus, y aiant là un petit trou, où l'épingle entre aisément, on les fait mourir aussi-tôt. Les Caraïbes, sont fort adroits à les prendre avec un laqs coulant, qu'ils leur passent subtilement sur le cou, ou bien les ajant attrapés à la course, ils les saisissent d'une main par la queue, laquelle étant fort longue; donne une belle prise: & avant qu'ils se puissent retourner pour les mordre, ils les prennent sur le chinon du col: Et puis ils leur tournent les pattes sur le dos, ils les lient, & les conservent ainsi en vie plus de quinze jours, sans leur donner à manger. Leur chair est blanche, & en des endroits couverte de graisse. Ceus qui en usent, la trouvent fort delicate, lors nommement qu'on a relevé un certain goût fade qu'elle a naturellement, par de bonnes épices & quelque sauce piquante. On ne conseille pas neantmoins d'en manger souvent, à cause qu'elle déseche trop le corps, & lui fait perdre tout son embon-point. Les œufs sont sans glaïre, & n'ont au dedans que du jaune, qui rend le potage aussi excellent, que nos œufs de poule.

Outre ces gros Lezards, on en voit en ces Iles de quatre autres sortes qui sont de beaucoup plus petis. Nos François les nomment *Anolis*, *Roquets*, *Maboujats*, & *Gobe-mouches*.

ARTICLE III.

Des Anolis.

Les *Anolis*, sont fort communs en toutes les habitations. Ils sont de la grosseur & de la longueur des Lezards qu'on voit en France: Mais ils ont la teste plus languette, la peau jaunâtre & sur le dos, ils ont des lignes rayées de bleu, de vert & de gris, qui prennent depuis le dessus de la teste, jusques au bout de la queue. Ils font leur retraite dans les trous de la terre, & c'est de-là que pendant la nuit ils font un bruit beaucoup

coup plus penetrant, & plus inportun que celuy des Cygales. Le jour ils font en perpetuelle action, & ils ne font que roder aus environs des Cafes, pour chercher dequoy se nourrir.

ARTICLE IV.

Des Roquets.

Les *Roquets* sont plus petis que les *Anolis*. Ils ont la peau de couleur de feuille morte, qui est marquée de petis points jaunes, ou noirâtres. Ils sont portez sur quatre piéds, dont ceus de devant sont asses hauts. Ils ont les yeus étincelans & vifs au possible. Ils tiennent toujours la teste élevée en l'air; & ils sont si dispos, qu'ils sautent sans cesse, comme desoiseaus, lors qu'ils ne veulent pas se servir de leurs ailes. Leur queue est tellement retroussée sur le dos, qu'elle fait comme un cercle & demy. Ils prennent plaisir à voir les hommes, & s'ils s'arrêtent au lieu ou ils sont, ils leur jettent à chaque fois des œillades. Quand ils sont un peu poursuivis, ils ouvrent la gueule, & tirent la langue comme de petis chiens de chasse.

ARTICLE V.

Des Maboujas.

Les *Maboujas* sont de differente couleur. Ceus qui se tiennent dans les arbres pourris, & aus lieux marécageus, comme aussi dans les profondes & étroites vallées où le Soleil ne penetre pas, sont noirs & hideus tout ce qui se peut, & c'est sans doute ce qui a donné occasion de les appeller du même nom, que les Sauvages ont imposé au Diable. Ils ne sont gros pour l'ordinaire, qu'un peu plus que le pouce, sur fix ou sét de longueur. Ils ont tous la peau comme huilée.

ARTICLE VI.

Des Gobe-mouches.

Ceus que nos François nomment *Gobe-mouches* à cause de leur exercice le plus ordinaire, & les Caraïbes *Oulleoma*, sont les plus petis de tous les Reptiles qui sont en ces Iles. Ils ont la figure de ceus que les Latins nomment *Stelliones*. Il y en a qui semblent estre couverts de brocatel de fin or, ou d'argent, d'autres qui sont de vert doré, & de diverses autres rayissantes couleurs. Ils sont si familiers, qu'ils entrent hardiment dans les chambres, où ils ne font aucun mal: mais au contraire les purgent de mouches, & de pareille vermine. Ce qu'ils font avec une telle d'exterité & agilité, que les Russes des chasseurs ne sont pas à priser, en comparaison de celles de cette petite Beste. Car elle se tapit, & se met comme en sentinelle sur quelque planche, sur la table, ou sur quelques autres meubles, qui soyent plus élevés que le pavé; où elle espere que quelque mouche se viendra poser. Et appercevant sa proye, elle la suit par tout de l'œil, & ne la quitte point de veüe, faisant de sa teste autant de differentes postures, que la mouche change de places. L'on diroit quelquefois, qu'elle se lance à demy corps en l'air. Et se tenant sur ses pieds de devant, halétant apres son gibier, elle entr'ouve sa petite gueule assez fenduë, comme si déjà elle le devoit & l'engloutissoit par esperance. Au reste, bien que l'on mené du bruit en la chambre, & que l'on s'approche d'elle, elle est si attentive à sa chasse, qu'elle n'abandonne point son poste; & ayant enfin trouvé son avantage, elle s'élance si droit sur sa proye, qu'il arrive rarement qu'elle lui échappe. C'est un divertissement bien innocent, que de considerer l'attention, que ces petites Bestes apportent, à chercher leur vie.

De plus elles sont si privées qu'elles montent sur la table quand on mange; & si elles apperçoivent quelque mouche, elles la vont prendre jusques sur les assietes de ceus qui mangent, & même sur les mains & sur les habits. Elles sont d'ailleurs si polies & si nettes, qu'elles ne donnent point d'averfion

ni de dégoût, pour avoir passé sur quelque viande. Pendant la nuit, elles tiennent leur partie en cette musique que font les Anolis, & les autres petis Lezars. Et pour se perpetuer, elles font de petis œufs gros comme des pois, qu'elles couvrent d'un peu de terre, les laissant couvrir au Soleil. Si tost qu'on les tuë, ce qui est fort aisé, à cause de l'attention qu'elles apportent à leur chasse, elles perdent incontinent tout leur lustre: l'or & l'azur, & tout l'éclat de leur peau se ternit, & devient pâle & livide.

Si quelqu'un de ces petis Reptiles que nous venons de décrire, devoit estre tenu pour une espece de Cameleon, se devoit estre ce dernier, à cause qu'il prend volontiers la couleur, de tout ce surquoy il fait sa residence plus ordinaire. Car ceus qu'on voit à l'entour des jeunes Palmes, sont entierement verts comme les feüilles de cet arbre. Ceus qui courent sur les orangers, sont jaunes comme leur fruit; Et même il s'en est trouvé, qui pour avoir esté familiers dans une chambre, où il y avoit un tour de lit de taffetas changeant, produisirent une infinité de petis, qui avoient tout le corps émaillé de diverses couleurs, toutes semblables à l'ornement du lieu où ils avoient accés. On pourroit peutestre attribuer cet effet, à la force de leur petite imagination; mais nous laissons cette speculation aux curieus.

A R T I C L E VII.

Des Brochets de terre.

IL y a encore en plusieurs de ces Iles des *Brochets de terre*, qui ont l'entiere figure, la peau, & la hure de nos Brochets de Riviere. Mais au lieu de nageoires, ils ont quatre pieds, qui sont si foibles, qu'ils se trainent sur la terre en rampant, & en serpentant comme les Couleuvres, ou pour demeurer en nôtre comparaison, comme des Brochets, qui sont hors de leau. Les plus grands, ne peuvent avoir que quinze pouces de long, sur une grosseur proportionée. Leur peau, est couverte de petites écailles, qui sont extremément luisantes,

150 HISTOIRE NATURELLE, Chap. 13
& de couleur de gris argenté. Quelques curieux, en ont de
petits en leurs Cabinets, qu'on leur a fait passer pour des Sale-
mandres.

Pendant la nuit, ils font un bruit effroyable de dessous les
rochers, & du fonds des cavernes où ils se tiennent. Le son
qu'ils rendent est beaucoup plus fort, & plus defagteable que
celuy des Grenouilles & des Crapaus, & il se change & se
diversifie, suivant la varieté des lieux, où ils sont cachez. Ils
ne se montrent presque point, qu'à l'entrée de la nuit; &
quand on en rencontre de jour, leur mouvement, qui est tel
que nous avons dit, donne de la frayeur.

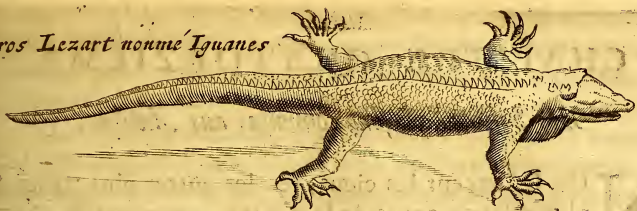
ARTICLE VIII.

Des Scorpions & d'une autre espece de dangereux Reptiles.

IL y a aussi des *Scorpions*, qui ont la même forme, que ceus
qu'on voit en France: mais ils n'ont pas un venin si dan-
gereux, ils sont jaunes, gris, ou bruns, selon les differens
terroirs où ils se trouvent.

En fouillant dans les lieux marécageus pour y faire des
Puits, ou des reservoirs d'eau, on trouve souvent une sorte
de Lezars hideus au possible. Ils sont de la longueur de six
pouces ou environ. La peau de leur dos est noire, & parsemée
de petites écailles grises, qui semblent estre huilées, tant elles
sont luisantes. Ils ont le dessous du ventre écaillé comme le
dos: mais la peau qui le couvre, est d'un jaune pâle. Leur
reste est petite & pointuë. Leur gueule qui est assez fenduë,
est armée de plusieurs dens, qui sont extrêmement trenchan-
tes. Ils ont deux petits yeus, mais ils ne peuvent supporter la
lumiere du jour, car aussi-tôt qu'on les a tirez de la terre, ils
tachent incontinent de faire un trou avec leurs pattes, qui ont
chacune cinq ongles durs & crochus, avec quoy ils se font
ouverture de même que les Taupes, pour penetrer par tout
où ils veulent. Ils font un grand ravage dans les jardins, ron-
geant les racines des Arbres & des Plantes. Leur morsure, est
aussi autant venimeuse, que celle du plus dangereux Serpent.

Gros Lezart nomme Iguanes



Anolis



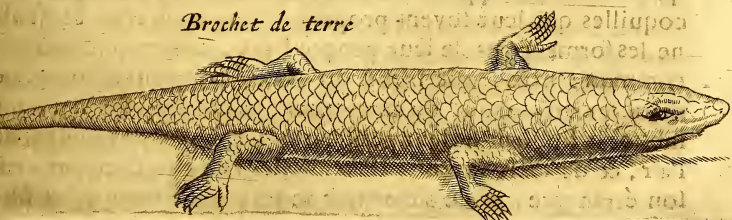
Rocquet



Gobe mouches



Brochet de terre



CHAPITRE QUATORZIÈME.

Des Insectes qui sont communs aux Antilles.

NOn seulement les cieus, & les autres plus vastes & plus relevez corps de la nature, racontent la gloire du Dieu fort : mais même les plus petites & les plus ravalées de ses productions, donnent aussi à connoître l'ouvrage de ses mains, & fournissent à tous ceus qui les considerent avec attention, une riche & abondante matiere, pour exalter la puissance, de sa Majesté Souveraine. C'est pourquoy nous croyons, que ceus qui se plaisent à mediter les secrets de la nature, & de contempler les merveilles de Dieu, qui a tiré de ses inépuisables tresors, tant de riches ornemens, de proprieté occultes, & de rares beautéz, pour en revétir les moindres de ses creatures : auront pour agreable, que nous donnions ce Chapitre, à la consideration de quelques Insectes, qui se voyent communément aux Antilles, & qui sont tous revétus de quelques qualitez particulieres, comme d'autant de rayons de gloire, qui soutiennent & relevent avec éclat, leur foiblesse & leur bassesse naturelle.

ARTICLE I.

Des Soldats, & des Limaçons.

ENtre les Insectes, qui sont en abondance en ces pais chauds, il y a une espece d'Escargots, ou de Limaçons, que les François appellent *Soldats*, parce qu'ils n'ont point de coquilles qui leur soyent propres & particulieres, & qu'ils ne les forment pas de leur propre bave, comme le Limaçon commun : mais, que si tost qu'ils sont produits de quelque matiere corrompüe, ou autrement, ils ont cet instinct, pour mettre la foiblesse de leur petit corps à couvert des injures de l'air, & de l'atteinte des autres Bestes, de chercher une maison étrangere, & de s'emparer de tel coquillage qu'ils trouvent

vent leur estre propre, dans lequel ils s'ajustent & accommodent, comme les Soldats qui n'ont point de demeure arrêcée : mais qui font toujours leur maison de celle d'autrui, selon la rencontre & la necessité.

On les voit plus ordinairement en des coques de *Burgans*, qui sont de gros Limaçons de mer, qu'ils rencontrent à la coste, à laquelle ils sont poussez, quand le poisson qui en étoit le premier hôte, est mort. Mais, on trouve aussi de ces petis Soldats, en toutes sortes d'autres coquillages, même en des coques de noix de Liènes, & on en a veus quelques uns, qui s'étoient fourrez dans des pieds de grosses Crâbes mortes. Ils ont encore cette industrie, qu'a mesure qu'ils grossissent, ils changent de coquille, selon la proportion de leur corps, & en prennent une plus ample, dans laquelle ils entrent quittant la premiere. De sorte qu'on en voit de différentes façons & figures, selon la diversité des coquillages qu'ils empruntent. Il y a apparence que c'est de ces *Soldats* que Plin parle sous le nom d'une espee de petite E'creviffe, à qui il attribue le même. Ils ont tout le corps fort tendre, horsmis la teste & les pattes. Ils ont pour pied & pour défense, un gros mordant, semblable au pied d'un gros Cancre, duquel ils ferment l'entrée de leur coquille, & parent tout leur corps. Il est dentelé au dedans, & il serre si fort ce qu'il peut attraper, qu'il ne démord point, sans emporter la piece. Cét insecte, va plus viste que le Limaçon commun, & ne salit point de sa bave, l'endroit où il passe.

Quand on prend ce *Soldat* il s'en fasche, & fait du bruit. Pour luy faire rendre la maison qu'il a prise, on en approche le feu : & aussi tôt il sort de la place. Si on luy presente pour y rentrer, il s'y remet par le derriere. Quand il s'en rencontre plusieurs, qui veulent quitter en même tems leur vieille maison, & s'emparer d'une nouvelle, qui leur agréee à tous : c'est alors qu'il entrent en une grande contestation, & qu'apres s'estre opinâtrez au combat, & avoir joué de leurs mordans, les plus foibles sont enfin contrains de ceder au victorieus, qui se saisit aussi tôt de la coquille, de laquelle il jouit en paix, comme d'une precieuse conquête.

Quelques uns des habitans en mangent, comme on fait en

quelques endroits les Escargots : Mais ils sont plus propres à la Medecine, qu'à la nourriture. Car étans ôtez de leur coquille, & mis au Soleil, ils rendent une huyle, qui est fort profitable à la guerison des gouttes froides, & qui s'employe aussi heureusement, pour amollir les duretez, & les callus du corps.

Il y a encore deux sortes de petis *Limaçons*, qui sont fort beaux. Les uns sont plats comme les bonnets de Basques, & de couleur brune. Les autres sont pointus, & tournevent en forme de vis de pressoir, ils sont aussi rayez de petites bandes rouges, jaunes & violettes, qui les font estimer des Curieux.

ARTICLE II.

Des Mouches Lumineuses.

ON voit en ces Iles, plusieurs especes de grosses *Mouches* de différentes figures & couleurs. Mais il faut donner le premier lieu, à celles que les François appellent *Mouches Lumineuses*, que quelques Sauvages nomment *Cucuyos*, & les Caraïbes *Coyouyou*, d'un nom approchant. Cette Mouche n'est point recommandable pour sa beauté, ou pour sa figure, qui n'a rien d'extraordinaire: mais seulement pour sa qualité lumineuse. Elle est de couleur brune, & de la grosseur d'un Hanneton. Elle a deux ailes fortes & dures, sous lesquelles sont deux ailerons fort deliez, qui ne paroissent que quand elle vole. Et c'est aussi pour lors que l'on remarque, qu'elle a sous ces ailerons, une clarté pareille à celle d'une chandelle, qui illumine toute la circonférence. Outre, qu'elle a aussi ses deux yeus si lumineux, qu'il n'y a point de tenebres, par tout où elle vole pendant la nuit, qui est aussi le vray tems, qu'elle se montre en son lustre.

Elle ne fait nul bruit en volant, & ne vit que de fleurs, qu'elle va cueillir sur les arbres. Si on la serre entre les doigts, elle est si polie & si glissante, qu'avec les petis efforts qu'elle fait pour se mettre en liberté, elle échappe insensiblement, & se fait ouverture. Si on la tient captive, elle reserve toute la

la lumière qu'elle a sous ses ailerons, & n'éclaire que de ses yeus, & encôre bien foiblement, au prix du jour qu'elle donne étant en liberté. Elle n'a aucun aiguillon, ni aucun mordant pour sa défense. Les Indiens, sont bien aises d'en avoir en leurs maisons, pour les éclairer au lieu de lampes. Et d'elles mêmes, elles entrent la nuit dans les chambres, qui ne sont pas bien closes.

Il y a de certains *Vers luisans* en ces Iles, qui volent comme des Mouches. Toute l'Italie & tous les autres pais du Levant en sont aussi remplis. Le fameux Auteur de Moÿse sauvé en fait mention dans la preface de son ouvrage. Et sur la fin du Poëme, cet illustre Poëte en parle ainsi, dans la description qu'il nous donne d'une nuit:

Les heures tenebreuses

Ornoient le firmament de lumières nombreuses

On decouvroit la Lune & de feus animez

Et les champs & les airs étoient déjà semez

Ces miracles volans, ces Astres de la terre

Qui de leurs rayons d'or font aux ombres la guerre,

Ces trésors où reluit la divine splendeur

Faisoient déjà briller leurs flammes sans ardeur:

Et déjà quelques uns en guise d'escarboucles,

Du beau poil de Marie avoient paré les Boucles:

Mais, quelques Luminéens que puissent être ces petis Astres de l'Orient, toujours ne sont ils que comme une petite étincelle, au prix du grand feu, que jettent ces flambeaus volans de l'Amérique. Car non seulement, on peut à la faveur de leur clarté, voir son chemin pendant la nuit: mais à l'aide de cette lumière, on écrit facilement, & on lit sans peine le plus menu caractère. Un Historien Espagnol recite, que les Indiens de l'Ile de Saint Domingue, se servoient de ces petites Mouches attachées à leurs mains & à leurs pieds, comme de chandelles, pour aller la nuit à la chasse. On dit aussi, que quelques autres Indiens expriment la liqueur lumineuse, que ces Mouches ont en leurs yeus & sous les ailes, & qu'ils s'en frottent le visage & la poitrine en leurs réjouissances

nocturnes : Ce qui les fait paroître au milieu des tenebres, comme s'ils étoient couverts de flamme, & comme des spectres affreux, aus yeus de ceus qui les regardent.

On prend aisément ces *Mouches* durant la nuit. Et pour cet effet, il faut seulement remuer en l'air un tison allumé. Car incontinent que celles qui sortent du bois à l'entrée de la nuit, apperçoivent ce feu, croyant que ce soit de leurs compagnes, elles volent droit au lieu où leur paroît cette lumière, & on les abbat avec le chapeau, ou bien se venant jeter d'elles mêmes contre le tison, elles tombent étourdies à terre.

Ce fera sans doute icy une chose divertissante de rapporter ce que Monsieur du Montel Gentil-homme François, personnage aussi sincere & aussi digne de Foy qu'il est Docteur & Curieux, & à la genereuse liberalité duquel nous devons beaucoup de belles & rares-remarques qui enrichissent cette Histoire, a nouvellement écrit sur ce sujet à l'un de ses amis.

„ Voicy donc ce qu'il en dit. Etant en l'île Hispaniola ou Saint
 „ Domingue, je me suis souvent arrêté à l'entrée de la nuit
 „ au devant des petites cabanes, que nous y avions dressées
 „ pour y passer quelques jours, en attendant que nôtre Na-
 „ vire fut réparé : Je me suis dis-je souvent arrêté, à consi-
 „ derer l'air éclairé en plusieurs endroits, de ces petites étoiles
 „ errantes. Mais sur tout, c'étoit une chose des plus belles
 „ à voir, lors qu'elles s'approchoient des grands arbres, qui
 „ portent une espece de Figues, & qui étoient joignant nos
 „ huttes. Car elles faisoient mille tours, tantost aus environs,
 „ tantost parmy les branches de ces arbres touffus, qui ca-
 „ choient pour un tems la lumière de ces petis astres, & les
 „ faisoient tomber en éclipse : & au même tems nous ren-
 „ doient cette lumière, & des rayons entrecoupez au travers
 „ des feüilles. La clarté venoit à nos yeus tantost oblique-
 „ ment, & tantost en droite ligne, & perpendiculairement.
 „ Puis ces Mouches éclatantes se d'veloppant del'obscurité
 „ de ces arbres, & s'approchant de nous, nous les voyions sur
 „ les Orangers voisins, qu'ils mettoient tout en feu, nous ren-
 „ dant la veüe de leurs beaux fruits dorez, que la nuit nous
 „ avoit ravie, émaillant leurs fleurs, & donnant un coloris si
 „ vif

vis à leurs feuilles, que leur vert naturellement agreable, redoubloit encore & rehaussoit notablement son lustre, par cette riche enluminure. Je souhaitois alors l'industrie des Peintres, pour pouvoit représenter une nuit éclairée de tant de feus, & un paisage si plaisant & si lumineux. Ne trouvez pas mauvais, que je m'arreste si long tems à l'Histoire d'une Mouche, puisque du Bartas luy a autrefois donné place entre les Oiseaux, au cinquième jour de sa premiere semaine, & en a parlé magnifiquement en ces termes.

*Déjà l'ardent Cucuyes es Espagnes nouvelles,
 Porte deux feus au front, & deux feus sous les ailes,
 L'aiguille du brodeur au rais de ces flambeaux
 Souvent d'un lit royal charmarre les rideaux.
 Aus rais de ces brandons, durant la nuit plus noire,
 L'ingenieux tourneur polit en rond l'ivoire;
 A ces rais l'usurier reconte son tresor,
 A ces rais l'ecrivain conduit sa plume d'or.*

S'y l'on avoit un vase de fin cristal, & que l'on mit cinq ou six de ces belles Mouches dedans, il n'y a point de doute que la clarté qu'elles rendroient, pourroit produire tous les admirables effets, qui sont icy d'écrits par cét excellent Poète, & fouroiroit un flambeau vivant & incomparable. Mais au reste des que ces Mouches sont mortes, elles ne reluisent plus. Toute leur lumiere s'éteint avec leur vie. C'est la agreable recit de nostre digne Gentil-homme.

ARTICLE III.

Des Falanges.

Pour venir aus autres espèces de grosses Mouches qui se voient aus Antilles, & que quelques uns nomment Falanges: outre les Cucuyos, il y en a qui sont de beaucoup plus grosses, & d'une étrange figure. Il s'en trouve, qui ont deus trompes, pareilles à celle de l'Elefant: L'une recourbée en haut, & l'autre en bas. Quelques autres ont trois cornes,

une naissant du dos, & les deux autres de la teste. Le reste du corps aussi bien que les cornes, est noir & luyant comme du jayet. Il y en a qui ont une grande corne longue de quatre poudes, de la faison d'un bec de Beccasse, listee par dessus, & couverte d'un poil sofer par dessous, laquelle leur sort du dos & s'avance tout droit sur la teste, au haut de laquelle il y a encore une autre corne, semblable à celle du Cest volant, qui est noire comme ebene, & claire comme du verre. Tout le corps est de couleur de feuille morte, poly & damasé. Elles ont la teste & le museau comme un Singe, deux gros yeus jaunes & solides, une grande fenêre, & des dens semblables à une petite scie. Ecoutons encore icy ce que rapporte à ce sujet nostre frere dele & curieus voyageur.

„ J'ay veu dit il une espèce de ces grosses Mouches, belle & parfaite. Elle étoit longue de trois poudes ou environ. Elle avoit la teste azuree, & de la faison de celle d'une Saute relle, sinon que les deux yeus étoient verts comme une émeraude, & bordez d'un petit filet blanc. Le dessus des ailes étoit d'un violet luisant, damasé de divers compartimens de couleur incarnate, rehaussée d'un petit fil d'argent naturel. Au reste ces compartimens étoient d'une Symmetrie bien observée, qu'il sembloit que le compas & le pincean y eussent employé toutes les règles de la perspective, & le plus adoucissemens de la peinture. Le dessous du corps, étoit d'une même couleur que la teste, horsmis, qu'il y avoit six pieds noirs, repliez proprement contre le ventre. Si on épanouit soit les ailes, qui étoient dures & lisses, on appercevoit deux ailerons, qui étoient plus deliez que de la toile de Croix, & rouges comme écarlate. Je la vis en l'Isle de Sainte Croix, entre les mains d'un Anglois & j'en couchai à l'heure même la description sur mes tablettes. Je croiois au commencement qu'elle étoit artificielle, à cause de cet incarnadin si vivant, & de ce filet d'argent, mais l'ayant maniée, je reconnus qu'elle étoit de la nature étant sans doute en ses plus gayer humeurs, & étoit si divertie à parer si richement, cette petite Reine entre les autres Insectes.

ARTICLE IV.

Des Millepieds.

Cet Insecte est ainsi nommé, à cause de la multitude presque innombrable de ses pieds, qui hérissent tout le dessous de son corps, & qui luy servent pour ramper sur la terre, avec une vitesse incroyable, lors notamment, qu'il se sent poursuivy. Il a de longueur six ponces, ou environ. Le dessus de son corps est tout couvert d'écaillés rannées, qui sont fort dures, & emboîtées les unes dans les autres, comme les tuiles d'un toit: mais ce qui est de dangereux en cet animal, est, qu'il a des mordans en sa teste & en sa queue, dont il pince si vivement, & glisse un si mauvais venin en la partie qu'il a blessée, que l'espace de vingt-quatre heures, & quelquefois plus long tems, on y ressent une douleur fort aiguë.

ARTICLE V.

Des Araignées.

On voit en plusieurs des Antilles, de grosses *Araignées*, que quelques uns ont mises au rang des Falangés, à cause de leur figure monstrueuse, & de leur grosseur si extraordinaire, que quand leurs pattes sont étenduës, elles ont plus de circonference, que la paume de la main n'a de largeur. Tout leur corps est composé de deus parties, dont l'une est platte, & l'autre d'une figure ronde, qui aboutit en pointe, comme un œuf de pigeon. Elles ont toutes, un trou sur le dos, qui est comme leur nombril. Leur gueule ne peut pas facilement estre discernée, à cause qu'elle est presque toute couverte sous un poil d'un gris blanc, qui est quelquefois entremêlé de rouge. Elle est armée de part & d'autre, de deus crochets fort pointus, qui sont d'une matiere solide, & d'un noir si poly & si luisant, que les Curieux les enchassent en or, pour s'en servir au lieu de Curédens, qui sont fort estimez

de

de tous ceus, qui connoissent la vertu qu'ils ont, de preserver de douleur, & de toute corruption, les parties qui en sont frottées.

Quand ces Araignées sont devenues vieilles, elles sont couvertes par tout d'un duvet noirâtre, qui est aussi doux, & aussi pressé, que du velours. Leur corps, est supporté par dix pieds, qui sont velus par les côtés, & herissés en dessous de petites pointes, qui leur servent pour s'accrocher plus aisément par tout, où elles veulent grimper. Tous ces pieds sortent de la partie de devant: Ils ont chacun quatre jointures, & par le bout, ils sont munis d'une corne noire & dure, qui est divisée en deus, comme une petite fourche.

Elles quittent tous les ans leur vieille peau, comme les serpens, & les deus crochets qui leur servent de dents & de défense; ceus qui rencontrent ces precieuses dépouilles, y peuvent remarquer la figure entiere de leur corps, telle que nous l'avons fait dépeindre à la fin de ce Chapitre. Leurs yeus sont si petis, & si enfoncez, qu'ils ne paroissent que comme deus petis points. Elles se nourrissent de mouches, & de semblables vermines, & on a remarqué qu'en quelques endroits, elles filent des toiles qui sont si fortes, que les petis oiseaux qui s'y embarrassent, ont bien de la pêne de s'en développer. On dit le même des Araignées, qui se trouvent communément dans les Iles *Vermudes*, qui sont habitées par les Anglois; il est aussi fort probable, qu'elles sont d'une même espee.

ARTICLE VI.

Du Tigre volant.

ON a donné à cet Insecte, le nom de *Tigre volant*, à cause qu'il est marqueté par tout son corps, de taches de diverses couleurs, de même que le Tigre. Il est de la grosseur d'un Cerf volant. Sa teste est pointuë, & embellie de deus gros yeux, qui sont aussi verts, & aussi brillans qu'une Emeraude. Sa gueule est armée de deus crocs durs, & pointus au possible, avec lesquels il tient sa proye, pendant qu'il en tire

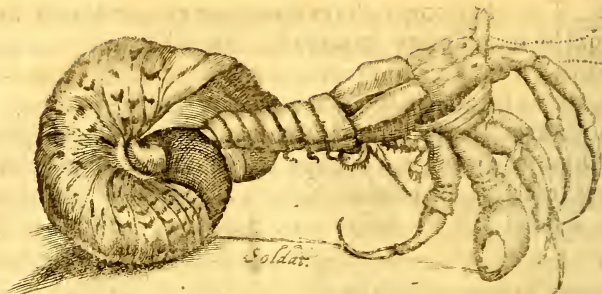
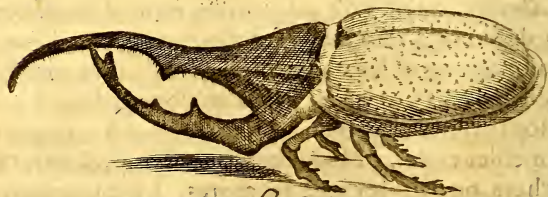
le suc. Tout son corps est revêtu d'une croute dure & brune, qui lui sert comme de cuirasse. Ses ailes, qui sont aussi d'une matiere solide, couvrent quatre ailerons, qui sont aussi deliez que de la toile de soye. Il a six pattes, qui ont chacune trois jointures, & qui sont hérissées de plusieurs petites pointes. Durant le jour, il s'occupe continuellement à la chasse d'autres Insectes, & pendant la nuit, il se perche sur les arbres, d'où il fait un bruit tout pareil au chant des Cigales.

ARTICLE VII.

Des Abeilles, & de quelques autres Insectes.

Les *Abeilles*, qu'on voit aus Antilles ne sont pas de beaucoup differentes de celles, qui se trouvent en l'Amérique Meridionale: mais les unes & les autres, sont plus petites que celles de l'Europe. Il y en a qui sont grises, & d'autres, qui sont brunes, ou bleuës: ces dernieres sont plus de cire & de meilleur miel. Elles se retirent toutes, dans les fentes des rochers, ou dans le creus des arbres. Leur cire est molle, & d'une couleur si noire, qu'il n'y a aucun artifice, qui soit capable de la blanchir: mais en recompense, leur miel est beaucoup plus blanc, plus doux & plus clair, que celui que nous avons en ces contrées. On les peut manier sans aucun danger, parce qu'elles sont presque toutes dépourvues d'éguillons.

On trouve encore dans ces Iles, plusieurs *Cerfs volans*, & une infinité de *Sauterelles*, & de *Papillons*, qui sont beaux à merveille. Il s'y voit aussi & sur la terre, & en l'air divers Insectes fort importuns & dangereux, qui travaillent grandement les Habitans: mais, nous parlerons de ces incommoditez, & de quelques autres, dans les deux derniers Chapitres de ce premier Livre.

*Soldat.**Mille Pieds**Mouche Cerf**Araignée Monstrueuse**Tare Volant.*

CHAPITRE QUINZIÈME.

Des Oiseaux les plus considerables des Antilles.

Toutes les œuvres de Dieu sont magnifiques, il les a toutes faites avec sagesse, la terre est pleine de ses biens : mais il faut avouer, qu'entre toutes les Créatures, qui n'ont rien au dessus de la vie sensitive; les Oiseaux publient plus hautement qu'aucunes autres, les inépuisables richesses de sa bonté & de sa providence : Et qu'ils nous convient, par la douce harmonie de leur chant, par l'activité de leur vol, par les vives couleurs & par toute la pompe de leur plumage, de louer & glorifier cette Majesté Souveraine, qui les si avantageusement parez, & embellis de tant de rares perfections. C'est aussi pour nous animer à ces sacrez devoirs, qu'après avoir traité des Arbres, des Plantes, des Herbages, des Bestes à quatre pieds, des Reptiles & des Insectes, dont la terre des Antilles est couverte, nous décrivons en ce Chapitre tous les plus rares Oiseaux, qui peuplent l'air de ces aimables Contrées, & qui enrichissent la verdure éternelle, de tant d'Arbres précieux, dont elles sont couronnées.

ARTICLE I.

Des Fregates.

DES qu'on approche de ces Iles, plusieurs Oiseaux qui fréquentent la mer, viennent à la rencontre des Navires, comme s'ils étoient envoie, pour les reconnoître. Si tost que les nouveaux passagers les apperçoivent, ils se persuadent qu'ils verront incontinent la terre : Mais il ne se faut pas flatter de cette esperance, jusques à ce qu'on les voie venir par troupes. Car il y en a une espèce, qui s'écarte souvent en pleine Mer, de plus de deux cens lieues loin de terre.

Nos François les nomment *Fregates*, à cause de la fermeté & de la légèreté de leur vol. Ces Oiseaux ont bien autant de

X 2

chair

chair qu'un Canard ; mais ils ont les ailes beaucoup plus grandes, aussi ils fendent l'air, avec une telle vitesse & rapidité, qu'en peu de temps, on les a perdu de veüe. Ils ont le plumage différent : car les uns sont entierement noirs : & les autres sont tout gris, à la reserve du ventre & des ailes, qui sont mêlées de quelques plumes blanches. Ils sont fort bons pêcheurs, car quand ils apperçoivent un poisson à fleur d'eau, ils ne manquent pas comme en se joüant, de l'enlever, & d'en faire curée. Ils ont sur tout une adresse merueilleuse, à se saisir des poissons volans ; car si tost qu'ils voyent, que cette delicate proye fait herisser les caus, & qu'elles s'en va estre contrainte de prendre l'effor, pour éviter les cruelles poursuites de ses ennemis de mer. Ils se placent si bien du costé où ils doivent faire leur saillie, que dez qu'ils sortent de l'eau, ils les reçoivent en leur bec, ou en leur serres : Ainsi ces innocens & infortunés poissons, pour éviter les dens d'un ennemy, tombent souvent entre les griffes d'un autre, qui ne leur fait pas une meilleure composition.

Les rochers qui sont en mer, & les petites Iles inhabitées servent de retraite à ces Oiseaux. C'est aussi en ces lieux deserts, où ils font leurs nids. Leur chair n'est point tant prisee : mais on recueille fort soigneusement leur graisse, à cause qu'on a experimenté, qu'elle est trespropre, pour la guérison ou du moins le soulagement, de la Paralyse, & de toutes sortes de gouttes froides.

A R T I C L E II.

Des Fauves.

LEs Oiseaux, que nos François appellent *Fauves*, à cause de la couleur de leur dos, sont blancs sous le ventre. Ils sont de la grosseur d'une poule d'eau ; mais ils sont ordinairement si maigres, qu'il ny a que leurs plumes qui les fasse valloir. Ils ont les pieds comme les Cannes, & le bec pointu, comme les beccasses. Ils vivent de petis Poissons, de même que les *Fregates*, mais ils sont les plus stupides de tous les Oiseaux de mer & de terre, qui sont aus Antilles, car soit

qu'ils

qu'ils se lassent facilement de voler, ou qu'ils prennent les Navires pour des rochers flottans; aussi tôt qu'ils en apperçoivent quelcun, sur tout si la nuit approche, ils viennent incontinent se poser dessus: Et ils sont si étourdis qu'ils se laissent prendre sans peine.

ARTICLE III.

Des Aigrettes & de plusieurs autres Oiseaus de Mer & de Riviere.

ON voit aussi près de ces Iles, & quelquefois bien loin en Mer, des Oiseaus parfaitement blancs, qui ont le bec & les pieds rouges comme du Coral; Ils sont un peu plus gros que les Corneilles. On tient que c'est une espèce d'*Aigrette*; à cause qu'ils ont une queue qui est composée de deux plumes longues & precieuses, qui les fait discerner entre tous les autres Oiseaus, qui frequentent la Mer.

Entre les Oiseaus de Rivieres & d'étangs: Il y a des *Pluviers*; des *Plongeurs*, des *Poules d'eau*, des *Cannars*, des *Oyes Sauvages*; une espèce de petites *Cannes*, qui sont blanches comme la neige par tout le corps, & ont le bec & les pieds tout noirs, & des *Aigrettes*, d'une blancheur du tout admirable, qui sont de la grosseur d'un Pigeon, & qui ont le bec semblable à celui de la Becasse, & vivent de poisson, aimant les sables & les rochers. Elles sont particulièrement recherchées, à cause de ce precieux bouquet, de plumes fines & deliées comme de la soye; dont elles sont parées, & qui leur donne une grace toute particuliere. Mais parce que tous ces Oiseaus de Mer & de Riviere, sont communs ailleurs, il n'est pas besoin de les décrire.

ARTICLE IV.

Du Grand Gofier.

IL y a encore un gros Oiseau en toutes ces Iles, qui ne vit que de poisson. Il est de la grosseur d'une grosse Canne, & d'un

166 HISTOIRE NATURELLE, Chap. 15
d'un plumage cendré & hideux à voir. Il a le bec long & plat, la teste grosse, les yeus petis & enfoncez, & un col assez court, sous lequel pend un Gosier, si demesurement ample & vaste, qu'il peut contenir un grand seau d'eau. C'est pourquoy nos gens l'appellent *Grand Gosier*. Ces Oiseaux, se trouvent ordinairement sur les arbres, qui sont au bord de la mer, où ils se tiennent en embuscade pour épier leur proye. Car si tost qu'ils voient quelque poisson à fleur d'eau, & à leur avantage, ils se lancent dessus & l'enlevent. Ils sont si goulus, qu'ils avallent d'assez gros poissons tout d'un coup, & puis ils retournent à leur sentinelle. Ils sont aussi si attentifs à leur pêche, que ne detournans point la veüe de dessus la mer, d'où ils attendent leur proye; on les peut facilement tirer de la terre, sans qu'ils se donnent garde du coup. Ils sont songearts & melancoliques, comme il convient à leur employ. Leurs yeus sont si vifs & si perçans, qu'ils découvrent les Poissons bien loin en Mer, & plus d'une brasse de profondeur: mais ils attendent que le poisson soit presque à fleur d'eau, pour se ruer dessus: leur chair n'est point bonne à manger.

A R T I C L E V.

De Poules d'eau.

LEs Iles, qu'on nomme *les Vierges*, sont recommandables entre toutes les Antilles, pour avoir une infinité de beaux & de rares Oiseaux de mer & de terre. Car outre tous ceus dont nous venons de parler, qui y sont en abondance, on y voit une espece de petites Poules d'eau, qui ont un plumage ravissant. Elles ne sont pas plus grosses qu'un pigeon: mais elles ont le bec plus long de beaucoup, de couleur jaune, & les cuisses plus hautes, qui de même que les pieds, sont d'un rouge fort vif. Les plumes du dos & des ailes, & de la queue, sont d'un Incarnat luisant, entre-mélé de vert & de noir, qui sert comme de fons, pour relever ces éclatantes couleurs. Le dessous des ailes & du ventre, est d'un jaune doré. Leur col & leur poitrine, sont enrichis d'une agreable mélange, de tout autant de vives couleurs, qu'il y en a en tout leur

leur corps : & leur teste qui est menuë, & en laquelle sont enchassés deux petis yeus brillans, est couronnée d'une huppe tissüe de plusieurs petites plumes, qui sont aussi émaillées de diverses belles couleurs.

A R T I C L E VI.

Des Flammans.

Les étangs, & les lieux marécageus, qui ne sont pas souvent frequentez, nourrissent de beaux & grands Oiseaux, qui ont le corps de la grosseur des Oyes sauvages, & de la figure de ceus, que les Hollandois nomment *Lepelaer*, à cause de la forme de leur bec, qui est recourbé en faſſon d'une cueillièrre. Car ils ont le bec tout pareil, le col fort long, & les jambes & les cuisses si hautes, que le reste de leur corps est élevé de terre de deux bons pieds ou environ. Mais ils different en couleur, d'autant qu'ils ont le plumage blanc quand ils sont jeunes; puis apres à mesure qu'ils croissent, il devient de couleur de Rose, & enfin quand ils sont âgés, il est tout incarnat. Il y a apparence que c'est à cause de cette couleur, que nos François les ont nommés *Flammans*. Il se trouve de ces mêmes Oiseaux, près de Montpélier, qui ont seulement le dessous des ailes & du corps incarnat, & le dessus noir. Il s'en voit aussi aus Iles, qui ont les ailes mêlées de quelques plumes blanches & noires.

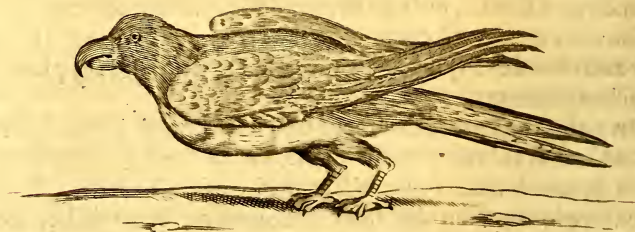
On ne les rencontre rarement qu'en troupe, & ils ont loüye & l'odorat si subtils; qu'ils éventent de loin les chasseurs, & les armes à feu. Pour éviter aussi toutes surprises, ils se posent volontiers en des lieux découverts, & au milieu des marécages, d'ou ils peuvent appercevoir de loin leurs ennemis, & il y en a toujours un de la bande, qui fait le guet, pendant que les autres fouillent en l'eau, pour chercher leur nourriture: Et aussi tost qu'il entend le moindre bruit, ou qu'il apperçoit un homme, il prend lessor, & il jette un cri, qui sert de signal aus autres pour le suivre. Quand les chasseurs, qui frequentent l'Ile de S. Domingue, veulent abattre de ces Oiseaux, qui y sont fort communs, ils se mettent aus dessous.

168 HISTOIRE NATURELLE, Chap. 15
deffous du vent, afin que l'odeur de la poudre ne leur soit si
facilement portée, puis ils se couvrent d'un cuir de Bœuf, &
marchent sur leurs mains, pour contrefaire cette beste, jus-
ques à ce qu'ils soient arrivez en un lieu, d'où ils puissent com-
modement tirer leur coup: & par cette ruse, ces Oiseaus qui
sont acoutumez de voir des Bœufs sauvages, qui descendent
des montagnes, pour venir aus abreuvoirs, sont faits la proie
des chasseurs. Ils sont gras & ont la chair assez delicate. On
conserve leur peau, qui est couverte d'un mol duvet, pour
estre employée aus mêmes usages, que celles du Cygne &
du Vautour.

A R T I C L E VII.

De l'Hirondelle de l'Amerique.

IL y a quelques années, qu'il fut aporté de ces Iles, à un cu-
ricus de la Rochelle, un Oiseau de la grosseur d'une Hiron-
delle, & tout semblable, excepté que les deus grandes plu-



mes de la queuë, étoient un peu plus courtes, & que son bec
étoit crochu, comme celuy d'un Perroquet, & ses pieds com-
me ceus d'une Canne, le tout parfaitement noir, si ce n'est
le

le dessous du ventre, qu'il avoit blanc comme celuy des Hirondelles; enfin il leur ressembloit si fort, horsmis cette petite difference, que nous ne le saurions mieus nommer qu'*Hirondelle d'Amérique*. Nous luy avons à dessein donné place apres les Oiseaux de Mer & de Riviere, à cause que la forme de ses pieds donne assez à connoistre qu'il vit dans les caüs. Et parce qu'il est si rare, qu'aucun Auteur n'en a jamais parlé que nous sachions, nous en donnons icy la figure fidelement tirée sur l'original, renvoyans celles des autres Oiseaux plus remarquables, que nous avons déjà décrits, ou que nous allons décrire, à la fin de ce Chapitre.

ARTICLE VIII.

De plusieurs Oiseaux de terre.

OUTRE tous ces Oiseaux de Mer, de Rivieres, & d'étangs; on trouve en ces Iles une tresgrande abondance de *Perdrix*, de *Tourtes*, de *Corneilles*, & de *Ramiers*; qui menent un étrange bruit dans les bois. On y voit trois sortes de *Poules*; les unes sont *Poules communes*, semblables à celles de ces quartiers; les autres sont de celles que nous nommons *Poules d'Inde*: Et celles de la troisième sorte, sont une espece de *Faisans*, que les François à l'imitation des Espagnols, appellent *Poules Pintades*, par ce qu'elles sont comme peintes de couleurs blanches, & de petis points, qui sont comme autant d'yeux, sur un fonds obscur.

Il y a aussi plusieurs *Merles*, *Grives*, *Ortolans* & *Gros-becs*, presque tout semblables aus nôtres de même nom.

Quant aus autres Oiseaux, qui sont particuliers aus forests des Antilles, il y en a de tant de sortes; & qui sont si richement, & si pompeusement couverts: qu'il faut avouer que s'ils cedent à ceus de l'Europe pour le chant: Ils les surpassent de beaucoup en beauté de plumage. Les descriptions que nous allons faire, de quelques uns des plus considerables, confirmeront suffisamment la verité de cette proposition.

Y

Nous

Nous commencerons par les Perroquets, qui selon leur differente grosseur sont distinguez en trois especes. Les plus grands sont nommes *Arras*, *Canides* ou *Canivés*, les moindres *Perroquets communs*, & le plus petis *Perriques*.

ARTICLE IX.

Des Arras.

Les *Arras* sont des Oiseaux beaux par excellence, de la grosseur d'un Faisan: mais quant à la figure du corps, ils sont semblables aux Perroquets. Ils ont tous la teste assez grosse, les yeus vifs & assurés, le bec crochu, & une longue queuë, qui est composée de belles plumes, qui sont de diverses couleurs, selon la difference des Iles, où ils ont pris leur naissance. On en voit qui ont la teste, le dessus du col, & le dos de bleu celeste tabizé, le ventre & le dessous du col & des ailes, de jaune pâle, & la queuë entierement rouge. Il y en a d'autres, qui ont presque tout le corps de couleur de feu, horsmis qu'ils ont en leurs ailes, quelques plumes, qui sont jaunes, azurées & rouges. Il s'en trouve encore qui ont tout le plumage meslé de rouge, de blanc, de bleu, de vert & de noir, c'est à dire de cinq belles & vives couleurs, qui font un tres-agreable émail. Ils volent ordinairement par troupes. On jugeroit à leur posture qu'ils sont fort hardis & resolus: car ils ne s'étonnent point du bruit des armes à feu, & si les premier coup ne les a blesez, ils attendent sans bouger du lieu où ils sont, une deuzième charge: mais il y en a plusieurs, qui attribuent cette assurance, à leur stupidite naturelle, plutôt qu'à leur courage. On les apprivoise assez aisément: ont leur apprend aussi à prononcer quelques paroles, mais ils on pour la plupart, la langue trop épaisse, pour se pouvoir faire entendre, aussi bien que les *Canides*, & les plus petis *Perroquets*. Ils sont si ennemis du froid, qu'on à bien de la peine à leur faire passer la mer.

ARTICLE X.

Des Canides.

ON estime beaucoup les *Canides* qui sont de même gros-
 seur que les precedens, mais d'un plumage encore plus
 ravissant. Témoin celuy que Monsieur du Montel qui a fait
 plusieurs voyages en l'Amérique, & qui a soigneusement vi-
 sité toutes les Iles, a veu en celle de Coraçao, & dont il nous
 ,, donne cette exacte relation. Il meritoit, dit il, de tenir
 ,, rang entre les plus beaux Oiseaux du monde. Je le confide-
 ,, ray de si prez, & le maniy si souvent étant en ce lieu là, que
 ,, j'en ay encore les idées toutes fraiches. Il avoit tout le plu-
 ,, mage sous le ventre, sous les ailes & sous le col de cou-
 ,, leur d'aurore tabizée: Le dessus du dos, & de la moitié
 ,, des ailes d'un bleü celeste, & vif au possible. La queue &
 ,, les grandes plumes des ailes, étoient entremélées d'un in-
 ,, carnadin éclatant à merveilles, diversifié d'un bleü comme
 ,, le dessus du dos, d'un vert naissant, & d'un noir luisant, qui
 ,, rehaussoit & faisoit paroître avec plus déclat, l'or & l'azur
 ,, de l'autre plumage. Mais ce qui étoit le plus beau, étoit sa
 ,, teste, couverte d'un petit duvet de couleur de Rose, mar-
 ,, queté de vert, de jaune, & de bleü mourant, qui s'étendoit
 ,, en ondes jusques au dos. Ses paupieres étoient blanches,
 ,, & la prunelle de ses yeux jaune & rouge, comme un rubis
 ,, dans un chaton d'or. Il avoit sur la teste, comme une roque
 ,, de plumés d'un rouge vermeil, étincelant comme un char-
 ,, bon allumé, qui estoit bordée de plusieurs autres plumes
 ,, plus petites, de couleur de gris de perle.
 ,, Que s'il étoit merveilleus pour cette riche parure, il n'é-
 ,, toit pas moins à priser pour sa douceur. Car bien qu'il eût
 ,, le bec crochu, & que les ongles, ou serres de ses pieds, d'ont
 ,, il se servoit comme de mains, tenant son manger, & le por-
 ,, tant au bec, fussent si perçantes & si fortes, qu'il eût pu em-
 ,, porter la piece, de tout ce qu'il empoignoit: neantmoins
 ,, il étoit si privé, qu'il jouoit avec les petis enfans, sans les blef-
 ,, ser: Et quand on le prenoit, il resserroit si bien ses ongles,
 ,, que

„ que l'on n'en sentoit aucunement les pointes. Il l'échoit
 „ comme un petit chien, avec sa langue courte & épaisse, ceus
 „ qui l'amadoüoient, & luy donnoient quelque friandise, joig-
 „ noit sa teste à leur jouës, pour les baiser & caresser, & té-
 „ moignant par mille souplésses sa reconnoissance, il se laif-
 „ soit mettre en telle posture qu'on vouloit, & prenoit plaisir
 „ à se divertir de la sorte, & à faire passer le tems à ses amis.
 „ Mais autant qu'il étoit dous & traittable, à ceus qui luy fai-
 „ soient du bien; autant étoit il mauvais & irreconciliable,
 „ à ceus qui l'avoient offensé, & il les savoit fort bien discer-
 „ ner entre les autres, pour leur donner quelques atteintes
 „ de son bec & de ses ongles, s'il les trouvoit à son avantage.
 „ Au reste il parloit Hollandois, Espagnol, & Indien: Et
 „ en ce dernier langage il chantoit des airs comme un Indien
 „ même. Il contrefaisoit aussi toutes sortes de volailles, &
 „ d'autres animaux domestiques. Il nommoit ses amis par
 „ nom & par surnom, accouroit à eus, & voloit sur eus, si tost
 „ qu'il les appercevoit, notamment quand il avoit faim. Que
 „ s'ils avoient esté absens, & qu'il ne les eut veus de long
 „ tems, il faisoit paroître la joie qu'il avoit de leur retour, par
 „ des cris de jouissance. Quand il avoit bien solâtré & joué,
 „ & que l'on étoit ennuyé de ses caresses, il se retiroit au faite
 „ du couvert de la caze de son nourissier, qui étoit un Cava-
 „ lier de la même Ile: Et de la il parloit, chantoit, & faisoit
 „ mille fingeries, se mirant en son plumage qu'il agençoit &
 „ paroit, nettoyoit & polissoit avec son bec. On n'avoit
 „ point de peine à le nourrir. Car non seulement le pain
 „ dont on use en cette Ile, mais tous les fruits & toutes les
 „ racines qui y croissent, luy étoient agreables. Et quand on
 „ luy en avoit donné plus qu'il n'en avoit besoin, il cachoit
 „ soigneusement le reste, sous les feuilles de la couverture de
 „ la caze, & y avoit recours dans la nécessité: Enfin, je n'ay
 „ jamais veu d'oiseau plus beau ni plus aimable. Il étoit digne
 „ d'être présenté au Roy, si on eust pû le passer en France.
 „ C'est la, ce qu'en rapporte ce noble & veritable Témoin, qui
 „ ajoute, qu'il avoit été apporté des Antilles à Monsieur Ro-
 „ denborek, qui étoit alors Gouverneur du Fort, & de la Co-
 „ lonie Hollandoise, qui est en l'Ile de Caracao.

ARTICLE XI.

Des Perroquets.

ON voit presque par toutes les Antilles des *Perroquets*, que les Indiens habitans du país appellent en leur langue *Kouléhuéc*, & qui vont par troupes comme les *Étourneaus*. Les chasseurs les mettent au rang du gibier, & ne croient pas perdre leur poudre ni leur peine de les mettre bas. Car ils sont aussi bons & aussi gras, que le meilleur poulet : sur tout quand ils sont jeunes, & pendant le tems des graines, & des fruits de plusieurs Arbres, dont ils se nourrissent. Ils sont de différente grosseur & de différent plumage, selon la différence des Iles. De sorte que les anciens habitans savent reconnoître le lieu où ils sont nés, à leur taille & à leur plume.

Il y en a d'une admirable sorte, en l'une des Iles qu'on appelle *Vièges*. Ils ne sont pas plus gros que l'Oiseau que les Latins nomment *Hupupa*, & ils ont presque la même figure. Mais ils sont d'un plumage chamarré d'une si grande variété de couleurs, qu'ils récréent merveilleusement la veüe, & ce qui est le principal, ils apprennent parfaitement bien à parler, & contrefont tout ce qu'ils entendent.

ARTICLE XII.

Des Perriques.

LES plus petis *Perroquets*, ne sont pas plus gros qu'un *Merle*, il s'en trouve même qui n'ont pas plus de corps qu'un *Passereau*. On les nomme *Perriques*. Elles sont couvertes d'un plumage, qui est entierement vert, horsmis que sous le ventre & aus bords des ailes & de la queue, il tire sur le jaune. Elles apprenent aussi à parler & à siffler. Mais elles retiennent toujours quelque peu du sauvagin. Ce qui fait qu'elles pincet bien fort, quand elles ne sont pas en bonne humeur. Et si elles peuvent avoir la liberté, elles gagnent les bois, où elles meurent de faim. Car ayant esté nourries

174 HISTOIRE NATURELLE, Chap. 13
de jeunesse en la cage, où elles trouvoient leur nourriture
preparée, elles ne savent pas choisir les Arbres, sur lesquels il
y a des graines qui leur sont propres.

ARTICLE XIII.

Du Tremblo.

L y a en quelques Iles, particulièrement à la Gardeloupe,
un petit Oiseau que l'on nomme *Tremblo*, parce qu'il trem-
ble sans cesse principalement des ailes qu'il entr'ouve. Il est
de la grosseur d'une caille, & son plumage est d'un gris un peu
plus obscur, que celui de l'Alouëtte.

ARTICLE XIV.

Du Passereau de l'Amérique.

L es Iles de Tabago & de la Barboude, comme étant les
plus Meridionales des Antilles, ont beaucoup de rares
Oiseaux, qui ne se voient pas en celles, qui sont plus au nord. Il
s'y en rencontre entre autres un, qui n'est pas plus gros qu'un
Passereau, & qui a un plumage ravissant: Car il a la teste, le
col, & le dos, d'un rouge si vif & si éclatant, que lors qu'on le
tient ferré en la main, & qu'on ne fait paroître que le col,
ou le dos, on le prendroit même de fort prez, pour un char-
bon allumé. Il a le dessous des ailes & du ventre d'un bleu
celestre, & les plumes des ailes & de la queue, d'un rouge ob-
scur, marqueté de petits points blancs, disposez en égale di-
stance, qui ont la figure de la prunelle de son œil. Il a aussi
le bec, & le ramage, d'un Passereau; & pour ce sujet on l'a
nommé à bon droit, *Passereau de l'Amérique.*

ARTI

ARTICLE XV.

De l'Aigle D'Orinoque.

IL passe aussi souvent de la terre ferme, à ces mêmes Iles, une sorte de gros Oiseau, qui doit tenir le premier rang entre les Oiseaux de Proye, qui sont aus Antilles. Les premiers habitans de Tabago, le nommerent, *Aigle D'orinoque*, à cause qu'il est de la grosseur & de la figure d'une Aigle, & qu'on tient que c'est Oiseau, qui n'est que passager en cette Ile, se voit communement en cette partie de l'Amerique Meridionale, qui est arrosée de la grande Riviere d'Orinoque. Tout son plumage est d'un gris clair, marqué de taches noires, horsmis que les extremités de ses ailes & de sa queue, sont bordées de jaune. Il a les yeus vifs & perçants. Les ailes fort longues, le vol roide & prompt, veu la pesanteur de son corps. Ils se repaist d'autres Oiseaux, sur lesquels il fond avec furie, & apres les avoir atterrez, il les dechire en pieces, & les avale. Il a neantmoins tant de generosité, qu'il n'attaque jamais ceus, qui sont foibles & sans defense. Mais seulement les Arras, les Perroquets, & tous les autres qui sont armez comme lui, de becs forts & crochus, & de griffes pointués. On a même remarqué, qu'il ne se ruë point sur son gibier, tandis qu'il est à terre, ou qu'il est posé sur quelque branche: mais qu'il attend qu'il ait pris l'effor, pour le combattre en l'air, avec un pareil avantage.

ARTICLE XVI.

Du Mansfeny.

LE *Mansfeny*, est aussi une espeece de petite Aigle, qui vit aussi de Proye, mais il n'a pas tant de cœur, que celle dont nous venons de parler, car il ne fait la guerre qu'aus Ramiers, aus Tourtes, aus poulets, & aus autres petis Oiseaux, qui ne lui peuvent resister.

Il y a encore dans ces Iles une infinité d'autres Oiseaux de toutes sortes d'espèces, & dont la plupart n'ont point de noms.

ARTICLE XVII.

Du Colibry.

Pour couronner dignement l'Histoire des Oiseaux de nos Antilles, nous finirons par l'admirable *Colibry*, admirable pour sa beauté, pour sa petitesse, pour sa bonne odeur, & pour sa façon de vivre. Car étant le plus petit de tous les Oiseaux qui se voient, il verifie glorieusement le dire de Pline, que *Natura nusquam magis quam in minimis tota est*. Il se trouve de ces Oiseaux, dont le corps est si petit, qu'ils ne sont guères plus gros qu'un Hanneçon. Il y en a, qui ont le plumage si beau, que le col les aîles & le dos représentent la diversité de l'Arc-en-ciel, que les Anciens ont appelé *Iris*, & fille de l'admiration. L'on en voit encore, qui ont sous le col un rouge si vif, que de loin, on croiroit que ce seroit une escarboucle. Le ventre & le dessous des aîles est d'un jaune doré; les cuisses d'un vert d'Emeraude; les pieds & le bec noirs comme ébène polie; & les deus petis yeus, sont deus diamans enchassés en une ovale de couleur d'acier bruny. La teste est d'un vert naissant qui lui donne tant d'éclat qu'elle paroît comme d'orée. Le masle, est enrichy d'une petite Hupe en forme d'aigrette, qui est composée de toutes les différentes couleurs, qui emailent ce petit corps, le miracle entre les Oiseaux, & l'une des plus rares productions de la nature. Il abaisse & leve quand il lui plait cette petite creste de plumes, dont l'Autheur de la nature l'a si richement couronné. Tout son plumage est aussi plus beau, & plus éclatant, que celui de la femelle.

Que si cet Oiseau est merveilleux en sa taille, & en son plumage; il n'est pas moins digne d'admiration en l'activité de son vol, qui est si vite & si precipité, qu'à proportion, les plus gros Oiseaux, ne fendent point l'air avec tant de force, & ne font pas un bruit si resonant, que celui qu'excite cet aimable

ble petit Colibry, par le battement de ses ailes; Car on diroit que ce soit un petit tourbillon émeu en l'air, & qui siffle aus oreilles. Et parce qu'il se plait à voler près de ceus qui passent, il surprend quelquefois si inopinément, que bien souvent il donne une subite, & innocente frayeur, à ceus qui l'entendent plutôt qu'ils ne le voient.

Il ne vit que de rosée, laquelle il succe sur les fleurs des arbres avec sa langue, qui est beaucoup plus longue que le bec, & qui est creuse comme un petit châlumeau, de la grosseur d'une menuë aiguille. On ne le voit que fort rarement sur terre, ni même perché sur les arbres: mais suspendu en l'air auprès de l'arbre, où il prend sa nourriture. Il se soutient ainsi par un dous battement d'ailes, & en même tems il tife la rosée, qui se conserve le plus long-tems, au fond des fleurs à demy épanouïes. C'est en cette posture, qu'il y a du plaisir à le considerer. Car épanouissant sa petite hupe, on diroit qu'il ait sur la teste, une couronne de rubis & de toutes sortes de pierres precieuses. Et le Soleil rehaussant toutes les riches enluminares de son plumage, il jette un éclat si brillant, qu'on le pourroit prendre, pour une rose de pierrerie animée & volante en l'air. Aus lieux où il y a plusieurs Cottonniers, on voit ordinairement quantité de Colibris.

Bien que son plumage perde beaucoup de sa grace quand il est mort, si est ce qu'il est encore si beau, que l'on a veu des Dames en porter par curiosité pour pendans d'oreilles. Ce que plusieurs ont trouvé leur estre mieus feant, que tous les autres.

Ce merveilleus Oiseau, n'a pas seulement la couleur extraordinairement agreable: mais il y en a d'une sorte, qui apres avoir recrée la veuë, rejouit encore & contente l'odorat par sa sovëue odeur, qui est aussi douce, que celle de l'ambre & du musc les plus fins.

Il bâtit le plus souvent son nid, sous une petite branche de quelque Oranger ou Cottonnier, & comme il est proportioné à la petiteffe de son corps, il le cache si bien parmy les feuilles, & le met si industrieusement à l'abry des injures de l'air, qu'il est presque imperceprible. Il est aussi, si bon-architecte, que pour n'estre point exposé aus vens du levant & du Nord,

qui soufflent d'ordinaire en ces pais-la, il le place au midy. Il le compose au dehors de petis filets d'une Plante que l'on nomme *Pite*, & dont nos Indiens font leurs cordes. Ces petis filamens, sont deliez comme des cheveux, mais beaucoup plus forts. Il les lie & les entortille avec son bec si ferrément, à l'entour de la petite branche fourchuë, qu'il à choisie pour y perpetuer son espèce: que ce nid étant ainsi parmy les feüilles, & suspendu sous la branche, se trouve comme nous avons dit & hors de la veuë, & hors de tout peril. L'ayanr rendu solide & remparé au dehors par ces filamens, & par quelques brins décorces & de menuës herbes; entrelacez les uns dans les autres avec un merueilleus artifice, il le pare au dedans du plus fin cotton, & d'un duvet de petites plumes, plus molles que la soye la plus deliée. La femelle, ne fait communément que deus œufs, qui sont en ovale, & de la grosseur d'un pois, ou si vous voulés d'une perle de conte.

Nôtre brave voiageur, ne se taira pas sur cette matiere, elle est trop digne de ses observations curieuses. Voicy donc ce qu'il en écrit entr'autres choses à son amy, en ses relations „ familiares. On trouve par fois des nids de *Colibry*, sous „ les branches de quelques unes de ces plantes de tabac, qu'on „ laisse croître aussi haut qu'elles peuvent, pour en avoir la „ graine. Je me souviens, qu'un de nos Negres m'en montra „ un, qui étoit ainsi fort proprement attaché sous une de ces „ branches. Même comme j'étois à Saint Christoffe, à la „ pointe des Palmistes, un Anglois m'en fit voir un autre, qui „ tenoit à l'un des roseaus, qui soutenoit la couverture de sa „ case à Tabac, comme ont parle aus Iles. J'ay veu aussi un „ de ces nids avec les œufs, qui étoit encore attaché à la „ branche, qui avoit esté coupée pour l'ornement du cabi- „ net d'un curieux, lequel avoit de plus encore le mâle & la „ femelle secs, & conservez en leur entier. Et c'est là où je „ considray attentivement & le nid & l'oiseau. Et après „ avoir admiré l'œuvre de Dieu en cette petite creature, je „ dis étant tout ravy à la veuë de ce nid, qui étoit de la gros- „ seur d'une nois,

„ *Que la matiere ou la figure*
 „ *Se fasse icy considerer*
 „ *Rien ne se doit accompagner*
 „ *A cette exquise Architecture*
 „ *Vne solide dureté*
 „ *S'y meste avec la beauté*
 „ *Par un singulier artifice :*
 „ *Car un bec est tout l'instrument*
 „ *Qui donne à ce rare edifice,*
 „ *Son plus precieus ornement.*

Au reste, il se voit de ces Oiseaus presque en toutes les Antilles, mais selon la diversité des Iles ils different & de grosseur & de plumage. Les plus beaux, & les plus petis de tous, se trouvent en l'Isle d'*Aruba*, qui releve de la Colonie Hollandoise, qui est à *Coracao*.

On pourroit peutestre desirer icy, que nous parlussions du chant de cet Oiseau, & qu'après avoir ravy la veüe, & satisfait merueilleusement l'odorat, il contentast encore l'ouïe par l'harmonie de son chant. Quelques uns disent qu'en effet il y en a d'une espee, qui chante en quelque saison de l'année. Mais il y a grande apparence, que ce qu'on appelle le chant du Colibry, n'est autre chose, qu'un petit cry semblable à celuy de la Cygale, qui est toujours d'un même ton. Mais quand il ne chanteroit pas, il possède sans cela, assez d'autres rares avantages de la nature, pour tenir rang entre les plus beaux, & les plus excellens Oiseaus.

Ceus qui ont demeuré au Bresil, nous rapportent constamment, qu'il y a un petit Oiseau nommé *Gonambuch*, d'un blanc luisant, qui n'a pas le corps plus gros qu'un Frelon, & qui ne doit rien au Rossignol, pour le regard du chant clair & net. Peutestre que c'est une espee de *Colibry*, comme quelques uns le posent. Mais toujours n'est il pas comparable, ni en beauté de plumage, ni en odeur, & autres ravissantes qualitez, à celuy que nous venons de décrire.

Ceus là ont mieus rencontré, qui ont dit que ce che d'œuvre de nature, est une espèce de ces petis Oiseaus qu quelques Indiens appellent *Guaraciaba*, ou *Guacariga*, c'est à dire *Rayon du Soleil*, & *Guaracigaba*, c'est à dire *Cheveu de Soleil*. Les Espagnols les nommeur *Tomineios*, par ce qu quand on en met un avec son nid dans un trébuchet à peser l'or, il ne pese ordinairement, que deus de ces petis poids que les mêmes Espagnols appellent, *Tominos*, c'est à dire vint-quatre grains.

Quelques uns ont mis en avant, qu'une partie de ces admirables *Colibris*, sont premierement des Mouches, qui puis après se transforment en Oiseaus. D'autres ont écrit, que les Antillois appelloient ces Oiseaus des *Rénez*, parce qu'ils dorment la moitié de l'année comme les *L'oirs*, & qu'ils se reveillent au Printems, renaissant comme de nouveau, avec cette agreable saison. Même il y en à qui disent, que lors que les fleurs viennent à tomber, ils poussent leur petit bec dans le tronc des arbres, & y demeurent fichez immobiles & comme morts durant six mois, jusques à ce que la terre vienne à estre couverte, d'un nouveau tapis de fleurs. Mais nous n'avons garde de mesler tous ces contes, à la veritable Histoire de nôtre *Colibry*, & nous ne les faisons que toucher du doigt en passant.

Nous fermerons ce Chapitre, par une chose bien digne d'être remarquée, & qui ne se voit point ailleurs, si ce n'est peutestre en la Guinée comme l'Inscot le rapporte. C'est une merveilleux instinct, que Dieu a donné à tous les petis Oiseaus de l'Amerique, pour conserver leur espèce. En ce qu'y ayant parmy les bois une sorte de grandes couleuvres vertes & menuës, qui rampent sur les Arbres, & qui pourroient s'entortillant de branche en branche, aller manger les œufs des Oiseaus, dont elles sont fort avides: Pour empescher ces larrouesses d'atteindre à leurs nids, tous les petis Oiseaus, qui n'ont pas le bec assez fort, pour se defendre contre leurs ennemis font leurs nids au bout fourchu de certains filamens, qui comme le lierre croissent à terre; s'élevent à la faveur des Arbres & s'étant poussez jusqu'à leur sommet, ne pouvant aller plus outre, retombent en bas, quelquesfois deus ou trois brasses

au dessous des branches. C'est donc au bout de ces ligamens nommés *Lienes* par nos François, que les Oiseaux attachent fortement leurs nids, avec une telle industrie, que lors qu'on les rencontre dans les bois, comme il y en a grand nombre, on ne peut assez admirer, ni la matiere, ni l'ouvrage de ces petits edifices branlans. Pour ce qui est des Perroquets, & des autres Oiseaux qui sont plus forts, ils font leur nids dans les creus des arbres, ou sur les branches, comme ceus de par deçà : Car ils peuvent rechasser avec le bec & les ongles, les Couleuvres qu'ils leur font la guerre.

On trouvera en la page suivante, les figures des Oiseaux les plus rares & les plus considerables que nous venons de décrire : mais il faut confesser que le burin, ni même les pinceaus les plus delicas, ne leur s'auroient donner la grace, les traits, ni toutes les vives couleurs, dont ils sont naturellement parez.





Le Flamant.

L'Anglé Dorinoque



Colibry

Grand Gofier



Poule Pintade.



Poule

CHAPITRE SEIZIEME.

Des Poissons de la Mer, & des Rivieres des Antilles.

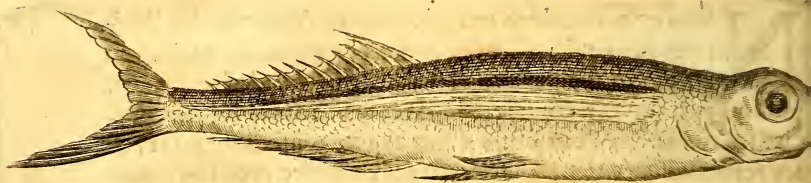
NOus ne pretendons pas, de traiter l'Histoire des Poissons des Antilles, avec toute l'exactitude, que cette ample & feconde matiere le pourroit desirer: mais, puis qu'apres avoir consideré jusques icy, toutes les plus precieuses richesses, dont Dieu a fort avantageusement pourveu les terres de ces heureuses contrées, l'ordre requiert, que nous parlions à present, des productions de la Mer qui les entoure, & des Rivieres qui les arrosent: nous nous proposons seulement de décrire brièvement dans ce Chapitre, les plus excellens Poissons, qui s'y trouvent en abondance, & qui servent à la nourriture de l'homme, afin que cette consideration nous porte à reconnoître, que sa tres-sage Providence a déployé ses merveilles sur les profondes eaus, avec autant de éclat & de liberalité que sur le sec, & par consequent qu'il est juste que les Cieux & la terre le loüent, la Mer & tout ce qui se remüe en elle.

ARTICLE I.

Des Poissons volans.

IL y en a, qui tiennent pour un conte fait a plaisir, ce que l'on dit des *Poissons volans*, bien que les relations de plusieurs fameux voiageurs en fassent foy. Mais, quelque opinion qu'en puissent avoir ceus qui ne veulent rien croire, que ce qu'ils ont veu, c'est une verité tres-constante, qu'en navigant, dès qu'on a passé les Canaries, jusques à ce que l'on approche des Iles del'Amérique, on voit sortir souvent de la Mer, de grosses troupes de Poissons, qui volent la hauteur d'une pique, & pres de cent pas loin, mais pas davantage: par ce que leurs ailes se séchent au Soleil. Ils sont presque semblables aus Harans, mais ils ont la teste plus ronde, & ils sont plus larges sur le dos. Ils ont les ailes comme une Chauve-sou-

ve-souris, qui commencent un peu au dessous de la teste, & s'étendent presque jusques à la queue. Il arrive souvent, qu'ils donnent en volant contre les voiles des Navires, & qu'ils tombent même en plein jour sur le tillac. Ceus qui en ont fait cuire, & qui en ont mangé les trouvent fort delicas.



Ce qui les oblige à quitter la mer, qui est leur élément le plus ordinaire, est qu'ils sont poursuivis de plusieurs grands Poissons, qui en font curée. Et pour esquiver leur rencontre, ils prennent une fausse route, faisant un bond en l'air, & changeant leur nageoires en ailes, pour éviter le danger, mais, ils trouvent des ennemis en l'air, aussi bien que dans les eaux. Car il y a de certains Oiseaux marins, qui ne vivent que de proye, lesquels leur font aussi une cruelle guerre, & les prennent en volant; comme nous l'avons déjà dit au Chapitre précédent.

Il ne sera peutestre pas desagréable à ceus, qui liront l'Histoire de ces Poissons ailés du nouveau monde, de nous y voir ajouter pour enrichissement, les paroles de ce grand Poète, qui dans son Idyle Heroique, nous témoigne qu'avec plaisir il a

veu mille fois sous les cercles brulans

Tomber comme des Cieux de vrais poissons volans:

Qui courus dans les flots par des monstres avides,

Et mettant leur refuge en leurs ailes timides

Au sein du pin vogueur pleuvoient de tous cotés,

Et joncoient le tillac de leurs corps argentez.

ARTICLE II.

Des Perroquets de Mer.

IL y a aussi en ces quartiers là des Poissons, qui ont l'écaille comme la Carpe, mais de couleur verte comme la plume d'un Perroquet: d'ou vient aussi que nos François les nomment *Perroquets de Mer*. Il ont les yeux beaux & fort étincelans, les prunelles claires comme du Cristal, qui sont entourées d'un cercle argenté, qui est enfermé dans un autre, qui est d'un vert d'émeraude comme les écailles de leur dos, car celles de dessous le ventre, sont d'un vert jaunâtre. Ils n'ont point de dents, mais, ils ont les machoires d'enhaut & d'enbas d'un os solide, qui est extrêmement fort, de même couleur que leur écailles, & divisé par petis compartimens beaux à voir. Ils vivent de Poissons à Coquille, & en cet avec ces du-

186 HISTOIRE NATURELLE, Chap. 13
res machoires, qu'ils brisent comme entre deux meules, les
Huitres les Moules, & les autres coquillages, afin de se repai-
tre de leur chair. Ils sont excellens à manger, & si gros, qu'il
s'en voit qui pèsent plus de vingt livres.

ARTICLE III.

De la Dorade.

LA *Dorade*, que quelques uns nomment *Brame de Mer*, y
est encore commune. Elle a ce nom de *Dorade*, parce
que dans l'eau sa teste paroît d'un vert doré, & tout le reste de
son corps jaune comme or, & azuré comme le ciel serain.
Elle se plaît à suivre les Navires, mais elle nage d'une telle
vitesse, qu'il faut estre bien adroit, pour la pouvoir atteindre
avec la gaffe ou foine, qui sont des instrumens, avec lesquels
les Matelots ont de coutume de prendre les gros Poissons.
aussi il s'en voit peu, qui ait une plus grande disposition natu-
relle à fendre les flots que celui-ci; car il a le devant de la
teste fait en pointe, le dos hérissé de pines qui s'étendent jus-
ques à la queue qui est fourchue, deux nageoires au devant de
la teste, & autant sous le ventre, les écailles petites, & tout le
corps d'une figure plus large que grosse. Ce qui luy donne
un merveilleux empire dans les eaux. Ils'en trouve, qui ont
environ cinq pieds de longueur. Plusieurs estiment que leur
chair qui est un peu sèche, est aussi agreable au goût que
celle de la Truite ou du Saulmon, pourveu que son aridité
soit corrigée, par quelque bonne sauce. Lors que les Portu-
gais voient que ces Dorades suivent leur Navire, ils se met-
tent sur le beau pré, avec une ligne à la main, au bout de la-
quelle il y a seulement un morceau de ling blanc au haut de
l'hameçon, sans autre apas.

ARTI

ARTICLE IV.

De la Bonite.

IL y a un autre Poisson, qui fuit ordinairement les Navires. On le nomme *Bonite*. Il est gros & fort charnu, & de la longueur de deus pieds ou environ. Sa peau paroît d'un vert fort obscur, & blanche sous le ventre. Il n'a point d'écaïlles si ce n'est aus deus costés, où il en a deus rangs de fort petites, qui sont couchées sur une ligne jaunâtre, qui s'étend de part & d'autre, à commencer depuis la teste jusques à la queüe qui est fourchuë. Il se prend avec de gros hameçons, que l'on jette aus environs du Navire. Tout en avançant chemin, & sans caller les voiles on fait cette pesche. Ce Poisson est goulu comme la Moruë, & se prend avec toute sorte d'amorces, même avec les tripailles des Poissons, qui ont esté eventrez. On le rencontre plus souvent en pleine mer, qu'es costes. Il est bon étant mangé frais; mais il est encore plus delicat, lors qu'il a demeuré un peu dans le sel, & dans le poivre, avant que de le faire cuire. Plusieurs tiennent, que ce Poisson est le même, que celuy que nous appellons *Tbon*, & qui est commun en toutes les costes de la Mer Méditerranée.

ARTICLE V.

De l'Eguille de Mer.

L'*Eguille*, est un Poisson sans écaïlles, qui croist de la longueur de quatre pieds ou environ. Il a la teste en pointe, longue d'un bon pied, les yeus gros & luisans qui sont bordez de rouge. La peau de son dos est rayée de lignes de bleü & de vert, & celle de dessous son ventre, est d'un blanc meslé de rouge. Il a huit Nageoires, qui tirent sur le jaune, & une queüe fort pointuë, qui a peuteestre donné l'occasion de luy donner le nom qu'il porte, de même que la figure

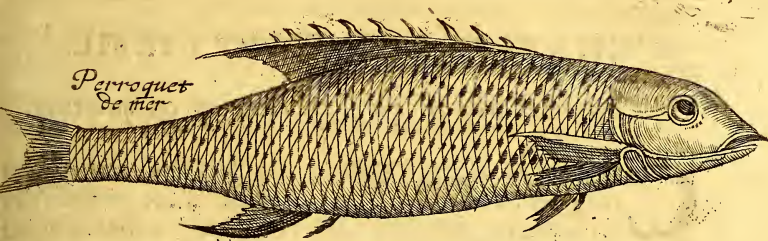
188 HISTOIRE NATURELLE, Chap. 16
de sa teste, a convié les Hollandois de l'appeller, *Tabac-Pype*,
c'est adire *Pipe à Tabac*.

A R T I C L E VI.

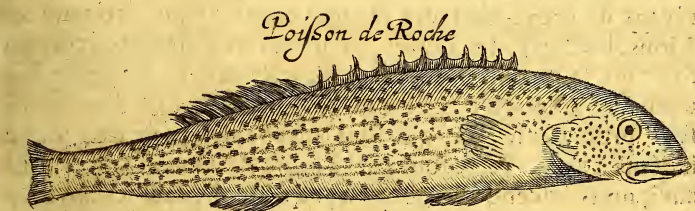
*De plusieurs autres Poissons de la Mer &
des Rivieres.*

LEs Côtes de ces Iles ont aussi des *Carangues des Mulets* qui entrent quelquefois en l'eau douce, & se peschent dans les Rivieres, *des Poissons de roche* qui sont rouges, & de diverses autres couleurs, & se prennent auprès des Rochers; *Des Negres ou diables de Mer*, qui sont de gros Poissons qui ont l'écaille noire, mais qui ont la chair blanche & bonne au possible, & une infinité d'autres Poissons, qui sont pour la pluspart differens de ceus qui se voient en Europe, & qui n'ont encore point de noms parmy nous.

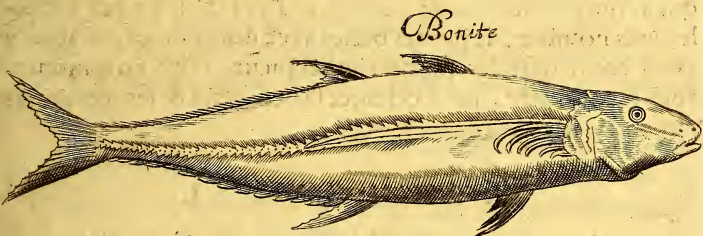
Pour ce qui est des Rivieres; elles fournissent une grande abondance de bons Poissons aus Habitans des Antilles, & s'il est permis de comparer les petites choses aus grandes, elles ne cedent point à proportion de leur étendue en fécondité, à la Mer. Il est vray qu'elles ne produisent point de Brochets, de Carpes, ni de semblables Poissons, qui sont communs en ces quartiers-cy: mais il y en a grande quantité d'autres, qui ne sont connus que des Indiens, & dont quelques uns approchent de la figure des nôtres.



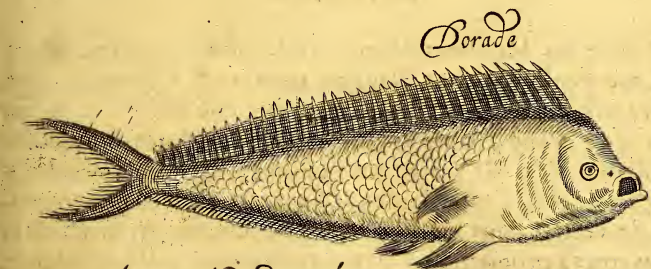
Perroquet
de mer



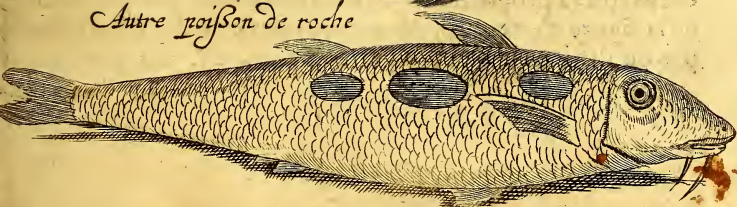
Poisson de Roche



Bonite



Dorado



Autre poisson de roche

CHAPITRE DIXSEPTIÈME.

Des Monstres Marins qui se trouvent en ces quartiers.

CEus qui ont décri l'Histoire des Poissons, ont mis au rang des Baleines, tous ceus qui sont d'une grosseur extraordinaire, de même, qu'ils ont compris sous le Titre des Monstres, tous ceus là qui ont une figure hideuse, ou qui vivans de proye font des ravages dans les eaus, comme les Lions, les Ours, les Tigres, & les autres bestes farouches en font sur la terre. Nous devons parler dans ce Chapitre des uns & des autres, c'est à dire de tous ceus qui sont d'une grosseur prodigieuse, ou qui sont effroyables pour leur forme hideuse à voir, & redoutables à cause de leurs défences. Et ainsi, nous descendrons pour un peu de tems, dans les abysses de cette grande & spacieuse Mer, où comme dit le Saint Roy qui a composé les Sacrez Cantiques d'Israël, il y a des Reptiles sans nombre, de petites bestes avec des grandes, & apres y avoir contemplé les œuvres du Seigneur, nous en remontons incontinent, pour celebrer sa benignité & ses merveilles envers les fils des hommes.

ARTICLE I.

De l'Espadon.

ENtre les Monstres Marins, on remarque particulièrement celuy que nos François nomment *Espadon*, à cause qu'il a au bout de sa machoire d'enhaut une defense de la largeur d'un grand Coutelas, qui a des dens dures & pointuës des deus costés. Il y a de ces Poissons, qui ont ces defenses longues de cinq pieds, larges de six pouces par le bas, & munies de vintset dens blanches & solides en chaque rang, & le corps gros à proportion. Ils ont tous la teste plate & hideuse, de la figure d'un cœur, ils ont prés des yeus deus souspiraus, par où ils rejettent l'eau qu'ils ont avallée. Ils n'ont point d'écaill.

d'écaillés, mais ils sont couverts d'une peau grise sur le dos, & blanche sous le ventre, qui est raboteuse comme une lime. Ils ont sét nageoires, deus à chaque costé, deus autres sur le dos, & puis celle qui leur sert de queüe. Quelques uns les appellent *Poissons à Scie*, ou *Empereurs*, à cause qu'ils font la guerre à la Balcine, & bien souvent la blessent à mort.

A R T I C L E II.

Des Marsoüins.

LEs *Marsoüins*, sont des *Pourceaus de Mer*, qui vont en grande troupe, & se jouent sur la Mer, faisant des bonds, & suivant tous une même route. Ils s'approchent volontiers assez près des Navires; Et ceus qui sont adroits à les harponner, en accrochent souvent. La chair en est assez noireâtre. Les plus gros, n'ont qu'un pouce ou deus de lard. Ils ont le museau pointu, la queüe fort large, la peau grisâtre, & un trou sur la teste, par où ils respirent & jettent l'eau. Ils ronflent presque comme les Pourceaus de terre. Ils ont le sang chaud, & les Intestins semblables à ceus du Pourceau, & sont presque de même goût: mais leur chair est de difficile digestion.

Il y a une autre espece de *Marsoüins*, qui ont le groin rond & mouffu comme une boule. Et à cause de la ressemblance de leur teste avec le Froc des Moines. Quelques uns les appellent, *Testes de Moine*, & *Moines de Mer*.

A R T I C L E III.

Du Requiem.

LE *Requiem*, est une espece de *Chien* ou de *Loup de Mer*, le plus goulu de tous les Poissons, & le plus avide de chair humaine. Il est extrêmement à craindre, quand on se baigne. Il ne vit que de proye, & il suit souvent les Navires, pour se repaître des immondices que l'on jette en Mer. Ces monstres paroissent de couleur jaune dans l'eau. Il y en a qui sont:

sont d'une grandeur & d'une grosseur demésurée, & qui sont capables, de couper tout net un homme en deus. Leur peau est rude, & l'on en fait des limes douces, propres à polir le bois. Ils ont la teste plate, & n'ont pas l'ouverture de leur gueule tout au devant de leur museau, mais dessous. Ce qui fait, que pour prendre leurproye, il faut qu'ils se retournent le ventre presque en haut. Ils ont les dents trenchantes fort aiguës & fort larges, qui sont dentelées tout autour, comme les dents d'une scie. Il y en a tels, qui en ont trois & quatre rangs en chaque machoire. Ces dents sont cachées dans les gencives; mais ils ne les font que trop paroître quand ils veulent.

Ces cruels *Dogues Marins*, sont le plus souvent escortez de deus ou trois petits Poissons, & quelquefois d'avantage qui le precedent avec une telle vitesse & un mouvement si mesuré, qu'ils s'avancent & s'arrestent plus ou moins, selon qu'ils apperçoivent que les Requiéms s'avancent ou s'arrestent. Quelques uns les nomment *Rambos*, & *Pelgrimes*. Mais nos Matelots les appellent les *Pilotes du Requiem*, par ce qu'il semble que ces petits Poissons le conduisent. Ils n'ont qu'un bon pied ou environ de longueur, & ils sont gros à proportion. Mais au reste, ils ont l'écaille parsemée de tant de belles & vives couleurs, que l'on diroit, qu'ils soient entourez de chaines de perles, de corail, d'émeraude, & d'autres pierreries. On ne s'auroit se lasser de les considerer en l'eau.

C'est ainsi que la Baleine ne marche jamais, qu'elle n'ait devant elle un petit Poisson, semblable au Goujon de Mer, qui s'appelle pour cela la Guide. La Baleine le suit, se laissant mener & tourner aussi facilement, que le timon fait tourner le Navire, & en récompense aussi, au lieu que toute autre chose, qui entre dans l'horrible Cäos de la gueule de ce Monstre, est incontinent perdu & englouty, ce petit Poisson s'y retire en toute seureté, & y dort. Et pendant son sommeil la Baleine ne bouge, mais aussitost qu'il sort elle se met à le suivre sans cesse. Et si de fortune elle s'écarte de luy, elle va errant ça & la, se froissant souvent contre les rochers, comme un vaisseau qui n'a point de gouvernail. Ce que Plutarque témoigne qu'il a veu en l'île d'Anticyre. Il y a une parvillie societé, entre le petit Oiseau qu'on nomme le Royetelet &

& le Crododyle. Et cette Coquille qu'on appelle la Nacré, vit ainsi aussi avec le Pinnothere, qui est un petit animal de la sorte d'un Cancre. C'est ce que recite Michel de Monragne, au second Livre de ses Essais, Chapitre 12.

Au reste la chair du Requiem n'est point bonne, & l'on n'en mange qu'en nécessité. On tient toutefois que quand ils sont jeunes, ils ne sont pas mauvais. Les curieux, recueillent soigneusement la Cervelle qui se trouve dans la teste des vieux, & apres l'avoir fait s'écher, ils la conservent, & ils disent qu'elle est tres-utile à ceus, qui sont travaillez de la pierre, ou de la gravelle.

Quelques Nations, appellent ce Monstre *Tiburon* & *Tubeyron*. Mais les François & les Portugais luy donnent ordinairement ce nom de *Requiem*, c'est à dire *Repos*, peuteestre par ce qu'il à accoutumé de paroître, lors que le tems est serain & tranquille, comme sont aussi les Tortuës : ou plutôt, par ce qu'il envoie promptement au repos, ceus qu'il peut attraper; qui est l'opinion la plus commune entre nos gens, qui l'appellent de ce nom. Son foye étant bouilly, rend une grande quantité d'huyle, qui est tres-propre pour entretenir les lampes, & sa peau, est utile aus Menuysiers, pour polir leur ouvrage.

A R T I C L E IV.

De la Remore.

Outreces *Pilotes*, dont nous avons parlé: les *Requiem*s, sont bien souvent accompagnez d'une autre sorte de Petis Poissons, que les Hollandois appellent *Suyger*, par ce qu'ils s'attachent sous le ventre des Requiem, comme s'ils les vouloient sucçer. Nos François tiennent, que c'est une espece de *Remore*, & ils leur ont donné ce nom, à cause qu'ils se collent contre les Navires, comme s'ils vouloient arrêter leur cours. Ils croissent environ de deux pieds de long, & d'une grosseur proportionéc. Ils n'ont point d'écailles, mais ils sont couverts par tout, d'une peau cendrée, qui est gluante comme celles des Anguilles. Ils ont la Machoire

de dessus, un peu plus courte que celle de dessous, au lieu de dens, ils ont de petites eminences, qui sont assez fortes pour briser ce qu'ils veulent avaler. Leurs yeus sont fort petis, de couleur jaune. Ils ont des Nageoires & des Empennures comme les autres Poissons de Mer, mais ce qu'ils ont de particulier, est, qu'ils ont la teste relevée d'une certaine piece faite en ovale, qui leur sert de couronne. Elle est platte, & rayée par dessus de plusieurs lignes, qui la rendent herissée. C'est aussi par cet endroit, que ces Poissons s'attachent si fermement aux Navires & aux Requiems, qu'il faut souvent les tuer, avant que de les pouvoir separer. On en mange, mais c'est au defaut d'autres Poissons, qui sont plus delicas.

A R T I C L E V.

Du Lamantin.

ENtre les Monstres Marins, qui sont bons à manger, & que l'on reserve en provision, comme on fait en Europe le Saumon & la Moruë, on fait sur tout état aus Iles du *Lamantin* selon nos François, ou *Namantin* & *Manaty* selon les Espagnols. C'est un Monstre, qui croist avec l'âge d'une grandeur si étrange, qu'on en a veu qui avoient environ dix-huit pieds de long, & sét de grosseur au milieu du corps. Sa teste a quelque ressemblance à celle d'une Vache, d'où vient que quelques uns l'appellent *Vache de Mer*. Il a de petis yeus, & la peau épaisse de couleur brune, ridée en quelques endroits & parsemée de quelques petis poils. Estant seiche, elle s'endurcit de telle sorte, qu'elle peut servir de rondache impenetrable aus flèches des Indiens. Aussi, quelques Sauvages s'en servent pour parer les traits de leurs ennemis, lors qu'ils vont au combat. Il n'a point de Nageoires, mais en leur place, il a sous le ventre deus petis pieds, qui ont chacun quatre doits fort foibles, pour pouvoir supporter le fais d'un corps si lourd & si pesant : Et il n'est pourveu d'aucune autre defense. Ce Poisson vit d'herbe, qui croist auprès des Roches, & sur les basses qui ne sont couvertes que d'une brasse ou environ, d'eau de Mer. Les femelles mettent leur fruit

hors,

hors, à la façon des Vaches, & ont deus tétines avec lesquelles elles allaitent leurs petis. Elles en font deus à chaque portée, qui ne les abandonnent point, jusques à ce qu'ils n'ayent plus besoin de l'ait, & qu'ils puissent brouter l'herbe comme leurs meres.

Entre tous les Poissons, il n'y en a aucun qui ait tant de bonne chair, que le *Lamantin*. Car il n'en faut souvent que deus ou trois, pour faire la charge d'un grand Canot, & cette chair est semblable à celle d'un animal terrestre, courte, vermeille, appetissante, & entre-meslée de graisse, qui étant fondue ne se rancit jamais. Lors qu'elle a esté deus ou trois jours dans le sel, elle est meilleure pour la santé, que quand on la mange toute fraiche. On trouve plus souvent ces Poissons, à l'embouchure des Rivieres d'eau douce, qu'en pleine Mer. Les curieus, font grand état de certaines pierres qu'on trouve en leur teste, à cause qu'elles ont la vertu à ce qu'ils disent, estant reduites en poudre, de purger les reins de gravelle, & de briser même la pierre qui y seroit formée. Mais, à cause que ce remede est violent, on ne conseille à personne d'en user, sans l'avis d'un sage & bien experimenté Medecin.

ARTICLE VI.

Des Baleines & autres Monstres de Mer.

Ceus qui voyagent en ces Iles, apperçoivent quelquefois sur leur route des *Baleines* qui jettent l'eau par leur évent de la hauteur d'une pique, & qui ne montrent pour l'ordinaire qu'un peu du dos, qui paroît comme une Roche hors de l'eau.

Les Navires, sont aussi par fois escortez assez long tems, par des Monstres qui sont de la longueur, & de la grosseur d'une Chaloupe, & qui semblent prendre plaisir à se montrer. Les Matelots les nomment *Morbous* ou *Souffleurs*; par ce que de tems en tems, ces prodigieus Poissons mettent une partie de leur teste hors de l'eau, pour reprendre haleine. Et alors ils soufflent, & font écarter l'eau de devant leurs museaus pointus. Quelques uns disent, que c'est une espece de gros Marsouïns.

ARTICLE VII.

Des Diables de Mer.

AUs costes de ces Iles, il tombe quelquefois sous la Varre des Pêcheurs un Monstre, que l'on met entre les especes de *Diables de Mer*, à cause de sa figure hideuse. Il est long d'environ quatre pieds, & gros à proportion. Il porte une bosse sur le dos, couverte d'aiguillons pareils à ceux d'un Herisson. Sa peau est dure, inegale, & raboteuse comme celle du Chien de Mer, & de couleur noire. Il a la teste platte, & relevée par dessus de plusieurs petites bosses, entre lesquelles on voit deus petis yeus fort noirs. Sa gueule qui est demesurément fenduë, est armée de plusieurs dens extrêmement perçantes, dont il y en a deus qui sont crochuës & annelées, comme celles d'un sanglier. Il a quatre nageoires & une queüe assez large, qui est fourchuë par le bout. Mais ce qui luy à fait donner le nom de *Diable de Mer*, est, qu'au dessus des yeus, il a deus petites cornes noires asses pointuës, qui se recoquillent sur son dos comme celles des Beliers. Outre que ce Monstre est laid au possible, sa chair qui est mollasse & filasseuse, est un vray poison, car elle cause des vomissemens étranges, & des defaillances, qui seroient suivies de la mort, s'y elles n'étoient prontement arrêtées par une prise de bon Teriac, ou de quelque autre contrepoison. Ce dangereux animal, n'est recherché que des curiens, qui sont bien aises d'en avoir la d'épouille dans leurs cabinets. Ainsi ce *Diable*, qui n'a porté jamais d'utilité aus hommes pendant sa vie, repaist au moins leurs yeus après sa mort.

Il y a encore une autre sorte de *Diables de Mer*, qui ne sont pas moins hideus que les precedents, encore qu'il soient d'une autre figure. Les plus grands de cette espece n'ont qu'un pied ou environ depuis la teste jusques à la queüe. Ils ont presque autant de largeur, mais quand ils veulent, ils s'enflent d'une telle sorte, qu'ils paroissent ronds comme une boule. Leur gueule qui est assés fenduë, est armée de plusieurs petites dens extrêmement pointuës, & au lieu de langue ils n'ont qu'un petit

os, qui est dur au possible. Leurs yeus sont fort étincelans, & si petis & enfoncez en la teste, qu'on a peine de discerner la prunelle. Ils ont entre les yeus une petite corne, qui rebrouffe en arriere, & au devant d'icelle un filer un peu plus grand, qui est terminé par un petit bouton. Outre leur queüe, qui est comme le bout d'une rame, ils ont deus empennures, l'une qui est sur le dos, laquelle ils portent droite & relevée, & l'autre sous le ventre. Ils ont aussi deus nageoires, qui répondent de chaque costé du milieu du ventre, & qui sont terminées en forme de petites pattes, qui ont chacune huit doigts, qui sont munis d'ongles assez piquans. Leur peau est rude & herissée par tout, comme celle du Requiem, horsmis sous le ventre. Elle est d'un rouge obscur, & marquetée de taches noires, qui sont comme des ondes. Leur chair, n'est point bonne à manger. On les peut écorcher aisément, & apres avoir remply la peau de coton, ou de feüilles s'éches, on luy donne place entre les raretez des cabinets; Mais elle perd beaucoup de son lustre, lors que le Poisson est mort.

A R T I C L E VIII.

De la Becune.

ENtre les Monstres goulus & avides de chair humaine, qui se trouvent aux costes de ces Iles, *la Becune* est l'un des plus redoutables. C'est un Poisson, qui est de la figure d'un Brochet, qui croist de sét à huit pieds en longueur, & d'une grosseur proportionnée. Il vit de proye, & il se lance de furie, comme un chien carnassier, sur les hommes qu'il apperçoit en l'eau. Outre qu'il emporte la piece de tout ce qu'il peut attraper, ses dents ont tant de venin, que leur moindre morsure, devient mortelle, si on n'a recours au même instant à quelque puissant remede, pour rabattre & divertir la force de ce poison.

ARTICLE IX.

De la Beccasse de Mer.

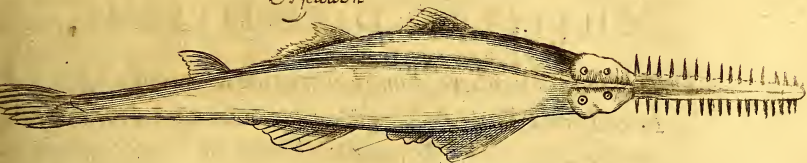
LY a encore une autre sorte de *Becunes* que nos François ont nommée *Beccasse de Mer*, à cause de la figure de son bec, qui est presque pareil à celui d'une Beccasse, excepté, que la partie d'enhaut, est plus longue de beaucoup, que celle d'embas, & que ce Poisson, remuë l'une & l'autre machoire, avec une égale facilité. On en voit de si gros & de si longs, qu'on peut mesurer 4 bons pieds entre queue & teste, & 12 pouces en la largeur de chaque costé, qui répond aus ouës. Sa teste a presque la forme de celle d'un Pourceau, mais elle est éclairée de deus gros yeux, qui sont extrêmement luyfans. Il a la queue divisée en deus, & des nageoires aus costes & au dessous du ventre, & une empennure haute & relevée par degrez, comme une créste, qui commence au sommet de la teste, & s'étend tout le long du dos, jusques près de la queue. Outre le bec long & solide qui le fait remarquer entre tous les Poissons, il a encore deus especes de cornes dures, noires, & longues d'un pied & demy, qui pendent au dessous de son gosier, & qui luy sont particulieres, il les peut cacher aisément dans une enfonçure qui est sous son ventre, & qui leur sert de gaine. Il n'a point de cailles: mais il est couvert d'une peau rude, qui est noirâtre sur le dos, grise aus costez, & blanche sous le ventre. On en peut manger sans peril, encore que sa chair ne soit pas si delicate, que celle de plusieurs autres Poissons.

ARTICLE X.

De l'Herisson de Mer.

L'*Herisson de Mer* qui se trouve aussi en ces côtes, porte à bon droit ce nom là. Il est rond comme une boule, & tout revêtu de pines fort piquantes, qui le rendent redoutable. D'autres le nomment *Poisson armé*. Quand les pêcheurs en prennent, ils les font sécher pour les envoyer aus curieus, qui les pendent par rareté en leurs cabinets.

Espadon



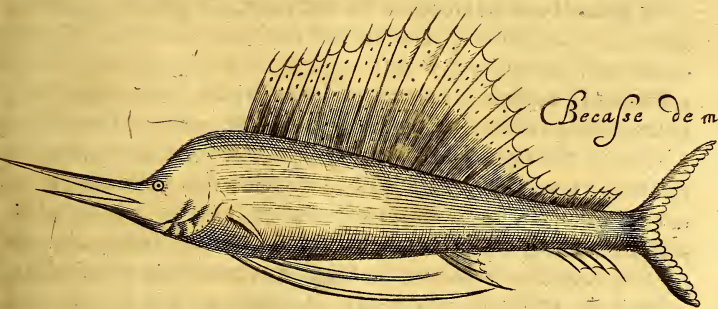
Requiem



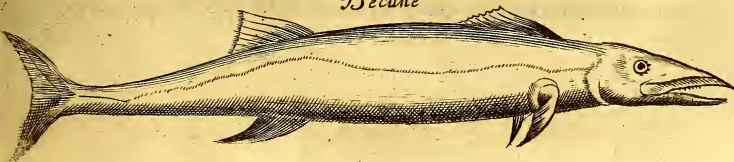
Lamantin



Becasse de mer



Becune



CHAPITRE DIXHUITIÈME,

Description particuliere d'une Licorne de Mer, qui s'échoüa à la rade de l'Île de la Tortuë en l'an 1644. Avec un recit curieux, par forme de comparaison & de digression agreable, touchant plusieurs belles & rares cornes qu'on a apportées depuis peu du détroit de Davis; & de la qualité de la terre, & des meurs des Peuples qui y habitent.

Nous ne pouvons mieus finir ce que nous avons à dire des Monstres marins, que par la description d'un Poisson si remarquable & si merveilleux, qu'il merite bien d'avoir un Chapitre particulier. C'est la *Licorne de mer*, qui se rencontre quelquefois en ces quartiers. Il s'en échoüa en l'an 1644 une prodigieuse au rivage de l'Île de la Tortuë, voisine de l'Île Hispaniola, ou Saint Domingue. Monsieur du Montel, en ayant une connoissance exacte comme Témoin oculaire, nous en donne cette curieuse description. Cette „ *Licorne*, dit il, poursuivoit une Carangue, qui est un „ Poisson mediocre, avec une telle impetuositè, que ne s'ap- „ percevant pas qu'elle avoit besoin de plus grande eau qu'el- „ le pour nager, elle se trouva la moitié du corps à sec, sur „ un grand banc de sable, d'où elle ne put regagner la grande „ eau, & ou les habitans de l'Île l'assommerent. Elle avoit „ environ dixhuit pieds de long, étant de la grosseur d'une „ Barrique au fort du corps. Elle avoit six grandes nageoi- „ res, de la fasson du bout des rames de galere, dont deus „ étoient placées au defaut des ouyès, & les quatre autres à „ côté du ventre en égale distance: elles étoient d'un rouge „ vermeil. Tout le dessus de son corps, étoit couvert de „ grandes écailles de la largeur d'une piece de cinquante huit „ sols, lesquelles étoient d'un bleu, qui paroissoit comme par- „ semé de paillettes d'argent. Aupres du col ses écailles „ étoient plus serrées, & de couleur brune, ce qui luy faisoit „ comme un collier. Les écailles sous le ventre étoient jau- „ nes:

nes: la queuë fourchüë: la teste un peu plus grossë que celle d'un Cheval, & presque de la même figure; Elle étoit couverte d'une peau dure & brünë: & comme la Licorne de terre, a une corne au front, cette *Licorne* de mer, en avoit aussi une parfaitement belle au devant de la teste, longue de neuf pieds & demy. Elle étoit entierement droite, & depuis le front où elle prenoit sa naissance, elle alloit toujours en diminuant jusques à l'autre bout, qui étoit si pointu, qu'étant poussée avec force, elle pouvoit percer les matieres les plus solides. Le gros bout, qui tenoit avec la teste, avoit seize pouces de circonference, & dés-là jusques aus deus tiers de la longueur de cette merveilleuse corne, il étoit en forme d'une vis de pressoir, ou pour mieus dire, fassonné en ondes, comme une colomne torse, horsmis que les enfonçures alloient toujours en amoindrissant, jusques à ce qu'elles fussent remplies & terminées par un agreable adoucissement, qui finissoit deus pouces au dessus du quatriëme pied. Toute cette partie basse étoit encroutée d'un cuir cendré, qui étoit couvert par tout d'un petit poil mollet, & court comme du velours de couleur de feuilles mortes, mais au dessous, elle étoit blanche comme yvoire. Quant à l'autre partie qui paroissoit toute nuë, elle étoit naturellement polie, d'un noir luisant, marqueté de quelques menus filets blancs & jaunes, & d'une solidité telle, qu'à peine une bonne lime en pouvoit elle faire sortir quelque menuë poudre. Elle n'avoit point d'oreilles elevées, mais deus grandes ouïes comme les autres Poissons. Ses yeus étoient de la grosseur d'un œuf de poule. La prunelle, qui étoit d'un bleu celeste emallé de jaune, étoit entourée d'un cercle vermeil, qui étoit suivy d'un autre fort clair, & luisant comme cristal. Sa bouche étoit assez fendüë & garnie de plusieurs dens, dont celles de devant étoient pointuës & tranchantes au possible, & celles de derriere tant de l'une que de l'autre mâchoire, larges & relevées par petites bosses. Elle avoit une langue d'une longueur & épaisseur proportionnée, qui étoit couverte d'une peau rude & vermeille. Au reste, ce Poisson prodigieux avoit encore sur sa teste, une espèce de couronne rehaussée par dessus le reste du cuir,

„ de deus pouces ou environ, & faite en ovale, de laquelle
 „ les extremités aboutissoient en pointe: Plus de trois cens
 „ personnes de cette Ile-là, mangerent de sa chair en abon-
 „ dance, & la trouverent extremement delicate. Elle étoit
 „ entrelardée d'une graisse blanche, & étant cuite, elle se
 „ levoit par écailles, comme la moruë fraiche: mais elle avoit
 „ un goût beaucoup plus savoureux.

„ Ceus qui avoient veu ce rare Poisson en vie, & qui luy
 „ avoient rompu l'échine à grans coups de leviers, disoient
 „ qu'il avoit fait de prodigieus efforts, pour les percer avec sa
 „ corne, laquelle il manioit & tournoit de toutes parts avec
 „ une dexterité & une vitesse incomparable, & que s'il eut
 „ eu asses d'eau pour se soutenir & pour nager tant soit peu, il
 „ les eut tous enfilez. Quand on l'eut éventré, on reconnut
 „ aisément qu'il se nourrissoit de proye; car on trouva en ses
 „ boyaus, beaucoup d'écailles de Poissons.

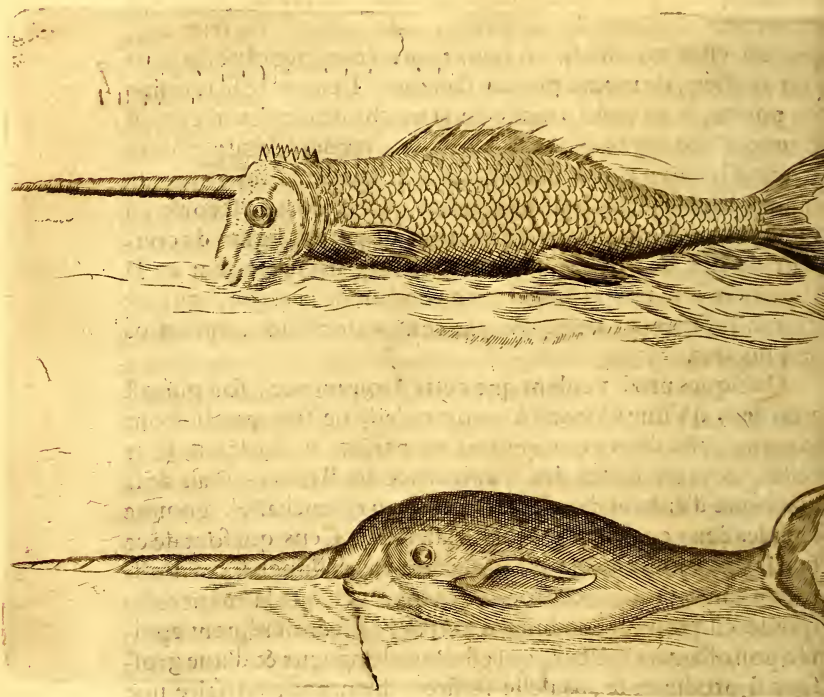
„ Les rares dépouilles de ce merveilleus animal, & sur tout
 „ sa teste, & la riche corne qui y étoit attachée, ont demeuré
 „ pres de deus ans suspenduës au corps de garde de l'Ile, jus-
 „ ques à ce que Monsieur le Vasseur qui en étoit Gouver-
 „ neur, voulant gratifier Monsieur des Trancarts, Gentil-
 „ homme de Saintonge, qui l'étoit venu voir, luy fit present
 „ de cette corne. Mais quelque peu après n'étant embar-
 „ qué dans un vaisseau de Flesingue avec le Gentil-homme,
 „ qui avoit cette précieuse rareté en une longue caisse, nôtre
 „ vaisseau se brisa près de l'Ile de la Fayale, qui est l'une des
 „ Açores. De sorte que nous fismes perte de toutes nos har-
 „ des & de toutes nos Marchandises. Et ce Gentil-homme re-
 „ gretta sur tout sa caisse. Jusques icy sont les paroles de nôtre
 „ aimable Voyageur.

„ On trouve en la mer du Nord, une autre espede de *Licor-
 nes*, qui sont souvent poussées par les glaces, aus costes d'Islan-
 „ de. Elle sont d'une longueur & d'une grosseur si prodigien-
 „ se, que la plupart des Auteurs qui en ont escri, les mettent au
 „ rang des Balcines. Elles ne sont point couvertes d'écailles,
 „ comme celle dont nous venons de donner la description;
 „ mais d'une peau noire & dure comme le Lamantin. Elles
 „ ont que deus nageoires aus costez, & une grande & large
 „ enpen-

enpennure sur le dos, laquelle étant plus étroite au milieu, fait comme une double creste, qui s'éleve en une forme tres-propre, pour fendre commodément les eaux. Elles ont trois trous en forme de soubiraux, à la naissance de leur dos, par où elles vomissent en haut toute l'eau superflüe qu'elles ont avallée, de même que les Baleines. Leur teste se termine en pointe, & au costé gauche de la machoire d'enhaut, elle est munie d'une corne blanche par tout, comme la dent d'un jeune Elefant, qui s'avance quelquefois de la longueur de quinze à seize pieds hors de la teste. Cette corne est torse en quelques endroits, & rayée par tout de petites lignes de couleur de gris de Perle, lesquelles ne sont pas seulement en la superficie: mais qui penetrent au dedans de la masse, qui est creuse jusques au tiers, & par tout aussi solide, qu'un os le plus dur.

Quelques uns, veulent que cette prominence, soit plutôt une dent qu'une Corne, à cause qu'elle ne sort pas du front comme celle dont nous venons de parler, ni du dessus de la teste, comme celles des Taureaux & des Beliers; mais de la machoire d'enhaut dans laquelle le bout est enchassé, comme sont les dens en leurs propres cassettes. Ceus qui sont de ce sentiment ajoûrent, qu'il ne se faut pas étonner si ces Poissons n'ont qu'une de ces longues dens, veu que la matiere laquelle en pouvoit produire d'autres, s'est entierément epuisée pour former cellecy, qui est d'une longueur & d'une grosseur si prodigieuse, qu'elle suffiroit bien pour en faire une centaine.

Or soit que cette pesante & merveilleuse défense d'ont ces monstrueux Poissons sont armez, soit appellée dent ou Corne: il est constant qu'ils s'en servent, pour combattre contre les Baleines, & pour briser les glaces du Nord, dans lesquelles ils se trouvent bien souvent enveloppez; d'où vient qu'on en a veu quelquefois, qui pour avoir fait de violens efforts, pour se démeller du milieu de ces montagnes glacées, avoyent non seulement emoussé la pointe de cette lance naturelle; mais même l'avoient brisée & fracassée en deus. Nous avons fait mettre en une même planche les figures de la Licorne laquelle s'échoüa en l'Isle de la Tortuë, &



Au même tems, que nous tirions de nostre cabinet cette Histoire pour la donner au public, un Navire de Flissingue commandé par Nicolas Tunès, dans lequel Monsieur Lampsius, les Sieurs Biens, Sandras, & d'autres Marchands de la même Ville étoient interessez, étant heureusement retourné du d'étroit de *Davis*, en a rapporté entre autres raretez, plusieurs excellentes dépouilles de ces Licornes de la mer du Nord, dont nous venons de parler. Et d'autant que la relation qu'on nous a envoyée touchant ce voiage, peut donner de grandes lumieres à la matiere que nous traitons, nous croyons que le Lecteur curieux trouvera bon, que nous le servions de cette nouveauté par forme de digression, qui sera ac-

com-

Chap. 17 DES ILES ANTILLES. 205
compagnée de la même fidelité, avec laquelle elle nous a
été communiquée.

Le Capitaine de qui nous tenons ce recit, étant party de
Zelande sur la fin du Printems de l'an 1656. en intention de
découvrir quelque nouveau commerce es terres du Nord,
arriva sur la fin du mois de Juin dans le *Détroit de Davis*, d'où
étant entré dans une riviere qui commence au soixante qua-
trième degré & dix minutes de la ligne en tirant vers le Nord,
il fit voile jusques au septante deuzieme, sous lequel la terre
que nous allons décrire est située.

Dez que les Habitans du País qui étoient à la pesche eurent
aperçeu le Navire, ils le vinrent recognoitre avec leurs pe-
tis esquifs, qui ne sont faits que pour porter une seule per-
sonne, les premiers qui s'étoient mis en ce devoir, en attire-
rent tant d'autres aprez eux, qu'ils composèrent en peu de
tems un escorte de soixante & dix de ces petis vaisseaus, qui
n'abandonnerent point ce Navire étranger, jusques à ce qu'il
eut mouillé à la meilleure rade, où ils luy témoignèrent par
leurs acclamations, & par tous les signes de bienveüillance,
qu'on peut attendre d'une Nation si peu civilisée, la joye ex-
traordinaire qu'ils avoyent, de son heureuse arrivée. Ces pe-
tis vaisseaus sont si admirables, soit qu'ils soyent considérez en
leur matiere, soit qu'on ait égard à la merveilleuse industrie
dont ils sont fassonnez, ou à la d'exterité incomparable avec
laquelle ils sont conduits, qu'ils meritent bien, de tenir le
premier rang, dans les descriptions que cette agreable digres-
sion nous fournira.

Ils sont composez de petis bois deliez, déquels la plupart
sont fendus en deus comme des cercles. Ces bois sont atta-
chez les uns avec les autres, avec de fortes cordes qui sont fai-
tes de boyaus de Poissons, qui les tiennent en arrest; & leur
donnent la figure qu'ils doivent avoir, pour estre propres aus
usages ausquels ils sont destinez. Ils sont couverts en dehors
de peau de Chiens de mer, qui sont si proprément cousiés par
ensemble, & si soigneusement enduites de resine à l'endroit
des coutures, que l'eau ne les peut aucunement penetrer.

Ces petis Bateaus, sont ordinairement, de la longueur de
quinaze à seize pieds, & ils peuvent avoir par le milieu où ils

ont plus de grosseur, environ cinq pieds de circonference. C'est aussi dès cet endroit qu'ils vont en appetissant, de sorte que les extremittez aboutissent en pointes, qui sont munies d'os blanc, ou de dépouilles des Licornes dont nous venons de parler. Le dessus est tout plat & couvert de cuir de même que le reste, & le dessous a la forme du ventre d'un gros Poisson: de sorte qu'ils sont tres-propres à couleure sur les eaus. Ils n'ont qu'une seule ouverture, qui est directement au milieu de tout l'edifice. Elle est relevée tout à l'entour d'un bord de coste de Baleine, & elle est faite à proportion, & de la grosseur du corps d'un homme. Quand les Sauvages qui ont inventé cette sorte de petis vaisseaus s'en veulent servir, soit pour aller à la pesche, ou pour se divertir sur la mer, ils fourrent par cette ouverture leurs jambes & leurs cuisses, & s'étans mis sur leur seant, ils lient si ferrément la casaque qui les couvre, avec le bord de cette ouverture, qu'ils semblent estre entez sur cet esquif, & ne faire qu'un corps avec luy.

Voila pour ce qui concerne la figure & la matiere de ces petis vaisseaus. Considerons à present, l'équipage des hommes qui les gouvernent. Quand ils ont dessein d'aller sur mer, ils se couvrent par dessus leurs autres habits d'une Casaque, laquelle n'est destinée à aucun autre usage. Cét habit de mer est composé de plusieurs peaus, denuées de leur poil, qui sont si bien préparées & unies par ensemble, qu'on le croiroit estre fait d'une seule piece. Il les couvre depuis le sommet de la teste, jusques au dessous du nombril. Il est enduit par tout d'une gomme noirâtre, laquelle ne se dissout point dans l'eau, & qui l'empesche de percer. Le Capuchon qui couvre la teste, serre si bien sous le col, & sur le front, qu'il ne leur laisse rien que la face à decouvert. Les manches sont liées au poignet, & le bas de cette casaque, est aussi attaché au bord de l'ouverture du vaisseau, avec tant de soin, & avec une telle industrie, que le corps qui est ainsi couvert, se trouve toujours à sec au milieu des flots, qui ne peuvent mouïller avec tous leurs efforts, que le visage & les mains.

Encore qu'ils n'ayent ni voiles, ni maist, ni gouvernail, ni compas, ni ancre, ni aucune des pieces de tout ce grand attirail,

irail, qui est requis pour rendre nos Navires capables d'aller sur mer. Il entreprenent neantmoins de longs voïages, avec ces petis vaisseaus, sur lesquels ils semblent estre coufus. Ils se connoissent parfaitement bien aus étoiles, & ils n'ont besoin d'autre guide pendant la nuit. Les rames dont ils se servent, ont une largeur à chaque bout en forme de palette, & afin qu'elles puissent couper plus aisément les flots, & qu'elles soyent de plus grande durée, ils les enrichissent d'un os blanc, qui couvre les extremitez du bois, ils en garnissent aussi les bords des pallettes, & ils y attachent cet ornement avec des chevilles de corne, qui leur servent au lieu de clous. Le milieu de ces rames est embelly d'os, ou de corne precieuse, de même que les bouts, & c'est par là qu'ils les tiennent afin qu'elles ne leur coulent des mains. Au reste, ils manient ces doubles rames avec tant de dexterité & de vitesse, que leurs petis vaisseaus dévancent aisément les Navires, qui ont déployé tous leurs voiles, & qui ont le vent & la marée favorables. Ils sont si assurés dans ces petis esquifs, & ils ont une si grande adresse à les conduire, qu'ils leur font faire mille caracoles, pour donner du divertissement à ceus qui les regardent. Ils s'écriment aussi quelquefois contre les ondes, avec tant de force & d'agilité, qu'ils les font écumer comme si elles étoient agitées d'une rude tempeste, & pour lors, on les prendroit plutôt pour des Monstres marins qui s'entrechoquent, que pour des hommes : Et même, pour montrer qu'ils ne redoutent point les dangers, & qu'ils sont en bonne intelligence avec cet element qui les nourrit & les caresse, ils font le moulinet, se plongeans & roulans en la mer, par trois fois consecutives, de sorte qu'ils peuvent passer pour de vrais Amfibies.

Quand ils ont dessein, de faire quelques voïages plus longs que les ordinaires, où quand ils apprehendent, d'estre jettés bien avant en pleine mer par quelque tempeste, ils portent dans le vuide de leur vaisseau, une vessie pleine d'eau douce; pour étancher leur soif, & du Poisson seché au Soleil ou à la gelée, pour s'en nourrir à faulte de viandes fraiches. Mais, il arrive rarement qu'ils soyent reduits à recourir à ces provisions: Car ils ont certaines fleches en forme de petites lances, qui sont attachés sur leurs Bateaus, & lesquelles ils s'avent
d'arder.

d'arder si vivement sur les Poissons qu'ils rencontrent, qu'il n'arrive presque jamais, qu'ils soyent sans ces rafraichissemens. Ils n'ont point besoin de feu pour cuire leurs viandes par ce que sur la mer & sur la terre, ils sont accoutumez de les manger toutes cruës, ils portent aussi certaines dens de gros Poissons, ou des broches d'os fort pointuës, qui leur tiennent lieu de couteaus, car ils s'en servent pour eventrer & trancher les Poissons qu'ils ont pris. Au reste il n'y peut point avoir de débats dans ces vaisseaus, puis qu'un seul homme en est le Maitre, le Matelôt, le Pourvoyeur, & le Pilote, qui le peut arrêter quand bon luy semble, ou l'abandonner au gré du vent & de la marée, lors qu'il veut prendre le repos qui luy est nécessaire pour reparer ses forces. En ce cas, il accroche sa rame à des courroyes de cuir de Cerf, qui sont préparées à cet usage, & qui sont attachées par bandes au dessus de ce Batteau: ou bien il la lie à une boucle, laquelle pend au devant de sa casaque.

Leurs femmes, n'ont point l'usage de ces petis Esquifs, mais afin qu'elles puissent quelquefois se divertir sur la mer, leurs marys, qui ont beaucoup de douceur & d'amitié pour elles, les conduisent en d'autres vaisseaus, qui sont de la grandeur de nos Chaloupes, & capables de porter cinquante personnes. Ils sont faits de perches liées par ensemble, & ils sont couverts de peaus de Chiens de mer, comme ceus que nous venons de décrire. Ils peuvent estre conduits à force de rames quand le tems est calme: mais lors que le vent peut servir, ils attachent au mast des voiles de cuir.

Or afin que la description de ces rares vaisseaus, & de ces hommes de mer, soit mieux éclaircie & comme animée: nous en avons icy fait mettre une figure, laquelle a été tirée au naturel sur l'original.

Pour parler maintenant de la terre, en laquelle naissent ces hommes, qui sont si entendus en la Navigation: les degrés, sous lesquels nous avons déjà dit qu'elle est située, témoignent assez, qu'elle est d'une tres-froide constitution. Il est vray, que durant le mois de Juin & de Juillet, qui composent l'été de cette contrée là, & qui sont éclairés d'un jour perpétuel, de même que ceus de Decembre & de Janvier, n'y font qu'une
seule



seule nuit, l'air y est chaud agreable & sercin : mais le reste de l'année, les jours qui s'allongent & s'accourcissent alternativement, sont accompagnez de broüillards épais, de néges, ou de pluyes glacées, qui sont extrêmement froides & inportunes.

Touté la Terre qui est prez de la mer est sèche, & herissée de plusieurs rochers pélez, qui sont affreus au possible, elle est aussi inondée en beaucoup d'endroits, au tems que les néges se fondent, de plusieurs effroyables torrens, qui roulent leurs eaus troubles, dans le vaste sein de la mer. Mais lors qu'on a traversé une petite lieuë de mauvais chemin, on rencontre de belles campagnes, qui sont tapissées durant l'Eté, d'une agreable verdure. On y voit aussi des montagnes, qui sont couvertes de petis arbres, qui recreent merveilleusement la veuë, & qui nourrissent une grande multitude d'oiseaus & de Sauvagine. Et on passe par des vallées, qui sont arrosées de plusieurs claires & agreables rivières d'eau douce, qui ont assez de force, pour se rendre jusques à la mer.

Le Capitaine qui commandoit ce Navire de Flissingue, étant descendu à terre avec une partie de ses gens, & l'ayant

D d

soigneu-

soigneusement visitée, il y rencontra entre autres choses dignes de remarque, une veine d'une certaine terre brune parfemée de paillettes luisantes & argentées, de laquelle il fit remplir une barrique, pour en faire l'épreuve: mais après avoir été mise au creuset, on a trouvé qu'elle n'étoit propre qu'à encroûter des Boettes, & quelques autres menus ouvrages de bois, auxquels elle donne un fort beau lustre. Cet Indice laisse neantmoins quelque esperance, qu'on pourroit trouver des Mines d'argent parmi cette terre, si on avoit encore pénétré plus avant.

Encore que ce Pais soit bien froid, on y voit plusieurs beaux & grands Oiseaux d'un plumage blanc & noir, & de diverses autres couleurs, que les Habitans écorchent, pour en manger la chair, & pour se couvrir de leurs dépouilles. On y trouve aussi des Cerfs, des Helans, des Ours, des Renards, des Lievres, des Lapins, & une infinité d'autres Bestes à quatre pieds, qui ont presque toutes le poil blanc ou grisâtre, fort épais, long, doux, & tres-propre à faire de bons chapeaus, ou de belles & tres-riches fourrures.

Quant aux Peuples qui habitent cette terre, Nos Voyageurs y en ont vu de deux sortes, qui vivent ensemble en bonne correspondance & parfaite amitié. Les uns, sont d'une fort haute stature, bien faits de corps, de couleur assez blanche, & fort habiles à la course. Les autres, sont de beaucoup plus petis, d'un teint olivâtre, & assez bien proportionnez en leurs membres, hormis qu'ils ont les jambes courtes & grosses. Les premiers se plaisent à la chasse, à laquelle ils sont portez par leur agilité & leur belle disposition naturelle, pendant que ceus-cy s'occupent à la pesche. Ils ont tous les dents extrêmement blanches & ferrées, les cheveux noirs, les yeux, vifs, & les traits du visage si bien faits, qu'on n'y peut remarquer aucune notable difformité. Ils sont aussi tous si vigoureux, & d'une si forte constitution, qu'on en voit plusieurs qui ayans passé la centième année de leur âge, sont encore fort alaires & fort robustes.

En leur conversation ordinaire, ils paroissent d'une humeur gaye, hardie & courageuse. Ils aiment les étrangers qui les vont visiter, à cause qu'ils leurs portent des aiguilles,
des

des hameçons, des couteaux, des serpes, des coignées, & tous les autres ferremens qui leur sont propres, & dont ils font une si grande estime qu'ils les achètent au prix de leurs propres habits, & de tout ce qu'ils ont de plus précieux : mais ils sont si grands ennemis de toute nouveauté, en ce qui concerne leurs vêtements & leur nourriture, qu'il seroit bien difficile, de leur faire recevoir aucun changement, ni en l'un ni en l'autre. Encore qu'ils soyent l'une des plus pauvres, & des plus Barbares nations que le Soleil éclaire, ils se croient tres-heureux, & les mieus partagez du monde : Et ils ont si bonne opinion de leur maniere de vivre, que les civilitez de tous les autres Peuples, passent aupres d'eux pour des actions mal-seantes, sauvages, & ridicules au possible.

Cette haute estime laquelle ils ont conceüe de leur condition, ne contribüé pas peu à cette satisfaction, & à ce contentement d'esprit qu'on lit sur leur visage ; Joint, qu'ils ne s'entretiennent pas dans la vanité de plusieurs desseins, qui pourroient troubler leur tranquillité : Ils ne savent ce que c'est de tous ces soucis rongeurs, & de ces chagrins inportuns, dont le desir déréglé des richesses tourmente la plupart des autres hommes. La commodité des beaux & somptueux bâtimens, la gloire du siecle, les delices des festins, la connoissance des belles choses, & tout ce que nous estimons la douceur & le repos de la vie, n'ayant point encore penetré jusques à eus, ils ne sont aussi travaillez d'aucune pensée de les posséder, qui pourroit interrompre le dous repos dont ils jouissent : mais tous leurs desseins sont terminez à acquérir sans beaucoup d'empressement, les choses qui sont précisément nécessaires pour leur vêtement, & pour leur nourriture.

Leurs exercices les plus ordinaires, sont la pesche & la chafse : & encore qu'ils n'ayent point d'armes à feu, ni de filets, l'ingenieuse necessité, leur a suggeré des autres industries toutes particulieres, pour y pouvoir reussir. Ils mangent toutes les viandes dont ils se nourrissent, sans les faire cuire, & sans autre sauce, que celle que leur franc appetit leur fournit. Ils se rient de ceus qui font cuire le poisson ou la venaison,

car ils tiennent, que le feu consomme leur faveur naturelle, & tout ce qui les rend plus agreables à leur goût.

Encore qu'ils n'ayent point besoin de feu, pour cuire leur viandes, ils en louent neantmoins grandement l'usage, & leurs cavernes n'en sont jamais dépourveuës durant l'hiver; tant pour éclairer & adoucir par sa lumiere, la noirceur & l'effroy de cette longue nuit, qui regne en leur contrée; que pour temperer par son aimable chaleur, la froideur qui les tient assiegez de toutes parts. Mais quand ils prennent leur repos, ou qu'ils sont contrains de sortir de leurs grottes, ils se munissent d'une certaine fourrure, laquelle par un excellent trait de la Divine Providence, a la vertu de les garantir parfaitement, contre toutes les injures du froid, quand ils seroyent couchez au milieu des néges.

Les habits des hommes consistent en une Chemise, un haut de chausse, une Casaque & des bottines. La Chemise ne bat que jusques au dessous des reins. Elle a un Capuchon qui couvre la teste & le col. Elle est faite de vessies de gros Poissons, qui sont couppees par bandes d'une égale largeur, & fort proprement cousuës par ensemble. Elle n'a point d'ouverture à la poitrine comme les nôtres; mais afin qu'elle ne se déchire en la vétant, les bouts des manches, la tétiere, & le dessous, sont bordez d'un cuir noir fort delié: selon la figure laquelle nous avons fait mettre en ce lieu.

Leurs autres Habits, & même leurs bottines, sont aussi de pieces r'apportées comme leurs chemises: mais ils sont d'une matiere beaucoup plus forte, a sçavoir de peaus de Cerf, ou de Chien de mer, parfaitement bien preparées, & garnies de leur poil. Celuy du Sauvage duquel nous avons fait mettre icy le pourtrait tiré au naif sur l'original, étoit de peau de deus couleurs, les bandes étoient couppees d'une même largeur, & disposées en un si bel ordre, qu'une bande blanche, étoit cousuë entre deus brunes, par une agreable assemblage. Le poil qui paroissoit en dehors, étoit aussi poly, & aussi dous que du velours, & il étoit si bien couché, & les diverses pieces se rapportoient si parfaitement les unes aus autres, qu'on eut jugé au dehors, que tout l'habit avoit esté taillé d'une seule peau. Pour ce qui concerne maintenant la forme de la

casaque



casaque & de tout l'ornement extérieur du Sauvage qui en étoit paré: le Graveur les a représentés si naïvement en cette manière douce, que ce seroit un travail inutile, d'en vouloir faire une plus ample description.

Ces Sauvages qui habitent ce détroit, ne sortent jamais en campagne, sans avoir sur l'épaule un carquois rempli de flèches, & l'arc ou la lance en la main. Quant aux flèches ils en ont de plusieurs sortes. Les unes sont propres pour tuer les Lievres, les Renards, les Oiseaux, & toute sorte de menu Gibier: & les autres ne sont destinées, que pour abbatre les Cerfs, les Helans; les Ours, & les autres grosses bestes. Celles-là, n'ont qu'environ deux ou trois pieds de longueur, & au lieu de fer, elles ont la pointe munye d'un os délié, tranchant & fort aigu, qui a l'un des côtes herissé de trois ou qua-



tre crochets, qui font qu'on ne les peut arracher du lieu qu'elles ont percé, sans élargir la playe. Et celles-cy, qui ont du moins quatre ou cinq pieds de longueur, sont armées par le bout d'un os pointu, qui a aussi des crochets, qui sont faits comme les dens d'une Scie. Ils lancent ces dernieres avec la main; mais pour leur donner plus de force, & faire qu'elles atteignent de plus loin. Ils attachent à leur bras droits un bois long d'un pied & demy, qui a d'un côté une assez profonde coulisse, dans laquelle ils font passer le gros bout de cette javeline, laquelle étant dardée, reçoit par ce moyen une plus forte impression, & fait un effet beaucoup plus violent.

Ils portent aussi quelquefois à la main, une espece de lance, qui est d'un bois fort & pesant, lequel est garny par le petit bout, d'un os rond, dont la pointe a esté aiguillée sur une pierre, ou bien ils les munissent de ces cornes, ou dens de Poissons que nous avons décrites. Ces lances ont sét ou huit pieds d'hauteur, & elles sont enrichies par le gros bout, de deux ailerons de bois, ou de costes de Baleine, qui leur donnent un peu plus de grace, qu'elles n'auroyent sans cet ornement.

Outre plusieurs sortes d'hameçons, dont ils se servent pour prendre les menus Poissons qui frequentent leurs costes, ils ont encore diverses especes de Javelots, lesquels ils sçavent lancer avec une dextérité non pareille, sur les gros & monstrueux Poissons qu'ils vont chercher en pleine mer. Et afin que ceus qu'ils ont blesez avec cette sorte de d'ards, ne se puissent couler au fonds de l'eau & frustrer leur attente, ils lient au gros bout une courroye de cuir de Cerf, longue de vingt-cinq ou trente brasses, & ils attachent au bout de cette courroye, ou de cette ligne de cuir, une vessie enflée, laquelle retournant toujours au dessus de l'eau, leur marque l'endroit où est le Poisson, lequel ils attirent à eus, ou bien ils le conduisent aisément à terre, apres qu'il s'est bien débattu & qu'il a epuisé ses forces.

Le jeunes femmes portent un habit, qui n'est pas de beaucoup different de celuy des hommes: mais les vieilles, se couvrent le plus souvent, des depouilles de certains gros Oiseaux, qui ont le plumage blanc & noir, & qui sont fort communs

en cette terre. Elles ont l'adresse de les écorcher si proprement, que la plume demeure attachée à la peau. Ces habits ne leur battent que jusqu'au gras de la jambe. Elles sont ceintes d'une coutroye de cuir, à laquelle au lieu de clefs, elles attachent plusieurs osselets, qui sont pointus comme des poinçons, & de même longueur que des aiguilles de reffe. Elles ne portent ni bracelets, ni colliers, ni pendans d'oreilles: mais pour tout ornement, elles se font une jaillade en chaque jouë, & elles remplissent la cicatrice, d'une certaine couleur noire, qui selon leur opinion, les fait paroître beaucoup plus agreables.

Pendant que les hommes se divertissent à la chasse, ou à la pesche, elles s'occupent à coudre des habits, & à faire des tentes, des paniers, & tous les petis meubles, qui sont necessaires au ménage. Elles prennent aussi un grand soin des petis Enfans; & si elles sont obligées de changer de demeure, ou de suivre leurs Maris en quelque voyage, elles les portent ou les conduisent par tout où elles vont, & pour les defendre par le chemin, & les appaiser lors qu'ils crient, elles ont de petis Tambours, qui sont couverts de vessies de Poissons, sur lesquels elles s'avent faire de si bons accords; que ceus de Tambours de Basque, ne sont pas plus dous, ni plus agreables. Elles les sonnent aussi, pour donner l'épouvante, & faire prendre la fuite aux Ours; & aux autres Bestes farrouches, qui viennent souvent roder près des cavernes, où ces Sauvages se retirent avec leurs familles durant l'hyver, ou à l'entour des tentes sous lesquelles ils logent pendant l'été. Nous avons fait mettre en ce lieu, le pourtrait d'une de ces femmes vetue de plumes, duquel on pourra inferer la grace que les autres peuvent avoir.

Encore que ces pauvres Barbares n'ayent pas beaucoup de police, ils ont neantmoins entre-eux des Roytelers & des Capitaines qui les gouvernent, & qui president à toutes leurs assemblées. Ils élèvent à ces dignitez ceus qui sont les mieux faits de corps, les meilleurs chasseurs, & les plus vaillans. Ils sont couverts de plus belles peaus, & de plus precieuses fourrures que leurs sujets, & pour marque de leur grandeur ils portent une enfeigne, en forme de roze de broderie, la

quel



quelle est cousüe au devant de leur casaque, & lors qu'ils marchent, ils sont toujours escortez de plusieurs jeunes hommes, qui sont armez d'arcs & de flèches, & qui executent fidelement tous leurs commandemens.

Il n'ont point l'industrie de bâtir des maisons, mais durant l'été, ils demeurent à la campagne sous des tentes de cuir, lesquelles ils portent avec eux, pour les dresser en tous les en-

E e

droits

droits où ils trouvent bon de camper : & pendant l'hiver ils habitent dans des cavernes, qui sont faites naturellement dans les montagnes, ou qu'ils y ont creusées par artifice.

Ils ne sèment, ni ne recueillent aucuns grains de la terre, pour l'entretien de leur vie. Ils n'ont point aussi d'arbres, ou de plantes qui leur portent des fruits, qui soyent bons à manger, horsmis quelque peu de fraises, & d'une espece de Framboises : mais ils ne subsistent, comme nous l'avons déjà insinué, que de leur chasse & de leur pêche. L'eau toute pure est leur boisson ordinaire, & pour leur plus delicieuse regale, ils boivent le sang des chiens de mer, & celuy des Cerfs, & des autres animaux de terre qu'ils ont abbatu, ou qu'ils ont fait tomber dans les pieges, qu'ils leur sçavent dresser, avec un merveilleux artifice.

L'Hiver, étant si long & si rigoureux en cette contrée où ils habitent, il est impossible qu'ils ne souffrent beaucoup de dizette durant cette triste constitution de l'année, notamment pendant cette affreuse nuit qui les enveloppe deux mois entiers ; mais outre qu'au besoin ils supportent aisément la faim, ils ont tant de prevoyance, qu'ils font sécher en esté le surplus de leur pêche & de leur chasse, & le mettent en reserve, avec toute la graisse, & le suif, qu'ils ont pû ramasser, pour la provision de cette fâcheuse & ennuyeuse saison. On dit même, qu'ils sont si adroits à faire la chasse à la faveur de la Lune, que durant les plus épaisses tenebres qui les couvrent, ils sont rarement dépourvus de viandes fraîches.

Ils n'ont pas la curiosité de voir d'autre país que celuy de leur naissance ; & s'il arrive que quelque rude tempeste, ou quelque autre rencontre, les ait poulliez en quelque terre étrangere, ils soupirent perpetuellement apres leur chere patrie, & ils ne se donnent point de repos, jusques à ce qu'on les y ait rétablis : que si l'on refuse, ou qu'on differe trop à leur accorder cette grace, ils essayent de s'y rendre au peril de leur vie, à la faveur de leurs petis vaisseaus, dans lesquels ils s'exposent à tous les perils de la Mer, sans autre guide que celle des Etoiles, dont ils ont assez de connoissance, pour regler leur navigation sur leur cours.

Le langage dont ils se servent, n'a rien de commun avec celui de tous les autres peuples de la terre. Nous en avons un petit Vocabulaire : mais de peur de grossir un peu trop cette digression, nous le réserverons parmi nos memoires, jusques à ce qu'un second voyage qu'on projette pour ce d'éroit, nous en ait donné de plus claires lumieres.

On n'a pas encore pû bien remarquer, qu'elle sorte de religion est en usage parmi ces pauvres Barbares : mais par ce qu'ils regardent souvent le Soleil, & qu'ils le montrent avec admiration, en élevant leurs mains en haut, on a inferé de-là, qu'ils le tenoient pour leur Dieu.

Le Navire qui nous a fourny cette Relation, retourna de ce d'Éroit de *Davis* chargé de plusieurs bonnes Marchandises, déquelles nous mettrons icy la Liste, pour montrer que le froid qui regne en cette contrée n'est pas si rigoureux, qu'il y ait gelé toute sorte de commerce.

1. Neuf cens peaus de Chiens de mer, longues pour la plupart de set à huit pieds, marquetées, & ondées de noir, de rous, de jaune, de tanné, & de plusieurs autres couleurs, qui relevoient leur prix, par dessus celles qu'on voit communement en Hollande.

2. Plusieurs riches peaus de Cerfs, d'Helans, d'Ours, de Renards, de Lievres, & de Lapins, dont la plus grand' part étoit parfaitement blanche.

3. Un grand nombre de precieuses fourrures, de diverses Bestes à quatre pieds, qui sont toutes particulieres à cette region, & qui n'ont encore point de nom parmi nous.

4. Plusieurs Pacquets de costes de Baleine, d'une longueur extraordinaire.

5. Des Habits complets des Habitans du pais, dont les uns étoient de peaus, & les autres de dépouilles d'oiseaus, & de la figure que nous les avons representez.

6. Plusieurs de leurs Chemises, faites de vessies de Poissons, fort proprement cousuës, de leurs bonets, gants, & bottines, de leurs carquois, fléhes, arcs, & autres armes dont ils se servent, comme aussi plusieurs de leurs tentes, de

220 HISTOIRE NATURELLE, Chap. 18
leurs sacs, de leurs paniers & autres petits meubles, dont ils usent en leur ménage.

7. Un grand nombre de ces petits vaisseaux de mer, qui sont faits pour porter un seul homme. Un grand Bateau long de quarante cinq pieds, qui pouvoit porter commodement cinquante personnes.

8. Mais ce qui étoit de plus rare & de plus précieux, c'étoit une quantité bien considerable de ces dens, ou cornes de ces Poissons qu'on appelle *Licornes de mer*, qui sont estimées les plus grandes, les plus belles, & le mieux proportionnées, de toutes celles, qu'on avoit veuës jusques à present.

On en a envoyé quelques unes à Paris, & en d'autres endroits de l'Europe, qui y ont esté bien receuës: mais il y a grande apparence qu'elles seront encore plus prisées, quand on aura la connoissance, des admirables vertus qu'elles ont en la Medecine. Car bien que leur beauté, & leur rareté, leur doivent faire tenir le premier rang entre les plus précieuses richesses des plus curieux cabinets: plusieurs celebres Medeciñs, & Apoticaire de Dannemark, & d'Allemagne, qui en ont fait les essais en diverses rencontres, témoignent constamment, qu'elles chassent le venin, & qu'elles ont toutes les mêmes proprietéz, qu'on attribué communément à la Corne de la Licorne de terre. En voila assez, & peutestre que trop au goût de quelques-uns, pour une simple digression.

CHAPITRE DIXNEUVIEME.

Des Poissons couverts de croutes dures, au lieu de peau & d'écailles : de plusieurs rares Coquillages : & de quelques autres belles productions de la Mer, qui se trouvent aus costés des Antilles.

A Moins que d'avoir quelque participation de cette celeste Sapience, qui fut autrefois adressée à Salomon, pour parler non seulement des Arbres depuis le Cedre qui est au Liban, jusques à l'Hissope qui sort de la paroi : mais encore des Bestes, des Oiseaux, des Reptiles, & des Poissons : Il est impossible de sonder les profonds secrets des eaux, pour y conter toutes les excellentes creatures, qui se jouient dans leur sein, & remarquer toutes les vertus, & les proprieté occultes, dont elles sont ennoblies. Car cet Element est doué d'une si merveilleuse fécondité, qu'il ne produit pas seulement en toute abondance, des Poissons de différentes especes, qui servent à la nourriture de l'homme, & qui sont pour la plupart d'une grosseur demesurée, & d'une figure monstrueuse, comme nous venons de le monstrier dans les Chapitres precedens : mais encore, une si grande multitude de précieux Coquillages & d'autres Raritez, qu'il faut confesser, que la Divine Sageffe qui est diverse en toutes sortes, a tiré toutes ces riches beautez de ses inepuisables tresors, pour faire paroître la gloire de sa puissance, au milieu des flots de la Mer; & pour nous convier doucement à l'admiration de ses bontez, & de son adorable Providence, laquelle s'abaisse jusque dans la profondeur des abisnes, pour les peupler d'un nombre de bonnes creatures, qui ne se voyent point ailleurs, & d'une infinité d'autres, qui portent les caracteres, & les images des corps les plus considerables qui ornent les cieus, ou qui volent parmy les airs, ou qui embellissent la terre : d'où vient qu'on y trouve, comme nous le verrons en ce Chapitre, des Etoiles, des Cornets, des Trompettes, des Porcelaines,

222 HISTOIRE NATURELLE, Chap. 19
des Arbres, des Pommes, des Chataignes, & toutes les plus
ravissantes curiositez, qui sont prisées parmy les hommes.
Or pour commencer par les Poissons, qui sont couverts de
croutes dures & solides au lieu d'écaillés, ou de peau. Il y en a
plusieurs especes en la Mer, & aus Rivieres des Antilles.
On fait particulièrement état, des *Homars*, des *Araignées*,
& des *Cancres*.

ARTICLE I.

Des Homars.

Les *Homars*, sont une especes d'Ecrevisses de même figure
que celles de nos Rivieres. Mais elles sont si grosses, qu'il
n'en faut qu'une pour remplir un grand plat. Elles ont la
chair blanche & savoureuse, mais un peu dure à digerer. Les
Insulaires les prennent pendant la nuit sur le sable, ou sur les
basses de la Mer, & à l'aide d'un flambeau ou de la clarté de
la Lune, ils les enfilent avec une petite fourche de fer.

ARTICLE II.

De l'Araignée de Mer.

L'*Araignée de Mer*, est tenuë par quelques uns, pour une
especes de *Cancres*. Elle est couverte de deus fort dures
écaillés, desquelles celle de dessus est relevée, & celle de des-
sous est plus unie, & dentelée de pointes rudes. Elle a plusieurs
jambes, & une queue forte, & longue quelquefois d'en-
viron un pied. Quelques Sauvages les recherchent soigneu-
sément, pour en armer leurs flèches. Quand ce Poisson est
seché au Soleil, son écaillé devient luisante & comme dia-
fane, encore qu'elle soit naturellement de couleur cendrée.

ARTICLE III.

Des Cancres.

LEs *Cancres* ordinaires des Antilles, sont de la même forme que ceus qu'on pefche es costes de France. Il y en a de differente grosseur, mais ceus qui sont les plus rares, sont ceus qui vivent de proye. Ils sont assez communs en la plupart des Iles, sur tout aus Vierges. Ils se tiennent sous les troncs des arbres du rivage de la mer: & à l'exemple de ces Grenouilles qu'on appelle *Pescheuses*, ils épient de leur fort les Huitres & les Moules, pour en faire curée, & ils s'y prennent par cette ruse merveilleuse. C'est qu'ils ont reconnu que leurs mordans & leurs défenses, n'ont pas assez de force pour rompre les coquillages qui couvrent ces Poissons delicats. De sorte, qu'ayans aussi remarqué qu'ils ouvrent plusieurs fois le jour leurs écailles, pour prendre le frais, ils en épient soigneusement le tems, & s'étans garnis d'un petit caillou rond, qu'ils ont choisi dans le gravier, ils le tiennent prest en l'une de leurs tenailles, & s'approchans de l'Huitre, ou de la Moule, le laissent tomber avec tant d'adresse dans sa coquille entr'ouverte, que ne se pouvant plus refermer, le Poisson demeure la proye de ces fins chasseurs.

Quant aus *Coquilles* que l'on trouve en ces Iles, dans les ances où la mer les pousse, elles sont en grand nombre, & de plusieurs sortes. Voicy les plus recherchées & les plus considerables.

ARTICLE IV.

Du Burgau.

LE *Burgau*, qui à la figure d'un Limaçon, étant denué de la premiere croûte qui le revest en dehors, presente une Coquille argentée, & entrelacée de taches d'un noir luisant, d'un vert gay, & d'une grisaille si parfaite & si lustrée, qu'aucun émailleur, n'en sauroit aprocher avec tout son artifice. Si tost
que

que le Poisson, qui a l'honneur de loger sous ce précieux couvert, en a quitté la possession, on voit d'abord une entrée magnifique, encroutée de perles : & en suite plusieurs riches appartemens, si clairs, si polis, & émaillez par tout d'un argent si viv, qu'il ne se peut rien voir de plus beau, en matiere de Coquillage.

ARTICLE V.

Du Casque.

LE *Casque*, qui est de differente grosseur, à proportion des testes de tant de Poissons qui en sont revêtus, est ainsi nommé à cause de sa figure. Il est doublé par dedans & sur les bords, qui sont épais, plats, & dentelez, d'un satin incarnat, extrêmement luisant. Et par le dehors, il est façonné d'une agreable rustique, relevée de plusieurs petites bosses, qui sont entrelacées de mille compartimens, sur lesquels on voit ondoyer un pannache, de diverses rares couleurs.

ARTICLE VI.

Du Lambis.

LE *Lambis*, a peut-estre reçu ce nom, à cause que le Poisson qui le fait mouvoir, a la figure d'une grosse langue, qui léche cette humeur gluante, qui s'atache sur les rochers que la mer baigne de ses flots. C'est un des plus gros Coquillages qui se voient. Il est retroussé par l'un de ses bords, comme pour faire mieus paroître, la belle couleur pourprine qui l'enrichit au dedans. Mais, il faut avoier que sa masse étant assez grossiere, & herillée par dessus de plusieurs bosses rudes & pointaës, luy fermeroit la porte des cabinets, si l'artifice en luy enlevant sa premiere robe, ne découvroit la bigarrure & la politesse de lécaille marquée, qu'il porte sous cet habit de campagne. Le Poisson, qui loge sous les cavernes de cette petite roche mouvante, est si gros, qu'il en faut peu pour remplir un plat. Il peut être admis sur les tables

des

des delicats, pourveu qu'il soit bien cuit, & encote mieus pouré, pour corriger son indigestion. Et pour profiter de sa dépouille, étant calcinée & meslée avec du sable de riviere, on en compose un ciment, qui resiste à la pluie & à toutes les injures du tems. Ce lambis aussi, s'entonnant comme un Corde chassé, & s'entendant de fort loin, quelques Habitans des Iles s'en servent, pour appeller leurs gens aus repas. Et les Indiens de l'Amerique Septentrionale, l'ayans reduit en chaus, & meslé avec une certaine terre minerale, qu'ils tirent des montagnes, en forment ces beaux pavez de leurs cabanes, dont nous parlerons en son lieu.

ARTICLE VII.

Des Porcelaines.

Les *Porcelaines*, doivent être rangées entre les plus rares productions de l'Océan : soit que l'on considere cette agreable politesse, dont elles sont lissées & au dehors & au dedans ; soit que l'on fasse réflexion, sur tant de différentes & de vives couleurs, dont elles sont revetuës. Elles replient leur bord dentelé, & le roulent en dedans, & bien qu'elles soient plus ou moins lustrées, elles sont toutes d'une même figure ovale, entrebaillantes au milieu, & recoquillées par le bec. Mais il s'en trouve, qui sont fort différentes en grosseur & en couleur.

Les plus ordinaires, sont d'un jaune doré, marqueté de petites taches blanches ou rouges, & l'on diroit de loin que ce sont des marques de perles, ou de grains de corail. On en voit aussi de bleuâtres, détoilées ; de grisâtres, de cristallines, & de couleur d'Agate, qui ont toutes un œil fort attrayant.

Mais celles qui sont les plus estimées des curieus, sont de coraline incarnate au dehors, & argentées au dedans : ou bien elles sont parées d'un beau bleu celeste au dedans, & d'un riche porfire au dehors, rayées de petis filets d'orez. On prise aussi avec raison, celles qui sont par dessus d'un vert luisant comme émeraude, & emperlées dans l'interieur, au bord, & en leurs canelures. L'on met aussi dans ce même rang, cel-

les qui sont sur le dos d'un noir luisant comme j'ayc, & quant au reste, émaillées d'un bleu mourant, entrelacé de petites veines de pourpre.

Enfin, il y en à qui sont chamarrées de tant de vives couleurs, qu'il semble que larc-en-ciel, ait imprimé sur ces petites creatures, un racourcy de ses plus ravissantes beautez: Il y en aussi une infinité d'autres, qui sont diversifiées de tant de chiffres & de grotesques, qu'il est à croire que la nature étoit en sa plus gaye humeur, quand elle s'est mise à produire ces merveilles.

Mais le mal est, que la mer qui les possède comme ses plus précieux joyaus, ne s'en dessaisit pas volontiers, & semble ne les donner qu'à contre cœur. Car si les vens ne la mettoyent quelquefois en colère, & qu'en secouant ses entrailles, ils ne fouilloient jusques au fonds de ses trésors, pour les enlever par force, elle jouiroit toute seule de ces richesses & de ces beautez, sans nous en faire jamais de part.

Les curieux pour en rehausser le lustre, les placent selon leur rang, & leur prix, dans de différentes cassètes doublées de velours vert, ou de quelque autre riche étoffe. Et a limitation des Fleuristes, qui qualifient leurs Tulipes & leur Oeillets, des noms des Césars & des plus illustres Héros; ils leur font porter les titres des Empereurs & des Princes.

A R T I C L E V I I I .

Des Cornets de Mer.

ON voit encore aux Antilles, de deux sortes de ces gros Coquillages, que l'on appelle *Cornets de Mer*, qui sont tournez par le bout en forme de vis: Les uns sont blancs comme de l'yvoire, & ne cedent en rien à son lustre. Les autres sont enrichis par dedans d'un gris de perle, extrêmement luisant, & par dehors de plusieurs belles & vives couleurs, qui se terminent quelquefois en écailles, ou se repandent en forme d'ondes, qui se poussent & qui flottent les unes sur les autres, depuis le bord de la large ouverture de dessus, jusques à la pointe entortillée où elles meurent. Si l'on perce ces

Cor-

Cornets par le petit bout, on en fait une espèce d'instrument de musique; qui rend un son aigu & penetrant, & qui étant poussé par les diverses s'inoûtés de ce Coquillage, se fait entendre de loïn, comme feroit celuy d'un clairon. Mais, il y a du secret, à compasser le soufflé qu'il faut, pour les faire jouer.

La mer, aussi bien que les Architectes, se plait à produire des ouvrages de diverse ordonnance. Quelquéfois elle en fait à la rustique, qui sont tout nuds, & ont fort peu d'ornemens; Puis elle en fait de composez par un mélange des ordres, qui viennent au secours les uns des autres, avec tant de mignardise & de delicateffe, qu'il n'y a rien de plus agreable à l'œil. Cela se remarque en une infinité de Coquilles, qui sont diversifiées de cent mille grotesques. On y peut remarquer des laqs entrenoüez, des espèces de fruitages, des saillies hors d'œuvre, des culs de lampe, des pointes de diamant, des gouttes pendantes, des égouilles, des clochers, des pyramides, des colonnes, des fusées, des chapiteaus, des moulures & une infinité d'autres fantaisies, & d'autres morefques, qui donnent sujet d'entretien & d'admiration aux curieus. Comme en effet, l'on ne s'auroit jamais assés admirer par ces échantillons, la merveilleuse diversité, de tant de riches ouvrages, que les eaus réservent dans leurs profons cabinets.

ARTICLE IX.

De la Nacre de perle.

LES Coquilles ne donnent pas seulement un divertissement agreable, qui porte les hommes, par la consideration de ces peris, mais admirables ouvrages de la nature, à benir celuy qui en est l'Auteur. Mais apres avoir contenté les yeus, elles fournissent aussi dequoy satisfaire le goût, & dequoy accroître les trésors. Car les *Huitres* & les *Moules* servent aus délices destables: & l'*Ecaille Nacrée* ou la *Nacre de perle*, est grosse de la Perle, qui enrichit les couronnes des Rois. Il est vray que ces Perles ne se trouvent qu'en semence aus Antilles, & que c'est l'Isle de la Marguerite, & la coste Meridionale de l'Amerique, qui ont le bonheur de les recueillir

entièrement formées. Mais si les Antilles ne voyent point ce précieux germe se durcir en grosses Perles, ces riches Coquilles, ne les laissent pas pourtant sans quelque avantage. Car elles leur offrent pour nourriture le corps qu'elles enferment, & les deux parties de leur écaille argentée fournissent chacune une cuëillier, qui peut paroître avec éclat sur la table.

Il est malaisé de dire, si la rosée qui tombe aus Antilles n'est pas assés feconde pour faire que les Mères Perles, y produisent leurs fruits en perfection : Ou si apres avoir reçu cette semence des cieus, elles auortent, & n'ont pas assés de force naturelle pour la retenir. Mais sans rechercher de quelle force qu'elle part vient le défaut, il est assuré qu'elles ont une assez forte inclination à se delivrer de l'opprobre de la sterilité, que celles qu'on pêche aus costes de la Marguerite. Car si'on se veut donner la curiosité d'épier leurs secretes amours, de dessus les rochers au pied dequels elles se plaisent, on apercevra qu'au lever de l'Aurore, elles s'elancent plusieurs fois sur la surface de l'eau, comme pour faire hommage au Soleil levant : Puis tout à coup, on verra qu'elles ouvrent leur sein, & qu'elles s'épanouissent sur ce lit moillet, pour attendre les premiers rayons de ce bel astre. Que si elles sont assés heureuses, pour recevoir quelques gouttes de la rosée, qu'il fait distiller des cieus à son lever, elles referment promptement leurs écailles nacrées, de peur que quelque goutte d'eau salée ne vienne à corrompre ce germe celeste. Et puis elles se replongent alégrement au fonds de leur couche.

Un Auteur nommé Fragosus, estime que les Perles s'engendrent dans la chair de l'Huitre, comme la pierre dans quelques animaux, d'une humeur crasse & visqueuse, qui reste de l'aliment. Quelques Doctes Medecins, qui sont aussi dans le même sentiment, appuyent cette opinion, sur ce que Joseph à Costa, Ecrivain fort croiable pose pour constant, assavoir que les Esclaves qui pêchent les Perles, plongent par fois jusques à douze brasses dans la mer, pour chercher les Huitres, qui d'ordinaire sont attachées aus rochers : qu'ils les arrachent de-là, & reviennent sur l'eau en étant chargés d'où ils concluent que du moins on ne peut pas dire, que ce

Huitres-là, qui sont attachées aux rochers, hument la rosée, & que par là se fasse la generation des Perles.

Mais sans entrer en contestation avec ces Messieurs, & sans rejeter absolument leur opinion, laquelle a ses fondemens : On peut dire que le recit tres-veritable d'Acosta touchant la pefche des Perles, ne fait du tout rien, contre le sentiment communement reçu de leur generation : Car il se peut faire, que les meres Perles qui ont conçu de la rosée, se sentant chargées de ce precieus fruit, n'ayent plus d'inclination de se faire voir sur la surface des eaux; & qu'étant contentes du tresor qu'elles possèdent, elles s'attachent pour lors fixement aux rochers, d'ou puis après, elles sont arrachées avec violence.

A R T I C L E X.

De plusieurs autres sortes de Coquillages.

Ceux qui au milieu des Villes les plus fréquentées, veulent contrefaire des deserts, des rochers, & des solitudes; ou qui dans les plaines de leurs jardins, veulent élever des montagnes dans lesquelles ils creusent des grottes, qu'ils entrouvent de toutes les plus curieuses dépouilles de la mer, & de la terre, trouveroyent en la plûpart de ces Iles, dequoy contenter leur inclination. Mais il seroit il à craindre, que l'abondance & la diversité, métant en peine leur choiz, ne leur en causât du mépris, Car pour parler de quelques-unes, on y voit une multitude innombrable de *Trompes de mer*, d'*Escargots*, & de petis *Vignols*, argentins, étoilez, sanguins, verdâtres, rayez d'incarnât, mouchetez de mille sortes de couleurs, qui les font éclater parmy le sable, comme autant de pierres precieuses. Le Soleil rehausse merveilleusement leur lustre. Et lors qu'après quelque rude tempeste, la mer a enrichy la surface de ces rivages, de tous ces petis brillans, l'œil en demeure tellement éblouy, que l'on est obligé d'avouer, que la nature fait reluire avec majesté sa puissance, & montre ce qu'elle fait faire, en revêtant de tant de riches ornemens, & de tant de belles lumières, ces menuës creatures.

Nos Insulaires, ramassent quelquefois par divertissement ces petits joiets de la mer, & en ayant percé le bout, ils les enfilent, pour en faire des bracelets & des cordons: Mais la plupart des Indiens de l'Amérique Septentrionale, les ont en une bien plus haute estime. Car ils s'en servent pour leur trafic & pour leur menu commerce, comme nous faisons parmy nous, de l'or & de l'argent monnoyé: & ceux là, qui en ont le plus grand nombre, sont estimez les plus riches. Les Coquilles qui servent à cette usage, sont de médiocre grosseur, d'une solidité & d'un lustre extraordinaire. Et pour estre de mise en certains endroits, elles doivent avoir été marquées par des Officiers destinez à cela, qui y donnent le prix & le cours, en y gravant de certains petits caractères.

A R T I C L E X I.

D'un Coquillage couvert de Notes de Musique:

IL y a un Coquillage fort considerable, que Monsieur du Montel croit que l'on peut trouver en quelcune des Antilles, bien qu'il n'en ait veu qu'à Coraço. Il est d'une figure un peu différente des Porcelaines, c'est à dire un peu plus ramassé. On le nomme *Musical*, par ce qu'il porte sur le dos, des lignes noirâtres pleines de notes, qui ont une espee de clé pour les mettre en chant, de sorte que l'on diroit qu'il ne manque que la lettre, à cette tablature naturelle. Ce curieux Gentil-homme rapporte, qu'il en a veu qui avoient cinq lignes, une clé & des notes, qui formoient un accord parfait. Quelcun y avoit ajouté la lettre, que la nature avoit oubliée & la faisoit chanter en forme de trio, dont l'air étoit fort agreable.

Les beaux esprits, pourroient faire la dessus mille belles considerations. Ils diroient entr'autres choses, que si selon l'opinion de Pythagore, les cicus ont leur harmonie, dont les dous accords ne peuvent être entendus à cause du bruit que l'on fait sur la terre, que si les airs retentissent de la mé-

lodie

lodie d'une infinité d'oiseaus, qui y tiennent leur partie, & que si les hommes ont inventé une Musique à leur mode, qui charme les cœurs par les oreilles : aussi la mer, qui n'est pas toujours agitée, a dans son empire des Musiciens, qui chantent d'une façon qui leur est particuliere, les loüanges du Souverain. Les Poètes ajouteroient, que ces Tablatures naturelles, sont celles que les Syrenes avoient en mains dans leurs plus melodieux concerts : & qu'étant aperçues de quelque œil qui vint troubler leur passerems, elles les laisserent tomber dans les eaus, qui depuis les ont toujours soigneusement conservées. Mais laissant ces conceptions, & leurs semblables, à ceus à qui elles apartiennent, suivons le fil de nostre Histoire.

ARTICLE XII.

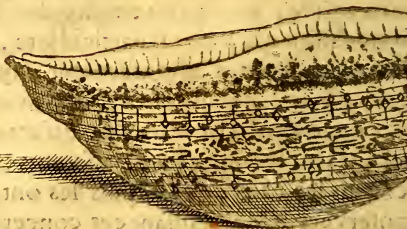
Des Pierres aux yeux.

ENcore qu'on trouve de ces Pierres bien avant en la terre, aussi bien qu'au bord de la mer : neantmoins puisque la plus commune opinion les tient pour une production des eaus, nous leur donnerons place en ce lieu. On en voit qui sont aussi larges qu'un Lyard ; mais les plus petites sont les plus estimées. A les considerer au Soleil, on croiroit que ce seroit de ces perles qu'on nomme Baroques, qui auroyent esté coupées en deus, tant elles sont claires, transparentes, & polies. Il y en a quelques unes, qui ont de petites veines rouges ou violettes ; qui leur donnent un fort agreable éclat, selon les divers aspects qu'on les regarde. Elles portent toutes, la figure d'un Eimaçon gravée sur le costé qui est plat. Quand on les met sous la paupiere, elles se roulent autour de la prunelle de l'œil, & l'on dit, qu'elles ont la vertu de la fortifier, de l'eclaircir, & de faire sortir promptement les fétus, qui y seroyent tombez. C'est pourquoy on les a appellées d'un nom, qui montre leur propriété.

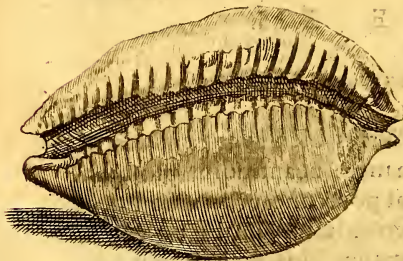
Burgau



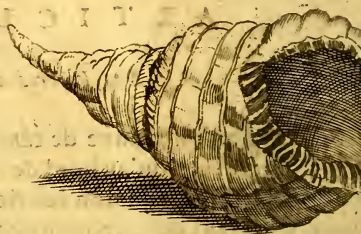
Musical



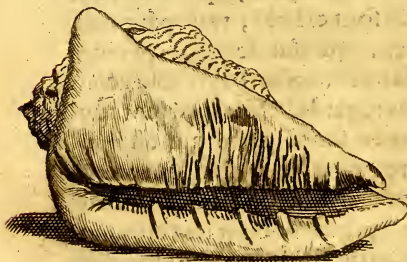
Porceleine



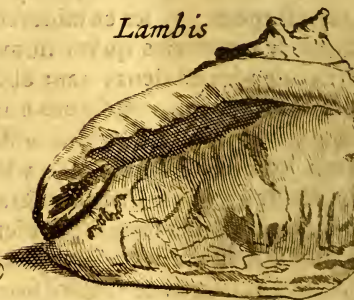
Trompette marine



Casque de mer



Lambis



ARTICLE XIII.

Des Pommes de mer.

ON rencontre en l'Île de Saint Martin, des *Pommes de mer*, herissées d'aiguillons perçans, qui sortent d'une peau brunc: mais quand le Poisson qui les roule est mort, elles quittent toutes ces épines & toutes ces défences, qui leur sont désormais inutiles: & laissant aussi, cette croûte cendrée qui les envelopoit, elles font montre de la blancheur de leurs coques, qui sont entre-lacées de tant de compartimens & de petites sinuositez, que l'aiguille du plus adroit brodeur, se trouveroit bien empêchée si elle les vouloit imiter. Il semble que ces *Pommes*, pourroient mieus être apellées, de petits *Herissons de mer*, ou des *Chataignes de mer*: Car étant en vie elles sont & de la figure, & de la couleur, d'un petit Herisson, qui se forme en boule & qui s'arme de tous ses traits, pour se rendre imprenable à son ennemy. Ou bien, elles sont semblables à ces grosses & rudes envelopes, armées de pines, qui couvrent la Chataigne, quand elle est sur l'Arbre.

ARTICLE XIV.

Des Etoiles de Mer.

À Considerer de près, toutes les raretez qui se trouvent en la mer, on diroit que le Ciel ne veuille rien posséder de beau, qu'il n'en imprime une ressemblance en la mer, comme en son miroir. C'est pourquoy, l'on y voit des *Etoiles* qui ont cinq pointes, ou cinq rayons, tirant sur le jaune: Tout ce beau composé, n'a qu'un bon pied de Diamètre: Son épaisseur est d'un pouce, sa peau est assez dure, & relevée par de petites bossés, qui luy donnent meilleure grace. Si ces *Etoiles de mer* cedent en grandeur & en lumière à celles des Cieux, elles les surpassent, en ce qu'elles sont animées, & en ce que leur mouvement n'est point forcé, & qu'elles ne sont point fixes ni attachées en une place. Car le Poisson, à qui ce

Gg

riche

riche domicile étoilé est écheu en partage, se promene comme il veut dans l'azur des eaux pendant le calme; Mais aussitôt qu'il prévoit quelque orage, de crainte d'être poussé sur la terre, qui n'est pas digne de posséder les Astres; il jette deux petites ancras de son corps, avec lesquelles il s'accroche si fermement contre les rochers, que toutes les agitations des ondes irritées, ne l'en peuvent détacher. Sa vie est entretenuë par le moyen de la nourriture qu'il prend, par une petite ouverture, qui luy sert de bouche, & qui est justement au centre de son corps. Les curieux, tirent ces *Etoiles* de leur Ciel humide, & apres les avoir sechées au Soleil, ils en parent leurs Cabinets,

ARTICLE XV.

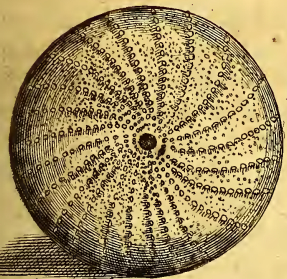
Des Arbres de Mer.

Les bancs des Rochers, qui sont couverts d'eau, ne peuvent souffrir la sterilité, & nonobstant la salure qui les baigne incessamment, ils seforcent de produire parmi l'herbe qui les revest, des Arbres qui sont incontinent glacez d'un Salpêtre, qui les rend blancs au possible. Quelques uns les prennent pour une espece de Coral. On en arrache de toutes figures, & de si bien fassonnés, que l'œil ne se peut lasser, d'en considerer les grotesques.

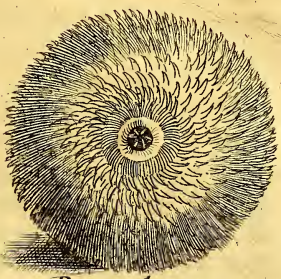
ARTICLE XVI.

Des Pannaches de Mer.

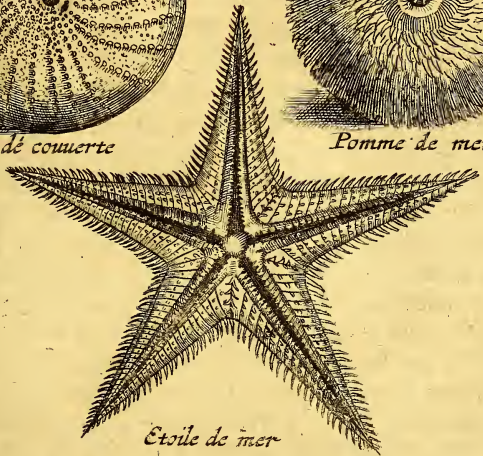
Il y a aussi des *Pannaches*, qui sont par manière de dire comme les bordures de ce grand Jardin liquide, qui n'a jamais besoin d'être arrosé. Elles sont tissües fort delicatement, en forme d'un riche point-coupé. Et selon la qualité des Rochers où elles ont leur racine, elles sont aussi de différentes couleurs. Il seroit seulement à desirer, qu'elles eussent un peu plus de solidité, pour souffrir le voyage des Isles, en ces quartiers.



Pomme de mer de couverte



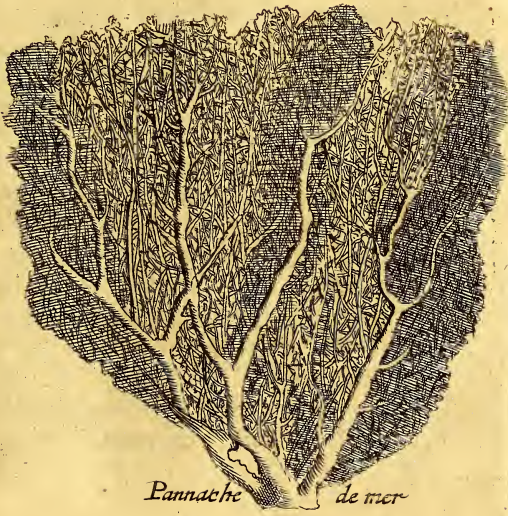
Pomme de mer



Etoile de mer



Arbre de mer



Pannache de mer

CHAPITRE VINTIÈME.

De l'Ambre gris ; De son Origine & des marques de celui qui est bon, & sans mélange.

L'*Ambre gris*, se trouve en plus grande abondance aux costes de la Floride, qu'en aucune des autres contrées de l'Amerique. C'est pourquoy les Espagnols y ont dressé des forts, pour se conserver la terre, & pour entretenir avec les Indiens qui l'habitent, le commerce de cette riche marchandise, laquelle ils receüillent soigneusement, depuis qu'on leur en a enseigné le prix. On en a aussi ramassé quelquefois, après de rudes tempestes, sur les rades de Tabago, de la Barboude, & de quelques autres de nos Antilles, comme nous le reconnoissons par plusieurs memoires, que nous avons entre nos mains: Et c'est ce qui nous fait croire, que sans sortir des limites de l'Histoire Naturelle que nous traitons, nous pouvons parfumer tout ce Chapitre de la souëve odeur de cette drogue Aromatique, qui est sans contredit la plus rare, & la plus precieuse de toutes les productions, que l'Ocean ait encore poussé hors de son vaste & inépuisable sein, pour enrichir ce nouveau monde.

Les Maldivois appellent l'Ambre-gris *Panahambar*, c'est à dire *Ambre d'or*, à cause de sa valeur. Les habitans de Fés & de Maroc & les Ethiopiens, le nomment du même nom que la Baleine. Ce qui fait croire probablement, qu'ils ont estimé qu'il venoit de la Baleine. Il est tres-certain, que ni Hippocrate, ni Dioscoride, ni Galien, n'ont jamais ouï parler de l'Ambre-gris, non plus que de la pierre de Besoar, du Gayac, du Sassafras, de la Sarsapareille, de la Gomme-goutte, de la Rubarbe, du Mechoacan, & d'une infinité d'autres choses. L'ambre-gris est donc une drogue, dont la connoissance est tout à fait moderne, & d'ont on ne fait pas l'origine.

Quelques uns, se sont imaginez que cet Ambre, inconnu à l'antiquité, est un excrement de Baleines. D'autres croyent qu'il

qu'il vient des Crocodiles, parce que leur chair est parfumée. Quelques autres se persuadent, que ce sont des pieces d'Iles, & des fragmens de rochers cachez en la mer, & emportez par la violence des flots, parce qu'il se recueille quelquefois des pieces de cet Ambre, qui pésent jusques à cent livres, & de la longueur de soixante paumes, & qu'au rapport de Linscot, en l'an mil cinq cens cinquante cinq, il en fut trouvé un morceau vers le Cap Comorin, du poids de trente quintaus. Il y en a qui estiment que c'est une espèce d'écume de mer, qui s'amasse & s'épaissit avec le tems, par l'agitation des eaux de la mer: & qui se durcit par la chaleur du Soleil.

Mais, c'est plus vrai-semblablement une sorte de Bitume, qui s'engendre au fond de la mer: Et lors qu'elle vient à estre agitée extraordinairement par quelque furieuse tempeste, elle détache ce Bitume de son sein, & le porte sur ses rivages. Car en effet, c'est ordinairement apres une grande tempeste, que l'on en trouve sur les bords. Filostrate en la vie d'Apollinius dit, que les Panteres qui sont à l'entour du mont Caucaze, aiment fort la bonne odeur de ce lieu là. Mais il est certain qu'entre autres bestes, les Oiseaus se montrent extremément amoureux de cet Ambre, & qu'ils se sentent de fort loin. C'est pourquoy dès que l'orage est cessé, il le faut chercher & l'enlever en diligence, autrement on le trouveroit tout mangé. Et ce n'est pas sa bonne odeur, mais sa mauvaise, qui attire ces Oiseaus. Car ce parfum si précieux & si admirable, lors qu'il est encore frais, & mol, & qu'il ne fait que sortir de la mer, sent tres-mauvais, & les animaux y courent en même façon, qu'ils vont aux charognes: Car son odeur est à peu près, comme de lard corrompu, & il est à croire, que c'est pour cette raison, que l'on a été si long-tems à le connoitre, & à s'en servir. Les Anciens jugeoient de sa vertu, par sa mauvaise odeur, plutôt capable de faire mal au cœur, que de le réjouir, ainsi ils le rejetoient comme inutile, ou même nuisible. Joint, qu'il ne se trouve pas si frequemment, ni en si grande quantité vers la coste de Grèce, ni dans l'Europe: & que les navigations aus Indes étoient rares autrefois.

Les Renards, ne s'en montrent pas moins passionnez. Au Pais où il se recueille en quantité, ces animaux font le guet à la coste, & aussitost qu'ils en decouvrent, ils s'en saisissent & l'avalent. Mais, après l'avoir gardé quelque tems dans leur ventre, ils le rendent sans qu'il soit aucunement digéré. Seulement il y perd une partie de sa qualité, & de sa bonne odeur. C'est pourquoy cette sorte d'Ambre, qu'on appelle *Renardé*, est moins prisée que l'autre, & ne s'employe gueres qu'aus parfums.

Il ne sera pas mal à propos de donner en passant, le moyen de discerner le vray Ambre-gris d'avec le faus, veu que tous ceux qui en ont écrit, comme Garcias, Monard, Scaliger, Ferdinand Lopés, Clusius, & autres, n'en parlent que fort succinctement, & ne nous en disent pas les marques essentielles.

Il faut savoir premierement, que l'Ambre se distingue en general, en celuy de la mer du levant, & en celuy de la mer du Ponant. Celuy qui se prend à la coste du Levant, & particulièrement à la coste de la Barbarie, où il se trouve en grande quantité & en grosses pièces, est generalement noir, & ne sèche jamais si bien, qu'il se puisse reduire en poudre, comme celuy du Ponant, quelque addition qu'on y fasse pour le pulvériser. Il se fond aussi plus facilement au feu, il est de moins douce odeur, & de beaucoup moindre prix. On apporte peu de cét Ambre en ces quartiers, parce qu'il n'y est pas estimé, & qu'il n'est guere bon pour la Medecine, ni pour les parfums.

L'Ambre du Ponant, dont le meilleur est celuy de nos costes, est ordinairement d'un gris cendré: comme si l'on avoit meslé de la cendre parmy de la cire: de faison neantmoins, que la cendre y parut distinctement, & ne se confondit pas avec la cire. Le dessus ayant frayé sur le rivage, & ayant plus senty l'air, est ordinairement de couleur tannée, ou du moins plus blanc que le dedans, dur & solide en faison de croûte, & par fois meslé de sable, & de coquillages. Ce qui arrive, lors qu'étant mol comme du Bitume ou de la poix, les ordures s'y attachent facilement; Et cela diminué son prix, mais ne le rend pas moins bon.

Pour savoir si cet Ambre, qui est de la meilleure espèce est bon, on regardera premierement la figure, qui doit tirer pour l'ordinaire, à la rondeur, par ce que toutes les choses moyennement molles étant roulées par la mer, & poussées sur le rivage, s'arrondissent. Il doit estre encore en quelque fasson poly, & de couleur brune, entre gris de more & tanné. Que s'il est bien sec, il faut qu'il soit fort leger pour sa grosseur. Car par là, vous jugeres si ce n'est point une mixtion de Colofone, de Bitume, de Cire, de Poix, & de Résine, toutes ces choses pesant beaucoup plus. Vous connoitrez aussi par là, si parmy le bon Ambre, on n'a point meslé de sable, ou si ce n'est point de l'Ambre noir du levant.

Si l'on ne veut pas rompre la piece, il faut prendre une aiguille, & la faire chauffer, & en perçer cette piece d'Ambre. Vous remarqueres par ce moyen si elle entre aisément, qu'il n'y a point de pierres encloses. Et en sentant la liqueur qui sortira par la chaleur de l'aiguille qui fondera l'Ambre, vous trouverés une odeur, qui approche de celle de la cire gommée, & qui se termine enfin en une odeur assés douce.

Mais le plus assuré moyen, est, après avoir fait le prix de la piece d'Ambre à condition qu'il soit bon, de la rompre. Ainsi vous reconnoitres s'il n'y a point de caillous Il faut comme nous avons déjà dit, que l'Ambre se trouve de couleur cendrée, à petis grains, comme sont ceus de nos Truffles. Lors qu'il est recent, il est plus brun que lors qu'il est fort sec. Mais pourveu qu'il ne s'eloigne guère de cette couleur, & qu'il ne soit ni trop noir, ni trop blanc, il n'importe; sur tout il faut qu'il paroisse de couleur meslée. Il faudra aussi prendre un peu de l'interieur de la piece, où de l'endroit que l'on soupçonne le moins bon, & le mettre sur un couteau que vous aures fait chauffer; y étant mis, il faut qu'il fonde aussi-tôt comme de la cire, & si le couteau est fort chaud, qu'il s'exhale tout sans rien laisser.

Vous prendrés garde en le faisant ainsi fondre, s'il-a à peu près l'odeur que nous avons déjà dite, & qui ne se peut guère reconnoitre; qu'on ne l'ait expérimentée auparavant, par ce qu'elle luy est particuliere. Et par là vous reconnoitrés encore, s'il n'y a point de poudre meslée parmy l'Ambre. Lors qu'il

qu'il se fond vous pourrés aussi, si vous voulés en faire l'essay, en prendre un peu & le mettre sur la main : & en l'éteignant vous verrés s'il n'y a rien de meslé. Il doit adherer si fortement à la main, qu'il ne soit pas aisé de l'en ôter. Quand il se fond il devient d'une seule couleur, bien qu'auparavant il semble meslé, & il tire alors sur la Colofone. Il ne se doit dissoudre ni dans l'eau, ni dans l'huile. Ce n'est pas qu'il n'y ait un moien de le dissoudre dans l'une & dans l'autre, par l'addition d'une certaine chose, que ceus qui la savent tienent secrette. Il ne faut pas aussi qu'il se mette en poudre, si ce n'est qu'étant bien sec on le racle, & on le meslé avec quelque poudre bien subtile : encore prend il en partie au mortier, qu'il faut racler de tems en tems. Le noir ne se met jamais bien en poudre, ni de cette fasson, ni d'aucune autre.

La difference du noir d'avec le gris est, premierement sa couleur, qui tire plus sur la poix noire, & qui n'est pas meslée de grains gris-blancs, mais par tout égale. Le noir est aussi plus mol & plus pesant, & il sent plus le Bitume.

Il y a une troisiéme espece d'Ambre, qui est blanc, lequel comme dit Ferdinand Lopés, est le plus rare, mais non pas le meilleur, comme il estime : au contraire c'est le moindre de tous : & comme l'on n'en fait nul cas, on en transporte fort peu. Mais pour mieus dire, c'est de l'Ambre, ou gris ou noir, lequel ayant été mangé & digeré par les Oiseaux, qui ont l'estomac fort chaud, devient ainsi blanc, comme sont presque tous les excremens des Oiseaux. Celuy que les Poissons ont devoré, ce qui arrive souvent, n'est guére alteré ni en sa couleur, ni en sa substance. Ce qui vient, de ce que les Poissons ont l'estomac moins chaud que les Oiseaux, & que peut estre sentant cet Ambre plus chaud que leurs alimens ordinaires, & s'en trouvant travaillez, ils le vomissent promptement. Mais celuy que l'on appellé Renardé, est presque tout corrompu, & de peu de valeur, à cause de la chaleur de l'estomac des Renars, qui l'ont devoré.

Cét Ambre blanc, ressemble à du Suif Mariné, se fond aisément, & sent le suif, aussi quelques uns croyent, que ce n'est que du Suif Mariné.

Nous ne nous arresterons pas à représenter les Sophistifications qui se font en l'Ambre, par ce quelles sont infinies, & qu'il suffit d'avoir donné les marques du bon. Nous ne dirons rien aussi, des admirables usages qu'il a en la Medecine, ni de toutes ses bonnes qualitez, & sur tout de la douce odeur qu'il donne aux liqueurs, aux confitures, & à tout ce en quoy on l'employe: puis que les Livres nouveaux en sont pleins, & que l'experience les témoigne.

CHAPITRE VINT-ET-UNIÈME.

De quelques animaux Amphibies, qui sont communs en ces Iles.

Pour ne faire qu'une volée des Oiseaus de nos Antilles, & ne les pas separer les uns d'avec les autres, nous avons déjà parlé dans le sésième Chapitre de cette Histoire, des Oiseaus que l'on nomme de Riviere, & qui vivent également & sur la terre & sur l'eau. Il ne nous reste donc plus icy, qu'à décrire quelques autres Amphibies, qui sont communs en ces Iles.

ARTICLE I.

Du Crocodile.

Nous commencerons par le *Crocodile*, que les Insulaires nomment *Cayeman*. C'est un monstre tresdangereus, qui croist par fois d'une grosseur & d'une longueur énorme. On en apporte si souvent des dépouilles en France, qu'il n'est pas necessaire de nous étendre beaucoup sur sa description.

Cét Animal, se tient en la Mer & aux Rivieres des Iles inhabitées, & même sur la terre parmy les Roseaus. Il est hideus au possible. On tient qu'il est de longue vie, & que son corps croist en toutes ses dimensions, jusques à sa mort. Ce qui fait, qu'on ne se doit pas étonner, si on en a veu, qui avoient

dixhuit pieds de long, & qui étoient gros comme une Barrique. Il est soutenu sur quatre pieds, qui sont armez d'ongles crochus. Sa peau qui est relevée par écailles, est si dure sur le dos, qu'un coup de mousquet chargé de bales ramées, ne fait que l'effleurer légèrement; mais si on le blesse sous le ventre, ou aus yeus, il est incontinent arrêté. Sa machoire inferieure est immobile. Il a la gueule si demesurement fendue, & hérissée de tant de dens si pointuës & si tranchantes, qu'en un coup, il peut couper un homme en deus.

Il court assés vite sur la terre, mais la pesanteur de son corps, fait que ses pattes impriment dans le sable des traces aussi profondes, que feroit un cheval de carrosse. Et comme il n'a point de verrebres à l'épine du dos, non plus que les Hyenes: il va tout droit, sans pouvoir tourner son grand corps, que tour d'une piece. De sorte, que si l'on en est poursuivy, il ne faut que prendre de fausses routes, & courir en biaisant & en serpentant, pour l'éviter.

Ceux qui se nourrissent en l'eau douce, sentent tellement le Musc quand ils sont en vie, que l'air en est tout parfumé, à plus de cent pas aus environs: Et même l'eau où ils sont, en est odoriferante. Cette remarque de la bonne odeur du Crocodile, nous montre en passant l'erreur de Pline, qui s'étoit imaginé, que la seule Panthere entre tous les animaux étoit odoriferante, comme il le dit en quelque endroit: bien qu'ailleurs il écrive, que les entrailles du *Crocodile* sentent tres-bon, & que cela vient des fleurs odoriferantes qu'il prend pour sa nourriture. Au reste cette odeur musquée du *Crocodile de l'Amérique*, est particulièrement renfermée, en certaines glandules qui sont aus Emonctoires, qu'il a sous les cuisses, & qui estant arrachées conservent encore long-tems cette odeur. Il est à croire, que Dieu leur a donné cette senteur, afin que l'homme & les autres animaux, ausquels ce monstre carnacier fait une cruelle guerre, puissent à l'odeur discerner le lieu où il se cache, & s'en donner garde.

Ceux qui vivent en la Mer, ne sentent point le Musc; mais les uns & les autres sont extrêmement à craindre quand on se baigne, ou qu'on est contraint de passer quelque riviere à la nage. Cét horrible Monstre, a une ruse pour faire curée des

Bœufs & des Vaches. C'est, qu'il se met aux aguets aux endroits des étangs, ou des Rivieres d'eau douce, où ces animaux ont coutume d'aller boire. Et quand il en apperçoit quelcun à son avantage, il ferme les yeus à demy, & se laisse comme emporter au fil de l'eau, ressemblant ainsi à une grosse piece de bois pourry qui flotte. Par ce moyen s'étant approché peu à peu de la pauvre beste qui boit, & qui ne se donne pas garde de luy, la prenant en trahison, il s'élançe tout à coup, & la faiff-



fant prontément par les babines, il l'atire d'une telle furie au fons de l'eau, qu'il ne la quitte point, qu'elle ne soit noyée, & puis il en fait son repas. Il n'attrape pas seulement les bestes, mais aussi les hommes par cette ruse. Témoin ce que recite Vincent le Blanc, du serviteur d'un Consul d'Alexandrie, qui voulant prendre une de ces bestes cruelles, qu'il estimoit estre une piece de bois, fut emporré par elle au fons de l'eau, sans qu'il ait jamais paru depuis. Mais, ils ne contrefont point au milieu des roseaus où ils se tiennent cachez, les plaintes & les gemissemens des hommes comme ceus du Nil, pour atirer

dans leurs pieges les pauvres passans, qui touchez de compassion se detournent de leur chemin, pour aller au secours de ces pretendus affligez. Le pais de l'Amérique, ne produit pas aussi des *Tchneumons*, qui étans les ennemis irreconciliables de ce monstre, ont aussi le courage & la d'extrémité, de luy déchirer les entrailles.

On voit sur tout abondance de ces Monstreus *Crocodiles*, aus Iles qui pour ce sujet ont esté nommées les Iles du *Cayeman*, & qui ne sont fréquentées qu'au tems que l'on va tourner la Tortuë: Car à cause qu'après que l'on a pris la meilleure chair de la Tortuë, on laisse le reste à l'abandon, ces *Crocodiles* viennent à troupe pendant la nuit, se repaître de intestins & des Carcasses qu'on a laissez sur le sable. De sorte que ceus qui sont en garde pour tourner la Tortuë, sont obligez de porter de gros leviers de bois, pour se parer contre ces *Cayemans*, qu'ils assomment le plus souvent, après qu'ils leur ont rompu le dos avec ces leviers.

Ces Animaux ont une graisse blanche, d'ont autrefois les Medecins se servoient pour refoudre les fluxions, qui procedoient d'humeur froide; parce qu'elle est chaude, & qu'elle est composée de parties subtiles. Et par la même raison, on en frottoit les malades dans l'accès de la fièvre, pour leur provoquer la sueur. Pline recite mille autres proprieté qui se rencontrent au *Crocodile*, pour la guerison des maladies. Quelques uns, recherchent soigneusement certaines petites pierres en forme d'osselets qu'il a en sa teste, & les aiant reduites en poudre, ils en usent pour chasser la gravelle des reins. On dit aussi que les dens plus pointuës de cet Animal, qui sont à costé de chaque machoire, font passer la douleur des dens, & les empeschent de pourrir, pourveu qu'on ait soin de les frotter tous les jours avec ces dens Canines. Ainsi la teste des *Dracons*, & des *Crapaus*, renferment des Pierres d'une merveilleuse vertu, contre plusieurs maus. Et ainsi ces cruels Requiems que nous avons décrits cy dessus, fournissent un remede contre la pierre & la gravelle. Le sage Auteur de la nature aiant voulu, que nous receussions quelque utilité, de ces choses mêmes les plus contraires.

Les Chinois, savent prendre & apprivoiser ces *Crocodiles*, à ce que disent les Historiens. Et quand ils les ont nourris quelque tems chez eux, & bien engraissez, ils les tuent & les mangent. Mais les Européens qui en ont goûté, disent, que cette chair bien que blanche & delicate, n'est pas agreable, parce qu'elle est fade, & douçâtre & partrop musquée.

ARTICLE II.

Des Tortuës Franches.

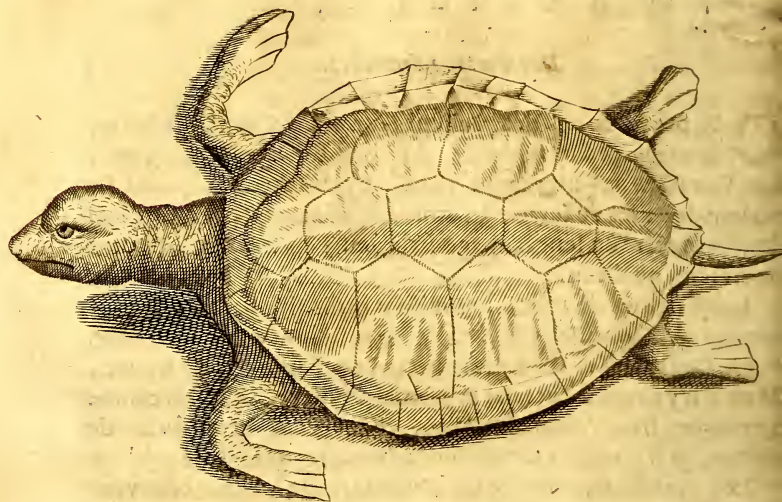
ON prend en ces Iles plusieurs sortes de *Tortuës* de terre, de mer, & d'eau douce, qui sont de differentes figures. Les Caraïbes les nomment toutes *Catallon*, mais quand ils parlent de celles de terre, ils ajoutent le mot de *Nonum*, qui signifie la terre en leur langage; ou celuy de *Tona*, c'est à dire de riviere, ou d'eau.

Les *Tortuës* de mer, se divisent ordinairement par les Insulaires en *Tortuë Franche*, en celle qu'ils nomment *Caouanne*, & en *Caret*. Elles sont presque toutes d'une même figure; Mais il n'y a que la chair de la premiere espece, qui soit bonne à manger, si ce n'est en necessité, & à faute d'autre chose: de même, qu'il n'y a que l'écaille de la dernière, qui soit de prix.

Les *Tortuës-Franches* & les *Caouannes*, sont le plus souvent d'une grosseur si demesurée, que la seule écaille de dessus a environ quatre pieds & demy de longueur, & quatre de large. Dequoy il ne se faut pas étonner, veu qu'en l'Isle Maurice on en rencontre, qui peuvent marcher portant quatre hommes: Qu'Eliau recite, que les habitans de l'Isle Taprobane, en couvroient leurs maisons: Et qu'au rapport de Diodore de Sicile, certains peuples des Indes Orientales, s'en servent comme de petis Bateaus, sur lesquels ils passent un d'étroit de mer, qui les separe de la terre ferme.

Ces Animaux Amfibies, ne viennent gueres à terre que pour poser leurs œufs: Ils choisissent pour cet effet un sable fort doux, & fort delié, qui soit sur le bord de la mer, en un endroit peu frequenté, & où ils puissent avoir un facile accès.

Les Insulaires, qui vont en certain tems de l'année aux Isles du *Cayeman*, pour faire provision de la chair des Tortuës qui y terrissent en nombre innombrable, disent, qu'elles y abordent de plus de cent lieuës loin, pour y poser leurs œufs, à cause de la facilité du rivage qui est bas, & par tout couvert d'un sable molet. Le terrissage des Tortuës commence à la



fin du mois d'Avril, & il dure jusques à celui de Septembre, & c'est alors que l'on en peut prendre en abondance, ce qui se fait en cette sorte.

A l'entrée de la nuit, on met des hommes à terre, qui se tenant sans faire de bruit sur la rade, guettent les Tortuës lorsqu'elles sortent de la mer pour venir poser leurs œufs dans le sable. Et quand ils apperçoivent qu'elles sont un peu éloignées du bord de la mer, & qu'avec leurs pattes elles font au sable un trou profond d'un pied & demy, & quelquefois d'avantage pour y poser leurs œufs; pendant qu'elles sont occupées à se vuider dans ce trou, ces hommes qui les épient les surprenant, les tournent sur le dos; & étant en cette po-

sture,

sture, elles ne peuvent plus se retourner, & demeurent ainsi jusques au lendemain, qu'on les va querir dans les chaloupes pour les apporter au Navire. Lors qu'elles sont ainsi renversées sur le dos, on les voit pleurer, & on leur entend jeter des soupirs. Tout le monde fait, que le Cerf pleure, lors qu'il est reduit aus abois. Et c'est une chose presque incroyable, de cris & des gemissemens, que poussent les Crocodiles du fleuve du Nil, & des l'armes qu'ils répandent se voians pris.

Les Matelots des Navires qui vont en ces Iles du *Cayeman*, pour faire leur charge de Tortuës, en peuvent facilement tourner chaque soir, en moins de trois heures, quarante ou cinquante, dont la moindre pese cent cinquante livres, & les ordinaires deus cens livres, & il y en a telle, qui a deus grands feaus d'œufs dans le ventre. Ces œufs sont ronds, de la grosseur d'une balle de jeu de paume: Ils ont de la glaïre & un moyeuf comme les œufs de poule, mais la coque n'en est pas ferme, mais mollasse comme si c'étoit du parchemin mouillé. On en fait des fricassées, & des amelettes qui sont allés bonnes; mais elles sont plus séches & plus arides, que celles qu'on fait avec des œufs de poule. Une seule *Tortuë* a tant de chair, qu'elle est capable de nourrir soixante hommes par jour. Quand on les veut manger, on leur cerne l'écaïlle du ventre, que les Insulaires appellent le *plastron de dessous*, qui est uni a celui de dessus par de certains cartilages, qui sont aisés à couper. Tout le jour, les Matelots sont occupés à mettre en pieces & à saler les *Tortuës*, qu'ils ont prises la nuit. La plupart des Navires qui vont en ces Iles du *Cayeman*, apres avoir fait leur charge, c'est à dire apres six semaines ou deus mois de demeure, s'en retournent aus Antilles, où ils vendent cette *Tortuë* salée, pour la nourriture du commun peuple & des Esclaves.

Mais les *Tortuës* qui peuvent échapper la prise, apres avoir pondu leurs œufs à deus ou trois reprises, s'en retournent au lieu d'où elles estoient venues. Les œufs qu'elles ont couverts de terre sur le rivage de la mer, étans éclos au bout de six semaines par l'ardeur du Soleil, & non par leur regard, comme Plin & quelques anciens se sont imaginez autrefois: aussi tôt que les petites *Tortuës* ont brisé la Coque, qui les te-

248 HISTOIRE NATURELLE, Chap. 21
noit envelopées, elles percent le sable, & sortent de ce tom-
beau qui leur a donné naissance, pour se rendre droit à la mer
aupres de leurs meres, par un instinct qu'elles ont reçu de la
nature.

La chair de cette espèce de Tortuë, est aussi delicate que
le meilleur veau, pourveu qu'elle soit fraiche, & qu'elle soit
seulement gardée du jour au lendemain. Elle est entremêlée
de graisse, qui est d'un jaune verdâtre estant cuite. Elle est de
facile digestion, & fort saine; d'où vient, que quand il y a
des malades, s'ils ne peuvent se guerir aus autres Iles, on les
fait passer aus Iles des du *Cayeman*, dans les Navires, qui en
vont faire la provision. Et le plus souvent, ayans esté rafraî-
chis & purgez par cette viande, ils retournent en bonne santé.
La graisse de cette sorte de *Tortuë*, rend une huile qui est jau-
ne, & propre à frire ce que l'on veut, lors qu'elle est fraiche.
Etant vielle, elle sert aus lampes.

ARTICLE III.

Des Tortuës qu'on appellé Caoïannes.

LA Tortuë qu'on nommé *Caoïanne*, est de même figure
que la precedente, horsmis qu'elle a la teste un peu plus
grosse; Elle se met en defense lors qu'on la veut approcher
pour la tourner; mais sa chair étant noire, fillasseuse, & de
mauvais goût, elle n'est point estimée qu'à faute d'autre.
L'huile qu'on en tire n'est aussi propre, que pour entretenir
les lampes.

ARTICLE IV.

Des Tortuës qu'on appellé Carets.

QUANT à la troisième espèce de *Tortuë de mer*, nos Fran-
çois la nomment *Caret*. Elle differe des deus autres en
grosseur, étant de beaucoup plus petite, & en ce qu'elle n'
pose pas ses ocufs dans le sable; mais dans le gravier, qui est
mêlé de petis caillous. La chair n'en est point agreable, mai
le

les œufs son plus delicats, que ceus des autres espèces. Elle seroit autant negligée que la *Caouanne*, n'étoit que sont écaille precieuse, la fait soigneusement rechercher. Elle est composée de quinze feüilles tant grandes que petites, dont dix sont plates; quatre un peu recourbées; & celle qui couvre le col, est faite en triangle cavé, comme un petit bouclier. La dépoüille d'un Caret ordinaire, pese trois ou quatre livres: mais on en rencontre quelquefois, qui ont lécaille si epaisse, & les feüilles si longues, & si larges, qu'elles pesent toutes ensemble, environ six ou sét livres.

C'est de cette écaille de *Caret*, qu'on fait à present tant de beaux peignes, tant de belles coupes, de riches boëttes, de cassettes, de petis Buffets, & tant d'autres excellens ouvrages, qui sont estimez de grand prix. On en enrichit aussi les meubles des chambres, les bordures des miroirs, & des tableaux, & pour leur plus noble usage, on en couvre les petis livres de devotion, qu'on veut porter en la poche. Pour avoir cette precieuse écaille, il faut mettre un peu de feu dessous le plastron de dessus, sur lequel les feüilles sont attachées: car si tôt qu'elles sentent le chaud, on les enleve sans peine, avec la pointe du couteau.

Quelques uns assurent, que cette espee de Tortuë est tellement vigoureuse, que son écaille lui étant ôtée, il en renaist bien tôt une autre, s'y on la remet incontinent en la mer. L'abondance du Caret, se trouve en la Peninsule de Jucatan, & en plusieurs perites Iles, qui sont dans le golfe d'Hondures. Ce qui fait voir, que le bon Pirard étoit mal iaformé, lors qu'au Chapitre deuxième, de son traité des animaux & des fruits des Indes Orientales, il a dit que cette sorte de Tortuë, ne se voyoit qu'aus Maldives & aus Filippines.

On tient que l'huile de Caret, a la proprieté de guerir toutes fortes de gouttes, qui proviennent de causes froides. On s'en sert aussi avec heureux succès, pour fortifier les nerfs, & pour appaiser les douleurs des reins, & toutes les fluxions froides.

ARTICLE V.

*De la faſſon qu'on peſche les Tortuës, & tous les autres
gros Poiſſons des Antilles.*

LEs Tortuës de mer, ne ſe prennent pas ſeulement ſur le ſable, en la maniere que nous avons décrite cy deſſus: mais auſſi par le moyen d'un inſtrument que l'on nomme *Varre*. C'eſt une perche de la longueur d'une demye pique, au bout de laquelle, on fiche un clou pointu par les deux bouts, qui eſt carré par le milieu, & de la groſſeur du petit doigt. On l'enfonce juſques à moitié dans le bout de la varre, où il entre ſans force. Quelques-uns, font des entailures du coſté qu'il ſort, afin qu'il tienne plus fort, lors qu'on l'a lancé dans l'écaille de la Tortuë.

Voicy comme les peſcheurs font, pour darder cette Varre. La nuit lors qu'il fait clair de Lune, & que la mer eſt tranquille, le maître peſcheur, qu'ils appellent *Varreur*, s'étant mis en un petit eſquif, qu'ils nomment *Canot*, avec deux autres hommes, l'un qui eſt à l'aviron, pour le remuer d'un & d'autre coſté avec tant de viteſſe & de d'exterité, qu'il avance autant & avec beaucoup moins de bruit, que s'il étoit pouſſé à force de rames. Et l'autre eſt au milieu du canot, où il tient la Ligne, qui eſt attachée au clou, en état de pouvoir aiſément & promptement filer, lors que le *Varreur* aura frappé la Tortuë.

En cet équipage, ils vont ſans faire aucun bruit, où ils eſperent d'en trouver: & quand le Varreur, qui ſe tient tout droit ſur le devant du Canot en aperçoit quelque à la lueur de la mer, laquelle elle fait écumer en ſortant par intervalles, il montre du bout de ſa Varre, qui doit ſervir de compas à celui qui gouverne le petit vaiſſeau, l'endroit où il faut qu'il le conduiſe, & s'étant approché tout doucement de la Tortuë, il luy lance avec roideur, cette varre ſur le dos. Le clou penetre l'écaille, & perce bien avant dans la chair, & le bois revient ſur l'eau. Auſſi tôt qu'elle ſe ſent bleſſée elle ſe coule à fonds avec le clou, qui demeure engagé en ſon écaille.

le. Et d'autant plus qu'elle se remue & s'agite, plus elle s'enferme. Enfin après s'être bien débattue, ses forces luy manquant, à cause du sang qu'elle a perdu, elle se laisse prendre aisément, & on la tire sans pêne à bord du Canot, ou à terre.

On prend en cette même sorte le Lamantin, & plusieurs autres gros Poissons: mais au lieu d'un clou, on met au bout de la varre un harpon, ou un javelot de fer, qui est fait en forme de celuy d'une lance bien perçante. A costé de ce fer, il y a un trou, auquel est passée une corde, laquelle est aussi entortillée à l'entour de la perche, en telle sorte, que quand le Varreur l'a lancée de toute sa force sur le Poisson, la corde coule facilement, pour luy donner la liberté de se démener dans l'eau: & apres qu'il a epuisé toutes ses forces, & qu'il est réduit à l'extrémité, s'y on ne le peut embarquer dans le Canot, on le tire facilement sur le bord de la mer, où l'on le divise par quartiers.

ARTICLE VI.

Des Tortuës de Terre, & d'Eau douce.

LES Tortuës de Terre, se trouvent en quelques Iles près des Rivieres d'eau douce, qui sont les moins sujettes aus débordemens, ou dans les étangs & dans les marécages, qui sont bien éloignés de la mer. Elles sont couvertes de tous côtez, d'une dure & solide croute, qui ne se leve point par écailles, comme celles des Tortuës de mer, & qui est si épaisse par tout, qu'elle sert d'un fort si assuré à l'animal qui y fait sa demeure, que quand les rouës d'un chariot passeroient par dessus, elle ne seroit pas brisée. Mais ce qui est de plus merveilleux, est, qu'il ne peut jamais estre à l'éroit dans cette maison mouvante: car elle s'élargit à mesure que le corps de son hoste, prend de nouveaux accroissemens. Le couvert de dessus, est en quelques unes de la longueur d'un pied & demy. Il est d'une figure ovale, creusé comme un bouclier, & enrichy par dessus de plusieurs rayes, qui sont arrangées en differens parquets, qui paroissent un peu relevez, & qui for-

ment plusieurs petis compartimens d'une parfaite symmetrie: Tous ces entrelacemens sont conchez sur un fond noir, qui est émaillé en plusieurs endroits, de blanc & de jaune.

Cette espece de Tortuë, a la teste fort hideuse, car elle est semblable à celle d'un serpent. Elle n'a point de dents, mais seulement des m'achoirs, qui sont d'un os assez fort, pour briser ce qu'elle veut avaller. Elle est supportée de quatre pieds, qui sont bien foibles, pour soutenir la pesanteur de son corps, aussi elle ne se confie pas en leur legereté, pour se sauver, & gagner quelque retraite, lors qu'elle est pour suivye: mais si elle n'est sur le bord des Rivieres ou des étangs, dans lesquels elle se puisse precipiter; elle ne recherche aucun autre abry, ni aucun autre avantage, que le toit de sa propre maison, sous lequel de même que l'Herisson, & l'Armadille, elle retire promptement & seurément sa teste, ses pieds & sa queue, aussi tôt qu'elle craint le moindre danger.

La Femelle, pose des œufs de la grosseur de ceux d'un pigeon: mais un plus languets. Elle les cache dans le sable, & les confie au Soleil, pour les couvrir & les faire éclore. Bien que quelques-uns tiennent, que la chair de ces Tortuës de terre soit de difficile digestion, ceus qui en ont goûté, la rangent entre les viandes les plus exquises, & les plus delicates de toute l'Amerique: Et les Medecins du pais, conseillent à ceus, qui sont menacez d'Hidropisie, d'en user souvent, pour leur guerison. Ils ont aussi reconnu par l'experience qu'ils en ont faite, que leur sang étant séché & réduit en poudre, attire le venin des viperes, & des Scorpions, en l'appliquant sur la playe. Il est aussi constant, que la cendre de leur écaille, meslée avec le blanc d'un œuf, guerit les crevasses qui surviennent aux mammelles des femmes qui allaitent; & que s'y on s'en poudre la teste, elle empesche les cheveux de tomber.

CHAPITRE VINT-DEUSIÈME.

Contenant les descriptions particulieres de plusieurs sortes de Crabes, qui se trouvent communément sur la terre des Antilles.

IL se trouve par toutes ces Iles, des *Crabes* ou *Cancres*, qui sont une espèce d'Ecrevisses Amphibes, & fort bonnes à manger, au lieu que celles du Bresil sont desagreables, parce qu'elles sentent la racine de Genève. Aussi les Indiens Insulaires estiment beaucoup les leurs, & en font leur mets le plus ordinaire. Elles sont toutes d'une figure ovale, ayant la queue retroussée sous le ventre. Leur corps, qui est tout couvert d'une coque assez dure, est supporté sur plusieurs pieds, qui sont tous Herissés de petites pointes, qui servent à les faire grimper plus aisément, où elles ont envie d'atteindre. Les deus de devant sont fort gros: l'un notamment, est plus gros que l'autre. Nos François, appellent ces deus pattes de devant, des *Mordans*, parce qu'avec icelles elles pincent & serrent vivément ce qu'elles attrapent. La partie de devant qui est un peu plus large & plus relevée que l'autre, pousse en dehors deus yeux, qui sont solides, transparens & de differente couleur. Leur queue, est armée de deus petites dents blanches, qui sont disposées de chaque costé, en forme de tenailles trenchantes, dont elles coupent les feuilles, les fruits, & les racines des arbres, qui leur servent de nourriture.

ARTICLE I.

Des Crabes qu'on nomme Tourlourou.

IL y en a de trois sortes, qui different en grosseur & en couleur. Les plus petites, sont celles que l'on appelle communément *Tourlourous*. Elles ont la coque rouge marquée d'une tache noire; elles sont assez agreables au goût: mais à

254 HISTOIRE NATURELLE, Chap. 22
cause qu'il y a beaucoup à éplucher, & peu à prendre, & qu'on
tient aussi, qu'elles provoquent la dysenterie, elles ne sont re-
cherchées que dans la nécessité.

A R T I C L E II.

Des Crabes blanches.

Les autres sont toutes blanches, & se tiennent aux pieds
des arbres au bord de la mer, en des trous qu'elles font
en terre, & où elles se retirent comme les Lapins en leurs
clapiers. Elles sont les plus grosses de toutes, & il s'en voit
telles, qui ont en l'une de leurs pattes, la grosseur d'un œuf, de
chair aussi délicate, que celle des Ecrevisses de rivière. Elles
se montrent rarement de jour: mais pendant la nuit, elles
sortent en bandes de leurs tanières, pour aller manger sous
les arbres, & c'est aussi en ce tems là, qu'on les va prendre à
la lanterne, ou aux flambeaux. Elles se plaisent particuliere-
ment, sous les Pareuviers, & sous les autres arbres qui sont
au bord de la mer, & dans les endroits les plus marécageux.
Quand on fouille dans la terre, ou dans le sable pour les
chercher en leurs retraites, on les trouve toujours à moitié
corps dans l'eau, de même que la plupart des autres ani-
maux Amphibies.

A R T I C L E III.

Des Crabes peintes.

Mais celles de la troisième espèce, laquelle tient le mi-
lieu entre les deux autres, dont nous venons de parler,
sont les plus belles, les plus merveilleuses, & les plus prisées
de toutes. Elles ont bien la même figure que les précédentes;
mais selon les diverses Iles, & les différens terroirs où
elles se nourrissent, elles sont peintes de tant de cou-
leurs, qui sont toutes si belles & si vives, qu'il n'y a rien de
plus divertissant, que de les voir en plein jour roder sous les
arbres, où elles cherchent leur nourriture. Les unes, ont tout
le

Le corps de couleur violette pannaché de blanc: Les autres, sont d'un beau jaune, qui est chamarré de plusieurs petites Lignes grisâtres & pourprines, qui commencent à la queue, & qui s'éparpillent sur le dos. Il y en a même quelques unes, qui sur un fond tanné, sont rayées de rouge, de jaune, & de vert, qui leur donne un coloris le plus riche & le mieux meslé, qu'on se pourroit figurer. On diroit à les voir de loin, que toutes ces agreables couleurs, dont elles sont naturellement émaillées, ne soient pas encores séches, tant elles sont luisantes, ou qu'on les ait tout fraîchement chargées de vernis, pour leur donner plus de lustre.

Ces *Crabes peintes*, ne sont pas comme les blanches, qui n'osent pas se montrer de jour. Car on les rencontre sur tout le matin & le soir, & après les pluyes sous les Arbres, où elles se logent par troupes. Elles se laissent aussi approcher d'assez près; mais, incontinent qu'on fait mine de les vouloir arrêter avec une baguette, car il seroit trop perilleux d'y employer les mains; elles font leur retraite, sans tourner le dos à ceus qui les poursuivent, & en se reculant de costé, elles montrent leurs dens, & presentant leurs defenses ouvertes, qui sont ces dents rénaillies ou mordans, qu'elles ont en leurs pieds, elles s'en parent tout le corps, & les font choquer de tems en tems l'une contre l'autre, pour donner de la terreur à leurs ennemis; & en cette posture, elles gagnent leur fort, qui est ordinairement sous la racine, ou dans le creus de quelque arbre pourri, ou dans les fentes des rochers.

Ces Crabes, ont cet instinct naturel, d'aller tous les ans environ le mois de May, en la saison des pluyes au bord de la mer se l'aver, & secouër leurs œufs pour perpetuer leur espèce. Ce qu'elles font en cette sorte: Elles descendent des montagnes en si grande troupe, que les chemins & les bois en sont tout couverts: Et ellès ont cette adresse merveilleuse, de prendre leur route vers la partie de l'île, où il y a des ances de sable, & des décentes, d'où elles peuvent commodement aborder la mer.

Les Habitans, en sont alors fort incommodez, parce qu'elles remplissent leurs jardins, & qu'avec leurs mordans, elles coupent les pois, & les jeunes plantes de Tabac. On diroit
à voir

à voir l'ordre qu'elles gardent en cette descente, que ce seroit une armée qui marche en bataille. Elles ne rompent jamais leurs rangs. Et quoy qu'elles rencontrent en chemin, maisons, montagnes, rochers, ou autres obstacles, elles s'éforcent de monter dessus, afin d'aller toujours constamment en ligne droite. Elles font alte deus fois le jour, pendant la plus grande chaleur, tant pour repaître, que pour se reposer un peu; Mais elles font plus de chemin de nuit que de jour, jusques à ce qu'enfin, elles soient arrivées au bord de la mer.

Lors qu'elles font ce voyage, elles sont grasses & bonnes à manger; les mâles étans pleins de chair, & les femelles remplies d'œufs. Aussi en ce tems-là, on en a provision à sa porte. Et quelquefois, elles entrent même dans les maisons, quand les palissades ne sont pas bien jointes, & qu'elles trouvent ouverture. Le bruit qu'elles font durant la nuit, est plus grand que celui des rats, & empesche de dormir. Quand elles sont au bord de la mer, après s'estre un peu reposées, & avoir considéré la mer, comme la nourrice de leurs petis, elles s'approchent de si près, qu'elles puissent estre baignées, à trois ou quatre reprises, des petites ondes qui flottent sur le sable; puis s'étant retirées es bois, ou es plaines voisines pour se delasser, les femelles retournent une seconde fois à la mer, & s'étant un peu lavées, elles ouvrent leur queue, laquelle est ordinairement serrée sous le ventre, & elles secouent dans l'eau, les petis œufs qui y étoient attachez. Puis s'étant encore lavées, elles se retirent avec le même ordre, qu'elles étoient venues.

Les plus fortes regagnent incontinent les montagnes, chacune au quartier d'ou elle étoit partie, & par le même chemin où elle avoit passé. Mais elles sont alors, c'est à dire, à leur retour, pour la plupart si foibles, & si maigres; qu'elles sont contraintes, de s'arrêter es premieres campagnes qu'elles rencontrent, pour se refaire, & reprendre leur premiere vigueur, avant que de grimper au sommet des montagnes.

Quant aus œufs qu'elles ont ainsi confiez à la mer, apres avoir esté repouffez sur le sable mo'et, & échaufez quelque temps par les rayons du Soleil, ils viennent enfin à s'eclore,

& à

& à produire de petites *Crabes*, qu'on voit par millions de la largeur d'un liard gagner les buissons voisins, jusques à ce qu'étant fortes, elles puissent se rendre aus montagnes auprès de leurs meres.

Ce qui est de plus considerable en ces *Crabes*, est qu'une fois l'an, après qu'elles sont retournées du voiage de la mer, elles se cachent toutes en terre, durant quelques six semaines: de sorte qu'il n'en paroît aucune. Pendant ce tems-là, elles changent de peau, ou d'écaïlle, & se renouvellent entierement. Elles poussent alors de la terre si proprement à l'entrée de leurs tanières, que l'on n'en apperçoit pas l'ouverture. Ce qu'elles font pour ne point prendre d'air. Car quand elles posent ainsi leur vieille robe, tout leur corps est comme à nud, n'étant couvert que d'une pellicule tendre, & delicate, laquelle s'épaissit & se durcit peu à peu en croûte; suivant là solidité de celle qu'elles ont quittées.

Monsieur du Montel rapporte, qu'il a fait creuser à dessein en des lieux, où il y avoit apparence qu'il y en eut de cachées. Et en ayant rencontré en effet, qu'il trouva qu'elles étoient comme enveloppées dans des feuilles d'arbres, qui sans doute, leur servoient de nourriture & de nid, durant cette retraite: mais elles étoient si languissantes & si incapables de supporter l'air vif, qu'elles sembloient à demy mortes, quoy que d'ailleurs elles fussent grasses, & tres-delicates à manger. Les Habitans des Iles les nomment pour lors *Crabes Bourfieres*, & les estiment beaucoup. Tout auprès d'elles, il voyoit leur vieille dépouille, c'est à dire, leur côque qui paroïsoit aussi entiere, que si l'animal eut encore été dedans. Et ce qui est merveilleux, c'est qu'à peine, quoy qu'il y employast de fort bons yeux, pouvoit il reconnoître d'ouverture, ou de fente, par où le corps de la beste fust sorty, & se fut dégagé de cette prison. Neantmoins, apres y avoir pris garde bien exactement, il remarquoit en ces dépouilles, une petite separation du costé de là queue, par où les *Crabes* s'étoient développées.

La maniere plus ordinaire de les apprêter, est toute la même que celle des *Ecrevisses* en France: Mais ceus qui sont les plus delicats, & qui veulent employer le tems qui est

requis, pour les rendre de meilleur goût, prennent la péne apres les avoir fait bouïllir, déplucher tout ce qu'il y a de bon dans les pattes, & de tirer une certaine substance huileuse, qui est dans le corps, laquelle on nomme *Taumaly*, & de fricasser tout cela avec les œufs des femelles, y mêlant un bien peu de poyure du païs, & du suc d'oranges. Il faut avoïer que ce ragoût, est l'un des plus excellens, que l'on serve aux Antilles.

Aus Terres, où il y a plusieurs Arbres de Mancenilles, les Crabes qui repairent dessous, ou qui usent de ce fruit, ont une qualité venimeuse. De sorte que ceus qui en mangent, en sont dangereusement malades. Mais aus autres endroits elles sont fort saines, & tiennent lieu de delices, comme les Ecrevisses en Europe. Ceus qui sont soigneus de conserver leur santé, les ouvrent auparavant que d'en manger, & si le dedans du corps est noir, ils tiennent qu'elles sont dangereuses, & n'ont garde d'en user.

CHAPITRE VINT-TROISIÈME.

Des Tonnerres ; des Tremblemens de terre : & des Tempêtes qui arrivent souvent en ces Iles.

Comme il n'y a guères de visage si beau & si agreable, où l'on ne puisse remarquer quelque défaut, & qui ne soit sujet à quelque tâche, & à quelque verruë. Ainsi les Antilles, possédant d'ailleurs toutes les beautez & tous les avantages que nous avons representez, & qui les rendent si recommandables; ont aussi leurs imperfections, & quelques manquemens, qui ternissent cet éclat, & qui diminuent ces agrémens & ce prix. Voicy quelques unes, des principales incommodités qui s'y rencontrent, & les remedes, qu'on y peut apporter.

ARTICLE I.

Des Tonnerres.

ET premierement, au lieu que dans toute la coste du Perou l'on n'entend jamais tonner ; icy les Tonnerres sont frequens, & en quelques endroits, ils sont si épouvantables, que le cœur le plus assuré tremble d'effroy, quand cette puissante & magnifique voix du Ciel, se fait entendre, avec un son si terrible.

ARTICLE II.

Des Tremblemens de terre.

LEs Tremblemens de terre, y produisent aussi quelquefois de tristes effets, & émeuvent les fondemens de la terre, d'une secoussè si violente ; qu'on est contraint de chanceler, aus lieux où l'on se croiroit le plus assuré. Mais par bonheur, cela arrive rarement, & en quelques endroits, l'agitation n'est pas si grande.

ARTICLE III.

D'une Tempeste que les Insulaires appellent Ouragan.

CE qui est le plus à craindre, est une conspiration generale de tous les Vens, qui fait le tour du Compas, en l'espace de viant-quatre heures, & quelquefois en moins de tems. Elle arrive d'ordinaire es mois de Juillet, d'Aoust, ou de Septembre. Hors de-là, on ne la craint pas. Autrefois on ne l'éprouvoit que de sét en sét ans, & quelquefois plus rarement : Mais depuis quelques années, elle est venuë de deus en deus ans : Et en une seule année, on en à souffert deus : Même peu après que Monsieur Auber eust esté envoyé pour commander à la Gardeloupe, il y eut trois de ces orages en l'espace d'un an.

Cette Tempeste, que les Insulaires appellent *Ouragan*, est étrange, qu'elle brise & déracine les Arbres, dépouille de toute verdure ceus qu'elle n'enleve point, desole les forêts entieres, détache les rochers du haut des montagnes, & les precipite dans les vallées, renverse les cabanes, entraîne jusques à la mer les plantes qu'elles arrache de la terre, fait un dégast universel, de tout ce qu'elle trouve à la Campagne: & en un mot laisse une famine en tout le pais, qui gemit longtems en suite de ce désastre, & qui à bien de la peine à réparer ces ruines.

Cet *Ouragan*, ne fait pas seulement ses ravages sur la terre; mais il émeut encore une telle tempeste sur la mer, qu'elle semble se mêler & se confondre avec l'Air & les Cieux. Ce Tourbillon impetueux, brise & fracasse les Navires qui se trouvent dans les costes, jettant les uns sur le rivage, & faisant plonger les autres dans la mer. De sorte que ceus qui échappent de ce naufrage, ont grand sujet de louer Dieu.

Ceus qui prennent garde aus signes qui sont les avant-coureurs de cette Tempeste ont remarqué, qu'un peu auparavant qu'elle arrive, la mer devient en un instant tellement calme, & unie, qu'il ne paroît pas la moindre ride en sa superficie: que les Oiseaux par un instinct naturel, descendent par troupes des montagnes, où ils font leur retraite plus ordinaire, pour se retirer dans les plaines & dans les vallées, où ils se rangent contre terre, pour à estre labri des injures de ce mauvais tems, qu'ils prevoient devoir bien tôt suivre: & que la ploye qui tombe un peu devant, est amere & salée, comme l'eau de la mer.

Il y a peu d'années, qu'il parut un exemple memorable de cette tempeste, en plusieurs Navires qui estoient à la rade de Saint Christoffe, chargez de Tabac, & prests à faire voile. Car ils furent tous fracassez & submergez, & la marchandize fut entierement perduë. Dont il sensuivit un étrange effet. C'est que la pluspart du poisson de la coste, fut empoisonné de ce tabac. On voioit la mer toute couverte de ces pauvres animaux, qui renversez & languissans, flottoient au gré de l'eau, & venoient mourir sur le rivage.

Et afin, que quelcun ne s'imagine pas que ces desastres foyent tout à fait particuliers au nouveau Monde, nous ajouterons icy, qu'il s'est veu en ces contrées de France de si épouvantables Tempestes, que l'on ne les peut estimer autre chose, que des *Ouragans*.

L'An mil cinq cens quatre-vins dix-neuf, il se leva près de Bordeaux un vent si violent & si impetueux, qu'il rompit & déracina la plupart des grands arbres, qui estoient forts pour resister, principalement les Noyers, dont les branches sont ordinairement fort étenduës, & en transporta quelques uns, à plus de cinq cens pas du lieu où ils étoient. Mais les arbres les plus foibles, & qui plioient, furent laissés. Une partie du palais de Poitiers, en fut fort endommagée en sa couverture. Le Clocher de Cangres près de Saumur, en fut abbatu. Divers autres Clochers, & plusieurs maisons de la campagne, en souffrirent beaucoup de mal. Quelques personnes, se trouvant à cheval au milieu des champs, furent emportées à plus de soixante pas loin. Ce vent courut depuis le voisinage de Bordeaux, jusques au Vendomois & au Perche: tenant de large environ six ou sét lieues, & on ne voyoit en tout cet espace, que fracas d'arbres arrachez & renversez.

Et pour donner un exemple d'une espèce d'*Ouragan*, qui se soit particulièrement montré sur la mer, nous attacherons icy l'extrait, qui nous a esté communiqué d'une lettre écrite de la Rochelle, par un honorable Marchand du lieu, à l'un de ses amys & correspondans à Rouën, en datte du trentième Janvier, mil six cens quarante cinq. Voicy donc ce qu'elle porte.

„ Depuis deus jours, nous sommes dans une affliction sensible, au sujet de l'extraordinaire tourmente qui a commencé la nuit de Samedy dernier vinthuitième de ce mois, & qui continuë encore. Nous voyons de dessus nostre muraille, trente ou trentecinq Navires échouez & brisez à la coste, la plûpart Anglois, avec nombre de Marchandises perduës. Un de ces Navires, de deus cens Tonneaus, à esté porté jusques auprès d'un moulin à vent, qui est douze pieds plus haut que la hauteur ordinaire de la mer. Car l'Orage n'a

„ pas esté seulement en l'air: Mais cette Tempeste, a telle-
 „ ment émeu & enflé la mer, qu'elle à passé bien-haut au
 „ dessus de ses bornes ordinaires: si bien que le dommage &
 „ le dégast qu'elle à fait sur la terre, est sans comparaison plus
 „ grand, que celui du naufrage des vaisseaus. Tout le sel qu'
 „ estoit sur les marais bas, a esté emporté, tous les bleds des
 „ terres basses, & des marais deséchiez, ont esté inondez
 „ Et dans l'île de Ré, la mer à passé d'un costé à l'autre à tra-
 „ vers, & y a gasté nombre de vignes, & noyé force bétail.
 „ De memoire d'homme, on n'avoit veu monter la mer si
 „ haut, & elle est entrée en des endroits, pres d'un lieuë avant
 „ dans la terre. Si bien, que ceus qui ont esté à Saint Chri-
 „ stofle, disent, que *l'Oüragan* qui y est assés ordinaire, n'est pas
 „ plus épouvantable, qu'à été celui-cy, qu'ils ont appelé du
 „ même nom. Le vent étoit Nord-Ouëst. On estime le dom-
 „ mage, tant à la mer qu'à la terre, plus de cinq cens mil escus.
 „ On tient, qu'il s'est perdu environ deus mille cens de sel,
 „ qui sont la charge de deus cens Navires, de trois cens ton-
 „ neaus la piece. Il s'est aussi perdu des Navires Hollandois
 „ devant Ré, à Bordeaux, & à Bayonne, qui estoient riche-
 „ ment chargez. D'où il apparoit, qu'il fait souvent en Eu-
 „ rope des Tempestes, qui sont bien aussi violentes, que celles
 „ qui sont tant appréhendées aus Antilles.

Quelques uns, pour se mettre à couvert de cette Bourras-
 que, abandonnent leurs maisons, crainte d'estre envelopez
 sous leurs ruines, & se sauvent es cavernes & es fentes des
 rochers, ou bien se tapissent contre terre, au milieu des
 champs, où ils esuyent tout cet Orage. Les autres, tâchent
 de gagner promptement, quelque maison du voisinage, qui
 soit assez solidement bâtie, pour resister à toutes les secousses
 de cette Tempeste. Car par bonheur, il y a maintenant aus
 Antilles plusieurs edifices, qui peuvent soutenir cette épreu-
 ve. Il y en a même, qui se retirent dans de petites cabanes,
 que les Esclaves Nègres ont bâties, sur le modèle de celles
 des Caraïbes, car on à reconnu par expérience, que ces
 petites huttes de figure ronde, qui n'ont point d'autre ouver-
 ture que la porte, & dont les chevrons touchent la terre
 sont ordinairement épargnées; pendant que les maisons les

plus

plus élevées, sont transportées d'une place en une autre, si elles ne sont entièrement renversées, par l'impetueuse agitation des vens, qui excitent cette tempeste.

Mais il faut avoüer, que toutes ces precautions exterieures, ne sont pas capables de delivrer plainement les esprits des hommes, des frayeurs mortelles qui les environnent, lors que Dieu tonne du Ciel, qu'il fait retentir sa voix terrible, qu'il lance les éclairs & les charbons allumez; que la terre en tremble, que les montagnes croulent, & que les fondemens du monde sont découverts: car

*A ceus que ses bontés ne peuvent émouvoir
 Cette effroyable voix ne fait elle pas voir
 Vne Image de sa puissance?
 Certes, qui n'y connoist sa haute Majesté,
 Qui l'entend sans frayeur, n'a pas de la constance
 Mais il a de l'impieté.*

il faut donc, que ceus qui desirent d'estre sans apprehension; au milieu de ces desordres, & de ces émotions de la mer & de l'air, ayent recours à des retraittes plus assurées, & que pour cet effet, ils entrent dans le sanctuaire de Dieu, qu'ils se logent à l'ombre du toutpuissant, & qu'ils prennent le Seigneur pour leur retraite & pour leur forteresse. Il faut qu'ils embrassent avec une foy vive, ce grand & precieus salut qu'il a deploié en son fils bienaimé; qui nous a delivré de toutes nos frayeurs par le sang de sa Croix, qui a fait nostre paix, & qui seul peut appaiser les craintes & les orages de nos consciences, & donner un vrai repos à nos ames, d'autant que

*Celuy, qui du treshaut implore l'assistance
 Et dont l'espoir plein de constance
 N'attend son secours que de luy,
 Quelque peril qui le menace
 Se peut promettre sans audace
 D'avoir en sa faveur un immobile appuy.*

Il faut qu'ils considerent pendant cette tempeste, que c'est Dieu qui tire les vens de ses trefors; & qu'ils ne soufflent que par

par son ordre : Que ces effroiables Tourbillons , ces Tonnerres grondans , ces noires obscuritez , qui voilent la face de la terre , & toutes ces puissantes agitations qui la secouënt : ne sont que des grossieres idées , de ce jour épouvantable du Seigneur , auquel les Cieux passeront rapidement & estant mis en feu seront dissous , & les elemens étans embraséz se fonderont , & la terre & les œuvres qui sont en elle , seront brulées.

Ils doivent particulièrement recourir à Dieu de tout leur cœur , & le prier qu'en contemplation des merites infinis de son Saint Fils Jesus , il luy plaise d'estre appaisé envers ses serviteurs , & qu'il daigne avoir pitie de sa terre. Ils se doivent souvenir , que son courroux ne dure qu'un moment : mais que sa bienvueillance dure toute une vie. Que le pleur loge chés nous au soir , & qu'au matin il y a voix déjouissance. Enfin ils doivent estre fermement persuadez , que celuy qui a conté leurs cheveux , a aussi conté leurs jours ; Qu'il ne les abandonnera point au besoin , mais qu'il les commettra à la charge de ses Anges de lumiere , pour les contregarder parmy ces affreuses tenebres , afin que nulle playe n'approche de leur tabernacle.

Mais , pour avoir au besoin toutes ces douces pensées , & pour estre munys au jour de la calamité , d'une si sainte confiance. Il faut qu'en bien faisant , ils recommandent par chacun jour leurs ames au souverain Createur de toutes choses ; Qu'ils s'étudient de cheminer en Sainteté & Justice devant luy , durant toute leur vie ; Qu'ils lavent leurs mains en innocence , & qu'ils purifient leurs cœurs , par la Foy en ses precieuses promesses ; étans asûrez , qu'il tient les vens , & toutes les autres creatures en bride par sa puissance , qu'il n'y en a aucune , qui se puisse mouvoir sans sa permission , qu'il fait servir à sa gloire les Feus , les Tonnerres , les Tempestes , & les Tremblemens de terre , & qu'il les dirige au bien & au salut de ses enfans.

CHAPITRE VINT-QUATRIÈME.

De quelques autres incommodités du païs, & des remedes qu'on y peut apporter.

Outre les Tremblemens de terre, les Tonnerres, & les Ouragans, qui secoüent & desolent souvent la terre des Antilles, comme nous venons de le représenter : il y a encore quelques autres incommoditez, qui sont bien inportunes, encore qu'elles ne soyent point tant à craindre que les precedentes. Nous leur avons, réservé ce dernier Chapitre du premier Livre de cette Histoire, où, pour témoigner la grande passion que nous avons d'estre assez heureux pour contribuer quelque chose au soulagement, & à l'entiere satisfaction des aimables Colonies de ce nouveau monde: nous proposerons les remedes, que l'expérience des anciens Habirans, & le jugement de plusieurs celebres Medecins, ont trouvé estre les plus propres, & les plus efficacius, pour les munir contre leurs dangereux effets.

ARTICLE I.

Des Moustiques, & des Maringoins.

Nous donnerons le premier lieu, à certains petis Mouchérons appellez *Moustiques*, que l'on sent plutôt qu'on ne les voit, tant ils sont petis; Mais dans la foiblesse de leur corps, ils ont un aiguillon si piquant, & venimeus, que leur piquure cause une demangeaison tellement inportune, qu'en s'écorchant quelquefois la peau à force de se gratter, la blessure dégenere en un ulcere d'angereus, si l'on n'y apporte du remede.

Il s'en trouve d'une autre espee, qui sont plus gros, & qui font un bruit, pareil à celuy que font les Mouchérons, qui en France se trouvent proche les étangs, & les lieux marécageus. On les nommé *Maringoins*. Ils produisent le même

L I

effet

effet que les *Mouffiques*, étant armez d'un petit trait, qui perce les habits, & même les lits branlans, dans lesquels on repose. Mais ils ont cecy de particulier, qu'ils ne lancent jamais leur petit éguillon, qu'ils n'ayent auparavant déclaré la guerre, & sonné la charge avec leur petite trompette, qui donne souvent plus de peur, que leur piquure ne fait de mal.

Pour s'exempter de ces deus sortes de petites Bestes, on a de coutume de placer la Maison, en un lieu un peu haut-élevé, de luy donner air de tous costez, & de couper tous les arbres qui empeschent le vent d'Orient, qui souffle presque ordinairement en ces Iles, & qui chasse au loin ces malins & importuns ennemis. Ceus aussi qui ont des logis bien fermez, & des lits biens clos, n'en font point tant incommodez.

Mais, si l'on en est travaillé, on n'a qu'à faire fumer du Tabac en la chambre, ou de faire un feu, qui rende beaucoup de fumée; car par ces moiens, on met en fuite ces petits perturbateurs du repos des hommes. Que s'ils ont piqué, & qu'on desire de faire passer bien-tôt la demangéaison, & attirer tout le venin, qu'ils ont glissé: il faut seulement mouïller l'endroit de vinaigre, ou de jus de petit Citron.

ARTICLE II.

Des Guespes, & des Scorpions.

Les *Guespes*, & les *Scorpions*, sont communs en la plupart des Antilles. Ces vermines sont de même figure, & aussi dangereuses, que celles des mêmes espèces que l'on voit en beaucoup d'endroits de l'Europe. Les piquures des *Guespes* sont soulagées par le jus de la feuille de la Ruë, & entièrement gueries, par une fomentation du souverain remede contre toutes sortes de venins, qui est dispensé sous le nom celebre *D'orvietan*. Et celles des *Scorpions*, trouvent leur remede en la beste même, qu'il faut écraser dessus, & à son défaut, il faut recourir à l'huile qu'on appelle de *Scorpion*, qui doit estre commune par tout, où il se trouve de ces insectes.

ARTICLE III.

Des Arbres de Mancenille.

EN la plûpart de ces Iles, croissent certains Arbres nommés *Mancenilliers*, beaux à voir, qui portent des feuilles semblables à celles des Pommiers sauvages, & un fruit que l'on appelle *Mancenille*, tout pareil à une Pomme d'Apis, car il est pannaché de rouge, beau à merveille, & d'une odeur si agreable, que l'on seroit incontinent invité à en goûter, si l'on n'étoit averty de sa qualité dangereuse. Car bien qu'il soit doux à la bouche, il est si funeste, que si l'on en mangeoit, il envoyeroit dormir, non pour vint-quatre heures, comme une certaine semence du Perou, & une Herbe de l'orient, de laquelle Linscot parle amplement; mais pour n'en réveiller jamais. Tellement que c'est bien pis, que ces Amandes d'un fruit de la Mexique, qui sentent le musc, mais qui après estre mangées, laissent un goût de pourriture. Et bien pis encore, que ces belles pommes de Sodome, qui étant ouvertes, ne presentent que de la fuye, & de la poussiere. Car s'y vous avez le déplaisir d'y estre trompé, du moins ce n'est pas au danger de vostre vie. Mais ces Pommes venimeuses, se peuvent comparer à la noix Indienne, qui croist en Java. Elle ressemble à une noix de Galle, & d'abord qu'on la mange, elle à un goût d'Avelaine; mais puis après, elle donne des angoisses mortelles, & c'est un poison tres-dangereus. Il se trouve aussi dans l'Afrique, un Arbre nommé *Cuscuma*, qui est chargé de Pommes mortelles. L'Arbre des Maldives nommé *Ambou*, porte un fruit, qui n'est pas moins trompeur, & moins pernicieux. Et le Terroir de Tripoly en Syrie, produit certains gros Abricots, qui sont fort beaux à l'œil, & fort savoureux au goût; Mais les qualitez en sont souvent mortelles, ou du moins, elles causent de longues & fâcheuses maladies, à ceus qui en mangent.

Il croist des *Mancenilles*, sur le bord de la mer & des rivieres, & si le fruit tombe en l'eau, les poissons qui en man-

gent, ne manquent jamais d'en mourir; & encore qu'il demeure long tems dans l'eau, il n'y pourrit point; mais il se couvre d'un salpêtre, qui luy donne une croûte solide, comme s'il étoit petrifié. Dans les Iles, où cet Arbre croist en abondance, les Couleuvres y sont venimeuses; Par ce que quelques uns croient, qu'elles sucent quelquefois de son fruit. Les Crabes mêmes, qui font leur repaire sous ces Arbres, en contractent une qualité dangereuse, comme nous l'avons dit en son lieu: & plusieurs ont été malades pour en avoir mangé. D'où vient, qu'au tems que ces fruits estans fort meurs tombent à terre, on conseille à tous ceus qui sont soigneus de leur santé, de s'abstenir de manger des Crabes.

Ni les Couleuvres, ni les Crabes, ne vivent pas absolument de Pommes de Mancenilles. Mais quand elles font leur repaire sous cet Arbre, elles en tirent l'infection, & plus encore quand elles sucent le venin de son fruit. Il se peut faire neantmoins, que ce qui est mortel à quelques animaux, ne le soit pas à tous: Et même que ces Insectes, qui mangent souvent de ce poison, le changent en leur nourriture, par la coûtume & la continuation: Comme l'on dit de Mitridate. Ainsi ils peuvent infecter ceus qui en mangent, n'en recevant quant à eus, aucun dommage.

Sous l'écorce du tronc, & des branches de ces Arbres, est contenuë une certaine eau gluante, & blanche comme du lait, extrêmement maligne & dangereuse. Comme il y a plusieurs Mancenilliers sur les chemins, si sans y prendre garde, vous froissez en passant quelcune de ces branches, ce lait, ou plutôt ce venin, en sort & reiaillit sur vous: s'il tombe sur vostre chemise, il y fait une vilaine tache, qui paroît comme une brûlure. Si c'est sur la chair nuë, & qu'on ne lave promptement l'endroit qui a esté touché, il s'y forme aussi tôt des enlèvres & des ampoules. Mais ce qui est le plus à craindre, c'est pour les yeux: Car si par malheur, une goutte de cette eau caustique & venimeuse tombe dessus, il s'y fera une horrible inflammation, & vous en perdez la veüe neuf jours durant; au bout déquels vous recevrés du soulagement.

La rosée, ou la pluye, apres avoir demeuré quel que tems sur les feüilles des *Manceniliers*, produisent le même effet, & si ellés tombent sur la peau, elles l'écorchent, comme feroit de l'eau forte. Ce qui ne vaut guérés mieus, que les gouttes de pluye de dessus la ligne, qui sont tellement contagieuses, à ce qu'assurent ceus qui les ont senties, que s'y elles tombent sur les mains, sur le visage, ou sur quelque autre endroit du corps, qui soit à découvert; il s'y élève aussi töt des vessies & des ampoules avec douleur, & même si l'on ne change promptement d'habits, on voit bien tost son corps tout couvert de pustules, sans parler des vers qui s'engendent dans les habits.

L'ombre de cet Arbre nuit aus hommes, & si l'on repose dessous, tout le corps enfle d'une étrange fasson. Plinc & Plutarque font mention, d'un Arbre d'Arcadie, aussi dangereux que celui-cy: Et ceus qui ont voyagé aus Indes Orientales, rapportent, qu'ils y trouve une Herbe nommée *Sapony*, qui donne la mort à ceus qui couchent dessus. Mais ce qui augmente les mauvaise squalités du *Mancenillier*, est, que même la viande cuite au feu de son bois, contracte quelque chose de malin, qui brule la bouche & le gosier.

Les Sauvages Antillois, connoissans fort bien la nature de ces *Mancenilles*, font entrer & le lait de l'arbre, & la rosée qui en tombe, & le suc du fruit en la composition du venin, dont ils ont accoutumé déempoisonner leurs fléches.

Pour guerir en peu de tems l'enflure & les Pustules, qui se forment au corps, apres avoir dormy par mégarde à l'ombre de ces Arbres, ou apres qu'on a été arrosé de la pluye, ou de la rosée qui tombe de dessus leurs branches, & même de ce lait, qui est sous leurs écorces, il faut recourir promptement à une espece d'Escargots, dont nous avons parlé cy dessus, sous le nom de *Soldats*, & il en faut tirer une certaine eau claire, qui est contenuë dans leur coquille, & l'appliquer sur la partie offensée; ce remede, rabat incontinent le venin de cette brulante liqueur, & met la personne hors de danger. L'huile, qui est tirée sans feu de ce même escargot, a aussi le même effet, que s'il est arrivé à queleun, de manger du fruit de ces Arbres venimeus, il faudra qu'il use des mêmes remedes

270 HISTOIRE NATURELLE, Chap. 24
que nous prescrivons cy après, pour chasser le venin des Serpens, & tous les autres poisons.

ARTICLE IV.

Des Pous de bois.

IL y a aussi une espece de fourmis, ou de vermisscaus, qui ont une petite tache noire sur la teste, & le reste du corps tout blanc. Ils s'engendrent de bois pourry, & c'est pour ce sujet, que nos François les nomment *Pous de bois*. Ils ont le corps plus molasse, que nos Fourmis ordinaires, & neantmoins leur dent est si acérée, qu'ils rongent le bois, & s'insinuent dans les coffres, qui sont placez près de terre: & en moins de deus jours, par ce qu'ils se suivent à la piste, si l'on n'est soigneus de les tuer, il y en entre si grande quantité, qu'ils percent mangent & détruisent, le linge, les habits, les papiers, & tout ce qui est dedans: Ils mangent même & rongent tellement les mairréses fourches, qui soutiennent les cabanes communes, qu'ils les font enfin tomber à terre, si l'on n'y apporte du remede.

On empesche ces bestes là de s'engendrer, si on ne laisse point de bois à terre en batissant la maison. Car ils s'engendrent de bois corrompu & pourry: si on brûle le bout de tous les bois qu'on plante en terre: si incontinent que l'on en remarque quelques uns, on jette de l'eau chaude dans les trous, qu'ils peuvent avoir faits: si on suspend les coffres en l'air avec des cordes, comme on est obligé de faire en divers endroits de l'Inde Orientale, afin qu'ils ne touchent point la terre, & si on a soin de nettoier souvent les chambres, & de ne rien laisser contre terre. On a encore remarqué, que pour leur couper chemin, il ne faut que frotter le lieu par où ils passent, de l'huile de cette espece de Palma-Christi, dont les Nègres se frottent la teste, pour se garentir de la vermine. L'huile de Lamantin, à aussi le même effet, & si l'on en verse sur leur citadelle, qui est une fourmilliere composée de leur baue, laquelle ils attachent autour des fourches, qui soutiennent les cases, ils l'aban. lonnent incontinent.

ARTI-

ARTICLE V.

Des Ravets.

Les *Ravets* sont encore dangereux. Il y en à de deux sortes. Les plus gros sont environ comme des Hanneçons, & de même couleur : les autres sont plus petits de la moitié. Les uns & les autres rodent principalement pendant la nuit, & se glissent dans les coffres, s'ils ne sont bien fermés, s'alifissent tout ce qu'ils trouvent, & font assés de dégast; mais non pas tant, ni si promptement, que les *Pous de bois*; On les appelle *Ravets*, par ce qu'ils rongent comme les Rats tout ce qu'ils peuvent attraper. C'est sans doute la même espèce, que Jean de Lery nomme *Aravers*, selon le langage des Bressiliens. Cette vermine, en veut particulièrement aux livres & à leur couverture. Les pous de bois n'en font pas moins, lors qu'ils y peuvent mettre la dent. Mais ils ont cela de bon, qu'ils respectent les lettres, & qu'ils se contentent de ronger la marge des livres, & d'y faire des cizelures profondes. Car, soit que l'ancre ne soit pas à leur goût, ou pour quelques autre cause, ils ne mangent l'impression, qu'en une extreme famine, & à faute de toute autre chose. Nous pourrions faire voir des livres qui portent leur livrée, & les marques de leurs dents. Mais ils sont frians de linge, par dessus toute autre chose : Et quand ils peuvent entrer en un coffre, ils preparent en une nuit plus d'ouvrage, que les plus habiles couturiers, n'en pourroient r'entraire en un mois.

Quant aux *Ravets*, encore qu'ils ne soient pas si habiles en besongne, ils népargnent rien, sinon les étoffes de foye & de coton. Celuy notamment, qui n'est pas mis en œuvre, n'est pas selon leur appetit. Et si l'on tient les coffres suspendus en l'air, & qu'on en entoure les cordes, qui les soutiennent : aussitôt qu'ils sont parvenus à ce coton, qui embarasse leurs petits pieds, ils tâchent de s'en démeller, & ils prennent incontinent une autre route. Ceus qui ont des maisons de brique, ou de pierre, ne craignent point les *Pous de bois* : mais avec tous leurs soins, ils ont bien de la peine de s'exempter des courses,

& di.

& du dégast des Ravets. On a neantmoins reconnu par experience, qu'ils sont ennemis des bonnes odeurs, & qu'ils ne se fourrent pas volontiers dans les coffres, qui sont faits de Cedre, & de ces excellens bois de senteur, qui sont communs en toutes les Iles. Au Caire, on met les pieds des Cabinets dans des vaisseaus pleins d'eau, pour empescher les fourmis d'y monter. Ce secret qui est bien aisé, produiroit sans doute le même effet aus Antilles, pour se munir contre les *Pous de bois* & les Ravets, dont nous venons de parler, & même contre les fourmis, qui y sont aussi extrêmement inportuns.

ARTICLE VI.

Des Chiques.

C E qu'il y a de plus à craindre en toutes ces Iles, sont de certains petis cirons, qui s'engendrent dans la poudre, dans les cendres du foyer, & en d'autres immondices. On les nomme ordinairement *Chiques*. Ils se fourrent le plus souvent aus pieds, & sous les ongles des orteils, mais s'y on les laisse passer outre, & qu'on ne les tire de bonne heure, ils gagnent toutes les autres parties du corps. Au commencement, ils ne causent qu'une petite demangeaison: Mais lorsqu'ils ont percé la peau, ils excitent une inflammation à la partie, qui est infectée, & de petis qu'ils y étoient entrez, ils déviennent en peu de tems de la grosseur d'un pois, & produisent une multitude de Lentes, capables d'en engendrer d'autres. Et en suite, il se fait souvent des ulceres aus lieux d'où on les à tirez.

Les Sauvages, à ce que racontent ceus qui ont conversé parmy eus, ont une certaine gomme, de laquelle ayant frotté leurs pieds, particulièrement sous les ongles, ils ne peuvent estre incommodé de cette vermine. Mais, on conseille à ceus qui n'ont pas la connoissance de ce secret, de se faire regarder aux pieds, par ceus qui s'entendent à découvrir, & à tirer ces dangereuses petites bestes, incontinent que l'osent la moindre demangeaison; à quoy les Indiens sont fort adroits.

adroits, & fort heureux. Il faut que ceus qui tirent ces *Chiques*, prennent bien garde à ne pas crever la poche, où ils sont enclos; autrement il ne manque jamais de demeurer quelques uns de leurs petis œufs, dont il s'engendre infailliblement d'autres *Chiques*. On croit aussi, que le Roucou dont les Caraïbes se servent pour se rendre plus beaux, plus souples, & plus agiles à la course, à la vertu de chasser toutes ces vermines.

C'est aussi un bon remede, d'arroser souvent la chambre d'eau salée; De n'aller point nuds pieds; de porter des bas de Chamois: & de se tenir nettement. Car, il n'y a d'ordinaire que ceus qui se negligent, & qui se tiennent salément, qui en soyent sensiblement attaquez. Ces facheus Cirons, sont les mêmes que les Bresiliens appellent *Tons*, & quelque autres Indiens *Nigas*.

Ceus qui ont des Ulceres, qui leur sont causéz par les *Chiques*, lors qu'ils n'ont pas esté tirez ni assés à tems, ni assés adroitement, sont nommez *Malingres* au stile du país. Ces ulceres viennent aussi souventefois, après quelque petite écorchure, qui semble d'abord n'estre que fort peu de chose. Mais après on est tout étonné, que cela devient grand comme le creus de la main; & alors vous avez beau y donner ordre: Car il faut que l'ulcere prenne son cours. Il y en a même qui pour estre plus petis, ne laissent pas d'estre tres-difficiles à guerir. Ces ulceres sont de deus sortes. L'une est ronde, & l'autre inégale. L'ulcere rond est beaucoup plus difficile à guerir que l'autre, par ce qu'il a des bords de chair morte qui viennent tout à l'entour, & qui empirent le mal. Car tant que cette chair morte & baveuse y est, l'ulcere ne peut guerir. C'est pourquoy, l'ors qu'on pense la playe, il faut toujours couper jusqu'au vif cette chair morte, ce qui fait de cruelles douleurs.

Entre les remedes pour la guerison de ces ulceres, on use de vert de gris, de l'eau forte, de l'essence de vitriol, & d'Alum brulé, qui mangent la chair morte de la playe. On se sert aussi pour le même effet, du jus du peit Citron qui est extraordinairement aigre. Et lors que la playe est sale, il la rend belle & nette. Il est vray, qu'à cause de la grande douleur que l'on sent, lors que l'on en frote la playe, on a plutôt

recours à d'autres remedes : mais aussi l'on ne guerit pas si tôt. On fait encore un onguent avec du Miel commun, un peu de fort vinaigre, & de poudre de vert de gris, qui est souverain pour guerir en peu de tems les ulcers. Et pour les prevenir, on conseille de ne point negliger la moindre blessure, ou égratignure, qui survient en quelque partie du corps que ce soit, particulièrement aus pieds, ou aus jambes; mais d'y appliquer quelque emplâtre, qui attire le feu, qui pourroit estre en la playe, & au défaut de tout autre remede, d'y mettre du moins des feuilles de Tabac. Et de se servir de jus de citron, & de vinaigre, pour faire passer la démangeaison, qui demeure apres que les Moustiques, ou les Maringois ont piqué, plutôt que d'y employer les ongles.

ARTICLE VII.

Remedes contre la morsure des Serpens venimeux, & contre tous les autres poisons tant de la terre, que de la mer des Antilles.

Nous avons dit au Chapitre sixième de cette Histoire, qu'il y avoit des Serpens, & des Couleuvres aus Iles de la Martinique & de Sainte Alouise, qui ont un dangereux venin. Mais nous avons à dessein réservé pour ce lieu, les remedes qu'on peut heureusement employer, pour en rabatre la force. Nous poserons donc premierement, qu'ils doivent estre mis en usage, & par dedans & par dehors. Par dedans pour soulager & fortifier le cœur, & dissiper la qualité venimeuse qu'il pourroit gagner, on se sert avec heureux succès de Thériaque, de Mitridat, de Confection d'Alkermes, de Baume d'Egypte, & du Perou, de Rhuë, de Scordeunt, de Scorçonnaire, de Viperine, d'Angelique, de Contrahierva. Mais sur tout, il faut avaler avec un peu d'eau de bourrache; ou de buglose, ou de quelque autre liqueur, le poids d'un escu, de poudre du foye & du cœur des Viperes. En general il faut user de toutes les choses qui fortifient le cœur, & qui réjoüissent & réveillent les Esprits. Par dehors, on peut appliquer tous les remedes, qui ont la vertu & la faculté d'at-

attirer & dissiper toute sorte de venin. Comme sont la Ventouse appliquée sur la playe scarifiée, les Cornets, & tous les medicamens chauds & attractifs, tels que sont le Galbanum, l'Ammoniac, la fomentation de vin cuit, avec la racine de *Serpentaria*, ou la feuille d'Armoise, les Aux & les Oignons, la fiente de Pigeon, le sang de la Tortue de terre, séché & mis en poudre, & semblables.

Il n'est rien de plus assuré, que de lier au dessus de la morsure le plus prontement que faire se peut, la partie offensée: & de l'inciser aussi tôt, & même d'en emporter la piece; où du moins apres l'avoir scarifiée, d'y appliquer le plutôt que l'on peut, le derriere plumé d'une Poule, ou d'un Pigeon pour en attirer le venin, & cette Poule, ou ce Pigeon estant mort, il en faut reprendre un autre, tant qu'il n'y ait plus de venin à attirer.

Il seroit aussi à desirer, que tous les Habitans des Antilles, eussent l'usage de cet excellent Antidote, qui a été éprouvé en tant de lieux, qui est connu sous le nom fameux d'*Orviétan*, & qui se debite à Paris au bout du Pont-neuf, au coin de la rue d'Auphine, à l'enseigne du Soleil. Car cet admirable secret, a entre plusieurs autres rares qualitez, la vertu de chasser le venin de toutes sortes de Serpens, & de rabattre la force des plus puissans poisons. Voici la façon dont ceux qui ont esté mordus de Serpens venimeux, s'en doivent servir.

Il en faut prendre la grosseur d'une fève, dissous dans du vin. Et après il faut faire des scarifications sur la morsure, & tirer le sang par le moyen de la ventouse. Puis y appliquer un peu d'Orviétan, & prendre garde, que le patient demeure éveillé, au moins l'espace de douze heures. Ce puissant remede, se peut conserver en sa bonté plusieurs années, pourveu qu'on ne le tienne pas en un lieu chaud, où il se puisse dessécher. Et s'il devient sec, il le faut remettre en sa consistance avec du miel rosat. On en trouve aussi qui est en poudre.

Quant au regime de vivre, qu'il faut tenir durant l'usage de ce remede; Il faut éviter tous les alimens, qui échauffent & corrompent le sang, ou qui engendrent l'humeur mélancolique.

Et il se faut abstenir entierement de la purgation & de la saignée, de peur d'attirer le venin de dehors au dedans: si ce n'est que le mal eût gagné les parties nobles: Auquel cas il faudroit purger assés copieusement, & user debains, & de choses capables d'ouvrir les pores, & de provoquer la sueur.

Que si on estoit réduit à telle extremité, qu'on ne pût recouvrer aucun des Antidotes que nous venons de décrire: En voicy encore un, qui est fort commun & tresfacile à practiquer. Il faut que celui qui a esté mordu d'un animal venimeux mange promptément une écorce de Citron tout frais; car elle a la vertu de munir le cœur contre le venin. S'il est possible il faut lier la partie offensée le plus serré que l'on peut, au dessus de la morsure. Il la faut en suite scarifier, & y appliquer souvent de la salive d'un homme, qui soit à Jeün, & si on peut avoir la beste, qui a fait le mal, il luy faut couper la teste, & la broyer, jusques à ce qu'elle soit réduite en forme d'onguent, qu'il faut appliquer tout chaud sur la playe. C'est le remede ordinaire, dont se servent les Habitans naturels du Bresil pour se garantir de la violence du venin de ce dangereux & monstrueux Serpent, qu'ils appellent en leur langue *Boicini ninga*, & que les Espagnols nomment *Cascavel*.

Les derniers memoires qui nous ont esté envoiez de la Martinique, portent que quelques Honorables Familles qui sont venuës depuis peu du Bresil avec leurs serviteurs Nègres pour demeurer en cette Ile, ont donné aux Habitans la connoissance de plusieurs herbes & racines, qui croissent aux Antilles aussi bien qu'au Bresil, & qui ont une vertu souverain pour éteindre la force du venin de toute sorte de Serpens, & des flèches envenimées.

On se peut servir des mêmes remedes que nous avons décrits cy dessus, pour se premunir contre le venin de la Becu-ne, & de tous les autres poissons dangereux, qui se trouvent en la mer. Ils peuvent aussi estre employez avec heurés succès, pour empescher les pernicious effets du Suc de Manioc de l'arbe de Mancenille, & de la pique des Guéspes, des Scorpions, & de tous les autres Insectes venimeux.

ARTICLE VIII.

De l'écume de mer.

Ceus qui peschent ou qui se baignent en la mer, sont quelquefois accuëillis d'une certaine écume qui flotte au gré du vent, comme une petite vessie de couleur de pourpre, de différente figure, & agreable à voir : Mais à quelque partie du corps qu'elle s'attache, elle y cause en un instant, une tres-sensible douleur, qui est brulante, & piquante au possible. Le remede le plus prompt qu'on peut apporter pour appaiser cette cuisante douleur, est, d'oindre la partic offencée avec de l'huile de noix d'Acaïou, mêlée avec un peu de bonne eau de vie : car une chaleur en fait passer une autre.

ARTICLE IX.

Des Rats qui sont communs en ces Iles.

DEpuis qu'il frequente aux Antilles, un si grand nombre de Navires, & qu'il arrive assez souvent, que plusieurs s'échouënt à la rade de ces Iles, où ils pourrissent de vieillesse: *les Rats*, qui étoient autrefois inconnus aux Caraïbes, ont gagné la terre, & ils s'y sont tellement multipliez, qu'en quelques endroits, ils font grand dommage aux Patates, aux Pois, aux Fèves, & particulièrement au Maïs ou gros Blé, qu'on nomme Blé de Turquie. Et n'étoit que les Couleuvres les detruisent, & les vont chercher bien avant dans les trous de la terre & des rochers où ils se fourrent, & même dans les couverts des maisons, qui sont composez de feuilles de Palmes, ou de Canne de sucre, on auroit sans doute de la peine à conserver des vivres. Il est vray, qu'à present il y a des Chats en ces Iles, qui ne les épargnent pas. On a même dressé des chiens à leur faire la guerre, & c'est un plaisir de voir comme ils sont subtils à les éventer, & adroits à leur donner la chasse, & à les tuer.

Cette incommodité n'est pas particulière aux Antilles. E c'est bien pis au Perou, car Garcilasso en son Commentaire Royal nous témoigne, que ces vilains animaux y étans en nombre presque infiny, y font par fois de grands dégats, ravageant les lieux par où ils passent, desolant les champs, & rongeanr les fruits jusques aus bourgeons, & à la racine des Arbres.

Les Habitans des Iles, se servent encore d'une invention qu'ils nomment *Balan*, pour empescher que les Rats ne mangent leur cassaue, & leurs autres provisions. Ce Balan, est une espee de claye ronde, ou quarrée composée de plusieurs bâtons, sur lesquels il ont coutume d'arranger la cassaue, après qu'elle a esté séchée au Soleil. Elle est attachée au haut de la case avec une liene; où une corde, qui tient le Balan suspendu en l'air. Et afin que les Rats ne se puissent pas couler le long de la corde, & descendre sur le Balan, ils font passer la corde par une calebasse bien polie, qui demeure suspendue au milieu, de sorte que les Rats étans parvenus jusques à cet endroit-là, ne trouvant point de prise pour arrester leurs pieds, & apprehendans le mouvement de la Calebasse, ils n'ont pas l'assurance de passer outre. Sans ce petit secret, les Habitans auroient de la peine à conserver leurs vivres.

Voilà comme le sage Auteur de la Nature, a voulu par un admirable contrepoids, qui balance toutes les perfections de l'univers, que les Pais qui ont quelques avantages par dessus les autres, soient à l'opposite sujets à des incommodités, qui ne se rencontrent point ailleurs: Et comme sa Divine Providence, qui pourvoit puissamment aus besoins de ses créatures, a mis l'Antidote aupres du venin, le remede joignant le mal, & même ouvert devant l'homme, les inépuisables tresors de la grace, & de la nature, pour le premunir contre les injures de l'air, les outrages des saisons, la violence des poisons, & de tout ce que la terre à produit de plus dangereux, depuis qu'elle à esté envenimée par le premier peché.

*Fin du premier Livre de l'Histoire
des Antilles.*

HISTOIRE
NATURELLE
ET
MORALE
DES
LES ANTILLES
DE
L'AMERIQUE.
LIVRE SECOND.
COMPRENANT
L'HISTOIRE MORALE.

HISTOIRE
NATURELLE
ET
MORALE
DES
LES ANTIILLES
DE
L'AMERIQUE
LIVRE SECOND.
COMPRENANT
L'HISTOIRE MORALE

HISTOIRE
NATURELLE ET MORALE
DES
ILES ANTILLES
DE
L'AMERIQUE.

LIVRE SECOND.

Comprenant l'Histoire Morale.

CHAPITRE PREMIER.

*De l'Etablissement des Habitans Etrangers dans les Iles
de Saint Christoffe, de Nieves, de la Gardeloupe,
de la Martinique, & autres Iles Antilles.*

A Prés avoir achevé, tout ce qui pouvoit estre de
l'Histoire Naturelle des Antilles, il faut venir à
l'Histoire, que nous appellons Morale, & trai-
ter dorefenavant en toute la suite de ce Livre,
des Habitans de ces Iles, dont nous avons déjà
fait quelque mention, selon qu'il est venu à propos, en la
description que nous avons donnée au Livre precedent, de
chacune de ces Iles en particulier. Nous parlerons premie-
N n rement

rement des Etrangers, ou des Européens, autant qu'il sera nécessaire à nôtre dessein. Et puis nous descendrons, à une ample & particuliere consideration des Indiens, Habitans naturels du País, dont le sujet peu connu, demande une deduction de plus longue haleine, & une recherche plus exacte & plus curieuse.

Les Espagnols, se fondans sur la Donation du Pape Alexandre sixième, & sur quelques autres raisons apparentes, pretendent que le droit de naviger en l'Amerique, & d'y établir des Colonies, soit au Continent soit aus Iles, leur appartient privativement à tous autres. Mais outre que la vanité de cette arrogante presumption, se découvre assez d'elle-même, & que ce seroit interrompre le fil de nôtre Histoire, que de nous arrêter icy à une telle controverse, le Docte & curieux Bergeron, a si exactement traité cette question, & si clairement montré l'absurdité de cette chimere, en son *Traité des Navigations*, que ce seroit péne perduë de s'y étendre davantage, & d'y vouloir apporter de nouveaux éclaircissements. Aussi tous les Rois & Princes Chrétiens, ont toujours contesté au Roy d'Espagne, ce prétendu droit qu'il s'attribuë. Et ils ne l'ont pas seulement combattu par paroles & par écrits: mais encôre par les effets, ayant envoyé de tems en tems des flottes en l'Amerique, pour y faire des Peuplades, & se mettre en possession de plusieurs terrës de ce nouveau Monde; où particulièrement se sont signalez les François, les Anglois, & les Hollandois.

Mais les plus renommées de toutes les Colonies que ces trois Nations possèdent en Amerique, & celles qui sont les plus fréquentées des Marchands, comme étant les plus avantageuses pour le commerce, ce sont celles des Antilles. Les François & les Anglois, comme on le peut remarquer au premier Livre de cette Histoire, y sont les plus avancez; & ont en partage les plus grandes, les plus riches, & les plus peuplées de toutes ces Iles.

Il est aussi constant, que ces Nations en leur établissement, n'ont pas suivy les cruelles & Barbares Maximes des Espagnols & n'ont pas impitoyablement exterminé comme eux, les Peuples originaires du país. Car si elles les ont trouvez dans

dans les terres qu'elles possèdent, elles les y ont conservé pour la plûpart, & ont contracté alliance avec eus. Il est bien vray, que les Caraïbes ont depuis un long tems de grands différens avec les Anglois: mais l'origine de leurs querelles vient de quelques sujets de mécontentement, qu'ils ont reçus de quelques particuliers de cette Nation, qui en corps à desapprouvé leur procedé: & en toute rencontres, a témoigné qu'elle desiroit, qu'ils fussent traittez avec la même humanité, moderation, & douceur Chrétienne, d'ont les amples & florissantes Colonies de la Virgine & de la Neuve Angleterre, qui relevent de sa Jurisdiction, ont usé jusques à present, à l'endroit des Habitans naturels de l'Amérique Septentrionale, où elles sont établies: avec lesquels elles entretiennent une si sainte, & si parfaite correspondance, qu'elle leur a facilité les moyens, de les instruire avec un heureux succès, es mysteres de la Religion Chrétienne, & de fonder un grand nombre de belles Eglises, au milieu de ces pauvres Peuples.

Sur tout, il est tres-averé, que lors que les François se sont établis à la Martinique, à la Gardeloupe, & à la Grenade, ils l'ont fait par l'agrément des Caciques, & des principaus d'entre les Caraïbes, qui ont désavové ceus des leurs, qui ont voulu aller au contraire; & qui ont employé leurs forces & leurs bons avis pour reprimer leurs desseins, & faire entrer les nôtres en la paisible possession, de ce qu'ils leur avoyent auparavant accordé. Ce qui justifie, que nous ne sommes pas coupables des mêmes violences que les Espagnols, & que nôtre procedé en l'établissement de nos Colonies aus Iles, n'a pas esté semblable au leur. Que s'y on nous objecte que nous les avons chassés de Saint Christofle, & de la Gardeloupe, & qu'encore à present, nous avons guerre avec ceus de la Martinique. Nous répondons, que lors que nous avons peuplé ces Iles, nous n'avions autre but, que l'edification & l'instruction de ces pauvres Barbares, & que si contre nôtre premiere intention, nous avons été obligez d'user de severité à l'endroit de quelques uns, & de les traiter comme ennemis, ils ont attiré ce malheur sur eus, en violant les premiers, les sacrées loix de l'alliance qu'ils avoyent contractée

avec nous, & en prenant des conseils sanguinaires, qui eussent étouffé nos Colonies dans leur berceau, s'ils n'eussent été découverts.

Les Colonies Françoises & Angloises ont eu leur commencement en même tems, c'est à dire en l'an mil six cent vingt-cinq. Monsieur DESNAMBUc, Gentil-homme François, de l'Ancienne Maison de Vauderop, & Capitaine entre-tretenu par sa Majesté en la mer du Ponant, & Monsieur WAERNAER, Gentil-homme Anglois (lequel nos François nommoient Monsieur Oüarnard, pour faciliter la prononciation du double W, que nôtre langue ignore) ont eu un même jour pris possession de l'île de Saint Christophe, au nom des Rois de France, & de la Grand' Bretagne leurs Maîtres, pour avoir un lieu de retraite assurée, & une bonne rade pour les Navires de l'une & de l'autre Nation, qui fréquentoient en l'Amerique. Cette Ile, ayant tous les rares avantages que nous avons amplement déduits au Chapitre qui en contient la description, étoit fort visitée des Espagnols, qui y prenoient souvent leurs rafraichissemens, en allant & en retournant de leurs longs voyages. Ils y laissoient aussi quelquefois leurs malades, qui étoient traittez par les Indiens Caraïbes, avec lesquels ils avoient fait la paix à cette condition

Ces Messieurs donc considerant, que s'ils possédoient cette terre, ils incommoderoient l'Espagnol leur ennemy commun en l'Amerique, & qu'ils auroient une bonne & saine demeure, pour jeter les fondemens des Colonies, qu'ils se proposoient de dresser en ces Iles, ils s'en rendirent maîtres & y laisserent des hommes pour la garder. Mais avant qu'd'en partir, craignant que les Indiens ne somentassent quelque secrette intelligence avec les Espagnols, ou qu'en leur absence, ils n'exécutassent la resolution, que certains Sorciers qui sont en haute estime parmy ce Peuple, leur avoient fait prendre depuis peu, de mettre à mort tous les Estrangers, qui étoient en leur terre; ils se défirent en une nuit de tous les plus factieux de cette Nation; & peu après ils contraignirent tous les autres qui s'étoient cantonnez & mis en defense, à se retirer ailleurs, & à leur laisser la place libre.

Après

Après quoy, Monsieur Desnambuc s'en retourna en France, & Monsieur Oüarnard en Angleterre, où leur conquête, & tout leur procedé furent agrées des Rois; & la permission leur ayant été donnée d'y faire passer des hommes, ils y retournerent en bonne compagnie, en qualité de Gouverneurs, & de Lieutenans pour les Rois de France, & de la Grand' Bretagne, leurs Maitres.

Mais avant que Monsieur Desnambuc vint cultiver & poursuivre sa conquête, il creut que pour avoir un puissant appuy en France, qui prit Interest en la conservation de cette Ile, sous la Souveraineté du Roy, & pour assurer & avancer ainsi ses desseins, il feroit bien, de dresser une Compagnie de personnes d'autorité, qui eussent la direction & la Seigneurie de cette Ile, & des autres qu'il pourroit conquerir & soumettre à l'obeissance du Roy: à condition, que cette Compagnie eut soin, & prit à cœur d'y faire passer des hommes pour conserver la terre, & la cultiver: d'y envoyer des Ecclesiastiques, & de pourvoir à leur entretenement: d'y faire bâtir des Forts pour la seureté des Habitans, & de les munir de Canons, de poudre, de boulets, de mousquets, de mesche & de balles: en un mot d'y entretenir un bon arsenal, pour avoir toujours en main, déquoy faire teste à l'ennemy.

Cette Compagnie ou Societé, fut établie au moys d'Octobre de l'an mil six cens vint-six, tant pour l'Ile de Saint Christofle, que pour les adjacentes, & fut approuvée par le Roy: & depuis ellè fut confirmée & favorisée de nouvelles concessions, & de tres-beaus Privileges obtenus de sa Majesté, le huitième de Mars mil six cens quarante deus pour toutes les Iles de l'Amerique, situées depuis le dixième, jusques au trentième degré au deça de l'Equateur.

Monsieur Desnambuc, ayant ainsi mis ordre à ses affaires en France, retourna à Saint Christofle avec trois cens hommes, que les Seigneurs de la Compagnie nouvellement erigée avoient levez, pour jetter les fondemens de cette Colonie: il amena aussi plusieurs braves Volontaires, qui tenoient à gloire de suivre un si celebre Avanturier, & de prendre part dans ses honnables fatigues, sous l'esperance, de recueillir aussi en son tems, le fruit de ses conquestes. Ils arriverent tous.

à Saint Christoffe au commencement du Printems de l'année mil six cens vint-sét : & bien qu'ils eussent beaucoup souffert durant leur voyage, & qu'ils fussent malades pour la plupart ou affoiblis, ils ne se laissèrent point abbatre à ces rudes épreuves : mais se souvenans, que les belles entreprises sont toujours accompagnées de grandes difficultez, & que les roses ne se cueillent que parmy les épines, ils commencerent dès-lors à mettre la main à l'oeuvre, & ayans appris dans peu de jours de ceus qu'ils avoient trouvé dans l'Isle, tout l'ordre qu'il faut tenir pour défricher les bois, dresser les habitations, cultiver la terre, planter les vivres & le Tabac, & pour faire tous les dévoirs, qui sont requis dans les nouveaux établissemens, ils seconderent les genereus desseins de leur Capitaine, qui les animoit puissamment par ses paroles, & par son bon exemple.

Les partages de l'Isle entre les deus Nations, avoient été projectez avant ce voyage : mais ils furent conclus & arrêtez solennellement, le treizième du mois de May en la même année. Car afin qu'un chacun put travailler avec assurance sur son propre fonds, & que les nôtres n'eussent rien à démeller avec les Anglois: Monsieur Oüarnard étant aussi retourné d'Angleterre, quelque tems avant Monsieur Desnambuc, où il s'étoit aussi appuyé d'une Compagnie, qui prenoit la protection de ses entreprises : ils divisèrent entre eus toute la terre de l'Isle, & y poterent les limites, telles qu'elles se voient encore aujourduy, à condition toutefois, que la chasse & la pesche seroient par tout libres aus Habitans des deus Nations, & que les Salines, les bois de prix, qui sont propres à la teinture, ou à la menuiserie, les rades, & les mines demeureroient aussi communes. Ils convinrent encore de certains articles, qui furent agréés & arrêtez de part & d'autre, pour entretenir une bonne correspondance, prevenir toutes jaloufies, & éviter tous les sujets de disputes & de contestations, qui peuvent aisément naistre, entre des Peuples de différentes humeurs. Ils firent aussi ensemble une ligue défensive, pour s'entre secourir au besoin, & se prester main forte, pour repouder l'ennemy commun, & quiconque voudroit troubler la paix & le repos, dont ils esperoient de jouir

joûir par ensemble, en cette aimable terre, qui leur étoit cheuë en partage.

Après ces choses, les deus Gouverneurs travaillerent à l'envy, à l'affermissement & à l'ornement de leur Colonie. Mais il faut avouër, que les Anglois eurent de trèsgrands avantages par dessus les François, pour faciliter & conduire à chef leurs desseins. Car outre que cette Nation-là, qui est née au sein de la Mer, supporte plus facilement que nous, les fatigues des voyages de long cours, & qu'elle s'entend mieux à faire de nouvelles Peuplades: La Compagnie qui fut établie à Londres, pour la direction de celle de Saint Christofle, pourvoyoit si genereusement à ce qu'elle fut assistée des sa naissance, d'hommes, & de vivres, qui étoient nécessaires pour leur subsistence, jusques à ce que la terre leur en eut produit, & qu'elle eut tant de soins, que de tems en tems elle fut rafraichie de nouveau secours, & de toutes les choses dont elle pouvoit avoir besoin dans ces commencemens, qu'elle prosperoit & s'avançoit à veuë d'œil, pendant que la nôtre, qui étoit dépourveuë de toutes ces assistances, ne faisoit que languir, & même se fut facilement écoulée, si l'affection qu'elle avoit pour son chef, & la haute estime qu'elle avoit conceüe de sa valeur, ne l'eussent entretenuë à sa devotion, & liée étroitement à son service.

Pendant donc que nôtre Colonie souffroit toutes ces foiblessees, & qu'elle ne subsistoit que par son courage; celle des Anglois profitant de ses forces, en poussa une nouvelle dans l'île de Nièves, qui n'est separée de Saint Christofle, que par un petit bras de mer, comme nous l'avons dit en son lieu. Mais si ce petit nombre auquel nos gens étoient réduits, ne leur permettoit pas de faire de pareils progresz, Monsieur Deshambuc, s'étudioit en recompense de les affermir, & de les policer par plusieurs beaux Reglemens, dont nous coucherons icy quelques uns des principaus articles, afin que la memoire en soit precieusement conservée, pour l'institution de la posterité.

En premier lieu, par ce que par la paix & la concorde, les plus petites choses s'accroissent, & que la division fait écouler, & évanouir les plus grandes: Il vouloit que tous les

Habi-

Habitans de l'Isle, qui reconnoissoient son autorité, confessoient entre-eux une tres-parfaite union, laquelle il leur recommandoit en toutes occurrences, comme la colonne de leur petit Estat, & le sacré Canal d'où toutes sortes de bénédictions du Ciel & de la Terre, decouleroient abondamment sur eux. Et d'autant qu'il est impossible, que dans la conversation mutuelle il ne survienne beaucoup de choses, qui seroient capables d'alterer souvent cette aimable correspondance, s'il n'y étoit promptément pourveu: il desiroit que semblables differens fussent au plutôt terminés avec douceur, & même avant le coucher du Soleil, s'il étoit possible.

Il leur ordonnoit d'estre Loyaux, ronds, & sinceres dans toutes leurs affaires; d'estre courtois & secourables envers leurs voisins, & de tenir aussi religieusement la parole qu'ils avoient donnée, que s'y elle eut esté redigée par écrit, & receuë par devant des Notaires.

Afin que le travail trop assidu de leurs habitations, ne leur fit oublier le métier de la guerre, ou que leur courage ne se ramollit dans le profond repos, & qu'au besoin ils sceussent manier les armes & s'en servir avec d'exterité, il vouloit qu'ils en fissent souvent les exercices, qu'ils s'y fassonnassent selon les regles de la discipline militaire, & bien qu'ils fissent tous profession de cultiver la terre, qu'ils eussent la grace & l'air genereux des Soldats, & qu'ils en portassent en tous tems les marques & les livrées, ne sortant jamais de leur quartiers sans armes à feu, ou du moins sans avoir l'épée.

Que s'il les formoit en cette sorte, afin qu'aus occasions ils fissent paroître leur valeur, & leur courage à l'endroit des ennemis; Il les obligeoit d'ailleurs, d'estre doux & humains les uns envers les autres; Et il ne pouvoit souffrir, que les plus forts foulassent les plus foibles. C'est pourquoy il fit cette belle ordonnance, laquelle est encore en vigueur dans toutes ces Iles, assavoir, que les maitres ne pourroient engager leurs serviteurs que pour trois ans, durant lesquels ils seroyent tenus de les traiter avec toute moderation & douceur, & de n'exiger d'eux qu'un service raisonnable, & proportionné à leurs forces.

Ses soins s'étendoient notamment, à l'endroit des nouveaux venus, & afin que dès leur arrivée, ils eussent de quoy se mettre à couvert des injures de l'air, & que leur travail ne fut point retardé à faute de logemens, il desiroit, qu'aussi tost que la place qu'ils avoient destinée pour faire leur bâtiment étoit découverte, tout le Voisinage les aidast à l'élever. Cette louïable Institution fut si bien receüe, & si soigneusement pratiquée, qu'il n'y avoit aucun des Habitans qui n'en reconnut l'équité, & qui ne tint à bonheur dans ces occasions, d'y contribuer volontairement ses pénes & ses soins. Les uns alloient couper les bois qui étoient nécessaires, les autres couroyent aus roseaus, & aus feüilles de palmes, pour faire les palissades & le couvert, les meilleurs Architectes plantoyent les fourches, élevoient les chevrons, & attachoyent la couverture, & ils étoient tous dans un si aimable empressement, que le petit edifice se trouvoit logeable dans peu de jours, sans que le propriétaire eut besoin de se mettre en aucun fraiz, qu'a pourvoir tant seulement, à ce que la boisson ordinaire du país, ne manquast point durant ce travail, à ces charitables ouvriers.

Enfin il avoit en horreur les paresseus, qui vivent de la sueur & du travail d'autruy, comme les Bourdons du miel des Abeilles; mais pour ramener en nos jours, une petite image du siecle d'or, qui est tant prisé des Anciens, il incitoit tous les Habitans à estre liberaus, communicatifs des biens que Dieu leur avoit departy, & à témoigner leur charité & leur Hospitalité envers tous ceus qui les venoient visiter, afin qu'a l'avenir, on ne fut pas obligé d'établir parmy eus des Hosteleries, des Cabarets & de semblables lieux de débauches, qui serviroient de retraite aus oiseus & aus dissolus, & qui attireroient la defolation & l'entiere ruine de la Colonie.

Cependant que Monsieur Desnambuc, régloit si sagement sa petite République, & qu'il l'entretenoit de l'esperance d'un prompt secours, les Seigneurs de la Compagnie, imitans le naturel de plusieurs de nôtre Nation, qui voudroient moissonner incontinent apres les sémailles, étoient de leur part, dans une continuelle attente de quelques Navires chargez

de tout ce qu'il y a de plus riche, & de plus précieux dans l'Amerique, pour remplacer avec usure, ce qu'ils avoient déboursé, pour faire le premier embarquement; & jusques à ce que ce retour fut arrivé, ils ne pensoient à rien moins, qu'à se mettre en de nouveaux fraiz. Monsieur le Gouverneur, ayant remarqué que toutes les Lettres qu'il avoit envoyées à ces Messieurs sur ce sujet, n'avoient point obtenu de réponses favorables, se resolut avant que la Colonie fut reduite à une plus grande extremité, de les aller trouver en personne, & d'entreprendre un second voyage, pour solliciter ce secours, duquel dépendoit la seureté de leurs premieres avances, & la subsistence des François en cette Ile. Ce bon dessein, que le zele qu'il avoit pour la gloire de nôtre Nation luy avoit inspiré, reussit selon son cœur; Car étant arrivé à Paris, il sçeut si bien représenter l'importance & la necessité de ce secours à Messieurs de la Compagnie, qu'ils luy accorderent trois cens hommes, & des vaisseaus munis de toutes les provisions necessaires, pour les rendre à Saint Christofle.

Ce renfort tant attendu de nôtre Colonie, luy arriva heureusement au commencement du mois d'Aoust, de l'an mil six cent vint-neuf, & elle le reçut avec tant de joye & de satisfaction, qu'elle s'imaginoit d'estre parvenuë au comble de ses souhaits, & que dez lors elle pouvoit surmonter aisément, tout ce qui voudroit traverser l'execution de ses projets. Mais comme les prosperitez de cette vie sont de courte durée, à péne s'étoit elle égayée deus mois en la possession de ce bonheur, qu'une puissante Flotte d'Espagne vint fondre sur elle. Dom Federic de Toledo qui la commandoit, avoit ordre exprés avant que de descendre à la Havanne, à Cartagene, & aus autres plus celebres ports du sein de l'Amerique, de s'arrêter à Saint Christofle, & d'en chasser les François & les Anglois, qui s'y étoient établis depuis peu d'années.

Cette armée navale, qui étoit composée de vint-quatre grands Navires de charge, & de quinze Fregates, se saisit pour premier acte d'hostilité de quelques Navires Anglois qui étoient à l'ancre près de l'Ile de Nieves, puis elle vint mouiller à la rade de Saint Christofle, à la portée du Canon
de

de la Basse-Terre, où Monsieur de Rossey commandoit. Les forts des deux Colonies, n'étoient pas encore en état pour soutenir un siege, ils étoient dépourvus de vivres, toutes les munitions de poudre & de bales, qui se trouvoient dans l'île, ne pouvoient pas faire des grands effets, & quand les deux Nations eussent uny toutes leurs forces, elles n'eussent pas pu résister à une si redoutable armée: mais leur courage suppléoit à tous ces défauts; car afin que l'ennemy n'eut pas sujet de se glorifier d'estre venu à bout de ses desseins, sans quelque opposition; Monsieur Desnambuc, détacha du quartier de la Cabe-terre où il commençoit de se fortifier, tous ses meilleurs soldats, pour aller au secours de celui qui étoit menacé, & les Anglois, y firent passer quatre de leurs meilleures Compagnies.

Aussitôt que ces troupes furent arrivées au rendez-vous, elles s'employèrent d'un commun accord avec les Habitans du quartier, à se retrancher le long de la coste, pour repousser vigoureusement l'ennemy & luy contester la descente, & sans doute, elles luy eussent bien donné de la péne, si elle eussent esté bien commandées, & que cette premiere ardeur n'eut esté ralentie, par la frayeur qui faist tellement le cœur de Monsieur de Rossey, qu'il l'eut laissé mettre pied à terre, & venir aus approches sans aucune résistance, si un jeune Gentil-homme Neveu de Monsieur Desnambuc, frere aîné de Monsieur du Parquet, qui est a present Seigneur & Gouverneur de la Martinique, n'eut obtenu la liberté de passer les retranchemens, & de donner sur la premiere Compagnie des ennemis qui parut sur le sable. Il fut soutenu de quelques Volontaires, qui voulurent avoir part à sa gloire, mais, il les devança tous de beaucoup en courage & en resolution; car il attaqua avec tant de vigueur celui qui conduisoit la troupe, qu'il le tua & plusieurs autres des plus vaillans de sa Compagnie, qui eurent l'assurance de vouloir éprouver sa valeur; mais étant abandonné de ceux qui l'avoient suivy en ceste meslée, il fut tellement investy de la multitude, qui venoit fondre sur luy, qu'enfin il fut abbatu & emporté dans l'un des navires des ennemis, où après tous les devoirs qu'on fit pour le guerir de ses blessures, il mourut au grand regret de l'un &

de l'autre party, qui avoit été témoin de sa generosité, & qui ne pouvoit se lasser de luy donner tous les plus beaux éloges, que sa vertu avoit mérités.

Durant ce choc, qui devoit estre soutenu un peu plus vigoureuſement des nôtres, le General de la Flotte, fit détacher en un même tems, de tous les Navires de grandes Chaloupes remplies de Soldats bien armez, qui descendirent en fort bon ordre, & couvrirent la rade. C'est ce qui redoubla l'épouvantement de Monsieur de Rosſey, qui de peur d'estre opprimé de cette multitude, fut d'avis de ceder à la force, & de faire une honorable retraite, avant que les nôtres fuſſent investis & envelopés de tous costez. Cette resolution prise tumultuairement, fût fort mal receuë de tous ceus qui étoient jalous de la gloire de nostre Nation, & qui euſſent deſiré que l'ennemy, eut acheté un peu plus cherément le degaſt de leur Colonie: mais les ſuffrages que l'épouvantement ſuggeroit en cette fatale conjoncture ayans prevalu, il fut arrêté qu'à l'inſtant même, on prendroit le chemin de la Cabes-terre, & que là on aviſeroit plus amplement, à tout ce qui ſeroit jugé neceſſaire, pour le ſalut commun.

L'Eſpagnol, voyant que nos gens abandonnoient leur Fort, & leur retranchemens, ſans avoir fait beaucoup de reſiſtance, crut que cette retraite n'étoit qu'une feinte, qui étoit menagée à deſſein, de l'attirer dans quelque embuſcade, qu'on luy avoit dreſſée dans les bois. Ce ſoubçon, qui étoit appuyé ſur quelques apparences, le retint de pourſuivre ſa victoire, & l'arrêta au quartier de la Baſſe-terre, juſques à ce qu'il eut apriſ au vray l'état de toute l'Ile, & qu'il eut pourveu, à tout ce qu'il trouveroit estre le plus expedient, pour executer promptement & fidellement, tous les points de ſa commiſſion.

Pendant que l'ennemy prenoit ainſi ſes meſures, pour conduire à chef ſes deſſeins, ſans ſe mettre en danger: Monsieur Deſnambuc ſurpris d'un ſi ſubit changement, & d'un succès ſi ineſpéré, tâchoit de r'aſſurer ſes ſiens, & de les encourager à porter conſtamment cette diſgrace: leur remontrant qu'elle n'étoit pas irremediable: que l'ennemy ne s'opiniatreroit pas à demeurer dans l'Ile, juſques à ce qu'il en eut entiere-

ment

ment chassé les Habitans : qu'il avoit des affaires de plus grand poids, qui l'appelloient ailleurs : qu'il ne s'engageroit pas facilement dans les forets, qu'il luy faudroit traverser de nécessité, pour venir à son Quartier : qu'ils pouvoient s'y mettre en bonne defense, pour soutenir ses efforts, & luy faire marquer de son sang cette invasion, s'il entreprenoit de passer outre ; & qu'en ce cas, il y avoit même en chemin des endroits si forts de nature, que peu d'hommes le pourroyent arrêter, & le contraindre de retourner sur ses brisées.

Ces avis étoient tres-judicieux : mais la terreur avoit tellement préoccupé les esprits, & la consternation étoit si generale, qu'ils ne furent point pesez selon leur merite. L'affaire étant donc mise en deliberation, la conclusion fût, qu'on abandonneroit l'île, & que la Colonie se transporterait en quelque autre, qui ne donneroit point tant d'ombrages à l'Espagnol, & qui seroit plus écartée de la route ordinaire de la Flotte. Monsieur Desnambuc, qui prevoyoit que quelque couleur qu'on pût donner à cette resolution, elle seroit notée de quelque lâcheté, qui flétriroit l'opinion qu'on avoit justement conceüe de la valeur des François, & étouferoit en un instant ces grandes esperances, qu'on avoit eues de leur Colonie, ne pût point estre persuadé d'y donner son approbation. Neantmoins, encore qu'il fut d'un sentiment tout contraire, pour ne point abandonner dans cette triste rencontre, ceus qu'il avoit amenez de si loin, & avec qui il avoit passé tant de mers, & essuyé tant de perils ; il s'accommoda à leur humeur, & s'embarqua avec eux dans quelques navires qui se trouverent à la rade ; & ainsi pour éviter un plus grand desordre, en se surmontant soy même, il témoigna qu'il oubloit genereusement, le peu d'estime qu'ils faisoient de ses rémontrances.

Les Quartiers des Anglois, étoient aussi dans un grand desordre, ils avoyent appris que l'ennemy étoit maitre de toute la Basse-terre : qu'il ruinoit la Fortresse des François, apres en avoir enlevé le Canon : qu'il avoit déjà brulé toutes les cases, & fait le dégast des habitations du quartier. Ils croioient à chaque moment, qu'il venoit fondre sur eux avec toutes ses forces, & dans cette apprehension les uns essayoyent de se

sauver par mer, ou de se retirer sur les montagnes, pendant que les autres, qui étoient un peu plus courageus, furent d'avis d'envoyer des Députez à Dom Federic, pour le prier de vouloir entendre à quelque accommodément : mais pour toute reponse, ils receurent un commandement exprés de sortir promptement de l'Isle, ou qu'autrement ils seroyent traittez avec toute la rigueur, dont les armes permettent d'user à l'endroit de ceus, qui s'emparent contre tout droit, du bien qui ne leur appartient pas.

Pour faciliter ce départ que Dom Federic leur ordonnoit on leur rendit selon ses ordres les Navires, que sa Flotte avoit pris devant l'Isle de Nieves, & il voulut qu'ils s'y embarquassent sans aucun delay, & qu'en sa presence ils fissent voile vers l'Angletere. Et parce que ces vaisseaus ne pouvoient pas contenir une si grande multitude, il permit à tous ceus qui n'y purent pas avoir place, de demeurer dans l'Isle, jusques à ce qu'il se presentât une occasion favorable, pour suivre leurs compagnons. Après cette expedition, Dom Federic fit lever l'ancre à ses Navires pour continuer leur voyage: mais incontinent que les Anglois qui étoient restez eurent perdu de veüe cette flotte, ils commencerent à se rallier, & à former une constante resolution, de relever courageusement les ruines de leur Colonie.

Pendant que ces choses se passoyent à Saint Christofle, les François qui en étoient sortis au commencement de cette déroute, avoyent tant enduré sur mer, à cause du manquement de vivres & des vens contraires, qu'ils avoyent été contrains de relâcher aux Isles de Saint Martin & de Montserrat, après avoir visité en passant celle d'Antigoa. Ils eussent bien souhaitté de se pouvoir établir en quelqueune de ces terres: mais elles ne leur sembloient que des affreus déserts, en comparaison de celle qu'ils avoyent quittée. Sa douce idée repassoit incessamment devant leurs yeus, ils l'à regrettoient à chaque moment, & l'aimable souvenir de cet agreable sejour, où la Providence Divine les r'appelloit, par des voyes qui leur étoient inconnues, leur fit naistre le desir de s'informer de l'état auquel l'Espagnol l'avoit l'aissé, puis-qu'ils en étoient si voisins. Pour contenter cette louable curiosité, ils

ils y firent passer l'un de leurs Navires, qui leur rapporta à son retour, que la Flotte ennemie s'étoit entierement retirée, & que les Anglois qui y étoient restez, travailloyent courageusement à rebatir leurs cases, à planter des vivres & à reparer leurs desolations.

Cette agreable nouvelle, resuscita en un instant toutes les esperances de nos François, & releva glorieusement le courage des plus abbatus: de sorte qu'il ne fallut pas employer beaucoup d'artifice, pour les animer au retour, & pour leur persuader de se rendre en toute diligence en cette delicieuse terre, qui possedoit déjà leurs cœurs & toutes leurs plus tendres affections.

Aussi-tost qu'ils y furent arrivez, chacun reprit son poste & retourna sur sa place, en bonne intention de s'y affermir, & d'en relever promptement le debris: Mais la famine qui les environnoit, eut sans doute interrompu le cours de tous ces beaux desseins, & ils fussent succomez sous le faiz des peux travaux qu'il leur falloit entreprendre en un même tems, pour rebâtir leurs maisons, & planter des vivres, si dans ces extremités si pressantes, Dieu ne leur eut suscité le secours de quelques Navires des Provinces Unies, qui les vinrent visiter à la bonne heure, & ayant reconnu leur triste état, les assistèrent genereusement de vivres, d'habits, & de toutes les choses qui leur étoient necessaires dans ce grand abandonnement où ils se trouvoient reduits: & même pour leur faire à l'aveur toute entiere, ils se contenterent de leur simple parole, pour assurance de toutes ces avances.

Nos gens, s'étans tirez doucement à l'ayde de ce secours, hors du mauvais pas où ils se voioient accrochez, dez l'entree de leur rétablissement, travaillerent en suite avec tant d'ardeur en leurs habitations, que Dieu benissant l'œuvre de leurs mains, la terre leur produisit des vivres, & du Tabac en si grande abondance, qu'ils contenterent avec honneur leurs charitables Creanciers, & en peu de tems ils se trouverent beaucoup mieus accommodez, qu'ils n'étoient avant leur détresse. Mais il leur falloit encore des hommes pour appuyer leurs entreprises, & entretenir le commerce, qui commençoit à s'établir parmy eux. Pour remedier à ce besoin, Mon-

sieur

sieur Desnambuc, qui voyoit sa constance couronnée d'un heureux succès, ne trouva point de plus seur, ni de plus dou expedient, que de permettre aus principaus Habitans de la Colonie d'aller en France, pour en lever, & les y amener leurs propres fraiz. Ce sage conseil ayant esté suivy, l'Isle se peupla en peu d'années de plusieurs braves hommes, qui lui mirent en reputation,

La Colonie Angloise, répara aussi en peu de tems, toutes les brèches que le ravage de l'Espagnol luy avoit faites. Et la Compagnie de Londres qui s'étoit chargée de sa direction ne se lassant point de luy envoyer des hommes & des rafraichissemens, les deus quartiers qu'elle occupoit dans l'Isle de Saint Christofle, se trouverent si étroits pour contenir une si grande multitude, qu'outre l'Isle de Nieves qu'elle avoit peuplée avant la déroutte, elle eut assés de force pour pousser en moins de 4 ans des nouvelle Peuplades dans Celles de la Barboude, de Montferrat, d'Antigoa, & de la Barbade, qui s'y sont merueilleusement accruës, & se sont renduës fameuses par le trafic des riches Marchandises qu'elles fournissent, & par le nombre de leurs habitans, comme il se peut voir, par les descriptions particulieres que nous avons données de ces Isles au commencement du premier Livre de cette Histoire.

Pour ce qui est des Colonies Hollandoises aus Antilles, elle ne content leur établissement qu'aprez celles des François & des Anglois. Et ce n'est pas l'Etat qui aourny aus frais, mais des Compagnies particulieres de Marchands, qui ont desiré pour faciliter le commerce qu'ils ont en toutes les Isles, que les François & les Anglois occupent, d'avoir des places de retraite assurée pour rafraichir leur Navires. La plus ancienne de ces Colonies, qui relevent de la Souveraineté de Messieurs les Etats Generaus des Provinces Unies, est celle de Saint Eustache. Elle fut établie environ le même tems, que Monsieur Oüarnard forma celle de Montferrat, c'est à dire en l'an 1632. Elle est considerable, pour estre en une place tres-forte de nature; pour le nombre & la qualité de ses Habitans: pour l'abondance du bon Tabac qu'elle a produit jusques à present: & pour plusieurs autres rares avantages, dont nous avons déjà parlé, au Chapitre cinquième du Livre precedent.

Monsieur Desnambuc, n'avoit pas moins de Passion ni de generosité que les autres Nations pour étendre sa Colonie : mais n'ayant pas esté secouru comme il eût esté requis dans ces commencemens, & ses desseins ayans esté souventéfois traversez de plusieurs facheuses rencontres, il eut ce déplaisir, de voir plusieurs belles Iles occupées par d'autres, avant qu'il fut en état d'y prendre part, & de pousser sa conquête hors des limites de Saint Christoffe. Il avoit depuis un long tems jetté les yeus sur l'Isle de la Gardeloupe, comme étant l'une des plus belles & des plus grandes de toutes les Antilles, mais au même instant qu'il se dispoisoit pour y envoyer des hommes, il fut prevenu par Monsieur de l'Olive, l'un des principaux habitans de sa Colonie, qui pendant un voyage qu'il avoit fait en France pour ses affaires particulieres, s'associa avec Monsieur du Plessis, & quelques Marchands de Dieppe pour y établir une Colonie, sous la commission des Seigneurs de la Compagnie des Iles de l'Amerique.

Ces deux Gentils-hommes, étans établis Gouverneurs de la Gardeloupe avec égale autorité, y arrivèrent le vint-huitième de Juin, mil six cens trente cinq, avec une Compagnie de cinq cens hommes, qui furent accüeillis dez leur arrivée de la famine, & de diverses maladies, qui en enleverent plusieurs. On tient, que le premier de ces maux leur survint, pour s'estre placez d'abord en des endroits, où la terre étoit la plus ingrate & la plus mal-propre au labourage, qui fût en tout l'Isle; & pour avoir entrepris trop legerement la guerre contre les Caraïbes Originaires du lieu, qui leur eussent pû fournir en toute abondance la plûpart des vivres, qui étoient nécessaires pour leur subsistence dans ces commencemens, jusques à ce que la terre leur en eût produit. Les maladies suivirent les mauvaises nourritures, que la faim les contraignoit de prendre, à faute de choses meilleures: à quoy on peut aussi ajouter, que la terre n'étant pas encore défrichée, l'air y étoit facilement corrompu.

Monsieur du Plessis, voyant les malheurs qui de jour en jour fondoient sur cette nouvelle Colonie, & ayant tout sujet d'en apprehender encore de plus grands à l'avenir, en conceut un tel déplaisir, qu'il mourut dans le septième mois

après son arrivée. Il fut regretté de tous les François, & même des Indiens, qui avoyent toujourns témoigné beaucoup de déference à ses sentimens, & d'amour & de respect pour sa personne. Il étoit doüé d'une grande prudence, & d'une humeur si affable & si obligeante, qu'il attiroit les cœurs de tous ceus qui traitoient avec luy.

Aprés le decés de Monsieur du Plessis, Monsieur de l'Olive s'empara de tout le Gouvernement, & comme il étoit autant remuant, que son Collegue avoit esté dous & modéré, il defera tant aus conseils violens de quelques broüillons, qui l'obsedoient continuellement; qu'il fit bien tôt après entreprendre, cette guerre funeste contre les Caraïbes, qui pensa ruiner cette Colonie naissante. Il est vray, qu'il les pressa d'abord si vivement, qu'il les obligea de luy quitter l'entiere possession de la Gardeloupe. Mais d'autant, que pour venir à bout de ce dessein qu'il avoit formé déz son arrivée, il se soüilla de plusieurs cruautéz, que les Barbares n'eussent pas voulu exercer à l'endroit de leurs plus grands ennemis, il flétrit tellement sa gloire & sa reputation, qu'il ny avoit que des gens de sang, & des desespérez, qui aprouvaient sa conduite.

Les Caraïbes, que Monsieur de l'Olive avoit chassés de cette Ile, se retirerent en celle de la Dominique. Ceus de la même Nation qui la possèdent les receurent fort volontiers, & pour leur témoigner, qu'ils étoient sensiblement touchez de leur disgrâce, ils leur presenterent de se joindre avec eus, pour venger par les armes l'injure qui leur avoit esté faite, cette offre étoit trop avantageuse, pour estre refusée. Leurs forces étant donc ainsi unies, ils firent plusieurs descentes à la Gardeloupe, & s'opiniâtrèrent tellement à harceler les nôtres, par les frequentes incursions qu'ils faisoient sur eus, qu'ils étoient contrains d'abandonner la culture du Tabac, & même des vivres qui étoient nécessaires pour leur subsistence, afin d'estre toujours sous les armes, pour repousser les efforts, prevenir les ruses, & éventer les desseins de ces ennemis, qu'ils avoient attirés sur eus par leur imprudence.

Cette cruelle guerre, qui dura environ quatre années, reduisit cette Colonie en un si deplorabile état, qu'elle étoit décriée par tout, & à cause qu'elle avoit si souvent les Caraïbes sur le bras, on la croyoit à la veille de sa ruine, mais comme elle étoit reduite à ces extremitez, Monsieur de l'Olive perdit la veuë, & Messieurs de la Compagnie y envoyerent Monsieur Auber pour Gouvernêur, qui remedia à tous ces desordres, appaisa tous les troubles, & y apporta cette bonne paix, qui y attira puis après le commerce, & l'abondance de toutes choses, comme nous le dirons au Chapitre troizième de cette Histoire Morale.

Incontinent que Monsieur Desnambuc eut sçeu, que la Gardeloupe étoit habitée, il resolut, de ne pas differer davantage à se placer dans quelcune des meilleures Iles, qui étoient encore à son choix, & de peur d'estre encore une fois supplanté, se voyant assisté d'assez bon nombre de vaillans hommes, & pourveu de toutes les munitions de guerre, & de bouche, qui sont nécessaires en ces entreprises, il alla luy-même prendre possession de l'Isle de la Martinique, en laquelle il mit pour son Lieutenant Monsieur du Pont, & pour premier Capitaine, Monsieur de la Vallee. Puis mourant à Saint Christophe, il donna par son testament tous les biens, & tous les droits, qu'il avoit à la Martinique, laquelle il avoit fait peupler à ses fraiz, à Monsieur du Parquet son Neveu, qui en est encore à present Seigneur & Gouverneur, comme nous l'avons déjà dit.

Ce Gentil-homme étoit vaillant, digne de commander, accostable, familier à tous, & doué d'une grande adresse à se faire aimer & obeir tout ensemble. Les Anglois mêmes le respectoient & le craignoient également. On recite de luy, que ces Anglois, ayans outrepasé tant soit peu les limites, qui par un commun accord, avoyent esté posées entre les deus Nations, il alla avec bien peu de ses gens au quartier des Anglois, & parla au Gouverneur, qui l'attendoit avec une grosse Compagnie de Soldats: Mais il se comporta avec tant de courage & de resolution, mit en avant de si bonnes raisons, & fit de si puissantes menaces de venir à bout par la force, de ce qu'il ne pourroit obtenir par la douceur, que le

Gouverneur Anglois, luy accorda ce qu'il demandoit. Cette rencontre, prouve combien il étoit jaloux de conserver les droits de sa Nation. Depuis ces deux Gouverneurs furent toujours bons amys.

CHAPITRE DEUXIÈME.

De l'Establissement des François dans les Iles de Saint Bartelemy, de Saint Martin, & de Sainte Croix.

A Prés le decés de Monsieur Desnambuc, duquel la memoire est en benediction dans les Iles, Monsieur du Halde, qui étoit son Lieutenant au Gouvernement, fut fait Gouverneur en chef par Messieurs de la Compagnie des Antilles. Mais comme peu de tems après il se fût retiré en France, Monsieur le Cardinal de Richelieu, premier Ministre d'Etat, duquel la prevoiance s'étendoit aus lieux les plus éloignez, jugea que c'étoit une chose digne de ses soins, de prendre à cœur la conservation, & l'accroissement de cette Colonie en l'Amérique, & que de là, la gloire du nom François, & les armes victorieuses de nôtre invincible Monarque, pourroient s'étendre par tout ce nouveau Monde, comme elles éclatoient magnifiquement en celuy-cy. Il desira pour cet effet que les Iles fussent pourvenës d'un Gouverneur, qui pût seconder & executer ses genereus desseins. Et après avoir cherché par tout, un Seigneur capable de cet employ, & doië de la conduite, de la sagesse, de la generosité, & de l'experience necessaire à une si grande charge: En un mot, qui eut tous les avantages de l'une & de l'autre Noblesse, pour représenter dignement la Majesté du nom François en un país si éloigné, son Eminence n'en trouva point qui eût toutes ces rares qualitez, en un plus haut degré, que **MONSIEUR LE CHEVALIER DE LONVILLIERS POINCY, BAILLY ET GRAND CROIX DE L'ORDRE DE S. JEAN DE JERUSALEM.**

Com.

Commandeur d'Oysemont, & de Coulours & chef d'Escadre des Vaisseaus de sa Majesté en Bretagne, Gentil-homme de fort ancienne Maison, qui porte le nom de POINCY, & dont l'aîné fait sa demeure en l'une de ses terres, proche la Ville de Meaus.

Monsieur le Cardinal, presenta cet excellent Gentil-homme au Roy Louis treizième de glorieuse memoire, qui loüant & approuvant ce bon choix, l'investit de la charge de Gouverneur, & Lieutenant General pour sa Majesté aus Iles de l'Amerique. Dequoy, lettres luy furent expediées au mois de Septembre, de l'an mil six cens trente huit. Cette qualité, n'avoit pas esté donné à ceus qui l'avoient precedé.

L'an mil six cens trente neuf, Monsieur le Bailly de Poincy, étant party avec tout son train de la rade de Dieppe vers le my-Janvier, arriva un mois après aus Antilles, & fut reçu premierement à la Martinique, par les Habirans en armes. Puis il alla à la Gardeloupe, & à Saint Christofle, recevant par tout le serment de fidelité. Sur tout sa reception fut tres-belle en l'Isle de Saint Christofle. Il fut salué à son arrivée du Canon de nôtre Fort, & de celui de tous les Navires, Tous les Habirans François étant sous les armes, le receurent en qualité de General, avec un applaudissement univèrsel, comme déjà auparavant ils avoient fait des feus de joye, & rendu graces à Dieu, sur les premieres nouvelles qu'ils avoient eues, de sa nomination à cette charge, & il fut conduit à l'Eglise accompagné de ses Gentils-hommes, & de ses gardes pour y chanter le *Te Deum*.

Si tôt qu'il fut entré en possession, l'Isle prit une nouvelle face, & l'on vit en peu de tems un notable changement de bien en mieus. Ainsi il ne répondit pas seulement aus grandes attentes que sa Majesté, & Monsieur le Cardinal avoient conceuës de son Gouvernement: mais il les surpassa de beaucoup. D'abord il fit bâtir des Eglises en divers quartiers de l'Isle. Il prit soin que les Prestres fussent bien logez & entretenus, afin qu'ils pussent vacquer à leurs charges sans diversifissement. Sa Justice parut au bel ordre qu'il établit, pour la rendre bonne, briève, & gratuite, par un Conseil composé des plus sages & des plus entendus d'entre les Officiers de

l'Île. Sa Vigilance corrigea tous les desordres, qui se gliffoient facilement parmi des personnes recueillies de divers endroits, & composées de différentes humeurs. Sa Prudence, qui n'est jamais surprise, & qui est toujours accompagnée d'une clarté, & d'une sage prévoyance, en l'occurrence soudaine des affaires les plus épineuses, le fit admirer également & de ceus qu'il gouvernoit, & de ses Voisins. La Grandeur de son esprit, qui luy fit surmonter toutes les difficultez qu'il trouva en l'accomplissement de ses desseins, le rendit redoutable aux broüillons. Son Affabilité, son facile accès, & le bon accueil qu'il faisoit aux étrangers, attira le commerce & l'abondance dans son Île. Sa Bonté & sa Liberalité, luy acquit à juste titre les cœurs & les affections des François. Enfin, sa Generosité éprouvée en plusieurs rencontres, tant en France, qu'aux emplois tres-honorables qu'il a eus dans les armées de sa Majesté, qu'en l'Amérique, depuis qu'il y commande, en la conservation, ou amplification, & en la conquête de tant de places considerables, donna dès l'ors de la terreur à l'Espagnol, qui jusques à present n'a osé traverser ses belles & glorieuses entreprises.

Monsieur le General, ayant établi dans l'Île de S. Christophe, tout le bon ordre qui étoit nécessaire pour entretenir les Habitans en une bonne concorde, pour y attirer toutes sortes de biens & y faire fleurir le trafic: & l'ayant renduë la plus belle & la plus illustre de toutes les Antilles, comme nous l'avons représenté au Chapitre 4 du premier Livre de cette Histoire, étendit puis apres la Colonie Française dans les Îles de Saint Barthelemy, de Saint Martin, & de Sainte Croix, déquelles nous avons fait la description en son lieu, mais il nous reste encore quelques circonstances bien considerables, touchant la conquête de l'Île de Sainte Croix, lesquelles nous ajoûterons en cet endroit.

Cette Île, à eu plusieurs maîtres en bien peu de tems, & durant plusieurs années, les Anglois & les Hollandois ont contesté ensemble à qui elle seroit. Enfin, ils l'avoient partagée entre eus: Mais en l'an mil six cens quarante neuf, les Anglois ayans remarqué, que les Hollandois étoient en petit nombre, les obligèrent à leur laisser toute la place. Toutefois ils

ils ne jouyrent pas long tems de leur usurpation. Car bien tôt après, les Espagnols de l'Isle de Porto Rico y firent une descente, brulerent les maisons, tuerent ceus qu'ils trouverent sous les armés, & firent transporter les autres, avec leurs femmes, & leur bagage, en l'Isle de la Barboude.

Aprés qu'ils eurent ainsi depeuplé cette Ile, comme ils étoient sur le point de remonter dans leurs vaisseaus, pour s'en retourner en leur terre, voicy arriver un navire des Isles de Saint Eustache & de Saint Martin, qui étoit chargé d'hommes, léquels ayant appris la dérouté des Anglois, dans la craence que l'Espagnol s'étoit déjà retiré, venoient relever les droits, & les pretentions que la Nation Hollandoise avoit sur cette Ile: mais la partie étant inegale, veu que les Espagnols étoient dix contre un, ils furent contrains de composer. Le dessein des Espagnols, qui leur avoient promis bon quartier, & qui les ténoient prisonniers, étoit de les mener à Porto-Rico à leur Gouverneur, qui selon l'humeur Espagnole, ne leur eut peut estre pas fait un trop bon party.

Lors donc qu'ils meditoient leur retour avec ces prisonniers, qui étoient venus d'eux mêmes se jeter entre leurs mains: deus navires François chargez de Soldats, de vivres, & de toutes sortes de munitions de guerre aborderent en l'Isle, étant envoyez de la part de Monsieur de Poincy leur General, pour chasser l'Espagnol de cette terre, & la conquérir pour le Roy. Ce secours, vint bien à propos pour la délivrance des Hollandois: Car les Espagnols ayant veu nos gens, qui descendoient alégrement & en bon ordre, & qui d'abord, formerent sur terre un gros de vaillans hommes bien armez, & en disposition de combattre, ils lâcherent incontinent leurs prisonniers, & après quelque pourparler, les François leur firent commandement de vuidier à l'instant de l'Isle, & de s'entrer dans leurs vaisseaus, à faute dequoy, ils les chargeroient comme ennemis, tels qu'ils étoient, & ne leur donneroient aucun quartier: A quoy ils aimerent mieux obeer, que d'experimenter la valeur des nôtres, & le fort des armes, quoy ils fussent en plus grand nombre.

Monsieur le General, reconnoissant selon son exquise prudence, l'importance de cette Ile, qui peut faciliter d'autres

conquestes, encore plus glorieuses, jugea qu'il falloit accompagner de si heureux commencemens, d'un grand soin pour la conserver, & la munir d'un nombre considerable de vaillans hommes, & sur tout d'un chef genereus & experimenté, pour y commander en son nom. Pour cet effet, il y envoya Monsieur Auger Major de l'Isle de Saint Christofle, qui avoit exercé cette charge avec grande approbation par plusieurs années, & le revêtit de la qualité de Gouverneur de cette Ile. Il mourut en l'exercice de cette charge, au grand regret de tous les habitans, après avoir mis l'Isle en bon ordre; redressé ses ruines, & donné les commencemens à un Fort, qu'il avoit luy même dessiné, pour la seureté des vaisseaux, qui viendroient cy après à la rade; & pour faire perdre aus Espagnols, toute envie d'y descendre à l'avenir, pour y faire des ravages. La conquête de cette Ile fut faite, en la faïson que nous venons de dire en l'an 1650.

Si cette Colonie, doit ses commencemens à la generosité de Monsieur le General, qui ne laïssé écouler aucune occasion capable d'amplifier la gloire & le nom de la Nation Françoisse, elle luy est aussi redevable de sa conservation, & de son accroissement. Car il a eu soin d'y faire passer des hommes, & d'y envoyer des vivres, jusques à ce que la terre en eut produit, & tous les rafraichissemens necessaires en de nouveaux établissemens, & notamment les munitions de guerre qu'il faut en une place, qui est si voisine de l'ennemy, & qu'il a enlevée devant ses yeus, & sous sa main. Pour faciliter ce dessein, il a eu long tems en mer un de ses navires commandé par le Capitaine Mancel, duquel la vertu, la fidelité, le courage, & l'adresse, ont esté éprouvées en plusieurs rencontres signalées. Il faisoit le voyage ordinaire de S. Christofle à Sainte Croix, pour y porter tout ce qui pouvoit faire besoin, à cette nouvelle Colonie.

Les Hollandois, avoient edifié sur une agreable eminence de cette Ile, une belle Eglise bâtie en forme de Croix. Si les Espagnols respectant ce signe sacré, qui étoit sur le clocher, n'ont pas ruiné cet edifice: nos François doivent cette maison d'oraison à la pieté & au zele d'une Compagnie de Marchands de la ville de Flessingue, qui fit premierement habiter cette Ile, sous la commission de Messieurs les Etats.

Le Roy à present régnant, étant informé de toute la gloire que Monsieur de Poincy a aquis, & qu'il acquiert journellement à nôtre Nation, & combien sa presence est necessaire en l'Amerique, a confirmé de nouveau ce Generous Chevalier en la charge de son Gouverneur & Lieutenant General en ces quartiers là, & la Reyne pendant sa Regence, a hautement loué ses dignes actions, & sa fidelité au service du Roy.

En l'an 1651 Monsieur le General, traitta sous le bon plaisir du Roy: avec la Compagnie dont nous avons parlé, & l'ayant remboursée de tous les frais qu'elle avoit faits pour l'établissement de cette Colonie, a aquis de ces Messieurs qui composent cette Compagnie, la Seigneurie & propriété fonciere des Iles de Saint Christofle, de Saint Barthelemy, de Saint Martin, de Sainte Croix, & des adjacentes, & cela au nom & au profit de son ordre de Malte, qui par ce moyen est accreü de l'une des plus belles, des plus riches, & des plus honorables Seigneuries dont il jouïsse, sous la Souveraineté de sa Majesté Tres-Chrestienne. Et depuis le Roy a fait don absolu de toutes ces Iles, à l'Ordre de Malte, à la seule reserve de la Souveraineté, & de l'hommage d'une Couronne d'or de redevance, à chaque mutation de Roy, de la valeur de mil escus, comme il paroît par les lettres patentes de sa Majesté, du mois de Mars 1653.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY
DE FRANCE ET DE NAVARRE: A tous
presens & avenir Salut. L'ordre de Saint Jean de Jerusalem,
s'est monstré si utile à l'Eglise par ses services & sa continuelle
resistance aus entreprises des Mahometans, ennemis de la Foy,
dont les victoires frequentes qu'il a remportées sur eus, en
tant de combats, sont des marques certaines, esquels grand
nombre de Chevaliers ont espanché leur sang, & prodigué
leur vie pour le salut commun, & les Hospitaus, ont esté si
dignement & charitablement administrez par iceluy, depuis
son Institution, qu'il seroit utile qu'il eut son siege non seule-
ment en l'Isle de Malte, mais aussi en d'autres & plusieurs en-
droits, afin que ce fussent autant de stations, forteresses &
remparts pour la Chréienté, & d'azillès aus Fideles. Ces

Considerations, & l'affection que les Rois nos predeceffeurs, & nous à leur exemple avons touïjours portée audit Ordre, nous ont fait favorablement entendre aux supplications qui nous ont esté faites de la part de nostre tres-cher Cousin le Grand Maistre dudit Ordre de Saint Jean de Jerusalem, par nostre amé & feal Conseiller en nos Conseils Chevalier & Bailly d'iceluy, & Ambassadeur de nostre dit Cousin le Grand Maistre prés nostre personne, le Sieur de Souvré: Que le Sieur Bailly de Poincy Grand Croix dudit Ordre, après plusieurs beaus employs en France, auroit esté envoyé par le feu Roy nostre tres-honoré Seigneur & Pere, son Gouverneur & Lieutenant General es Iles de Saint Cristophe, & autres Iles de l'Amerique peu connuës pour lors, lesquelles depuis sous sa conduite sont habitées de grand nombre de François, en quoy ledit Sieur Bailly de Poincy n'auroit rien esparné pour y maintenir nostre authorité, l'éclat & la dignité du nom François: Mesmes auroit fait bastir plusieurs forts à ses despens, & se feroit aussi formé un revenu considerable par acquisitions qu'il a faites dans lesdites Iles, ayant employé pour cét effet, le revenu de plusieurs années de deus des plus belles Commanderies dudit Ordre, desquelles il jouissoit en France, lesquels Domaines, par droit de pecul apartiennent à son Ordre, auquel d'abondant ledit Sieur Bailly de Poincy, comme bon Religieux en a donné toutes les seuretez nécessaires. En sorte que nostre-dit Cousin le Grand Maistre & ledit Ordre, s'en peuvent dire dès à present le vray propriétaire, sans attendre qu'ils luy reviennent après le decés par droit de dépoüille, à quoy nostre-dit Cousin le Grand Maistre a désiré joindre la propriété entiere desdites Iles de Saint Christophe, par l'acquisition d'icelles, pour laquelle nostre dit Cousin a envoyé ses ordres & pouvoir audit Sieur de Souvré, afin de traiter avec cens de la Compagnie desdites Iles sous nostre bon plaisir, & sous l'esperance que nous aurions ledit traité agreable, & que nous y joindrions en ouïtre, ce qui nous appartient esdites Iles, afin de pouvoir par nostre-dit Cousin & son Ordre, y former un établissement pour le service & la defense de la Chrestienté, & pour la conversion des Sauvages à la Religion Catholique.

A CES CAUSES, & après avoir fait voir en nostre Conseil les

Lect-

Lettres de Concession par nous cy devant faites à ladite Compagnie des Iles de l'Amérique du mois de Mars 1642. L'acte de deliberation de l'assemblée de ladite Compagnie de l'Amérique, pour la cession, vente & alienation de tout ce qu'ils pourroient pretendre en icelles sous nôtre bon plaisir, aus charges & conditions portées par le resultat du 2 May 1651. Le traité fait par ledit Sieur de Souvré avec ceus de ladite Compagnie, le 24 desdits mois & an, attachez sous le contre-scel de nostre Chancellerie. De l'avis de nostre-dit Conseil, où estoyent la Reyne nostre tres-honorée Dame & Mere, nostre tres-cher Frere le Duc d'Anjou, plusieurs Princes, Ducs, Pairs & Officiers de nostre Couronne, & autres grands & notables Personnages de nôtre Royaume; Nous desirans favorablement traiter nostre Cousin le Grand Maistre & son Ordre, & tesmoigner à toute la Chrétienté l'estime que nous en faisons, & que comme Fils aîné de l'Eglise, nous ne laissons eschaper aucune occasion pour le bien & l'augmentation de la Religion Chrétienne, & par ce moyen inviter les autres Princes Chrétiens de faire le semblable, & de contribuer de leur part ainsi que nous faisons, à la manutention & propagation de la Foy, de nostre grace speciale, certaine science, plaine puissance & autorité Royale, Avons loué, agréé, ratifié, loüons, agreons, ratifions & confirmons par ces presentes signées de nostre main, la concession cy devant faite à ladite Compagnie des Iles de l'Amérique du mois de Mars 1642. Ensemble ledit Contrat du 24 May 1651. Portant l'alienation vente & cession des droits de ladite Compagnie dans les Iles de l'Amérique, à ceus concedées, au profit de nostre-dit Cousin le Grand Maistre & dudit Ordre de Saint Jean de Jerusalem. Et adjoustant aus concessions faites par cy devant, avons de nouveau donné & octroyé à nostre-dit Cousin & à son Ordre, donnons & octroyons par cesdites presentes ladite Ile de Saint Christophe, & autres en general en dependantes, conformement audit Contrat du 24 May avec toutes leurs consistances, à la reserve des Iles contenuës & spécifiées aus Contrats de Vente des 4 Septembre 1649. & 27 Septembre 1650. Pour ladite Ile de Saint Christophe, & autres Iles de l'Amérique, en general, à la reserve cy dessus, estre tenuës par nostre-dit Cousin

le Grand Maître & son Ordre en plain Domaine, Seigneurie directe, & utile propriété incommutable. Ensemble les places & forts estans en icelles, droit de Patronage Laique de tous benefices & dignités Ecclesiastiques, qui sont ou pourront estre cy apres fondées, & qui nous peut de present ou pourroit appartenir, avec tous droits Royaus, & pouvoir de remettre & commuër les peines, creer, instituer, & destituer Officiers & Ministres de Justice, & Jurisdiction tant volontaires que contentieuses, pour passer tous actes, juger toutes matieres tant civiles que criminelles en premiere instance, & par appel en dernier ressort, & en tous cas, le tout à perpétuité en plain fief, & amorty, & sous tel titre, & y faire tels établissemens que bon luy semblera, à la seule reserve de la Souveraineté, qui consiste en l'hommage d'une Couronne d'or de redevance à chaque mutation de Roy, de la valeur de mil escus, qui sera présentée par l'Ambassadeur dudit Ordre vers cette Couronne, ou par tout autre Officier d'iceluy en son absence, à la charge que nostredit Cousin le Grand Maître, & l'Ordre, ne pourront mettre lesdites Iles hors de leur main, n'y y donner commandement à autres qu'aus Chevaliers des Langues Françoises nos sujets, sans nous le faire scavoir, & pris sur ce nostre consentement. Si donnons en mandement à nos amez & feaus Conseillers les Gens tenans nostre Cour de Parlement de Paris, Chambre des nos Comptes, & autres nos Officiers qu'il apartiendra, que ces presentes ils fassent enregistrer, & du contenu en icelles faire jouir nostredit Cousin le Grand Maître & ledit Ordre plainement, paisiblement & perpetuellement, sans souffrir qu'il luy son fait, mis ni donné aucun trouble ni empeschement au contraire. Et d'autant que des presentes l'on peut avoir besoin en même tems en plusieurs lieux. Nous voulons qu'aus Copies deuëment collationées, soy soit adjoustée comme à l'Original des presentes. **CAR TEL EST NOSTRE PLAISIR.** Et afin que ce soit chose constance pour toujours, Nous avons fait mettre nostre Seel à ces presentes, sauf en autres choses nostre droit, & l'autruy en toutes. Donnè à Paris au mois de Mars,

Mars, l'an de grace 1653. Et de nostre Regne le dixième. Signé

LOUIS

Et sur le Reply, par le Roy de Lomenie.

Visa MOLE.

Et scellée du grand sceau de cire verte sur lacs de soye:

Après que Monsieur le General de Poincy, eut asermy la Seigneurie de l'Isle de Saint Christofle entre les mains de son Ordre de Malte, & procuré soigneusement la gloire & la prosperité des Colonies Françoises de l'Amerique, il deceda paisiblement à Saint Christofle, l'onzième du mois d'Auril de l'an mil six cens soixante, au grand regret de tous les Habitans des Iles, parmi léquels la memoire de ses eminentes vertus sera toujours precieuse & en singuliere veneration. Le Roy, considerant selon son exquisite sagesse, que la charge qui étoit vacante par le decés de ce digne Seigneur, étoit de tres-grande importance, en a pourveu Monsieur le Chevalier de Sales, qui porte en ses Titres. Charles de Sales, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, Administrateur de la Seigneurie de Saint Christofle, & Chef de la Nation Françoisise estably de sa Majesté pour son Eminence de Malte.

Monsieur du Parquet Gouverneur de la Martinique, à aussi aquis de la même Compagnie la Seigneurie des Iles de la Martinique, de la Grenade, & de Sainte Aloufie. Monsieur d'Hoüel Gouverneur de la Gardeloupe, a fait la même chose pour les Iles de la Gardeloupe de Marigalante, de la Degradade, & des Saintes. Ces deus dernieres ne sont pas encore peuplées. Mais il a demandé par avance la Seigneurie de ces terres, afin que d'autres ne s'en puissent civilement emparer. Car il faut sçavoir, que la Compagnie des Iles de l'Amerique, laquelle est maintenant abolie, avoit obtenu du Roy, toutes les Antilles habitées, & à habiter par succession de tems. De sorte que ces Messieurs, qui ont traité avec cette Compagnie, ont fait mettre dans leur octroy, des Iles qu'ils n'ont pas encore habitées; mais qui sont en leur voi-

finage, & à leur bienfaisance : & incontinent qu'ils auront assés d'hommes en leurs autres Iles, ils en feront passer en celles là si ce n'est que les Anglois, ou les Hollandois s'en emparassent auparavant. Car c'est une règle generale, qu'une Terre qui est sans habitans, est au premier occupant. Et l'Ocroy du Roy, ou de la Compagnie, ne sert, que pour parer ces Messieurs contre quelqu'un de nôtre Nation, qui pourroit courir sur leurs desseins.

Ainsi toutes ces Iles que les François tiennent aujourd'hui en l'Amerique, relevent entierement du Roy pour la Souveraineté, & de Messieurs les Chevaliers de Malte, du Parquet & d'Hoüel, pour la Seigneurie, sans plus reconnoitre la Compagnie, qui a cedé en leur faveur tous ses droits, & toutes ses pretentions.

Quant à la suite des Gouverneurs Anglois de l'Ile de Saint Christofle. Monsieur Oüarnard étant mort apres avoir glorieusement étably sa Nation dans les Antilles, & avoir peuplé en particulier l'Ile de Saint Christofle, de douze à treize mille Anglois : Monsieur *Riche*, qui étoit premier Capitaine de l'Ile fut étably en cette charge, & celuy-cy pareillement étant decedé, Monsieur *Euret* fut pourveu du Gouvernement, qui l'administre encore aujourduy, avec la capacité & l'approbation singuliere, que nous avons déjà representée, en parlant de l'Ile de Saint Christofle.

Au reste lors que les Nations étrangères arriverent en ces Iles, elles se logerent au commencement à peu près comme les Habitans naturels du pais, sous de petis couverts, & dans de simples huttes, & cabannes, faites du bois même qu'ils coupoient sur le lieu, en défrichant la terre. On voit encore dans les Colonies naissantes, plusieurs de ces foibles edifices, qui ne sont soutenus que par quatre ou six fourches, plantées en terre, & qui pour murailles ne sont entourez & pallifadez que de roseaux, & pour toit, n'ont que des feuilles de palmes, de cannes de sucre, ou de quelqu'autre herbe. Mais en toutes les autres Iles, où ces Nations sont mieux établies, on voit à present plusieurs beaux edifices de charpente, de pierre & de brique, qui sont faits en la même forme, que ceux de leur pais; excepté, que pour l'ordinaire ils n'ont qu'un étage.

étage, ou deus au plus, afin qu'ils puissent plus facilement résister aux vents, qui soufflent quelquefois avec beaucoup d'impetuosité en ces quartiers là. Nous avons assez parlé de ces edifices, dans l'occasion qui s'en est présentée, lors que nous avons décrit chacune des Antilles en particulier.

Mais nous ajouterons seulement icy; que sur tout, les Anglois qui habitent ces Iles, sont pour la plûpart commodement logez, & proprement ajustez en leur ménage, par ce qu'ils s'arrêtent dans les Colonies, & les embellissent, comme si c'étoit le lieu de leur naissance. Ils sont aussy présque tous mariez, ce qui fait, qu'ils travaillent mieus à s'accommoder, que ceus qui menent une vie de garçon, comme font plusieurs entre les François.

Nous avons dessein pour la clôture de ce Chapitre, de toucher icy tout le procedé que tint Monsieur Auber, pour faire la paix avec les Caraïbes: lors qu'il vint prendre possession du Gouvernement de la Gardeloupe: mais à cause que le discours en est un peu long, & qu'il peut donner de grandes lumieres, pour connoitre le naturel de ces Indiens, dont nous avons à traiter en ce deuxième Livre, nous avons creu qu'il n'en falloit rien retrancher, & qu'il meritoit bien de remplir un Chapitre tout particulier.

CHAPITRE TROISIEME.

De l'asfermissement de la Colonie Françoisse de la Gardeloupe; par la paix, qui fut faite avec les Caraïbes de la Dominique, en l'an 1640.

LEs premiers d'entre les François qui occuperent l'Ile de la Gardeloupe, y aborderent en l'an 1635. par les Ordres d'une Compagnie de Marchands de la ville de Dieppe, qui sous l'autorité de la Compagnie Generale des Isles de l'Amérique établie à Paris, y envoyerent les Sieurs du Plessis & de L'Olive, pour y commander en leur nom. Mais le premier étant mort peu de mois après son établissement, & l'au-

l'autre par la perte de sa veuë, & par ses maladies continuelles étant rendu inhabile à gouverner une Colonie naissante, comme nous l'avons déjà représenté dans les Chapitres precedens Monsieur de Poincy, pourveut dignement à tout ce qui étoit nécessaire pour l'entretien des nôtres en cette Ile, laquelle auroit esté abandonnée, sans les grands soins qu'il prit, d'y envoyer des troupes auxiliaires sous la conduite de Monsieur de la Vernade, & de Monsieur de Sabouilly, pour s'opposer aux desseins des Caraïbes, qui leur en contestoient puissamment la possession; de sorte, que si cette Colonie ne doit pas son premier établissement à Monsieur le General de Poincy elle luy est redevable au moins de sa conservation, & de sa subsistence. Il approuva aussi & confirma au nom du Roy, la nomination que la Compagnie des Iles avoit faite de Monsieur Auber, pour estre Gouverneur de cette Ile.

Ce nouveau Gouverneur, prêta serment de fidelité entre les mains de Monsieur le General le 20 d'Octobre 1640. Mais avant que de descendre à Saint Christofle, le navire qui l'avoit passé de France en Amerique, ayant mouillé près de la Dominique, plusieurs Sauvages qui avoient reconnu de loin le navire, & jugé par les signes de bien-vueillance qu'on leur donnoit, qu'ils n'avoient point d'ennemis dans ce voisinage, prirent l'assurance d'y entrer. Par bonheur, ceux qui l'étoient venu reconnoître; étoient les premiers Capitaines de l'Ile. Monsieur Auber se resolut de profiter de cette occasion, jugeant qu'elle étoit tres-favorable, pour s'entretenir en alliance avec ce peuple, qui avoit été éfarouché, & presque entierement aliené des François, par les violences & les Rogaues de Monsieur de l'Olive, l'un de ses precedesurs en la charge, & par la mauvaise conduite de ceux qui commandoient le secours que Monsieur le General avoit envoyé nos gens qui étoient en cette Ile. Et parce qu'il savoit, que ceux de cette Nation se laissent facilement gagner par caresses & par petis presens, il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer à l'avancement de son dessein.

Il leur fit donc savoir qu'il venoit de France, & qu'il étoit envoyé pour commander en l'Ile de la Gardeloupe: Qu'il avoit appris avec regret, les différens qu'ils avoient eus avec l'

François depuis quelques années : Qu'il venoit avec intention de les terminer a l'amiable ; Et qu'il vouloit estre leur bon Compere, & leur bon voisin, & vivre avec eus comme avoit fait feü Monsieur du Pléssis leur bon amy. Il faisoit entremêler cet entretien, de force verres d'eau de vie, qu'il leur faisoit presenter.

Ces Sauvages, voyant une reception si franche, & si cordiale ; après avoir parlé entre eus en leur langage de guerre, qui n'est entendu que des Anciens Chefs de leurs entreprises, se resolurent d'accepter l'ofre qui leur étoit faite, & de renouër l'ancienne amitié, en renonçant à tout ce qui pourroit entretenir cette guerre sanglante, qui avoit tant incommodé les deux partis. Mais avant que de rien promettre ils demanderent à Monsieur Auber, si Monsieur de l'Olive, Monsieur Sabouilly, & tous ceus qui avoient suivy leurs violences, sortiroient de l'Isle. Et luy leur ayant répondu, qu'il les y obligeroit, ils dirent que cela étoit necessaire, & qu'autrement ils seroient toujours fâchez contre les François, par ce que disoient ils, *l'Olive & Sabouly point bons pour Caraïbes*, Ce sont leurs mots. La dessus, Monsieur Auber les ayant assurez que cela demeureroit arresté, & que pour luy il leur seroit bon, s'ils vouloient aussi estre bons : ce qu'ils promirent, il leur fit faire grand' chere, & les r'envoya avec des présens, & bien satisfaits.

De la rade de la Dominique, Monsieur Auber alla à la Gardeloupe, pour y poser son Equipage ; & de là à Saint Christofle, pour y rendre ses devoirs à Monsieur le General, qui fut joyeus du bon chois que la Compagnie des Isles avoit fait de sa personne, & le confirma en sa charge au nom du Roy, après qu'il eut prêté le serment de fidelité.

Il partit bien tôt après de Saint Christofle, pour se rendre en son Gouvernement : où étant arrivé il fut reçu avec joye par tous les habitans, qui l'avoient en une haute estime pour son experience, en tout ce qui pouvoit servir à l'avancement des Colonies naissantes, & par ce qu'ils étoient persuadéz qu'il étoit remply d'une prudence singuliere, pour remedier aus desordres passez, d'une generosité capable de resister aus difficultés presentes, & d'entreprendre ce qui seroit necessaire

pour le bien & le repos de l'Isle, & d'une douceur & affabilité qui l'avoient rendu recommandable à tous ceus de Saint Christofle, léquels auffi l'avoient reconnu pour un de leurs meilleurs Capitaines. Sa commission fut leuë & publiée à la teste des Compagnies de l'Isle, par deus Dimanches consecutifs, qui furent le 25 Novembre & le second de Decembre, de l'an 1640.

La guerre, qui s'étoit allumée entre les Sauvages & ceus de nostre Nation, par le mauvais conseil de quelques esprits rennuans, & par la facilité du Gouverneur precedent, qui leur avoit prété l'oreille; Et les divisions, les desiances, & les partialités, que ces broüillons avoient suscitées entre les principaus de l'Isle, l'avoient renduë la plus désolée de toutes les Colonies de l'Amerique. La diseté des vivres, en avoit reduit plusieurs à des extremities si grandes, que la vie leur étoit ennuyeuse, & la mort souhaitable. L'aprehension en laquelle ils étoient continuellement d'être surpris par les Sauvages, les obligeoit à se tenir incessamment sous les armes, & à laisser leurs jardins & leurs habitations en friche: Et le rude & insupportable traitement, qu'ils recevoient de quelques officiers qui abusoient de leur autorité; les avoit tous reduits à la veilled'une ruine inevitable.

Mais, depuis que Monsieur Auber eût esté reconnu pour leur Gouverneur, par l'acclamation unanime de tous les habitans, & qu'il leur eût donné les nouvelles de la paix, qu'il avoit concluë avec les Sauvages leurs voisins, laquelle il eseroit de voir bien tôt ratifiée, par toutes les assurances qu'on pouroit atendre d'une Nation si peu civilisée qu'est celle des Caraïbes: les perturbateurs du repos public s'écarterent, & les gens de bien se virent en seureté, sous la sage conduite de ce digne Gouverneur, qui n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit contribuer à remettre l'Isle en bon ordre. De sorte, que cette Ile prit en un instant une nouvelle face: La justice commença à y refleurir, la bonne union & le travail des habitans y rapella l'abondance, la paix & le commerce, qui s'en étoient retirez: Et la pieté du chef, convia tous les membres de cette Colonie, à bien vivre à son exemple.

Quoy qu'il eût traité de paix avec les Sauvages, il fut néanmoins d'avis, crainte de surprise, que les habitans se tintent toujours sur leurs gardes. A cet effet, il ordonna des sentinelles en tous les lieux où les Caraïbes pourroient le plus facilement aborder, sans estre découverts : Il changea les corps-degarde, & les plaça en des lieux plus avantageus ; & reprima par son autorité, ceus qui vouloient ruiner les premiers fondemens qu'il avoit jettez d'une ferme paix, & d'une étroite alliance avec ces ennemis reconciliez, les obligeant par ses défenses expresses, de cesser tous actes d'hostilité, afin de ne pas troubler par leurs animositez particulieres, cette confederation si necessaire, pour le bien general de tous les habitans.

Les Iles subsistant par le commerce, Monsieur Auber reconnut, qu'il n'y avoit rien qui les décretitât plus que les mauvaises Marchandises que l'on y fait ; Et par ce que le Tabac étoit la seule, qui avoit cours en ce tems-là à la Gardeloupe ; ayant appris que plusieurs en débitoient, qui n'étoit pas de mise, ce qui auroit décrié l'Ile envers les Etrangers, qui n'y auroient plus envoyé leurs navires ; il établit des personnes-intelligentes en Tabac, qui le visitoient soigneusement, & qui jettoient dans la mer celuy qui se trouvoit ou pourry, ou défectueux, en quelcune des qualités qu'il doit avoir pour estre parfait.

Ce bon ordre, & dans la milice, & dans la police, rendit cette Ile florissante en peu de tems : Et sa renommée y atira plusieurs Marchands, & convia un grand nombre d'honnêtes familles, à y venir prendre leur demeure, & à s'y établir.

Pour revenir maintenant à nos Sauvages, qui avoient visité Monsieur Auber en son navire, & qui avoient traité de paix avec luy, sous les conditions que nous avons dites, ils ne furent pas plutôt retournez en leur terre, où ils étoient attendus avec impatience, sur ce qu'ils avoient demeuré un peu long tems au navire, qui étoit à leur radé, qu'ils publièrent par toute l'Ile, l'amiable acüeil qu'ils avoient reçu. Ils ne pouvoient assés priser le bon traitement, que le Gouverneur nouvellement venu de France leur avoit fait. Les beaux présens qu'il leur avoit donnez, confirmoient autèntiquement sa

bonté & sa liberalité. Et ils ajoutoiēt, que leurs ennemis l'Olive & Sabouly devant sortir de la Gardeloupe, ils avoient fait la paix avec ce brave Compere, qui les avoit si bien receus, qu'il étoit digne de leur alliance. Que pour ne luy donner aucun sujet de défiance, il faloit desormais s'abstenir des courses, qu'ils avoient coutume de faire en la terre de la Gardeloupe, depuis qu'ils étoient en guerre. Et que lors qu'ils s'autoient que ce nouveau Gouverneur seroit fermement établi, ils iroient le visiter avec des presens, & confirmer solennellement cette paix, qui leur seroit si profitable à l'avenir. Les Caraïbes, qui avoient perdu plusieurs de leurs hommes, dans les combats qu'ils avoient eus contre les François, & qui se lassoiēt d'avoir à faire à des ennemis si adroits & si courageus, furent bien aises de l'heureuse rencontre qu'avoient fait quelques uns de leurs principaus Capitaines. De sorte qu'ils approuverent ce qu'ils avoient arrêté avec Monsieur Auber, & aquiescerent à tout ce qui leur étoit proposé, pour entretenir & pour affermir d'oresnavant cette paix.

Près de cinq mois s'écoulerent, pendant lesquels les Sauvages tinrent ponctuellement la promesse qu'ils avoient faite à Monsieur Auber, de ne plus inquiéter les François. Après quoy, s'étant persuadé que ce tems-là luy devoit avoir suffy pour s'accommoder à la Gardeloupe, y mettre les ordres nécessaires, & informer les habitans de l'aliance qu'ils avoient contractée ensemble à la rade de la Dominique, ils se résolurent de luy envoyer une deputation solennelle, pour confirmer la paix, & luy souhaiter toute prosperité en son Gouvernement. Il y avoit de l'empressement parmy ces Sauvages, à qui auroit l'honneur d'une Commission de si grande importance, & de laquelle ils ne doutoiēt aucunement qu'ils ne receussent des avantages singuliers. Ils se résolurent donc, pour contenter les plus apparens d'entr'eus, qui étoient competeurs en cette ambassade, d'en établir Chefs deus de leurs plus anciens, & de leurs plus renommez Capitaines: & de donner à chacun une escorte considerable, composée de l'éclat de leurs plus braves Officiers & soldats. Et afin qu'il n'y eut point de jalouſie entre les Capitaines, ils trouverent

bon

bon de les faire partir en deus différentes Piraugues, chacun avec sa suite, & avec cét ordre, que l'un devanceroit l'autre d'un jour.

Le premier de ces Ambassadeurs, se nommoit le Capitaine *Amichon*, fort considéré parmy eux, qui fut accompagné de trente des plus lestes & des plus adroits de la Dominique. Monsieur Auber dit, qu'il n'a point veu depuis de Sauvages plus beaux, ni de plus agiles. Ces Sauvages donc se confiant en la parole qu'il leur avoit donnée à leur rade, aborderent à la Gardeloupe. Et aussi tost qu'ils eurent appris de celuy qui commandoit au corps de garde, que Monsieur Auber étoit en l'île & qu'il y étoit en bonne santé, ils descendirent hardiment à terre & demanderent à le voir, ayant laissé cependant quelques uns des moins considérables de leur troupe, pour garder la Piraugue. Pendant qu'on aloit donner avis à Monsieur le Gouverneur de l'arrivée de ces Deputez de la Dominique, le Capitaine *Amichon*, qui devoit porter la parole, luy envoya deus des plus gaillards de sa suite, chargez des plus beaux fruits de leur terre, qu'ils avoient aportez pour luy en faire present.

Monsieur Auber fut fort joyeux de leur arrivée. Et ayant incontinent commandé à ceus de sa maison, & à tout le quartier, de ne leur donner aucune occasion d'aprehender quelque mauvais traitement, il prit la peine d'aller luy même au devant d'eus, avec un visage qui témoignoit assés qu'ils étoient les biens venus. Il ne faut pas se mettre icy beaucoup en peine, pour coucher la harangue & les compliments, que le Capitaine *Amichon* luy fit en cette premiere rencontre. Il avoit été l'un de ceus qui avoient veu Monsieur Auber en son navire à son arrivée de France, & il n'eut point de peine à le reconnoitre. D'abord il luy fit entendre, qu'il venoit pour confirmer ce qu'ils avoient resolu ensemble à la rade de la Dominique, touchant une bonne paix: & que tous les Caraïbes de sa terre le souhaitoient aussi. Monsieur Auber, avec cette affabilité & cette grace particuliere qu'il a pour gagner les cœurs de ceus qui traitent avec luy, leur donna sur le champ assés clairement à entendre, & par son interprète, & par sa contenance, qu'il garderoit toujours de sa part une

union inviolable, si pourveu qu'ils n'y contrevinssent pas les premiers. Après, il les fit entrer en sa maison : Et par ce qu'il savoit que la bonne chère étoit le meilleur seau qu'il pût apporter à ce traité de paix, il leur fit aussi tôt présenter de l'eau de vie, & servir de tout ce qui se trouvoit de plus apétissant dans l'île. En suite il couronna le festin, par des presens qu'il leur fit de toutes sortes de curiositez, qui sont le plus estimées parmi cette Nation. Et afin que tous les Députez eussent part à la bonne chère & à sa liberalitez de Monsieur le Gouverneur, ceux qui avoient été traitez furent prendre la place de ceux qui étoient demeurez à la garde de la Pirague, qui eurent aussi à leur tour, tout sujet de se louer du bon accueil qui leur fut fait, & des presens qui leur furent distribuez de même qu'aux premiers. Le Capitaine Amichon n'oublia pas, selon la coutume dont ils usent envers leurs amis, de prendre le nom de Monsieur Auber, & de luy donner le sien.

Après qu'ils eurent tous été comblez des biens & des civilités de Monsieur le Gouverneur, ils retournerent fort joyeux en leur Pirague, & firent voile du côté de leur Ile. Ils trouverent à un certain rendez-vous dont ils étoient convenus avant que de partir de la Dominique, l'autre Pirague, qui étoit chargée du second Chef de la députation, nommé le Capitaine *Baron*, avec sa suite. Et comme ce second Capitaine eût appris du premier, tout l'agréable accueil & toute la bonne chère que Monsieur Auber avoit faite à luy & à ses gens, il se rendit le lendemain à la Gardeloupe. Ce Baron avoit été l'un des meilleurs amis de Monsieur du Plessis, qui étoit mort Gouverneur de la Gardeloupe, en égale autorité avec Monsieur de l'Olive son Colleague, lequel après la mort de Monsieur du Plessis, avoit fait imprudemment la guerre aux Sauvages.

Ce Capitaine donc, qui avoit visité diverses fois feu Monsieur du Plessis, & qui conservoit un souvenir particulier de l'amitié qu'il luy avoit portée, étant persuadé de la generosité des François, mit d'abord pied à terre avec sa Compagnie, & fut conduit au logis de Monsieur Auber, qui leur fit toute la même réception qu'il avoit faite aux premiers. Et même quand il eut appris que ce Capitaine étoit le Compere de feu

Monsieur du Plessis, c'est à dire l'un de ses confidens & de ses meilleurs amis, il le traita avec plus de témoignages d'affection que les autres, & lia une amitié particuliere avec luy, recevant son nom & luy donnant le sien. Ainsi ces nouveaux hôtes, se retirèrent encore plus satisfaits que les premiers, & promirent de continuer leurs visites à l'avenir. Mais les uns & les autres firent rapport en tous leurs Carbets, de la civilité & du bon acueil du nouveau Gouverneur.

Le Capitaine Baron, qui s'étoit si bien trouvé de sa premiere visite, ne tarda guère sans avoir envie d'en faire une seconde. Et ce fut en celle-cy que Monsieur Auber luy fit voir un des fils de feu Monsieur du Plessis, auquel ce Capitaine fit mille caresses, en memoire de son Pere, qu'il appelloit son bon Compere, & l'amy de sa Nation. En éfet, ce Gentil-homme avoit aquis l'affection des ces Barbares, qui respectoient ses merites, & les belles qualitez qu'il avoit pour commander.

Après cette visite, & plusieurs autres que les Caraïbes faisoient presque tous les jours, Monsieur Auber voulut estre assuré d'eus par ôtages, qu'ils tiendroient ferme l'alliance. Il s'adressa pour cet éfet au Capitaine Baron, avec lequel il avoit contracté une amitié plus étroite qu'avec les autres, & qui l'appelloit son Compere, comme ayant succédé à l'alliance qui avoit autrefois été entre Monsieur du Plessis & luy: Monsieur Auber demanda donc un jour à ce Capitaine, s'il ne trouvoit pas raisonnable que pour s'assurer de ceus de sa Nation, il leur demandat quelques uns de leurs enfans en ôtage. Cét homme qui avoit le raisonnement beaucoup meilleur, & le jugement beaucoup plus vif que l'ordinaire des Sauvages, répondit aussi-tôt, qu'il falloit faire la condition égale: & que s'ils donnoient de leurs enfans aus François, il étoit juste aussi que les François leur en donnassent des leurs. Il presenta sur l'heure à Monsieur Auber, quelques uns de ses enfans qui l'avoient accompagné: Et Monsieur Auber prenant l'occasion, & acceptant l'offre, choisit entr'eus tous un jeune garçon, qui avoit un air plus agreable, une façon plus atrayante, en un mot je ne say quoy de plus aimable que ses autres Freres. Le Pere accorda son fils, & le fils donna

donna son consentement à demeurer avec Monsieur Aubert sans aucune répugnance. Ce qui est bien considérable parmy des Sauvages. Il s'apelloit *Iamalaboüy*. Dès ce jour Monsieur Aubert le traita comme son fils, & ne le nommoit point autrement. Aussi le jeune garçon, de son côté, l'apelloit son Pere. Il ne paroissoit point contraint dans ses habits, lors qu'il fut habillé : & il n'eut pas beaucoup de peine à s'acoutumer à nôtre façon de vivre. Le Capitaine Baron demandoit de sa part, en échange de son fils, un des fils de Mademoiselle Aubert, qui avoit été mariée en premières Noces à feu Monsieur du Plessis, & qui l'étoit en secondes avec Monsieur Aubert. Mais Monsieur Aubert ayant représenté au Capitaine, que le Jeune du Plessis étoit d'une nature trop délicate pour pouvoir supporter la façon de vivre des Caraïbes, il le fit consentir à accepter en ôtage, au lieu de luy, l'un de ses serviteurs qui s'offroit volontairement à le suivre. Ce jeune homme qui étoit d'une forte complexion, demeura quelques mois avec ces Sauvages, qui le traitoient avec beaucoup de douceur. Mais soit que le changement d'air, ou le changement de nourriture, eût alteré sa bonne disposition, il tomba malade quelque tems après. Ce que le Capitaine Baron ayant aperçu, & craignant que s'il mouroit entre leurs mains, il n'en reçut du reproche, il le ramena à Monsieur Aubert avec grand soin, sans luy demander une autre récompense en sa place, disant, que pour ôtage il ne vouloit que la parole de son Compere. Il est vray qu'il sollicita son fils à retourner : mais il ne put l'y induire, le garçon disant, qu'il se trouvoit beaucoup mieux avec Monsieur Aubert, qu'avec son Pere.

Le Capitaine Baron, ayant laissé à la Gardeloupe un précieux gage, prenoit souvent occasion de visiter Monsieur Aubert, & par même moyen de voir son fils : Et se sentoit infiniment redevable à Monsieur Aubert de tant de bien qu'il recevoit de luy, & singulierement de l'affection si tendre qu'il portoit à son fils, lequel il avoit en ôtage, il chercha les occasions de luy en témoigner quelques reconnoissances. Il s'avisa donc, de luy déclarer que durant les guerres que les Français avoient eues contre les Français commandans de

dez par Monsieur de l'Olive, il avoit fait son prisonnier de guerre un jeune homme François, à qui il avoit donné la vie, par ce qu'il avoit été autrefois au service de Monsieur du Plessis son Compere: Et qu'il y avoit près de trois ans qu'il le tenoit dans une honnête liberté, bien qu'ayant été pris les armes en main, & dans la chaleur du combat, il eut pû le faire mourir. Mais qu'il n'avoit pas voulu user de rigueur, en consideration de l'ancienne amitié, qu'il avoit eüe autrefois avec Monsieur du Plessis, à la suite duquel il se souvenoit d'avoir veu ce François. Monsieur Auber, ayant compassion de ce pauvre jeune homme, pria le Capitaine Baron de le luy vouloir ramener. Ce qu'il luy accorda volontiers: & peu de jours après il satisfit à sa promesse; & celuy qui avoit été delivré par ce moyen, a demeuré depuis à la Gardeloupe, fort long-tems.

Ce genereus Capitaine, ne se contentant pas d'avoir ainsi obligé Monsieur Auber, & relâché à sa consideration son prisonnier, luy donna avis, qu'un autre Capitaine de la Dominique avoit encore un François en sa maison, aussi prisonnier de guerre, & s'offrit de s'employer auprès de ce Capitaine, pour le faire mettre en liberré. Ce qu'il executa avec une fidelité & une affection nonpareille, ramenant peu de jours après cet autre prisonnier, qui se nommoit *Jean Jardin*. Ce jeune homme ayant beaucoup d'esprit, avoit gagné les bonnes grâces, non seulement du Capitaine dont il étoit le prisonnier, mais de tous les Caraïbes, qui luy portoient auant d'afecction, que s'il eût été de leur Nation même. Et il avoit la mémoire si heureuse, qu'il avoit appris leur langue en perfection.

Monsieur Auber, ne pouvant souffrir que le Capitaine Baron l'emportât sur luy en bons offices, & en temoignages d'affecction, outre les presens qu'il luy faisoit tous les jours, & l'amitié sincere qu'il luy montrait en particulier, voulut aussi obliger toute sa Nation. Ce fut lors que ce Capitaine devoit aller en guerre, contre les Aroüagues qui habitent en l'île de la Trinité, & que pour ce dessein, il eut fait un armement extraordinaire. Car ce brave Sauvage, étant venu dire adieu à Monsieur Auber avant que de partir pour cette expedition.

Monsieur Auber luy donna pour mettre dans ses troupes un de ses serviteurs domestiques, qui étoit son giboyeur, nommé *Des Seriffiers*, qui souhaitoit depuis long-tems de se trouver aus combats de ces Sauvages : Et il le pourveut de bonnes armes à feu, & de toute la munition nécessaire pour s'en bien servir. Le Capitaine Baron fut ravy de cette faveur, & l'ayant acceptée avec joye, la fit sonner bien haut parmy ceus de sa Nation. Ce volontaire, suivit de grand cœur ce Capitaine : & s'étant embarqué il fut au combat contre les Aroüagues de l'Isle de la Trinité, avec une puissante armée de Sauvages de toutes les Iles Antilles ; En cette rencontre il fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un vaillant Soldat : & comme il étoit très-bon fuselier, il tua & blessa tant d'Aroüagues, qui n'étoient pas acoutumez à s'entir l'ésfet des armes à feu, qu'enfin ils l'âcherent le pied, & s'étant retirez dans les montagnes, laisserent le champ de bataille aus Caraïbes victorieux. Depuis, Seriffiers passoit parmy ceus de cette Nation pour un grand Capitaine, & ils ne pouvoient assés admirer la bonté de Monsieur Auber, qui s'étoit volontairement privé du service qu'il pouvoit attendre de ce jeune homme, pour le prêter à leurs troupes. Nous avons d'original toutes ces particularitez, & Monsieur Auber luy même en est garent.

Pendant tout le tems que Monsieur Auber à gouverné l'Isle de la Gardeloupe, la paix qu'il avoit faite avec les Caraïbes à été inviolablement entretenuë de part & d'autre, au grand profit des deus Nations. Car les Sauvages par cet accord avoient moyen de traiter avec les François, de coignées, de serpes, de couteaus, & de plusieurs autres outils & marchandises qui leur étoient nécessaires : Et les François recevoient d'eus en échange, des Porceaus, des Lézars, des Tortuës de Mer, & une infinité d'autres poissons, & d'autres rafraichissemens, qui leur apportoient un singulier avantage. De sorte, que les Caraïbes étoient comme les Pourvoyeurs des François, qui travailloient cependant en leurs habitations avec assiduité & seureté.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Du Trafic & des Occupations des Habitans Etrangers du País : & premierement de la culture & de la preparation du Tabac.

EN toutes les Antilles, l'argent n'a point de cours pour le trafic ordinaire, mais il se fait par échange des Marchandises qui croissent au país, contre celles qui viennent de l'Europe; soit qu'elles consistent en habits & en linge, soit en armes ou en vivres, & en autres commodités nécessaires pour passer la vie avec douceur. Et c'est ce qui se pratiquoit chez tous les peuples, avant l'usage de la monnoye, & qui se voit encore aujourd'huy en plusieurs Nations Sauvages, & mesmes dans la Colchide, où chacun porte au marché ce qu'il a de trop, pour avoir de ce qu'il n'a pas.

Les Magazins qui se voyent en ces Iles, sont ordinairement fournis de toute sorte de Marchandises qui sont amenées de France, d'Angleterre, de Hollande, & de Zelande, aussi abondamment qu'en lieu du monde. Le prix de chaque Marchandise, n'est point laissé à la liberté des marchans qui viennent les Magazins, mais il est mis à chaque sorte, par Messieurs les Gouverneurs, de l'avis de leur Conseil. Les marchandises, que les habitans presentent en échange en toutes ces Iles, se reduisent à cinq especes principales, savoir au Tabac, au Sucre, au Gingembre, à l'Indigo, & au Cotton.

Au commencement, tous les habitans étrangers des Antilles s'adonnoient à la seule culture du Tabac, qui les faisoit subsister honorablement. Mais depuis que la grande abondance qu'on en a fait en a ravallé le prix, ils ont planté en plusieurs endroits des Cannes de Sucre, du Gingembre, & de l'Indigo: Et Dieu a tellement beny leurs desseins, que c'est une merveille de voir avec quel succès, toutes ces marchandises croissent en la plü-part de ces Iles. Et dautant que plusieurs qui les voient en l'Europe, ne savent pas là façon

que l'on apporte à les preparer, il sera à propos pour contenter leur curiosité, de parler icy de chacune : & nous y joindrons un mot du maniment du Cotton.

Il est vray, que ces matieres ont esté déjà traittées par divers Auteurs. Mais outre que nostre Histoire seroit incomplète & defectueuse si nous les passions sous silence, nous pouvons dire icy premierement avec sincerité, que tout le discours que nous en allons faire n'est pas une copie, ou une imitation de quelque autre, mais un veritable original, tiré au naturel avec tout le soin, & toute la fidelité possible. De sorte, que si nous disons les mêmes choses, que d'autres ont dites avant nous : l'on ne doit pas estre marry de voir icy la confirmation d'une verité qui vient de si loin, & dont on ne sauroit avoir trop d'assurance. Et si ce sont des choses contraires, elles pourront servir à faire voir la fausseté de celles qui leur sont opposées : ou du moins elles prouueront qu'en tous lieux on ne suit pas si exactement une même méthode en la preparation de ces marchandises, qu'il ne s'y remarque souvent quelque petit changement. De plus, nous esperons aussi, que quelques uns trouveront peutestre dans les descriptions suivantes, quelque exactitude & quelque clarté, qui ne leur déplaira pas, & que même ils y rencontreront quelque chose de nouveau, qui n'a pas encore esté remarqué ni produit par les auteurs. Apres tout, nous supplions ceus qui croiront ne rien trouver dans ce Chapitre, ni dans le suivant qu'ils ne sachent, & qui puisse on les instruire, ou les divertir, de passer outre, sans blâmer nôtre diligence, & nôtre peine, & de permettre que nous écrivions cecy pour d'autres, qui pourront en recevoir de l'instruction, ou du divertissement.

Pour avoir de beau & bon Tabac, on prepare premiere-
ment en saison propre des couches en divers endroits des jar-
dins, qui soient à l'abry des vents. On jette deslus la graine
qui a été recueillie des tiges de l'année precedente; que l'on
à laissé croistre & meurir pour servir à cet usage. On
melle de la cendre avec la graine quand on la seme, afin
qu'elle ne tombe pas trop épais en de certains lieux. Quand
elle commence à lever, on la couvre soigneusement de feuil-
les

les de Palmiste épineus, ou de branches d'Oranger ou de Citronier, pour la garantir des ardeurs du Soleil, du froid de la nuit, & du degast que les volailles domestiques & les Oiseaux y pourroient faire.

Pendant que la plante croist, & devient en état d'être transplantée, on prepare la place necessaire pour la recevoir. Si l'habitation est nouvellement établie, il faut avoir long tems auparavant abattu le bois, & brûlé les branches sur la terre & sur les fouches pour les faire mourir. Que s'il y en reste encore, il faut tirer aus lizieres tout ce qui n'a pas été brûlé, afin que la place soit libre. Il est vray, qu'il n'est pas besoin de labourer la terre ni de la renverser & remuer profondement, mais il en faut seulement arracher toutes les méchantes herbes, & la netoyer si soigneusement qu'il n'y reste ni bois, ni écorce, ni feuille, ni le moindre brin d'herbe. Pour cét effet on se sert de Houës larges & tranchantes, qui pélent & écorchent la surface de la terre, & au besoin extirpent la racine des herbes, que l'on craint devoir pulluler de nouveau.

Aprés qu'on a préparé la terre en cette sorte, on la partage & divise en plusieurs sillons, éloignez de deus ou trois pieds l'un de l'autre en égale distance. On se sert pour cela des grands cordeaus, qui sont marquez de deus en deus pieds, ou environ, avec une petite piece de drap de couleur, qui y est cousuë. Et puis on fiche de petis bois pointus, en tous les lieux de la terre, où ces marques répondent: Afin que quand le tems de transplanter le jeune Tabac arrive, qui est celuy auquel Dieu envoye une bonne pluye, on n'ait rien à faire qu'à planter, sans s'amuser à former les compartimens du jardin.

La plante de Tabac, est en état d'être levée de dessus sa couche, quand elle a quatre ou cinq feuilles assez fortes & épaisses, de la largeur de la paume de la main. Car alors s'il arrive que la terre soit arrosée d'une agreable pluye, tous ceux qui sont soigneus d'avoir de beau Tabac en la premiere saison, ne craignent point de se mouïller, pourveu qu'ils en mettent beaucoup en terre. On voit tous les bons ménagers en un agreable empressement dans leurs jardins, les uns s'occupent à choisir & à tirer la plante de dessus les couches,

& à l'arranger en des paniers : les autres la portent à ceus qui la doivent planter en tous les lieux, qui ont été auparavant marquez au cordeau, comme nous avons dit.

Ceus qui ont la charge de planter, font un trou avec un bois pointu, à chaque endroit marqué, où ils mettent la racine du Tabac : puis ils ramassent & pressent tout autour la terre, en telle sorte neantmoins que l'œil de la plante ne soit point couvert. Ils font ainsi le long de chaque rangée. Puis ils recommencent une autre. Après qu'ils ont finy cét exercice, la première fois que les voisins se rencontrent, leur entretien le plus ordinaire, est de s'informer les uns des autres, combien ils ont mis de milliers de plantes en terre ; & sur cela chacun fonde l'esperance de sa future recolte.

La plante étant mise en terre ; ce qui se fait ordinairement à diverses reprises, à cause que la pluye ne vient pas assez abondamment pour le faire tout à coup, ou bien parce que la terre n'est pas préparée à même tems, ou qu'on n'a pas assez de plantes, on ne la laisse pas à l'abandon. Ce n'est encore que le commencement du travail & des soins qu'il y faut apporter. Car il faut être soigneux de la visiter souvent : & aussi tost qu'on a remarqué qu'elle a pris racine, il faut prendre garde que les vers, les chenilles, & autres méchans insectes qui fourmillent en ces pais-là, ne la rongent & ne l'empeschent de croistre.

Il faut en suite, du moins de mois en mois, arracher les mauvaises herbes qui la pourroient étouffer, sarcler diligemment toute la terre, & porter les herbes qu'on a enlevées, à la liziere, ou bien loin du jardin : car si on les laissoit en la place d'où elle ont été tirées, la moindre pluye leur feroit prendre de nouvelles racines, & elles se releveroient bientôt. L'herbe la plus importune, & que l'on a le plus de peine à bannir des jardins, c'est le Pourpier, qui ne croist en France que par les soins des Jardiniers. On continuë cét exercice, jusques à ce que la plante du Tabac ait couvert toute la terre voisine, & que son ombre empesche toutes les autres herbes nuisibles de se pouvoir élever.

Cela fait, on n'a pas encore de repos, parce qu'à mesure que la plante se hausse & s'élargit, il faut luy retrancher les
 feuilles

feüilles superflues, arracher celles qui sont sèches, pourries, ou viciées, & la rejettonner, comme on parle, c'est à dire émonder les petis rejettons, qui l'empêcheroient de venir en perfection, en tirant le suc des plus grandes feüilles. Enfin quand la Tige est creuë d'une hauteur convenable, il faut l'arrêter en coupant le sommet de chaque plante, hormis de celles qu'on veut conserver pour en avoir la graine. Après toutes ces façons, la plante demeure quelques semaines à meurir : pendant quoy elle donne quelque tréve au soin assidu qu'on en a pris jusques alors.

Mais si l'on ne travaille autour d'elle, il luy faut préparer la place propre pour la mettre à couvert quand elle sera meure. On doit prendre garde que la grange où elle doit être médiocrement séchée, soit bien couverte, & fermée de tous costez ; qu'elle soit fournie de plusieurs perches propres pour la pouvoir suspendre ; qu'on ait bonne provision de certaines écorces deliées que l'on tire d'un arbre appellé *Mahot*, pour attacher chaque plante sur les perches ; & que la place pour tordre le Tabac quand il sera sec, soit en bon ordre.

Pendant que l'on fait tous ces préparatifs, si les feüilles du Tabac quittent un peu de leur premiere verdure, qu'elles commencent à se recourber vers la terre plus qu'à l'ordinaire, & que l'odeur en devienne un peu plus forte, c'est signe que la plante est en maturité. Et alors il faut en un beau jour, après que la rosée est tombée de dessus, la couper à un pouce près de terre, & la laisser sur la place jusques au soir, la retournant une fois ou deus, afin que le Soleil dessèche une partie de son humidité. Sur le soir on la porte a pleines brasées sous le couvert. On l'attache par le bas de la tige aux perches, en telle sorte que les feüilles panchent contre bas. Il ne faut pas aussi, qu'elles soient par trop pressées les unes contre les autres, de crainte qu'elles ne se pourrissent, ou qu'elles ne puissent sécher faute d'air.

Cette premiere coupe du Tabac étant achevée, on visite souvent les plantes qui séchent, tandis que les autres que l'on a encore laissées sur le pied meurissent. Et lors qu'on apperçoit qu'elles sont en état d'être torfes, (nos gens des Iles disent *torquées*) c'est à dire qu'elles ne sont ni trop sèches, car elles

elles ne pourroient souffrir le maniment de la rouë : ni aussi trop humides, car elles pourriroient en peu de tems : on les détache des perches, on les arrange à un bout de la grange, & on dépouille chaque tige de toutes ses feuilles en cette sorte.

On met premierement à part les plus longues & les plus larges feuilles, & on arrache la grosse coste qui est au milieu de chacune : les habitans appellent cela *éjamber*. Les petites feuilles sont mises aussi de costé, pour être employées au dedans de la corde du Tabac, & les grandes leur servent de couvertures & des robes. Ces feuilles ainsi disposées, sont arrangées sur des planches ou des tables, à costé de celuy qui les doit tordre, & faire la corde, telle qu'on la voit sur les rouleaus que l'on envoie par deçà.

Il y a de l'industrie à tordre le Tabac : & ceux qui le savent faire avec diligence & dextérité, sont fort estimez, & gagnent beaucoup plus, que ceux qui travaillent à la terre. Il faut qu'ils ayent la main & le bras extrêmement souples & adroits, pour faire tourner le rouër avec la vitesse & la proportion necessaire, pour rendre la filure de même grosseur partout.

C'est aussi une adresse particuliere en fait de Tabac, de savoir bien disposer, arranger, & monter, comme parlent les maitres, un rouleau sur les bastons, qui doivent tous être d'une certaine grosseur & longueur, pour éviter la tromperie.

Quand le Tabac est ainsi monté, on le porte au Magazin, & on le couvre de feuilles de Bananier ou d'autres, de peur qu'il ne s'évente, & afin qu'il prenne une belle couleur. Celui qui a la coupe grasse, noirastre, & luisante, & l'odeur agreable & forte, & qui brûle facilement étant mis à la pipe, est estimé le meilleur.

Nous avons dit, que la plante de Tabac se couppoit entre deux terres, & ne s'arrachoit pas : Ce qui se fait à dessein, afin que la racine puisse repousser. Et en effet elle produit une seconde plante, mais qui ne devient pas si forte ni si belle que la premiere. Le Tabac que l'on en fait, n'est pas aussi si précieux, ni de si bonne garde. On le nomme, *Tabac de rejeston* ou de la seconde coupe, ou levée. Quelques uns tirent d'une même

même souche, jusques au troisième rejetton. Et c'est ce qui décréde le Tabac, qui vient de quelques Iles.

Puisque nous nous sommes tant étendus sur la manufacture du Tabac, il ne faut pas oublier ce qui se pratique par quelques Curieux, pour le rendre même plus excellent que celui qu'on nomme de Verine, de bonne garde, & d'une odeur qui fortifie le cerveau. Après qu'on a mis à part les plantes de la première coupe, & pendant qu'elles séchent à la perche, on ramasse toutes les feuilles de rebut, les petits rejettons, comme aussi les filamens qu'on tire du milieu des feuilles, qui ont été déjà émondées, qu'on appelle communement, *jambes de Tabac*. Et après les avoir pilées en un mortier, on met tout cela dans un sac, que l'on porte sous la presse pour en exprimer le suc, lequel on fait puis après bouillir sur un feu médiocre, jusques à ce qu'il soit réduit en consistance de syrop. Puis après il faut mêler en cette decoction un peu de Copal, qui est une gomme aromatique, qui a la vertu de fortifier le cerveau, laquelle coule d'un arbre de même nom, qui est commun en la terre ferme de l'Amérique, & aus Iles du Golfe d'Hondures.

Après qu'on a versé cette drogue en la composition, il la faut bien remuer, afin que sa bonne odeur, & ses autres qualités, se communiquent & se repandent par tout. Puis il la faut retirer du feu, & quand elle est refroidie, la mettre dans un vaisseau près du Tordeur de Tabac: & il faut qu'à chaque poignée de feuilles qu'il met en œuvre, il mouille sa main dans cette liqueur, & qu'il l'essuye sur les feuilles. C'est artifice, a un effet admirable pour rendre le Tabac, & de bonne garde, & d'une vertu qui luy donne un pris extraordinaire.

Le Tabac ainsi composé, doit être tordu gros du moins comme le pouce, & mis en suite en petis rouleaus de la pesanteur de dix livres au plus, puis envoyé en des Tonneaus ou en des Paniers faits à dessein, pour le mieux conserver. Quelques habitans des Iles ayans essayé ce secret, ont fait passer leur Marchandise pour vray Tabac de Verine, & l'ont débitée au même prix.

Ceux qui s'imaginent que le Tabac croist sans peine, & que l'on en trouve, par maniere de dire, les rouleaux attachez aus arbres de l'Amérique, d'ou il ne faut que les secouër pour les ramasser en suite lors qu'ils sont tombez : Ou qui du moins se persuadent, qu'il ne faut pas beaucoup de fasson ni de peine pour les remettre en leur perfection, seront desabusez, s'ils jettent les yeus sur cette relation de la culture & de la préparation du Tabac. Et nous pouvons ajouter, que s'ils avoient veu eus-mêmes, les pauvres serviteurs & les Esclaves qui travaillent à ce pénible ouvrage, exposez la plus grande partie du jour aus ardeurs du Soleil, & occupez plus de la moitié de la nuit, à le mettre en l'état auquel on l'envoye en l'Europe, sans doute, ils estimeroient davantage, & tiendroient pour precieuse cette herbe, qui est détrempée par la sueur de tant de miserables creatures.

Il n'est pas besoin d'ajouter icy, ce que les Medecins écrivent des merveilleus effets du Tabac, veu que cela est proprement de leur fait, & qu'il se trouve assez amplement dans leurs livres. Nous dirons seulement qu'il faut bien que ses vertus soient grandes, puis qu'il a son cours par tout le Monde, & que presque toutes les Nations de la Terre, tant les civilisées que les Barbares, luy ont fait une reception favorable, & en ont conseillé l'usage. Que si quelques Princes l'ont interdit en leurs Etats, de crainte que l'argent de leurs sujets qui leur est rare & precieux, ne s'en aille en fumée, & ne s'écoule de leurs mains, pour une chose qui n'est pas nécessaire à l'entretien de la vie, il n'y a toutefois personne, qui ne luy doive permettre au moins, de tenir place entre les Drogues & les remedes de la Medecine.

Les delicats & les curieus, parmi les Peuples qui habitent des contrées chaudes, le temperent avec de la Sauge, du Romarin, & des senteurs qui luy donnent une odeur fort agreable : Et après l'avoir reduit en poudre, ils l'attirent par les narines. Les Nations qui habitent des pais froids, n'en interdissent pas l'usage aus personnes de condition : & c'est même une perfection, & une galantiere entre les Dames de ces pais-là, de savoir tenir de bonne grace une pipe, le tuyau de laquelle est de corail ou d'ambre, & la teste d'argent ou d'or

& de rendre la fumée de cette herbe, sans faire aucune grimace, & la pousser hors de la bouche à diverses reprises, qui font paroître autant de petites vapeurs, dont la couleur brune, rehausse la blancheur de leur teint. La composition que nous avons d'écrite pour rendre le Tabac de bonne odeur, sera bien receüe, sans doute, parmy ces personnes, qui trouvent tant d'agrément & de délicatesse en cette fumée.

Au reste, on ne sauroit dire la quantité de Tabac qui se tire tous les ans de la seule Ile de Saint Christoffe: & c'est une chose merveilleuse que de voir le nombre de Navires de France, d'Angleterre, de Hollande, & particulièrement de Zelande, qui y viennent en traite, sans qu'aucun s'en retourne à vuide. Aussi le commerce que cette dernière Province a toujours entretenu en cette Ile & aus Iles voisines, a fait de riches & puissantes maisons à Middelbourg & à Flessingues. Et encore à present le principal trafic de ces deus villes, qui sont les plus considerables de la Zelande, se fait en ces Iles, qui leur font ce que les Mines du Perou font à l'Espagne.

CHAPITRE CINQUIÈME.

De la maniere de faire le Sucre, & de preparer le Gingembre, l'Indigo & le Cotton.

APrès que la grande abondance de Tabac que l'on faisoit à Saint Christoffe, & aus autres Iles, en eut tellement ravalé le pris, qu'on n'y trouvoit plus son compte. Dieu mit au cœur de Monsieur de Poincy General des François, de tenter d'autres moyens, pour faciliter la subsistance des Habitans, & pour entretenir le commerce. Et sa Prudence luy ayant suggeré, d'employer ses serviteurs & ses esclaves à la culture des Cannes de Sucre, & du Gingembre, & de l'Indigo, ce dessein a esté suivi d'une telle benediction, que c'est une merveille de voir, quels en ont esté les heureux succès.

Si la plante de la Canne de Sucre à esté conneuë à l'Antiquité, du moins l'invention d'en faire le Sucre est nouvelle. Les Anciens l'ont ignorée, aussi bien que le Sené, la Cassie, l'Ambre-gris, le Musc, la Civette, & le Benjoin. Ils ne se servoient de ce précieux roseau qu'en bruvage & en Médecine. Et nous pouvons opposer toutes ces choses, avec beaucoup d'avantage, aussi bien que nos Horloges, nôtre Bouffole, & nôtre art de naviger, nos Lunettes d'approche, nôtre Imprimerie, nôtre Artillerie, & plusieurs autres belles inventions de ces derniers siècles, à leur teinture du vray Pourpre, à leur verre malleable, aus subtiles Machines de leur Archimede, & à quelques autres semblables.

Ayant donné au livre precedent, la description de la Canne de Sucre, il ne nous reste qu'à représenter la manière, dont on s'en sert pour faire le Sucre.

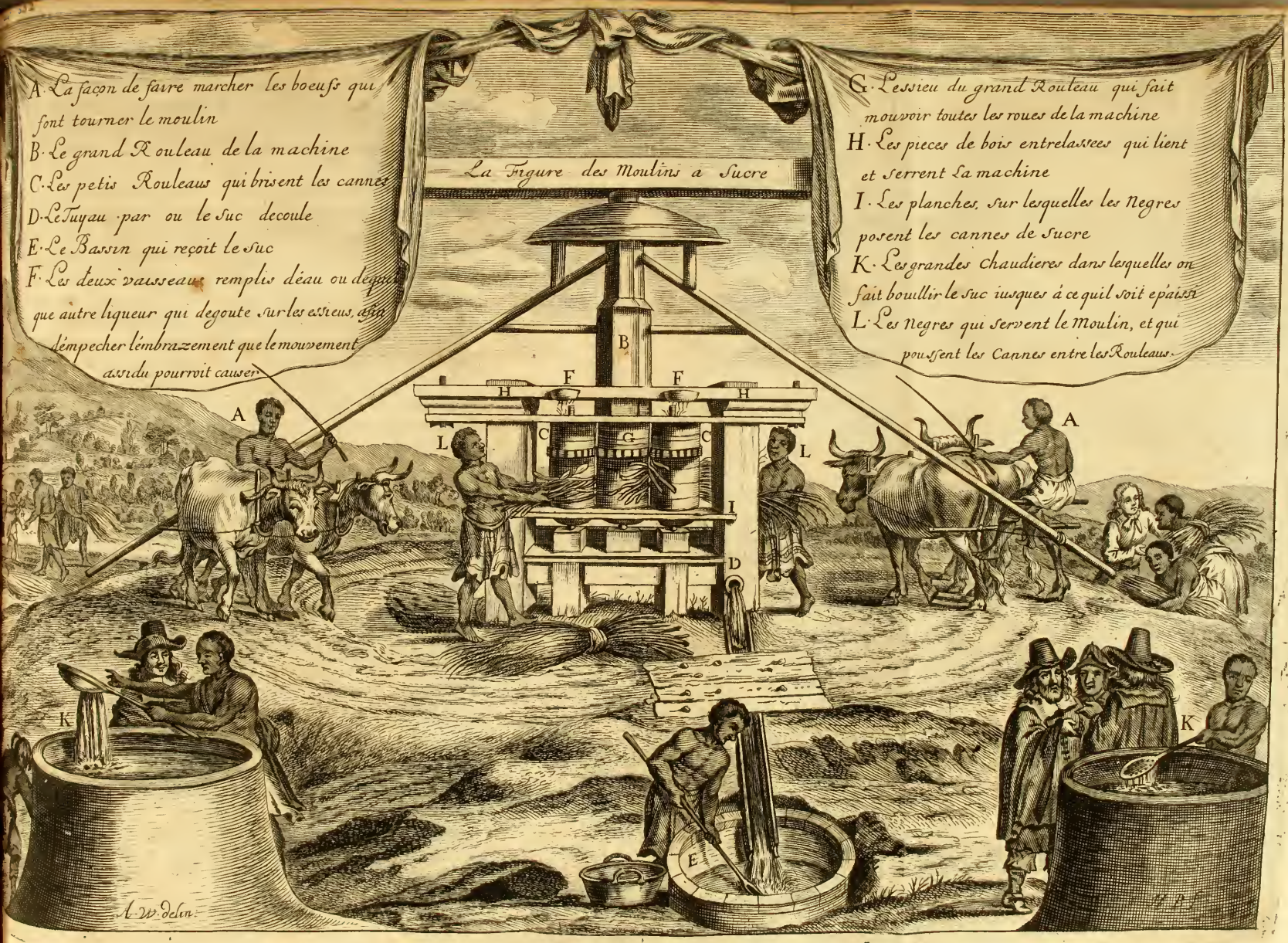
En décrivant la magnifique maison de Monsieur le General de Poincy, nous avons dit que sa basse cour est enrichie de trois Machines ou Moulins propres à briser les Cannes de Sucre. La Fabrique de ces Moulins est de bois plus solide, plus elegante, plus industrielle, mieux ordonnée, & plus commode, que celle des Moulins qu'on voit à Madere & au Bresil. Il n'est pas à craindre icy, comme en ces lieux-là, que le feu gagne les chaudières bouillantes, & allume un déplorable embrasement, qui cause souvent la mort de ceus qui travaillent aus environs. Car on voit bouillir ces Chaudières, sans appercevoir le feu, qui s'allume, s'attire, & s'entretient par le dehors, dans les fourneaux, qui sont si bien cimentez, que ni la flamme, ni la fumée n'empesche aucunement ceus qui sont occupez à ce travail, d'y vaquer sans crainte d'aucun peril, & sans en recevoir d'incommo-
dité.

Outre ces trois Moulins que Monsieur le General à devant son Logis de la grande montagne, il en a fait faire trois à Cayonne, qui est un des quartiers tenus par nôtre Nation en la même Ile: l'un déquels, au lieu que tous les autres sont tournez par des bœufs, ou par des chevaux, est conduit par la chute d'un gros ruisseau d'eau vive, qui étant ramassé dans un grand reservoir, & de-là tombant sur une gran-
d

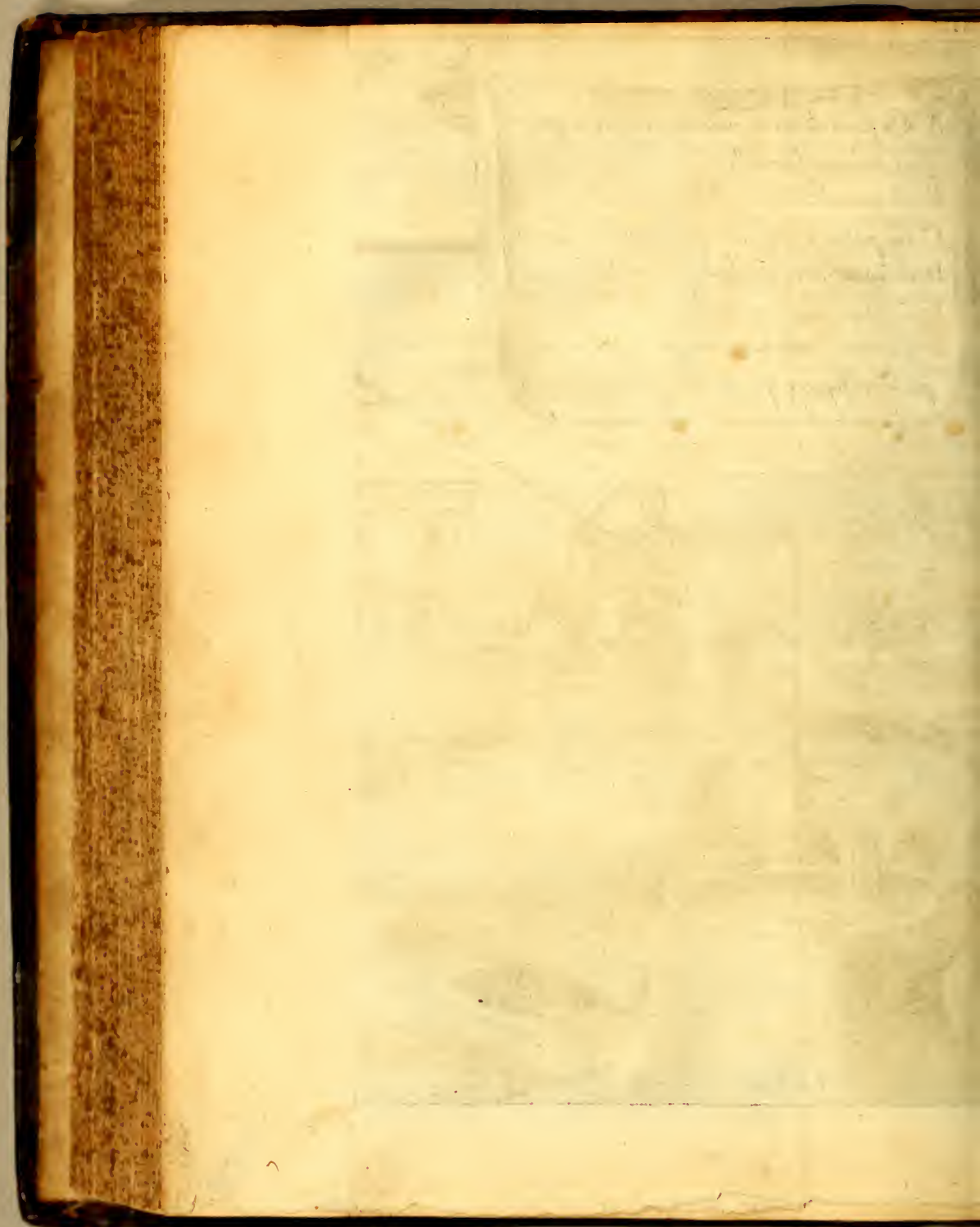
A. La façon de faire marcher les boeufs qui font tourner le moulin
 B. Le grand Rouleau de la machine
 C. Les petis Rouleaux qui brisent les cannes
 D. Le Tuyau par ou le Suc decoule
 E. Le Bassin qui reçoit le suc
 F. Les deux vasseaux remplis d'eau ou d'une autre liqueur qui degoute sur les cannes, afin d'empêcher l'embrasement que le mouvement assidu pourroit causer

G. L'essieu du grand Rouleau qui fait mouvoir toutes les roues de la machine
 H. Les pieces de bois entrelastées qui lient et serrent la machine
 I. Les planches, sur lesquelles les Negres posent les cannes de sucre
 K. Les grandes Chaudieres dans lesquelles on fait bouillir le suc jusques à ce qu'il soit epais
 L. Les Negres qui servent le Moulin, et qui poussent les Cannes entre les Rouleaux.

La Figure des Moulins a Sucre



A. W. delin.



de rouë à seaus, fait mouvoir toute la Machine.

A l'exemple de Monsieur le General, les principaus Officiers & Habitans de l'Isle de S. Christophe, ont aussi fait edifier des Moulins à Sucre. De sorte qu'en cette seule Ile, on conte aujourd'huy beaucoup plus grand nombre de ces Machines, que les Portugais n'en ont bäté jusques à present à Madere. Les principaus après ceus de Monsieur le General, se voyent aus habitations de Messieurs de Lonvilliers, de Trelva, & de Benévent. Et apres ceus là Monsieur Giraud en a trois en divers quartiers de l'Isle, ou il a de belles & de grandes habitations, Monsieur de la Rosiere, Monsieur Aubert, Messieurs l'Esperance, de Beaupré, de la Fontaine-Paris, & de la Roche, qui sont tous Capitaines dans la même Ile, en ont pareillement fait bastir, comme aussi Messieurs Bonhomme, de Bonne Mere, de la Montagne, Belleteste, & Guillou, qui sont des principaus & des plus considerables Habitans. Les Anglois, en ont aussi plusieurs en leurs quartiers, qui sont parfaitement bien faits.

Quand ces Cannes de Sucre sont meures, on les coupe entre deus terres, au dessus du premier noeud qui est sans Suc, & après leur avoir ôté le sommet, & les avoir purgées de certaines petites feuilles, longues & extremement deliées, qui les environnent, on en fait des faisceaux, que l'on porte au Moulin, pour y être pressés & écrasés, entre deus rouleaus garnis de bandes d'acier, qui se meuvent l'un sur l'autre, à mesure que la Machine est ébranlée, par l'impression qu'elle reçoit d'une grande rouë, qui la fait tourner.

Le Suc qui en découle, est reçu dans un grand bassin ou reservoir, d'où il se répand par de longs canaus dans les vaisseaus, qui sont destinez pour le faire bouillir. Dans les grandes Sucrieries, il y a du moins six chaudières, dont il y en a trois fort grandes, qui sont de cuivre rouge, & de la largeur & profondeur de celles des Teinturiers, & qui servent à purifier le Suc qu'on doit faire bouillir à petit feu, en y meslant de tems en tems, d'une certaine lessive extremement forte, qui luy fait pousser en haut toutes les immondices, qu'on enleve avec une grande écumoire de cuivre. Après que ce Suc est bien purifié dans ces trois chaudières, par où il passe alternativement,

on le coule par un drap, & en suite on le verse dans trois autres chaudières de metal, qui sont fort epaisses, assez amples & profondes d'un bon pied & demy; c'est dans ces chaudières ou ce Suc reçoit sa dernière cuisson, car on luy donne alors un feu plus vif, on le remuë incessamment, & quand il élève ses bouillons un peu trop haut, & qu'on craint qu'il ne repande hors de ces chaudières, on rabaisse sa ferveur en jettant dedans un peu d'huile d'olive, ou de beurre, & à mesure qu'il s'epaissit, on le verse en la dernière de ces chaudières, d'où quand il commence à se figer, il est mis dans des formes de bois ou de terre, puis il est porté en des galleries, où on le blanchit avec une espèce de terre grasse, derempée avec de l'eau, qu'on étend dessus, puis on ouvre le petit trou, qui est au dessous de chaque forme; afin que tout ce qui reste d'immodices dans le sucre, coule dans un canal, qui le porte dans un vaisseau, qui est préparé à cet usage.

La première écume qu'on enleve des grandes chaudières, ne peut servir qu'au bétail, mais l'autre est propre pour faire le bruvage des serviteurs & des Esclaves. Le Suc qui est tiré de la Canne ne peut durer qu'un jour, & si dans ce tems-là il n'est cuit, il s'aigrit & se change en vinaigre. Il faut aussi apporter un grand soin, à laver souvent le reservoir qui conserve le suc qui est exprimé, & les canaux par où il passe, car s'ils avoient contracté de l'aigreur, le suc ne se pourroit reduire en sucre. On gateroit aussi tout l'ouvrage, si dans les trois grandes chaudières qui doivent être arrosées de lessive, on y jettoit du beurre ou de l'huile d'olive, ou si dans les trois petites où le suc se forme en syrop & en grain, par la force du feu & par l'agitation continuelle qui s'en fait avec une palette, on versoit tant soit peu de lessive. Sur tout il faut bien prendre garde, de ne point laisser tomber de suc de Ciuron dans les chaudières: car cela empescheroit absolument le sucre de se former.

Plusieurs habitans qui n'ont pas le moyen d'avoir tant de chaudières, & de ces grandes machines pour briser leurs Cannes, ont des petis Moulins qui sont faits comme des pressoirs, qui sont couverts par deus ou trois hommes, ou par un seul cheval, & avec une ou deus chaudières, ils purifient le suc qu'ils

qu'ils ont exprimé, le reduisent en consistance de syrop, & en font de bon sucre, sans autre artifice.

Le plus grand secret pour faire de bon Sucre, consiste à le savoir blanchir; Ceus qui ont la conduite des Sucrieries de Monsieur le General le savent en perfection, mais ils ne le communiquent pas volontiers. De ce que dessus ou recueille quel est l'avantage & le profit singulier qui revient aux habitans de cette Ile, par le moyen de cette douce & precieuse marchandise: Et quel contentement reçoivent nos François, de voir croître en leur terre, & si grande abondance & avec si grande facilité, ce qu'ils n'avoient auparavant que par les mains des étrangers, & à grand prix d'argent.

Cette abondance de Sucre, leur a donné envie de confire une infinité d'excellens fruits, qui croissent en cette Ile: tels que sont les Oranges, les Limons, les Citrons, & autres; mais ils reussissent sur tout au Gingembre, dont nous parlerons encontinent, & en l'admirable confiture qu'ils font du fruit de l'Ananas, & des fleurs d'Oranges & de Citrons.

Quant à la preparation du Gingembre, lors que la racine est meure, on la tire de terre. Puis on la fait sécher en des lieux secs & aërez: la remuant souvent de peur qu'elle ne se corrompe. Les uns se contentent de l'exposer au Soleil pour la sécher: mais les autres jettent encore par dessus de la chaux vive, reduite en poudre, pour attirer plus facilement l'humidité. Cette racine, qui tient un rang considerable parmi les épiceries, se transporte par tout le monde: mais elle est particulièrement recherchée aus païs froids.

Nos François, la tirent par fois de terre avant qu'elle soit meure, & la confissent entiere avec tant d'artifice, qu'elle devient rouge & transparente comme un verre. Le Gingembre confit que l'on envoye du Bresil, & du Levant, est ordinairement sec, plein de filamens, & trop piquant pour estre mangé avec plaisir. Mais celuy qu'on prepare à Saint Christofle, n'a point du tout de fibres, & il est si bien confit, qu'il n'y demeure rien qui resiste sous la dent, quand on en veut user.

Il a une propriété singuliere pour fortifier la poitrine quand elle est affoiblie, par un amas d'humours froides, éclair-

éclaircir la voix, adoucit l'haléne, rendre bonne couleur au visage, cuire les cruditez de l'estomac, ayder a la digestion, rappeler l'appétit, & consumer les eaux & la pituite, qui rendent le corps languissant. Et même on tient, qu'il conserve, & fortifie merveilleusement la memoire, en dissipant les humeurs froides, ou la pituite du cerveau. On reduit aussi cette racine en paste, de laquelle on compose une conserve, ou une Opiate qui a les mêmes effets.

Venons à l'Indigo. La plante étant coupée, est mise en petis faisseaus, qu'on laisse pourrir dans des cuves de pierre ou de bois, pleines d'eau claire, sur laquelle on verse de l'huile, qui selon sa nature, surnage & occupe toute la superficie. On charge de pierre les faisseaus, afin qu'ils demeurent sous l'eau, & au bout de trois ou quatre jours que l'eau a bouilly, par la seule vertu de la plante, sans qu'on l'ait approchée du feu, la feuille étant pourrie, & dissoute par cette chaleur naturelle qui est en la tige; on remuë avec de gros & forts batons toute la matiere qui est dans les cuves, pour luy faire rendre toute sa substance, & apres qu'elle est reposée, on tire de la cuve le bois de la tige qui ne s'est pas pourry. Puis on remuë encore par plusieurs fois, ce qui reste dans la cuve, & apres qu'on la laissé raffoir, on tire par un robinet, l'eau claire qui surnage: Et la lie, ou le marc qui demeure au fonds de la cuve, est mis sur des formes, où on le laisse sécher au Soleil. Ce marc, est la Teinture qui est tant estimée, & qui porte le nom d'*Indigo*.

Quelques uns, expriment en des pressoirs les faisseaus de la plante pourrie, pour luy faire rendre tout son suc: Mais par ce que ce sont les feuilles de l'herbe, qui composent cette marchandise, ceus qui la veulent rendre de plus grand prix, se contentent d'avoir le marc qui demeure apres la corruption de ces feuilles, & qui se trouve apres l'agitation, au fonds de la cuve. Le lieu où l'on prepare cette riche couleur de pourpre violette, s'appelle, *Indigoterie*.

Les François des Antilles, ont demeuré un fort long tems avant que de faire trafic de cette marchandise, à cause que la plante dont on la compose, étant de soy-même de forte odeur, exhale une puanteur insupportable, quand elle est pour-

pourrie: Mais depuis que le Tabac a esté à un prix fort bas, & qu'en quelques endroits, la terre ne s'est plus trouvée propre, pour en produire de beau comme cy devant, ils se sont adonnez à la culture de l'Indigo, dont ils tirent à present un grand profit.

Enfin pour ce qui est du Cotton, nos François ne s'occupent pas beaucoup à l'amasser, encore qu'ils ayent plusieurs arbres qui le produisent aus lizieres de leurs habitations. Ce qui toutefois est fort peu de chose, au pris de ce que l'on dit d'un certain quartier, d'une Province de la Chine. Car Trigaut au Chapitre dixhuitième du Livre cinquième de son Histoire, rapporte qu'il y croist tant de Cotton, que pour le mettre en œuvre, il s'y conte jusques à deus cens mille tisserans.

Les Anglois de la Barboude, font grand trafic de cette marchandise, comme aussi ceus qui demouroient cy devant en l'Isle de Sainte Croix. Il n'y a pas grand artifice à mettre le Cotton en état: car il ne faut que tirer du bouton entr'ouvert cette matiere, qui se pousse au dehors presque d'elle même. Et par ce qu'elle est meslée des grains de la semence de l'arbre, qui sont en forme de petites féves, liées avec le Cotton, au milieu duquel ils ont pris naissance, on a de petites machines, qui sont composées avec tel artifice, qu'au mouvement d'une rouë qui les fait jouër, le Cotton tout net tombe d'un côté, & la graine de l'autre. Après quoy, on entasse le Cotton en des sacs avec violence, afin qu'il occupe moins de place.

Ce sont là les principales occupations, qui entretiennent le commerce des Isles, & dont les Habitans font leur trafic ordinaire.

CHAPITRE SIXIÈME.

Des Emplois les plus honorables des Habitans Etrangers des Antilles : de leurs Esclaves, & de leur Gouvernement.

LEs Colonies étrangères qui habitent les Antilles, ne sont pas seulement composées de gens errans & de basse condition, comme quelques uns s'imaginent, mais aussi de plusieurs personnes Nobles, & de plusieurs familles honorables. De sorte que les occupations que nous venons de décrire, ne sont que pour les moins considerables Habitans, & pour ceus qui ont besoin de gagner leur vie par le travail de leurs mains. Mais les autres; qui ont des hommes à gages, qui conduisent leurs serviteurs & leurs esclaves en tous ces ouvrages, mènent, quant à leurs personnes, une vie fort douce & fort agreable. Leurs emplois & leurs divertissemens, après les visites qu'ils font profession de rendre, & de recevoir avec grande civilité, sont la chasse, la pesche, & autres honnestes exercices. Et à l'exemple de Monsieur le General, qui est incomparable à recevoir avec courtoisie, & à traiter magnifiquement ceus qui le visitent, soit des François, soit des Etrangers: tous ceus de nôtre Nation de son Ile, qui sont de la condition que nous venons de représenter, tiennent à faveur qu'on les frequente, & qu'on accepte les témoignages de leur civilité, qu'ils rendent avec tant de franchise, & d'un cœur si ouvert, que l'on s'en trouve doublement obligé. Ils sont splendides dans les festins qu'ils font à leurs amis, où, avec le bœuf, le mouton, & le pourceau; les volailles, le gibier de toutes sortes, le poisson, la pâtisserie, & les confitures excellentes, ne sont non plus épargnées qu'aux meilleures tables de France. Tous les Officiers excellent notamment en ces courtoisies. Et à leur imitation, les moindres Habitans tiendroient avoir commis une incivilité, s'ils avoient congedié quelcun hors de chez eux, sans luy avoir presenté à boire, & à manger.

Le Vin, la Biere, & l'Eau de vie, manquent rarement dans les Iles; & au défaut de toutes ces choses, on y fait premièrement une espèce de bruvage délicieux, avec cette douce liqueur qu'on exprime des Cannes de Sucre, laquelle étant gardée quelques jours, a autant de force que du vin d'Espagne; on en tire aussi de l'excellente eau de vie, qui est fort approchante de celle qu'on apporte de France; Mais ceus qui en prennent avec excés, en sont dangereusement malades. De plus, ils font plusieurs autres sortes de boissons avec du suc d'Oranges, des Figues, des Bananes, & des Ananas, qui sont toutes fort délicieuses, & qui peuvent tenir lieu de vin. Ils composent aussi de la Biere, avec de la Cassiaue, & des Racines de Patates, qui est presque aussi agreable, nourrissante & rafraichissante, que celle qu'on leur amene d'Hollande.

Quant aux emplois honorables & nécessaires tout ensemble pour la conservation des Habitans des Iles, ils font tous profession de manier les armes, & les chefs de famille ne marchent gueres sans épée. Chaque quartier est rangé sous certains Chefs & Capitaines qui y commandent. Ils sont tous bien armez, & souvent on leur fait faire la revueë, & les exercices de guerre, même dans la paix la plus profonde, si bien qu'en tout tems ils sont prêts, au premier coup de tambour, pour se rendre au lieu designé par leurs Capitaines. En l'île de Saint Christoffe, outre douze Compagnies de gens de pied, il y a aussi des Compagnies de Cavalerie, comme nous en avons fait mention cy dessus.

Et par ce que toutes les personnes de condition honorable, qui sont en assez grand nombre en ces Iles, ont des serviteurs & des Esclaves, qui travaillent à tous les ouvrages que nous avons spécifiés, & qu'en France on ne se fert point d'Esclaves, n'y ayant en toute l'Europe que les Espagnols & les Portugais, qui en aillent acheter au país de leur naissance, Angole ou Cap Vert, & Guinee: il sera bon que nous en disions icy quelque chose. Mais premièrement, nous parlerons des serviteurs à loüage, & qui ne sont que pour un tems.

Les François, que l'on mene de France en Amerique pour servir, sont ordinairement des actes obligatoires à leurs Maî-

tres, par devant des Notaires: Par lesquels actes ils s'obligent de les servir trois ans, moyenant un nombre de livres de Tabac qui leur sont accordés pendant ce tems-là. A cause de ces trois ans de service où ils sont engagez, on les appelle communément des *Trente-six mois*, au langage des Iles. Il y en a qui s'imaginent, que pour ne s'estre pas obligez par écrit à leurs Maîtres dès la France, ils en sont moins engagez lorsqu'ils sont rendus dans les Iles. Mais ils se trompent fort en celà. Car lors qu'ils se produisent devant un Gouverneur, pour se plaindre de ce qu'on les a embarquez par force, ou pour représenter qu'ils ne se sont pas obligez par écrit, on les condamne à servir trois ans, celuy qui a payé leur passages, ou tel autre qu'il plaira à leur Maître. Si le Maître n'a promis pour salaire à son serviteur que l'ordinaire des Iles, il n'est obligé à luy donner pendant tous ces trois ans, que trois cens livres de Tabac; Ce qui n'est pas grand chose pour s'entretenir de linge & d'habits. Car ce Maître ne luy fournit chose quelconque pour son entretien, que la simple nourriture. Mais celuy qui dès la France promet de donner plus de trois cens livres de Tabac à celuy qui entre à son service, est obligé à les luy fournir exactement, luy en eust-il promis mille. C'est pourquoy il est avantageus à ces pauvres engagez, de ne s'estre pas aller aus Iles, sans bien faire leur marché, avant que de s'embarquer.

Quant aus Esclaves ou Serviteurs perpetuels dont on se sert dans les Antilles, ils sont originaires d'Afrique; & on les amène du Cap de Vert, du Royaume d'Angole, & d'autres ports de mer qui sont en la côte de cette partie du Monde. C'est-là qu'on les achete, de même que l'on feroit des bestes de service.

Les uns sont contrains de se vendre & de se reduire à une servitude perpetuelle, ens & leurs enfans, pour éviter la faim. Car aus années de la sterilité, laquelle arrive assez souvent quand les santerelles, qui comme des nuées inondent le pais, ont brouté tout le fruit de la terre, la nécessité les presse tellement, qu'il n'y a sorte de rigueur, où ils ne se soumettent volontiers, pourveu qu'ils ayent dequoy s'empescher de mourir. En ces occasions lamentables, le Pere vend ses enfans

enfans pour du pain, & les enfans quittent Pere & Mere sans regret.

Les autres sont vendus, ayans été faits prisonniers de guerre par quelque Royteler, car c'est la coutume des Princes de ces quartiers-là, de faire souvent des courses dans les Etats de leurs voisins, pour prendre des prisonniers, qu'ils vendent aux Portugais & aux autres Nations, qui vont faire avec eux cet étrange & barbare trafic. On leur donne en échange, du fer qu'ils prisent à l'égal de l'or, du vin, de l'eau de vie, ou quelques menuës hardes. Ils captivent aussi bien les femmes que les hommes, & les vendent pesse-messe, à plus haut ou à moindre pris, selon qu'ils sont jeunes ou vieux, robustes ou foibles, bien ou mal proportionnez de leur corps. Ceus qui les amènent aus Iles, les revendent derechef quinze ou seize cens livres de tabac, chaque teste.

Si ces pauvres Esclaves tombent entre les mains d'un bon Maître, qui ne les traite pas avec trop grande rigueur, ils préfèrent leur servitude à leur première liberté: & s'ils sont mariés, ils multiplient à merveilles dans les pais chauds.

Ils sont tous noirs, & ceus qui ont le teint d'un noir plus luisant, sont estimez les plus beaux. La plupart ont le nez un peu plat, & de grosses levres: ce qui passe aussi pour beauté entre eus. On tient même qu'en leur pais, les sages femmes leur aplaissent ainsi le nez tout exprés à leur naissance. Ils ont tous les cheveux si frisez, qu'à peine se peuvent ils servir de peignes: mais ils usent de l'huile de cet arbrisseau que l'on nomme *Palma Christi*, pour empêcher la vermine. Ils sont forts & robustes au possible; mais si timides & si peu adroits à manier les armes, qu'on les domte facilement.

Leur naturel est susceptible de toutes impressions; & les premières qui leur sont données parmy les Chrestiens, après qu'ils ont renoncé à leurs superstitions & à leurs idolatries, ils les gardent constamment. En quoy, ils sont differens des Indiens de l'Amerique, qui sont changeaus comme des Cameleons. Entre les François habitans des Antilles, il y a de ces Nègres qui jeûnent exactement le Carefme, & tous les autres jours de jeûne qui leur sont ordonnez, nonobstant leurs travaux ordinaires & continuels.

Ils sont ordinairement orgueilleux & superbes : Et au lieu que les Indiens veulent être traittez avec douceur, & qu'ils se laissent mourir de tristesse, si on les rudoye tant soit peu ; ceus-cy au contraire, doivent être rangez à leur devoir par les menaces & par les coups. Car si on se familiarise un peu trop avec eus, incontinent ils en abusent. Mais, si on les châtie avec moderation quand ils ont failly, ils en deviennent meilleurs, plus souples, & plus obeissans, & se louent de leurs maitres. Si aussi on use de rigueur excessive en leur endroit, ils prennent la fuite, & se sauvent dans les montagnes, où ils mènent, comme de pauvres bestes, une vie malheureuse & sauvage, & on les appelle alors Nègres *Marons*, c'est à dire *Sauvages* : Ou bien ils s'étranglent par desespoir. Il faut donc garder en leur conduite un milieu, entre l'extreme severité & la trop grande indulgence, si on les veut conserver en leur devoir, & en tirer un bon service.

Ils s'aiment passionément entre eus, & bien qu'ils soyent nez en pais differens, & quelquefois ennemis les uns des autres, ils s'entresupportent & s'entr'aident au besoin, comme s'ils étoient tous freres. Et quand leurs maitres leur donnent la liberté de se recréer, ils se visitent reciproquement, & passent les nuits entieres en jeus, en danses, & en autres passe-tems & réjouissances, & même en petis festins, chacun d'eus épargnant ce qu'il peut, pour contribuër au repas commun.

Ils se plaisent à la musique, & aus instrumens qui peuvent rendre quelque son agreable & faire une espèce d'harmonie, laquelle ils accompagnent de leurs vois. Autréfois ils avoient à Saint Christoffe un certain rendez-vous au milieu des bois, où ils s'assembloient tous les Dimanches, & tous les autres jours de feste, après le service de l'Eglise, pour donner quelque relasche à leurs corps. Ils passoyent-là quelquefois le reste du jour, & la nuit suivante, en danses, & en entretiens agreables, sans prejudice de l'ouvrage ordinaire de leurs maitres. Même on remarquoit, qu'après qu'ils s'étoient divertis de cette sorte, ils travailloient de beaucoup meilleur courage, sans témoigner aucunel'assitude, & mieus que s'ils eussent reposé en leurs cabanes tout le long de la nuit. Mais parce que, pour entretenir ces réjouissances publiques, ils déro-

boient

doient souvent les volailles & les fruits des voisins, & quelquefois de leurs maitres, l'exquise sagesse de Monsieur le General, qui n'estime pas les moindres choses, indignes de ses soins, leur a interdit ces assemblées nocturnes: & à present s'ils se veulent divertir, ils le font seulement en leur voisinage, avec la permission de leurs maitres, qui leur accordent volontiers cette honneste liberté.

Au reste, celuy qui a une douzaine de ces Esclaves, peut estre estimé riche. Car outre que ces gens-là cultivent & entretiennent tous les vivres necessaires pour la subsistance de leurs maitres, & pour la leur: étant bien conduits ils font beaucoup de marchandise de Tabac, de Sucre, de Gingembre, & d'Indigo, qui apportent un grand profit. Et leur service étant perpetuel, leur nombre s'accroist de tems en tems, par les enfans qui leur naissent; lesquels pour tout heritage succedent à la servitude & à la sujettion de leurs parens.

Tous les Habitans étrangers, qui ont leur demeure en ces Iles, se gouvernent selon les Loix & les coutumes de leurs pais.

Parmy les François de Saint Chastotle, la Justice s'administre par un Conseil composé des principaus Officiers de la Milice de l'Ile, auquel Monsieur le General Préside. Et bien qu'il y ait des maisons propres & destinées à cette action, comme cette Chambre du Conseil, que nous avons décrite en son lieu, neantmoins ce Conseil s'assemble par fois, selon que le tems & les affaires le peuvent requérir, & que Monsieur le General le trouve le plus à propos pour sa commodité; sous une espèce de grand Figuier, qui est de la grosseur du plus gros Orme, proche le Corps-de-garde de la Bastille, & tout joignant la Rade.

C'est en ce Conseil, que sans user de tant de formalitez que l'on a inventées pour rendre les Procès immortels, tous les différens qui peuvent survenir entre les Habitans, sont vuidés à l'amiable, & terminez le plus souvent à la premiere séance, sans qu'il coûte rien aus parties; sinon ce que celle qui est trouvée avoir tort, doit payer, suivant la coutume, au profit des pauvres, & de l'entretien de l'Eglise; pour la satisfaction de la partie qui estoit interessée.

Ce Conseil condamne aussi à mort en dernier ressort.

Les Gouverneurs des autres Iles, rendent aussi la Justice, chacun en son Gouvernement. De sorte, qu'il ne faut pas se persuader qu'on vive en ces pais-là, sans ordre & sans règle, comme plusieurs se l'imaginent. Et c'est une merveille; de ce qu'y ayant là des personnes ramassées de tant de divers pais, & qui sont d'humeurs si différentes, le desordre ne s'y soit pas glissé, & qu'on les puisse contenir dans le devoir & la sujection des Loix.

Voilà pour ce qui regarde les Habitans Etrangers des Antilles.

CHAPITRE SETTIEME.

*De L'origine des Caraïbes, Habitans Naturels
du Pais.*

L Ordre que nous nous sommes proposé, demande que nous parlions desormais, des Indiens Habitans Naturels des Antilles. Et il n'est past besoin d'agiter icy cette grande & difficile question, comment la race des hommes s'est répandue en l'Amérique, & d'où elle est venue en ce Nouveau Monde. De grands personnages ont traité cette matiere avec tant de suffisance, d'exatitude, & de solidité, que ce seroit une chose ennuyeuse & superflue d'en entretenir presentement les Lecteurs. Joint, que l'Histoire de l'Origine de nos Sauvages Antillois, ne requiert pas que nous en prenions le commencement si haut, ni si loin.

Les Anciens & naturels Habitans des Antilles, sont ceus que l'on a nommez *Cannibales*, *Antropofages*, ou Mangeurs d'hommes: & que la plupart des Auteurs qui en ont écrit appellent *Caribes*: Mais leur nom primitif & originairé, & qui a plus de gravité, est celuy de *Caraïbes*, comme ils le prononcent eus-mêmes, aussi bien que ceus de leur Nation, qui se trouvent en la terre fermée de l'Amérique: soit au content Septentrional, soit au Meridional. Et par ce que c'e

auf

aussi l'appellation la plus commune, en la bouche de nos François Habitans de ces Iles, & qu'elle est suivie par les derniers Ecrivains, nous l'employerons plutôt que l'autre, en la suite de cette Histoire.

Quelques uns estiment que ce nom de *Caraïbes* n'est pas naturel aus Sauvages Antillois; mais qu'il leur a été imposé par les Espagnols, comme à plusieurs Sauvages du Continent Meridional qui le portent: de même que celuy de *Galibis*, ou de *Calibites*, à leurs alliez Habitans du même Continent. Ceus qui sont de cette opinion, disent que les Espagnols ont bien pû donner à ces Peuples ce nom de *Caraïbes*, veu qu'ils ont parcouru tous les quartiers de l'Amérique Meridionale, & qu'ayant fait les premieres Cartes, ils ont marqué ces Nations-là sous ce nom, qui leur est demeuré depuis. Pour preuve de cela, ils alléguent; que les *Caraïbes* ne se nomment jamais ainsi entr'eus, sinon lors qu'ils sont yvres, & qu'ayant la teste pleine de vin, ils sautent & se réjouissent, disant en leur Baragoïn, *Moy bonne Caraïbe*. Que hors de là, ils se servent seulement de ce mot lors qu'ils sont parmy les Etrangers, & que dans leur négoce, & leur communication avec eus, ils se veulent donner à connoître à eus, sachant bien que ce nom leur est connu. Mais quant entr'eus ils s'appellent toujours, aussi bien que font ceus de leur Nation de la Terre ferme, & les *Calibites*, *Calinago*, qui est le nom des Hommes; & *Calliponan*, qui est celuy des Femmes. Et qu'ils se nomment encore *Oubao-bonon*, c'est à dire; *Habitans des Iles*, ou Insulaires: de même qu'ils appellent ceus du Continent, *Baloüé-bonon*, c'est à dire, *Habitans de terre ferme*.

Avec tout cela neantmoins, il n'y a guere d'apparence que le nom de *Caraïbe* soit venu des Espagnols, & que nos Insulaires ne l'ayent porté que depuis qu'ils ont été connus d'eus; Premièrement, parce qu'ayant que les Espagnols ni les Portugais eussent penetré au Bresil, il s'y trouvoit de certains hommes plus subtils & plus ingenieus que les autres, que les Breiliens nommoient *Caraïbes*, ainsi que Jean de Lery l'a remarqué dans son Histoire. Secondement il est constant, qu'il y a des Sauvages qui portent le nom de *Caraïbes*, en des quartiers du Continent de l'Amérique Meridionale, où les Espagnols

n'ont jamais eu de commerce. Car non seulement ceus de la Nation de nos Insulaires, qui habitent le long de ces costes de l'Amerique Meridionale, & qui sont voisins des Collo nies Hollandoises de *Cayenne* & de *Berbice*, mais ceus encore qui demeurent bien avant dans ce Continent Meridional, au dessus du fault des plus celebres rivieres, s'appellent eus mêmes *Caraiibes*. De plus, nous verrons dans la suite de ce Chapitre, qu'il ya au Continent Septentrional une Nation puissante, composée en grande partie de certaines Familles qui se glorifient encore à present, d'estre Caraiibes, & d'en avoit reçu le nom, long-temps avant que l'Amerique ait été découverte. Après, quand même les Espagnols auroient voulu imposer ce nom à toutes ces Nations, comment pourroit on prouver qu'elles l'eussent voulu accepter de la main de gens inconnus & ennemis : Or il est certain que non seulement tout ces peuples, s'appellent eus-mêmes Caraiibes, mais que de plus, ils se glorifient & tirent avantage de ce nom, comme Monsieur du Montel l'a ouï de leur bouche plusieurs fois : se plairoient ils à faire trofée d'un nom qu'ils auroient reçu de leurs ennemis ? Que si, comme nous le verrons tantost, les ancestres de nos Sauvages Insulaires, ont reçu des Apalachites le nom de *Caraiibes*, au lieu de celuy de *Cofachites* qu'ils portoient auparavant, ils le prirent de personnes amies & confederées, & même comme un éloge d'honneur ? Enfin, ce n'est pas seulement dans l'ivresse, & dans la débauche, que nos Indiens Antillois se nomment *Caraiibes*, mais aussi, lors qu'ils sont sobres & de sang froid. Que s'ils se nomment entr'eus *Calinago*, ils peuvent bien avoir plusieurs noms diferens, sans que pour cela il s'ensuive, que les Européens leur en aient donné quelcun de ceus là. Pour ce qui est du nom d'*Oubao-bonon*, sa signification montre assez, qu'il ne leur est pas particulier, & qu'il se peut apliquer à tous les Insulaires generalement : Et s'ils se servent plutôt du nom de *Caraiibes*, que d'un autre nom, en parlant aus Etrangers, c'est parce qu'ils savent en effet, que ce nom leur est plus connu : Mais cela n'emporte pas, qu'ils l'ayent reçu des Espagnols, il seroit sans doute plus probable de dire, que les Espagnols l'ayant pris d'eus, l'auroient en suite communi-
qué

qué aux autres Européens. Mais au fonds, il n'importe guère ce que l'on en croye : Et chacun en peut avoir quel sentiment il luy plaira. Nous ne faisons que proposer ce qui nous semble plus vray-semblable.

Quant à l'Origine des Caraïbes Insulaires, ceus qui en ont parlé jusques icy, ont eu si peu de lumiere pour se conduire dans cette obscure antiquité, qu'à vray dire ils n'y ont marché qu'à tâtons. Quelques uns s'imaginent qu'ils sont venus des Juifs, se fondant entre autres choses, sur ce que les parentes des Caraïbes leur sont naturellement acquises pour femmes, & qu'une partie d'eus, ne mangent point de Pourceau, ni de Tortuë. Mais c'est prendre la chose infiniment loin, & sur de trop foibles conjectures. Il y en a, qui les font deriver du havre de Caribana, & qui pretendent qu'ils en sont issus. Mais cette opinion n'est fondée que sur la seule rencontre des mots de *Caribana* & de *Caribes*, sans aucun autre fondement.

D'autres disent par une simple conjecture, que ces Sauvages sont Originaires des grandes Iles, & qu'il n'ya pas bien long tems qu'ils habitent les Antilles, n'étant que des réfugiés, des restes, & des parcelles de debris, en un mot des réchapez des horribles massacres que firent les Espagnols, lors qu'ils s'emparerent de Saint Domingue, Cube, Jamaïque, & Porto-Rico. Mais la verité de l'Histoire nous témoigne, que dès le commencement de la découverte de l'Amerique, les Antilles étoient occupées & peuplées par les Caraïbes. Et que d'abord, ils furent surpris & mal-traittez par les Espagnols. Mais que puis après les Espagnols étant vivement repoussés, & ressentans beaucoup d'incommoditez de cette guerre, firent une espece d'acord avec quelques uns d'entr'eus : comme nous le verrons plus particulièrement au Chapitre de leur Guerres. Ajoustez à cela, que les Indiens de Coraço, qui sont sans contredit de ces veritables réchapez, & qui ont encore parmi eus des personnes vivantes, qui demeuroient au port, dit à present *de l'ile à Vache*, en l'ile Hispaniola, quand les premiers Espagnols y aborderent, n'ont aucun mot de la langue Caraïbe en la leur, ni aucune façon de faire, d'où l'on puisse recueillir qu'ils ayent jamais

eu de communication avec les Caraïbes: Outre que ceux des grandes Iles, qui pouvoient prendre la fuite pour éviter la tyrannie des Espagnols, avoient bien meilleur conte de se retirer aus terres qui étoient au dessous d'eus, & où les vents réguliers les portoient, que de remonter contre le vent, & ainsi retarder leur fuite, s'exposer à mille perils de la mer, & allonger leur voyage de vingt fois autant. Car c'est merveille quand des vaisseaus tels que sont les leurs, peuvent gagner contre le vent une lieuë en un jour. Et il arrive le plus souvent à de bien grands vaisseaus qui veulent remonter, qu'ils reculent plus en trois heures qu'ils n'avoient avancé en six jours. Nous savons de bons Pilotes, qui ont mis trois mois à remonter du *Cul-de-Sac*, de Saint Domingue, à Saint Christophe; au lieu que pour descendre de Saint Christophe à Saint Domingue, il ne faut d'ordinaire que quatre ou cinq jours au plus.

Quant au sentiment que les Caraïbes eus mêmes ont de leur propre origine, ignorans les monumens de l'antiquité, autant que peu curieux de l'avenir, ils croyent la plupart estre venus des Calibites ou Galibis, leurs alliez & grands amis, Habitans de l'Amerique Meridionale, & voisins des *Aroüagues*, ou *Aloüagues*. en cette contrée, ou en cette Province, qui se nommë communément *Guyana*, ou *Coste Sauvage*. Et ceus qui adherent à cette opinion, se fondent sur la conformité de langage, de Religion, & de mœurs, qui se trouve entre les Caraïbes Insulaires & les Calibites: Bien qu'au reste, cette ressemblance puisse venir en partie de l'alliance & de l'amitié particuliere qu'ils ont entr'eus, en partie du voisinage des Caraïbes du Continent Meridional, & de ces Calibites, & en partie d'autres causes que nous représenterons cy-aprés.

Mais ces pauvres Sauvages Insulaires, ne s'accordent pas entr'eus, dans le recit particulier qu'ils font de leur extraction, & de la cause qui les a portez dans les Iles, & ils ne peuvent dire le tems. Voicy ce que ceus de Saint Vincent, & quelques autres, en ont recité à Monsieur du Montel, & qu'il nous a fait voir dans ses Memoires curieux. Tous les Caraïbes étoient autrefois assujctis aus Aroüagues & obeïss-

soient

soient à leur Prince. Mais une partie d'entr'eus ne pouvant plus supporter ce joug-là, se rebellèrent. Et afin de pouvoir vivre en repos, éloignez de leurs ennemis, ils se retirèrent aus Antilles, qui étoient alors inhabitées, & aborderent premierement en l'Ile de *Tabago*, qui est l'une des plus proches du Continent. Depuis les autres *Calibites* secouèrent aussi la domination des *Aroüagues*, mais se trouvant assez forts, ou n'ayans pas la même inclination que les précédens, ils demeurèrent en leur país : Et ils s'y sont toujours conservez jusqu'à present, qu'ils y vivent encore libres, mais ennemis des *Aroüagues*, ayant un Capitaine General de leur propre Nation, qui leur commande. Ils sont aussi demeuréz jusqu'à cette heure confederez & singuliers amys des Caraïbes.

C'est sur ce recit là même que l'on fonde, & par ce détail que l'on explique le nom de *Caraïbes*, comme s'il signiéroit *Rebelles*, soit qu'il ait esté imposé à nos Antillois par les *Aroüagues*, soit que ces Peuples l'ayent pris eus mêmes, pour leur servir d'une espece de trofée, tirant gloire de leur noble soulèvement, & de leur genereuse Rebellion, qui les a mis en paix & en liberté. Mais il ne faut autre chose pour montrer que *Caraïbe* ne veut pas dire *Rebelle*, commè le pose entr'autres un certain Journal d'un Hollandois, sinon qu'il y a plusieurs Colonies en divers endroits de la terre ferme de l'Amerique, soit au Septentrion, soit au Midy, que personne ne pretend, & ne peut pretendre, avoir jamais esté sous la puissance des *Aroüagues*, & qui cependant portent ce nom de *Caraïbes*. Que s'il y en a d'entr'eus qui se soyent rebellez contre d'autres Souverains, s'étans depuis reconciliez avec eus, & vivant encore aujourduy au milieu d'eus, sous ce nom de *Caraïbes*, ainsi que nous le verrons plus particulièrement tantost, il ny a nulle apparence, qu'il exprime des *Rebelles*, puisque ce leur seroit une flétrissure, & une marque d'infamie.

Mais, ceus qui ont conversé long-tems avec les Sauvages de la Dominique, rapportent que ceus de cette Ile estiment que leurs Ancestres sont sortis de la Terre ferme, d'entre les *Calibites*, pour faire la guerre à une Nation d'*Aroüagues* qui habitoit les Iles, laquelle ils détruisirent entierement, à la

reserve de leurs femmes, qu'ils prirent pour eus, ayant par ce moyen repeuplé les Iles. Ce qui fait, qu'encore aujourd'hui les femmes des Caraïbes Insulaires, ont un langage differen de celuy des hommes en plusieurs choses, & conforme en quelque choses à celuy des *Aroûagues* du Continent. Celuy qui étoit le Chef de cette entreprise, donnoit les Iles conquises à ses confidens. Et celuy qui avoit eu en son partage la Dominique, se disoit *Ouboutou-timani*, c'est à dire Roy, & se faisoit porter sur les épaules de ceus que les Insulaires nomment *Labouyou*, c'est à dire serviteurs.

Il y a si peu de certitude, & tant d'inconstance en toutes ces narrations, & en d'autres semblables que ces pauvres ignorans peuvent faire sur ce sujet, que selon l'avis des plus sages, il n'y a guère d'aparence d'y adoir aucun fondement. En effet, ces Sauvages eus mêmes, n'en parlent qu'à l'avanture, & comme des gens qui reciteroient des songes: tant ils ont été peu soigneus de la tradition de leur origine: Et ils se contredisent & se refutent les uns les autres, par la difference de leurs recits. Nous verrons neantmoins à la fin de ce Chapitre, ce qui pour sembler probablement, leur avoir donné occasion à la plupart, de croire qu'ils sont venus des *Calibites*.

Dans tous ces divers sentimens, que nous avons rapportez ou des Escriptes ou des discours de plusieurs, il y a cecy de loüable, que ceus qui les mettent en avant, suivent les connoissances qu'ils ont, & qu'ils font leurs efforts pour éclaircir & pour développer des veritez anciennes & inconnues. Mais comme la Relation que nous allons donner de l'Origine des Caraïbes Insulaires, est la plus ample la plus particuliere, la plus curieuse, & la mieus circonstanciée, qui ait paru jusqu'à present, aussi la tenons nous pour la plus veritable, & la plus certaine, laissant toutéfois à la liberté du Lecteur judicieux, de suivre tel sentiment qu'il jugera le plus raisonnable. Au reste, comme nous devons rendre à chacun la loüange qui luy appartient, le public sera redevable de ces particularitez & de ces lumieres, à l'obligeante communication que nous en a donnée Monsieur *Bristok*, Gentil-homme Anglois, l'un des plus curieus hommes du Monde, & qui entre ses autres riches con-

connoissances, parle en perfection la langue des Virginiens & des Floridiens; Ayant veu dans ses beaux voyages toutes ces Iles, & une grande partie de l'Amérique Septentrionale. C'est par ce moyen, qu'il a appris exactement sur le lieu même, tout ce que nous allons faire mention, & par des personnes intelligentes, & qui luy ont parlé avec certitude, l'Histoire suivante de l'Origine de nos Sauvages, dont il garentira toujours la vérité, lors qu'il en sera besoin.

Les *Caraïbes*, sont Originaires de l'Amérique Septentrionale, de la Terre que l'on appelle maintenant la Floride. Ils ont venus habiter les Iles, après estre sortis du milieu des *Apalachites*, entre lesquels ils ont demeuré long-tems. Et ils ont laissé de leurs gens, qui portent encore aujourduy le nom de *Caraïbes*. Mais leur première origine est des *Cofachites*, qui changerent seulement de nom, & furent appellez *Caraïbes*, en la terre des *Apalachites*, comme nous l'allons voir sur le continent.

Les *Apalachites* sont une Nation puissante & genereuse, qui subsiste encore à present en la même contrée de la Floride. Ils habitent un beau & grand pais nommé *Apalache*, dont ils ont reçu leur nom: & qui commence sur la hauteur de trente-trois degrez & vint-cinq scrupules, du Nord de la Ligne Equinoctiale, & s'étend jusqu'au trente-septième. Ce Peuple, communique à la mer du grand Golfe de la Mexique, ou de la Neuve Espagne, par le moyen d'une Riviere qui prenant sa source des Montagnes *Apalates*, au pied de lesquelles ils habitent, après avoir arrosé plusieurs belles campagnes, se vient en fin rendre en la Mer, pres des Iles de *Tanabago*. Les Espagnols ont nommée cette Riviere, *Rio del Spiritu Santo*. Mais les *Apalachites* luy conservent son ancien nom d'*Hitanachi*, qui signifie en leur langue, *Belle & agreable*. Du costé du Levant, ils sont separez de toutes les autres Nations, par de hautes & longues montagnes, qui sont couvertes de nége en leur sommet la plus grande partie de l'année, ce qui les separe de la Virginie. Des autres costez ils confinent avec plusieurs petis Peuples, qui leur sont tous amis & confederez.

Ces Apalachites, se glorifient d'avoir poussé des Colonies bien avant dans la Mexique. Et ils montrent encore à present un grand chemin par terre, par lequel ils disent que leurs troupes passèrent pour s'y rendre. Les Habitans du pais les nommerent à leur arrivée *Tlatuici*, qui signifie *Montagnars* : car ils estoient plus robustes & plus genereus qu'eus. ils se placerent en un quartier pareil à celuy de leur naissance, situé au pied des montagnes, en une terre fertile; Où ils bâtirent une Ville de même forme & figure que celle dont ils estoient sortis, laquelle ils occupent encore aujourduy. Ils s'y sont tellement unis par mariages, & par d'autres liens de paix, qu'ils ne font plus qu'un Peuple avec eus. Et on ne les pourroit discerner. s'ils n'avoient retenu plusieurs mots de leur langue originaire, qui est la seule difference que l'on y remarque.

Aprés que les Apalachites eurent fait cette peuplade, les Cofachites qui demeuroient plus au Nord de l'Amérique, en un pais mérécegeus & présque sterile, & qui avoient vécu jusques la en bonne intelligence avec eus, sachant qu'ils étoient alors dénuéz de leurs meilleurs & plus vaillans hommes, prirent l'occasion qui leur étoit favorable, pour entreprendre sur ces Apalachites leurs voisins, & les chasser de leurs demeures, ou du moins partager avec eux la terre où ils habitoient, après qu'ils s'en seroient rendus maîtres. Ce dessein, ayant été ménagé fort adroitement entre les Chefs des Cofachites, ils le publierent puis après par tous leurs villages, & le firent approuver à tous les Chefs de familles, qui au lieu de cultiver & d'ensemencer la terre de *Mays*, au commencement du Printems, comme ils avoient accoustumé de faire chaque année, préparèrent leurs arcs, leurs fleches, & leurs massüs : & après avoir mis le feu en leurs villages, & s'être munis du peu de provisions qu'ils avoient de reste de l'hyver passé, ils se mirent en campagne avec leurs femmes & leurs enfans, & tout le petit bagage qu'ils avoient, dans la resolution de mourir ou de vaincre, puis qu'ils ne pouvoient plus rebrousser chemin, & retourner en un lieu qu'ils avoient détruit & dépouillé de toutes sortes de commoditez.

En

En cét équipage, ils arriverent bien tost sur les frontieres de leurs voisins. Les Apalachites, qui ne pensoient à rien moins, qu'à avoir un ennemy sur les bras, étoient alors occupez à planter leur *Mays*, & les racines qui servent à leur nourriture ordinaire. Ceus qui demeurent auprès du grand Lac, qu'ils nomment en leur langue *Theomi*, ayant apperceu ceste puissante armée qui venoit fondre sur eux, se retirerent incontinent aus montagnes voisines, & laisserent leurs villages, & leur bestail, à la discretion de l'ennemy; Puis ils furent de là au travers des bois, porter la nouvelle de cette irruption, aus villes qui sont dans les vallées, entre les premieres montagnes, où residoit le *Paracouffe*, qui est le Roy du país, avec toutes les forces les plus considerables de son Etat. Sur cette nouvelle si surprenante, ce Prince, pendant qu'il se preparoit à aller à la rencontre de l'ennemy, fit gagner, par ceus qui se trouverent le plu-tost prêts à cette expedition, les avenues des montagnes, & mit des embuscades en divers endroits des grandes forêts, qui sont entre le grand Lac & les montagnes, & par lesquelles il faut passer pour entrer en une belle & spacieuse vallée, qui a plus de soixante lieuës de long, & environ dix de large; où sont les demeures des principaus du país, & les villes les plus considerables de l'Etat.

Pendant que les Cofachites s'amusoient au pillage des maisons, qu'ils avoient trouvées près du grand Lac, les Apalachites eurent moyen de se preparer à les recevoir. Mais eus, au lieu de prendre les routes & les chemins ordinaires qui conduisoient au plat país, qui est entre les montagnes comme nous avons dit, après avoir laissé les femmes & les enfans près du grand Lac, avec quelques troupes qu'ils détachèrent de leur armée pour les garder, étant guidez par quelques Apalachites qu'ils avoient surpris peschant au grand Lac, furent au travers des bois, des montagnes, & des précipices, où les Chamois n'auroient pû marcher qu'a grand' peine, se rendre tout au cœur & au centre du país, en une Province appellée des *Amanites*. Ils surprirent sans résistance les premieres places, qu'ils trouverent gardées seulement par les femmes, par les enfans, & par quelques vieillards qui

n'avoient pû suivre le Roy, lequel avec son peuple, étoit allé attendre l'Ennemy, aus descentes ordinaires qui conduisent au païs.

Les Cofachites, voyans que leur dessein avoit si bien reussy, & qu'il y avoit grande apparence qu'en peu de tems ils se rendroient maîtres de tout le païs, puis que leur commencement avoit été si heureux, poussèrent incontinent leurs conquestes plus outre; & ayant des villes de retraitte, où ils avoient laissé de bons hommes en garnison, ils furent au devant du Roy d'Apalache, en intention de le combattre, ou dumoins, de l'obliger à leur laisser la paisible jouissance d'une partie du païs. L'Apalachite, fut extrêmement surpris quand il apprit que l'ennemy qu'il attendoit aus frontieres & aus avenues acoustumées du païs s'étoit déjà emparé d'une Province qui étoit au centre de ses Etats, & qu'il avoit laissé garnison dans les villes & autres places considerables. Neantmoins, comme il étoit magnanime & courageus, il voulut essayer si le sort des armes luy seroit aussi favorable, qu'il croyoit sa cause bonne & juste. Il descendit donc avec les siens des montagnes où ils s'étoit campé: & après avoir animé ses gens au combat, il attaqua brusquement l'avant-garde des Cofachites, qui étoit venu reconnoître sa contenance. Lors que de part & d'autre ils eurent consumé toutes leurs flèches, ils vinrent aus mains; & ayant pris leurs massuës, il se fit un grand carnage des deus armées, jusques à ce que la nuit les ayant separez, les Cofachites remarquerent qu'ils avoient perdu beaucoup des leurs en cette rencontre, & trouverent qu'ils avoient à combattre un peuple plus vaillant, qu'ils ne s'étoient imaginé: & par consequent qu'ils feroient mieux de traiter avec luy a l'amiable, que de hazarder encor une fois leurs troupes en un païs étranger.

Ils resolurent donc d'envoyer dès le matin des Ambassadeurs au Roy des Apalachites, pour luy presenter des conditions de paix, & pour en cas de refus (dissimulant la perte qu'ils avoient faite au dernier combat) luy declarer la guerre, & le sommer de se tenir prest à l'instant, pour recevoir leur attaque, qui seroit bien plus rude que celle qu'il avoit expérimentée le jour precedent, que leurs forces étoient

alors toutes unies. Le *Paracouffis* d'Apalache ayant ouï ces Ambassadeurs, demanda la journée pour adviser sur leur proposition de paix. Et en suite, leur ayant aussi demandé les articles & conventions sous lesquelles ils vouloient traiter avec luy, en cas qu'il inclinast à une paix, ils luy dirent qu'ils avoient quitté leur terre en intention de se placer, ou par amitié, ou par force, en ce bon & gras país qu'il possédoit : Et que s'il agréoit le premier de ces moyens, ils demandoient de faire un même Peuple avec les Apalachites, d'habiter en leur terre, & de la cultiver; & ainsi de remplir les places vuides de ceus d'entr'eus qui s'étoient débandez de puis peu, pour aller au loin planter une nouvelle Colonie.

L'Apalachite, assembla son Conseil sur ces propositions; & en ayant fait l'ouverture, il representa que l'armée des *Co-fachites* leur empeschoit le secours, qu'ils pourroient avoir des autres Provinces, qui n'avoient pas été prestes pour venir avec eus à cette guerre. Que par même moyen le passage des vivres leur étoit entièrement fermé. Que l'ennemy étoit maître de la Campagne; & que sans coup ferir, il étoit entré en l'une des meilleures Provinces de tout l'Etat, où il s'étoit faisy des places de la plus grande importance. Et que bien qu'en la journée precedente, il eut remarqué la fidelité & la generosité incomparable des siens, à attaquer & à combattre leurs ennemys, sur lesquels ils avoient remporté de tres-notables avantages, toutéfois cét heurus succès avoit été acheté par la perte de ses plus vaillans Capitaines & de ses meilleurs Soldats; Par consequent, qu'il falloit aviser à conserver le reste du Royaume, en épargnant ce qu'il y avoit encore d'hommes d'élite. Et puisque les ennemis propofoient d'abord des conditions de paix, ce seroit sagement fait d'y entendre, si cela se pouvoit faire sans préjudice de leur gloire, & de la grande renommée qu'ils s'étoient aquisé jusques alors. Qu'au reste, la terre qui étoit deserte en plusieurs endroits, par la transmigration d'une partie de leurs habitans, étoit assez grande & assez fertile, pour les nourrir tous.

Tous les Chefs des Apalachites ayant oui la proposition de leur Roy, & jugeant que ce n'étoit pas la timidité, qui l'obligeoit à pancher du costé d'un accommodement avec les Cofachites, veu que le jour précédent il s'étoit trouvé au plus fort de la meslée: mais que c'estoit le seul desir qu'il avoit de ne les pas exposer témérairement, & de conserver son peuple lequel étoit déjà en proye à l'ennemy, qui occupoit une des plus florissantes Provinces. Ayant aussi eu advis par quelques coureurs, quis'étoient rendus en l'armée du Roy par des voyes détournées, & qui venoient des Villes, où les Cofachites avoient leurs garnisons, qu'ils traittoient avec grande douceur & grand respect les femmes & les vieillards, qu'ils y avoient trouvez; ils souscrivirent unanimement au sentiment du Prince, & répondirent qu'il faloit entendre à un bon accord, & faire en sorte que les conditions en fussent les plus avantageuses, que la conjoncture présente de leurs affaires le pouvoit permettre. Et après avoir confirmé cette resolution par leur *Haha*, qui est la marque de l'applaudissement & de la ratification qu'ils ont coutume de donner à leurs délibérations, ils la signifierent aus Ambassadeurs des Cofachites, qui l'attendoient avec impatience.

Cette nouvelle estant apportée au camp des Cofachites, ils la receurent avecque joye, comme estant conforme à la fin qu'ils s'estoient proposée, en entreprenant la guerre, & en quittant leur país. Ils deputerent donc sur le champ des principaus d'entr'eus, pour convenir avec les Apalachites, des moyens de cette paix, & pour en passer tous les articles. Ces Deputez, estant arrivez au lieu où le Prince d'Apalache les attendoit, avec les plus considerables de sa Cour, assis sur un siege plus relevé que les autres, & couvert de riche fourrure, ils furent receus courtoisement. Et ayant pris seance, le Roy leur fit presenter à boire d'un certain bruvage nommé *Casine*, dans une coupe dont selon la coutume, il goûta le premier. Tous ceus du Conseil en burent en suite: Et puis on entra de part & d'autre en traité d'accord, à ces conditions.

Que les Cofachites, habiteroient pesse-messe dans les villes & les bourgs des Apalachites. Qu'ils seroient en toutes choses estimez & tenus comme les Naturels du país. Qu'ils jouy-

jouyeroient entierement des mesmes franchises. Qu'ils seroient sujets au Roy comme les autres. Qu'ils embrasseroient la Religion & les coütures du pais. Ou que s'ils aimoient mieus, les Apalachites leur quitteroient la belle & grande Province d'*Amana*, pour la posseder en propre & en particulier, suivant les limites qui y seroient posées. à condition touréfois, qu'ils reconnoitroient le Roy d'Apalache pour Souverain, & qu'à l'avenir ils luy en feroient tous les ans les hommages raisonnables.

Cét accord fut ainsi arresté reciproquement, & suivy d'acclamations mutuelles. Et peu de tems après que les Deputez des Cofachites eurent rendu conte de leur negotiation à leur Chef & à son Conseil, & qu'ils eurent présenté le choix qui leur estoit donné, ou de mesler leurs demeures avec les Apalachites, ou de posseder eus seuls & en propre la Province où ils estoient entrez, ils accepterent d'un commun consentement, la propriété de cette Province d'*Amana*, de laquelle le Roy d'Apalache les mit luy même en paisible possession. Les femmes, les enfans & les vieillards, qui y étoient demeurez pendant que les hommes capables d'aller à la guerre, avoient suivy leur Prince, furent transportez dans les autres Provinces, où le Roy leur assigna une demeure arrestée, pour eus & pour tous les vaillans hommes de cette même Province, qui s'estoient exposez pour repousser l'ennemy, & pour conserver l'Etat. Après quoy, les deus partis poserent les armes: Et les Cofachites furent querir leurs femmes, leurs enfans, leur bétail, leur bagage, & les Soldats qu'ils avoient laissez près du grand Lac de *Theomi*: Et se réjouirent tous ensemble dans les Villes de leur demeure, pour le beau Pais qu'ils avoient conquis, ainsi qu'ils l'avoient auparavant projecté.

Les Apalachites, nommerent depuis ce tems-là **CARAIËBES**, ces nouveaux hostes qui leur étoient arrivez inopinément & contre leur attente, pour reparer la brèche qui avoit esté faite, par la peuplade de leurs gens en une autre Contrée de l'Amérique. Ce mot de *Caraiëbes* signifie en leur langue, des *Gens ajoutez*, ou *survenus subitement & à l'Improviste*, des *Etrangers*, ou des *Hommes forts & vaillans*; Comme pour dire qu'un Peuple genereus, qu'ils n'attendoient pas,

leur estoit survenu, & leur avoit esté ajouté. Et ce nom demeura à ces nouveaux venus, au lieu de celuy de *Cofachites*, qui n'a esté conservé que par quelques foibles & chétives familles, qui estoient plus au Nord de la Floride, & qui après la sortie des vrais *Cofachites*, s'emparèrent de leurs Terres, & encore à present, veulent, passer sous le nom de ceus qui les ont précédés en la possession de ce païs. Pendant que d'autre costé ces vrais *Cofachites* furent reconnus sous le nom de *Caraïbes*, en la Province d'Amana. Et c'est aussi sous ce nom que dorenavant nous parlerons d'eus, & des Colonies qu'ils ont faites depuis ce tems-là.

Ces deux Nations s'étant ainsi unies pour terminer leurs différens, & finir une cruelle guerre qui les eust pû ruiner toutes deux, vécutrent en suite plusieurs années en bonne correspondance l'une avec l'autre. Mais après que les *Caraïbes* se furent acrus en grand nombre en cette terre qu'ils avoient acquise par leurs armes, ils ne voulurent point embrasser la Religion des *Apalachites* qui adoroient le Soleil, comme nous dirons cy après, ni se trouver à leur Ceremonies, au Temple qu'ils avoient en la Province de Bémardin, où étoit la Cour, ni enfin rendre au Roy les hommages qui luy estoient deus, pour la Province qu'ils avoient occupée, suivant leur promesse & leur Traité.

Ce manquement de parole de la part des *Caraïbes*, & cet acte de felonnie, fut le sujet de plusieurs guerres sanglantes, qui survinrent puis après entre ces deux Nations. Les *Caraïbes*, étoient investis de tous costez de leurs adversaires, qui les resserroient de telle sorte, qu'ils ne pouvoient aucunement s'élargir. Et les *Apalachites*, avoient au cœur de leur Etat un cruel & irreconciliable Enemy, qui les tenoit perpetuellement en alarme, & les obligeoit à estre toujours sous les armes. Pendant quoy ces deux peuples, tantost vaincus & tantost victorieux, selon que le sort de la guerre est journalier & casuel, menoient une triste vie : Et souvent, pour n'avoir pû cultiver la terre, ou pour avoir fait le dégast dans les champs les uns des autres, un peu avant la recolte, ils estoient réduits à une extrême famine, qui faisoit mourir plus de gens entre eus que l'épée.

Ils passerent plus d'un siecle en ces contestations & en cette guerre. Pendant laquelle les Caraïbes qui avoient pour Chef & pour Roy de leur Nation un de leurs plus vaillans Capitaines qu'ils nommoient *Regazim*, accrurent leur Etat d'une autre Province qui leur estoit voisine du costé du Midy, & qui s'appelle *Matique*, laquelle perçant les montagnes par une ouverture, qui reçoit un torrent descendant des mêmes montagnes, s'étend puis après au Couchant, jusqu'à la Riviere qui prenant sa source au grand Lac, après avoir formé plusieurs Iles, & arrosé plusieurs Provinces, se va rendre en fin dans l'Ocean. C'est cette celebre Riviere que nos François ont appellée *de May*, & que les Apalachites nomment *Basainim* qui signifie en leur langue, *Riviere delicieuse*, ou *abondante en poissons*. Les Caraïbes ayant ainsi étendu leurs limites, & écarté leurs ennemis, firent pour quelques années une espece de trêve avec les Apalachites, qui estant fatiguez de tant de guerres, & mattez par la perte d'une Province considerable, entendirent volontiers de leur part à cette cessation d'armes, & de tous actes d'hostilité.

Mais ces Apalachites, qui sechoient de regret de voir leur Etat écorné d'une celebre Province, profitant de l'occasion favorable de cette trêve, tinrent plusieurs fois des conseils secrets comment ils pourroient emporter de plus grands avantages sur les Caraïbes, qu'ils n'avoient fait jusques alors. Et après avoir reconnu par leurs tristes experiences, qu'ils n'avoient pas beaucoup avancé leurs affaires en attaquant leurs ennemis à decouvert & à main armée, ils se resolurent de les supplanter par finesse, & à cet effet, de chercher tous les moyens de les diviser entre eus, & de les engager insensiblement en une guerre civile & intestine. Ce conseil estant reçu & approuvé generalement de tous: leurs Prestres, qui sont parmi eus en grande estime, & qui ont vois en leurs Assemblées les plus importantes, leur en fournirent bien tost les expediens, & leur en suggererent les moyens, qui furent tels.

Ils avoient remarqué, que ces gens qui les estoient venu surprendre en leur propre Terre, estoient sans Religion, & sans connoissance d'aucune Divinité, à laquelle ils rendissent quelque service public, & qu'ils craignoient seulement un

Esprit:

Esprit malin, qu'ils nommoient *Mabouya*, à cause qu'il les tourmentoit quelquefois: mais que cependant ils ne luy faisoient nul hommage. Et c'est pourquoy dès les premières années de leur arrivée, pendant lesquelles ils avoient vécu en bonne intelligence avec eus, ils les avoient voulu induire à reconnoître à leur exemple le Soleil pour le Souverain Gouverneur du Monde, & à l'adorer comme Dieu. Ces exhortations & ces enseignemens avoient fait de fortes impressions dans les esprits des principaus d'entre les Caraïbes. De sorte qu'ayant reçu les premiers principes de cette Religion, pendant les années que leur mutuelle correspondance eut lieu beaucoup quittoient la Province d'*Amana*, en laquelle ils demeuroient, pour aller en celle de Bémarin, la Capitale des Apalachites, d'où ils montoient en la montagne, d'*Olaïmi*, sur laquelle les Apalachites font leurs offrandes solennelles. Et à leur imitation, ils avoient participé à ces Ceremonies & à ce Service. Ces Prestres, que les Apalachites nomment *Iaouïas*, qui veut dire, *Hommes de Dieu*, savoient que les semences de Religion ne s'éteignent pas si facilement dans les cœurs des Hommes, & qu'encore que les longues guerres qu'ils avoient eues avec les Caraïbes, eussent empesché l'exercice, il leur seroit aisé de rallumer les étincelles de cette connoissance, qui estoient cachées sous la cendre.

La trêve & cessation de tous actes d'hostilité, qui avoit esté arrestée entre les deux Nations, en presentoit une occasion favorable. C'est-pourquoy les Prestres du Soleil s'aviserent avec l'agrément du Roy, de faire publier parmy les Caraïbes, qu'au commencement du mois de Mars, qu'ils nomment *Naarim* en leur langue, ils feroient un service solennel à l'honneur du Soleil en la haute montagne, & que ce service seroit suivy de jeux, de festins, & de presens, que le Roy donneroit libéralement aus assistans. Cette Ceremonie n'estoit pas nouvelle parmy les Apalachites; les Caraïbes ne pouvoient soupçonner aucune fraude, ni avoit aucune crainte de sur-prise. Car ils avoient cette coutume fort ancienne parmy eus, de faire des prieres extraordinaires au Soleil, au commencement de ce mois de *Naarim*, qui est précisément le
tems

tems qu'ils ont semé leur *Mays*. Ils font ce Service, pour demander au Soleil qu'il veuille faire germer, croistre, & meurtir, ce qu'ils ont confié à ses soins. Et ils pratiquent la même chose, à la fin de May; auquel tems ils ont fait la première moisson, pour luy rendre graces des fruits qu'ils croyent avoir receus de sa main. D'ailleurs, les Caraïbes favoient que durant ces festes les Apalachites pendoient au croc les arcs & les flèches; que ce seroit un grand crime parmy eus de porter des armes en leur Temple, & d'y émouvoir la moindre dispute; & qu'en ces jours-là, les plus grands ennemis se reconcilioient & dépoisoient toute leur inimitié. Ils ne doutoient aussi nullement, que la foy publique, & la promesse solennellement faite, ne fust inviolablement gardée.

Dans cette assurance, ils se disposent à passer à Bémarin au tems assigné: & pour contribuer de leur part à la réjouissance publique, ils se parent le plus avantageusement qu'il leur est possible. Et bien que dès lors ils eussent coutume de s'habiller fort à la legere, & de montrer leur corps presque à nud, toutefois, pour s'accorder aux façons de faire de leurs voisins qu'ils alloient visiter, ils mettent en œuvre toutes les fourrures, les peaus peintes, & les étoffes qu'ils avoient, pour se faire des habits. Ils n'oublient point aussi de peindre d'un rouge éclatant leur visage, leurs mains, & toutes les nuditez qui pouvoient paroître: Et ils se couronnent de leurs plus riches guirlandes, tissües de plumes différentes des plus beaux oiseaux du païs. Les femmes, voulant de leur costé prendre part à cette solennité, font tout ce qu'elles peuvent pour se rendre agréables. Les chaînes de Coquillage de diverses couleurs, les pendants d'oreilles, & les hauts bonets enrichis de pierres luisantes & précieuses, que les torrens charrient avec eus des plus hautes montagnes, leur donnoient un lustre extraordinaire. En cét équipage les Caraïbes, partie par curiosité, partie par vanité de se faire voir, & quelques-uns par un mouvement de Religion, entreprenent ce pelerinage: Et pour ne point donner d'ombrage à ceus qui les avoient si amiablement connoïez, ils quittent arcs, flèches, & massües, au dernier village de leur juridiction, & entrent en la Province de Bémarin avec une simple baguette, en chantant & en sautant, com-

me ils sont tous d'une humeur extrêmement gaye , & enjouée.

D'autre part les Apalachires les atendoient en bonne devotion : & suivant l'ordre qu'ils en avoient reçu de leur Roy , qui se nommoit *Tetlabin*, la race duquel commande encore à present parmy ce peuple , ils receurent courtoisement tous ceus qui vinrent au Sacrifice. Dès l'entrée même des Caraïbes en leur Province , ils leur firent un accueil aussi cordial , que s'ils eussent esté leurs freres , & qu'il n'y eust jamais eu de different entre eus : Ils les regalerent & festinerent tout le long du chemin , & les escorterent jusques à la Ville Royale qu'ils appellent encore maintenant *Melilot* ; c'est à dire *la Ville du Conseil* , parce que c'est la demeure du Roy & de sa Cour. Les Chefs des Caraïbes , furent traittez splendidement au Palais Royal , & ceus du commun chés les Habitans de la ville , qui n'épargnerent rien , de ce qui pouvoit contribuer à la satisfaction & à la rejouissance de leurs hostes.

Le jour dedié au Sacrifice du Soleil , le Roy des Apalachites avec sa Cour , qui estoit notablement accreüe par l'arrivée des Caraïbes , & d'un grand nombre d'habitans des autres Provinces , qui estoient venus à la feste , monta de grand matin sur le sommet de la montagne d'Olaïmi , qui n'est éloigné que d'une petite lieuë de la ville. Ce Prince , selon la coutume du païs , estoit porté dans une chaize sur les épaules de quatre grand hommes , escortez de quatre autres de même hauteur , pour prendre la place quand les premiers seroient las. Il estoit précédé de plusieurs jouëurs de flute & d'autres instrumens de musique. En cette pompe il arriva au lieu destiné à ces assemblées. Et quand la Ceremonie fut achevée il fit une plus grande largesse d'habillemens & de fourrure qu'il n'avoit accoustumé de faire en de pareilles rencontres. Sur tout , il estendit sa liberalité à l'endroit des principaux d'entre les Caraïbes : & à son imitation les plus aïsez de son peuple distribuèrent aussi des presens à tous ceus de cette Nation , qui avoient honoré de leur presence leur Sacrifice Solennel. De sorte qu'il n'y eut aucun des Caraïbes , qui ne retourna content & paré de quelque livrée. Après qu'il furent

furent descendus de la montagne, on les accueillit encore, & on les traita, avec toute sorte de témoignages de bonne volonté, en toutes les Maisons des Apalachites, au milieu desquels ils avoient à repasser, pour retourner en leur quartier. En fin, pour les inciter à une seconde visite, on leur protesta de la part du Roy & de ses Officiers, qu'ils seroient toujours reçus avec une égale affection, s'ils desiroient de se trouver quatre fois l'an avec eus, aus mêmes Ceremonies.

Les Caraïbes estant de retour en leur Province, ne pouvoient assez louer la bonne reception qu'on leur avoit faite. Ceus qui avoient gardé le logis, estans ravis de voir les riches presens que leurs concitoyens avoient rapporté de leur voyage, prenoient dès-lors la resolution de faire le même pelerinage, à la premiere feste. Et le jour qui y estoit destiné estant échéu, il y avoit un si grand empressement parmy eus à y aller, que si leur Cacique n'y eust mis ordre, la Province eust esté dépourveüe d'habitans. Les Apalachites continuèrent aussi leur accueil & leurs liberalitez : & il y avoit une émulation entre eus, à qui rendroit plus de devoirs aus Caraïbes. Leurs Prestres, qui savoient à quoy devoit enfin aboutir toute cette ruse, ne leur recommandoient rien tant que la continuation de ces bons offices, qu'ils disoient estre fort agreables au Soleil.

Trois années s'écoulerent en ces visites : au bout desquelles les Apalachites qui s'estoient épuisez en liberalitez à l'endroit de leurs voisins, voyans qu'ils avoient puïssamment gagné leurs affections, & que la plus part estoient tellement zelez au Service du Soleil, que rien ne seroit capable de leur faire perdre à l'avenir, les profonds sentimens qu'ils avoient conçeus de sa Divinité, se resolverent, estant incitez à cela par leurs Prestres, à l'avis desquels le Roy & tout le Peuple deseroient beaucoup, de prendre l'occasion de la trêve qui estoit expirée, pour declarer de nouveau la guerre aus Caraïbes, & leur interdire l'accès de leurs ceremonies, s'ils ne vouloient faire comme eus, une profession ouverte de tenir le Soleil pour Dieu, & s'aquitter de la promesse qu'ils leur avoient autrefois faite de reconnoître le Roy d'Apalache

pour leur Souverain, & de luy faire hommage de la Province d'*Amana*, en laquelle ils habitoient, comme la tenant de luy.

Les Caraïbes furent divisez sur cette proposition. Car tous ceus qui étoient portez pour l'adoration du Soleil, furent d'avis de contenter les Apalachites, disant que quand ils n'y seroient pas obligez par leur parole, ils y seroient tenus, pour ne se point priver du libre exercice de la Religion du Soleil, en assistant aus sacrifices, qu'ils ne pourroient à present abandonner qu'à grand regret. Le Cacique, & la plupart des plus considerables entre les Caraïbes, disoient, au contraire, qu'ils ne vouloient point flétrir leur reputation; & la gloire de toutes les victoires precedentes, par une paix honteuse, qui sous pretexte de Religion, les rendroit sujers des Apalachites. Qu'ils étoient nez libres, & qu'en cette qualité, ils étoient sortis du país de leur naissance, & s'estoient poussez en une meilleure terre par la valeur de leurs armes. Qu'il falloit défendre pour toujours cette precieuse liberté; & la cimenter de leur propre sang, s'il en étoit besoin. Qu'ils étoient les mêmes, qui avoient autrefois contraint les Apalachites à leur quitter en propriété la plus considerable de leurs Provinces, qui étoit le centre & comme l'œil de leur Etat. Qu'ils n'avoient rien diminué de cette generosité: Et que tant s'en faut, que cette valeur fust éteinte; qu'au contraire ils avoient accru depuis peu leur jurisdiction, d'une belle & grand étendue de país, qui les mettoit au large, & leur donnoit jour au delà des montagnes, qui les referroient auparavant. Qu'ayant ainsi écarté tout ce qui pouvoit s'opposer à leurs desseins, ce leur seroit une lâcheté insupportable, de quitter, sur un simple prétexte de Religion, & pour la seule curiosité de se trouver à quelques sacrifices, la possession de ce qu'ils avoient aquis, avec tant de peine & tant de sang: En fin, que s'ils desiroient d'adorer le Soleil, il lui soit aussi favorablement en leurs Provinces, qu'en celles des Apalachites. Qu'il les regardoit tout les jours d'un œil aussi gracieux, qu'aucun autre endroit du monde. Et que s'il s'agissoit de luy consacrer une montagne & une grotte, on en pourroit trouver parmy celles qui separoient leur Etat, d'avec le

grand

grand Lac, d'aussi hautes & d'aussi propres à ces mysteres, qu'étoit celle d'*Olâimi*.

Ceus qui défendoient le Service du Soleil, & qui soutenoient qu'il ne faloit pas s'engager en une nouvelle guerre, en refusant des conditions qui leur étoient aussi avantageuses qu'aus Apalachites, repliquoient, que puis qu'ils avoient goûté depuis quelques années la douceur de la paix, & qu'ils avoient experimenté en tant de rencontres la bonté, la candeur, & la generosité de leurs voisins, il n'y avoit point d'apparence de se jeter en de nouveaux troubles, qu'il étoit si facile d'éviter, & même sans perté de la reputation qu'ils s'étoient acquise. Que la reconnoissance que les Apalachites demandoient pour la Province qu'ils occupoient, pourroit être d'une telle nature & de si petite consequence, que leur honneur n'en seroit en rien diminué, ni leur autorité blessée. Que pour ce qui touchoit le Service & les sacrifices du Soleil, ils n'avoient point de Prestres qui fussent instruits en cette science, & qui en seussent les Ceremonies. Qu'il seroit à craindre, que s'ils vouloient entreprendre d'imiter les *Taoûas* des Apalachites, ils n'attirassent par les fautes qu'ils y feroient, l'indignation de la Divinité qu'ils voudroient servir, au lieu de gagner sa faveur. Que même ils avoient appris, qu'il ne se trouvoit nulle montagne en tout le pais, dont ils avoient connoissance qui fust regardée du Soleil d'un aspect si agreable & si doux, que celle d'*Olâimi*: ni qui eust comme elle un Temple cavé dans le roc d'une façon si merveilleuse, que tout l'artifice des hommes, ne pourroit jamais atteindre à cette perfection; & qu'aussi, c'étoit un ouvrage des rayons de la Divinité qui y étoit adorée. Que quand on trouveroit une montagne & une caverne qui approchast de celle-là, ce qu'ils croyoient neantmoins être impossible, les oiseaus messagers du Soleil n'y feroient pas leur demeure. Et que la fontaine consacrée à son honneur, laquelle produisoit des effets admirables & des guerisons inouïes, ne s'y rencontreroit pas. Et par consequent qu'ils s'exposeroient à la risée des Apalachites, qui auroient toujours sujet de se glorifier d'une infinité de prérogatives de leur Temple & de leur Service ancien; par dessus ce nouveau qu'ils pretendoient d'établir.

Ce party, concluoit de tout celà, qu'il falloit faire une bonne paix, & assister à l'avenir aus memes Ceremonies, qu'ils avoient frequentées pendant la tréve.

Mais ceus qui s'estoient arrestez à des sentimens contraires, ne peurent aucunement être fléchis par toutes ces considerations, ni divertis de la resolution qu'ils avoient prise de ne reconnoître jamais les Apalachites pour Souverains, & de ne pas perdre leur liberté, sous l'ombre d'une Religion & d'une adoration que leurs peres avoient ignorée. De sorte qu'enfin cette contrariété d'avis donna le commencement à deux factions qui se formerent parmy les Caraïbes, comme les Prestres des Apalachites l'avoient préveu. Et parce qu'ils étoient divisez en leur Conseil, ils ne peurent rendre aucune réponse assurée & uniforme, sur les propositions de guerre ou de paix qui leur étoient faites. Mais chaque party se fortifiant de jour en jour, celuy qui concluoit en faveur de l'alliance avec les Apalachites & de l'adoration du Soleil, s'accrut tellement, qu'il se vid en état d'obliger l'autre à se soumettre à son opinion, ou bien à abandonner la Province.

Ce seroit un recit trop ennuyeux, de vouloir icy d'écrire tous les maus que cette guerre civile apporta aus Caraïbes, qui se déchiroient les uns les autres, jusqu'à ce qu'enfin, après plusieurs combats, les Apalachites s'étant joints avec le party qui leur étoit favorable, ils contraignirent l'autre, à prendre la fuite & à vuidier des Provinces d'*Amana* & de *Matique*, pour aller chercher au loin quelque demeure assurée.

Les Caraïbes victorieux, ayant ainsi chassé par le secours des Apalachites ceus qui troubloient leur paix & leur repos, munirent puissamment leurs frontieres, & posèrent aus avenuës les plus vaillans & les plus genereux de leurs corps, pour oster à jamais aus exilez toute esperance & toute pretention de retour. Puis ils contracterent une tresferme alliance avec les Apalachites, se soumettant à leurs Loix, embrassant leur Religion, & ne faisant plus qu'un Peuple avec eux. Ce qui dure encore à présent: Mais non pas toutefois en telle sorte, que ces Caraïbes ne retiennent leur ancien nom, comme nous l'avons déjà remarqué au commencement

ment de ce Chapitre, & beaucoup de mots qui leur sont communs avec les Habitans des Antilles: tels que sont entre une infinité d'autres les termes de *Cakannes* pour dire les mêmes curiositez qu'on reserve par rareté, de *Bouttou*, pour signifier une massüe de bois pesant, de *Taumaly*, pour exprimer un ragouft: de *Banaré*, pour dire un Amy familier. d'*Etoutou*, pour denoter un Ennemy. Ils nomment aussi un arc *Allouba*, les flèches *Allouani*: un Etang *Taonabo*: le spirit Malin *Mabozya*, & l'ame de l'homme *Akamboué*, qui sont les propres termes desquelles les Caraïbes Insulaires se servent encore à present, pour signifier les mêmes choses.

Quant aus Caraïbes déchassez de leur terre, par ceus de leur propre Nation, & jettez hors des limites de leur ancienne demeure & de toutes leurs conquêtes, après avoir rôdé près de la riviere qui prend sa source au grand Lac, & avoir essayé en vain, de s'accommoder avec les Peuples qui habitent l'un & l'autre bord, ils resolurent de se faire passage au travers de leur terre, ou par amitié ou par force, & de pousser du moins, les restes de leur condition malheureuse, en quelque pais desert, où ils pussent se perpetuër, & relever en toute feureté, les ruines de leur Etat. Dans cette resolution ils pénétrèrent jusques au bord de la mer, où ayant rencontré des Peuples qui prirent compassion de leur misere, ils hyvernerent auprès d'eus, & passerent en grande disette cette triste saison de l'année. Et comme ils faisoient des regrets continuëls, pour la perte qu'ils avoient faite d'un pais si doux & si fertile que le leur, & qu'ils voyoient qu'ils ne se pourroient jamais habituër avec joye, en celuy où leur malheur les avoit releguez, voicy arriver à la coste, au commencement du printems, deus petis vaisseaus qui venoient des Iles *Lucayes*, & qui avoient esté poussez par les vens à la rade, où nos Caraïbes avoient passé leur hyver. Il y avoit en ces deus vaisseaus, qu'ils nomment *Canos* où *Piraugues*, environ treize ou quatorze habitans de *Cigateo*, qui est l'une des Iles *Lucayes*, lesquels ayant mis pied à terre, racontèrent aus Habitans naturels de cette coste, comment ils avoient esté jettez par la tempeste entre leurs bras. Et ils dirent entre autres choses, des merveilles des Iles où ils demeuroient, ajoutant, qu'il.

qu'il y en avoit encore plusieurs au dessus d'eus, en tirant vers l'orient & au midy, qui étoient desertes & inhabitées, & que l'on estimoit meilleures, que celles-là même, dont ils leur faisoient un si grand recit. Que quant à eus, ils ne demandoient aus habitans du païs qu'un peu d'eau & de vivres, pour pouvoir repasser dans leur Terre, dont ils tenoient n'être éloignez que de quatre ou cinq journées pour le plus.

Les Caraïbes, qui étoient en peine de chercher quelque nouvelle demeure, & qui s'ennuyoient beaucoup de n'avoir point de lieu seur & arresté, qui les mist à couvert de tant de maus qu'ils souffroient en une vie errante & vgabonde, ayans ouï dire tant de bien de ces Iles, que l'on assuroit être voisines des *Lucayes*, se resolurent de profiter de l'occasion de ces guides, qui leur avoient été suscitez par un bonheur extraordinaire, de les suivre lors qu'ils s'en retourneroient, & après qu'ils seroient arrivez en leur terre, de se placer dans les autres Iles desertes, dont ils leur avoient ouï faire un recit si avantageus.

Ils estimoient que l'exécution de cette entreprise mettroit fin à toutes leurs miseres. Mais ils y rencontroient un grand obstacle, qui d'abord leur sembloit insurmontable, assavoir le manquement de vaisseaus pour passer la mer, & les porter où ils desiroient aller. Ils se propoisoient bien pour remédier à ce defaut, de mettre à bas des arbres, & de creuser le tronc avec du feu, comme faisoient les autres Nations, & celle-là même au milieu de laquelle ils vivoient. Mais cet expedient, demandoit un long-tems pour en venir à bout: pendant quoy, ceus qu'ils esperoient avoir pour conducteurs, mediteroient sans doute leur retraite. Et par consequent ils jugerent que le plus court seroit, de chercher des vaisseaus tout prests. Pour cet effet, ils se disposerent à enlever à la faveur de la nuit, tous ceus que les Nations des rades voisines, & du long des rivieres, qui se venoient rendre à la mer, avoient de préparez en leurs ports, & en état de voguer. Le jour donc étant arrivé du partement des *Lucaiquois*, qui leur devoient servir de guides, nos Caraïbes, qui s'étoient munis auparavant des provisions necessaires, s'assemblerent, le plus secrettement qu'il leur fut possible, le long des rivieres & des

des havres, & s'étant emparez de tous les *Canos* ou vaisseaux, qu'ils rencontrèrent, se joignirent aux Lucaïquois, avec lesquels, sans avoir pris congé de leurs hostes, ils firent voile vers les Iles Lucayes.

Le vent ayant été favorable à ces fugitifs, ils arriverent en peu de jours à *Cigateo*, où ils furent reçus fort humainement par les habitans, qui après leur avoir fourni les rafraichissemens nécessaires, les conduisirent jusques aus dernières de leurs Iles, & de-là leur donnerent encore une escorte, pour les mener à la première des Iles desertes, dont ils leur avoient parlé, laquelle ils nommerent *Ayay* & qu'à present on appelle *Sainte Croix*. Ils cottoyerent en faisant ce chemin l'Isle de *Boriquen*, dite aujourd'huy *Porto-Ricco*, qui étoit habitée par une Nation puissante. Ce fut donc en cette Isle d'*Ayay*, que nos Caraïbes jetterent les premiers fondemens de leur Colonie, & où jouïssant d'un dous repos, qui leur fit bien-tôt oublier toutes leurs traverses passées, ils se multiplièrent tellement, que dans peu d'années ils furent contrains de s'étendre en toutes les autres Iles Antilles. Et quelques siècles après, ayant occupé toutes les Iles habitables, ils se poussèrent jusqu'au Continent de l'Amérique Meridionale, où ils ont encore aujourduy plusieurs grandes & nombreuses Colonies, dans lesquelles ils se sont tellement affermis, que bien que les *Taos*, *Sappayos*, *Paragotis*, *Arouacas*, ou *Arouagues*, qui demeurent en l'Isle de la Trinité & es Provinces de *Orenoque*, les ayent souvent voulu chasser de leurs demeures, & qu'ils leur ayent livré de sanglantes guerres, ils y subsistent en un état florissant, & entretiennent une si bonne correspondance & une si parfaite amitié avec nos Caraïbes Insulaires, que ceus-cy, vont une fois ou deus l'année à leur secours, se lignant tous ensemble avec les *Calibites* leurs amis & confederez, pour faire la guerre aus *Arouagues* leurs ennemis communs, & aus autres Nations qui leur sont contraires.

Au reste, nous voulons bien croire, que la plupart des Caraïbes Insulaires se disent descendus des Calibites leurs Confederez. Car ces Caraïbes étans moins puissans que les Calibites, lors qu'ils arriverent en la Terre ferme parmy

eus, & s'étant depuis alliez avec eux par mariages & par interets communs, ils n'ont fait qu'un peuple, qui s'est mutuellement communiqué le langage & les coutumes particulieres. Ce qui fait, qu'une grande partie des Caraïbes, oubliez de leur Origine, se font a croire qu'ils sont descendus des Calibites. Et il est à presumer, que depuis un tems immemorial, que leurs predecesseurs sont passés du Nord dans les Iles, ils n'ont eu aucune connoissance de leur terre natale, qui les ayant comme vomis hors de sa bouche, & jettez hors de son sein, les traitant comme des rebelles, ne fut pas regrettée de ces pauvres fugitifs, jusques au point d'en conserver precieusement la memoire. Au contraire il est croyable, que pour bannir de leur esprit, le souvenir des maux qu'ils y avoient soufferts, ils en effaçoient les tristes idées, autant qu'il leur étoit possible, & qu'ils étoient bien aises de se glorifier d'une autre Origine. Il pourroit bien être aussi, que lors que les Caraïbes entrerent dans les Iles, en venant du Septentrion, elles n'étoient pas tellement desertes, qu'il ny eut çà & là quelques familles, qui pouvoient y estre passées de l'île Hispaniola ou de Porto-Rico, lesquelles ils desirerent à la reserve des femmes, qui pouvoient servir à l'acroissement de leur Colonie. Veu nommement, qu'il y a toute aparence de croire que ces Caraïbes étant exilés du milieu des Apalachites, & contrains par le sort des armes, de quitter la place au victorieux, plusieurs de leurs femmes étoient demeurées parmi ces Apalachites, & les autres de leur Nation, qui s'étoient unis avec eux. Et de là pourroit estre venuë, la difference du langage des hommes & des femmes Caraïbes.

Mais, pour représenter plus particulièrement ces Colonies de Caraïbes au Continent Meridional de l'Amérique, premierement, les Memoires de ceus qui sont entrez dans la celebre riviere de *l'Orenoque*, distante de la Ligne vers le Nord, de huit degrez & cinquante scrupules, disent, que fort loin au dedans du país, il y habite des Caraïbes, qui peuvent aisément y être passés de l'île de Tabago, celle de toutes les Antilles qui est la plus proche de ce Continent.

Les Relations des Hollandois nous apprennent aussi, qu'avancant plus outre vers l'Equateur, on trouve à sept degrez de
cette

cette Ligne ; la grande & fameuse riviere d'Essequibe , au bord de laquelle sont premierement les Arouagues , & en suite les Caraïbes , qui ont guerre continuelle avec eus , & qui se tiennent aus dessus des sauts de cette Riviere , qui tombe avec impetuosité des montagnes. Et de là ces Caraïbes s'étendent jusques à la source de la même Riviere , & sont en grand nombre , tenant une vaste étenduë de païs.

Les même Voyageurs nous recitent , qu'à six degrez de la Ligne , on trouve la riviere de *Sarname* ou *Suriname* , dans laquelle entre une autre riviere appellée *Ikouteca* , le long de laquelle il y a aussi plusieurs villages de Caraïbes.

Il y a de plus un grand Peuple de cette Nation , lequel habite un païs qui penetre bien avant en la terre ferme . & qui aboutit à la côte , sous le cinquième & le sixième degré au Nord de l'Equateur , s'étendant le long d'une belle & grande riviere , qu'on nomme *Maroÿne* , distante seulement de dix-huit lieuës de celle de *Sarname* , laquelle depuis sa source , traverse plus de deus cens lieuës de païs ; où sont plusieurs villages de Caraïbes , qui élisent comme les Insulaires , les plus vaillans d'entre eus pour leurs Caciques , & qui sont d'une stature un peu plus haute que ces Antillois , ne differant gueres d'eus , sinon que quelques uns couvrent d'un drapeau leurs parties naturelles , plutôt par parure que par pudeur , ou par honte. Ceus donc qui ont voyagé en ces Contrées , disent que depuis l'embouchure de cette riviere de *Maroÿne* , laquelle est à cinq degrez & quarante cinq scrupules de la Ligne vers le Nord , jusques à sa source , il y a vint journées de chemin : & que dans toute cette étenduë , les Caraïbes ont leurs villages , pareils à ceus des Insulaires.

Nous recueillons encore des Voyages des mêmes Hollandois , que les habitans de ce Continent , parmi lesquels serpente la riviere de *Cayenne* , sont Caraïbes de Nation.

Enfin , ces Caraïbes , ont pû passer au travers des terres de ces Contrées , jusq'au Bresil. Car ceus qui y ont voyagé assurent , que parmi les Provinces qui sont le long des côtes de la Mer du Sud , il s'y trouve des gens qui portent le nom de Caraïbes , & qu'étant d'un naturel plus hardy & plus entreprenant , plus rusé & plus subtil , que les autres Indiens du

Brefil, ils sont en telle estime parmi eux, qu'ils les tiennent pour être douëz d'un savoir plus relevé que les autres. D'où vient, qu'ils déferent beaucoup à leurs avis, & les prient de présider à toutes leurs festes & réjouissances, lesquelles ils ne celebrent gueres, qu'il n'y ait quelcun de ces Caraïbes, qui pour cét effet vont rôdant çà & là par les villages, où ils sont reçus de tous avec joye, festins, & caresses; comme Jean de Lery l'a remarqué.

Que s'il étoit besoin de confirmer que ces Caraïbes, répandus en tant de lieux de la terre ferme de l'Amérique Meridionale, sont de la même Nation que les Insulaires, on pourroit icy mettre en avant, ce qui nous est constamment rapporté par les deux Colonies Hollandoises qui sont en ces costes, à savoir celle de Cayenne & celle de Berbice, l'une & l'autre voisines des Caraïbes du Continent, pour faire voir le rapport & la ressemblance qu'il y a en plusieurs choses, de leur naturel, de leurs mœurs, & de leurs coutumes, à celles des Indiens Antillois. que nous décrirons cy après. Mais il est tems de finir ce Chapitre, qui sans cela même, semblera peut être trop long. Il a été impossible de le diviser, à cause de l'uniformité & de l'enchainure de la matiere: Et la nature du sujet que nous traittions, ne nous à pas permis d'en abréger le discours.

Nous ferons même obliger d'ajouter encore un mot, sur la question que la curiosité de quelcun le pourroit obliger de faire, combien de tems il y a, que les Caraïbes sont passés de la Floride dans les Iles. Et c'est de quoy l'on ne peut avoir de connoissance assurée. Car ces Nations n'ont pour la pluspart, d'autres annales que leur memoire. Mais parce que ces gens-là vivent pour l'ordinaire, plus de six-vints ans, on ne doit pas trouver étrange, si les choses qui se sont passées parmi eux, se perpetuent jusques à trois ou quatre generations. Et pour confirmation de cecy, on voit plusieurs hommes & plusieurs femmes entre ce peuple, qui racontent la venuë des Espagnols en l'Amérique, comme si elle étoit d'hyer. De sorte, que le souvenir de la sortie des Caraïbes hors de la Floride, & des guerres qu'ils y ont euës, étant encore frais à present parmi les Apalachites, ceus qui les ont

Chap. 3 DES ILES ANTILLES. 373
ont ouï discourir, conjecturent qu'il y peut avoir cinq à six
cens ans, ou environ, que ces choses là sont venues. Que
si l'on demande pourquoy s'étant accrus si puissamment dans
les Iles, ils ne se sont pas mis en devoir de repasser en la Flo-
ride, pour se venger des Apalachites, & de ceus de leur Na-
tion qui les en avoient chassés; on peut répondre, première-
ment. Que la difficulté de la navigation, qui est fort aisée des
Antilles en la Floride: mais fort perilleuse de la Floride aux
Antilles, les vents étant ordinairement contraires, leur en a
peut estre fait perdre l'envie. Secondement, Que les Iles
ayant un air plus chaud, & une terre aussi bonne, & apparem-
ment plus propre à leur naturel, que celle de la Floride, ils ont
cru que ceus qui les en avoient chassés, leur avoient, sans y
penser, procuré le plus grand bien qu'ils pouvoient desirer;
& leur avoient fait trouver, contre leur dessein, un repos
assuré dans leur exil.

CHAPITRE HUITIEME.

*Digression contenant un Abregé de l'Histoire Naturelle
& Morale du País des Apalachites.*

Puisque nous avons tant parlé des *Apalachites*: au Cha-
pitre precedent. & que plusieurs des anciens Caraïbes
depuis leurs guerres, ne font qu'un Peuple, & qu'une
même Republique avec eux: il ne sera pas hors de propos, veu
que cette matiere est rare & peu connue, de dire quelque cho-
se de l'étendue & de la nature de leur país. Des productions de
la Terre, & des singularitez qui s'y trouvent. Des mœurs
des habitans, de leur ménage, & de leurs employs. De leur
Police, & de leurs Guerres. De la Religion qu'ils avoient au-
trefois, & de celle qu'ils professent aujourduy. De leurs ma-
ladies, & de leurs enterremens, comme nous l'avons recueilli,
des excellens & judicieux mémoires, qui nous ont esté en-
voyez, premièrement en Latin, par *Mr. Bristok*, puis après
en notre langue, par *Mr. Edouard de Graeves*, Chefs & Di-

recteurs des familles étrangères, qui sont à present habituéz parmy ce Peuple.

ARTICLE I.

De l'étendue & de la nature de Pais des Apalachites.

L'Etat des *Apalachites*, contient plusieurs petites Provinces, dont les unes sont en cette belle & spacieuse Vallée, qui est bornée des côtés du levant & du nord, par une chaîne d'hautes montagnes, qui sont connues dans toutes les cartes, sous le nom d'*Apalates*: de celui du midy, de la Province de *Tagoïesta*, qui est habitée par une nation cruelle & barbare au possible, qui est toujours en guerre avec ses voisins: & du couchant, de la Riviere d'*Hitanachi*, que les Espagnols appellent, *le Fleuve du Saint Esprit*, & de quelques petites montagnes, qui les separent des *Cofacites*, & de plusieurs autres petites Seigneuries, qui sont dans l'alliance, ou sous la protection du Roy d'Apalache.

La plus considerable des Provinces qui sont en la vallée, se nomme *Bemarin*; celle qui la suit s'appelle *Amana*, & la troisième *Matique*. Il est vrai que cette dernière, qui commence dans la vallée, s'étend encore entre les montagnes, & même jusqu'au midi du grand Lac: qui est connu parmy eux sous le nom de *Theomi*. Les autres Provinces, sont, *Schama* & *Meraco*, qui sont situées entre les montagnes d'*Apalates*, & *Achalaque*, qui est en partie dans les montagnes, & qui s'étend en suite en des marais, qui sont entretenus par les débordemens du grand Lac, qui arrivent reglement deux fois chaque année.

Le Pais des *Apalachites* étant ainsi divisé en six petites Provinces, qui ont chacune leurs Chefs particuliers, qu'ils appellent *Paracouffes*; & qui reconnoissent celui d'*Apalache* pour leur Souverain: il ne luy manque que le voisinage de la mer, ou quelque fleuve navigable, pour avoir tous les plus grands avantages, qu'on sauroit souhaiter à un état, afin de le rendre recommandable. Car il renferme des montagnes d'une vaste étendue, & d'une hauteur prodigieuse, qui sont habi-

es par tout où elles sont accessibles, d'un Peuple vaillant
 u possible, qui ne vit presque que de sauvagine, qui est abon-
 ante parmy ces solitudes. On y rencontre aussi des plaines &
 es vallées, qui sont peuplées d'une Nation moins rude & mieux
 olicée, qui cultive la terre, & se nourrit de toute sorte d'ex-
 ellens fruits, qu'elle produit en abondance. Et enfin l'on y
 ouve un grand Lac, & plusieurs marécages, qui y font fre-
 uentez d'un nombre assez considerable de familles, qui y vi-
 ent de leur pesche, & des grains, que le peu de bonne terre
 ui leur reste à cultiver, leur peut fournir.

L'air de ces Provinces, n'est point d'une égale & constante
 emperature, comme celuy de la plupart des Isles que nous
 vons décrites: mais, le chaud & le froid, les pluyes & le
 eau tems, y changent alternativement la face de la terre, &
 entretiennent une agreable diversité de saisons. Sur la fin de
 été, & au commencement de l'automne, les tonnerres y sont
 frequens & si terribles, que les habitans mourroyent de
 rayeur, s'ils n'étoient fassonnez à les entendre. Le vent du
 nord, y est aussi tellement impetueux, que ceus qui sont à la
 campagne, sont souvent contrains de se jeter par terre, jusques
 ce que sa plus grande furie soit passée.

Le sommet des plus hautes montagnes qui regardent le sep-
 entrion, est couvert de neiges près de la moitié de l'année.
 Car elles ne se fondent, que durant les plus grandes chaleurs
 de l'été: & c'est aussi en ce tems-là, que les torrens qui se for-
 ment dans les ravines, faisant sortir les rivieres hors de leurs
 canaux, inondent les plaines, & causent de grands ravages
 dans toutes les campagnes: mais, outre que ces débordemens
 sont bien tost écoutez, ils laissent par tout où ils passent, un li-
 mon, qui engraisse la terre, & la rend fertile à merveille.

Les trois Provinces qui sont dans les Vallées, ont par tout
 une terre grasse un peu difficile à labourer, mais d'un grand rap-
 port. Les Villages & les autres places plus considérables, qui
 portent le nom de Villes, sont ordinairement bâties sur de pe-
 tites eminences, qui les garentissent des inondations. Et le
 terroir qui est à la pente des montagnes, est sablonneux, &
 tres-aisé à cultiver, à cause qu'il est presque par tout arrousé
 de ruisseaux, & de petites rivieres qui en descendent.

La Terre qui n'est point défrichée, est revêtuë d'une infinité de beaux Arbres, qui recrent merveilleusement la vue. Ils sont pour la plûpart d'une hauteur & grosseur démesurée, & produisent divers bons fruits, qui servent à la nourriture & au rafraichissement des habitans. L'on y voit des Cedres, des Cyprés, des Pins, des Chefnes, des *Sassafras* de toute sorte de Palmes, des *Tapaikas*, qui sont couverts d'une écorce, qui a la couleur & le goût aprochant de la Canelle, & un grand nombre d'autres, qui n'ont encore point de noms parmy nous.

Quant à ce qui est des Arbres fruitiers, outre le Chatagnier & les Noyers qui y croissent entre les autres arbres des forêts, les dernières familles étrangères qui sont passées à cette terre, & les Indiens qui y sont aussi venus depuis peu, du Golfe d'Hondures, y ont planté en tant d'endroits des Cocos, des Figuiers, des Bananiers, des Grenadiers, des Orangers, des Citronniers, des Pommiers & des Poiriers de différente espèce, & même des Cerisiers, des Pruniers, des Peschiers, des Abricotiers & toute sorte de fruits à noyaux, qui y ont tellement multiplié, qu'à present ils y sont aussi communs qu'en la Virginie, ou en quelque autre des Colonies de l'Amerique Septentrionale.

Les Arbrisseaus & les Plantes qui portent des feuilles, ou des fleurs de bonne odeur, comme le Laurier, le Jasmîn, le Myrte, les Rosiers, le Romarin & la Sauge, y croissent en perfection: de même que les Oeillets, les Tulipes, les Violetiers, les Lys, & toutes les autres belles Fleurs qui émaillent les parterres. Les Fraises, les Frambroises, & les Bleuës, croissent dans les bois sans estre cultivées. On y trouve même des Noisettes, des Groseilles rouges & blanches, & une infinité d'autres petis fruits, qui sont bons à manger.

Le Froment, l'Orge, & le fégle, qu'on y a semé à diverses reprises & en divers endroits, n'ont poussé que de l'herbe de même qu'aus Antilles. Mais en recompense, il y croist par tout, une si grande abondance de ris & de toute sorte de millet, de pois, de fèves, & d'autres legumes, que les Habitans des Vallées & des Plaines, en recueillent assez pour leur nourriture, & pour en fournir à leurs voisins qui demeurent aus

montagnes, & qui leur apportent en échange, des peaus précieuses de Martes, de Renards, de Chamois, de Cerfs, d'Ours, de Tigres & de diverses autres bestes sauvages.

Les herbes potageres, les racines, les melons, les cocombres, les citrouilles, & generalement toutes les productions des jardins de l'Europe, y viennent aussi facilement, qu'en aucun endroit du monde, pourveu que l'on prene la peine de les cultiver, & d'avoir de bonne semence.

Entre les Bestes à quatre pieds, qui se voyent dans ces Provinces, les plus ordinaires, sont, les Cerfs, les Cheurevils, les Sangliers, les Daims, & les Chamoy. Il n'y a point de Lievres; mais les Lapins y sont fort communs, & les Originaires se servent de leurs peaus, qui sont parfaitement blanches, pour faire les paremens de leurs habits d'hyver. Ils les ont aussi teindre en diverses couleurs, afin de donner plus de grace à leurs fourrures. Il n'y a aucun animal farrouche dans le plat país, parce que les Indiens qui habitent aus montagnes, etans parfaitement bons chasseurs, leur font incessamment la guerre, & les repoussent au loin dans les solitudes inhabitables: tellement que les troupeaus de brebis, de vaches, & de chevres, qu'on y a amenez, paissent parmy les prez en toute assurance, sans qu'il y ait perfonne qui les garde. Mais dans les grandes forets, & au fond des deserts plus éloignez du commerce des hommes, il y a des Ours, des Tigres, des Leopards, une espece de Lions plus craintifs, & moins cruels que ceus de l'Afrique, & plusieurs autres sortes de bestes farrouches, qui vivent de proye. On y rencontre aussi plusieurs monstrueux & dangereux Reptiles.

Quant aus Oiseaux, il y a presque par tout des coqs-d'inde, des poules pintades, qu'on peut à bon droit nommer les faisans du país, des perdris, des ramiers; des tourterelles, des oiseaux de proye, des aigles, des oyes sauvages, des cygnes, des cannes, des aigrettes, des passereaus blancs, des *Tonantzulis*, des *Paracouffis*, des *Floriens*, que nous décrirons en l'article suivant, & une infinité d'autres, qui ont un plumage merveilleux, & beaucoup different de celui des mêmes especes, dont nous avons parlé en traitant des Antilles. Les Perroquets n'y sont point frequens, à cause qu'ils ne peuvent

pas souffrir le froid. Mais les Indiens, qui demeurent aux contrées plus meridionales, y en apportent assez, pour contenter la curiosité des habitans, qui se divertissent à les aprivoiser, & à leur apprendre à parler, comme on le fait ailleurs.

Les *Apalachites*, n'ont aucune connoissance des Poissons de la mer, à cause qu'ils sont éloignez de la costé, de sét ou huit journées pour le moins: mais ils en peschent une grande quantité dans les rivieres & dans les Lacs, qui sont fort nourrisans, d'un excellent goût, & d'une figure bien aprochante de celle de nos carpes, de nos perches, de nos barbeaus, & de nos brochets. Ils y prennent aussi des anguilles, des Ecrevisses, des Crabs, & même des Loutres, qui ont la peau parfaitement noire & luisante, & des Castores, dont ils font de riches bonets, & de belles & precieuses squurrures.

ARTICLE II.

De plusieurs rares singularitez, qui se trouvent dans les Provinces des Apalachites.

LA plûpart des productions de la terre & des eaux, que nous avons spécifiées en l'article precedent, sont communes à toutes les Provinces des Apalachites: mais les singularités, que nous allons décrire en celui-cy, ne se rencontrent qu'en quelques endroits particuliers, bien qu'elles soyent connûes parmi tous les habitans des autres, à cause de la grande communication qu'ils ont par ensemble, comme étant membres d'un même état.

La Province de *Bemarin*, est fertile en une espede de racines fort excellentes, que les Originaires appellent *Oriachy*. Elles sont pour la plûpart un peu plus grosses qu'une noix, & d'une forme presque ronde. La peau qui les couvrent est fort deliée, & d'une couleur vermeille, mais la substance qu'elle enveloppe est d'un gris blanc, partagé de veines violettes. Ces racines sont liées les unes aus autres, par certains petis filamens, dequels elles tirent aussi leur nourriture. Etant cuites sous la cendre, ou bouillies en l'eau, elles ont un goût agreable & relevé, & une vertu si puissante à fortifier la poitrine, qu'on

a remarqué par une douce expérience, que leur fréquent usage, restituë la chaleur naturelle, à ceux qui l'ont debilitée, & qu'il conserve & augmente les forcés, & la bonne constitution, de ceux qui sont en santé.

Les *Apalachites*, ont aussi la connoissance d'une autre Racine qui croist dans la même Province, qui a une vertu particuliere pour fortifier le corps après un long travail. Elle est composée de plusieurs noeuds, qui sont de la grosseur d'un petit œuf de poule. Elle n'est point propre à estre mangée, mais étant formée en boulettes, & séchée à l'ombre, de même que ces chapelets, que l'on forme parmi-nous de la racine d'Iris: ils s'en servent à laver les mains & le visage, au lieu de savonnettes, & même ils s'en frotent tout le corps, quand ils se baignent; dans la creance qu'ils ont, qu'elle a la propriété de délasser les membres, & de les rendre plus souples & plus vigoureux. Ils ont aussi remarqué par l'usage, que ces racines étant bien préparées, communiquent leur odeur aromatique à leurs vêtements, & qu'elles empeschent toute sorte de vermines de s'engendrer dans leurs fourrures. Ils les nomment *Koymelak* en leur langue, c'est à dire, les Racines de bonne odeur.

Il croist parmy les buissons de la Province d'*Amana*, une Plante en forme de chardons, à larges feuilles, qui sont hérisées d'un costé de plusieurs épines. Les habitans du país l'appellent *Hyalitokt*, d'un terme qui signifie, la Plante bien utile. Elle pousse un tige, qui est ordinairement chargé une fois l'an, de deux ou trois testes, qui grossissent comme celles des Artichaus, & qui sont couronnées d'une fleur de couleur violette, laquelle est divisée en plusieurs petites feuilles longues & étroites, comme celles du Soucy. Cette fleur étant tombée, & la chaleur ayant meury la teste qu'elle couvroit, le gros bouton s'ouvre en divers endroits, & fait voir par ses ouvertures, une espece de cotton extrêmement doux & delié dont l'intérieur est rempli. Cette sorte de cotton ou de duvet, a un lustre éclatant & vermeil comme celuy des roses fraîchement épanouies: mais ce qui releve son prix, c'est qu'il conserve cette vive couleur bien qu'il soit exposé au Soleil, & que les vents ne fassent leur jouët. Les étrangers, & même plusieurs des

originaires à leur imitation, le recueillent lors qu'il est meur, pour en garnir des matelats, des lits, & des coussins, qui sont beaucoup prizez parmi eus à cause de leur mollesse, & qu'ils n'échauffent point les reins, comme ceus qui sont faits de plumes, ou de laine, ou de cotton.

Dans les montagnes de la Province d'*Achalaque*, qui confine à la seigneurie des *Cofacites*, il y a une plante sensitive, qui est l'incomparable entre toutes celles, qui meritent de porter ce nom. Les habitans du pais l'appellent par excellence, *Ama-zuli*, qui vaut autant à dire, que *la fleur vivante*. Elle n'a point d'autre graine que sa racine, qui a la figure d'un gros oignon de lys, d'où elle pousse un buisson fort touffu, composé de plusieurs feuilles longues & étroites, qui sont semblables à celles du glayeul, horsmis qu'elles sont herissées de tous côtés, de certaines petites pointes extremement piquantes, qui leur servent de défense. Du milieu de cet amas de feuilles, qui sont d'un beau verd d'émeraudes, qui recrée merveilleusement la veüe, il s'eleve un tuyau de la grosseur d'un pouce, qui durant le printems, jusques au commencement des plus ardens chaleurs de l'esté, est chargé d'une seule fleur, agreable à la veüe, & de bonne senteur, laquelle étant épanouye, est un peu plus large, que les plus grandes Peonnes. Ses feuilles qui sont de la couleur de pourpre, sont parsemées de plusieurs points jaunes, qui paroissent comme autant de petites étoiles: & pour le dernier trait de sa beauté, elle pousse de son sein, une forme de clochette, émaillée de tout autant de couleurs, qu'on en admire en l'arc en ciel: & au milieu de cette coupe, on voit un petit fruit vermeil au possible, de la grosseur d'une cerise sans noyau, qui est fort delicat au goût. ce qui fait que les Oiseaux en sont fort friands. Mais ce qui est de plus merveilleux en cette belle Fleur, & qui luy a aquis le nom qu'elle porte, c'est, qu'elle se tourne toujours du costé du Soleil, qu'elle se ferme lors qu'il se couche, & s'épanouit quand il se leve, & que pour un surcroist de merueille, elle ne peut souffrir d'estre touchée de la main, ni en ses feuilles, ni en sa fleur, & particulièrement en son fruit, qui est comme le petit coeur de ce rare composé, que toutes ses feuilles, qui sont armées d'épines, comme nous l'avons representé,

ne se recoquillent comme par de certains résorts secrets & naturels, pour enveloper la main, & se mettre en état de repousser la violence. Mais après ce foible & inutile éfort, qui n'est bon qu'à enlacer de petis oiseaus, qui ont l'assurance de s'en aprocher, & non pas assez de force pour rompre ces filets, cette admirable fleur, se flétrit en un instant avec ses feuilles, sans reprendre jamais sa premiere vigueur. De sorte, qu'un leger atouchement est capable, de faire perdre en un moment, non seulement toute la grace & tout le lustre, mais encore la vie à ce petit miracle de la nature. Mr. de Gracaves, de qui nous tenons cette naïfue description, de même que le crayon de cette plante incomparable, que nous avons fait tirer au racourcy, dans le Payfage de la ville de *Ménilot*, & de la montagne *d'Olaimy*, pour enrichir cette seconde édition de nôtre Histoire, nous assure, qu'on a essayé à plusieurs fois de transplanter son oignon dans des jardins particuliers, & qu'on a même apporté du lieu ou elle croist, autant de terre qu'il falloit pour l'entretenir: mais qu'après tous ces soins & toutes ces precautions, au lieu de pousser le tige il s'est pourri. Ce qui fait croire, que cette merveilleuse Plante, qui ne se plaît qu'aus montagnes & dans les lieux les plus éloignez du commerce des hommes, ne peut estre élevée en un autre air, qu'en celuy où elle a pris sa naissance, ni arrachée de son propre terroir, sans qu'elle perde la vie.

Les Provinces de *Bemarin* & de *Meraco*, sont fertiles en certains Arbres que les Originaires nomment *Labiza*, c'est à dire un *Ioyau*, a cause sans doute qu'ils en tirent leurs colliers, leurs bracelets, & la plûpart de leurs plus precieuses richesses. Ils sont de la grosseur & de la figure des Lauriers, excepté que leurs feüilles qui sont dentelées par le bout, sont d'un verd plus gay: Ils portent aussi au printems des fleurs fort aprochantes de celles des abricotiers, qui se s'echent & tombent sans estre suivies d'aucun fruit: mais en recompense, le tronc & les plus grosses branches de ces Arbres, suent une espece de *Copal*, ou de gomme precieuse, de bonne odeur, & d'un jaune pâle, à laquelle on peut donner telle figure que l'on desire, quand elle est nouvellement recueillie. Mais étant exposée au Soleil, ou gardée quelque tems en lieu sec, elle se durcit en telle sorte,

qu'elle ne se peut difoudre ni à la pluye, ni même dans l'eau chaude. Pour avoir cette liqueur gluante & épessè, en plus grande abondance, les Habitans de ces Provinces-là, font au printems des incisions & divers endroits du tronc, & des plus grosses branches de ces Arbres, puis de trois en trois jours, ils vont recueillir les gouttes qu'ils y trouvent pendantes, desquelles ils forment des bracelets, des coliers, des pendants, d'oreilles, des boutons, des jettons, & même de petites boettes de diverse figure & capacité, & des medailles sur lesquelles ils impriment diverses effigies, avant que cette riche matiere, qui est comme une espeece d'Ambre, se durcisse. Toutes ces curiositez; sont en grande estime parmy ce pauvre Peuple, & y tiennent le même rang que l'or & l'argent entre nous. Ils s'en servent aussi, au lieu de monnoye, pour entretenir leur commerce, comme nous le dirons en son lieu.

Mais, entre tous les plus beaux Arbres, qui croissent dans ces contrées, ils font un état particulier, d'une espeece de Cedres, de tres-agreable odeur, qui ne se trouve communément, que dans une belle vallée, que les Originaires de la Province de *Matiques*, ont nommée *Bersaykaou*, qui signifie en leur langue, la *Vallée des Cedres*. Ces Arbres poussent leur troncs fort droitz, & fort hauts, avant qu'ils s'épandent en branches. Leur bois est sans nœuds, de couleur de citron, & si solide, qu'on le peut polir, & en faire toutes sortes de beaux ouvrages de menuiserie, qui ont un lustre éclairant comme l'or bruni, & une si douce & si agreable senteur, qu'elle a la vertu de fortifier le cerveau, & de parfumer tout ce qu'on referre dans les coffres, qui sont faits de ce precieus bois, sans crainte qu'il s'y engendre aucune vermine.

La Province de *Bemarin*, & cette vallée dont nous venons de parler, sont encore tres-renommées, pour les rares Oiseaux qui s'y trouvent, dont les plus considerables sont les *Tonatzulis*, qui chantent, aussi melodieusement que nos Rossignols. Ils sont de la grosseur & presque de la figure des Charbonnerets: mais ils ont le ventre & les ailes, d'un jaune doré, le dos, d'un bleu celeste, qui s'étend jusques à la queue. La teste, d'un plumage entremeslé, de toutes les couleurs, dont le reste de leur corps est revêtu, & le bec & les serres, de

couleur d'ivoire. Ces peuples croient, comme nous le dirons tantost, que ces Oiseaux, qui sont si pompeusement parés, sont les messagers du Soleil, & qu'ils sont particulièrement consacrez à chanter ses louanges, aussi le nom qu'ils leur ont donné, signifie en leur langue, *un Chantre*, ou *Musicien de Ciel*.

Après le *Tonatzuli*, que nous venons de décrire, le plus rare & le plus merveilleux de tous les Oiseaux, qui sont en estimation parmi ces Nations, est celuy qu'ils nomment *Paracouffe*, c'est-à-dire, le *Royelet*. Il est de la grosseur de ces petits Perroquets, que nos Insulaires appellent *Perriques*: mais, il n'a pas le bec crochu, son vol, est aussi plus roide, & de plus longue portée; & au lieu d'un ramage inportun, & d'un même ton, il a une voix fort douce, qui contente merveilleusement l'oreille, à cause qu'il la fait conduire selon les règles d'une musique naturelle, qui n'a point de mauvais accords. Il est timbré d'un pennache, d'où il sort encore une petite aigrette, qui est comme le plus riche fleuron, qui termine sa couronne. Ses yeus, sont comme deux rubis enchassés. En son chaton d'or, émaillé de blanc. Sa teste & son col, sont enrichis d'un duvet, de toutes les plus vives couleurs de la nature, qui représentent un changeant admirable. Il a sous le col, un petit cordon noir, qui luy donne une grace merveilleuse. Son ventre & le dessus de ses ailes, sont diversifiés de jaune & d'incarnat. Son dos, & les grosses plumes de ses ailes & de sa queue, sont d'un jaune doré, partagé de noir, & de couleur de feu, par un mélange en forme d'écailles, qui ont une tres-acomplie proportion. Ses jambes sont orangées, & la corne de son bec, & l'extrémité de ses serres, sont de couleur brune, tirant sur le violet. Le port, & le corsage de cet Oiseau, montrent assez qu'il a quelque sentiment de gloire, & qu'il fait tenir son rang, parmi les autres, pour se voir revêtu de tant de vives couleurs, & si avantageusement paré. De sorte qu'il faut avouer, que c'est avec raison que les Apalachiens, luy ont déferé la couronne, & le titre de Roy, entre tous les autres Oiseaux, qui se voyent dans leurs Provinces.

Le grand Lac, qui est connu parmi eux, sous le nom de *theomi*, & celuy qui est dans la vallée de *Bersaykaou*, ont aussi plu-

plusieurs rares Oiseaux, tels que sont les Flammans & les Aigrettes, que nous avons déjà décrits au premier Livre de cette Histoire. Mais celuy qui merite d'estre particulièrement considéré, entre ceus qui hantent les rivieres & les marais, est celuy, que les Originaires du pais nomment *Flotien*, il est de la grosseur d'une Aigrette, & d'une forme toute pareille. Ses ailes, son dos, & les plumes de sa queue, sont chamarrées comme par écailles, de gris, de blanc, & de noir, & bordées d'un petit filet rouge. Sa teste, est couverte de petites plumes noires & luisantes, qui luy font comme une toque; & quant au reste de son plumage, il est parfaitement blanc. Il prepare au printems son nid dans les roseaus, de même que les Poules d'eau. Il le couvre par dessus avec une singuliere industrie, ne laissant qu'une petite ouverture du costé du midy, par laquelle il peut entrer & sortir. Il le garnit par dedans d'une fine mousse, & de diverses petites plumes, qu'il va recueillir çà & là parmi les buissons, où il a coûtume d'en trouver: & après avoir ainsi préparé & agencé son lit mollet, il y pose ses œufs, & y éclost ses petis, pour perpetuer son espece.

Parmy les *Cofacites*, qui sont les bons voisins & alliez des Apalachites, il y a dans les plus hautes montagnes de leur Province, une Caverne merveilleuse, en laquelle les eaux ont fait sonné, toutes les grotesques & les raretez les plus exquises, que la curiosité la plus difficile à contenter, s'auroit desirer pour son divertissement. L'on y admire particulièrement un certain endroit, où les eaux tombant en partie sur une pierre dure au possible, & distillant aussi gouttes après gouttes de differente grosseur, dans un bassin qu'elles ont formé, font une musique si accomplie, qu'à peine y à-t-il aucune harmonie, qui luy soit preferable.

On trouve aussi parmi les montagnes des Provinces de *Schama*, & de *Meraco*, du Cristal de roche, & quelques Pierres rouges, & éclatantes, qui ont un feu assez brillant pour passer pour une espece de Rubis. Il y a aussi des mines de cuivre, mais elles ne sont pas encore découvertes. Ce qui confirme cette opinion, est, qu'on y rencontre du sable doré qui a un si grand lustre, qu'on le prendroit pour du tres-fin or quand les torrens qui le charrient des montagnes à la plaine, le

laissent

laissent sur le bord des rivières parmy le sable; mais, les Orfevres l'ayant voulu mettre à l'épreuve, il s'est presque entièrement évaporé au feu, & même ce peu qui est resté dans le creuset, ne peut passer, que pour du plus fin Cuivre.

Pour la clôture, de toutes les raretez & singularitez qui se trouvent parmy les Apalachites, il ne faut pas oublier de faire la description, de la celebre Vallée de *Bersaykaou*, de laquelle nous avons déjà dit quelque chose. Car c'est l'une des plus agréables, & des plus propres à recevoir des Habitans, qui se trouvent non seulement en la Floride, mais encore en toute l'Amérique Septentrionale, soit qu'on ait égard à la fertilité de son terroir, aus claires sources qui l'arrousent, aus excellens arbres qui la revêtent si magnifiquement, & sur tout aus Cedres tres-precieux, qui luy ont aquis le nom qu'elle porte, de *Vallée des Cedres*, qui est l'interpretation du terme, dont les Originaires se servent, pour la distinguer d'avec les autres; ou que l'on veuille considerer, la chasse & la pesche, qui s'y peuvent faire fort avantageusement, ou la facilité de la fortifier avec peu de frais, & la rendre du rang des places que l'on dit estre inprenables.

Cette Vallée, est située en un air fort temperé, entre les trente-quatre & trente-cinquième degrez au deça de la ligne, & presque au centre des renommées montagnes d'*Apalates*, qui l'entourans de tous costez, ne luy laissent qu'une petite ouverture, laquelle après plusieurs sinuositez fort étroites, se vient enfin rendre dans la Province de *Matiques*, qui s'étend comme nous l'avons déjà dit, & dans la plaine & dans les mêmes montagnes. Elle est couverte presque par tout de beaux Arbres de *Casine*, dont la plupart des Floridiens font ce breuvage si excellent & si sain, qui est tant prisé parmy eux. Il y a aussi des Chesnes d'une grosseur & d'une hauteur extraordinaire, qui portent des glands si doux, qu'ils sont autant prisés que les Chataignes: & un si grand nombre de cette espece de Cedres precieux dont nous avons parlé cy dessus, qu'ils ont donné à cette vallée le beau nom qu'elle porte. Tous ces beaux Arbres, y sont rangez par les sages mains de la nature, en une distance si bien proportionnée, qu'on diroit qu'ils y aient esté plantez à dessein, d'aller par tout à cheval, & sans aucun embeschemement.

Ccc

Certe

Cette agreable Vallée, a environ neuf lieuës de long, à prendre du Nord au Sud, sur une largeur inegale. Car en quelques endroits, elle s'étend jusques à trois lieuës, & au plus étroits, elle en a du moins une & demye. Elle est arroufée par tout de plusieurs petis ruisseaus d'eau vive, qui de la pente des montagnes, où ils prennent leurs sources, se viennent rendre dans une belle Riviere, qui commence au pied de la plus haute montagne du costé du Nord, & après avoir serpenté cette Vallée en sa longueur, vient enfin se perdre dans un grand Lac, qu'elle forme au Sud, qui a environ deux lieuës de tour.

Ce Lac, a cecy de merveillex, qu'étant entouré de toutes parts, d'une chaine continuë de hautes & fourcilleuses montagnes, qui luy font par tout un rempart inpenetrable, excepté du seul costé, par où la Riviere s'y décharge: son bassin paroît neantmoins en tout tems également rempli; bien que la Riviere qui le forme, soit souvent demesurément enflée & que les torrens, qui roulent leurs eaus de toutes les montagnes voisines, s'y precipitent avec impetuosité, lors que les neiges se fondent, & durant les grandes pluyes du printems & de l'automne. Cette égale constitution des eaus de ce Lac, qui se contiennent toujourns dans leur lit, fait croire avec raison, à tous ceus qui voyent cette merveille, que dans les racines de ces hautes montagnes, qui le bornent presque de toutes parts, il y a des abysses, & des concavitez si profondes & si vastes, qu'elles sont capables d'engloutir toutes ces eaus qui sans doute après avoir traversé ces conduits souterrains vont faire leur sortie, en quelque autre endroit de ce nouveau Monde.

La Riviere qui compose ce Lac, faisant son cours depuis sa source, & rencontrant en trois endroits differens, quelques petites eminences de terre armées de rochers, se divise en deux branches, & se reunit autant de fois en un même canal: & ainsi, elle forme en son sein trois petites Iles, extremement belles, qui sont aussi enrichies de Cedres & d'autres arbres qui leur conservent un ombrage perpetuel. Elle est aussi abondante en Ecrevisses, & en plusieurs sortes d'excellens Poissons. Le Lac en nourrit aussi une infinité, qui en une saison

de l'année montent jusques-à la source de la Riviere, puis redescendent dans le vaste sein d'où ils estoient sortis, s'ils ne tombent dans les nasses des Pêcheurs, qui leur dressent pour lors des pieges. On trouve aussi sur le rivage du Lac, & en divers endroits du bord de la Riviere, des Loutres & des Castors, qui sont fort estimez non tant pour leur chair, qu'à cause de leurs precieuses dépouilles.

On rencontre aussi parmi les montagnes, qui font une si forte ceinture de murailles naturelles à cette Vallée, une espece de Chamois, ou de petites Chevres Sauvages, qui se coulent quelquefois par les precipices & les fentes des rochers dans la plaine; mais aussi tost qu'elles aperçoivent des hommes, elles regagnent les montagnes avec une agilité incomparable. Les Apalachites les nomment *Akoueyas*, elles ont la teste fort petite, à proportion du reste du corps; le col droit & élevé, les yeus gros & vifs, le poil blanc & assez long, pour pouvoir estre filé. Leurs cornes sont fort petites, & recourbées sous les oreilles. Leurs pieds sont partagez en quatre ongles, dont il y en a trois sur le devant, & le quatrième, qui est plus large & plus gros que les autres, tourne en arriere. Ces Chevres sont si legeres à la course, & lors qu'elles sont poursuivies, elles s'élancent avec tant de roideur & de vitesse de rocher en rocher, qu'elles semblent plutôt voler que courir. Ces animaux, ont aussi une si grande chaleur naturelle, que par tout où ils se couchent, durant même les plus grandes froidures de l'hyver, la glace & la neige y sont incontinent fondus. C'est aussi à cet indice, que les Chasseurs reconnoissent leur giste, & qu'ils prennent occasion de leur y rendre des lacets. Leur chair, est très-bonne, courte & la plus delicate de toutes les venaisons de la Floride: & leur peau étant bien preparée, resiste à la pluye, & a la propriété, de même que celle du *Veldre*, d'échauffer tellement ceus qui en sont couverts, qu'ils peuvent passer sur les glaces, & parmi les neiges, sans estre incommodé de la rigueur du froid. Tous ceus aussi, qui sont travaillez de destuxions froides, ne sauroyent desirer un plus doux & plus souverain remede, pour en estre soulagéz.

Cette Vallée, n'est pas seulement frequentée des Chasseurs

de la Province de *Matiques*, qui y ont déjà bâti des Villages, mais même du *Paracouffe* d'Apalache, qui y va tous les ans une ou deux fois, prendre le plaisir de la chasse, parce qu'elle est tres-abondante en Cerfs, en Renards, en Sangliers, & en une infinie d'autres bestes fauves, qui sont recherchées par ces Peuples, non tant pour leur venaison, qu'à cause des peaus & des precieuses fourrures qu'ils en tirent, & qui sont estimées entre eux, pour de grandes richesses.

Au reste, cette Vallée n'ayant qu'une entrée fort étroite, qui soit connuë jusqu'à present, peut estre facilement preservée des ravages, que les Barbares font souvent dans tout le plat país des terres voisines, & au besoin, elle pourra servir de retraite assurée, & de vaste & ample Citadelle aus Apalachites, à l'encontre de tous ceus qui voudroyent troubler le repos dont ils jouissent parmy ces agreables solitudes, où la providence les a fait naistre. Nous aprenons aussi des derniers memoires de M^r. de Graeves, qu'ils ont dessein, d'y transporter les principales forces de leur Etat, la Maison Royale, les Colleges, & tous les autres ornemens de leur Ville capitale, & d'y en bastir une autre de plus grande étendue que celle de *Melilot*, suivant le plan, qui en a esté dressé depuis quelques années, par un Capitaine Irlandois, qui s'entend parfaitement bien à l'architecture, & aus fortifications: & que dans l'esperance de venir à bout de ce genereux projet, ils ont déjà bâti un petit fort à l'embouchure de cette Vallée, pour s'en conserver la propriété.

A R T I C L E III.

Du Corps des Apalachites, & de leurs Vêtemens.

LEs *Apalachites* sont pour la plûpart de grande stature, de couleur olivâtre & bien proportionnez de corps. Ils naissent tous assez blancs; mais ils changent la couleur naturelle de leur peau, par le frequent usage d'un certain onguent, qu'ils composent avec de la graisse d'Ours, & la racine d'une Herbe, qui a la vertu de les endurcir contre le chaud & le froid.

froid. Ils ont tous les cheveux noirs & longs, & ce leur est comme un prodige, de voir quelques étrangers, qui les ont blonds, & naturellement bouclez & frisez. Ils n'ont point de barbe, & s'il leur en vient quelques poils, ils les arrachent avec un grand soin, & de même que les Caraïbes Insulaires, ils apliquent promptement à l'endroit quelque huile caustique, qui a la vertu de refermer les pores, & de brûler les racines du poil, afin qu'il ne puisse plus recroistre.

Les hommes & les femmes, ont une curiosité égale, d'entretenir leurs cheveux dans une grande netteté, & de les tresser fort proprement; toutéfois avec cette différence, que les femmes les agencent sur le sommet de leurs testes, en forme de guirlande, au lieu que les hommes, les tiennent d'ordinaire liez & entortillez en deus floquets, qui pendent derriere leurs oreilles: pour n'avoir rien qui les empesche, de bander & de tirer leurs arcs: mais aus jours de parade & de jouissance, ils en laissent floter une partie sur leurs épauls, ce qui leur donne une fort bonne grace.

Les Habitans des montagnes, coupent entierement les cheveux du costé droit, & laissant croistre les autres, ils les recoquillent & les ramassent sur le haut de leur teste, en forme de creste, qui panche un peu sur l'oreille gauche. Ils n'ont aussi pour la plûpart, aucun usage de bonets ni de chaussure, & quant aus autres parties de leurs corps, ils les couvrent de dépouilles de Tigres & de Leopards, ou de peaus de Cerfs & de chevres sauvages, fort proprement coufuës en forme de casques, qui leur batent jusques-aus genous, & qui ont des manches qui ne passent point le coude.

Ceux des autres Provinces, qui sont situées au pied des montagnes d'*Apalates*, alloient autrefois nus depuis le nombril en haut, durant tout l'esté: & en hiver, ils portoient des manteaus de peaus, enrichis de fourrures, mais aujourduy, ils sont en toute saison honestement couverts. Car pendant les chaleurs ils ont des habits fort legers, qui sont faits de coton ou de laine, que les femmes savent filer, pour en composer en suite sur des métiers, plusieurs sortes de petites étofes bigarrées de diverses couleurs, qui sont de durée, & agreables à la veüe. Mais durant l'hiver, qui est souvent assez rude, ils

font tous habilez de diverses peaus, qu'ils savent aprester aussi proprement, que les plus experts peleries de l'Europe. Ils laissent à quelques unes, le poil ou la laine, qui leur servent de fourrure; & ils passent les autres & les laissent unies des deus côtéz, afin d'y peindre des fleurs, ou quelques figures, léquelles ils relevent avec des couleurs si vives, & si bien appliquées, qu'elles paroissent de loïn, comme de la broderie bien exquise. Ils ont aussi appris des étrangers qui sont parmi-eus, à tanner les peaus de bœufs & de cerfs, pour en faire des souliers & des botines.

Les hommes mariez, portent des bonets de peaus de Loutres, parfaitement noires & luisantes. Ils les font assez hauts, & leur laissent un bord large de trois pouces ou environ, qui aboutit en pointe par devant, & l'un des côtéz est enrichi d'un bouquet de plumes d'aigrettes, ou de quelque autreoiseaus, qui sont en estime parmi-eus. Les Femmes, se couvrent aussi la teste, avec des coeffes qui sont bordées de quelque riche fourrure grise ou noire, mais les jeunes hommes & les filles, n'ont en tout tems aucun autre ornement de teste, que leurs propres cheveux, cordelez & tressez curieusement, comme nous l'avons representé cy dessus.

Ceus du commun, n'ont pour tout habilement, qu'une Casaque à courtes manches, sur un petite chemisette de chamois, qui leur descend jusques aus genous. Cette Casaque qui leur couvre le gras de la jambe, est liée sur les reins avec une ceinture de cuir, qui est ornée en divers endroits d'un ouvrage, qui semble estre fait à l'aiguille. Mais les Chefs de famille portent encore par dessus, une sorte de manteau sans collet, qui ne tombe par devant, que sur le nombril; bien que par derriere, il pende presque jusques à terre. L'habit des femmes de la même condition, est fort aprochant de celui des hommes, horsmis que leurs robes couvrent la cheville du pied, & que leur manteau, qui est entierement fermé par devant, a deus ouvertures aus côtéz, par où elles passent les bras.

Le Paracouste, les Gouverneurs des Provinces, les Capitaines, & generalement tous les Officiers, qui frequentent la cour de *Melilot*, sont habilez beaucoup plus richement & plus

plus curieusement que le commun. Car au lieu que ceus-cy sont couverts sur la peau d'une chemisette de chamois, ceus-la, qui ont à present la connoissance & l'usage des toiles de coton & de lin, se servent de chemises fort amples, dont les bords des collets & des manches, sont brodez de soye de diverses couleurs: & quant à leurs robes, elles sont enjolivées en esté, de plusieurs listons en forme de passemens, & en hiver, de fort exquisés & rares fourrures, qui les enrichissent, & qui paroissent comme par divers étages. Ils se ceignent aussi d'une ceinture de soye, ou de quelque autre riche étoffe: & lors qu'ils veulent paroistre en leur plus grande pompe, & avec leurs habits de ceremonie, ils se chargent par dessus tout cela, de cette sorte de long manteau, dont nous avons déjà parlé: ou s'ils ne veulent point estre tant embarrassés, ils se parent seulement d'une espece de casaque à larges manches, qui est ouverte par devant, afin de faire voir leurs autres habits, & sur tout, une lame d'argent ou de fin cuivre, de la largeur de la paume de la main, qu'ils portent sur leur poitrine, comme une marque de leur noblesse, ou si vous voulez comme le collier de leur ordre.

Ils sont aussi fort curieux d'avoir des Toques de grand prix; soit que l'on considere les belles peaus & les riches fourrures dont elles sont faites, ou qu'on ait égard aus plumes, & aus riches cordons qui les embelissent. Ils n'ont pas encore l'usage des bas de chausse, ni des gants: mais ils portent des botines & des souliers, qui leur tiennent le pied ferré, & qui peuvent passer pour bien faits, en un país, où les arts ne sont encore qu'en leur naissance.

Les *Iaoüas*, qui sont les Sacrificateurs du Soleil, & les Medecins de ce peuple, sont aussi discernés par des vêtements, qui leur sont particuliers: & bien que la matiere & la forme, en soit ridicule & grotesque au possible, ils croyent neantmoins, qu'il n'y a rien qui soit plus seant à la gravité de leur profession, ni qui soit plus capable de leur attirer le respect & l'admiration des autres ordres. Ces habits consistent en une longue robe, qui est faite de peaus de diverses bestes sauvages, coupées par bandes de largeur inegale, dont les poils de différentes couleurs, representent au dehors un afreus mélange.

Ce Peliffon, qui leur bat jusqu'au désous du gras de la jambe, est ferré par le milieu, avec une ceinture de cuir de cerf, à laquelle ils attachent trois ou quatre escarcelles, qui sont ordinairement remplies de plusieurs sortes d'herbes, auxquelles ils attribuent de grandes vertus pour la guérison de diverses maladies, auxquelles ils sont sujets. Par désus cette robe, ils portent au lieu de manteau, la dépouille route entiere, d'un Lion, ou d'un Tigre, ou d'un Leopard, dont la teste & les pates qui sont séches, leur pendent sur l'estomac, & aus deus côtéz. Ils ont les oreilles percées, & au lieu de pendans de quelques pierres precieuses, ils y attachent certains petis oiseaus noirs, qui sont endurcis à la fumée. Soit que ce soit par superstition, ou par coûtume, ils ont en tout tems les pieds nuds, mais leur teste est couverte d'un bonet fort haut qui aboutit en pointe, & qui est composé de peaus avec leur poil marquetées de différentes couleurs, & les plus hideuses qu'ils peuvent rencontrer. Enfin, leurs bras qui sont nuds jusques au coude, sont marquez de plusieurs caracteres, & autres figures qui leur sont faites au tems de leur promotion à ces charges, par les Surintendens de leur religion, qui après les avoir designées sur la chair de leurs disciples, y font des piqures jusques au sang, lequel ils étanchent à l'instant en jettant sur la playe la cendre d'une certaine écorce d'arbre, qui laisse à la cicatrice une couleur brune, qui ne s'éface jamais.

Les femmes des Gouverneurs & des Officiers, sont plus richement parées que les autres de moindre condition. Leurs robes montent par degrez & sont enrichies de broderie à leur mode, ou de riches fourrures suyvant la saison; de même que celles des hommes de qualité. Mais au lieu de Casâques, elles portent des mantelines, qui les couvrent jusqu'aus genous, & qui ont des ouvertures aus côtéz, par où elles passent les bras. Lors qu'elles sont conviées de se trouver en quelque assemblée solemnelle, ou à quelque festin, elles ajoutent à leur coeffure ordinaire, un voile de quelque legere étofe, qui flote sur leurs habits. Elles peignent aussi leurs jouës de vermillon, & attachent à leurs oreilles des pendans de cristall, ou de quelque autre matiere qui ait de l'éclat, & pour le dernier de leurs ornemens, elles se chargent le col, de chaines & de coliers,

coliers, d'ambre, ou de corail, ou de quelques pierres vertes ou rouges qui ont du lustre. Car pour les perles, les émeraudes & les diamans, que quelques uns ont mis entre les trésors de ce peuple, il est tres-constant, qu'ils leur ont donné beaucoup plus de richesses sur le papier, qu'ils n'en ont dans leurs coffres.

ARTICLE IV.

De l'Origine des Apalachites & de leur Langage.

LES *Apalachites*, se tiennent des plus anciens Peuples de tout ce nouveau monde : & bien qu'ils ne se vantent pas comme les Arcadiens d'estre nez devant la Lune, & d'avoir esté produits immédiatement de la terre, ils se glorifient neantmoins, d'avoir possédé depuis plusieurs generations, le païs qu'ils habitent. Mais d'autant qu'ils n'ont point d'autres Annales, que la traditive qu'ils ont receüe de leurs predecesseurs, ils ne sauroient dire precisement, combien il ya de siècles qu'ils sont en cette terre, ni d'où ils y sont venus. De sorte, que tout ce que l'on peut recueillir de plus vray semblable de leurs discours sur ce sujet, c'est, qu'ils y ont esté poussez de cette partie de l'Asie, qui est à present ocupée par une nation de Tartares, qui n'est separée de l'Amerique Septentrionale, que par ce petit d'étroit que l'on appelle *d'Anjan*.

Les plus éclaircz dans la connoissance de l'origine des Habitans de ce nouveau monde, & les plus judicieux entre les Anglois de la Virginie & de la neuve Angleterre, confirment ce sentiment touchant la vraye source de ces Peuples, & l'appuyent en premier lieu, sur ce que les Americains, ont le teint, tous les traits du visage, la posture du corps, les cheveux, & particulierement les yeus entierement raportans à ceus des plus rudes entre les Tartares, qui habitent les contrées de l'Asie, que l'on tient estre les plus voisins de l'Amerique. Ils fondent aussi leur opinjon, sur ce que les Americains sont dans l'ignorance grossiere des lettres & des arts, & au milieu des plus épaisses tenebres de l'idolatrie, de même que ces peuples barbares de l'Asie. Ils confirment enfin leur juge-

ment, sur ce que ceus qui ont consideré atentivement les mœurs, le langage, la police, & la religion des uns & des autres, y ont remarqué de si grands rapports, & une si grande conformité en plusieurs choses tres-considerables, qu'ils ne tiennent pas seulement pour probable, mais pour tres-constant que les Americains sont descendus des Tartares. Mais, nous laissons volontiers cette dispute qui est assez delicate, & nous nous contentons de représenter les opinions des autres sur ce sujet, sans pretendre de le decider, veu notamment que nous aprenons avec joye, que des personnes tres-doctes des Colonies Angloises, travaillent presentement à éclaircir sur les lieux une matiere si confuse, & qui soufre encore tant de difficultez, bien qu'elle ait esté maniée par tant de bonnes plumes.

Pour ce qui est maintenant de leur langage, les six Provinces qui reconnoissent le Paracouffe d'Apalache pour leur souverain, entendent la langue de celle de *Bemarin* & de la ville de *Melilot*, où jusqu'à present il a fait sa demeure plus arrêtée: mais, elles ont chacune une dialecte particuliere, qui fait que le langage des uns, differe en quelque chose de celui des autres. Les Provinces d'*Amana* & de *Matiques*, où se trouvent encore plusieurs familles de *Caribes*, ont aussi retenu jusqu'à maintenant, beaucoup de mots de l'ancien idiome de cette Nation là, qui justifient plénement ce que nous avons posé, assavoir, qu'aians un même nom, & beaucoup de termes qui leur sont communs avec les anciens habitans des Antilles, ils ont aussi une même origine; comme nous l'avons représenté au Chapitre precedent.

Les Capitaines, les Chefs de familles, & tous ceus qui font profession de quelque civilité, ou qui aspirent d'estre employez au conseil, & au maniment des affaires de la derniere importance de leur petit état, se servent d'un langage plus orné, & plus fleuri que celui du vulgaire. Leurs expressions sont précises, & leurs periodes assez courtes. Ils ont aussi de beaux mots, qui sont tres-propres, pour exprimer leurs pensées. Ils sont aussi fort riches en comparaisons fort naïves, qui donnent une grace merveilleuse, & de grandes lumieres à leurs discours. Et tous les étrangers qui vivent avec eus & qui

qui entendent leur langue , leur rendent ce témoignage, qu'ils n'ont ni la sterilité de quelques autres peuples de l'Amerique, qui n'ont point de termes particuliers, pour exprimer beaucoup de choses, qui sont de l'usage ordinaire de la société civile; ni l'abondance & la superfluité de quelques autres : mais une netteté sans artifice, qui est animée d'un certain feu, & d'une agreable cadence, qui n'a rien de rude ni de choquant en la prononciation, ou qui n'ait son poids & la force particuliere.

Nous aurions icy ajouté pour la clôture de cet Article, un petit essay de cette langue, pour en donner quelque goût aus curieus. Mais, outre que la prononciation des Originaires lui donne la meilleure partie de la douceur & de la grace, que nos caracteres & nôtre ortographe, ne lui peuvent point conserver : l'un de Messieurs les Directeurs de la Colonie de la Palme, travaillant actuellement, à faire voir la conformité & le grand raport, qu'il y a entre la plûpart des langues des Peuples de l'Amerique, & celle des Tartares, & de quelques Arabes de l'Asie, nous luy laissons tres-volontiers, cette tâche toute entiere.

ARTICLE V.

*Des Villes, & des Villages des Apalachites, de leurs
maisons & de leurs meubles.*

LEs places que les Apalachites honorent du nom de Villages, sont certains Villages ou hameaus un peu plus peuplés que les autres qui au lieu de murailles de pierres ou de briques, sont fermez par dehors, de grosses pieces de bois pointuës & brulées par le bout, qui est fiché profondement en terre; ou qui au lieu de ces palisades qui peuvent estre facilement brulées, sont entourez d'hayes vives, tissües & entrelassées d'épines fort piquantes, qui ont ordinairement trois ou quatre pieds d'épaisseur, & qui sont plantées au pied du terrain qui les apuye, & qui panche en talus au dedans la place, a laquelle il sert de rempart assez large, pour la pouvoir defendre de désus. En chaque Ville, il n'y a pour l'ordinaire que deus

portes assez étroites, qui se ferment avec des pieces de bois, que l'on coule de dessus une espece de petis boulevards, ou de tourelles de gazons, qui sont elevées de part & d'autre de ces entrées pour y poser les sentinelles, & pour pouvoir commander de-là sur les avenues. Chaque Province, n'a que trois ou quatre Villes pour le plus, qui ont leurs Gouverneurs particuliers, qui y font leur demeure ordinaire, & qui commandent à tous les Capitaines des Villages voisins, qui sont de leur ressort, selon le partage, que le Paracouste d'Apalache à trouvé bon d'en faire, pour éviter les querelles, qui naissoient souvent entre les Gouverneurs & les autres Officiers qui relevent de luy, sur l'étenduë des limites de leur Jurisdiction.

Les Villages des Apalachites, sont sans contredit plus agreables que leurs Villes : à cause que les habitations ou maisons, y sont beaucoup plus spacieuses & plus aérées, bien que quant au reste, elles ne soyent pas de beaucoup diferentes. Car elles sont toutes bâties avec une merveilleuse simplicité, assavoir de pieces de bois plantées en terre, & jointes les unes aux autres, sans estre rabotées ni enclavées par quelque solide assemblage, selon l'ordre de nos bâtimens de charpenterie. Ou bien, elles sont faites de perches, dont on a levé l'écorce, qui sont arangées en forme de claves, ou de galandage, lequel est enduit & encroûté de part & d'autre, avec de la terre grasse, qui en remplit si parfaitement tous les trous, & toutes les crevasses, que le vent ni le froid ne peuvent penetrer au travers.

Ces legers edifices, sont tous d'une figure plus longue que large, qui se termine en ovale aux deus extremités, qui sont toujours tournées au Nord & au midi, afin que les vents les plus impetueux, qui soufflent regulierement de ces costez-là ayent moins de prise sur elles. C'est aussi dans le même dessein, de les parer contre les grandes secousses des vents, qu'ils les font si basses, que la naissance de leurs toits, n'est élevée de terre, que de cinq à six pieds pour le plus. Ces Couverts, qui n'ont de pente qu'autant qu'il en faut pour faire écouler la pluye, sont pour la plûpart tissus de roseaus, ou de joncs liez en petis faisceaux & serrez si près les uns des autres,

tres, qu'ils supportent plus long tems la pluye & le vent sans en estre endommagez, que ceus qui sont de tuiles ou d'ardoize: sur tout s'ils sont enduits d'un certain mastic, qui est composé de gomme d'arbres, & d'un certain sable meslez ensemble, qui a la vertu de les conserver entiers par plusieurs années.

Dans l'interieur de ces maisons basses & simples, il n'y a rien de plus beau ni de plus considerable, que le pavé des chambres. Car bien qu'il ne soit fait que de coquillages calcinez, & d'une sorte de sable doré qu'ils tirent des montagnes, dont ils font un ciment; il a tant d'éclat lors qu'il est bien sec, qu'il semble estre parsemé de paillettes dor, & avec le tems, il devient si solide & si poli, qu'on le prendroit pour une espece de marbre.

Ces Maisons, qui sont fort longues à proportion de leur largeur, sont toutes partagées en plusieurs petites chambres un peu obscures, ausquelles on entre par une allée fort étroite, qui les separe, par une sorte de tapisserie faite d'écorces d'arbres, ou de feuilles de palmes, & tissüë en forme de compartimens de diverses couleurs. Les Chambres des principaus du país, sont renduës tout autour de peaus de Cerfs ou de Chamoyes, qui sont diversifiées par une agreable mélange de couleurs assez vives, dont ils les savent teindre. Il y a même des hommes parmi eus, qui sont assez adroits, pour faire des tapis avec le duvet & des plumes de divers oiseaux, lesquelles ils arrangent avec tant d'industrie & de proportion, qu'à péne y a t-il aucune étofe de soye, qui soit plus agreable à la veüë.

Leurs lits, ne sont point fermez ni entourez de rideaus comme la plûpart des nôtres. Deux ou trois planches élevées sur quatre piquets qui sont fichés en terre, en font le chalit & le soûtien, sur lequel ceus du commun, étendent des sacs remplis de Fougere, & des couvertures de peaus d'Ours, qui ont la propriété de ne souffrir aucune vermine. Ils tiennent, de même que les anciens Ecoissois, que ces lits qui ne sont que de simples feuilles de fougere, sont

preferables à ceus de plumes : à cause que cette plante, a une vertu secrette pour delasser le corps , & reparer ses forces épuisées par la chasse , ou par quelque autre violent-exercice. Mais les personnes qui veulent coucher un peu plus mollement , remplissent leurs lits de ce duvet, qui croist sur la Plante que nous avons d'écrite cy dessus sous le nom *d'Hyaleitokt*. Ils les parent aussi durant les chaleurs de peaus de chamoys , ou d'autres bestes fauves , lesquelles ils savent preparer & teindre de si vives couleurs , qu'on les prendroit de loin pour des plus riches tapis de Turquie. Ces Couvertures d'esté, sont d'ailleurs si proprement cousuës , qu'encore qu'elles soyent faites de plusieurs pieces raportées à péne en peut-on discerner les jointures : mais en hiver les Gouverneurs & les Chefs des familles les plus considerables , couvrent leur lits de fourrures de martes , ou de castors , ou de renards blancs , qui sont toutes si bien passées , qu'il ne s'y engendre aucune ordure : de forte , que sans estre beaucoup chargez , ils sont parfaitement bien munis contre la rigueur du froid.

Ils n'ont ni bufets , ni cofres , ni tables , ni aucuns autres meubles precieus pour l'ornement de leurs chambres : leurs lits , & quelques Coussins , leur tiennent lieu de chaises & de bancs : & un tapis de cuir étendu sur le pavé , autour duquel ils se rangent en rond , lors qu'ils veulent prendre leur repas , leur sert de table , de napes & de serviettes. Ils tranchent toutes leurs viandes en petis morceaux , avant que de les presenter pour estre mangées , & bien qu'ils n'ayent point l'usage des fourchettes , ils se servent de cucillieres , & de certains poinçons d'os ou de bois , & ils en prennent leurs morceaux avec tant de dexterité , qu'il arrive fort rarement , qu'ils répandent quoy que ce soit sur leurs habits.

Le vaisselle d'ont ils usent en leur ménage , est de terre , ou de fruits d'arbres qui ont une écorce ligneuse , laquelle ils savent polir & encroûter par dedans , d'un certain lac de diferente couleur , qui ne s'eface jamais , bien qu'il soit souvent lavé avec de l'eau chaude : & quant au dehors , il est émaillé de fleurs & de diverses grotesques , qui encherissent leur prix , selon qu'elles sont faites d'une meilleure main , ou qu'elles sont mieux enjolivées.

Les

Les pois, les fevés, le ris, les may, les lentilles, & semblables legumes sont les mets les plus ordinaires qui leur sont servis, & il arrive rarement, qu'on leur presente deus sortes de viande en un même repas. Avant que les Etrangers eussent penetré jusques-à eus, ils ne mangeoyent aucune chair d'oiseaux ni de bestes à quatre pieds, & bien qu'ils fissent la chasse, ce n'étoit que par divertissement, & pour netoyer le pais d'animaux farouches. Il y a même encore à present plusieurs anciennes familles parmi eus, qui ne sauroyent estre induites à manger du poisson, ni d'aucune autre chose, qui ait eu vie sensitive; tellement, que sans faire profession d'estre des disciples de Pythagore, ils observent exactement ce point de sa rigoureuse discipline.

Bien-que la Vigne croisse naturellement en leur terre, & que les raisins y viennent à maturité, ils ne font point de vin: mais l'eau pure, est leur boisson la plus ordinaire. Ils ne bairissent aussi aucune de leurs demeures, qu'aus endroits où il y a des sources, qui ne tarissent jamais. Il est vray que dans leurs festins, ils se servent d'une sorte de biere fort agreable & nourrissante, qui est faite de *Mays*; & qu'ils ont l'adresse de composer de l'hydromel parfaitement bon, le miel qu'ils tirent des fentes des rochers & du creus des vieus arbres, leur en fournissant la matiere en toute abondance: mais ni l'un ni l'autre de ces bruvages, non plus que celuy de la *Cassine*, qui est mystereux & medecinal, ne sont point d'un usage commun parmy ce peuple.

Diverses bonnes racines qui croissent dans leurs terres, leur servent en la place du pain. Ils font aussi des galertes assez delicates avec du *Mays*, que les femmes reduisent en farine à force de bras, en moulant ce grain entre deus pierres, dont l'une est plate & l'autre rond & longue. Ce qui ne peut estre sans un grand travail, & une longueur qui lasseroit la patience de toutes autres personnes. Ceus d'entre eus qui usent à present de chair & de poisson, les font rôtir, à cause qu'ils estiment, que l'eau leur osteroit leur meilleure & plus agreable saveur.

Ils ont, à ce qu'ils disent, l'usage du sel depuis un tems immemorial, mais au lieu qu'autréfois ils n'en avoyent point qu'avec

qu'avec beaucoup de pénes , & par l'entremise des autres peuples qui demeurent le long de la coste de la mer, ils ont depuis peu découvert une fontaine salée, au pied de l'une de leurs montagnes, qui sera capable de leur en fournir de fort blanc & de tres-pur avec une facilité nonpareille, puis qu'il ne leur manque point de bois pour le cuire, & qu'ils ont trouvé le secret de le mettre en petis pains, ainsi qu'ils l'ont déjà éprouvé avec un heureux succès.

ARTICLE VI.

Des mœurs des Apalachites.

LEs Apalachites ont une certaine simplicité naturelle, qui paroît en plusieurs rencontres, auxquelles ils sont saisis d'étonnement, pour ne pouvoir point comprendre la vraie cause, de ce qui leur en fournit le sujet. De même que les autres nations barbares, qui n'ont pas encore l'usage des caractères, ils étoient autrefois extrêmement surpris lors qu'ils voioient écrire, & sur tout, quand ils remarquoient par leur propre experience, qu'à l'ayde de ces petites figures formées sur le papier, les Europeens qui vivent avec eux, donnoient à connoître à leurs amis absens, l'état de leurs affaires, & leurs plus secrettes pensées. Ils admiroient aussi les livres, les armes à feu, les montres sonantes, les quadrans, les cartes de geographie, les globes celestes & terrestres, les spheres, & toutes les curiositez d'émail, de miniature, & d'orfèvrerie, que les étrangers leur apportoient: mais à present que toutes ces choses leur sont assez familières, ils cessent d'avoir de l'admiration pour elles, bien qu'ils les ayent en si grande estime, qu'ils n'épargnent point ce qu'ils ont de plus précieux pour en avoir la possession.

Ils ont une Astrologie à leur mode, par laquelle ils predisent à peu près, les pluyes, les sécheresses, les orages, & les changemens du tems, auparavant qu'ils arrivent: mais ils ne peuvent se persuader que la mer & la terre ne fassent ensemble qu'un seul globe, qui est ferme & suspendu au milieu de la vaste étendue de l'air, qui l'envelope également de tous côtez,

côtés, n'ayant aucun autre soutien, que la puissante main du Divin Ouvrier qui l'a faite à la louange de sa gloire. Car au contraire, ils croyent, qu'encore que la superficie de la terre soit raboteuse & relevée en montagnes, elle est plate par dessous, étant apuyée sur une baze ferme & immobile, qui leur est inconnüe. Ils tiennent aussi, que les Cieux sont d'une matiere solide & transparente, & que le Soleil la Lune & les étoiles, sont des corps celestes, incorruptibles & animez, qui s'égayent incessamment & sans le lasser, sur ces beaux lambris azurés d'où ils éclairent le monde.

Ils ne peuvent voir de longues barbes, sans en témoigner un étonnement extraordinaire, parce qu'ils ne peuvent comprendre, à ce qu'ils disent, que des personnes douées de raison, puissent souffrir à leurs mentons & en leurs jouës, ces excremens superflus & cette charge inutile, qui suivant leur sentiment, ne peut estre bienfaisante, qu'aus cheures, & aus boucs. Ils s'émerveilloyent aussi au commencement de ce que les étrangers qui ont la veüe foible, ou debilitée par la vieillesse, ou par quelque accident, se servent de lunettes pour la soulager. Parce que parmy-eus, l'on voit communement des vieillards qui aprochent, ou même qui ont passé la centième année de leur âge, sans qu'ils puissent remarquer aucune foiblesse, ou le moindre racourcissement de leur veüe. Le grand soin qu'ils ont d'éviter la fumée, & tout ce qui peut ofenser les yeus, contribue beaucoup à la vigoureuse constitution, & à la conservation de ce sens, car ceus qui ont conversé parmy-eus ont remarqué, qu'ils n'aprochent point du feu, si ce n'est dans des rencontres extraordinaires, se servant pour échauffer leurs chambres durant l'hyver, d'une sorte de Poëles, qui sont faits de terre cuire, & qui sont si bien disposez en certains endroits de leurs demeures, que toutes les places en sont échauffées, sans que ceus qui sont dans les chambres ausquelles ils répondent, soyent tant soit peu incommodez de la flamme ou de la fumée du feu, qui y est mis & attizé par dehors.

Ils ont neantmoins, une singuliere veneration pour le feu, comme étant, selon leur ancienne creance, la vive image du Soleil qu'ils adorent. D'où vient que s'ils introduisent quel-

qu'ils étrangers dans leurs cuisines, ou à l'embouchure des fournaies qui échauffent leurs Poëles, ils ne peuvent souffrir, qu'ils crachent ou qu'ils jettent quelque inmondice sur le brazier, d'autant qu'ils croient que l'injure qu'on fait à l'image, réiaillit sur l'original, & que c'est une irreverence & une ingratitude insupportable, d'avoir si peu de respect, & de reconnaissance, pour un element si pur, & si nécessaire à l'entretien de la vie.

Ils conservent soigneusement en leurs memoires, comme en autant de fideles registres, les genereuses actions de leurs ancestres, & les plus memorables exploits de leurs Roilelers, pour en faire le recit aus jours de leurs rejouissances publiques. Ils font particulierement une commemoration solennelle de l'un de leurs plus illustres *Paraouffe*, qu'ils nomment *Mayrdok*, d'autant qu'ils tiennent que c'est lui, qui étendit & affermit les limites de leur état, avec tant de gloire & d'heureux succès, que durant son regne, les Sauvages n'osoient pas seulement aprocher de leurs frontieres pour y faire le dégast, ou y enlever des prisonniers, comme ils le faisoient auparavant. Ils ajoutent, que ce fut même Prince, qui les obligea par la force de ses raisons, & par son exemple, à former des communautez fixes & arrêtées en un lieu, & à munir leurs Villages de pieuz & d'hayes vives, pour resister plus facilement aus atakes de leurs ennemis, & eviter leurs surprises. Ils celebrent aussi dans leurs chansons, l'un de leurs *Iaouias*, qui est connu parmy eus, sous le nom de *Karakairy*, & qui a merité cet honneur, pour avoir institué le service du Soleil, & leur avoir enseigné la façon de cultiver la terre, de faire la chasse du Cerf, & de rendre des pieges aus bestes farrouches, qui desoloyent autrefois leurs Provinces.

Ils ont assez de soin & de prevoiance, pour se procurer les choses qui sont absolument nécessaires pour leur nourriture, & pour leurs vêtements, comme aussi pour bâtir leurs cabanes, & se mettre à couvert des injures de l'air: mais ils n'amassent point de provisions pour plusieurs années, & tant s'en faut qu'ils se travaillent en aucune façon pour amasser des richesses, ou des delices, & des magnifiques maisons, qu'ils se rient ordinairement entre-eus, des vaines sollicitudes, & de tous les enpres-

enpressemens des étrangers, qui recherchent souvent avec ardeur toutes ces choses superflues.

Ils sont presque tous, d'un naturel obligeant & grandement aimable, & parce qu'ils ne se souviennent point, d'avoir receu aucun déplaisir des étrangers, depuis que les premiers Espagnols qui les visiterent sous la conduite d'*Hernando à Soto*, ravagerent leur país, & contraignirent leur Roy, d'abandonner sa ville capitale à leur discretion, pour se retirer au sommet des montagnes voisines, ils ne savent à present qu'elles caresses ils doivent faire, à ceus des autres nations, qui les vont visiter, & dans ces rencontres, ils ne se lassent point, de leur rendre toutes sortes de bons offices, & de témoignages d'amitié.

D'autant, qu'ils n'ont pas encore la connoissance d'une infinité de delicatesses, qui sont en usage parmy les peuples mieux civilisez, ils paroissent assez sobres, dans leurs répas ordinaires: mais au tems de leurs festins solennels, & de leurs réjouissances publiques, ils se licencient à plusieurs excés, qui témoignent assez, que toute la frugalité qu'ils observent au boire & au manger, dans leurs maisons particulieres, ne leur est dictée que par l'impuissance en laquelle ils sont, d'avoir commodement les vivres qui sont requis pour continuer en de pareilles débauches, ou de ce qu'ils ne veulent pas acheter des ragouts, & des friandizes, au detrimement de ce profond repos dont ils jouissent, sans y chercher tant d'artifice.

Ils sont dociles & susceptibles d'instruction, & de toute louable discipline: ce qui paroît, en ce qu'il y en a déjà plusieurs de leur corps, qui ont appris en perfection, & avec une merveilleuse facilité à lire & à escrire, & quelques-uns des métiers qui sont nécessaires à l'entretien de la société civile. Mais ils ont cecy de mauvais, qu'ils sont fort méfiants & arretez à leurs propres sentimens, prompts à se courroucer, & adonnez à tirer vengeance par trahison, de tous ceus dont ils croyent avoir receu quelque déplaisir. Il y en a aussi plusieurs parmi-eus, qui conservent des inimities hereditaires dans leurs familles, qui éclatent souvent en des querelles ouvertes, & en des bateries, qui ne peuvent estre apaisées que par l'autorité absolüe de leurs Chefs, au commandement desquels ils

déferent entierement, dans ces occurrences. Ils ajoûtent encore une trop legeré creance à leurs songes; & ils ont entre eux, certaines vieilles réveuses, qui faisant ouverte profession de les interpreter, & de predire en suite, les choses qui leur doivent avenir, entretiennent ce pauvre peuple dans ses superstitions, & le repaissent de ces vanitez.

ARTICLE VII.

Des Occupations ordinaires des Apalachites.

LEs Apalachites, ont toujours eus en horreur l'oïsveté comme la plus dangereuse peste de leur petite République, la rouille de leurs esprits, & le sepulcre des hommes vivans: & le travail auquel ils s'adonnent avec plaisir & assiduité, sans toutefois, témoigner beaucoup d'empressement, leur produit ce grand avantage entre plusieurs autres, qu'au lieu que leurs voisins qui habitent joignant la coste de la mer, sont souvent pressés de la famine, pour n'avoir pas ensemençé leurs terres en la saison convenable, ou pour avoir consumé en festins & en débauches les fruits de la dernière moisson, ceux cy au contraire s'adonnans au labourage, & menageans avec prudence & discretion le provenu de leurs champs, ont toujours dequoy entretenir leurs familles avec honneur, & même pour subvenir à la nécessité de leurs Alliez, qui demeurent aus montagnes.

Après le tems des semailles & des moissons, les hommes s'employent à la chasse, à la pesche, à planter des arbres fruitiers, à défricher les places qui sont propres à faire des jardins, à bâtir leurs maisons, à reparer les bresches de leurs Villes, ou à coudre leurs habits, leurs souliers & leurs botines: de sorte qu'il arrive rarement qu'on les treuve sans employ. Mais, il n'y a rien à quoy ils se plaisent d'avantage, ni en quoy ils réussissent mieux, qu'à preparer leurs arcs, leurs flèches, leurs massues, leurs zagayes, leurs boucliers, & toutes les autres armes ofensives & défensives, dont ils ont acoustumé de se servir, tant pour la chasse que contre leurs enne-

ennemis. Car tous les hommes jeunes & vieux, tiennent à gloire de les savoir faire, d'en avoir à rechange pour en accommoder leurs amis, de les entretenir luisantes & polies, non tant pour en faire parade durant la paix, que pour s'en pouvoir servir avec d'exerité au tems de guerre.

Ils savent aussi preparer, avec une adresse bien considerable les peaus de Cerfs, de Chamoys, & d'autres bêtes, pour en faire des vêtements, des tapis, & des couvertures de lits, qui sont tres-commodes & de durée. Ils se divertissent encore assez souvent, à faire de toutes sortes de poterie, de corbeilles & de paniers: ou bien à arranger des plumes d'oiseaus en forme de tapisserie, avec une industrie merveilleuse. Les femmes aussi de leur part, après le soin de leurs ménages, & de ce qui concerne la cuisine, s'occupent incessamment à filer du coton, ou de la laine, ou de la pite, dont elles font plusieurs sortes de petites étofes sur des métiers, qui sont tres-propres à faire des habits d'esté, pour l'accommodement de leurs familles.

Ils aiment passionément la musique & tous les instrumens qui rendent quelque harmonie, tellement qu'a pêne trouve-t-on aucun parmy eux, qui ne sache jouer du flageolet, ou d'une sorte de flûtes de différente grosseur, qui font un accord fort agreable. Ils ont aussi la voix naturellement douce & flexible, ce qui est cause, que plusieurs de leurs jeunes gens s'étudient à contrefaire le chant & le gazouillement des Oiseaus: en quoy, ils reussissent pour la plûpart si heureusement, que comme des autres Orphées, ils attirent des bois auprès d'eux, ces innocentes créatures, qui croyent d'entendre leurs semblables. Ils adoucisissent aussi avec le chant, tout le travail auquel ils s'adonnent selon leur loüable coutume; par forme de divertissement, & pour éviter l'oisiveté, plûtoist que pour le profit qu'ils en esperent.

Ils sont aussi passionément amoureux de la danse, sautillans & faisans mille postures, par lesquelles ils croyent se décharger des mauvaises humeurs que leurs corps ont amassées, & se conserver cette grande agilité qu'ils ont à la course, & à grimper les montagnes quand ils sont

la chassé; comme aussi pour acroistre par ce moyen, cette merveilleuse souplesse de tous leurs membres, de laquelle ils font de grand trofées, en la presence des étrangers. Ils celebroyent autrefois des danses solemnelles à la clôture de chaque moisson: mais à present, ils n'ont point de tems réglé pour ces divertissemens, qui dependent absolument de l'inclination, & de l'humeur des Capitaines, & des Chefs de famille, qui les assignent en la saison, & aus jours, qu'ils jugent des plus convenables.

Depuis quarante cinq ans ou environ, qu'ils ont la fréquentation ordinaire des étrangers, ils se sont beaucoup perfectionnez dans les métiers, dont ils n'avoient auparavant que quelque legere connoissance. Et même; ils en ont appris plusieurs autres, qui leur sont tres-utiles; d'où vient, qu'ils bâtissent à present un peu plus solidement & plus commodement, qu'ils ne faisoient par le passé. Ils font aussi, beaucoup plus habiles qu'ils n'étoient, à tanner les cuirs, & à préparer les peaux, de Cerfs, de Chamoys, de Castors, de Martes, & toutes les autres, dont ils font leurs plus riches fourrures. Ils commencent même à faire des cofres, des bufets, des tables & d'autres ouvrages de menuiserie, & à travailler au Tour, comme aussi à peindre des fleurs & des fruits, plus aprochans du naturel, qu'ils ne faisoient, avant que les Europeens leur eussent fait part de leurs secrets, & des outils qui sont nécessaires, pour reussir en ces arts, avec facilité & avec succès.

A R T I C L E VIII.

De la Policé des Apalachites.

CE Peuple, à l'exemple des Arabes, & de la plupart des Tartares, étoit autrefois errant parmi les forets & les vastes solitudes, de cette partie de l'Amerique, où la divine providence les avoit pouffez; & après qu'ils avoient consumé les fruits des arbres, & les racines de la terre, qu'ils avoient treuvées en un lieu, ils en décampoient, pour courir à un autre. De sorte, qu'étans ainsi vagabonds, & exposez en tout tems aus injures de l'air, & à l'intemperie des saisons, ils

menoyent une vie fort triste, & tout à fait ennuyeuse. Mais il y a environ cinq ou six generations, à ce qu'ils racontent, qu'un de leurs *Paracouffes*, nommé *Mayradok*, dont nous avons déjà parlé, leur persuada de s'arrêter au païs qu'ils possèdent encore à présent; leur prescrivant la police qu'ils y devoient garder, afin qu'ils ne fussent plus flotans de place en place, comme sont encore aujourduy les *Houstamins* & les *Ilamins*, qui rodent sans cesse par les Provinces de la Floride; pour y faire le dégast par tout, où ils ne trouvent point de résistance, ne traînant aucun autre bagage avec eux; que leurs armes, & quelques chétives tentes faites de peaus ou d'écorces d'arbres, sous lesquelles ils se mettent à couvrir durant la nuit.

Dépuis ce tems-la, les Apalachites ont maintenu leur petite Republique en bonne union, sous la conduite d'un Chef & premier Capitaine, qui faisoit autrefois sa demeure à Apalache, & maintenant à *Melilot*, qui est la capitale de leur Etat. En châce Province il y a un *Paracouffe*, & en châce Ville un Gouverneur, qui sont établis par celuy d'Apalache, auquel ils relevent. Il y a aussi d'autres Officiers inferieurs, qui sont nommez par les Chefs de familles, qui ont eu de tout tems, le droit de les instaler en ces charges. Enfin il n'y a si petit Village parmy eux, qui n'ait son Capitaine, qui represente la puissance superieure.

Le procedé de leur justice, est fort court, parce qu'ils n'observent aucunes des formalitez, qui sont en usage parmy nous, en matiere de procès, ni aucun des artifices, que la chicane inventez, pour les rendre immortels. Les Capitaines assistez des Officiers qui composent leur conseil, rendent la justice deux fois le mois, assavoir au premier croissant, & au plein de la Lune, touchant tous les menus diferens, qui surviennent entre les familles. Mais lors qu'il s'agit d'une affaire de grande importance, ils ont recours au Gouverneur de la Ville ou au *Paracouffe* de la Province, qui la terminent en dernier résort. Et s'il arrive, que les *Paracouffes* des Provinces, ou les Gouverneurs des Villes, ayent des démelez par ensemble, ou avec leurs sujets, le *Paracouffe* d'Apalache, qui reside ordinairement à *Melilot*, en prend connoissance en qualité de Souverain.

rain, & les apointe par l'avis de son Senat, qui l'accompagne par tout, où il lui plaît de se transporter.

Ils disent, qu'ils ont toujours puni de mort, les traistres, les Incendaires, les homicides, & les sentinelles qu'ils trouvent endormies, soit de jour soit de nuit. Tous ceus qui sont convaincus d'avoir commis quelcun de ces crimes, sont liez à un arbre, & percez de flèches, ou assommiez à coups de massüë. Mais quant aus larrons, ils ne leur donnent point d'autres chatimens, que la honte & le reproche qu'ils leur font de leur faute, dans toutes les Compagnies, où ils ont l'assurance de comparoistre. Ce qui leur est une punition si sensible, que la plupart de ceus qui ont dérobé, pour éviter cette honte, se retirent dans les deserts, où ils menent une vie sauvage, ou ils s'associent aus *Houstanins* ou avec les *Elamyns*, pour continuer impunement dans leurs brigandages, & ne vivre désormais que de proye, à la fasson de ces barbares.

Ils font presque tous leurs petis commerces par échange de marchandises, & à ce défaut, ou lors qu'ils sont obligez de donner du retour, ils se servent de même que leurs voisins, de certains petis grains noirs ou blancs, qui leur tiennent lieu de monoye d'or ou d'argent, ou de quelque autre metal: avec cette difference, qu'un seul de ces grains noirs, vaut autant que vint de ceus qui sont blancs. Les Indiens qui ont leurs Villages auprès de la mer, font cette espeece de monoye, avec l'extremité de certains coquillages qu'ils estiment précieux, & après les avoir percez, & leur avoir donné, la forme & le coin qu'ils doivent avoir, pour estre de mise; ils en composent des chaines, déquelles ils se chargent quand ils veulent paroistre avec plus de pompe, comme étans les principales richesses, & les plus grands tresors, dont ils ayent la connoissance. Cette legere monnoye a son cours, non seulement entre les Originaires de l'Amérique Septentrionale, mais encore entre les Anglois, & les Hollandois, qui y ont établi de celebres Colonies.

Les Apalachites, trafiquent aussi avec des grains de Corail & de Cristal, & même avec cette espeece d'ambre, dont nous avons déjà parlé, & quelquefois avec des pierres vertes ou

rouges, que les torrens charrient des montagnes, aufquelles ils savent donner des figures diferentes, qui rehaussent leur éclat, & encherissent leur prix. Avant qu'ils eussent la connoissance des étrangers, ils n'avoient point l'usage des aulnes, ni des poids, ni des mesures : mais à present, ils reconnoissent par experience, que tout cela est necessaire, pour faciliter le commerce, & pour eviter les fraudes.

Tous les biens immeubles, sont communs parmy ce Peuple : de sorte qu'excepté leurs maisons, & les petis jardins qui les accompagnent, ils n'ont aucuns champs, ni prez, ni bois, ni autres heritages, qui leur apartiennent en propre : mais, ils cultivent toutes leurs terres en commun, & au tems qu'il faut faire le labourage, ou les semailles, ou les moissons, les Capitaines & les autres Officiers, conduisent au travail tous ceus de leurs Compagnies, à qui l'âge & la santé donnent assez de vigueur, pour s'occuper à tous ces laborieus exercices.

Ils vont tous à ce travail commun, sans enpressement, & d'un franc courage, comme à un divertissement bien agreable ; & dans ces rencontres, ils gardent leurs rangs, & marchent en ordre de bataille, avec leurs trousses remplies de fleches, & l'arc à la main : afin que s'ils étoient assaillis de leurs ennemis, comme il leur est arrivé assez souvent, ils soyent trouvez en état de les repousser vigoureusement. Durant ces emplois qui regardent le public, les Chefs ont le soin de les rafraichir de tems en tems avec quelque bon bruvage, & leurs femmes ne manquent pas des leur aprêter de viandes beaucoup meilleures, que celles dont ils se nourrissent à l'ordinaire. Ils reservent tout le provenu de leurs champs en des greniers publics, qui sont bâtis au milieu de chaque Ville ou Village, & au plein de la Lune, & à tous les renouveans, ceus qui ont commis pour en faire la distribution, en donnent à chaque famille, autant qu'il en faut pour son entretien, ayant égard au nombre plus grand, ou plus petit des personnes, dont elle est composée.

ARTICLE IX.

Des Guerres des Apalachites.

LEs Apalachites, jouissent entre eux d'une profonde paix, depuis un fort long tems; mais au dehors, ils ont pour ennemis irreconciliables, les Habitans de la Province de *Tagoïesta*, que quelques-uns appellent *Carlites*, & les *Elamyns* & *Houïtamyns*, qui sont ces peuples cruels & sauvages au possible, dont nous avons déjà parlé, qui n'ayans aucune demeure arrêtée, courent d'un lieu à l'autre avec une vitesse incroyable, pour y faire les ravages, les massacres, & tous les desordres, auxquels ils sont incitez par leur humeur barbare & sanguinaire. Ces mauvais voisins, obligent les Apalachites à se tenir toujourns sur leurs gardes, & à poser de jour & de nuit des sentinelles aus avenues de leurs terres, pour découvrir leurs desseins, prevenir leurs surprises, & s'oposer aus irruptions de ces nations, qui leur sont également formidables.

Leurs armes, sont l'arc & la fleche, la massue, la fronde, & une espece de zagaye, ou de grand javelot, qu'ils lancent avec la main, quand ils ont épuisé toutes les fleches de leur carquois. Ils se munissent aussi lors qu'ils vont à la guerre, de certains grand boucliers de figure ovale, qui sont faits de joncs cordelez & poisséz avec un tel artifice, que bien qu'ils ne soyent couverts que d'un simple cuir, & qu'ils soyent grandement legers, ils sont neantmoins impenetrables à tous les dards de leurs ennemis. Ceus d'entre ce Peuple qui habitent aus montagnes, sont particulièrement renomméz pour leur adresse à tirer de l'arc. Car l'exercice assidu de la chasse dont ils font profession, les a rendus si habiles à le manier, que le *Paracouffe* general, qui en a toujourns à sa suite, n'a point de plus grand divertissement, que de les faire tirer au blanc, pour emporter quelque prix, qu'il donne à celui qui l'arcint en moins de coups, ou qui abat avec plus de dextérité, une couronne, ou unbouquet, qu'il fait atacher au plus haut d'un arbre.

Ils

Ils ne combattent point pour étendre leurs limites, ou pour le butin, comme plusieurs autres peuples: car ils s'estiment si bien partagez en terres, & ils vivent si contents dans leur condition, qu'ils ne souhaitent rien du tout, au delà de ce qu'ils possèdent. Mais comme ils ne sont animez à la guerre, que pour conserver la gloire que leurs predecesseurs leur ont laissée en heritage, ou pour repousser la violence, & tirer vengeance des torts, qu'ils croyent leur avoir esté faits; si leurs voisins se veulent emparer, de la moindre partie du païs qu'ils occupent depuis un tems immemorial, ils n'oublient rien pour reprimer promptement & courageusement les usurpations des uns, & la violence des autres; & pour se maintenir en la paisible possession du païs où ils sont nez, & des places, qu'ils ont aquisés & conservées par leur valeur.

Quand leurs troupes marchent contre l'ennemy, aucun d'eux n'oseroit quitter son rang ou s'écarter de la Compagnie, sans la licence expresse du Capitaine, sous péne d'estre dégradé, ou percé de flèches. Ils gardent un profond silence en faisant leur route, parce qu'ils ne conduisent point de femmes ni d'enfans, comme les *Elamins* & les *Houstimins*, qui les traînent par tout avec le reste de leur petit bagage. Mais lors qu'ils ont reconnu leurs ennemis, ils les investissent & leur donnent l'affaut avec tant de furie, & des cris si effroyables, qu'ils sont capables de faire tomber les armes des mains, & de porter la terreur & l'épouvantement, aus cœurs des plus affurez.

Ils ont tant de generosité, qu'ils n'ont point voulu apprendre le secret d'empoisonner leurs flèches: & lors qu'ils ont gagné la victoire, & qu'ils se sont rendus maitres du champ de bataille, ils n'exercent aucune inhumanité sur les corps de ceus qui sont morts au combat, mais après s'estre assurés de tous leurs prisonniers de guerre, & leur avoir coupé la chevelure, ils la portent en triomfe au bout de leurs zagayes, & si tost qu'ils sont retournez de ces expeditions, ils l'attachent à la porte de leurs cabanes, comme un précieux trofée.

Ils usent encore dans ces rencontres d'une telle moderation, qu'encore qu'ils soyent dans la chaleur du combat, ils pardonnent avec une generosité qui n'a rien de barbare, à tous ceus

qui demandans quartier, posent les armes à leurs pieds, comme aussi aus femmes & aus enfans de leurs ennemis, & se contentent de les mener à leurs Villes, où ils les entretiennent dans une honeste liberté, avec autant de douceur & de soins que leurs propres domestiques. Enfin au retour de leurs guerres, ils font de grands festins, & passent plusieurs jours en danses, en jeux & en d'autres rejouissances, durant lesquelles ils exaltent avec excés leur propre valeur, & les faits les plus memorables de leurs predecesseurs.

ARTICLE X.

De la Religion ancienne des Apalachites:

Les Apalachites, adoroient le Soleil, de même que la plupart des plus celebres peuples de l'Amerique, & avoient des Prêtres ou Sacrificateurs, qu'ils nommoient *Iaouas*, qui étoient fort superstitieux, à lui faire rendre le service qu'ils avoient inventé à son honneur. Ils avoient aussi de nobles sentimens, pour cette pretenduë divinite: car ils croioyent, que ses rayons avoient la vertu de donner le mouvement & la vie, à toutes les creatures qui en sont douées: qu'ils remettoient en parfaite santé, toute sorte de malades, & rendoient fécondes les landes & les montagnes les plus steriles; que le monde ne subsistoit. que par les benignes influences de ce Roy des astres, & qu'ayant une seule fois, retardé de vingt-quatre heures sa course ordinaire, les eaus du grand Lac, qu'ils apellent *Theomi*, s'étoient tellement débordées, qu'elles avoient couvert les plus hautes montagnes qui les entourent, à la reserve du sommet de celle d'*Olainy*, qui fut preservé de cette inondation generale, à cause du Temple qui y étoit consacré à sa gloire; de sorte, que tant les hommes que les bêtes, qui purent gagner cet azile, y furent conservés en vie pour repeupler la terre.

Ils ajoûtent encore, à ces foibles idées, qui leur sont restées du Deluge universel, que la parole de Dieu nous enseigne, que ce grand Flambeau retournant de cette éclipse avoit par sa presence, renvoyé les eaus dans leurs abismes, & déchargé la terre de toutes les vapeurs & malignes qualités qu



A. La ville Royale de Melilot. B. La grande Eglise. C. Le Palais du Parakouffe ou Roytelet. D. La montagne d'Olainy.
E. Le Temple du Soleil. F. La Figure de la Plante Sensitive et de la Fleur.



qui avoient plongé le monde dans cette épouvantable confusion; & que depuis ce tems-là, leurs predecesseurs, par un tres-juste mouvement de reconnoissance, se senti rent obligez de l'adorer & de l'avoüer pour leur Dieu. Ils tenoient aussi pour constant, que le Soleil s'étoit bâti lui-même le Temple, qui est dans la montagne *d'Olaïmy*; & que les Oiseaux qu'ils nomment *Tonatzulis*, qui se plaisent parmi les bois de cette agreable retraite, étoient ses courtisans, & les musiciens qui chantent sans cesse ses loüanges.

Le service que les Apalachites rendoient au Soleil, étoit de le saluër à son lever, & de chanter quelques Hymnes à son honneur. Ils lui faisoient aussi le même hommage tous les soirs, le supliant de retourner bien tost, pour les éclairer de sa lumie-re. Mais outre ce service journalier, que chacun lui pouvoit presenter à la porte de son logis, ils en avoient encore d'autres plus solennels, qui consistoient en des Sacrifices de loüanges & d'actions de graces acompagnées de parfums, qu'ils avoient acoûtumé de lui offrir quatre fois l'an, sur la montagne *d'Olaïmy*, avec une grande pöpe, & un concours general de tous les Habitans de leurs six Provinces, & même de ceus des états voisins, qui sont dans leur alliance, comme nous le représenterons en suite.

Cette montagne *d'Olaïmy*, est sans contredit, l'une des plus belles & des plus ravissantes de toutes celles, qui sont en ce nouveau Monde. Elle est située en la Province de *Bemarin*, & elle commence à une petite lieuë de la ville royale de *Melilot*; sa figure est parfaitement ronde, & d'une pente si roide, que pour en faciliter l'accès, on a esté contraint de tailler tout au tour, un chemin assez large, pour monter trois hommes de front, qui dure environ deus lieuës & demye, en tournoyant continuellement, jusques à ce que l'on soit parvenu au desus. Ce chemin, qui est entretenu aus frais communs de la Province, est orné en divers endroits, & dans une distance égale, de beaux repösoirs gägnéz dans le roc, en forme de grandes niches, pour la commodite des voyageurs: & tout le circuit de la montagne depuis le pied, jusqu'à deus cens pas du coupeau, est revêtu de beaux arbres de Cedres, de Pins, de Palmes, de Cyprés, de *Casine*, & de plusieurs autres sortes, qui rendent des résines, & des drogues aromatiques, d'une tres-souëue odeur.

Le sommet de cette incomparable montagne, s'étend en une large plaine parfaitement unie, qui a environ une lieue de tour, & qui est ombragée en divers endroits, de petis bouquets des mêmes arbres qui sont à la pente, bien qu'ils ne foyent pas d'une pareille hauteur, à cause que les grands vents qui les agitent, les empeschent de croistre: Mais ce qui est exposé au plein jour, est couvert par tout d'un riche tapis d'herbes assez courtes, qui sont émaillées d'une infinité de petites fleurs, & d'une espece de Thym & de Mariolaine, qui recreent tellement la veüe, & exhalent une si agreable senteur, que l'œil & l'odorat, y rencontrent également leurs delices.

Bien que cette montagne, leve sa teste beaucoup plus haut que les autres du voisinage auxquelles elle commande, & qu'elle soit du rang de celles à qui les Poëtes attribueroyent d'avoir de secrettes intelligences avec la moyenne region de l'air: elle a encore ces precieus avantages, qu'elle est rarement couverte de neiges durant l'hiver, & que pour étancher en esté la soif des Voyageurs, elle est rafraichie d'un agreable étang, qui conserve en toute saison ses eaus claires & enjouiées, dans un large bassin, qui s'est trouvé directement placé, au milieu de ce fleurissant terrain, qui lui sert de couronne.

Le lieu qui leur servoit de Temple, est une belle & spacieuse Caverne, qui s'est rencontrée naturellement taillée à l'orient de cette montagne. Son ouverture est vaste, large, & bien proportionnée comme l'entrée de quelque superbe palais; & bien que l'artifice n'ait rien du tout contribué à sa perfection, l'on diroit toutéfois à la voir de loin, que quelque architecte bien expert, ait voulu déployer en ce rare frontispice, toutes les plus exquises richesses de son art, & tous les plus dous agrémens, que son industrie lui a pû suggerer, pour le rendre acompli. Ce beau Portail, que le Soleil esclaire de ses premiers rayons aussi-tost qu'il se leve, est posé sur une belle & ample plateforme, qui semble n'avoir esté gagnée dans la masse du roc, qu'à dessein de servir d'un aimable parvis, à ce Temple magnifique.

Le dedans de cette Grotte merveilleuse est fait en ovale, d'une longueur de deus cens pieds ou environ, sur une largeur tres-convenable, pour entretenir la juste proportion de

sa figure. La voute, qui paroît aussi n'avoir esté façonnée dans le sommet de cette montagne, par aucunes autres mains que par celles de la nature, se hausse doucement depuis le bas en forme de demi cercle, jusques-à la hauteur d'environ six vints pieds, où elle se termine. L'on voit tout au milieu de cette voute, une assez grande ouverture, laquelle perçant jusqu'au dessus du terrain de la même montagne, emprunte de là, tout le beau jour qui l'esclaire. Cette espece de grande lanterne, est entourée au dehors, de grosses pierres qui sont liées & enclavées les unes avec les autres avec beaucoup d'industrie, en forme de bord revelé de trois pieds hors de terre, pour éviter les cheutes: & c'est justement au dessous de ce vaste souspirail, que répond l'autel de ce Temple, qui ne consiste qu'en une table de pierre sans artifice, soutenuë d'un gros pivot, qui l'éleve au dessus du pavé.

Tout l'interieur de cette fabrique naturelle, est encroûté d'une sorte de salpêtre, qu'on prendroit pour du corail blanc, qui s'est durci dans la suite du tems, & formé en plusieurs grotesques & figures différentes qui le diversifient, & lui donnent un merveilleus éclat. Le pavé, qui est aussi d'une seule pierre, sans fentes ni crevasses, de même que la voute & les parois, est si poli & si glissant, que pour marcher dessus sans peril, on est contraint de le couvrir de sable. Tout au fonds de ce Temple, & à l'opposite de l'entrée, on aperçoit un bassin, qui est rempli en tout tems d'une eau tres-claire, qui y tombe d'une petite source, qui est presque imperceptible, de même que l'on ne peut discerner qu'a grand pêne les fentes & les secrets conduits du rocher par où elle se décharge. Enfin, le plus grand ornement de tout ce Temple si renommé parmi ce Peuple, consiste en la parfaite blancheur, qui éclate de l'un à l'autre bout, & en une tres-acomplie proportion de toutes ses parties.

Les Sacrifices, que les Apalachites avoyent acoutumé de faire au Soleil, ne consistoyent point, en l'élevation d'une peau de cerf au dessus d'un arbre, remplie des plus excellens fruits du país, & couronnée de fleurs & d'herbes de bonne odeur, comme il se pratique parmi quelques autres nations de la Floride, ni en l'effusion du sang humain, ou en l'immo-

lation

lation de quelques bêtes, comme ceus que les Mexicains ofroyent à leur Idoles. Car ils croioient que ce grand luminaire, qu'ils reveroient comme leur Dieu, donnant la vie à toutes les creatures qui en jouïssent, n'agréceroit pas un culte, qui en priveroit quelques-unes du plus precieus de ses dons. Mais au lieu de toutes ces choses, ils luy ofroyent tant seulement de l'encens & d'autres parfums, qu'ils faisoient bruler en chantant & exaltant sa gloire & ses perfectiones, & des habits ou quelques autres presens, qu'ils mettoient entre les mains des *Iaouias*, pour estre donnez aus pauvres, qui asistoyent à ces ceremonies.

Ces Sacrifices de louanges & de reconnoissance, se celebroyent en la maniere que nous allons d'écrire. La veille de chaque feste, les Sacrificateurs montoyent sur la montagne, où ils avoient auparavant fait dresser des tentes, ou quelques petites cabanes, pour s'y preparer à l'action solempnelle qu'ils y devoient faire le lendemain, & le peuple qui y abordoit de toutes parts, s'y rendoit du moins avant le jour. Le désus de la montagne & le chemin qui y conduisoit, étoient éclairiez durant toute cette nuit-là, de plusieurs grands feus qu'on allumoit en divers endroits, pour réjouir & guider sûrement ceus qui s'y transportoient pour adorer. Pendant la ceremonie, le peuple demeuroid sur la montagne, mais nuls autres que les Sacrificateurs, n'osoyent aprocher de la Grote qui leur servoit de Temple. Les riches qui avoyent apporté des robes, ou quelques autres presens pour estre donnez aus pauvres, les confioient aus *Iaouias*, qui les suspendoient à des perches qui étoient à chaque costé du portail, où toutes ces choses demeuroident jusqu'à la fin du service, qu'ils en faisoient la distribution, suivant l'intention des Donateurs.

Dés que le Soleil commençoit à paroistre, les Sacrificateurs qui étoient au devant du Temple, commençoient de chanter à son honneur des Himnes & des Cantiques en l'adorant & se prosternant les genous en terre à plusieurs reprises: puis ils alloient en bon ordre chacun selon son rang, jetter dans le brazier qui étoit entretenu devant le portail, quelques grains d'encens & d'autres parfums, dont le peuple les avoit abondamment pourvus.

En suite de cette ceremonie, l'un des Sacrificateurs versoit du miel dans une pierre creusée à cet usage, laquelle étoit au devant de la plate forme, & répandant aus environs plusieurs poignées de *Mays* à demy brisé & dépoüillé de son écorce, & quelques autres petites semences, que les *Tonatzulis* mangent volontiers. Ces Oiseaux, qui suyvnt leur superstition étoient dediez au Soleil, étoient si acoutumez à trouver de pareilles douceurs en cette place-la, qu'ils ne manquoient jamais d'y voler en troupe, incontinent que l'assemblée s'étoit retirée.

Pendant que les *Iaouas* étoient occupez à bruler le parfum, & à chanter les loüanges du Soleil, tous ceus qui étoient sur la montagne s'enclinoient par plusieurs fois jusques en terre pour luy faire hommage, & après des jeux, des danfes, & quelques autres divertiffemens ausquels ils s'ocupoient, croyans de luy rendre un service agreable, ils mangeoient avec ceus de leurs familles, & avec les pauvres & les étrangers qui étoient venus à cette feste, les provisions qu'ils avoient apportées, pour servir à ce festin solemnel.

Ces exercices de jouissance publique, plûtoft que de devotion, continuoient jusques environ le midy. Car lors que ce tems aprochoit, les Sacrificateurs quittans la porte du Temple, & entourans la Table de pierre qui étoit au milieu, redoubloient leurs chançons & leurs cris d'alegresse, & aussi-tost que le Soleil dorroit de ses rayons le bord de l'ouverture, sous laquelle cet autel étoit dressé, ils jettoient avec profusion & sans aucune reserve, dans le brazier qui y avoit esté soigneusement entretenu dès le matin, tout ce qui leur restoit de drogues aromatiques, afin que la fumée eut assez de force pour monter par ce soupirail, comme une nuée de souëve odeur, & se faire voir & sentir à ceus qui étoient sur la montagne.

Après que les *Iaouas* avoient employé tous leurs parfums selon la coûtume, ils se retiroient à la porte du Temple, à la reserve de six de leur corps, qui étoient choisis par sort, pour demeurer auprès de l'autel, & donner au nom de leurs Provinces la liberté à six *Tonatzulis*, qu'ils avoyent apportez & conservez en des cages, pour servir à cette ceremonie. Ces Oiseaux, qui étoient reverez parmy ce peuple comme les

G g

chan-

chantres & les messagers du Soleil, ainsi que nous l'avons déjà dit, ayans fait le tour du Temple, & trouvant l'entrée occupée par les Sacrificateurs, qui la fermoient entièrement avec des branches d'arbres qu'ils tenoient entre leurs mains, étoient enfin contrains de prendre leur vol par l'ouverture du milieu du Temple, & après avoir fait quelques tours par dessus l'assemblée, qui étoit sur la montagne, & qui les acompagnoit de grands cris d'éjouissance, ils gaignoient les bois avec une vitesse incroyable.

Incontinent que ces misterieus Oiseaux avoient donné ce congé, & que les Pelerins les avoyent perdus de vue, ils descendoient de la montagne en assez bon ordre, portans en leurs mains des rameaux de palmes, ou d'autres arbres verdoyans, & quand ils étoient parvenus au parvis du Temple, les Sacrificateurs les y faisoient entrer avec un profond silence, & sans enpressement, pour laver leurs visages & leurs mains, dans le bassin de cette fontaine inepuisable, qui est tout au fonds. Ce qu'étant fait, ils se retiroient avec beaucoup de respect, par la même porte, qui dans ces occurrences étoit divisée en deux, par une separation, qui y étoit mise à dessein d'éviter le desordre.

Les pauvres, dont les Sacrificateurs avoient la liste, demeuroient au parvis du Temple les derniers de tous, pour y recevoir les robes & les autres presens, qui leur étoient destinés, & après s'en estre revêtus & chargez, ils prenoient le chemin des autres, & la ceremonie étoit terminée.

Aujourduy, que la plus considérable partie du peuple qui habite les Provinces de *Bemarin* & de *Matique*, a embrassé le Christianisme, & que le *Paracouffe* de *Melilat* a reçu le Baptesme, cette montagne d'*Olaimy* & son Temple, ne sont plus frequentez que par curiosité, ce Prince ayant défendu fort étroitement, à tous ses sujets des autres Provinces qui sont encore idolatres, & principalement aus *Taouins* d'y monter, pour y faire aucune de leurs anciennes superstitions. L'on dit aussi, qu'encore qu'il ne les contraigne en aucune façon de se faire Chrétiens, qu'il a resolu par l'avis de son conseil, pour retirer ses peuples de leur idolatrie, de faire murer l'entrée de ce Temple, & de faire rompre en divers endrois le chemin
assez

assez étroit, qui conduit au dessus de cette montagne, afin qu'elle soit inaccessible,

Ces Peuples ont toujours cru à ce qu'ils disent, l'immortalité de l'âme, mais ils avoient mêlé tant de fables parmi cette vérité, qu'elle en étoit presque toute étouffée. Ils tenoient aussi, que leurs predecesseurs qui avoient bien vécu, & qui avoient servi religieusement le Soleil, & donné à son honneur des aumônes aus pauvres, étoient transportez au Ciel après leur mort, & qu'en ce bien-heureus séjour, ils étoient changez en étoiles; & au contraire, que ceus qui avoient mené une vie méchante & déréglée, étoient portez entre les précipices des hautes montagnes du nord, où parmi les neiges & les glaces, & au milieu des Lions, des Ours des Tigres & des autres bestes farrouches, ils soufroient des miseres extremes, & de continuelles frayeurs.

ARTICLE XI.

Comment les Apalachites ont eu connoissance de la Religion Chrestienne.

LA connoissance de la Religion Chrétienne, est parvenue aus Apalachites par divers degres. Car pour prendre la chose dès sa source, il y a un peu plus d'un siecle, que les premieres semences du Christianisme, furent jettees en la Floride par une Colonie Françoisse, composée de plusieurs personnes de condition, qui y fut conduite & établie par le Capitaine *Ribauld*, sous les auspices du Roy Charles neufvieme. Ce digne Commandeur muni de la commission de son Souverain, y fit bâtir d'abord une forteresse, laquelle il nomma *Caroline*, du nom du Roy son maître. Il imposâ aussi, aus caps, aus ports, & aus rivieres, les noms qui leur sont demeurés jusques à present, lesquels étans françois, justifient amplement que cette nation-là, y a autrefois commandé, & qu'elle a esté la premiere qui en a fait la découverte, à dessein d'y former une Colonie. De sorte, qu'on trouve le long de cette coste le *port Royal*, le *cap François*, les Rivieres de *Seine*, de *Loire*, de *Charente*, de *Garonne*, des *Dauphins*, & de *Somme*.

Mais, ce qui est le plus digne de remarque, & qui fait d'avantage à nôtre propos, est, que par ce premier embarquement, qui fut fait pour la Floride; il y passa deus savans & religieux Personnages, qui dès leur arrivée en cette belle terre, prirent à cœur de gagner par toutes sortes de bons offices, les affections des Habitans du païs, & d'apprendre leur langue, afin de leur pouvoir donner quelque connoissance de Dieu, & des sacrez misteres de son Euangile. Les memoires, que le Capitaine *Ribauld* à laissez sur ce sujet, raportent, que le Roy *Saturiova*, qui commandoit le quartier, où les François s'étoient établis, receut fort humainement ces Hommes de Dieu, & qu'étant ravi de la douceur de leur conversation, & de la sainteté de leur vie, il commanda à tous ses sujets, de les avoir en une singuliere estime, & de ne point troubler leurs religieux desseins. De sorte que le respect que ce pauvre Peuple leur portoit, & la fidelité & le zele qu'ils employoient pour avancer leur conversion, donnoient dès lors de tresgrandes esperances, que l'œuvre du Seigneur prospereroit entre leurs mains, & que cette petite portion de sa Vigne, étant soigneusement cultivée, produiroit avec le tems, plusieurs bons & precieus fruits, à la loüange de sa grace.

Ces heurcus commencemens, & ces agreables premices de la predication de l'Euangile de nôtre Seigneur Jesus, en la Floride, furent en suite soutenuës & acruës par les soins de Monsieur l'Admiral de *Coligny*, qui donna commission à Monsieur de *Laudoniere* d'y conduire un renfort bien considerable de Soldats, & de toutes sortes d'artisans, qui y arriverent en l'an mille cinq cens soixante quatre; mais, à peine ces nouveaux venus avoient pris l'air de la terre, que l'Espagnol, qui pretend que toute l'Amerique lui appartient, print l'ocasion des desordres qui étoient pour lors en France, pour traverser les genereus desseins des Directeurs de cette Colonie naissante, & l'étoufer dans son berceau. Pour cet effet, il y envoya *Pierre Melandez*, avec six grands navires, remplis d'hommes & de munitions de guerre, qui vinrent fondre sur elle le dix-neufvième de Septembre, de l'an mil cinq cens soixante cinq.

Monsieur de *Laudoniere*, & le Capitaine *Ribauld*, qui avoit ençore amené tout fraîchement un petit secours à cette Colo-

nie, reconnoissans selon leur prudence, & leur grande experience en fait de guerre, que leur Place n'étoit pas en état de soutenir un siege, & que leurs forces étoient entierement inégales pour repousser l'agresseur, resolurent, par l'avis & le consentement exprés de tous les Officiers, de capituler & de se rendre, sous les conditions les plus honorables que les assiegez ont coûtume de demander. *Pierre Melandez*, leur acorda la plupart des articles qu'ils avoient proposez; mais, aussi-tost qu'il fut entré dans la Forteresse, & qu'il se fut rendu maistre du corps de garde, il faussa la foy qu'il avoit donnée, & en violant le droit des Gens, fit cruellement massacrer non seulement les Soldats, mais même les femmes & les enfans qu'il y trouva.

Le Capitaine *Ribauld*, fut envelopé dans ce massacre. Monsieur de *Laudoniere* échapa heureusement, en se sauvant au travers des Marais, dans des vaisseaux nouvellement arrivez de France, qui par bonheur étoient à la rade à deus lieues de-là, en un sein qui étant couvert d'un cap fort haut, les avoit dérobez à la veüe des Espagnols. Quelques autres Habitans, qui dès l'arrivée de l'ennemi, ayans preveu le peril eminent quiles menaçoit, s'étoient retirez de bonne heure dans les bois, gagnerent à la faveur de la nuit, le village de *Saturioria* leur bon amy, qui haïssant l'Espagnol les tint sous sa protection, & leur fournit des vivres pour subsister honestement jusques à l'an mil cinq cens soixante sét, que le Capitaine de *Gourgues*, étant descendu à la Floride avec trois bons navires équipez à ses propres frais, & chargez de plusieurs braves hommes, & de toute sorte de munitions de guerre, punit severement la cruauté des Espagnols. Car ce vaillant Capitaine, ayant resolu de tirer vengeance de l'injure qui avoit esté faite à sa Nation, s'étant rendu maistre de la même Forteresse nommée la *Caroline* à l'aide des forces du Roy *Saturioria*, qui vint en personne à l'assaut general, qui fut livré à la pointe du jour, fit passer au fil de l'épée tous les Espagnols qu'il trouva non seulement dans cette place-là, qu'ils avoient bien munie & réparée depuis leur usurpation, mais encore dans deus autres Forts, qu'ils avoient aussi bâti le long de cette coste, lesquels il brûla & démolit, comme l'on le peut voir

tout au long, au Chapitre douzième du Livre quatrième de la description des Indes Occidentales du Sieur Jean de Laër.

Les memoires que le Capitaine de *Gourgues* fit imprimer touchant son expedition en la Floride, pour servir d'Apologie à son procedé qui n'étoit pas approuvé à la Cour, nous aprenent, qu'un François nommé *Pierre du Bré*, qui étoit l'un de ceus qui s'étoient refugiez auprès du Roy *Saturiova*, pour éviter la cruauté des Espagnols, lui raconta entre autres choses, qu'il ne réchapa de ce massacre que dix hommes, du nombre dequels il étoit: Qu'ils trouverent tous une retraite assurée dans les états de ce Prince, qui ne demouroit pas beaucoup loin de leur desolée Colonie: Que trois de ces réchapez, y moururent quelques mois après cette grande déroute: Que de sèt qui restoient il y en eut six, qui furent tellement charmez du recit avantageus, que les sujets de *Saturiova* leur faisoient par chacun jour, des grands tresors du Roy *Mayra*, de la puissance d'un autre, qui se nommoit *Ollata*, qui commandoit à quarante Seigneurs, & particulièrement de la generosité, & de la sage conduite du *Paracouffe d'Apalache*, qui gouvernoit plusieurs belles & grandes Provinces, qui étoient situées au pied des montagnes, & qui s'étendoient bien avant dans plusieurs agreables vallées qu'elles renfermoient, qu'ils prierent *Saturiova* qui les avoit recueillis si cordialement, de leur vouloir donner des guides, qui les pussent conduire surément jusques aus frontieres du Royaume de ce dernier, de qui ils avoient ouï dire tant de merveilles, & nommement qu'il aimoit les étrangers, & que ses sujets étoient les mieus policez de toute l'Amerique Septentrionale: Que *Saturiova* voulant ajoûter cette nouvelle faveur, à toutes les autres dont il avoit déjà usé envers eus, leur donna une bonne escorte composée de l'élite de ses sujets, pour les mener auprès de tous ses Alliez, & même jusqu'au domaine du Roy d'Apalache, s'ils desiroient de le visiter.

Nous recueillons encore, de la Relation du succès de ce voyage, que ces François entreprirent pour contenter leur curiosité, & employer utilement le tems que leur disgrâce leur fournissoit, qu'après qu'ils eurent visté *Athore*, fils de *Saturiova*, & la plûpart des autres Princes ses bons voisins & alliez,

alliez, qui avoient leurs Seigneuries, le long d'une belle & agreable riviere, qu'ils apellent *Seloy*, il leur falut passer des rivieres assez larges & profondes, sur des branches d'arbres liées ensemble, traverser des marais, grimper des montagnes, penetrer des forets tres-épaisses, où ils rencontrèrent plusieurs bestes farouches, & cheminer presque toujours par les égarées, pour éviter la rencontre des sujets de *Timagoa*, qui avoit guerre contre *Saturioua*: Qu'avant que d'arriver sur les terres du *Paracouffe d'Apalache*, ils furent souvent ataquez par des troupes de ces Sauvages, qui rodent incessamment par ces vastes solitudes: Que deux de leurs Guides furent tuez dans ces rencontres, & plusieurs autres dangereusement blesséz: Que les sujets de *Timagoa* ayant espié & découvert leur marche, les avoient suivis quelque tems, & que ne les ayant pû atteindre, ils leur avoient dressé des embusches, pour tâcher de les y faire tomber à leur retour: Qu'enfin après avoir essuyé une infinité de perils, & enduré souvent beaucoup de faim & de soif, ils étoient parvenus à la Province de *Matique*, qui est de la Souveraineté d'Apalache: Que le Gouverneur de la ville d'*Akoïneka*, qui est la capitale de cette contrée-là, les fit conduire vers le *Parakouffe*, qui pour lors étoit venu visiter la province d'*Amana*: Que ce Prince leur fit un favorable accueil, & leur témoigna tant d'amitié, qu'ils prirent la resolution, de renvoyer leurs Guides en leur país, & de s'affermir au milieu des Apalachites, puis qu'ils les trouvoient en toutes choses, tels qu'on les leur avoit décrits.

Le souvenir des dangers que ces aventuriers avoyent courus, avant que de se pouvoir rendre à Matiques, la vive apprehension qu'ils avoient des difficultés qui leur étoient inevitables au retour, le peu d'esperance qu'il y avoit que les François prissent envie de faire un nouvel embarquement, pour relever les ruines de leur Colonie: la beauté & la fertilité du país, où la providence divine les avoit amenez, & la douceur des meurs des Habitans, jointe à plusieurs autres considerations de leurs propres intérêts, les convioit puissamment à s'arrêter à ce bon dessein qu'ils avoient formé, mais les Guides que *Saturioua* leur avoit donnez, y faisoient de si grandes oppositions & remontoient avec tant de chaleur, que sans
eus,

eus, ils n'oseroient point se presenter devant leur Seigneur, qui les avoit confiez à leurs soins, que pour composer ce diferent, & les mettre à couvert du reproche qu'ils aprehendoient lors qu'ils seroient retournez en leur terre; ils obtinrent que deus de ces François retourneroient avec eus auprès de *Saturiona*, pour y estre témoins de toute la fidelite qu'ils avoient apportée; pour executer la commission qu'ils avoient receuë de sa part.

Cette même Relation ajoûte, que ces quatre Voyageurs, qui s'arrêterent volontairement au milieu des Apalachites, étans bien instruits en la voye de Dieu, leur laissèrent quelque connoissance de sa Majesté Souveraine, & du vray service qui luy doit estre rendu en esprit & en verité selon sa parole. Et les familles étrangères qui depuis ce tems-là, ont penetré dans ces Provinces, & qui s'y sont afermies, écrivent, que les Habitans de celle de *Bemarin*, ont encore à present la memoire fraiche de ces François, & que c'est d'eus, qu'ils ont appris & conservé plusieurs termes de la langue Françoisë, tels que sont; *Dieu*, la *Terre*, *Ami*, le *Soleil*, la *Lune*, le *Paradis*, *l'Enfer*, *ouy*, *non*, & plusieurs autres mots, qui sont communs parmi ces Peuples, & qui sont employez par eus, pour exprimer le même, qu'ils signifient entre nous.

Aprés la mort de ces quatre François, qui furent regrettez de tous les Apalachites, horsmis des Sacrificateurs du Soleil, qui leur portoient une haine irreconciliable, à cause qu'ils détournoient le Peuple de l'idolatrie, & le portoient à la connoissance du vray Dieu vivant qui a créé le Soleil, & toutes les choses qu'il éclaire: les Provinces qui sont dans les vallées des montagnes d'*Apalates*, & qui pour lors n'avoient receu qu'un bien foible rayon de la lumiere celeste, fussent facilement retombées dans les plus épaisnes tenebres de leur ancienne superstition, si Dieu par un trait singulier de sa providence ne leur eut envoyé quelques familles d'Angleterre & d'Irlande, qui à leur arrivée ralumerent ce petit feu, qui étoit caché sous la cendre,

Ces Familles, ainsi que nous l'avons tiré des Relations, que les Habitans de la Colonie de la Palme nous ont envoyées, avoient esté contraintes de quitter la Virginie en l'an mil six

cens vint & un, à cause des horribles massacres que les Barbares Originaires du païs, y faisoient pour lors, de tous les étrangers qu'ils rencontroient, & elles s'étoient embarquées à dessein de se retirer à la neuve Angleterre: mais les vents leur ayans esté contraires, elles furent poussées à la coste de la Floride, où le manquement de vivres les obligea de descendre, & de s'arrêter sur le bord de la riviere de *Seloy*, & c'est de là qu'elles passerent en la Province de *Matique* & puis en celles d'*Amana* & de *Bemarin*, sous la conduite d'une Compagnie d'Apalachites, qui étoient descendus à la coste de la mer, pour y prendre leur provision de sel, comme ils avoient acoustumé de le faire en ce tems-là.

C'est dans ces belles Provinces, que ces Familles étrangères se sont acruës & fortifiées, y ayant attiré depuis quinze ou seize ans la plûpart des Indiens Habitans des Iles de *Roatam*, de la *Monaque* & d'*Outila*, qui sont au Golfe d'Hondures, & un nombre assez considerable de personnes de toutes sortes de quaites & de diferentes nations, qui vivoient aus *Lucayes* près du détroit si celebre de *Bahama*, & particulièrement quelques savans & zelez Ecclesiastiques, qui se sont servis d'une retraite si douce & si favorable, pour s'employer serieusement & sans distraction à leur propre salut: & pour estendre en suite les limites du pur & ancien Christianisme, parmi ces pauvres Peuples, si Dieu leur en donnoit les moyens.

Nous aprenons aussi, par les derniers memoires qui nous sont venus de ces quartiers-la, que Dieu benissant les loüables intentions des Chefs & Directeurs de ces Familles étrangères qui se sont associées dans ce religieux dessein, & les incomparables soins de leurs Predicateurs & Catechistes, le *Parakouffe* d'Apalache, s'est fait instruire par eus en la Religion Chrétienne, qu'en suite il a reçu le Barême, & qu'à son exemple plusieurs de ses Officiers, & des principaus Chefs des familles de *Bemarin* & d'*Amana*, & sur tout de la Ville de *Melilot*, ont aussi embrassé le Christianisme, avec beaucoup de connoissance & d'ardeur: qu'outre les Pasteurs ordinaires qui ont la conduite des Eglises formées, ils ont encore établi une sainte Compagnie d'Envoyez, ou de Missionnaires Euangeliques, qui comme leurs Coadjuteurs en l'œuvre de la predication de

la parole de Dieu, travaillent avec une assiduité & une fidélité nonpareilles, à l'instruction de ce Peuple, & à recueillir des Eglises en divers endroits de ce nouveau Monde, sous l'approbation & la direction des Inspecteurs & Pasteurs ordinaires, de qui ils tiennent leur vocation extérieure, à ce sacré ministère, & leur envoy particulier en cette belle moisson du Seigneur : Que pour reussir en une si sainte entreprise, ils ont premièrement appris en perfection la langue la plus connuë des Floridiens, & qui a le plus de cours parmi ces peuples ; & qu'en suite, ils ont dressé des Ecoles en tous les lieux, où Dieu a assemblé des Fideles par leur predication, afin que les grands & le petis, y puissent estre informez des sacrez misteres de la Religion Chrétienne, & elevez en la vraye pieté par les instructions familiares du Catechisme, au même tems qu'on leur enseigne à lire & à écrire.

Ces mêmes memoires ajoutent ; qu'encore que le *Parakouffe* d'Apalache ait receu le Barême, & qu'il témoigne avoir beaucoup d'affection pour les étrangers dont Dieu s'est servi pour lui procurer ce bonheur ; il est neantmoins entré depuis peu en quelque ombrage contre eus, & que dans l'aprehension que quelques uns de son Conseil luy ont fait concevoir, que s'il leur souffroit de s'accroistre d'avantage, ils pourroient avec le tems s'emparer de tout le gouvernement de l'état, il les a premièrement dispersez en diverses Villes & Villages de ses Provinces, afin qu'à l'avenir, ils ne soient pas capables de faire en aucun lieu un corps assez considerable pour fomenter quelque party : & qu'en suite il a ordonné, que tous ceus qui se trouvent à present dans ses païs, y pourront demeurer paisiblement, & y jouïr de tous les mêmes droits & avantages que ses sujets naturels, pourveu qu'ils n'entretiennent aucune intelligence au dehors, au prejudice de la tranquillité publique : mais que l'entrée en sera désormais entièrement fermée, à tous les autres étrangers, qui auroient dessein de s'y venir établir.

Ceus qui savent la nature de ce païs-là, disent que les Apalachites n'ont aucune juste raison de craindre, que les Europeens prennent jamais l'envie d'usurper leurs Terres : Car outre qu'il faudroit une assez puissante armée pour executer une
 parcille

pareille entreprise, & que les familles qui s'y sont arrêtées de leur consentement, ne font au milieu de ce grand Peuple, aucun corps considerable, qui puisse subsister de soy même: ce pais étant si reculé du reste du monde, & entierement dépourveu d'or, d'argent, de pierres precieuses, & de toutes les riches marchandises, qui aient & entretiennent le commerce, il est constant, qu'il ne sera jamais recherché, ni envié avec beaucoup de passion, des peuples de l'Europe, qui ne poussent des Colonies, que là où il ya esperance de faire du profit par le moyen du trafic. Joint, que quand ces Provinces auroient les racines de l'or, & les sources des perles, il n'y a point d'aparence, qu'on pût trouver beaucoup de personnes en l'Europe, qui voulussent se résoudre à passer tant de mers, pour aller finir leurs jours dans une Terre, qui est éloignée près de cent lieuës de tous ports de mer, qui n'a aussi aucune riviere navigable, qui s'y vienne rendre pour faciliter le commerce, qui ne peut aussi esperer d'estre rafraischie de tant de douceurs, qui font subsister avec honneur les autres Colonies de l'Amerique, & pour le dire en un mot, qui ne peut promettre à ses Habitans, que ce qui est precisement necessaire, pour le vivre & le vètement.

A R T I C L E X I I .

Des mariages des Apalachites, de l'education de leurs enfans, & des maladies auxquelles ils sont sujets, & des remedes dont ils se servent.

Bien que les Apalachites ne se glorifient pas d'estre descendus des anciennes Tribus d'Israël, ils ont neantmoins ce-cy de commun avec elles, qu'ils ne prennent point de femmes hors de leurs familles, & si quelques-uns d'entre eus en usent autrement, ils s'exposent au mépris & au rebut de toute leur parenté; & outre, que de semblables mariages sont facilement dissouts, les enfans qui en naissent, sont incapables d'estre Capitaines ou Chefs de familles, d'autant qu'ils sont tenus parmi eus, au même rang que des bâtards.

Les jeunes hommes ne font pas beaucoup de ceremonies ni de recherches pour avoir des filles en mariage : parce que les parens de part & d'autre, ont souvent conveuu de tout cela par ensemble ; lors que leurs enfans étoient encore fort jeunes : & les enfans sont en ce point si respectueux envers leurs parens, & defèrent tellement à de pareils acords, qu'il n'y a point d'exemple parmi eus, d'aucuns qui ayent desavoué ce qu'ils ont traité en de pareilles rencontres. Ils peuvent épouser de leurs parentes, dans tous les degrez qui sont au défous de leurs sœurs. Ils ont toujours pris la liberté d'avoir autant de femmes qu'ils en peuvent commodement entretenir : mais il n'y a que la premiere, qui leur a esté donnée par leurs parens, qui soit reputée pour legitime, & dont les enfans puissent estre avancez aus charges, & preferez à tous ceus qui naissent des autres.

Ils donnent pour l'ordinaire à leurs enfans mâles, les noms de leurs ennemis qu'ils ont surmonté, ou de leurs Villages qu'ils ont brûlez, ou même de leurs prisonniers de guerre qui sont morts à leur service. Quant à leurs filles, ils les nomment de mêmes noms que leurs meres ou grand'meres ou ayeules qui sont decedées, ayant toujours égard, qu'il n'y en ait aucune dans leur famille qui soit encore en vie, qui porte le même nom : & au defaut des noms de cette nature, ils en forgent d'autres selon leur caprice, ausquels, si on les en doit croire, il y a beaucoup de mylteres cachez.

Les femmes, élevent tous leurs enfans jusqu'à l'age de douze ans ou environ, mais quand les garçons sont parvenus à ce terme, elles les confient entierement aus soins & à la conduite de leurs maris, qui se chargent dès-lors, de leur education, les conduisant avec eus à la chasse, à la pesche, au labourage, & à tous les autres exercices, dont ils tachent de les rendre capables. Ils les fassonnent aussi à tirer de l'arc & à lancer la zagaye de bonne grace, & à se parer de leurs boucliers contre les coups de flèches, & ils les mènent à la guerre, quand ils sont parvenus en âge d'en pouvoir supporter la fatigue.

Ils ont tous beaucoup d'amitie pour leurs enfans, mais ils ne leur en donnent point tant de preuves exterieures que plu-

plusieurs autres nations, qui font consister l'amour qu'ils ont pour eus, en une infinité de caresses, & qui l'évaporent en mignardises, dont les enfans abuzent le plus souvent. Et bien que cette conduite des Apalachites, semble un peu trop pancher du costé de la severité, l'on remarque toutefois par experience, qu'elle n'abat point le courage à leurs enfans, & qu'elle n'éroufe en aucune fasson le feu & la vivacité qui est requise, pour entreprendre quelque chose de genereus.

L'on ne voit aucun d'entre eus qui soit travaillé de la pierre, ou de la gravelle, ni même des gouttes: ce qu'on attribue à la sobriété qu'ils gardent au boire & au manger, & aus exercices assez laborieus auxquels ils s'occupent tous les jours de leur vie, comme aussi à l'usage frequent de la Cassine, qui est une sorte de bruyage fort estimé parmi eus, qui est composé de la feuille de cet Arbre de même nom, dont nous avons déjà parlé en plusieurs endroits. Car ils tiennent qu'il a la vertu, de faire rendre quantité de serositez par les conduits naturels, & de chasser toutes les humeurs gluantes, qui leur pourroient causer des obstructions. Mais ils sont fort sujets, lors notamment qu'ils deviennent vieus, à de grandes douleurs de teste, à des foiblesses d'estomac, & à des demangeaisons, qui leur excitent des pustules par tout le corps, qui degenerent souvent en des ulceres malins, qui deviennent incurables.

Ils n'ont point d'autres Medecins que leurs *Taouis*, qui messent beaucoup de superstitions parmi les remedes qu'ils prescrivent à leurs malades. Ils se servent au lieu de lancettes & de rasoirs, de certaines dens de poissons extremement aiguës & trenchantes, d'ont ils font des incisions assez profondes, sur les parties douloureuses de ceus qui se mettent entre leurs mains. Ils n'essuyent point le sang, qui coule des playes qu'ils ont faites; mais après l'avoir sucé, ils le rendent promptement à terre. Les escarcelles qu'ils portent atachées à leurs ceintures, sont toujours garnies de diverses sortes de graisses, & de plusieurs feuilles, d'herbes, lesquelles ils appliquent en forme d'emplâtres, sur les parties mal affectées de leurs patiens. Ils provoquent aussi des vomissemens & des sueurs, avec une poudre composée de l'écorce d'une sorte d'arbrisseau, & d'une espee de coquillage calciné, qui ont

la vertu de produire ces effets. Mais ces remedes sont si violens, que les Europeens qui ont eus l'assurance d'en user, en ont esté dangereusement malades.

Quand tous ces remedes ordinaires n'avancent point la guerison des malades, les *Taoïas* leurs prescrivent des bains, des fomentations, l'usage des eaux minerales qui sont au pied de la montagne *d'Olaïmy*, & enfin, après avoir épuisé tous leurs secrets, ils les font exposer au lever du Soleil, à la porte de leurs cabanes, dans la creance que les doux rayons de cet Astre, seront plus puissans pour leur rendre la santé, que toutes leurs autres ordonnances. C'est pourquoy, dans ces occurrences ils conjurent cette pretenduë divinité, de vouloir déployer sa vertu vivifiante en faveur de ceus qui lui découvrens leurs maus, n'attendent leur guerison, que de ses benignes influences.

Ces Medecins, qui sont aussi Sacrificateurs du Soleil, comme nous l'avons representé, sont fort estimez parmi les Apalachites, car outre qu'ils acompagnent cette double profession, de gravité, de modestie, & d'une abstinence de toute sorte de delices, & même de l'usage des creatures, qui ont eüs la vie sensitive: ils ne peuvent point estre promoteus à ces charges, qui les obligent à mener une vie beaucoup plus retirée que celle du commun, qu'ils n'ayent fait l'apprentissage de toutes leurs superstitions au milieu des forets, & des plus afreuses solitudes, sous la conduite des Chefs de leur Secte, qui durant trois ans entiers les exercent & les fassonnent par plusieurs rudes épreuves, à tous les mysteres de leur profane discipline. C'est aussi durant ce tems-là, qu'ils ont à ce qu'ils racontent, d'étranges visions, & la communication familiere de certains esprits folets, qui leur aparoïssans en diverses figures, se jöient de la simplicité de ces miserables abusez, qui ont l'adresse & la vanité, de faire passer leurs rêveries, & les illusions de ces Anges de tenebres qui les seduisent, pour des revelations divines, & des inspirations qui leur sont envoyées du Ciel.

ARTICLE XIII.

De l'âge ordinaire des Apalachites, de leur mort, & de leurs enterremens.

Les Apalachites, sont presque tous de fort longue vie, car il s'en voit communément qui passent les cent ans, & encore à present il s'en trouve plusieurs, qui ont atteint le cent cinquantième. Ce qui ne doit point estre tenu pour une nouveauté, ou pour une merveille extraordinaire; puisq. nous lisons au Chapitre dixième du livre quatrième de la Description des Indes Occidentales, du Sieur de Laët, que Mr. de Laudoniere visitant la coste de la Floride, y vid un Roitelet, amy de ce *Saturiora*, dont nous avons tant parlé dans les articles precedens, qui avoit plus de cent cinquante ans, & qui pouvoit conter de ses fils & petis fils, jusqu'à la cinquième generation.

Ils embaument avec un artifice tout particulier, les corps de leurs parens & amis decedez: car après en avoir tiré tous les intestins, léquels ils ensevelissent au même lieu, où le reste du corps doit estre mis à la fin de leur deüil, ils les plongent dans un baume precieus qu'ils reservent à cet usage. Cette composition est faite de plusieurs sortes de gommessuffringentes, & de quelques drogues aromatiques, qui ont la vertu de dessécher les corps, & les preserver de corruption: & il est constant, qu'après qu'ils ont demeuré trois mois ou environ dans ce baume, ils en peuvent estre tirez, sans qu'il y aparoisse aucune alteration, & sans crainte qu'ils se corrompent à l'avenir. En suite de cet embaumement, ils les revêtent de leurs plus precieuses fourrures, & après les avoir enfermés dans des cofres de cedres, & conservez dans leurs maisons d'espace de douze lunes entieres, ils les enterrent dans la foret la plus voisine de leurs demeures, au pied de quelque arbre, avec beaucoup de pleurs & de lamentations.

Il n'y a pas grande difference entre les enterremens du simple peuple & ceus des Capitaines, ou des Chefs de famille: mais ils observent quelque chose de particulier aus funerailles.

de leurs *Parakouffes*: Car après qu'ils les ont enbaumez avec tous les soins possibles, & qu'ils les ont couverts de leurs plus beaux habits, & parez de leurs chaines & de leurs Colliers de ceremonies, ils les gardent trois années entieres dans des Cofres de bois precieus, au milieu de la chambre où ils sont decedez. Ce terme étant expiré, ils les portent avec beaucoup de pompe au tombeau, que les heritiers du defunt ont fait creuser, à la pente de la montagne d'*Olaimy*, où depuis un tems immemorial, ils ont acoûtumé d'ensevelir leur Souverains: & si tost qu'ils ont posé les corps dans la grotte, ils ferment l'ouverture avec de grosses pierres, qu'ils couvrent d'un grand amas de gazons de terre.

Les Capitaines, & tous les autres Officiers & Chefs de famille, qui ont assisté à ces derniers devoirs, apres avoir jeté beaucoup de cris & pleuré le defunt, attachent aux arbres voisins leurs arcs & leurs carquois pleins de flèches, leurs massues & leurs boucliers. Et les plus proches parens du defunt, plantent auprès de la caverne où ils ont mis le corps, un Cedre, ou quelque autre sorte d'arbres precieus, qu'ils y entretiennent avec tous les soins qui sont requis pour empescher qu'il ne meure: & s'il arrive qui soit renversé par les vens, ou qu'il vienne à sécher, ou à deperir par quelque autre accident: ils ne manquent jamais d'en substituer un autre en la place, pour perpetuer entant qu'il est en eus, la memoire du defunt par ce signe visible.

Pour témoigner leur deuil, & faire paroistre la grande tristesse qu'ils ont conceüe de la mort de leurs parens, ils coupent une partie des cheveux de leur teste: mais lors que leur Prince est decedé, ils les rasent entierement, & ne les laissent point recroistre, jusques-à ce qu'ils ayent porté son corps au sepulcre, en la façon que nous venons de décrire. Pour verifier que les Ceremonies que les Apalachites observent à enbaumer les corps de leurs parens, & à les conserver quelque tems dans des cofres, avant que leur rendre les derniers devoirs, ne leur est ni nouvelle, ni particuliere; le Sieur de Laëne au Chapitre troisieme du livre quatrieme de son Histoire déjà citée, raporte que les Soldats qui acompagnoyent *Pamphile Nervous*, en ses expeditions du nouveau monde, sous la com-

commission de l'Empereur Charles cinquième Roy d'Espagne, qui lui avoit acordé le gouvernement de toutes les terres qu'il pourroit découvrir, depuis la *Riviere des Palmes*, jusqu'aus derniers confins de la Floride, étans descendus à la plus prochaine coste du pais que nous décrivons, trouverent dans les cabanes que ces pauvres barbares avoyent abandonnées, incontinent qu'ils eurent aperceu ces étrangers, qui étoient munis d'armes à feu & montez à l'avantage : quatre grands Cofres de bois precieus, ou il y avoit pour tout tresor, des corps morts couverts de peaus de bestes sauvages.

Ce que nous avons dit jusques à present, des mariages des Apalachites, de leurs Medecins & de leurs Funerailles, ne doit estre entendu, que de ceus qui sont encore dans l'idolatrie. Car ceus que Dieu a honoré de sa precieuse connoissance, & appellez de leurs anciennes tenebres, à la merveilleuse lumiere de son Euangile de grace, ont leurs mariages reglez, dans les degrés permis par la Loy, & se tiennent arretez indissolublement à une seule femme. Ils ne se servent point aussi dans leurs maladies, des remedes superstitieux des *Taouis*, mais après l'invocation du nom du Sauveur, qui est le vray Soleil de justice qui comme dit l'Ecriture, porte la santé dans ses ailes c'est à dire en ses rayons, ils usent de quelques simples, que l'experience leur a enseigné estre tres-propres à la guerison de leurs maladies. Ils confient aussi à la terre, les corps de leurs freres en toute simplicité gravité, & modestie Chrétienne, dans l'esperance de la bien-heureuse resurrection, selon la pratique de l'Eglise primitive, suivans en cela, & en toutes autres choses qui concernent le service divin, l'ordre de leur Liturgie particuliere, laquelle est entierement tirée de la parole de Dieu, & fort aprochante de celle de l'Eglise d'Angleterre.

Voilà la Digression curieuse, dont la recherche de l'origine des Caraïbes nous a fourni le sujet & la matière. Nous souhaitons pour la clôtüre, que cette nouvelle Relation, qui est beaucoup plus ample & plus exacte, que celle que nous avons inserée en la premiere edition de cette Histoire agréé à ceus qui prendront la pêne de la lire, & qu'ils ayent la bonté de supporter les defauts de nos expressions qui se sont bien souvent trouvées contraintes, en tâchant de rendre fidelement & clai-

rement en nôtre langue, le contenu aux memoires qui nous ont esté confiez de divers endroits, & en langue differente, sur cette riche matiere.

Au reste, ces Messieurs qui conversent encore à présent avec ce Peuple, ou qui demeurent dans le voisinage, nous ayans honorez de toutes ces excellentes & judicieuses remarques, que nous tenons de leur liberalité, comme il apert par leurs lettres, qui paroissent au commencement de cet Ouvrage, seront toujours les irreprochables témoins, de la fidelité que nous nous sommes étudié de garder, en les donnant au public, & les répondans de la verité de tout ce que nous avons avancé après eus, en maniant ce digne sujet.

Il seroit à desirer qu'à l'exemple de ces genereus Habitans de la Floride, les autres Colonies de l'Amerique Septentrionale, nous informassent aussi à leur tour, de ce qu'elles ont de plus considerable dans les pais où elles sont établies; car nous aprenons qu'en la neuve Angleterre, qui sans contredit, est la plus peuplée, & la plus fleurissante de toutes, il y a une infinité de raretez, qui sont tres-dignes d'estre communiquées à nôtre Europe: qu'il y a plusieurs belles & grandes places fort renommées, qui peuvent porter le nom de Villes: qu'il y a par tout de Ecoles auxquelles les enfans des Indiens sont nourris & élevez en la vraye pieté, & en la connoissance des lettres, avec ceus de la Colonie: qu'il y a même une Academie fort celebre en l'une de leurs villes, laquelle est composée entre autres, de plusieurs Docteurs & Professeurs en Theologie, qui enseignent publiquement & gratuitement cette divine science, à tous ceus qui ont un saint desir de consacrer leur vie & leurs études, au service des Eglises que le Seigneur a recueillies dans cette partie de nouveau Monde: & que leurs saints labeurs, y sont encore à present acompagnez de tant d'heureux succès, & de si grandes benedictions du Ciel, que leur dernier Synode National, étoit composé de plus de cent Pasteurs, qui y comparurent au nom de leurs Troupeaus, & qui y rendirent des solempnelles actions de graces au Seigneur, de ce que de jour en jour, il ouvroit le cœur de ces pauvres barbares, au milieu déquels sa providence les a appelez, pour entendre à l'Euangile qui leur est presché, & en y croyant avoir part à son alliance de grace.

CHAPITRE NEUVIEME.

Du Corps des Caraïbes, & de leurs Ornemens.

IL faut maintenant reprendre le grand chemin dont nous nous étions écartez, & retourner de la Floride aus Antilles, pour y considerer aussi exactement qu'il nous sera possible dans toute la suite de cette Histoire, le Corps & l'Esprit, les Mœurs, la Religion, les Coûtumes, & les autres particularitez des Sauvages Caraïbes ou Cannibales, dont nous avons déjà deduit amplement l'origine.

Et parce que ceus d'entre ce peuple, qui demeurent dans les mêmes Iles où les François & les autres Nations Européennes ont des Colonies, ou qui les fréquentent souvent, s'accommodent en plusieurs choses à leurs façons de faire, & que pour leur estre plus agreables, ils quittent beaucoup de leurs vieilles coutumes, ceus qui veulent favoir les anciennes mœurs des Caraïbes, ne les doivent pas apprendre des Caraïbes qui demeurent à la Martinique, ou qui fréquentent le plus nos Européens: mais de ceus de Saint Vincent, lesquels entre tous les autres, ont eu jusqu'à present le moins de communication avec les Etrangers. Aussi est ce d'eus, qu'est particulièrement tiré tout ce que nous dirons cy après des Caraïbes: mais avant que d'entrer en cette matiere, nous ferons quelques remarques generales, pour prévenir l'étonnement que le Lecteur pourroit avoir, de la difference de plusieurs de nos Relations, à celles des autres, ou de bouche ou par écrit.

I. Il est presque impossible, que des Relations de terres & de coutumes si éloignées de nous s'accordent en toutes choses, veu que même nous voyons que celles des païs voisins, n'ont pas toujours un parfait rapport entr'elles.

II. Depuis que les Caraïbes ont fréquenté avec les Nations étrangères, ils ont beaucoup relasché de leurs anciennes pratiques, & ont quitté plusieurs façons de faire, qui leur étoient auparavant inviolables. De sorte qu'il se trouve au-

jourduy en eus un notable changement, de ce qu'ils étoient autrefois. Ce qui est arrivé, & en partie de ce que nous Européens les ont déniaiséz, & en partie aussi, car il le faut avouër à nôtre honte, de ce qu'ils les ont corrompus. Et sur ce sujet, Monsieur du Montel nous rapporté en ses mémoires, que deus bons vieillards Caraïbes, avec lesquels il a conversé familièrement, luy disoient souvent en leur entretien,

„ Nos gens sont devenus presque comme vous, depuis
 „ qu'ils vous ont veus : Et nous avons de la peine à nous
 „ reconnoître nous-mêmes, tant nous sommes différens de
 „ ce que nous étions autrefois. Aussi nôtre Nation estime,
 „ qu'à cause de ce changement, les Ouragans sont plus fré-
 „ quens qu'ils n'étoient par cy-devant : & que *Maboya*,
 „ (c'est à dire, *l'esprit malin*) nous a mis sous la puissance des
 „ François, des Anglois, & des Espagnols, qui nous ont
 „ chasséz de la plupart de nos meilleures terres.

III. Ils péuvent avoir des façons de faire différentes, selon la diversité des Iles, bien qu'ils soient un même Peuple : comme nous le voyons dans la diversité des coutumes d'un même Royaume, selon les quartiers, & les Provinces. De forte que par exemple, ceus qui ont le plus conversé à la Dominique r'apporteront des opinions, des coutumes, & des ceremonies des Caraïbes, qui seront recitées diversément par des personnes qui les aüront frequentez ailleurs. Et neantmoins les uns & les autres feront une relation fidele.

IV. Comme dans le Continent de l'Amérique, les Caraïbes qui habitent bien avant dans la Terre, & qui voyent rarement les étrangers, retiennent beaucoup plus leurs anciennes mœurs, & leur ancienne façon de vivre, que ceus qui habitans près des Colonies Hollandoites de Cayenne & de Berbice, ont un commerce ordinaire avec les Chrétiens. Aussi entre nos Caraïbes Insulaires, ceus qui ont moins de communication avec les Européens, tels que sont ceus de Saint Vincent, sont plus exacts observateurs de leurs vieilles habitudes, que ne le sont par exemple, ou ceus de la Martinique, ou ceus de la Dominique, qui nous hantent davantage.

V. C'est pourquoy si ceus qui ne les ont veus qu'en ces derniers lieux, ou qui ont appris de leurs nouvelles par des person-

personnes qui ne les avoient pratiquez qu'en ces lieux là, trouvent dans la suite de nôtre Histoire diverses choses qui ne s'accordent pas bien avec celles dont ils ont la connoissance, ils ne s'en étonneront pas s'il leur plait, veu que la plûpart de nos memoires, ont esté faits sur les Caraïbes de S. Vincent.

VI. Enfin les Lecteurs seront avertis, que nous allons décrire pour la plupart les anciennes mœurs, & les anciennes coutumes de ces Caraïbes, afin que personne ne trouve étrange si dans ce qu'ils pratiquent aujourduy, il ya quelque chose qui ne s'y rapporte pas. Ces avertissemens étant donnez, rien ne nous empesche de commencer ce que nous avons entrepris, pour satisfaire au titre de ce Chapitre.

La plupart des Peuples que nous appellons Sauvages & Barbares, ont quelque chose de hideux, & difforme, ou de defectueux, soit en leur visage soit au reste de leur corps: comme les Historiens nous le rapportent des Maldivois, des Habitans du Déroit de Magellan & de plusieurs autres qu'il n'est pas besoin de nommer.

Mais les Caraïbes sont gens bien-faits, & proportionnez de leur corps, assez agreables, la mine riant, de moyenne taille, larges d'épaules & de hanches, & presque tous en assez bon point, & plus robustes que les François. Ils ont le visage rond & ample, & pour la plupart les jouës marquées de deux petites fossettes dans le milieu. Leur bouche est mediocrement fendue, & leurs dents sont parfaitement blanches & ferrées. Il est vray qu'ils ont le teint naturellement olivâtre, & que cette couleur s'étend même sur le blanc de leurs yeus, lesquels ils ont noirs, un peu petis, aussi bien que les Chinois & les Tartares, mais fort penetrans. Ils ont aussi le front & le nez aplatis, mais par artifice, & non pas naturellement. Car leurs meres les leur pressent à leur naissance, & continuellement pendant tout le tems qu'elles les allaitent, s'imaginant qu'il y a en cela de la beauté & de la perfection, car sans cela ils auroient le nez bien formé, & le front élevé comme nous. Ils ont les pieds larges & épatez, parce qu'ils vont nus-pieds: mais au reste si endurcis, qu'ils sont à toute épreuve, & dans les bois & sur les rochers.

Entre ceus du pais on ne voit ni borgne, ni aveugle, ni boiteus, ni bossu, ni chauve, ou qui ait de nature aucune difformité, comme on le témoigne aussi des Bresiliens, des Floridiens, & de la plûpart des Peuples de l'Amerique. Au lieu que ceus qui se sont promenez dans le grand Caire, rapportent que parmi les ruës on voit force borgnes, & force aveugles, ces infirmités étant si frequentes, & si populaires en ce pais-là, que de dix hommes, il y en a toujours cinq ou six qui en sont atteints. Mais s'il y en a quelques uns entre les Caraïbes qui soient difformes, ou perclus de quelque membre, cela leur est survenu dans les rencontres, & dans les combats qu'ils ont eus avec leurs ennemis, & ces difformités ou ces fiétrissures, étant aurant de preuves de leur valeur, sont estimées parmi eus de bonne grace, & glorieuses: bien loin de les mettre en danger d'estre affommez, ou jettez en une fonderie par leurs compatriotes, comme ces pauvres enfans qui parmi le Peuple de Guyana, & chez les Lacedemoniens du tems, de Lycurgue, venoient du ventre de leurs meres imparfaits & difformes. Il se voit même de belles filles & de belles femmes entre les Sauvageſſes Caraïbes. Témoin Madamoiselle de Rosselan, femme de Monsieur le Gouverneur de Sainte Alouſie.

*Trigaut
en son
Hist. de
La Chine,
liv. 1.
chap. 8.*

*Garcilasso
liv. 8.
chap. 13.*

Tous les Caraïbes ont les cheveux noirs, comme les Chinois, qui pour cela sont par fois nommez, *le Peuple aux cheveux noirs*. Ces cheveux des Caraïbes, ne sont pas frisez comme ceus des Mores, mais tout droitz & fort longs comme ceus des Maldivois. Et leurs femmes donnent toutes à cette couleur noire, le premier rang de la beauté pour la chevelure. On dit aussi, que les Indiennes du Perou, ont tant de passion pour les cheveux noirs, que pour donner à leur chevelure cette couleur, quand elle y manque; elles se donnent des peines & des tourmens incroyables. Au contraire, en Espagne plusieurs Dames pour se teindre les cheveux de couleur d'or, les parfument de soufre, les trament dans de l'eau forte, & les exposent au Soleil en plein midy, durant les plus violentes chaleurs de la Canicule. Et en Italie cette couleur de cheveux est aussi fort affectée; témoin ce que dit un Poëte au sujet des Courtisannes Romaines.

O que

O que ces Guenuches coiffées

Avec leur poil fauve par art, &c.

Les Caraïbes sont fort soigneux de se peigner, & estiment cela fort honneste. Ils huilent leurs cheveux, & ont une invention pour les faire croître. Les femmes peignent ordinairement leurs maris & leurs enfans. Hommes & femmes tressent leurs cheveux par derriere, & les font aboutir en une petite corne, qu'ils se mettent au milieu de la teste. Aus deus costez ils les laissent en moustaches, selon la liberré naturelle. Les femmes divisent leurs cheveux en sorte, qu'ils leur tombent des deus costez de la teste; Et les hommes separent les leurs en l'autre sens, c'est à dire qu'ils les tirent sur le devant & sur le derriere de la teste. Ce qui les oblige à en couper de dessus le front, parce qu'autrement ils leur tomberoient sur les yeus. Ce qu'ils faisoient autrefois avec de certaines herbes tranchantes, avant-que d'avoir l'usage de nos cizeaus. Outre ce qu'ils ont accoutumé d'en couper, lors qu'ils sont en deüil. Au lieu qu'en Madagascar les hommes ne coupent rien du tout leurs cheveux. Mais les femmes se rasent entierement. Ce qui est tout à fait contraire à la coutume des Peuples, parmi léquels vivoit l'Apostre Saint Paul.

On n'apperçoit point du tout de barbe aus Caraïbes, s'il leur en vient ils l'arrachent, comme font les Bresiliens, les Cumanois, & certains Peuples sujets de l'empire des Tartares, qui portent toujours un fer à la main, dont ils s'arrachent tout les poils de barbe qui leur croissent de nouveau. Au reste, l'on ne voit guere les Caraïbes en cette peine, & l'on croit qu'ils ont un secret, pour empêcher le poil de revenir, quand une fois il est arraché; Invention qui eust esté fort commode aus anciens Romains. Car on tient qu'ils n'ont presque point donné à leur barbe la permission de croître, que depuis le tems de l'Empereur Adrien, qui le premier l'aisa croître la sienne. Jusques là, il étoit si honorable parmi eux de ne porter point de barbe, que les esclaves n'eussent osé faire raser la leur: Et même cela étoit defendu à toute personne accusée de crime, comme pour mettre sur eus une marque d'infamie, jusqu'à ce qu'ils eussent esté absous, ainsi que le rapporte Aule-Gelle. Tout au contraire de ce qui se

pra-

*Carpin
chez
Berga-
rom.*

*Liv. 3.
chap. 44*

pratique sous la domination du Grand Seigneur, qui fait raser la barbe par ignominie. Ce qui arriva l'an 1652 au Consul François d'Alexandrie, accusé d'avoir mal-versé en sa charge, & de qui la barbe étoit naturellement si bien frisée, & d'une couleur blonde si belle, que quelques Turcs luy en voulurent donner une somme d'argent bien considérable, pour la garder par rareté. Mais il aimamieus l'apporter en France.

Les Caraïbes s'étonnent de voir nos Européens nourrir leur barbe, & trouvent que c'est une grande difformité d'en avoir, comme c'est en eux une belle perfection de n'en avoir point. Mais ils ne sont pas les seuls des Sauvages, qui soient fantasques en matiere de bienfiance & de beauté. Toutes les Nations Barbares, & même quelques civilisées, ont sur cela des goûts & des sentimens particuliers. Par exemple, on met pour beauté entre les Maldivois, d'avoir tout le corps velu, ce qui seroit parmi nous la beauté d'un Ours, & non pas celle d'un homme. Entre les Mexicains, d'avoir le front petit & plein de poil. Entre les Japonnois, de n'avoir gueres de cheveux: ce qui les oblige à les arracher soigneusement, & à n'en laisser qu'un toupet au sommet de la teste. Entre les femmes Tartares, d'estre fort camuses, Mais pour relever les attraits de leur nez, elles le frottent d'un onguent fort noir. Entre les Guinois, d'avoir de grans ongles & le nez plat. C'est pourquoy ils l'aplatissent & l'enfoncent avec le ponce à leurs enfans, dès qu'ils viennent au monde, comme font aussi les Bresiliens. Entre ceus de la Province de Cusco au Perou, & quelques Indiens Orientaus, comme entre les Calcuttiens & les Malabares, d'avoir les oreilles extrêmement grandes, & pendantes jusques sur les épaules. Aussi quelques uns d'entr'eus, se les font venir telles par artifice. Entre les Ethiopiens, d'avoir de grosses lèvres, & le teint noir & poly comme jayet. Entre les Nègres de Mofambique, d'avoir les dens extrêmement pointuës: & ils usent de la lime pour les rendre telles. Entre les Maldivois, de les avoir rouges, & pour cet éfet, ils mâchent continuellement du Petel. Entre les Japonnois & les Cumanois de les avoir noires: aussi les noircissent ils exprés. Entre ces derniers en-

core,

*Tout cecy
est rap-
porté par
divers
Histo-
riens
qu'il se-
roit trop
long de
citer.*

core, d'avoir le visage long, les jouës maigres, & les jambes grosses par excès: Et c'est pour cela qu'ils pressent la teste de leurs enfans entre deus coussins à leur naissance, & qu'aussi bien que les Habitans de la Riviere d'Essequibo, ils se tiennent les jambes étroitement liées par le haut, & à la cheville du pied, afin de les faire enfler. Entre quelques Peruviens, d'avoit le visage incisé & déchiqueté, comme à coups de lancettes, & d'avoir la teste platte & contrefaite, large de front, & fort étroite depuis le front, jusqu'au chignon du cou. Et c'est pour se la rendre de cette belle forme, qu'ils tenoient la teste de leurs enfans pressée entre deus petis ais, dès le moment de leur naissance, jusqu'à l'age de quatre ou cinq ans. Enfin entre quelques Orientaux, & quelques Africains, c'est une grande perfection aus femmes, d'avoir des mammelles à renverser par dessus l'épaule. Et entre les Chinoises, la principale beauté est, d'avoir le pied excessivement petit & gresle. Et c'est pour cet effet, que dès leur enfance on le leur serre si étroitement, qu'elles en sont tout estropiées, & qu'à peine se peuvent elles soutenir. Il seroit bien mal-aisé de décrire une beauté, sur les opinions différentes de tous ces Peuples.

Retournons aus Caraïbes. Ils vont nus entierement, hommes & femmes, comme plusieurs autres Nations. Et si quelqu'un d'eus vouloit cacher ses parties naturelles, il seroit moqué de tous les autres. Quelle frequentation que les Chrétiens ayent eue avec eus, il leur a esté jusques à present impossible de leur persuader de se couvrir. Que si quelquefois en venant voir les Chrétiens, ou traiter avec eus, ils se couvrent pour leur complaire, prenant une chemise, des callessons, un chapeau, & les habits qu'ils leur ont donnez, aussi tost qu'ils sont de retour chez eus, ils se depoüillent, & mettent tous ces habits-là dans leurs Cabinets en parade. Pour échange de cette complaisance des Caraïbes, quelques uns de nos François, étant allez au milieu d'eus, n'ont fait point de difficulté de se depoüiller entierement à leur exemple. Cette nudite regne au long & au large sous la zone Torride comme chacun fait.

Quand on reproche aus Bresiliens leur nudité, ils disent que nous venons nus au monde, & que c'est folie de cacher

*Relation
des Hol-
landois.*

le corps qui nous a esté donné par la nature. Ceus du Royaume de Bennin en Afrique, sont louables, de se couvrir au moins lors qu'ils se marient, ou même plustost, si leur Roy le veut premettre. Les femmes des Iles Lucayes, devoient aussi participer à cette louange, car elles avoyent accoutumé de se couvrir, lors qu'elles étoient en état d'être mariées, & solemnisoient cette action avec beaucoup de réjouissance. Mais aujourd'huy cete coutume n'a plus de lieu: car cette pauvre Nation a été entièrement détruité par les Espagnols, ou enlevée pour travailler aus mines, & il n'y a plus en toutes les Iles qui portent ce nom, aucuns habitans naturels, mais seulement quelque peu d'Anglois, que l'on y a transportez, de l'Isle de la Vermoude. Venons aus ornemens de nos Sauvages.

*En son
Livre des
mœurs
des an-
ciens Al-
lemans.*

Ils changent leur couleur naturelle, par une couleur rouge qu'ils appliquent sur leur corps. Car demeurant auprès des Rivieres & des Fontaines, la premiere chose qu'ils font tous les matins, c'est de s'aller laver tout le corps. Et c'est ce que pratiquoient les anciens Allemans comme Tacite le témoigne. Aussi-tost que les Caraïbes sont lavez ils retournent à la maison, & se séchent auprès d'un petit feu. Erant séchez, leur femme, ou quelcun de leur domestiques, prend une Calebasse remplie d'une certaine peinture rouge, qu'ils appellent *Roucou*, du nom de l'arbre qui la produit, & lequel nous avons représenté en son lieu. On leur frotte tout le corps, & même aussi le visage de cette couleur, qui est détrempée avec de l'huile. Pour appliquer cette peinture ils se servent d'une éponge au lieu de pinceau, & ils nomment cete action-là, se *Roucouier*. Et pour paroître plus galans, ils se font souvent des cercles noirs à l'entour des yeus, avec du jus de pommes de Junipa.

Cette peinture rouge, leur sert d'ornement & de couverture tout ensemble. Car outre la beauté qu'ils y treuvent, ils disent que cela les rend plus souples & plus agiles: comme de vray, les anciens Atletes se frottoient d'huile, pour le même effet. De plus ils disent, qu'en se Roucouiant ainsi, ils se garentissent du froid de la nuit & des pluyes, des piquères des Mousquitoes & des Maringoins, & de l'ardeur du Soleil.

qui

qui autrement leur causeroit des éleuvres & des ulceres à la peau. Cette onction endureit leur peau, mais aussi elle la rend luisante, douce, & polie, comme le savent tous ceus qui les ont veus & touchez.

La plupart des Sauvages se peignent & s'ajustent ainsi le corps bizarrement, mais non pas de même couleur, ni de même façon. Car il y en a qui se rougissent le corps, aussi bien que les Antillois Caraïbes, comme ceus du Cap de Lopes Gonfalves: Mais les autres y employent d'autres couleurs, comme le noir, le blanc, la couleur de chataigne, le Zinzolin, le bleu, le jaune, & semblables. Quelques uns n'en mettent qu'une: D'autres se peignent de plusieurs ensemble, & y representent diverses figures. Quelques autres sans s'appliquer de couleur, se frottent avec de l'huile de palmes. Il y en a qui se font huiler de baume, & saupoudrer tout le corps d'une menuë poudre d'or. Et d'autres enfin s'oignent le corps d'une colle gluante, & soufflent sur cela du duvet de divers oiseaux: ou bien ils se couvrent d'une paste gommée, & odoriférante, & y collent des plus belles fleurs qui croissent en leur país. Il y a choisir dans toutes ces modes, & ce seroit un plaisir, que de voir tous ces pantalons danser ensemble. On y pourroit joindre, pour rendre la troupe plus complete, ces Pelerins Turcs, qui portent ordinairement de longues robes, faites d'un million de pieces de toutes couleurs.

Au reste, la mode de se peindre le corps est bien ancienne: Et entre autres monumens de cette antiquité, Pline & Herodien nous recitent que certains Peuples de la Grand Bretagne, n'ayant l'usage d'aucun vêtement, se peignoient le corp de diverses couleurs, & y representoient même des figures d'animaux: d'où ils furent nommes *Pictes* ou *Peints*. Mais entre tous les Sauvages qui se peignent aujourd'huy le corps, les Caraïbes ont l'avantage de se parer d'une couleur, que les Anciens ont fort honorée sur toutes les autres. Car on dit que les Gots usoient de Cinnabre pour se rougir le visage. Et les premiers Romains au rapport de Pline se peignoient le corps de *Minium* le jour de leur Triomfe. Il nous apprend que Camille en usa de la sorte. Et il ajoûte, que les jours de Feste on enluminoit ainsi le visage de la statuë de

La lecture des Historiens en fait soy.

Voyage de Breves.

Pline Liv. 22. chap. 1. Herod. en la vie de Severe.

Liv. 33. chap. 7.

leur Jupiter : Et qu'autrefois les Ethiopiens faisoient si grand état de cette couleur vermeille, que leurs principaux Seigneurs se l'appliquoient sur tout le corps, & que leurs Dieux mêmes la portoient en leurs simulacres.

Nos Caraïbes, se contentent pour l'ordinaire de cette peinture rouge, qui leur sert de chemise, d'habit, de manteau & de Justaucorps. Mais en leurs jours solennels & de réjouissance, ils ajoutent à leur rouge diverses autres couleurs, dont ils se bigarrent le visage & tout le corps.

Mais ce n'est pas de peinture seulement qu'ils usent pour se parer. Ils ornent le sommet de leur teste, d'un petit chapeau tissu de plumes d'oiseaux de différentes couleurs, ou d'un bouquet de plumes d'aigrette, ou de quelque autre oiseau. Ils portent aussi quelquefois une couronne de plumes, qui leur couvre toute la teste. Ainsi voit on parmy eux, force testes couronnées, bien qu'on n'y voye point de Rois. Encore les prendroit-on plutôt pour des Rois à leur couronnes de plumes, que l'on ne reconnoitroit pour Prince, le Seigneur du Golfe d'Antongil, qui n'a pour son sceptre & pour marque de sa dignité Royale; qu'une grande serpe de Jardinier qu'il porte toujours avec luy.

Les femmes Maldivoises, se font à chaque oreille un douzaine de trous, où elles attachent de petits clous d'or, & quelquefois des perles & des pierres précieuses. Les Dames de Madagascar & du Brésil, se font un grand trou à passer le pouce, au tendron de l'oreille, où elles fourrent des pendans de bois & d'os. Et les Peruviens sous le regne des Rois Yncas, avoient acoutumé de se faire aux oreilles un trou d'une grandeur incroyable, où ils attachoient des lacets longs d'un quart d'aune, qui soutenoient des pendans d'or, d'une largeur de mesure. Mais nos Caraïbes, ne veulent qu'un petit trou à l'Européenne, au mol de l'oreille, où ils mettent des arrettes de certains poissons fort polies, des piéces d'écaille de Caret, & depuis que les Chrétiens sont venus vers eux, des boucles d'or, d'argent, ou de leton, où ils attachent de beaux pendans d'oreilles. Ils sont ravis d'en avoir de ceus que leur apportent nos gens, & savent fort bien distinguer, & cherir sur tous les autres, ceus qui sont de prix, ils sont particulièrement égarés de

de ceus qui sont de Cristal, d'Ambre, de Coral, ou de quelque autre riche matiere, pourveu que la boucle, & tout l'enrichissement soit d'or. Quelquefois on leur en a voulu donner, qui n'étoient que de cuivre doré, & leur faire accroire qu'ils étoient d'or: mais ils les ont rejettez en disant, qu'on les vouloit tromper, & que ce n'étoit que de l'or de chaudiere. Et pour en faire l'épreuve, ils ont accoutumé de mettre la piece en leur bouche. Bien au contraire de ceus de Madagascar, qui lors que les Hollandois qui y navigerent en l'an mil cinq cens quatre-vints quinze, leur offrirent une cuillier d'argent, la mirent entre leurs dens, & sentant qu'elle étoit dure, la refuserent demandant une cueillier d'étain. Et l'on peut assez juger quel état ils faisoient de l'étain, puis qu'ils presenterent une fille, en échange d'une cuillier de ce metal. Herodote nous recite, qu'autrefois parmy les Ethiopiens, le cuivre étoit plus estimé que l'or, dont l'usage étoit vil à un tel point, que l'on y lioit les criminels avec des chaines d'or.

Livre 3.

Les Caraïbes, se percent aussi quelquefois les leures, pour y faire passer une espece de petit poinçon, qui est fait d'un os, ou d'une arreste de poisson. Ils ouvrent même l'entredeus de leurs narines, pour y attacher une bague, un grain de cristal, ou quelque semblable gentillesse. Le col, & les bras de nos Caraïbes ont aussi leurs ornements; Car ils y mettent des Colliers & des Bracelets, d'ambre, de rassade, de coral, ou de quelque autre matiere qui ait du lustre. Les hommes, portent les bracelets au gros du bras proche l'épaule: Mais les femmes en entourent leurs poignets, de même que celles de ces contrées. Ils parent encore leurs jambes de chaines de rassade, au lieu de jarretieres. Ceus d'entr'eus qui n'ont point de communication avec les Européens, portent ordinairement pendus à leur col, des sifflets d'os de leurs ennemis, & de grandes chaines qui sont composées de dens d'Agouty, de Tigres, de Chats Sauvages, ou de petis Coquillages percez & liez par ensemble, avec une cordelette de fin cotton, teinte en rouge ou en violet. Et quand ils se veulent mettre sur leur bonne mine, ils ajoutent à tout cela des Boners, des Bracelets qu'ils lient sous les essailles, des écharpes, & des

ceintures de plumes, fort industrieusement tissües par un agreable assemblage, léquelles ils laissent flotter sur leurs épaules, ou pendre depuis le nombril, jusques au milieu de leurs cuissés.

Mais les plus considerables de tous leurs ornemens, sont, de certaines grandes medailles de fin cuivre extremément poly, sans aucune gravure, qui ont la figure d'un croissant, & sont enchassées en quelque bois solide & precieus. Ils les nomment *Caracolis* en leur langue; Elles sont de differente grandeur, car ils en ont de si petites, qu'ils les attachent à leurs oreilles en forme de pendans, & d'autres qui sont environ de la largeur de la paume de la main, léquelles ils portent pendües au col, d'ou elles battent sur leur poitrine. Ils ont ces *Caracolis* en grande estime, tant par ce que leur matiere, qui ne contracte jamais de rouïllure, est éclatante comme l'or: qu'à cause que c'est le butin le plus rare & le plus prisé, qu'ils remportent de courses qu'ils font tous les ans, dans les terres des Arouägues leurs ennemis: Et que c'est la livrée, ou le collier qui distingue les Capitaines & leur enfans, d'entre les hommes du commun. Ceus-là aussi qui ont de ces joyaus en font un tel cas, qu'en mourant ils ne laissent autre heritage à leurs enfans, ou à leurs plus intimes amis: Et il y en a tel parmy eus, qui garde encore un *Caracolis* de son Grand Pere, dont il ne se pare qu'aus plus grandes rejouissances.

Les femmes, se peignent tout le corps & s'ajustent presque comme les hommes, horsmis queiques petites differences que nous avons déjà remarquées, & qu'elles ne mettent point de couronnes dessus leurs testes. Elles ont aussi cecy de particulier, qu'elles portent des demye bottines, qui ne leur descendent que jusques à la cheville du pied. Cette espece de chaussüre est fort proprement travaillée, & terminée par le haut & par le bas d'une petite ronde tissüe de jonc & de cotton, qui leur serre le gras de la jambe, & le fait paroître plus remply.

CHAPITRE DIXIÈME.

Remarques sur la langue des Caraïbes.

Nous avons deſſein de donner à la fin de cette Hiſtoire pour la ſatisfaction des curieus un aſſez ample Vocabulaire du langage des Caraïbes. C'eſt pourquoy nous nous contenterons de faire en ce Chapitre les Remarques principales, qui en pourront faire connoître la grace, la douceur & les propriétés.

1. Les Caraïbes ont un Langage ancien & naturel, & qui leur eſt tout particulier, comme chaque Nation a le ſien.

2. Mais outre cela, ils en ont formé un autre, qui eſt batarde & meſlé de pluſieurs mots étrangers, par le commerce qu'ils ont eu avec les Européens. Sur tout ils ont emprunté beaucoup de mots des Eſpagnols, par ce que ce ſont les premiers Chrétiens qu'ils ayent abordez.

3. Ils ſe ſervent toujours entr'eux, de Leur Langage ancien & naturel.

4. Mais lors qu'ils converſent, où qu'ils négocient avec que les Chrétiens, ils employent leur Langage corrompu.

5. Outre cela ils ont un fort plaſant baragoin, lors qu'ils veulent entreprendre de parler en quelque Langue étrangere. Comme lors qu'ils diſent, *Compere Gouverneur*; employant ce mot de *Compere* generalement envers tous ceus, qui ſont leurs amis où leurs alliez. Ainſi ils diroient tout franchement, ſ'il ſ'en preſentoit occaſion, *Compere Roy*. C'eſt auſſi un de leurs compliments de dire à nos François, avec un viſage riant, *Ab ſi toy bon pour Caraïbe, moy bon pour France*: Et lors qu'ils veulent ſe louer de nos gens, & témoigner qu'ils en ſont fort ſatisfaits, *Mouche bon France pour Caraïbe*. Ainſi diſent ils encore *Maboya mouche fache contre Caraïbe*, lors qu'il tonne ou qu'ils fait un Ouragan: Et, *Moy mouche Lunes*, pour ſignifier qu'ils ſont fort âgés. Ils ont auſſi fort ſouvent ces paroles en la bouche, lors qu'ils reconnoiſſent que nos gens veulent abuſer de leur ſimplicité, *Compere, toy trompe Caraïbe*.

Et

Et on les entend dire souvent lors qu'ils sont en belle humeur, *Moy bonne Caraïbe.*

6. Au reste, bien que les Caraïbes de toutes les Iles s'entendent tous universellement entr'eus, ce n'est pas à dire pourtant, qu'il ne se trouve en quelque une, quelque dialecte différent de celui d'une autre.

7. Le P. n'est guère en usage en leur Langue : Mais hors de cela on n'y remarque aucun défaut de lettres, comme en la Langue du Japon, du Brésil, & de Canada, qui se trouve dans la difette d'F. L. R. Ou en celle du Pérou, qui manque de B. D. F. G. I. Jota, & X. au rapport des Historiens.

8. Leur Langage est extrêmement doux, & se prononce presque tout des lèvres, quelque peu des dents, & presque point du gosier. Car bien que les mots que nous en donnerons cy-après, semblent rudes sur le papier, neantmoins lors qu'ils les prononcent, ils y font des élisions de certaines lettres, & y donnent un certain air qui rend leur discours fort agreable. Ce qui oblige Monsieur du Montel à leur rendre „ ce témoignage, je prenois dit-il, grand plaisir à les écouter, „ lors que j'étois parmy eus, & je ne pouvois assez admirer „ la grace, la fluidité, & la douceur de leur prononciation, „ qu'ils accompagnent d'ordinaire d'un petit souris, qui a „ beaucoup d'agrément.

9. Ils ont la prononciation plus douce que les Caraïbes du Continent : Mais d'ailleurs ils ne différent qu'en dialecte.

10. D'un seul mot, selon qu'il est diversement prononcé, ils signifient plusieurs choses différentes. Par exemple, le mot d'*An han* signifie 1. *Ouy*, 2. *Je ne sçay pas*, 3. *Tien* ou *Pren*; selon la prononciation qu'on luy donne.

11. Pour nous, nous ne pouvons prononcer cette Langue avecque toute la grace, & toute la douceur qui luy est naturelle; à moins que de l'avoir apprise dès le bas âge.

12. Ils s'écoutent patiemment les uns les autres, & ne s'interrompent point dans leurs discours : Mais ils ont accoutumé de pousser un petit ton de vois, au bout de trois ou quatre périodes de celui qui parle, pour témoigner la satisfaction qu'ils ont de l'ouïr.

13. Quel-

13. Quelque avantage que nous ayons sur eux, ou pour les facultez naturelles de l'esprit, ou pour la douceur de la prononciation, qui nous devroit augmenter la facilité de prononcer leur Langue, neantmoins ils aprérent plus facilement la nôtre, que nous n'aprenons la leur, comme il se reconnoit par l'expérience.

14. Nos François ont remarqué, qu'ils ont grande aversion pour la Langue Angloise, jusqu'à ne pouvoir souffrir qu'on la parle devant eux, par ce qu'ils leur sont ennemis. Que s'il se voit dans leur langage corrompu plusieurs mots tirez de l'Espagnol, qui est aussi leur ennemy, c'est qu'ils les ont pris, durant le tems qu'ils avoient communication avec cette Nation-là, & quelle ne les avoit pas encore maltraitez.

15. Ils sont fort soigneux, de ne point communiquer leur langue, de crainte que les secrets de leurs guerres ne soient découverts. Ceus même d'entr'eux qui se sont faits Chrétiens, ne veulent pas révéler le fonds de cette Langue, dans la creance qu'ils ont, que cela pourroit prejudicier à leur Nation.

16. Voicy quelques unes des propriétés les plus particulieres à leur Langue. Et premierement, les hommes ont beaucoup d'expressions qui leur sont propres, que les femmes entendent bien, mais qu'elles ne prononcent jamais: Et les femmes ont aussi des mots & des frases, dont les hommes n'usent point, à moins que de se faire moquer. De là vient, qu'en une bonne partie de leur entretien, on diroit que les femmes ont un autre langage que les hommes; comme on le pourra reconnoitre en notre Vocabulaire, par la difference des façons de parler dont les hommes & les femmes se servent, pour exprimer une même chose. Les Sauvages de la Dominique, disent que cela procede de ce que lors que les Caraïbes vinrent habiter les Iles, elles étoient occupées par une Nation d'Arouagues, qu'ils détruisirent entièrement, à la reserve des femmes qu'ils épouserent, pour peupler le país. De sorte que ces femmes-là ayant conservé leur Langue, l'enseignèrent à leurs filles, & les acoutumerent à parler comme elles: Ce qui s'étant pratiqué jusques à present

par les Meres envers les filles, ce Langage est ainsi demeuré different de cely des hommes en plusieurs choses. Mais les garçons, bien qu'ils entendent le parler de leurs Meres & de leurs sœurs, suivent neantmoins leurs Peres & leurs freres, & se fassonnent à leur Langage, dès l'âge de cinq ou six ans. Pour confirmer ce que nous avons recité sur l'origine de cette difference de Langage, on allegue qu'il y a quelque conformité entre la langue des Arouagues de la Terre Ferme, & celle des femmes Caraïbes. Mais il est à remarquer que les Caraïbes du Continent, hommes & femmes, parlent un même langage, n'ayant point corrompu leur langue naturelle, par des mariages avec des femmes étrangères.

17. Les vieillars, ont plusieurs termes qui leur sont affectez, & plusieurs façons de parler particulieres, qui n'ont point d'usage en la bouche des jeunes gens.

18. Les Caraïbes, ont aussi un certain langage, dont ils se servent seulement entr'eux, lors qu'ils prennent des resolutions de guerre. C'est un baragoin fort difficile. Les femmes & les filles n'ont aucune connoissance de ce langage mysterieux, ni même les jeunes hommes, jusques à ce qu'ils ayent donné des preuves de leur generosité, & du zèle qu'ils ont, pour la querelle commune de leur Nation contre leurs ennemis. C'est afin que leurs desseins ne soient pas decouverts avant le tems.

19. Pour faire leurs cas, leurs personnes, leurs mocufs, & leurs genres, ils n'ont point de particules separées comme nous; mais ils allongent leurs mots de quelques syllabes ou de quelques lettres, au commencement ou à la fin, & ils en changent quelques unes. Ainsi disent ils à l'imperatif, *Bayoubaka*, marche: mais à l'indicatif, *Nayoubakayem*, je marche. Et de même *Babinaka*, danse *Nabinakayem*, je danse. Ce qui a du rapport, avec la façon dont se forment les Verbes Ebreus.

20. Les noms indéfinis & absolus, sont peu en usage parmi eux; sur tout les noms des parties du corps: mais ils sont presque toujours restreints à une premiere, à une seconde, ou à une troisième personne.

21. La premiere personne se marque ordinairement par

une N. au commencement du mot: *Nichic*, ma teste. La seconde par un B: *Bichic*, ta teste. Et la troisième par une L. *Lichic*, sa teste.

22. Le genre neutre & absolu est exprimé par un T. *Tichic*, la teste: Mais cela est peu en usage.

23. Ils ont des noms differens, pour parler aus personnes mêmes, & d'autres pour parler d'elles. Ainsi disent ils *Baba*, mon Pere: en parlant à luy: Et *Youmaan*, en parlant de luy. *Bibi* ma Merc, en parlant à elle, & *Ichanum*, en parlant d'elle. Ce qui avec la difference du langage des hommes & des femmes, des jeunes & des vieux, de l'entretien ordinaire, & des conseils de guerre, doit sans doute multiplier beaucoup les mots de leur langue.

24. Leurs noms propres, ont souvent de la signification, & sont pris de diverses rencontres, comme nous le verrons plus particulièrement au Chapitre de la Naissance & de l'éducation de leurs enfans.

25. Ils ne nomment jamais le nom d'une personne, en sa presence: Ou bien par respect ils ne le nomment qu'à demy.

26. Ils ne disent jamais le nom entier ni d'un homme, ni d'une femme: mais bien celuy des enfans: Ainsi ils diront, le Pere ou la Mere d'un tel: Ou bien ils diront le nom à moitié, comme par exemple, *Mala*, au lieu de dire *Mala Kaali*: & *Hiba* pour *Hibalomon*.

27. Les Oncles & les Tantes, tout autant qu'il y a dans la ligne collaterale, sont nommez *Peres* & *Meres* par leurs Neveux. Ainsi l'Oncle est il appellé *Baba*, c'est à dire *Pere*. Mais quand ils veulent signifier expressément le vray & propre *Pere*, ils ajoutent par fois un autre mot, en disant *Baba tinnaca*.

28. Suivant cela, tous les Cousins s'appellent aussi *Freres*, & toutes les Cousines *Sœurs*.

29. Mais de Cousin à Cousine, le Cousin appelle sa Cousine, *Touçilleri*, c'est à dire proprement, *ma femelle*, ou *mon accordée*, parce que naturellement entr'eus, leurs Cousines, leur sont acquises pour femmes.

30. Ils nomment les mois des *Lunes*; & les années des *Poussinières*.

31. Ce sont icy ensuite, quelques traits de la naïveté & de l'élégance de leur langage. Nous ne ferons pour la plupart que marquer ce que leurs mots signifient, sans exprimer les mots mêmes, pour ne les pas mettre deus fois sans nécessité, parce que nous les donnerons cy-dessous en nôtre Vocabulaire.

32. Pour signifier qu'une chose est *perdue*, ou qu'elle est *rompue*, ils disent ordinairement qu'elle est *morte*.

33. Ils nomment un Capucin *Pere Aioupa*: Et le mot d'*Aioupa* signifie en leur langue un *Couvert* ou un *Appenty*. De sorte que c'est comme s'ils disoient, que c'est un homme où il y a de quoy se mettre à couvert, à cause de son grand Capuce. Ils le nomment aussi par raillerie, une *Guenon*. ou une *Barbue*, à cause de sa longue Barbe.

34. Un Chrétien, un *homme de Mer*; à cause que les Chrétiens sont venus vers eux en des navites.

35. Un Lieutenant, *La trace d'un Capitaine*, ou *Ce qui paroit après luy*.

36. Mon Gendre, *Celuy qui me fait de petits enfans*.

37. Mon Cadet, *Ma moitié*.

38. Ma Femme, *Mon cœur*.

39. Un Garçon, *Vn petits maste*.

40. Un Fille, *Vne petite femelle*.

41. Les Espagnols & les Anglois, *Ennemis contrefaits*. *Et toutounoubi*, parce qu'ils sont vêtus, en les opposant à leurs Ennemis qui sont nuds, & qu'ils nomment simplement *Et toutou*, c'est à dire *Ennemis*.

42. Un Fol, *Celuy qui ne voit goutte*, ou *qui n'a point de lumiere*.

43. La paupiere, *la couverture de l'œil*.

44. Les cils, *le poil de l'œil*.

45. La prunelle, *le noyau de l'œil*.

46. La lèvre, *le bord de la bouche*.

47. Le menton, *le soutien des dents*.

48. Le col, *le soutien de la teste*.

49. Le bras & une aile s'expriment par un même mot.

50. Le pouls *l'ame de la main*. Les Allemans font à peu près

prés une composition semblable, lors qu'ils appellent un Gand, *le foulier de la main.*

51. Les doigts, *les petis ou les enfans de la main.*

52. Le pouce, *le Pere des doigts, ou ce qui leur est opposé.*

C'est justement l'*αὐτὸν* des Grecs.

53. Les Jointures, *chose ajoutée*, ils nomment encore ainsi une piece mise sur un habit.

54. Laveffie, *le vaisseau de l'urine.*

55. Le jarret, *ce qui tire la jambe.*

56. La plante du pied, *le dedans du pied.*

57. Les orteils, *les petis, ou les enfans du pied.*

58. Dix, *tous les doigts de la main.*

59. Vint, *tous les doigts des mains, & tous les orteils des pieds.*

60. Un Pistolet, *petite arquebuse.*

61. Un Chandelier, *ce qui tient quelque chose.*

62. Des épines, *le poil de l'arbre, ou les yeus de l'arbre.*

63. L'arc-en-ciel, *la plume ou le pannache de Dieu.*

64. Le bruit du tonnerre, *Trtrguetenni.*

65. Certe langue, a aussi dans son abondance & dans sa naïveté, quelques défauts qui luy sont particuliers; dont toutefois il y en a quelques uns, qui luy doivent moins tourner à blâme qu'à loüange.

66. Les Caraïbes ont en leur langue naturelle peu de noms d'injure & de moquerie; Et ce qu'ils disent ordinairement de plus offensif en leurs railleries, est, *Tu n'es pas bon, ou Tu es adroit comme une Tortue.*

67. Ils ne savent pas non plus, les noms de plusieurs vices. Mais les Chrétiens ne leur en aprenent que trop. Ainsi l'on admire au langage de Canada, qu'il n'y a point de mot qui réponde à celui de *peché*: Mais il faut tout dire; Il n'y en a point aussi qui exprime la *vertu*.

68. Ils n'ont point de noms pour exprimer *l'hyver, la glace, la gresse, ni la neige*, car ils ne savent ce que c'est:

69. Ils ne peuvent exprimer, ce qui ne tombe point sous les sens: excepté qu'ils nomment quelques esprits & bons & mauvais: Mais hors de là ils n'ont point de mot pour signifier les autres choses spirituelles, comme *l'entendement, la*

memoire & la volonte. Quant à *l'ame*, ils l'expriment par le mot de *cœur*.

70. Ils n'ont point aussi les noms des *Vertus*, des *Sciences*, des *Arts*, des *Metiers*, ni de plusieurs de nos *armes* & de nos *outils*, si ce n'est ce qu'ils en peuvent avoir appris, depuis leur commerce avec les Chrétiens.

71. Ils ne savent nommer que quatre couleurs, auxquelles ils rapportent toutes les autres: le *blanc*, le *noir*, le *jaune*, & le *rouge*.

72. Ils ne peuvent exprimer un plus grand nombre, que *vint*: Et encore l'expriment ils plaisamment, étant obligez comme nous avons dit, à montrer tous le doigts de leurs mains, & tous les orteils de leurs pieds.

73. Lors qu'ils veulent signifier un grand nombre, où leur conte ne peut atteindre, ou bien ils montrent leurs cheveux, ou le sable de la mer: Ou bien ils repètent plusieurs fois le mot de *mouche*, qui signifie *beaucoup*; Comme lors qu'ils disent en leur baragoin, *Moy mouche*, *mouche Lunes*, pour faire entendre qu'ils sont fort âgez.

74. Enfin, ils n'ont point de comparatifs ni de superlatifs. Mais au défaut de cela, lors qu'ils veulent comparer les choses entr'elles, & qu'ils en veulent élever une au dessus de toutes les autres, ils expriment leur sentiment par une démonstration assez naïve & assez plaisante. Ainsi, quand ils ont dessein de représenter ce qu'ils pensent des Nations Européennes dont ils ont la connoissance, ils disent de l'Espagnol & de l'Anglois, qu'ils ne sont point du tout bons: Du Hollandois, qu'il est bon comme la main, ou comme une coudée; Et du François, qu'il est comme les deus bras, qu'ils étendent en même tems, pour en montrer la grandeur. Aussi est ce la Nation Chrétienne, qu'ils aiment sur toutes les autres; Particulièrement ceus des François qui ont été à la guerre avec eux. Car à ceus-là, ils font part de tout leur butin. Et toutes les fois qu'ils retournent de la guerre, bien que ces gens-là n'ayent pas été de la partie, ils ne laissent pas de leur envoyer de leurs dépouilles.

CHAPITRE ONZIEME.

Du Naturel des Caraïbes, & de leurs Mœurs.

LEs Caraïbes, dans leur naturel sont d'un temperament triste, rêveuz & melancholique, la pesche, la faïneantise & la temperature de l'air, contribuent beaucoup à l'entretien de cette humeur: Mais ayant remarqué par leur propre experience, que cette fâcheuse constitution altere leur santé, & que l'esprit abbatu desséche les os, ils sont pour la plupart une telle violence à leur inclination naturelle. qu'ils paroissent, gais agreables, & enjouez en leur conversation, sur tout lors qu'ils ont un peu de vin dans la teste. Aussi ont-ils de la peine, comme les Bresiliens, à souffrir la compagnie des melancoliques: Et ceus qui ont conversé souvent avec eus, les ont toujours reconnus fort facetieux, & fort soigneus de ne laisser écouler aucun sujet de rire sans en profiter; & même, ils les ont veu souvent éclater en des occasions, où les plus gais d'entre nous faisoient à peine un souris.

Leurs entretiens entre eus, sont ordinairement de leur chasse, de leur pesche, de leur jardinage, ou de quelques autres sujets fort innocens; Et lors qu'ils sont en la compagnie des étrangers, ils ne se fâchent jamais des risées qui se font en leur presence, & ne les prennent pas, comme si l'on avoit dessein de se moquer d'eus. Toutefois, au lieu que les Soriquois, Nation de la Nouvelle France, se nomment eus mêmes, *Sauvages*, ne sachant ce que cela signifie, ces peuples s'offencent fort, si on leur donne ce nom-là, quand on leur parle. Car ils entendent ce mot, & disent qu'il n'appartient qu'aus bestes des bois. Ils ne veulent pas non plus être nommez *Cannibales*, bien qu'ils mangent la chair de leurs ennemis; Ce qu'ils font pour assouvir leur rage & leur vengeance, & non pour aucun goût qu'ils y trouvent plus delicieux, que dans les autres viandes dont ils se nourrissent: Mais on leur fait grand plaisir de les appeller *Caraïbes*, parce que c'est un

NOM

De Lery
chap. 12.

nom qui leur semble glorieux, marquant leur courage & leur generosité. Car en effet ce ne sont pas seulement les Apalachites du milieu dequels ils sont venus, qui par ce mot signifient un *belliqueus*, un *vaillant homme*, doué d'une force & d'une d'exterité particulière au fait des armes. Les Arouagues même, leurs Capitaus ennemis, ayant souvent expérimenté leur valeur, entendent par là, la même chose, bien qu'ils expriment aussi par ce mot, un *Cruel*, à cause des maus que les Caraïbes leur ont fait sentir. Tant y a que nos sauvages Antillois aiment si fort ce nom-là, qu'ils disent perpetuellement à nos gens, *Toy François, moy Caraïbe*.

Leur naturel, au reste, est doux & benin; Et ils sont si ennemis de la severité, que si les Nations qui les tiennent pour Esclaves, comme font les Anglois, qui par ruse en ont enlevé plusieurs des lieux de leur naissance, les traittent avec rigueur, ils en meurent souvent de regret. Mais par la douceur on gagne tout sur eus; tout au contraire des Nègres, qui veulent être menez avec rudesse, autrement ils deviennent infolens, paresseus, & infideles.

Ils nous reprochent ordinairement nôtre avarice, & le soin deregulé que nous avons d'amasser des biens pour nous & pour nos enfans, puisque la terre est si capable de donner la nourriture à tous les hommes, pourveu qu'ils veüillent prendre tant soit peu de peine à la cultiver. Aussi quant à eus, ils sont entierement libres du foucy des choses qui appartiennent à la vie, & incomparablement plus gras & plus dispos que nous ne sommes. En un mot, ils vivent sans ambition, sans chagrin, sans inquiétude, n'ayant aucun desir d'acquiescer des honneurs, ni d'amasser des richesses: méprisant l'or & l'argent, comme les anciens Lacedemoniens, & comme les Peruviens, & se contentant également, & dece que la nature les a fait être, & de ce que leur terre fournit pour leur entretien. Que s'ils vont à la chasse ou à la pêche, ou qu'ils abbattent des arbres pour faire un jardin, ou pour se bâtir des maisons, qui sont des occupations fort innocentes, & fort convenables à la nature de l'homme, ils font tout cela sans empressement, par maniere de divertissement & de recreation, & comme en se jouant.

Sur tout, ils s'étonnent quand ils voyent que nous estimons tant l'or, veu que nous avons le verre & le Cristal, qui, selon leur jugement, sont plus beaux, & par consequent plus à priser. Et à ce propos, Benzoni, Historien Milanois, nous recite en son Histoire du Nouveau Monde, que les Indiens detestant l'avarice demesurée des Espagnols qui les subjuguèrent, prenoient une piece d'or, & disoient. Voicy le Dieu des Chrétiens; Pour cecy ils viennent de Castille en nôtre pais, pour cecy ils nous ont rendus esclaves, nous ont bannis de nos demeures, & ont commis des choses horribles contre nous: pour cecy ils se font la guerre entre'eux: pour cecy ils se tuënt les uns les autres: pour cecy ils sont toûjours en inquietude, ils querellent, ils débrent, ils maudissent, ils blasfement: En fin, pour cecy il n'y a ni vilenie, ni méchanceté où ils ne se portent.

Pour nos Caraïbes, quand ils voyent les Chrétiens tristes & plein d'ennuy, ils ont acoutumé de leur en faire doucement la guerre en leur disant, Compere (car c'est un mot qu'ils ont appris, & dont ils se servent ordinairement pour témoigner leur bonne volonté, comme leurs femmes aussi appellent nos Européenes, *Commeres*, pour une marque d'amitié) tu es bien miserable d'exposer ta personne à de si longs & de si dangereux voyages, & de te laisser ronger à tant de fourcis & de craintes. La passion d'avoir des biens te fait endurer toutes ces peines, & te donne tous ces fâcheux soins: Et tu n'es pas moins en inquietude pour les biens que tu as déjà aquis, que pour ceus que tu recherches encore. Tu appréhendes continuellement que quelcun ne te vole en ton pais ou sur mer, ou que tes marchandises ne fassent naufrage, & ne soient englouties dans les eaus. Ainsi tu vieillis en peu de tems, tes cheveux en blanchissent, ton front s'en ride, mille incommoditez travaillent ton corps, mille chagrins te minent le cœur, & tu cours à grand' haste vers le tombeau. Que n'es-tu content des biens que ton pais te produit? Que ne méprises-tu les richesses comme nous? Et à ce sujet, est remarquable le discours de quelques Bresiliens à Vincent le Blanc, Ces richesses, disoient-ils, que vous autres Chrétiens poursuivez à perte d'haleine

M m m

vous

3. part.
chap. 16.

„ vous mettent-elles plus avant en la grace de vôtre Dieu ?
 „ Vous empêchent-elles de mourir ? Et s'emportent elles
 „ avec que vous au tombeau ? Ils tenoient à peu pres le mê-
 me discours à Jean de Lery, comme il le rapporte en son Hi-
 stoire.

Les Caraïbes, savent aussi fort bien & fort emfatiquement
 reprocher aus Européens, comme une injustice manifeste,
 „ l'usurpation de leur Terre natale. Tu m'as chassé, dit ce
 „ pauvre peuple, de Saint Christoffe, de Nièves, de Mont-
 „ ferrat, de Saint Martin, d'Antigoa, de la Gardeloupe, de
 „ la Barboude, de Saint Eustache, &c. qui ne t'apparte-
 „ noient pas, & où tu ne pouvois legitiment prétendre.
 „ Et tu me menaces encore tous les jours de m'oster ce peu
 „ de païs qui me reste. Que deviendra le miserable Caraïbe ?
 „ Faudrat-il qu'il aille habiter la mer avec les poissons ? Ta
 „ terre est, sans doute, bien mauvaise, puis-que tu la quittes
 „ pour venir prendre la mienne : Ou tu as bien de la malice,
 „ de venir ainsi de gayeté de cœur me persecuter. Cette
 plainte n'a pas un air trop Sauvage.

Lycurgue ne permettoit pas à ses citoyens de voyager,
 craignant qu'ils ne prissent des mœurs étrangères. Mais nos
 Sauvages auroient bien besoin de grand voyages, pour se dé-
 barbariser, s'il est permis de parler ainsi. Et cependant, ils
 ne sont pas seulement exems de cette convoitise insatiable,
 qui fait entreprendre de si grans & si perilleus voyages aus
 Chrétiens, & traverser temerairement tant de terres & tant
 de mers : mais ils n'ont même nulle curiosité de voir les au-
 tres contrées du monde, aimant leur païs plus que tous ceus
 qu'on leur voudroit proposer. Et comme ils estiment que
 nous ne devrions pas être plus curieux, ni moins amateurs
 du nôtre, ils s'étonnent fort de nos voyages. En quoy, cer-
 tes, ils ont l'honneur de ressembler à Socrate, à qui Platon
 rend ce témoignage, qu'il étoit moins fort d'Athenes pour
 voyager, que les boiteus & les aveugles : & qu'il ne desira
 jamais de voir d'autres villes, ni de vivre sous d'autres loix,
 N'étant pas en ce point, non plus que ces Caraïbes, de l'opi-
 nion des Perfes, qui disent en commun proverbe, que celui qui
 n'a point voyagé par le monde, ressemble à un Ours.

En son
 Crison.

Les

Les Antillois ne sont pas seulement sans aucun desir de voyager; ils ne veulent pas même souffrir que l'on enmene personne des leurs en une terre estrangere, si ce n'est que l'on promette expressement, de le ramener bien-tost. Mais s'il arrive par malheur qu'il meure en chemin, il ne faut pas faire état de retourner jamais parmy eus; car ils vous prennent en une haine mortelle, & il n'y a point de reconciliation à esperer.

Mais s'ils n'ont point de curiosité pour les choses qui sont éloignées, ils en ont beaucoup pour celles qui sont proche d'eus; jusques là que si on ouvre un coffre en leur presence, il leur faut montrer tout ce qui est dedans, ou bien ils se tiendroient desobligez. Que s'ils agréent quelque chose de ce qu'ils y voyent, encore qu'il ne soit que de tres-petite valeur, ils donneront ce qu'ils ont de plus beau & de plus précieux pour l'avoir, afin de contenter ainsi leur inclination.

Pour le trafic, il est vray que lors qu'ils ont passé l'envie de ce dont ils ont traité, & qu'ils ont reçu en échange, ils s'en dédiroient volontiers. Mais le secret pour leur faire tenir leur marché, est de leur dire qu'un marchand doit estre ferme en sa parole. Quand on les pique ainsi d'honneur, & qu'on leur reproche qu'ils n'ont pas plus de constance que des enfans, ils ont honte de leur legereté.

Le larcin est tenu pour un grand crime parmy eus. En quoy veritablement ils se montrent plus raisonnables que Lycurgue, qui nourrissoit en ce vice les enfans de Lacedemone, comme en une occupation fort louable, pourveu qu'on s'en acquitast finement & avec souplesse. Mais comme les Caraïbes haïssent naturellement ce peché, aussi ne se voit-il point au milieu d'eus; ce qui est assez rare chez les autres Sauvages: Car la plupart sont larrons; Et de là vient que quelques unes de leurs Iles en portent le nom.

*Plusar-
que en la
vie de
Lycur-
gue.*

*Les Iles
des Lar-
rons.*

Pour les Caraïbes, comme ils ne sont point enclins de leur nature à dérober, ils vivent sans défiance les uns des autres. Tellement que leurs maisons & leur heritages sont à l'abandon, sans portes ni clôtures, comme les Historiens le témoignent des grans Tartares. Que si on leur derobe la moindre chose, comme pourroit être un petit couteau,

*Voyage
de Car-
pin en
Tartarie.*

avec

avec quoy ils font mille petis ouvrages de menuiserie, ils estiment tant ce qui leur est utile, que cette perte est capable de les faire pleurer huit jours, & de les faire liguier avec leurs amis pour en tirer réparation, & pour se venger sur la personne qu'ils soupçonneroient de ce larcin. Et en effet, dans les Isles où ils ont leurs demeures près des Chrétiens, ils ont souvent tiré vengeance de ceus qui leur avoient, à ce qu'ils disoient, pris quelques uns de leurs petis meubles. Aussi en ces lieux-là, lors qu'ils trouvent quelque chose de manque en leur maison, ils disent aussi tost, *Vn Chrétien est venu icy.* Et entre les griefs & les plaintes qu'ils font aus Gouverneurs de nôtre Nation, celle-cy est toujours en teste, *Compere Gouverneur, tes matelots* (ainsi nomment ils tous les habitans étrangers) *ont pris en ma case un couteau,* ou quelque autre menuë piece de pareille nature. Les Guinois ne formeroient pas de telles plaintez. Car s'ils perdent quelque chose, ils estiment qu'un de leurs parens trépassé s'en est venu saisir, parce qu'il en avoit affaire en l'autre monde.

Tous les interests des Caraïbes sont communs entr'eus. Ils vivent en grande union & s'entr'aident beaucoup les uns les autres : ne ressemblant pas aus Asiatiques de Java, qui ne parlent pas mêmes à leurs freres, sans leur Poignard à la main, tant ils ont de défiance. Cette amour, que nos Sauvages se portent naturellement l'un à l'autre fait, que l'on ne voit que fort peu de querelles & d'inimitiez entr'eus.

Mais s'ils ont été offensez, ou d'un étranger ou de quelcun de leur compatriotes, ils ne pardonnent jamais, & poussent à toute extremité leur vengeance. Ainsi lors que quelcun de ces abuseurs qu'ils nomment *Boyez* leur fait accroire que l'un de ceus qu'ils estiment forciers, est auteur du mal qui leur est arrivé, ils ne manquent pas de rascher à le tuer s'ils peuvent, disant *Yaraliatina, il m'a ensorcelé. Nebanebouibatina, je m'en vengeray.* Et cette passion furieuse & desesperée de se venger, est celle qui les pousse, comme nous avons déjà dit, à manger même à belles dens la chair de leurs ennemis, selon que nous en décrirons les particularitez en leur lieu. Cette animosité desordonnée, est le vice régnant universellement & tyranniquement parmy eus. Et il regne de même, pres-
que

que sans exception, chez tous les Sauvages Americains. La vengeance des Canadiens est quelquefois bien plaisante : car elles les porte jusques à manger leurs pous parce qu'ils en ont été mordus. Si les Bresiliens se heurtent à quelque pierre, ils la mordent à belles dens, comme pour s'en venger. Et ainsi encore mordent ils les fléches, dont ils sont atteints dans les combats.

*De Lery
chap. 11.
& 14.*

Sans avoir reçu les loix de Lycurgue, les Caraïbes, par une secrette loy de nature, portent un grand respect aus vieillards, & les écoutent parler avec attention, rémoignant, & par leur geste, & par un petit son de voix, qu'ils ont leurs discours pour agreables: Et en toutes choses, les jeunes deferent aus sentimens des Anciens, & se reglent sur leurs volontez. On dit qu'il en est de même au Bresil & en la Chine.

*Linscol
& Sa-
meda.*

Les jeunes hommes Antillois, ne frequentent point de filles ni de femmes qu'ils ne soient mariez. Et l'on a remarqué, que les hommes sont d'ordinaire moins amoureux en ce pais-là, que les femmes, comme en divers autres lieux de la Zone Torride. Hommes & femmes Caraïbes sont naturellement chastes, qualité bien rare entre les Sauvages. Et quand nos gens les considerent trop curieusement, & se rient de leur nudité, ils ont accoutumé de leur dire, *Compere, il ne faut nous regarder qu'entre les deus yeus.* Vertu digne d'admiration en un peuple nud & barbare comme celuy-là.

On raconte du Capitaine Baron, qu'entre les diverses descentes qu'il a fait avec les siens, à plusieurs reprises, en l'île de Monferrat tenuë par les Anglois, il fit une fois un grand dégât dans les habitations voisines de la mer, qu'il en enleva un grand butin, & que parmy les prisonniers s'étant trouvé une belle Demoiselle, qui étoit femme de l'un des Officiers de l'île, il la fit conduire en l'une de ses maisons de la Dominique. Cette Demoiselle étant enccinte lors qu'elle fut enlevée, fut servie avec grand soin en ses couches, par les femmes des Sauvages de la même île. Et bien qu'après cela, elle demeurât encore long tems parmy eux, ni le Capitaine Baron, ni aucun autre d'entr'eus, ne la touchèrent jamais. Ce qui est sans doute, une grande retenüe pour de telles gens.

Il est vray, qu'une partie d'eus ont degeneré de cette chasteté, & de plusieurs autres vertus de leurs ancestres. Mais il est certain aussi, que les Européens par leur pernicious exemple, & par le mauvais traitement dont ils ont usé envers eus, les trompant vilainement, faussant lachement en toute rencontre la foy promise, pillant & brulant impitoyablement leurs maisons & leurs villages, & violant indignement leurs femmes & leurs filles, leur ont appris, à la perpetuelle infamie du nom Chrétien, la dissimulation, le mensonge, la trahison, la perfidie, la luxure, & plusieurs autres vices, qui leur étoient presque inconnus, avant qu'ils eussent eu commerce avec eus.

Au reste, ces Sauvages, tout Sauvages qu'ils sont, ont de la civilité & de la courtoisie au delà de ce qu'on pourroit imaginer en des Sauvages; Ce n'est pas sans doute, qu'il n'y ait quelques Caraïbes fort déraisonnables & fort abrutis. Mais au moins pour la plupart, témoignent ils du jugement & de la docilité en beaucoup de rencontres, & ceus qui les ont pratiqués un long tems, ont remarqué, en plusieurs divers traits d'honesteté & de reconnoissance, d'amitié & de generosité; Mais nous en parlerons plus particulièrement au Chapitre de la réception qu'ils font aus étrangers, qui leur vont rendre visite.

Ils ont aussi la propriété en si grande recommandation (chose bien extraordinaire encore entre les Sauvages) & ont si grande horreur des ordures, quési l'on en avoit fait en leurs jardins où sont plantez leur Manioc & leurs Patates, ils les abandonneroient aussi tost; & ne voudroient plus se servir des vivres qui y seroient. Nous verrons plus amplement leur propreté & sur ce sujet & sur quelques autres, aus Chapitres de leurs Habitations & de leurs Repas.

CHAPITRE DOUZIEME.

De la simplicité naturelle des Caraïbes.

L'Admiration étant fille de l'ignorance, on ne doit pas trouver étrange, que les Caraïbes, qui ont si peu de lumiere & de connoissance de toutes les belles choses, que l'étude & l'expérience ont renduës familières parmy les Nations civilisées, soyent saisis d'un profond étonnement à la rencontre de tout ce dont ils ignorent la cause, & qu'ils soyent nourris dans une si grande simplicité, qu'on la prendroit en la plupart de ce pauvre peuple, pour une stupidité brutale.

Cette simplicité paroist, entr'autres choses, dans l'extrême peur qu'ils ont des armes à feu, lesquelles ils considerent avec une extrême admiration. Sur tout, ils s'étonnent des fuzils: car encore pour les pieces d'artillerie & pour les mousquets, ils y voyent mettre le feu. Mais quant aus fuzils, ils ne peuvent concevoir, d'où il est possible qu'ils prennent feu: & ils croyent que c'est *Maboya* qui fait cét office. Ainsi nomment ils l'Esprit malin. Mais cette peur & cét étonnement leur sont communs avec beaucoup d'autres Sauvages, qui n'ont rien trouvé de si étrange en leur rencontres avec les Européens, que ces armes qui jettent du feu, & qui de si loin percent & tuent ceus qu'elles rencontrent en droite ligne. Ce fut-là, avec le prodige de voir des hommes combattre à Cheval, la principale cause qui fit que les Peruviens tinrent les Espagnols pour des Dieus, & qu'ils se soumirent à eus, avec peu de résistance. On dit que les Arabes même, qui courent le long des rivages du Jordain, & qui semblent devoir être plus aguerris, sont dans cette peur & dans cét étonnement.

Entre les marques de simplicité des Caraïbes, en voicy encore deus bien considerables. Lors qu'il arrivè une éclipse de Lune, ils croyent que *Maboya* la mange, & dansent toute la nuit, faisant sonner des calebasses où il ya de petis caillous.

M m m 2

Et

*Garci-
lasso en
son Com-
mentaire
Royal
liv. 3.
chap. 8.
Voyage
de des
Hayes
au Le-
vant.*

Et quand ils sentent quelque mauvaise odeur en un lieu, ils ont accoutumé de dire *Maboya Cayeu eu*, c'est à dire, le Diable est icy. *Caima Loary*, allons nous en à cause de luy, ou sauvons nous crainte de luy. Et même ils donnent le nom de *Maboya*, ou de Diable, à de certaines plantés, à de certains champignons de mauvaise odeur, & à tout ce qui est capable de leur donner de la frayeur.

Il ya quelque tems, que la plus grande partie des Caraïbes se persuadoient que la poudre à Canon étoit la graine de quelque herbe: Et il s'en est trouvé, qui en ont demandé pour en semer en leurs jardins. Et même quelques uns, quoy qu'on leur en ait pû dire, en ont jetté en terre, dans la creance qu'elle produiroit aussi aisément que de la graine de Chous: Imagination, toutefois, moins grossiere que celles de ces brutaux de Guinée, qui, la première fois qu'ils virent des Européens; pensoient que les marchandises qu'on leur apportoit, comme toiles, couteaus, & armes à feu, croissoient sur la terre ainsi préparées, de même que les fruits des Arbres, & qu'on n'avoit qu'à les cueillir. Cela n'est pas, sans doute, à beaucoup près si pardonnable, que la simplicité de nos Caraïbes. Et l'on peut encore alleguer, pour excuser cette simplicité, ou du moins pour la faire trouver plus supportable, la stupidité de ces Americains, lesquels au commencement de la découverte du Nouveau Monde, s'imaginoient que les Cheval & le Cavalier étoient une même chose, comme les Centaures des Poëtes: Et de ces autres, qui après avoir été vaincus, venant demander paix & pardon aus hommes, & leur apporter de l'Or & des viandes, en allerent autant offrir aus chevaux, avec une Harangue route pareille à celle qu'ils faisoient aus hommes, prenant le hannissement de ces animaux pour un langage de composition & de trêve. Et pour faire la cloture de ces exemples, nous ajoûterons seulement la niaiserie de ces mêmes Indiens de l'Amérique, qui croyoient tout franchement, que les lettres missives que les Espagnols s'envoyoient les uns aus autres, étoient des couriers & des espions parlans & voyans, & declarans les actions les plus secrètes. Et dans cette croyance, redoutans un jour l'œil & la langue de l'une de ces lettres, ils la cachèrent sous une pierre, pour

Garcilasse l. 9. chap. 16.

Montagne en ses essais l. 1. chap. 8.

De Lery chap. 16. Garcilasse l. 9. chap. 29.

man

manger en liberté quelques melons de leurs maitres. Enfin l'on n'aura pas sujet de trouver si étrange, que les Caraïbes aient pris de la poudre à Canon qui leur étoit inconnuë, pour de la graine à semer, puis qu'il s'est même trouvé des gens en France, qui vivant éloignez des lieux où se fait le sel, croyoient par une imagination toute semblable, qu'il se recueilloit dans les jardins. Il arriva aussi il y a peu d'années, qu'une femme habitante de la Martinique, ayant envoyé plusieurs livres de Caret, & de Tabac à une marchande de Saint-Malo, comme cette femme eut vendu sa marchandise, elle en donna avis à sa correspondante à la Martinique, & luy manda qu'elle luy conseilloit de planter à l'avenir beaucoup de Caret en son jardin, plutôt que du Tabac, parce que ce Caret étoit beaucoup plus cher en France, & qu'il ne se pourrissoit pas dans le navire comme le Tabac. Mais voyons ce qui se presente encore à dire, sur la simplicité naturelle des Sauvages Antillois.

*Caret est
une espèce
de décaill-
le de
Tortuë.*

C'est une chose plaisante, que ces pauvres gens sont si simples, que bien qu'ils aient chez eux force belles Salines, neantmoins ils n'oseroient s'en servir dans leur ordinaire, estimaus le Sel extrêmement contraire à la santé & à la conservation de la vie. Aussi ne leur arrive-t-il jamais d'en manger ni d'en assaisonner leur viandes. Et quand ils voyent nos gens en user, ils leur disent, par une compassion digne de compassion, *Compere, tu te fais mourir.* Mais au lieu de sel, ils pimentent étrangement tous leurs mets.

Ils ne mangent point non plus entr'eus, de Pourceau, qu'ils nomment *Coincoin* & *Bouïvokou*: ni de Tortuë, qu'ils appellent *Catallou*, bien que ces animaux se trouvent en grande abondance en leur país. Et ils s'en abstiennent pour les plus niaises raisons du monde. Car pour le Pourceau, ils appréhendent d'en goûter, de peur que leurs yeus n'en deviennent petis comme ceus de cette beste. Or c'est, à leur avis, la plus grande de toutes les difformitez, que d'avoir de petis yeus. Et cependant, il ny en a guéres d'entr'eus, qui ne les aient tels. Quant aux Tortuës, la raison n'en est pas moins ridicule. Ils ne s'en nourrissent point, disent-ils, de crainte que s'ils en mangeoient, ils ne participassent à la lourdisse & à la stupidité de cet animal.

*Paul. le
jeune en
ses Rela-
tions de
la Nou-
velle
France.*

*De Lery
chap. 11.*

*Pirard
au Trait-
te des
Ani-
maux des
Indes
Orienta-
les c. 2.
Vincent
le Blanc.
Garcie-
lasse l. 8.
chap. 7.*

*Voyage
fait aus
Indes
Orient-
ales en
1630.*

Les peuples Sauvages sont ainsi remplis d'imaginions particulieres & grotesques, en matiere de repas. Pour exemple, les Canadiens s'abstiennent de Moules par une certaine fantaisie : mais ils sont si bestes qu'ils ne sauroient donner la raison de cette abstinence. Ils ne jettent point aux chiens les os de Castor, de peur que l'ame de cette beste ne l'aille dire aus autres Castors, & ne les fasse fuir du pais. On dit aussi qu'ils ne mangent point la moëlle de l'épine du dos d'aucun animal, de peur d'avoir mal au dos. Les Bresiliens ne mangent point d'œufs de poule, estimant que c'est du poison. Ils ne mangent point non plus de Cannes, ni d'aucun autre animal qui marche lentement, ni de poissons qui ne nagent pas viste, de crainte d'aquerir la lenteur de ces bestes-là. Les Maldivois ne mangent point de Tortuë, non plus que les Caraïbes, mais c'est à cause de la conformité qu'elles ont, à leur avis, avec l'homme. Les Calecutiens, & quelques autres Orientaux, ne goustent jamais de chair de Buffle, de Vache, ni de Taureau, parce qu'ils croyent que les ames humaines, au sortir du corps, vont animer celuy de ces bestes. Enfin, certains Peruviens de la Province de Pastu, ne mangent absolument d'aucune chair : Et si on les presse d'en gouter seulement, ils répondent qu'ils ne font pas des chiens. Tous ces exemples sont mis en avant, pour faire voir que l'apprehension des Caraïbes de manger du Sel, du Pourceau & de la Tortuë, ne les doit pas faire estimer les plus bourrus & les plus extravagans de tous les Sauvages.

Outre les marques que nous avons déjà produites de leur niaiserie & de leur simplicité, on trouve encore celle-cy. C'est qu'ils sont si grossiers, qu'ils ne savent pas conter un plus grand nombre que celuy des doigts de leurs mains, & des orteüils de leurs pieds, qu'ils montrent pour signifier ce nombre-là; le surplus leur étant un nombre in nombrable. De sorte qu'ils n'auroient garde d'estre propres à estre banquiers. Bien au contraire des Chinois, qui sont si savans à conter, qu'en un moment ils font des contes, sans faute, où nous serions bien empêchez.

Mais les Caraïbes, ont le Privilege de n'estre pas la seule Nation du monde, a qui l'on puisse reprocher cette ignorance:

rance. Car elle s'est trouvée aussi chez les Peuples de Madagascar & de Guinée, pour n'alléguer que ceus-là. Et même les Anciens Historiens nous disent, que certains Peuples ne savoient conter que jusqu'à cinq, & d'autres jusques à quatre.

Les Guinois ayant conté jusqu'à dix, avoient acoutumé de faire une marque & puis de recommencer. Certains Sauvages du Septentrion de l'Amérique, pour exprimer un grand nombre qu'il leur est impossible de nommer, se servent d'une démonstration bien facile, prenant leurs cheveux ou du sable à pleines mains; Comparaisons, qui se voyent en plusieurs endroits dans les Saintes Ecritures. Les Antillois, ont aussi leur invention pour suppléer au défaut du conte: car quand il leur faut aller à la guerre & se trouver prests au rendez-vous general, à jour nommé, ils prennent chacun l'un après l'autre, un égal nombre de pois, en leur assemblée solennelle, comme trois ou quatre dizaines, & quelque nombre au dessous de dix, s'il en est besoin, selon qu'ils ont résolu d'avancer leur entreprise. Ils versent ces pois dans une petite Calebasse, & chaque matin ils en ostent un, & le jettent: lors qu'il n'y en reste plus, c'est à dire que le tems arrêté pour leur partement est échu, & qu'il se faut mettre en état de marcher le lendemain. Ou bien ils font chacun autant de nœuds en une petite corde, & en dénouent un chaque jour: Et quand ils sont venus au dernier, ils se trouvent au rendez-vous. Quelquefois aussi ils prennent de petits morceaux de bois, sur lesquels ils font autant de crans, qu'ils veulent employer de jours à leur preparation. Tous les jours ils coupent une de ces marques: & lors qu'ils ont la dernière, ils se vont rendre au lieu assigné.

Les Capitaines, les Boyez, les Vieillards, ont l'esprit plus subtil que le commun, & par une longue experience jointe à la traditive de leurs ancestes, ils ont acquis une grossiere connoissance de plusieurs astres, d'où vient qu'ils content les mois par Lunes, & les années par Poussinières prenant garde à cette constellation. Ainsi quelques Peruviens regloient leurs années sur les récoltes. Les Montagnars de Canada observent le nombre des nuits & des Hyvères, & les

Soriquois content par Soleils. Mais, bien que les plus judicieux parmi nos Caraïbes, discernent les mois & les années, & qu'ils remarquent les différentes saisons, ils n'ont neantmoins aucuns monumens d'antiquité, & ne peuvent dire combien de tems il y a, que les premiers de leur Nation vinrent du Continent habiter les Iles: Mais seulement ils ont donné à entendre que ni eus, ni leurs peres, ni leurs grands peres, ne s'en souvenoient point. Ils ne sauroient dire non plus, ni quel âge ils ont, ni depuis quand précisément, les Espagnols sont arrivez en leur país, ni beaucoup d'autres choses semblables. Car ils ne marquent rien de tout cela, & ils ne font nul état de ces connoissances.

CHAPITRE TREZIEME.

De ce qu'on peut nommer Religion parmi les Caraïbes.

*Du Livre des
Quest.
Tusculo.*

IL n'est point de Nation si Sauvage, ni de Peuple si Barbare, qui n'ait quelque opinion & quelque croyance de la Divinité, disoit autrefois le Prince de l'Eloquence Romaine. Et ailleurs, la nature même a imprimé la connoissance de la Divinité en l'Esprit de tous les hommes. Car quelle nation, ou qu'elle sorte d'hommes y a til, qui n'ait sans l'avoir appris d'aucun, un sentiment naturel de la Divinité? On admire sans doute, avec juste raison, ces belles lumières, qui sortent de la bouche d'un homme envelopé dans les tenebres du Paganisme. Mais il semble, qu'il est aujourd'huy bien malaisé de verifiser les fameuses paroles de cet incomparable Orateur. Car les pauvres Sauvages de l'ancien peuple des *Antes* au Perou, & des deus Provinces des *Chirhuanes* ou *Cheriganes*; Ceus de la plupart des país de la Nouvelle France, de la nouvelle mexique, de la nouvelle Hollande, du Bresil, des nouveaux País-bas, de la Terre del Fuego, des Arouâgues, des Habitans du fleuve de Cayenne, des Iles des Iarons & quelques autres, n'ont à ce que rapportent les Historiens, aucune espece de Religion, & n'adorent nulle puissance souveraine.

Ceus

Ceus aussi qui ont conversé parmy les Caraïbes Insulaires, sont contrains d'avouer, qu'ils ont presque étouffé par la violence de leurs brutales passions, toute la connoissance que la nature leur donnoit de la Divinité, qu'ils ont rejeté toutes les adresses & les lumieres qui les y conduisoient, & qu'en suite, par un juste jugement de Dieu, ils sont demeurés dans une nuit si affreuse, qu'on ne voit parmy eux, ni invocation, ni Ceremonies, ni sacrifices, ni enfin exercice ou assemblée quelconque de devotion. Ils n'ont pas même de nom pour exprimer la Divinité, bien loin de la servir. De sorte, que quand on leur veut parler de Dieu, il leur faut dire. Celuy qui a créé le Monde, qui a tout fait, qui donne la vie & la nourriture à toutes les creatures vivantes, ou quelque chose de semblable. Ainsi sont ils aveuglez & abrutis à tel point, qu'ils ne reconnoissent pas le Seigneur de la nature, en cet admirable ouvrage de l'univers, où luy même a voulu se peindre de mille couleurs immortelles, & faire voir comme à l'œil son adorable puissance. Ainsi demeurent-ils sourds à la voix d'une infinité de creatures, qui leur prêchent continuellement un Createur. Ainsi usent-ils tous les jours des biens de leur souverain Maître, sans penser qu'il en est l'Auteur, & sans en rendre grâces à sa bonté, qui les leur communique si liberalement.

Ils disent que la Terre est la bonne Mere, qui leur donne toutes les choses nécessaires à la vie. Mais leur esprit tout de terre, ne s'éleve pas jusques à ce Pere Tout-puissant & Tout-misericordieux, qui de ses propres mains a formé la Terre, & qui par une continuelle influence de sa Divinité, luy donne tous les jours la vertu de porter leur nourriture. Que si on leur parle de cette Essence Divine, & qu'on les entretienne des mysteres de la Foy, ils écoutent fort patiemment tout le discours: Mais après qu'on à achevé, ils répondent comme par moquerie; *Compere tu es fort eloquent, tu es mouche manigat*, c'est à dire fort adroit, je voudrois aussi bien parler que toy. Même ils disent comme les Bresiliens, que s'ils se laissoient persuader à de tels discours, leurs voisins se moqueroient d'eux.

Quelcun d'entre les Caraïbes travaillant un jour de Di-

„manche, Monsieur du Montel rapporte qu'il luy dit, celuy
 „qui a fait le Ciel & la Terre sera fâché contre toy de ce que
 „tu travailles aujourd'huy : Car il a ordonné ce jour pour
 „son service. Et moy luy répondit brusquement le Sauvage,
 je suis fâché contre luy : Car tu dis qu'il est le Maitre du Mon-
 de, & des saisons. C'est donc luy, qui n'a pas envoyé la
 pluye en son tems, & qui a fait mourir mon Manioc & mes
 Patates, par la grande sécheresse. Puis qu'il m'a si mal traité,
 je veus travailler tous les Dimanches pour le fâcher. Voyez
 jusqu'où va la brutalité de ces miserables. Ce discours-là, se
 rapporte à celuy de ces infensez de Toupinambous, qui sur ce
 qu'on leur avoit dit que Dieu étoit l'Auteur du tonnerre, argu-
 mentoient qu'il n'étoit pas bon, puis qu'il se plaifoit à les
 épouvanter de la sorte. Retournons aux Caraibes.

*De Lery
 chap. 17.*

Ces de cette même Nation, qui habitent au Continent
 Meridional de l'Amérique, n'ont aucune Religion non plus
 que ces Insulaires. Quelques uns d'entr'eus respectent bien
 le Soleil & la Lune, qu'ils estiment estre animez. Mais pour-
 tant ils ne les adorent pas, ni ne leur offrent ni sacrifice cho-
 se qui soit. Il est vray-semblable, qu'ils ont encore retenu
 cette veneration pour ces deus grands luminaires, qu'ils l'ont
 dije retenuë des Apalachites, avec lesquels leurs predeces-
 seurs ont sejourné autrefois. Nos Insulaires n'ont pas même
 conservé cette traditive, mais voicy tout ce qu'on peut nom-
 mer Religion parmy eus, & qui en porte quelque grossiere
 Image.

Ils ont un sentiment naturel de quelque Divinité, ou de
 quelque puissance superieure & bienfaisante. qui reside es
 Cieux, ils disent, qu'elle se contente de jouÿr en repos des
 douceurs de sa propre felicité, sans s'offenser des mauvaises
 actions des hommes, & qu'elle est douée d'une si grande bon-
 té, qu'elle ne tire aucune vengeance de ses ennemis, d'où
 vient, qu'ils ne luy rendent ni honneur ni adoration, & qu'ils
 interpretent ces tresors de Clemence qu'elle déploye si libe-
 ralement envers eus, & cette longue patience, dont elle les
 supporte, ou à une impuissance, ou à une indifférence qu'elle
 a, pour la conduite des hommes.

— Ils

Ils croyent donc deus sortes d'Esprits, les uns bons, les autres mauvais. Ces bons Esprits sont leurs Dieus. Et ils les appellent en general *Akamboüé*, qui est le mot que disent les hommes: Et *Opoyem*, qui est celuy des femmes. Il est vray que le mot d'*Akamboüé*, signifie simplement un Esprit, & de la vient qu'il se dit aussi de l'Esprit d'un homme. Mais tant y a, qu'ils ne l'appliquent point aus Esprits malins. Ces bons Esprits qui sont leurs Dieus, sont plus particulièrement exprimez par les hommes sous le mot *dicheïri*, & par les femmes, sous celuy de *Chemijn*, que nous ne pouvons tourner que par celuy de Dieu, & *Chemignum*, les Dieus. Et chacun parlant de son Dieu en particulier, dit *Ichérikou*, qui est le mot des hommes, & *Nechémérakou*, qui est celuy des femmes. Mais les hommes & les femmes nomment le mauvais Esprit, qui est leur Diable *Mapoya*, ou *Maboya*, comme disent tous les François. Mais les Caraïbes prononcent icy le B, à l'allemande.

Ils croyent que ces bons Esprits, ou ces Dieus, sont en grand nombre, & dans cette pluralité, chacun s' imagine en avoir un pour soy en particulier. Ils disent donc que ces Dieus ont leur demeure au Ciel, mais ils ne savent ce qu'ils y font, & d'eus mêmes ils ne s'avisent point de les reconnoître, comme les Createurs du monde, & des choses qui y sont. Mais seulement quand on leur dit, que le Dieu que nous adorons a fait le Ciel & la Terre, & que c'est luy qui fait produire à la terre nôtre nourriture, ils répondent, ouy, ton Dieu a fait le Ciel & la terre de France, & y fait venir ton blé. Mais nos Dieus ont fait nôtre pais, & font croître nôtre Manioc.

Quelques-uns disent, qu'ils appellent leurs faus Dieus des *Rioches*; Mais c'est un mot qui n'est pas de leur langue, il vient de l'Espagnol. Nos François le disent après les Espagnols. Et si les Caraïbes s'en servent ce n'est pas entr'eus, mais seulement parmy les Etrangers. De tout ce que dessus il appert, que bien que ces Barbares ayent un sentiment naturel de quelque Divinité, ou de quelque puissance superieure, il est meslé de tant d'extravagances, & enveloppé de si profondes ténèbres, que l'on ne peut dire que ces pauvres

gens.

gens ayent connoissance de Dieu. En effet, les Divinitez qu'ils reconnoissent, & auxquelles ils rendent quelque hommage, sont autant de Demons, qui les seduisent, & qui les tiennent enchainez sous leur damnable servitude. Bien que quant à eus neantmoins, ils les distinguent d'avec les Esprits malins.

Ils n'ont aucuns Temples ni Autels, qui soyent particulièrement dediez, à ces pretenduës Divinitez qu'ils reconnoissent, ils ne font aussi aucun Sacrifice à leur honneur de chose qui ait eu vie; Mais ils leur font seulement des offrandes de Cassaue, & des primices de leurs fruits; Sur tout, quand ils croyent avoir esté gueris par eus de quelque maladie, ils font un vin, ou un festin à leur honneur, & pour reconnoissance, ils leur offrent de la Cassaue & du Ouïcou. Toutes ces offrandes sont nommées par eus *Anacri*. Leurs maisons étant faites en ovale, & le toit allant jusqu'à terre, ils mettent à l'un de bouts de la case leurs offrandes, dans des vaisseaus, selon la nature de la chose, sur un ou sur plusieurs *Matoûrons*, ou petites tables tissûes de jonc & de feüilles de Lantanier. Chacun dans sa case peut faire ces offrandes à son Dieu; mais quand c'est pour l'évoquer, il faut un Boyé: Toutes ces offrandes ne sont accompagnées d'aucune adoration, ni d'aucunes prieres, & elles ne consistent, qu'en la presentation même des ces dons.

Ils évoquent aussi leurs faus Dieus, lors qu'ils souhaittent leur presence. Mais cela se doit faire par l'intervention de leurs *Boyez*, c'est à dire de leurs Prêtres, ou pour mieus dire de leurs Magiciens, & ils font cela principalement en quatre occasions. 1. Pour demander vengeance de quelcun qui leur a fait du mal, & attirer quelque punition sur luy. 2. Pour être gueris de quelque maladie dont ils sont affligez, & pour en savoir l'issuë. Et quand ils ont esté gueris, ils font des Vins comme on les appelle aus Iles, c'est à dire des assemblées de réjouissance, & de débauches en leur honneur, comme pour reconnoissance. Et leurs Magiciens, font aussi parmy eus l'office de Medecins: joignant ensemble la Diablerie & la Medecine, & ne faisant point de cure, ni d'application de remedes, qui ne soit un acte de superstition. 3. Ils les consul-

tent

rent encore sur l'évenement de leurs guerres. 4. Enfin ils évoquent ces Esprits-là par leurs Boyez, pour obtenir d'eux, qu'ils chassent le *Maboya*, ou l'Esprit malin. Mais jamais ils n'évoquent le *Maboya* luy même, comme quelques uns se font imaginer.

Chaque Boyé, a son Dieu particulier, ou plustost son Diable familier, lequel il évoque par le chant de quelques paroles, accompagné de la fumée de Tabac, qu'ils font bruler devant ce Demon, comme un parfum qui luy est fort agreable, & dont l'odeur est capable de l'attirer.

Quand les Boyez évoquent leur Demon familier, c'est toujours pendant la nuit, & il faut bien prendre garde de ne porter aucune lumiere, ni aucun feu dans la place où ils exercent ces abominations, car ces Esprits de tenebres, ont en horreur toute sorte de clarté. Et lors que plusieurs Boyez évoquent ensemble leurs Dieux, comme ils parlent, ces Dieux, ou plutôt ces Demons, s'injurient & querellent, s'attribuant l'un à l'autre la cause des maux de quelcun, & il semble qu'ils se battent.

Ces Demons, se nichent souvent dans des os de mort, tirez du sepulcre, & enveloppez de Cotton, & rendent par là des oracles, disant que c'est l'ame du mort. Ils s'en servent pour enforcer leurs ennemis, & pour cet effet les sorciers envelopent ces os, avec quelque chose qui soit à leur ennemy. Ces Diables, entrent aussi quelquefois dans les corps des femmes, & parlent par elles. Quand le Boyé, ou le Magicien a obligé par ses charmes le Diable qui luy est familier, à comparoitre, il dit, qu'il luy apparoit sous des formes différentes, & ceus qui sont aus environs du lieu, où il pratique ses damnable superstitions, disent, qu'il répond clairement aus demandes qu'on luy fait, qu'il predit l'issue d'une guerre ou d'une maladie, & qu'après que le Boyé s'est retiré, que le Diable remuë les vaisseaus, & fait comme claquer des mâchoires, de sorte, qu'il semble qu'il mange & qu'il boive les presens, qu'on luy avoit preparez, léquels ils nomment *Anacri*; Mais que le lendemain, on trouve qu'il n'y a pas touché. Ces viandes profanes, qui ont esté souillées par ces malheureus Esprits, sont reputées si saintes par ces Magiciens & par le

peuple qu'ils ont abusé, qu'il n'y a que les vieillards, & les plus considerables d'entr'eux, qui ayent la liberte d'en goûter : & même ils n'oseroient s'y ingerer, si ce n'est qu'ils ayent une certaine netteté de corps, qu'ils disent estre requise en tous ceus, qui en veulent user.

Aussi tôt que ces pauvres Sauvages ont quelque mal ou quelque douleur, ils croyent que ce sont les Dieux de quelcun de leurs ennemis, qui les leur ont envoyez : Et ont recours au *Boyé*, qui consultant son Demon, leur apprend que c'est le Dieu d'un tel, ou d'un tel qui leur a causé ces maus-là. Et de là viennent des haines & des vengeancees contre ceus, dont les Dieux les ont ainsi traittez.

Outre leurs *Boyez* ou Magiciens, qui sont grandement respectez & honorez parmy eux, ils ont des Sorciers, au moins les croyent ils tels, qui à ce qu'ils disent envoient sur eux des charmes, & des sorts dangereux & funestes, & ceus qu'ils estiment tels, ils les tuent quand ils les peuvent attraper. C'est bien souvent un pretexte pour se défaire de leurs ennemis.

Les Caraïbes, sont encore sujets à d'autres maus qu'ils disent venir du *Maboya*, & ils se plaignent souvent qu'il les bat. Il est vray, que quelques Personnes de merite qui ont conversé quelque tems parmy ce pauvre Peuple, sont persuadez qu'ils ne sont ni poursuivis, ni battus effectivement par le Diable : & que toutes les plaintes & les recits épouvantables qu'ils font sur ce sujet, sont fondez sur ce qu'étans d'un naturel fort melancolique, & ayant pour la plupart la ratte grosse & enflée, ils sont souvent des songes affreus & terribles, où ils s'imaginent que le Diable leur apparoit, & qu'il les bat à outrance. Ce qui les fait reveiller en sursaut, tout effrayez. Et à leur réveil, ils disent que *Maboya* les a battus : En ayant l'imagination tellement blessée, qu'ils en croyent sentir la douleur.

Mais il est tres-constant, par le témoignage de plusieurs autres personnes de condition, & d'un rare savoir, qui ont séjouriné assez long tems en l'île de Saint Vincent, qui n'est habitée que de Caraïbes, & qui ont aussi veü ceus de la même Nation qui demeurent au Continent de l'Amérique Meridiona-

dionale: que les Diabes les battent effectivement, & qu'ils montrent souvent sur leurs corps, les marques bien visibles des coups qu'ils en ont reçu. Nous apprenons aussi, par la relation de plusieurs des Habitans François de la Martinique, qu'étans allez au quartier de ces Sauvages; qui demeurent dans la même Ile. Ils les ont souvent trouvez faisant d'horribles plaintes, de ce que *Maboya* les venoit de mal traiter, & disans qu'il étoit *Mouche fâche contre Caraïbes*, de sorte qu'ils estimoient les François heureux, de ce que leur *Maboya* ne les battoit point.

Monsieur Du Montel, qui s'est souvent trouvé en leurs Assemblées & qui à conversé fort familièrement & un long tems avec ceus de cette Nation qui habitent l'Ile de Saint Vincent, & même avec ceus du Continent Meridional, rend ce témoignage sur ce triste sujet. Dans l'ignorance & dans l'Irreligion où vivent nos Caraïbes, ils connoissent par expérience, & craignent plus que la mort, l'Esprit malin, qu'ils nomment *Maboya*: car ce redoutable ennemy leur apparoit souvent en des formes tres-hydeuses. Sur tout cet impitoyable & sanguinaire bourreau, affamé de meurtres dès l'origine du monde, outrage & blesse cruellement ces miserables, lors qu'ils ne se disposent pas assez promptement à la guerre. De sorte, que quand on leur reproche la passion si ardente qui paroît en eus, pour l'effusion du sang humain, ils répondent, qu'ils sont obligez à s'y porter malgré qu'ils en ayent, & que *Maboya* les y contraint.

Ces pauvres gens, ne sont pas les seuls que l'ennemy du Genre humain traite comme ses esclaves. Divers autres Peuples Barbares, portent tous les jours en leurs corps de sanglantes marques de ses cruautéz. Et l'on dit que les Bresiliens fremissent & suënt d'horreur, dans le souvenir de ses apparitions, & m'eurent quelquefois de la seule peur qu'ils ont, du mauvais traitement qu'il leur fait. Aussi se trouve til quelques unés de ces Nations, qui flattent ce vicieux Dragon, & qui par adorations, par offrandes, & par Sacrifices, tâchent d'adoucir sa rage & d'appaier sa fureur; Comme entre autres, pour ne point parler des Peuples de l'Orient, quelques Floridiens, & les Canadiens. Car c'est la raison qu'ils donnent

du service qu'ils luy rendent. On assure, que les Juifs même se sont portez à faire quelquefois des offrandes à ce Demon, pour estre delivrez de ses tentations & de ses pieges. Et l'un de leurs Auteurs cite ce Proverbe comme usité parmy eus :

*Elie
dans son
Thirby.*

Donnez un present à Samaël, au jour de l'expiation.

Mais, quelque crainte que les Caraïbes puissent avoir de leur *Maboya*, & quelque rude traitement qu'ils en reçoivent, ils ne l'honorent ni d'offrandes, ni de prieres, ni d'adoration, ni de sacrifices. Tout le remede dont ils usent contre ses cruelles vexations, c'est de former le mieus qu'ils peuvent de petites images de bois, ou de quelque autre matiere solide, à l'imitation de la forme où ce esprit malin leur est apparu. Ils pendent ces images à leur col, & disent, qu'ils en éprouvent du soulagement : Et que *Maboya* les tourmente moins, quand ils les portent. Quelquefois aussi, à l'imitation des Caraïbes du Continent, ils se servent pour l'appaiser, de l'entremise des *Boyez*, qui consultent leurs Dieus sur ce sujet, de même qu'en ces rencontres, ceus du Continent ont recours à leurs Sorciers, qui sont en grande recommandation parmy eus.

Car bien que les Caraïbes de ces quartiers-là, soyent tous generalement assez rusez, neantmoins, ils ont parmy eus certains Esprits adroits, qui pour se donner plus d'autorité & de reputation parmy les autres : leur font accroire qu'ils ont des intelligences secrettes avec les Esprits malins, qu'ils nomment *Maboyas*, de même que nos Caraïbes Insulaires, dont ils sont tourmentez, & qu'ils apprenent d'eus, les choses les plus cachées. Ces gens, sont estimez parmy ces Peuples sans connoissance de Dieu, comme des Oracles, & ils les consultent en toutes choses, & s'arrêtent superstitieusement à leurs réponses : Ce qui entretient des inimities irreconciliables parmy eus, & qui est cause bien souvent, de plusieurs meurtres. Car quand quelcun est mort, ses parens & ses alliez ont de coutume de consulter le Sorcier pourquoy il est mort ? Que si le Sorcier répond, que celuy-cy ou celuy-là, en est la cause, ils n'auront jamais de repos, tant qu'ils ayent fait mourir celuy que le *Piais* (ainsi nomment-ils le Sorcier en leur langue) aura marqué. Les Caraïbes des Iles, imitent

rent aussi en cela, la coutume de leurs Confreres, comme nous l'avons deja representé cy dessus.

Mais c'est une chose assurée, & que tous ces Sauvages reconnoissent tous les jours eus-mêmes par experience, que le Malin n'a pas le pouvoir de les maltraiter, en la Compagnie d'aucun des Chrétiens. Aussi, dans les Iles, où les Chrétiens sont meslez avec eus, ces malheureux étant persécutez par ce maudit adverfaire, se sauvent à toute bride dans les plus prochaines maisons des Chrétiens, où ils trouvent un azile & une retraite assurée, contre les violentes attaques de ce furieux agresseur.

C'est aussi une verité constante, & dont l'experience journaliere fait foy dans toute l'Amerique, que le Saint Sacrement du Batême étant conseré à ces Sauvages, le Diable ne les bat & ne les outrage plus tout le reste de leur vie. Il sembleroit après cela, que ces gens devroient souhaiter avec passion d'embrasser le Christianisme, pour se tirer une bonne fois des griffes de ce Lyon rugissant. Et de vray, dans les momens qu'ils en sentent les cruelles pointes en leur chair, ils se souhaitent Chrétiens, & promettent de le devenir. Mais aussi-tost que la douleur est passée, ils se moquent de la Religion Chrétienne & de son Batême. La même brutalité se trouve parmy le peuple du Bresil.

*De Lery
chap. 16.*

CHAPITRE QUATORZIEME.

*Continuation de ce qu'on peut appeller Religion parmy les
Carâibes : de quelques unes de leurs Traditions :
& du sentiment qu'ils ont de l'immorta-
lité de l'ame.*

Nous avons veu dans le Chapitre precedent, comment les Esprits de tenebres, épouvantent durant la nuit par des spectres hideus, & des representations effroyables les miserables Carâibes, & comment pour les entretenir dans leur erreur, & dans une crainte servile de leur prétendu pouvoir, ils les chargent de coups s'ils n'acquiescent promptement à leurs malignes suggestions, & qu'ils charment leurs sens par des illusions, & des imaginations étranges, feignant d'avoir l'autorité de leur reveler les choses futures, de les guerir de leurs maladies, de les venger de leurs ennemis, & de les delivrer de tous les périls où ils se rencontrent. Après cela se faut il étonner, si ces Barbares qui n'ont point sçeu discerner ni reconnoître l'honneur que Dieu leur avoit fait, de se reveler à eus en tant de belles creatures, qu'il a mises devant leurs yeus pour les conduire à la lumiere de leurs enseignemens, ont esté livrez en un sens reprové, s'ils sont encore à present destituez de toute intelligence pour appercevoir le vray chemin de vie, & s'ils sont demeurez sans esperance & sans Dieu au monde.

Nous avons aussi representé, que quelque effort qu'ils aient fait, pour étoufer tous les sentimens de la Divine Justice, & de son droit, en leurs consciences; ils n'ont neantmoins pû faire en sorte, qu'il ne leur soit resté quelque étincelle de cette connoissance, qui les reveille, & leur donne de tems en tems, de diverses craintes & apprehensions d'une main vangeresse de leurs crimes, mais au lieu d'élever les yeus au Ciel pour en implorer le secours, & fléchir par confiance & par amandement de vie, la Majesté Souveraine du vray Dieu qu'ils

qu'ils ont offensé, ils descendent jusques au profond des enfers, pour en évoquer les Demons par les sacrileges superstitions de leur Magiciens, qui après leur avoir rendu ces funestes offices, les engagent par ces infames liens, en la déplorable servitude de ces cruels tyrans.

Ces fureurs, transportent ces pauvres Barbares jusques-là, que pour avoir quelque faveur de ces ennemis de tout bien, & apprivoiser ces tygres, ils leur rendent plusieurs menus services. Car ils ne leur consacrent pas seulement les premices de leurs fruits : Mais ils leur dressent aussi les plus honorables tables de leurs festins ; ils les couvrent de leurs viandes les plus delicates, & de leurs bruvages les plus delicieux ; ils les consultent en leurs affaires de plus grande importance, & se gouvernent par leurs funestes avis ; ils attendent en leurs maladies, la sentence de leur vie ou de leur mort de ces detestables oracles, qu'ils leur rendent par l'entremise de ces marmousets de Cotton, dans lesquels ils envelopent les os vermouls de quelque malheureux cadaure, qu'ils ont tiré de son sepulcre ; Et pour détourner de dessus eüs la pesanteur de leurs coups, & divertir leur rage, ils font fumer à leur honneur par le ministère des *Boyez* des feuilles de Tabac ; ils peignent aussi quelquefois leurs hydeuses figures, au lieu le plus considerable de leurs petis vaisseaus qu'ils appellent *Pyraugues*, ou ils portent panduë à leurs cous, comme le collier de leur desordre, une petite effigie relevée en bosse, qui represente quelcun de ces maudits Esprits, en la plus hydeuse posture, qu'il leur est autréfois apparu, comme nous l'avons déjà touché au Chapitre precedent.

On tient aussi, que c'est dans le même dessein qu'ils ont de se rendre ces monstres favorables, qu'ils macerent souvent leurs corps, par une infinité de sanglantes incisions, & de jusnes superstitieux, & qu'ils ont en singuliere veneration les Magiciens, qui sont les infames ministres de ces furies d'enfer, & les executeurs de leurs passions enragées. Ces pauvres abusez n'ont neantmoins aucunes loix, qui determinent precisement le tems, de toutes ces damnables Ceremonies, mais le même Esprit malin qui les y pousse, leur en fait maître assez souvent l'envie : ou par le mauvais traitement
qu'ils

qu'il leur fait, ou par la curiosité qu'ils ont, de savoir l'événement de quelque entreprise de guerre, ou le succès de quelque maladie, ou enfin pour chercher les moyens de se vanger de leurs ennemis.

Mais, puis que ceus qui ont demeuré plusieurs années au milieu de cette nation, témoignent constamment, qu'en leurs plus grandes détresses, ils ne les ont jamais veus adorer ou invoquer aucune de ces Demons, nous sommes persuadés, que tous ces menus services que la crainte leur arrache, plutôt que la reverence ou l'amour, ne peuvent point passer pour un vray culte, ou pour des actes de Religion, & que nous donnerons le vray nom à toutes ces singeries, si nous les appellons des superstitions, des enchantemens, des sortileges, & des honteuses productions d'une Magie autant noire, que le sont ces Esprits tenebreux, que leurs *Boyez* consultent. Et nous tenons aussi, que le manger & le bruvage qu'ils présentent à ces fausses Divinitez, ne peuvent pas être proprement appelez des Sacrifices, mais plutôt les pactes expréz, dont les Diables sont convenus avec les Magiciens, pour se rendre presens à leur demande.

De sorte, qu'il ne faut pas trouver étrange, si dans tous ces foibles sentimens qu'ont la plupart des Caraïbes, de tout ce qui a quelque apparence de Religion, ils se moquent ent'eus de toutes les Ceremonies des Chrétiens, & s'ils tiennent pour suspects ceus de leur Nation, qui témoignent quelque desir de se faire batiser. Aussi le plus seur pour ceus à qui Dieu auroit ouvert le cœur pour croire au Saint Euangile, seroit, de sortir de leur terre, & de leur parenté, & de se retirer aus Iles, qui sont seulement habitées de Chrétiens: Car encore, qu'ils ne soyent pas si superstitieux que le Peuple du Royaume de Calecut, qui témoigne de l'horreur à toucher seulement une personne de Loy contraire à la leur, comme s'ils en étoient souillez; ni si rigoureux qu'au Royaume de Pegu, où quand un homme embrasse le Christianisme, la femme en celebre les funerailles, comme s'il étoit mort, & luy dresse un tombeau, où elle fait ses lamentations, puis elle a la liberté de se remarier comme veuve: neantmoins celuy d'entre les Caraïbes, qui se seroit rangé au Christianisme, s'exposeroit à mil-

à mille reproches & injures, s'il perseveroit de faire sa demeure au milieu d'eus.

Lors qu'ils voyent les Assemblées & le Service des Chrétiens, ils ont accoutumé de dire, que cela est beau & divertissant, mais que ce n'est pas la mode de leur país: sans témoigner d'ailleurs en leur presence, ni haine ni averfion contre ces Ceremonies, comme faisoient les pauvres Sauvages qui vivoient en l'Ile Hispaniola, ou de Saint Domingue, & aus Iles Voisines, qui ne vouloyent pas se trouver au service des Espagnols, & encore moins embrasser leur Religion, à cause, disoient ils; qu'ils ne pouvoient se persuader que des personnes si méchantes & si cruelles; dont ils avoyent tant expérimenté la fureur & la Barbarie, pussent avoir une bonne creance.

Quelques Prestres & Religieus, qui ont autrefois esté en ce país-là, en ayant batizé quelques-uns un peu à la legere, avant que de les avoir bien instruits en ce mystere, ont esté cause que ce Sacrement n'a pas esté en telle reputation parmi ces Caraïbes, qu'il eut esté sans cela. Et parce que leurs Parreins, leur donnoient de beaux habits, & plusieurs menuës gentillesses au jour de leur Bâtême, & qu'ils les traittoient splendidement, huit jours après avoir reçu ce Sacrement, ils le demandoient de nouveau, afin d'avoir encore des présents, & dequoy faire bonne chere.

Il y a quelques années, que quelqu'un de ces Messieurs se chargerent d'un jeune Caraïbe leur Catecumene natif de la Dominique qui se nommoit *Ta Marabouïy*, Fils du Capitaine que nos François nommoient *le Baron*, & les Indiens, *Orachora Caramiana*, à dessein de luy faire voir l'une des plus grandes & des plus magnifiques Villes du monde, ils luy firent passer la mer, & après luy avoir montré toutes les somptuositez de cette cité incomparable, qui est la Capitale du plus Florissant Royaume de l'univers, il y fut batizé avec grande solemnité, à la veüe de plusieurs Grands Seigneurs, qui honorerent cette action de leur presence, il fut nommé *Louis*. Et après quelque tems de sejour en ces quartiers-là, il fut renvoyé en son país, étant chargé de beaucoup de presens à la verité, mais aussi peu Chrétien qu'il en étoit fortý, parce

qu'il n'avoit pas bien compris les Mysteres de la Religion Chrétienne. Et il n'eut pas si tôt mis le pied dans son Ile, que se moquant de tout ce qu'il avoit veu comme d'une farce, & disant que les Chrétiens ne se repaissoient que de folies, il retourna en la Compagnie des autres Sauvages, quitta ses habits, & se fit roucouër comme auparavant.

Pour preuve de l'inconstance & de la legereté des Indiens Caraïbes, en la Religion Chrétienne quand ils l'ont une fois embrassée, on raconte encore que du tems que Monsieur Auber étoit Gouverneur de l'Ile de la Gardeloupe, il étoit souvent visité d'un Sauvage de la Dominique, qui avoit demeuré un fort long tems à Seville en Espagne, où il avoit reçu le Batême. Mais étant de retour en son Ile, bien qu'il fit tant de signes de Croix qu'on en vouloit, & qu'il portat un grand Chapelet pëndu à son col, il vivoit neantmoins à la Sauvage, alloit nud parmi les siens, & n'avoit rien retenu de ce qu'il avoit veu, & de ce qu'on luy avoit enseigné à Seville, hormis, qu'ils se couvroit d'un vicil habit d'Espagnol pour se rendre plus recommandable, lors qu'il rendoit visite à Monsieur le Gouverneur.

Ils ont une Tradition fort ancienne parmi eux, qui montre que leurs Ayeuls ont eu quelque connoissance d'une Puissance Superieure, qui prenoit soin de leurs personnes, & dont ils avoyent senty le favorable secours. Mais c'est une lumiere, que leurs brutaus enfans laissent éteindre, & qui par leur ignorance ne fait sur eux, nulle réflexion. Ils disent donc, que leurs ancestres étoient de pauvres Sauvages, vivant comme ne bestes au milieu des bois, sans maisons, & sans couvert pour se retirer, & se nourrissant des herbes & des fruits que la terre leur produisoit d'elle même, sans estre aucunement cultivée. Comme ils étoient en ce pitoyable état, un vieillard d'entr'eux extrêmement ennuyé de cette brutale faison de vivre, fondonoit en larmes tres-ameres, & tout abattu de douleur, déplorait sa miserable condition. Mais sur cela, un homme blanc s'apparut à luy descendant du Ciel, & s'étant approché, il consola ce vieillard desolé en luy disant, Qu'il étoit venu pour secourir luy & ses Compatriotes, & pour leur enseigner le moyen de mener à l'avenir une vie plus douce

douce & plus raisonnable. Que si quelqueun d'eus eut plutôt formé des plaintes, & poussé vers le Ciel des gemissemens, ils eussent esté plus prôntément soulagez. Que le rivage de la mer étoit couvert de pierres aiguës & tranchantes, dont ils pourroyent couper & tailler des arbres pour se faire des maisons. Et que les Palmiers portoyent des feuilles, qui seroient fort propres à couvrir leurs toits, contre les injures de l'air. Que pour leur témoigner le soin particulier qu'il avoit d'eus, & le singulier amour dont il favorisoit leur espece, sur toutes celles des animaux, il leur avoit apporté une racine excellente, qui leur serviroit à faire du pain, & que nulle beste n'oseroit toucher, quand elle seroit plantée; Et qu'il vouloit que désormais, ce fut leur nourriture ordinaire. Les Caraïbes ajoutent, que la dessus ce Charitable Inconnu, rompit en trois ou quatre morceaux un bâton qu'il avoit en main: & que les donnant au pauvre Vieillard, il luy commanda de les mettre en terre, l'assurant que peu après y foüissant, il y trouveroit une puissante racine, & que le bois qu'elle auroit poussé dehors, auroit la vertu de produire la même plante. Il luy enseigna puis après comme on en devoit user, disant qu'il falloit raper cette racine avec une pierre rude & picotée, qui se trouvoit au bord de la mer: exprimer soigneusement le jus de cette rature, comme un poison dangereux; & du reste, à l'ayde du feu, en faire un pain qui leur seroit savoureux, & dont ils vivroient avec plaisir. Le vieillard fit ce qui luy avoit esté enjoit, & au bout de neuf Lunes, (comme ils disent) ayant la curiosité de savoir quel succès auroit eu la revelation, il fut visiter les bâtons qu'il avoit plantéz en terre, & il trouva que chacun d'eus avoit produit plusieurs belles & grosses racines, dont il fit entierement comme il luy avoit esté ordonné. Ceus de la Dominique qui font le conte, disent de plus, que si le vieillard eut visté ces bâtons au bout de trois jours, au lieu de neuf Lunes, il auroit trouvé les racines creuës de même grosseur, & qu'elles auroient esté toujours produites en aussi peu de tems. Mais parce qu'il n'y foüilla qu'après un long terme, le Manioc demeure encore à present tout ce tems-là en terre, avant qu'il soit bon à faire la Casave.

Com-
ment.
Royal de
Garcie-
lasso l. 2.
chap. 2.

C'est tout ce que porte la Tradition Caraïbe, & l'on pouvoit bien la coucher icy toute entiere, veu que c'est la seule qui se conte entre ce Peuple ignorant, qui ne se met point en peine de savoir le nom, & la qualité de cet aimable & celeste Bienfaiteur, qui les a tant obligez, ni de luy rendre aucune reconnoissance, & aucun honneur. Les Payens étoient bien plus curieux d'honorer leur Cerés, dont ils disoient tenir le froment, & l'invention d'en faire du pain. Et les Peruviens, quoy qu'ils ne connussent pas le grand *Pachacamac*, c'est à dire celui qu'ils tenoient pour l'ame de l'univers, & le Souverain Auteur de leur vie & de tous leurs biens, ne laissoient pas de l'adorer en leur cœur avec beaucoup de respect & de veneration, & de luy rendre exterieurement par leurs gestes & par leurs paroles, de grans témoignages de soumission & d'humilité, comme au Dieu Inconnu.

Les Caraïbes, croyent qu'ils ont autant d'ames chacun d'eus, comme ils sentent en leurs corps de battemens d'arteres, outre celuy du cœur. Or de toutes ces ames la principale, à ce qu'ils disent, est au cœur, & après la mort elle s'en va au Ciel avec son *Icheïri*, ou son *Chemin*, c'est à dire avec son Dieu, qui l'y mene pour y vivre en la compagnie des autres Dieus. Et ils s'imaginent, qu'elle vit de la même vie que l'homme vit icy bas. C'est pourquoy ils tuent encore aujourd'huy des esclaves sur la tombe des morts, quand ils en peuvent attraper qui fussent au service du défunt, pour l'aller servir en l'autre monde. Car il faut savoir sur ce sujet, qu'ils ne pensent pas que l'ame soit tellement immaterielle, qu'elle soit invisible: Mais ils disent, qu'elle est subtile & deliée comme un corps épuré: Et ils n'ont qu'un même mot, pour signifier le cœur & l'ame.

Quant à leurs autres ames, qui ne sont point dans le cœur, ils croyent que les unes vont après la mort faire leur demeure sur le bord de la mer, & que ce sont elles qui font tourner les vaisseaus. Ils les appellent *Oumékou*. Les autres à ce qu'ils estiment, vont demeurer dans les bois, & dans les forets, & ils les nomment des *Maboyas*.

Bien que la plûpart de ce pauvre Peuple croye l'immortalité de l'ame, comme nous venons de le dire: ils parlent si

con-

confusément & avec tant d'incertitude, de l'état de leur ame separée du corps, qu'on auroit plutôt fait de dire qu'ils l'ignorent entierement, que de rapporter leurs revéries. Les unstiennent, que les plus vaillans de leur Nation sont portez après leur mort en des Iles fortunées, où ils ont toutes choses à souhait, & que les Arouagues y sont leurs Esclaves. Qu'ils n'agent sans lassitude en de grans & larges fleuves, & qu'ils vivent delicieusement, & passent heureusement le tems en danses en jeux & en festins, en une terre qui produit en abondance toutes sortes de bons fruits sans estre cultivée. Et au contraire, ils tiennent, que ceus qui ont esté lâches & craintifs d'aller à la guerre contre leurs ennemis, vont servir apres leur mort les Arouagues, qui habitent des païs deserts & steriles, qui sont au de-là des montagnes. Mais les autres, qui sont les plus brutaus, ne se mettent point en peine de leur état apres la mort: ils ny songent ni n'en parlent jamais. Que si on les interroge la dessus, ils ne savent que répondre, & se moquent des demandes qu'on leur fait.

Ils ont neantmoins tous eu autrefois quelque creance de l'immortalité des ames; mais grossiere & bien obscure, ce qui se peut recueillir de ceremonies de leurs enterremens, & des prieres qu'ils font aus morts de vouloir retourner en vie, comme nous le représenterons plus amplement au dernier Chapitre de cette Histoire: & de ce que les plus polis d'entr'eus, vivent encore à present en cette persuasion, qu'après leurs trépas ils iront au Ciel, où ils disent que leurs devanciers sont déjà arrivez: mais ils ne s'informent jamais du chemin qu'il faut tenir, pour parvenir à ce bien-heureux sejour. Aussi quand leurs Boyez, qui contrefont les Medecins, desespèrent de les pouvoir guerir de leurs maladies, & que les Diabes leur ont predit par leur bouche, qu'il ny a plus de vie à attendre pour eus; ils ajoutent pour les consoler, que leurs Dieus les veulent conduire au Ciel avec eus, où ils seront pour toujours à leur aise, sans crainte de maladie.

La creance des Calcutiens sur cet article, vaut encore moins que celle de nos Caraïbes, & c'est une extravagante immortalité que leur Metempsychose: car ils croyent que leur ame au sortir de leur corps, se va loger en celuy d'un

Buffle, ou de quelque autre Beste. Les Bresiliens sont icy plus raisonnables: car ils estiment que les ames des méchans, vont après la mort avec le Diable, qui les bat & les tourmente: mais que les ames des bons vont danser & faire grand chere en de belles plaines, au delà des montagnes. Et c'est une chose plaisante & pitoyable tout ensemble, que la plupart des Sauvages Americains, mettent dans la danse leur souveraine felicité de l'autre vie.

De Lery
chap. 16.

Voyez
Garcilasso l. 2.
chap. 7.
Jean de
Laet, l. 5.
chap. 7.

La resurrection des corps, est parmi les Caraïbes une pure réverie; leur Theologie est trop obscure, pour les éclairer d'une si belle lumiere. On admirera sans doute, dans les pauvres Virginiens, un petit rayon qui s'y trouve de cette verité sacrée, veu que c'est une matiere, où les anciens Payens non plus que nos Caraïbes, n'ont veu goutte. Il en apparoit aussi quelque étincelle chez les Indiens du Perou, à ce que disent la plupart des Auteurs.

Au reste, bien que les Caraïbes ayent si peu de connoissance & de crainte de Dieu, comme nous l'avons representé, ils ne laissent pas de redouter merveilleusement sa voix, c'est à dire le Tonnerre: Cette épouvantable voix qui gronde dans les nuées, qui jette des éclats de flammes de feu, qui ébranle les fondemens des montagnes, & qui fait trembler les Nerons & les Caligules même. Nos Sauvages donc aussitôt qu'ils apperçoivent les approches de la tempeste, qui accompagne ordinairement cette voix, gagnent prontement leurs petites maisons, se rangent en leur cuisine, & se mettent sur leurs petis sieges auprès du feu, cachant leur visage & appuyant leur teste sur leurs mains, & sur leurs genous, & en cette posture, ils se prennent à pleurer, & disent en leur Baragoin, en se lamentant, *Maboya mouche sache contre Caraïbe*, c'est à dire que *Maboya* est fort en colere contre eus, & c'est ce qu'ils disent aussi lors qu'ils arrive un Ouragan. Ils ne quittent point ce triste exercice, que tout l'Oragan ne soit passé: Et ils ne se sauroient assez étonner, que les Chrétiens ne témoignent point comme eus d'affliction ni de peur, en ces rencontres. Ainsi les grands Tartares, craignent tous merveilleusement le Tonnerre, & lors qu'ils l'entendent ils chassent de leurs maisons tous les étrangers, & s'envelopent dans
des

Ruë
que en
son Voy-
age de
FARATIE.

des feutres, ou dans des draps noirs, où ils demeurent cachez tant que le bruit soit passé. Et divers autres peuples Barbares, ne sont pas moins épouvantez que les Antillois, en de pareilles occasions. On dit même que les Peruviens, les Cumanois, les Chinois, & les Moluquois les imitent dans ces lamentations, & dans ces frayeurs, lors qu'il arrive une Eclipse.

Il est bien vray, que depuis que les Caraïbes ont eu la communication familiere des Chrétiens, il s'en trouve quelques-uns, qui témoignent en apparence assez de constance & de resolution pour ne point craindre le Tonnerre. Car on en a vu, qui ne faisoient que rire lors qu'il éclatloit le plus fortement, & qui en contrefaisoient le bruit, disant par maniere de chant, & de railletie, un mot que l'on à peine à écrire, & dont le son revient à peu près à ces lettres *Ttrquetenni*. Mais il est aussi tres-constant, qu'ils font une grande violence à leur inclination naturelle, quand ils feignent de n'avoir point peur du Tonnerre, & que ce n'est qu'une pure vanité, qui les pousse à contrefaire cette assurance; pour persuader à ceus qui les voyent, qu'en ces occurrences, ils n'ont pas moins de generosité que le Chrétiens. Car quelques-uns des nos Habitans de la Martinique, qui les ont surpris dans leur Quartier lors qu'il tonnoit & qu'il éclairoit, disent, qu'ils ont trouvé, même les plus resolu d'entr'eus, qui trembloient de frayeur dans leurs pauvres Cabanes.

Or ce trouble & ces épouvantemens qu'ils font paroître à l'ouïe de cette voix celeste, ne sont ils pas un effet tout visible, du sentiment d'une infinie & souveraine puissance, imprimé par la nature dans l'esprit de tous les hommes, & une preuve bien illustre, que bien que ces miserables s'éforcent de tout leur pouvoir, à émousser les aiguillons de leur conscience, ils ne sauroient neantmoins les briser tellement, qu'ils ne les piquent & les tourmentent malgré qu'ils en ayent. Et cela ne peut il pas bien verifier le beau mot de Ciceron, que nous avons mis à la teste du Chapitre precedent? Veu que si tous les hommes ne reconnoissent pas de bouche cette Divinité, au moins ils en sont convaincus en eus mêmes, par une secrette mais invincible main, qui d'un ongle de diamant,

écrit

*Au Li-
vre se-
cond de
la natu-
re des
Dieux.*

écrit cette premiere de toutes les veritez dans leurs cœurs. De sorte, que pour conclure, nous dirons avec ce grand homme, dont les paroles finiront excellenment ce discours: comme elles l'ont commencé, Qu'il est né, & comme gravé dans l'esprit de tout les hommes, qu'il y a une Divinité.

CHAPITRE QUINZIÈME.

Des Habitations & de Ménage des Caraïbes.

*Garci-
lasso en
son Com-
mentaire
Royal.
liv. 2.
c. 12. &
l. 6. c. 11.*

LEs Historiens recitent, qu'autrefois une partie des Anciens Habitans du Perou, vivoient épars sur les montagnes & par les plaines, comme des bestes Sauvages, sans avoir ni villes, ni maisons. Que d'autres se retiroient en des cavernes & en des lieux écartez & solitaires: & d'autres dans des fosses, & dans les creus des gros arbres. Mais l'état des Caraïbes d'aujourd'huy, se trouve bien éloigné de cette maniere de vivre si Sauvage & si brutale. Il est vray, que nous n'aurons pas beaucoup de peine à décrire leurs logemens; car ils n'y font gueres de façon: Et il ne leur faut qu'un arbre & une serpe, pour leur bâtir un logis.

Ils ont leurs demeures proche les unes des autres, & disposées en forme de village. Et pour la plupart ils recherchent pour leurs logemens, la situation de quelque petite montagne, afin de respirer un meilleur air, & de se garantir de ces moucherons, que nous avons nommez *Mousquites* & *Marin-goins*, qui sont grandement importuns & dont la piquure est dangereuse, aus lieux où les vens ne soufflent pas. C'est la même raison qui oblige les Floridiens, de delà la Baye de Carlos & des Tortugues, à se loger en partie à l'entrée de la mer, en des Huttes bâties sur pilotis. Les Antillois ne s'éloignent guere aussi des fontaines, des ruisseaux, & des rivieres, par ce que, comme nous l'avons dit, ils ont acoutumé de se laver le matin tout le corps, avant que de se rougir. Et c'est-pourquoy ils recherchent autant qu'il leur est possible, un voisinage de cette nature pour leurs petis édifices.

Par-

Parmy-nous & parmy plusieurs autres Nations, les Architectes se travaillent à faire des édifices si puissans & si superbes, qu'il semble qu'ils entreprenent de braver les siècles, & de faire disputer la durée de leurs ouvrages, avec celle du Monde. Les Chinois, dans la nouvelle fréquentation qu'ont eüe les Chrétiens avec eux, en ont témoigné grand étonnement, & nous ont taxé de beaucoup de vanité. Pour eux, ils ne mesurent la durée de leurs edifices, qu'à celle de la briéveté de leur vie. Mais nos Sauvages Antillois diminuënt encore beaucoup de cette durée, & ils edifient de telle sorte, qu'il leur faut souvent edifier en leur vie. Leur petites Cafes sont faites en ovale, de pieces de bois plantées en terre, sur lesquelles ils élevent un couvert de feuilles de Palmes, ou de Canes de Sucre, ou de quelque herbes, qu'ils savent si bien agencer & si proprement joindre les unes sur les autres, que sous ce couvert, qui bat jusqu'à terre, ils s'y trouvent à l'épreuve des pluyes & des injures du tems. Et ce toit, tout foible qu'il semble, duré bien trois ou quatre ans sans se rompre, pourveu qu'il n'y vienne point d'Ouragan. Plin. dit que certains Peuples du Septentrion se servoient aussi de roseaus pour la couverture de leurs maisons; & encore aujourd'huy; l'on en voit plusieurs maisons couvertes dans les Pais-bas, & en quelques lieux champestres de la France. Les Caraïbes, employent aussi de petis roseaus entre-lassez, pour faire des palissades, qui tiennent lieu de murailles à leurs logis. Sous chaque couvert, ils font autant de separations qu'ils veulent de chambres. Une simple natte fait chez eux l'office de nos portes, de nos verrous, & de nos ferrures. Leur plancher d'en haut est le toit même, & celuy d'en bas n'est que de terre battuë. Mais ils ont un tel soin de le tenir propre, qu'ils le balayent toutes les fois; qu'ils y apperçoivent la moindre ordure. Ce qui n'a lieu que dans leurs cafes particulieres; Car ordinairement leur Carbet, ou leur maison publique, où ils font leurs réjouissances, est fort sale. De sorte que souvent la place est pleine de Chiques.

Outre un petit corps de logis où ils prennent leur repos, & où ils reçoivent leurs amis, chaque famille considerable a

Qqq encor

*Trigant
dans son
Histoire
de la
Chine.
chap. 4.*

*Plin.
L. 16. c. 38.*

encore deux petits couverts. Dans l'un, ils font leur cuisine & ils se servent de l'autre comme d'un magasin, où ils conservent leurs arcs, leurs flèches, & leurs boutous, qui sont des Massüs de bois pesant & poly, dont ils se servent en guerre au lieu d'épée, lors qu'ils ont usé toutes leurs flèches. Ils y tiennent encore leurs outils, leurs paniers, leurs lits de reserve, toutes les bagatelles, & tous les petits ornemens dont ils se servent en leurs réjouissances publiques & aus jours de parade. Ils nomment toutes ces babioles des *Cacomes*.

Pour tous meubles, nos Sauvages n'ont que des lits branlans, qu'ils appellent *Amacs*, qui sont de grandes couvertures de coton, fort industrieusement tissües, qu'ils fröncent par les bouts, pour joindre ensemble les deux coins de la largeur. Puis ils attachent ces *Amacs* par ces deux bouts fröncez, aus principaus piliers de leur edifice. Ceux qui n'ont point de lit de coton, se servent d'un autre lit, que l'on appelle *Cabane*. Ce sont plusieurs bâtons tissus de long & de travers, sur lesquels on met quantité de feüilles de Balisier, ou de Bananier. Cette Cabane est suspenduë & soutenuë par les quatre coins, avec de grosses cordes de Mahot. Ils ont outre cela de petits sieges, tout d'une piece, faits d'un bois de couleur rouge ou jaunë, poly comme du marbre. Et l'on voit aussi chez-eus de petites tables, qui ont quatre piliers de bois, & qui sont tissües de feüilles de cette espee de Palme qui se nomme *Latanier*.

Leur vaisselle, & leur batterie de cuisine est toute de terre, comme cellës des Maldivois: ou de certains fruits semblables à nos courges, mais qui ont l'écorce plus épaisse & plus dure, taillez & composez de diverses figures, & qui sont polis & peints aussi delicatement qu'il se peut. Cela leur tient lieu de plats, d'écuëles, de bassins, d'assiettes, de coupes, & de vaisseaus à boire. Ils nomment *Coïs* ou *Couïs*, toute cette vaisselle faite de fruits: Et c'est le même nom, que les Bresiliens donnent à la leur, faite de semblable matiere. Ils se servent de leur vaisselle de terre, comme nous nous servons de nos marmites & de nos chauderons de France. Ils en ont entre autres d'une fasson, qu'ils appellent *Canary*. On voit de ces Canaris qui sont fort grands, & d'autres qui sont fort petis.

Les

Les petis ne servent qu'à faire des ragouts, que l'on appelle *Taumalis*; Mais les grands sont employez à faire le bruvage, qu'ils nomment *Ouïcou*. Les Caraïbes de la Martinique, apportent fort souvent de ces petis *Cumaris* au quartier des François, qui leur donnent en échange quelques *Cacones*, c'est à dire quelques petiques babioles qui leur plaisent. Nos gens sont égarés de ces petis vaisseaux, parce qu'ils ne se cassent pas si aisément que nos pots de terre. Cette vaisselle que nous venons de décrire, quelque chetive qu'elle soit, est conservée & entretenue par eux, avec autant de curiosité & de propriété que l'on puisse desirer.

*Ce va-
goust est
fait avec
des œufs
& des
entrailles
de cra-
bes, &
du py-
ment.*

Les caraïbes ont même un lieu, loin de leurs maisons, destiné à leurs necessitez naturelles, où, lors qu'ils en ont besoin, ils se retirent, y portant un baston pointu avec lequel ils font un trou en terre, où ils mettent leur ordure, qu'ils couvrent de terre puis après. De sorte que jamais on ne voit de ces vilénies parmy eux. Et quoy que le sujet n'en soit pas fort agreable, cette coutume, neantmoins, merite d'estre remarquée, veu qu'elle se rapporte formellement à l'ordonnance que Dieu avoit faite au vint-troisième du Deuteronomie, pour l'armée d'Israël, qui estant à la campagne, ne pouvoit pas user de la propriété & de la commodité ordinaire dans ces necessitez. A cela se rapporte aussi la coutume des Turcs, qui lors qu'ils se trouvent dans ce besoin, font une fosse avec une pêle pour cacher leurs excremens. Ce qui rend leur Camp extrêmement propre, quand ils sont à la guerre. Un ancien Auteur nous dit que dans l'Inde Orientale, un certain Oiseau nommé le *Iuste*, fait quelque chose de semblable, en soufflant son ordure, & la couvrant en sorte qu'elle ne paroisse point. Ce qui seroit merueilleux, s'il tenoit autant de la verité, qu'il sent la fable. Les Tartares, à ce que l'on dit, ne voudroient pas même avoir fait de l'eau dans l'enclos de leurs logemens, tenant cela pour un peché. Repassons vers nos Sauvages.

*Burbe-
quus en
ses Am-
bassades.
liv. 3.*

Ctesias.

*Carpin
en son
Voyage
de Tar-
tarie.*

On voit dans l'enceinte de leurs maisons, un grand nombre de Poulles communes, & de Poulles d'Indes, qu'ils nourrissent, non tant pour l'entretien de leurs tables, que pour régaler leurs amis Chrétiens qui les vont visiter, ou pour

échanger contre des serpes, des coignées, des houës, & autres ferremens qui leur sont nécessaires.

Ils ont encore aus environs de leurs logis plusieurs Orangers, Citroniers, Goyaviers, Figuiers, Bananiers, & autres arbres portans fruit: de ce petis Arbres qui portent le Pymman, & les Arbrisseaus ou les Simples dont ils ont la connoissance, pour s'en servir quand ils ont quelque incommodité. Et c'est de tout cela qu'ils font les bordures de leurs jardins. Mais ces jardins sons remplis au dedans de Manioc, de Patates & de divers Légumes, comme de Pois de plusieurs especes, de Feves, de gros Mil appelle *Mays* de petit Mil & de quelques autres. Ils y cultivent aussi des Melons, de toutes fortes des Citroüilles excellentes, & une espece de Chous qu'on appelle *Chous Caraïbes*, qui font d'un goût delicat: Mais ils ont soin particulièrement de la culture de l'Ananas, qu'ils cherissent par dessus tous les autres fruits.

*Breves,
Rubra-
quis, &
Carpin.*

Au reste, bien qu'ils n'ayent point de villages, ni de maisons mobiles, & ambulatoires, comme l'on dit des *Bedovins*, pauvre peuple de l'Egypte, de certains Mores habitans au Midy de Tunis en Afrique, & des Nations de la grande Tartarie, neantmoins, ils changent assez souvent de demeure, selon que les y porte leur caprice. Car aussi-tôt qu'une habitation leur déplaist le moins du monde, ils démenagent, & se vont placer ailleurs. Et cela se fait en moins de rien, & sans en demander la permission à leur Cacique, comme étoient obligez de faire à leur Roy les Anciens Peruviens, en semblables rencontres.

*De Lery
chap. 19.*

Entre les sujets de ce changement de demeure parmy les Antillois, se trouve parfois la creance qu'ils ont d'être plus sainement placez ailleurs. Ce qui cause bien souvent un pareil remu-menage chez les Bresiliens. Parfois quelque saleté que l'on aura faite en leur logis, & qui leur donne de l'horreur. Et parfois aussi la mort de quelqu'un de la maison, qui leur faisant apprehender d'y mourir de même, les oblige à se retirer ailleurs, comme si la mort ne les y pouvoit ni trouver ni saisir avec la même facilité. Mais cette folle apprehension a bien plus la vogue encore chez les Caraïbes du Continent, qui ne manquent point en de pareilles occasions, de brûler la case,

case, & d'aller chercher un autre gîte. Cette plaisante superstition se voit aussi chez les Indiens de l'île de Coraçao, bien que ces pauvres gens ayent reçu le Saint Batême. Car Monsieur du Montel rapporte, qu'étant au grand village de ces Indiens nommé *l'Ascension*, & ayant remarqué en deux ou trois endroits, des maisons les unes désertes, quoy qu'elles fussent en leur entier, & les autres absolument ruinées, il demanda pourquoy ces maisons étoient ainsi abandonnées: Et le Cacique ou Capitaine, luy répondit, que c'étoit parce qu'il étoit mort quelques personnes en ces lieux-là. Les anciens Peruvians se mettoient même dans le tracas d'un tel déménagement, s'il arrivoit que leur logis vint-à être frappé de la foudre. Car alors, ils l'avoient en si grande abomination, qu'ils en muroient aussi-tôt la porte avec des pierres & de la bouë, afin qu'il n'y entrast jamais personne.

*Garcilasse, l. 2.
chap. 11*

On dit qu'autrefois les hommes de la Province de Quito au Perou, n'avoient point de honte de s'affujettir à faire tout le ménage, pendant que leurs femmes s'alloient promener: Et les anciens Egyptiens n'en faisoient pas moins, si nous en croyons Herodote. Il faut bien dire que le métier de faire la cuisine étoit estimé bien noble dans la vieille Grece. Car le bon homme Homere represente en son Iliade, Achille faisant luy même un hachis, & mettant de la viande en broche, & tous ses Courtisans employez à la cuisine pour régaler les Ambassadeurs d'Agamemnon. Et pour le poisson, il a toujours eu ce privilege, comme il a encore aujourd'huy, que les personnes de qualité, ne dédaignent pas de le savoir apprester.

Livre 2.

Livre 9.

Mais parmi les Caraïbes, les hommes tiennent tous ces emplois & toutes ces occupations pour indignes d'eux. Ils sont d'ordinaire à la campagne. Mais leurs femmes gardent soigneusement la maison, & y travaillent. Ils abbatent, à la verité, le bois de haute futaye, nécessaire pour leurs logemens: Ils bâtissent les maisons; Et ils ont soin d'entretenir l'edifice de reparations nécessaires. Mais les femmes ont la charge de tout ce qu'il faut pour la subsistance de la famille: Ils vont bien à la chasse & à la pêche, comme nous le dirons cy-aprés. Mais ce sont elles, qui vont querir la venaison au

lieu où elle a été tuée, & le poisson sur le bord de l'eau. Enfin, ce sont elles, qui ont la peine de chercher le Manioc, de préparer la Cassave, & le Ouicou, qui est leur bruvage le plus ordinaire, de faire la cuisine, de cultiver les jardins, & de tenir la maison nette & le ménage bien en ordre, sans conter le soin qu'elles ont de peigner & de rocouër leurs maris, & de filer le coton pour l'usage de la famille. De sorte qu'elles sont en une occupation continuelle, & en un travail sans relâche, pendant que leurs maris courent les champs & se divertissent : ressemblant plutôt ainsi à des esclaves, qu'à des compagnes.

Dans les Iles de Saint Vincent, & de la Dominique, il y a des Caraïbes qui ont plusieurs Nègres pour Esclaves, à la façon des Espagnols & de quelques autres Nations. Ils les ont en partie, pour les avoir enlevés de quelques terres des Anglois : ou de quelques navires Espagnols, qui se sont autrefois échoués à leur costes. Et ils les nomment *Tamons*, c'est à dire Esclaves. Au reste, ils se font servir par eux, en toutes les choses où ils les employent avec autant d'obéissance, de promptitude, & de respect, que le pourroient faire les peuples les plus civilisez.

Quelcun pourroit peut-être demander icy, sur le sujet de ce ménage des Caraïbes, si comme nous avons l'usage des lampes, des chandelles, & des flambeaux, ils ne se servent point aussi de quelque lumière & de quelque arrifice durant la nuit, pour suppléer, dans le besoin, au défaut de la lumière du jour. Et de vray, ils ont appris des Chrétiens à se servir d'huyle de poisson, & à mettre du Coton dans des lampes, pour s'éclairer pendant les tenebres de la nuit. Mais la plupart n'ont point d'autres lumières pour la nuit, qu'un bois fort susceptible de feu, qu'ils conservent pour cet effet, & que les nôtres, à cause de celà, appellent *bois de chandelle*. En effet, il est tout rempli d'une gomme grasse, qui le fait brûler comme une chandelle : Et ce bois étant allumé, rend une fort douce odeur. Ainsi les Madagascarois usent la nuit, au lieu de flambeaux & de chandelles, de certaines gommés qui prennent aisément feu, lesquelles ils mettent en des creusets de terre, où elles font un feu beau & odorant. Que si le feu
des

des Caraïbes vient à s'éteindre. Ils savent le secret d'en exciter avec deux bois de Mahor, qu'ils frottent l'un contre l'autre : & par cette collision ils prennent feu, & éclairent en peu de tems. C'est ainsi que les Bresiliens, au lieu de la pierre & du fuzil, dont ils ignorent l'usage, se servent de deux certaines especes de bois, dont l'un est presque aussi tendre que s'il étoit à demy pourry, & l'autre, au contraire, extrêmement dur : Et par la friction & l'agitation le feu s'y prend, & allume ce que l'on veut. On voit à Paris le même effet, en frappant l'un contre l'autre certains bois d'Inde, qui se trouvent dans les cabinets des curieux.

Ceux qui ont voyagé vers l'embouchure de la Riviere des Amazones, rapportent qu'ils y ont veu des Indiens tirer du feu avec deux bâtons, mais d'une façon différente de celle de nos Caraïbes. Car en ce quartier-là, ils ont aussi deux morceaux de bois, l'un mol, qu'ils applatissent en forme de planchette, & l'autre qui est très-dur, en forme de bâton pointu par le bout, qu'ils piquent dans celui qui est mol, lequel ils tiennent arrêté contre terre sous leurs pieds. Et ils tournent l'autre avec les deux mains, d'une si grande vitesse, qu'enfin le feu prend à celui de dessous & il s'enflamme. Et comme il arrive souvent qu'une personne se lasse en cet exercice, une autre reprend promptement le bâton, & le tourne avec la même vitesse, jusques à ce qu'ils ayent allumé le feu. Au reste, bien que plusieurs estiment que ces façons d'allumer le feu sont modernes, il s'en trouve neantmoins des marques dans l'antiquité, comme on le peut voir dans Theophraste.

*De Lery
chap. 19.*

*Livre 7.
de l'Hist.
des plan-
tes. 610.*

CHAPITRE SEIZIÈME.

*Des Repas ordinaires des Caraïbes.**De Lery
chap. 9.**Paul le
jeune en
la Rela-
tion de la
Nouvel.
Franc.**Voyez
Rubri-
ques &
Carpin.**Bube-
quisas,
des Ha-
yes, &
Berge-
von.**Vincens
le Blanc,
& Gar-
tilasso.*

LA plupart des peuples Sauvages & Barbares, sont goulus & sales en leurs repas. Les Bresiliens mangent & boivent & par excés, & fort salement, à toutes heures, & se lèvent même la nuit pour cét exercice. Les Canadiens sont gourmans jusqu'à crever, & ne se peuvent même résoudre à laisser perdre l'écume du pot. Jamais on ne les voit laver, ni leurs mains, ni leurs viandes. Ils ne savent non plus ce que c'est que de s'essuyer en mangeant, & ils n'ont point d'autres serviettes que leurs cheveux & le poil de leurs chiens, ou la premiere chose qu'ils rencontrent. Les grands Tartares en font de même. Ils ne lavent jamais leurs écuelles, ni leurs marmites qu'avec le potage même, & commettent d'autres vilénies, qui seroient trop horribles à reciter. Les petis Tartares ne leur cedent guere en saleté, & en gourmandise, humant leur bouïllon avec le creus de la main, qui leur sert de cuillier pour en prendre: Et mangeant la chair des chevaus morts, sans se donner la peine de la faire cuire autrement, qu'en la laissant une heure ou deus, entre la selle & le dos de leurs chevaus. Ainsi, pour sortir de ces vilains exemples, les Guinois, ceus du Cap de bonne Esperance, & certains autres Sauvages, devorent la chair cruë & puante, avec poil & plumes, tripes & boyaus, comme pourroient faire des chiens. Mais il faut donner aus Caraïbes la louange d'être sobres, & propres en leurs repas ordinaires, aussi bien que ceus du Continent, encore que quelques uns d'entr'eus ne meritent pas cét éloge, comme il n'y a point de regle si generale qui n'ait son exception. Monsieur du Montel, digne & fidele témoin, rend ce témoignage de sobrieté & de propreté à ceus qu'ils a veus à Saint Vincent, & ailleurs: Mais ils ne sont pas tous si retenus ni si propres. Et ceus qui les ont veus, entr'autres, à la Dominique, ne leur donnent pas cette qualité.

Ce

Ce peuple, mange souvent ensemble en la maison publique, comme nous le verrons plus particulièrement cy après, ou pour se divertir & faire la débauche, ou même pour s'entretenir de la guerre & des affaires du commun, comme autrefois les Lacedemoniens. Les femmes, comme en quelques autres païs des Barbares, ne mangent point que leurs maris n'ayent pris leur repas, & ils n'ont point d'heure réglée pour cét exercice. Leur estomac est leur Horloge. Ils endurent si patiemment la faim, que s'ils retournent de la pêche, ils auront la patience de faire rostir le poisson à petit feu, sur un gril de bois de la hauteur de deus pieds ou environ, sous lequel ils allument un feu si petit, qu'il faut quelquefois une journée, pour cuire le poisson comme ils le desirent. Il y a de nos François qui en ayant mangé de leur façon, l'ont trouvé de fort bon goût, & cuit en perfection. Ils observent generalement en toutes les viandes qu'ils preparent, de les faire ainsi cuire fort lentement & à petit feu.

Ils mangent d'ordinaire assis sur de petis sieges; & chacun d'eus a sa petite table à part, qu'ils nomment *Matoutou*, comme Tacite témoigne qu'il se pratiquoit chez les anciens Allemans, & comme l'on dit qu'il se fait encore aujourd'huy dans le Japon. Parfois aussi ils mangent à terre, accroupis sur leurs genous, & en rond les uns auprès des autres. Pour nappes, ils n'ont point de linge comme nous, ni de peaus comme les Canadiens: ni de nattes ou de taffetas comme les Maldivois, ni de tapis comme les Turcs, & quelques autres peuples, mais de belles & amples feuilles de Bananier toutes fraiches, qui sont tres-propres à servir de napes, étant de la grandeur que nous les avons représentées. Ce sont aussi leurs serviettes, & ils en mettent sur eus pour s'y essuyer. Ils se lavent toujours soigneusement les mains avant le repas. Et même dans leur cuisine, ils ne touchent jamais rien de ce que l'on peut manger, qu'ils n'ayent les mains nettes. Enfin, dans tous leurs repas ordinaires, il paroît avec la sobriété, uné propreté, que l'on auroit peine à s'imaginer parmy des Sauvages.

Nous avons déjà dit cy-dessus, que leur pain ordinaire est une certaine galette assez délicate, qu'ils appel-

R r r lent

*Au li-
vre des
Mœurs
des An-
ciens Al-
lemans.
Linscor.
chap. 26.*

lent *Cassave*, composée de la racine du Manioc. Elle se fait en cette sorte, que nous sommes obligez de d'ecrir icy, pour la perfection de nôtre Histoire, bien que d'autres l'ayent représentée avant nous. La racine, bien qu'elle soit quelquefois de la grosseur de la cuisse, s'arrache aisément hors de terre. On la racle d'abord avec un couteau, pour emporter une petite peau dure qui la couvre. & puis on la rape ou grage (selon la frase du pais) avec une rape ou grage platte, de fer ou de cuivre, de bonne grandeur: & on presse la farine qui s'en forme dans un sac de toile, ou dans de longues chausses, ou poches, que l'on appelle aux Iles *Couleuvres*, industrieusement tissües de jonc, ou de feuilles de Latanier, par la main des Cataïbes, pour en exprimer le Suc. Les Sauvages, avant qu'on leur eut porté de ces rapes, se servoient au lieu de cela, de certaines pierres dures & picotées, qui se trouvent sur leurs rivages. Elles sont semblables à nos pierres poncees. Quand l'humidité du Manioc est bien tirée, on passe la farine par un tamis, & sans la d'erremper avec aucune liqueur, on la jette sur une platine, qui n'est quelquefois que de terre, sous laquelle il y a du feu. Lors qu'elle est cuite d'un costé, on la tourne de l'autre. Et quand elle est achevée de cuire, on l'expose au Soleil, pour la faire durcir davantage, & afin qu'elle se puisse mieux conserver, On ne la fait pas pour l'ordinaire plus épaisse, que d'un petit doigt, & quelquefois moins, selon la fantaisie des Habitans. Elle se garde plusieurs mois. Mais pour la trouver meilleure, il la faut manger fraîche d'un jour ou deus. Il y en a qui ne la quitteroient pas pour nôtre pain ordinaire. Et c'est une merveille, que d'une racine si dangereuse de sa nature, l'on sache tirer par artifice, une nourriture si excellente. Ainsi les

*Voyage
Brevés.*

Mores, mettant sécher au Soleil de certains Abricors mortels qui croissent dans leur terre, & les faisant puis après bouillir au feu, avec d'autres ingrediens, en font un bruyage, dont on use sans aucun danger, & avec plaisir.

Sur tout, la Cassave que font les Sauvages Antillois est extrêmement delicate. Car ils ont tant de patience à faire ce qu'ils entreprennent, qu'ils y réussissent mieux que les François, qui se précipitent ordinairement en leurs ouvrages, & qui

qui n'ont pas si tôt commencé qu'ils voudroient avoir achevé. Mais nos Caraïbes travaillent à loisir, & ne considerent pas le tems qu'ils mettent en leur occupations, pourveu que l'ouvrage soit bien fait.

Que si quelques Européens, qui ont usé de la Cassave, se plaignent que cette nourriture n'est pas saine, qu'elle gâte l'estomac, qu'elle corrompt le sang, qu'elle change la couleur, qu'elle débilite les nerfs, & qu'elle dessèche le corps: il faut considerer, que comme l'acoutumance est une seconde nature, si bien que plusieurs choses, quoy que mauvaises en elles mêmes, lors qu'on les a acoutumées, ne nuisent point à la santé, aussi à l'opposite, celles qui de leur nature sont bonnes & innocentes, voire les meilleures; si on ne les a point acoutumées, sont par fois préjudiciables & nuisibles. Et pour montrer cette verité, c'est que par cette faute d'acoutumance, en la même sorte que quelques uns de nos gens se plaignent de la Cassave, les Historiens nous rapportent que les Bressiliens étant enfermez avec les Hollandois au Fort Sainte Marguerite, trouvoient étrange le pain & les viandes qu'on leur distribuoit comme aus soldats, & dont il leur falloit vivre; & se plaignoient qu'elles les rendroient malades, & les faisoient mourir. Et à ce propos, est encore extremément remarquable, ce que nous lisons dans le Voyage de Monsieur des Hayes au Levant. C'est que ce personnage ayant à sa table quelques petis Tartares, qui ne savoient ce que c'étoit que de pain, il leur en fit manger, dont ils penserent mourir deus heures après, que ce pain qu'ils avoient mangé commença à s'enfler, & à leur causer de grandes douleurs.

On fait aussi, parmy les Antillois, une autre sorte de pain avec du blé d'Espagne, qu'on nomme *Mays*. Les Anglois qui habitent la Vermoude n'en usent point d'autre. Quelques uns mangent aussi au lieu de pain, la racine appelée *Patate*, dont nous avons fait mention cy-devant.

Pour ce qui est des autres vivres dont usent les Caraïbes, leurs mets les plus communs, & dont se servent aussi les Caraïbes du Continent, sont les Lezards, le Poisson de toutes sortes, excepté la Tortuë; & les Legumes, comme les Chous, les Pois, & les Fèves. Mais leur plus ordinaire man-

*Morceau
en la Re-
lation de
la guerre
faite au
Bressiliens
entre les
Hollan-
dois &
les Por-
tugais.*

*Voyage
de Fran-
çois Can-
ches.*

ger (bien au contraire des Madagascarois qui ont cette nourriture en horreur) est de Crabes, bien n'étoyées de leurs Coques, & fricassées avec leur propre graisse, & avec du jus de Citron & du Pyman, qu'ils aiment éperdument, & dont ils remplissent toutes leurs sauces. Neantmoins, quand ils reçoivent des François, ou d'autres Européens, ils n'en font pas si prodigues, & ils s'accoutument en cela à leur goût, par une complaisance & une discretion qui n'est pas trop Sauvage. Ils appellent le dedans de la Crabe *Taumaly*: Et c'est de cela qu'ils font leur ragout le plus ordinaire avec de l'eau, de la mouchache, ou fine farine de Manioc, & force Pyman. Pour le dessert ils usent de fruits comme nous. Et d'ordinaire ils se contentent de Figue, de Bananes, ou d'Ananas. Que s'ils mangent de la chair, & des choses salées, c'est seulement par complaisance envers les Etrangers, pour n'être point importuns à ceus qui les reçoivent, & pour gratifier ceus qui les vont voir. Car alors, ils apprestent la plupart des viandes selon leur goût. Et c'est à cela qu'il faut ajuster ce que nous avons dit, qu'ils ne mangent jamais de Sel, de Pourceau, ni de Tortuë, ni de Lamantin.

Il est vray, qu'il se trouue parmy ce Peuple certains hommes extrêmement paresseux & melancoliques qui menent une miserable vie; Car ils ne se nourrissent que de Burgaus, de Coquillages, de Crabes, de Soldats, & de semblables insectes. Ils ne mangent aussi jamais de potage, ni de chair, si ce n'est de quelques Oiseaux qu'ils boucanent, c'est à dire qu'ils font cuire sur la braise, avec leur plume, & sans les éventrer, & pour tout ragoût, ils ne se servent que d'eau de Manioc, qui perd sa qualité venimeuse étant bouillie, de fine farine de Manioc & de force Piman.

Ils assaisonnent quelquefois leurs viandes, d'un détestable assaisonnement, c'est à dire de graisse d'Arouâgues, leurs ennemis irreconciliables. Mais cela n'a pas de lieu dans leurs repas ordinaires: C'est seulement en des jours solempnels de débauches, & de réjouissance.

Quant à leur boisson. tout ainsi qu'en plusieurs endroits de l'Amérique, les mêmes grains de *Mays* qui servent à faire du pain, sont employez à la composition d'un bruvage qui tient

lieu de vin : & que parmi nous , des mêmes grains de blé qui composent nôtre pain , nous faisons aussi de la biere ; de même , en ces Iles , avec les racines des Patates & du Manioc , qui servent de pain , on compose deus bruvages , qui sont ordinaires dans le pais. Le premier & le plus commun , qui se fait de Patates bouïllies avec de l'eau , s'appelle *Maby*. Il rafraichit & desaltère merveilleusement , & il a aussi une vertu aperitive qui fait évacuër tout le sable & toutes les viscositez des parties basses. D'où vient que l'on ne voit aucun de ceus qui s'en servent , se plaindre de la gravelle. L'autre bruvage que l'on nomme *Ouïcou* , (d'un nom approchant du *Caouin* des Bresiliens) se fait avec la Cassave même , bouïllie pareillement dans de l'eau. On le coule au travers d'un tamis , que les Sauvages nomment *Hibichet*. Ce bruvage est plus excellent que le *Maby* & n'est guere different de la biere , en couleur , & en force. Les Indiens le rendent fort agreable , mais d'ailleurs d'une telle vertu , que si l'on en prend beaucoup , il enyvre comme du vin. Ils le font de Cassave bien rissolée sur la platine , puis machée par des femmes , & versée dans des vaisseaus pleins d'eau : où après avoir infusé & bouilly environ deus jours par sa propre vertu , sans feu , comme fait le vin nouveau , on coule en suite l'infusion par un tamis. Et le suc que l'on en tire étant conservé deus autres jours , se trouve dans sa perfection pour être bu. Au reste , pour faire bouillir cette composition , on met dans le vaisseau deus ou trois racines de Patates , rapées bien menu. Et il est vray que cette coutume que les Sauvages observent , de macher la Cassave avant que de la jeter dans le vaisseau , est dégoutante au possible : Mais aussi est-il constant , que le bruvage qui est composé de cette sorte , est incomparablement meilleur que celuy qui est fait autrement.

On fait aussi le *Ouïcou* d'une autre fasson , sans racines de Patates. C'est qu'après que la Cassave est tirée de dessus la platine , on la met quelque part dans la case , & on la couvre de feuilles de Manioc , & de quelques pierres pesantes , pour la faire échauffer. Ce qui se fait durant trois ou quatre jours. Après quoy on la met en plusieurs morceaux , que l'on étend sur des feuilles de Bananier , & puis on les arrose d'eau leger-

rement, & on les laisse à découvert. Quand la Cassave a demeuré une nuit ainsi, elle devient toute rouge : Et c'est alors qu'elle est bonne à faire le *Ouïcou*, & qu'elle fait bouillir son eau sans racines de Patates. On la nomme *Cassave pourrie*.

Outre ces deux boissons, qui sont les plus ordinaires dans les Antilles, on y fait encore en divers endroits, plusieurs vins délicieux. Les Nègres, qui sont esclaves en ces Iles, font des incisions aux Palmistes épineux, d'où il distille une certaine liqueur semblable à du vin blanc, laquelle ils recueillent dans plusieurs petites Callebasses qu'ils attachent aux ouvertures de ces arbres, qui en rendent chacun par jour deux pintes, & quelquefois davantage. Les plus anciens Auteurs nous apprennent, que parmi les Orientaux le vin de Palmes étoit fort en usage, comme il y est encore aujourd'hui : L'on s'en sert aussi en quelques endroits de l'Afrique, comme en *Monomotapa*.

De plus, on fait aux Antilles, avec des Bananes, un autre bruvage qui se trouve aussi ailleurs, & que quelques uns appellent *Coufou*. Mais parce que ce vin, quoy que tres-agréable & plein de force, cause de grandes ventosités, il n'est guère en usage.

Enfin, on tire en ces Iles un excellent vin de ces précieux roseaux qui donnent le Sucre. Et c'est le bruvage le plus estimé, qui se fait aux Antilles. On le nomme *Vin de Canes* : & il y a un secret particulier pour le faire. Il s'en fait plus à Saint Christophe qu'ailleurs, à cause de la quantité de Canes qui y sont plantées. Le suc de ces Roseaux, s'exprime dans un moulin dressé tout-exprés pour cet usage. Et puis, on le purifie avec le féu, dans de grandes chaudières. Il se peut conserver long-tems en sa bonté : Et il a une douceur & une certaine pointe, qui le feroient presque passer pour du vin d'Espagne. On en fait aussi de l'eau de vie, que l'on appelle *Eau de vie de Canes*, & qui se garde mieux que le vin de ces mêmes Roseaux.

Il n'y a rien dans la matière de ces repas ordinaires de nos Antillois, qui puisse sembler tenir du Sauvage, que peut être les Lezards, Mais cela ne vaut-il pas bien les Grenouilles &

& les Escargots, dont quelques uns mangent en ces quartiers ? Et qui ne fait qu'en Espagne il se mange force Afnons ? Après tout, que l'on compare le vivre de nos Caraïbes avec celuy des Canadiëns ; qui outre l'écume, dont nous avons dit qu'ils mangent, boivent d'ordinaire de vilaine & sale graisse, & preferent la chair de l'Ours à toute autre viande : Avec celuy des habitans de l'Isle de fort-aventure, l'une des Canaries, qui mangent du suif en abondance : Avec celuy des Tartares, des Perses, des Chinois, des Huancas, Nation du Perou, & des Nègres d'Angole, qui vivent communement de chair de Cheval, de Chameau, de Mulet, de Loup, de Renard, d'Asne, de Chien, & du sang de ces Animaux en bravage : Avec celuy des Indiens de l'Orient, qui trouvent la chair de Chauve-fouris aussi delicieuse que celle de la Perdrix : Avec celuy des Bresiliens qui se nourrissent de Crapaus, de Rats, & de vers : Ou enfin, avec celuy des Tapuyes, & de quelques autres Barbares, qui mangent des cheveux d'écoupez fort menu, & meslez avec du miel Sauvage, & qui saupoudrent leurs viandes de la cendre des corps brûlez de leurs parens, & la païtrissent avec de la farine ; Ce qui cause de l'horreur seulement à le représenter : Que l'on fasse, dis-je, une comparaison de tous ces infames ragoûts avec ceus de la Nation Caraïbe ; Et l'on trouvera, que dans son manger ordinaire, elle n'a rien de barbare. Il ne faut pourtant pas dissimuler, que quelques uns de nos François raportent, qu'ils ont veu parfois les Caraïbes manger des pous & des chiques qu'ils avoient pris, comme on le dit des Mexicains & des Cumanois : Mais ils n'en font pas un ordinaire, & cela est particulier à quelques uns d'eus, joint qu'ils ne le font pas pour aucun goût qu'ils trouvent en ces vermines : mais seulement pour se venger & rendre la pareille, à ce qui leur à fait du mal.

Au reste, l'horreur que les Caraïbes avoient autrefois de manger du Pourceau, de la Tortuë, & du Lamantin, pour les plaisantes raisons que nous avons alleguées cy dessus, alloit jusqu'à tel point, que si quelcun des nôtres leur en avoit fait manger, par surprise, & qu'ils vinssent puis après à le savoir, ils s'en vengeoient assurément tost ou tard. Témoin ce qui arriva à une personne de marque d'entre nos François. Ce per-

sonage

En témoignages d'en peuvent voir en divers Auteurs.

sonage recevant visite du Cacique, ou Capitaine des Sauvages de l'Isle où il étoit, le traitta par raillerie de Lamantin deguisé en fasson d'achis, le Cacique, dans la défiance où il étoit de ce qui luy arriva, pria le Gentil-homme de ne le point tromper. Et sur l'assurance qui luy en fut donnée, il ne fit point de difficulté de manger. Le disner étant achevé nôtre Gentil-homme découvrit la fourbe au Cacique & à sa compagnie, pour avoir le plaisir de leurs discours & de leurs grimaces. Mais ils eurent assez de pouvoir sur eus-même, pour dissimuler leur dépit. Et le Cacique se contenta de dire en riant, *He bien Compere nous n'en mourrons pas.* Quelque tems après, le Gentil-homme luy fut rendre la visite. Il le reçut avec toute sorte de civilité, & luy fit grand chere. Mais il avoit donné ordre à ses gens, de mettre dans toutes les fausses de la graisse d'Arouague, dont les principaus Indiens ont toujours provision chez eus. Après que cét infame repas fut finy, le Cacique plein de joye, demanda au Gentil-homme & à sa troupe, s'ils se trouvoient bien de son traitement. Eus s'en loüant fort, & luy en faisant des remercimens, il leur apprit sa malice, dont la plupart eurent tant de créve-cœur, & tant de bondissemens & de dévoyemens d'estomac, qu'ils en furent grandement malades. Mais l'Indien se moquant d'eus disoit, qu'il avoit sa revanche.

Ceus qui ont fréquenté depuis peu les Caraïbes de la Dominique & de la Martinique, disent qu'à present, ils ne font pour la plupart aucune difficulté de manger du Lamantin, de la Tortuë, du Pourceau, & même de toutes les autres viandes qui sont en usage parmy nous, & qu'ils se rient de cette simplicité, qui les obligeoit de s'en abstenir, craint de participer à la nature & aus qualitez de ces Animaux.

Ils ont aussi beaucoup relâché de cette grande severité, dont ils usoient à l'endroit de leurs femmes. Car elles ne vont plus que rarement querir la pesche de leur mary. Et quand ils ont été à la pesche, le mary & la femme mangent ensemble. Elles vont aussi plus souvent au Carbet, pour participer au festin & à la rejouissance publique, qu'elles ne faisoient avant que leurs marys eussent eus la communication familiere des étrangers.

CHAPITRE DIXSETTIÈME.

Des Occupations & des Divertissemens des Caraïbes.

Alexandre le grand estimoit que le travail estoit une chose vrayment royale. Et l'on voit encore aujourd'hui dans le Serrail d'Andrinople des outils, dont Amurat se servoit pour faire des flèches, qu'il envoyoit à des principaus de sa Porte. Les Peruviens meritent aussi sur ce sujet-là, beaucoup de loüange. Car les Roys du Perou avoient fait des Loys & étably des Juges particuliers contre les Faineans & les Vagabonds. Jusques-là, qu'il falloit que les enfans de cinq ans s'employassent à quelque travail qui fust conforme à leur âge: Et ils n'espargnoient pas même les aveugles, les boiteus, & les muëts. Les occupant à diverses choses, où l'on pouvoit travailler de la main. Mais il s'est trouvé des Peuples si lâches, que de tenir l'Oisiveté pour une chose fort belle & fort honorable. Et les Historiens des Indes Occidentales nous parlent de certains stupides & brutaus Indiens de la Nouvelle Espagne & du Bresil, qui ronfient tout le long du jour en leurs cabanes, pendant que leurs femmes leur vont chercher des racines pour manger.

Nos Caraïbes, ne ressemblent pas à ces Faineans. Car on les voit travailler & prendre plaisir à diverses sortes d'exercices. Les principaus & ceus qui leur sont les plus ordinaires, sont la chasse & la pesche, où ils employent une bonne partie de leur tems, mais particulierement à la pesche. On ne les voit gueres sortir de leurs maisons sans arc & sans flèches. Et ils sont admirablement adroits à s'en servir, s'habituant à cét exercice, comme les Turcs, des leur plus tendre jeunesse. Ce qui fait qu'avec le tems, ils se rendent si habiles & si assurés à tirer de l'Arc, que de cent pas ils mettroient dans un quart d'écu, sans jamais y manquer. Et même en s'enfuyant ils savent tirer adroitement sur leurs ennemis, comme faisoient autrefois les Parthes. Il y avoit encore plus de sujet d'admirer ces gauchers Benjamites qui frondoient à un cheveu, & n'y falloient point.

*Plus. en
la vie de
ce Prin-
ce.*

*Voyage
de des
Hayes
au Le-
vant.*

*Com-
mentaire
Royal de
Garcil-
lasso, l. 5.*

*c. 11. &
l. 6. c. 35.*

*Herodote
liv. 5.*

*De Laet
en son
Histoire
de l'A-
meriq.*

*At Li-
vre des
Juges
chap. 20.*

Lors que les Caraïbes sortent pour la chasse ou pour la pesche, ils ne menent pas avec eus leurs femmes, comme certains Bresiliens qui les font toujours marcher devant eus, tant ils sont jaloux : Mais quand ils ont pris quelque chose, ils le laissent sur le lieu, & les femmes étoient autrefois obligées à l'aller chercher, & à l'apporter au logis, comme nous l'avons déjà touché. On dit que les Canadiens en font tout de même.

Il n'y a point chez les Antillois, non plus que parmi tous les autres Indiens Occidentaux, de distinction de qualité pour la chasse : & l'exercice en est aussi libre au plus petit d'entre eus, qu'au plus grand.

Comme en leurs repas particuliers, ils ne se servent d'aucune chair, s'ils n'ont des Etrangers à leur table, aussi ne vont ils pour l'ordinaire qu'à la chasse de Lezards. Et s'ils font quelque autre chasse, c'est en des occasions extraordinaires, lors qu'ils veulent traiter qu'elques-uns de leurs amis d'entre nos Européens : où bien lors qu'ils les vont voir, & qu'ils veulent tirer d'eus quelque marchandise en échange.

Ils sont merveilleusement subtils, à pêcher à l'hameçon & à tirer le poisson avec la flèche. Et l'on ne sauroit assez admirer leur patience en cet exercice. Car ils y demeureroient quelquefois un demy jour tout entier sans se lasser. Et lors qu'après avoir guetté long-tems le poisson, ils viennent enfin à en appercevoir quelque gros & puissant, qui soit à leur gré & bien à leur main, ils tirent dessus avec la flèche, de même que les Bresiliens. Et comme ils sont excellemment bons nageurs, ils se jettent à l'instant eus-mêmes à corps perdu après la flèche, pour se saisir de leur proye. Mais outre l'hameçon & la flèche avec quoy ils prennent le poisson, ils savent aussi heureusement plonger auprès des rochers, & le tirer des cavernes où il est caché : semblables en cela aus Floridiens, qui n'attendant pas que le poisson vienne à se montrer, le vont chercher jusqu'au fond de l'eau, & l'y assomment à coups de massüë ; Si bien qu'on les voit remonter tenant d'une main la beste. & de l'autre la massüë. C'est une chose commune entre les Sauvages, que d'estre ainsi grands nageurs ; Et l'on assure nommément des Bresiliens, des Maldivois, de quel-

*Voyez
sur tout
Jean de
Lery,
chap. 12.
Joseph
Acosta
liv. 3.
c. 15. Et
Franc.
Pi. ard.
1 part.
chap. 2.*

ques

ques Peruviens, & des habitans des Iles des Larrons, qu'ils peuvent passer pour anfibies.

Que si les autres inventions pour la pesche viennent à manquer à nos Caraïbes, ils ont recours à un certain bois lequel ils bartent, l'ayant coupé en morceaux. Puis ils le jettent dans les étangs, ou dans les lieux où la mer est coye. Et c'est comme une momie souveraine, avec quoy ils prennent du poisson tant qu'ils veulent. Mais ils ont cette prudence, de ne se point servir de ce dernier artifice, que dans la nécessité, pour ne pas faire un trop grand dégast.

Après la chasse & la pêche, ils s'adonnent à plusieurs menus ouvrages, comme à faire des lits de coton, fort bien tissus, & qu'ils nomment *Amacs*. Les femmes filent le coton sur le genou, & ne se servent pour l'ordinaire, ni de fuseau, ni de quenouille. Mais il y en a à la Martinique, qui en ont appris l'usage de quelques Françoises. Elles le savent aussi parfaitement bien retordre : Mais dans quelques Iles les hommes font la tissure du lit. Ils font outre cela, des paniers de joncs & d'herbes, de diverses couleurs : des sièges de bois poly, qui sont tout d'une pièce, de petites tables, qu'ils appellent *Matoutou*, tissues de feuilles de Latanier, des tamis nommez *Hibichets*, des *Catolis*, qui sont de certaines hottes, plusieurs sortes de vases, & de vaisseaus, propres à servir à boire & à manger, qui sont polis peints & enjolivez de mille grotesques & enluminures agreables à la veüe. Ils font aussi quelques petis ornemens, comme les ceintures, les chapeaus & les couronnes de plumes, dont ils se parent les jours de leurs festes & de leurs rejouissance publiques. Et les femmes font pour elles des demy-botines, ou des demy-chauffes de coton. Mais sur tout, ils s'appliquent avec soin à façonner & à polir leurs armes, c'est à dire leurs arcs, leurs flèches, & leurs boutous ou massuës, qui se font de bois dur & poly, & qui par le manche, sont curieusement ornez de bois & d'os de diverses couleurs.

Ils ne sont pas moins soigneus de travailler à leurs *Pirauques*, ou vaisseaus de mer, & à tout leur appareil de paix & de guerre. Ils les font d'un seul gros arbre, qu'ils creusent, rabotent, & polissent avec une dexterité nonpareille. Les

*Huvées
c'est à
dire ve-
bauffées.*

*De Lery
chap. 13.*

*Ganci-
lazo en
son Com-
mentaire
Royal,
b. 1. c. 11.*

grandes *Piraugues* sont par fois huvées, comme on parle, par haut, tout à l'entour, sur tout à derrière, de quelques planches ajoutées. Quelquesfois il y peignent leur *Maboya*. Par fois des Sauvages, ou des grotesques. Ces chaloupes portent souvent jusqu'à cinquante hommes, avec leurs munitions de guerre. Avant qu'ils eussent communication avec les Chrétiens, qui leur ontourny toutes fortes de coignées, & d'autres outils de charpenterie & de menuiserie, ils avoient mille peines à venir à bout de faire leurs vaisseaux. Car ils étoient obligez, comme les Virginiens & quelques autres Sauvages, à mettre le feu au pied des arbres, & à les environner de mouffe mouillée un peu au dessus du pied, pour empêcher le feu de monter: Et ainsi ils minoient l'arbre peu à peu. Après, ils se servoient pour tailler le bois, de certaines pierres dures, aiguës par le bout, avec lesquelles il coupoient & creusoient leurs *Piraugues*. Mais c'étoit avec une longueur de tems si penible & si ennuyeuse, qu'ils reconnoissent aujourd'hui l'obligation qu'ils nous ont, de les en avoir delivrez, & s'estiment heureux de la facilité qu'ils ont à present en leurs ouvrages, par le moyen de ferremens dont ils sont pourvus. Ainsi les Peruviens, tenoient pour un si grand bonheur ces outils que leur avoient apporté les Européens, que l'usage des ciseaux s'étant introduit dans le Perou par le moyen des Espagnols, il y eut un Indien de qualité, qui n'en pouvant assez louer l'invention, disoit à l'un d'eux, que quand les Espagnols n'auroient fait autre chose que leur apporter des rafoirs, des ciseaux, des peignes, & des miroirs, cela pouvoit suffire pour les obliger à leur donner libéralement, tout ce qu'ils avoient d'or & d'argent.

Les Caraïbes, s'employent aussi à faire des pots de terre de toutes sortes, qu'ils savent cuire en des fourneaux comme nos potiers. Et avec cette même terre, ils forment des platines, sur lesquelles ils font cuire la Cassave.

L'adresse qu'ils ont à tous ces petis exercices que nous venons de décrire, témoigne assez qu'ils apprendroient aisément plusieurs métiers de nos artisans, si on leur en donnoit la connoissance. Ils se plaisent sur tout à manier les outils des charpentiers & des menuisiers: Et sans avoir appris

com-

comme il s'en faut servir, ils en savent faire plusieurs ouvrages, depuis que nos gens les en ont accommodez. De quoy donc vraysemblablement ne seroient ils point capables, s'ils étoient instruits & exercez par de bons maîtres, & qu'ils fissent leur apprentissage sous eux.

Comme ils aiment fort les divertissemens & la recreation, aussi recherchent ils avec passion tout ce qui peut les entretenir en bonne humeur, & chasser la melancolie. Pour cet effet, ils se plaisent à nourrir & à apprivoiser grand nombre de Perroquets & de petites Perriques, ou Arrats, auxquels ils apprennent à parler.

Pour se divertir, ils font aussi plusieurs instrumens de Musique, si on les peut appeller ainsi, sur lesquels ils forment des accords. Comme entr'autres sur de certains Tambours faits d'un arbre creus, sur lesquels ils étendent une peau d'un seul costé, à la façon des Tambours de Basque. On peut joindre à cet exemple une forme d'Orgues, qu'ils composent avec des Callebasses, sur lesquelles ils posent une corde faite d'un fil de roseau, que l'on nomme *Pite*. Et cette corde étant touchée rend un son qui leur agrée fort. Le concert de beaucoup d'autres Sauvages, ne vaut pas mieux que le leur, & n'est pas moins pitoyable & moins discordant à l'oreille des François. Ordinairement aussi, le matin à leur lever ils se mettent à jouer de la flute. Ils en ont de diverses sortes, aussi bien polies que les nôtres : quelques unes faites des os de leurs ennemis. Et plusieurs d'entr'eux, en savent jouer avec autant de grace que l'on pourroit s'imaginer pour des Sauvages, bien qu'en cela ils n'approchent pas des François. Pendant qu'ils jouent ainsi de la flute, les femmes apprestent le déjeuner.

Ils passent encore le tems à chanter quelques airs, qui ont des refrains assez agreables. Et avec ces chansons en la bouche, ils se divertissent quelquefois un demy jour, assis sur de petis sièges, à voir rôtir leur poisson. Ils mettent aussi des pois ou de menus cailloux, comme les Virginiens, en des callebasses, par le milieu desquelles ils font passer un baston, qui leur sert de manche. Et puis ils les font sonner en les remuant. C'est ainsi qu'en ces quartiers les femmes apprestent

& divertissent les enfans avec des jouëts & des sonnettes. La plupart des chansons des Caraïbes, qui sont fort frequentes en leur bouche, sont des railleries sanglantes de leurs ennemis. Les autres sont sur des oiseaus, ou sur des poissons, ou sur des femmes, & le plus communement sur quelque badinerie. Et il y en a beaucoup qui n'ont ni rime ni raison.

Souvent aussi nos Sauvages Antillois, joignent la danse à leur Musique : Mais cette danse est aussi belle & aussi bien réglée, que leur Musique a de douceur & de justesse. On voit une bonne partie de peuples Barbares s'adonner à cet exercice, avec une passion démesurée, comme pour exemple les Breiliens, qui au rapport de Jean de Lery, dansent jour & nuit. Et nous avons déjà dit, qu'il y en a beaucoup, qui font même consister en danses, leur imaginaire felicité de l'autre vie.

Mais les Caraïbes, usent particulièrement de danses dans leurs festins Solennels, en leur Carbet ou maison publique. Ces festins se font avec cet ordre. Quelques jours avant cette réjouissance publique, le Capitaine en avertit toutes les maisons, afin que chacun ait à se trouver au Carbet, au jour assigné. Cependant, les femmes font une sorte de boisson de Cassave rôtie, & mieux préparée que celle dont ils se servent à l'ordinaire. Et comme ils augmentent la dose des ingrediens de cette boisson, elle a aussi plus de force, & elle est capable d'enyvrer aussi facilement que le vin. Les hommes de leur costé vont à la pesche, où à la chasse des Lezards. Car pour les autres viandes, nous avons déjà dit qu'ils n'en préparent point pour leur table, s'ils n'ont des étrangers à traiter. Au jour nommé, hommes & femmes se peignent le corps de diverses couleurs & de diverses figures, & se parent de leurs couronnes de plumes, de leurs plus belles chaines, & de leurs plus beaux pendans d'oreilles, colliers, bracelets, & autres ornemens. Les plus galans se frottent le corps d'une certaine gomme, & soufflent dessus du duvet de divers oiseaus. Enfin, ils se mettent tous sur leur bonne mine, & s'efforcent de paroître le plus qu'ils peuvent en cette solennité. Equippez de la sorte, & se mirans en leurs plumes, ils viennent à l'assemblée. Les femmes y apportent le bruvage & les mets qu'elles ont preparez, & sont extrêmement soigneuses

neufes qu'il n'y manque rien, qui puisse contribuer à la réjouissance. Nos Caraïbes employent tout ce jour, & la meilleure partie de la nuit à faire bonne chere, à danser, à s'entretenir, & à rire. Et dans cette débauche, ils boivent beaucoup plus qu'à l'ordinaire: c'est à dire en un mot, qu'ils s'enyvrent: Les femmes même le font par galanterie. Lors qu'ils peuvent trouver du vin & de l'eau de vie, pour mesler dans cette feste, ils ne s'y épargnent pas non plus, & s'en donnent au cœur joye. Si bien que ce que nous avons dit de leur sobriété ordinaire, n'a point de lieu dans ces rencontres, non plus que lors qu'ils se preparent à aller à la guerre, ou qu'ils en retournent. Quoy qu'au fonds ils n'aillent pas jusqu'à l'exté des Bresiliens, qui dans leur réjouissance, boivent deus ou trois jours entiers sans cesser, & dans leur yvresse, se plongent en toutes sortes de vices.

Leur yvrogherie & leurs débauches sont fréquentes. Car ils en font. 1. Pour tenir leurs conseils de guerre. 2. Lors qu'ils retournent de leurs expéditions, soit qu'ils y ayent reussi ou non. 3. Pour la naissance de leurs premiers enfans masles. 4. Quand on coupe les cheveux à leurs enfans. 5. Quand ils sont en âge d'aller à la guerre: 6. Pour abatre un jardin selon leur stile, c'est à dire, pour couper des bois, découvrir & défricher la terre, & la preparer pour un jardin: 7. Quand ils trainent à la mer un Vaisseau neuf. 8. Et quand ils ont été gueris de quelque maladie. Ils nomment ces Assemblées *Ouïcou*, & depuis qu'ils ont conversé avec les François, *Vin*.

Mais à l'opposite aussi, tant leur humeur est en cela bizarre & contraire à soy même, ils font de grands & de ridicules jeusneurs. Et 1. ils jeusnent lors qu'ils entrent en adolescence. 2. Quand on les fait Capitaines. 3. A la mort de leurs Peres, ou de leurs Meres. 4. A la mort du Mary, ou de la Femme. 5. Lors qu'ils ont tué un Arouague: jeusne qui leur tourne à grand honneur.

CHAPITRE DIXHUITIÈME.

Du Traitement que les Caraïbes font à ceux qui les vont visiter.

C'Est icy où nos Caraïbes triomphent en matière de civilité pour des Sauvages. Car ils reçoivent avec toute sorte de Courtoisie & de témoignages d'affection, les Etrangers qui abordent en leurs Iles, pour leur y rendre visite.

Ils ont des Sentinelles sur le bord de la mer, dans la plupart des Iles qu'ils possèdent tous seuls. Ces Sentinelles sont placées sur les montagnes, ou sur les eminences qui découvrent loin en mer, & elles sont posées en telle sorte, qu'elles ont la veüe sur les lieux où il y a un bon mouillage pour les Navires, & une facile descente pour les hommes. Si tost que ces gens apperçoivent un Navire, ou une Chaloupe venir à eus, ils en donnent avis à ceux des leurs qui leur sont les plus proches. Et en moins de rien, vous voyez parêtre plusieurs petits Canos ou vaisseaux, dans chacun desquels il n'y a au plus que trois hommes, qui sont députés pour venir reconnoître qui vous êtes, & qui vous crient de loin, que vous ayez à le déclarer. Car ils ne se fient pas au pavillon, parce que souvent ils y ont été trompez : & ils reconnoissent à la voix si l'on est François, Espagnol, Anglois, ou Hollandois. Sur tout on dit qu'ils reconnoissent les Anglois. On assure que les Bresiliens & les Peruviens ont l'odorat si subtil, qu'au flair ils discernent un François, d'avec un Espagnol.

Quand les Caraïbes ne sont pas bien assurés qui l'on est, & qu'on descend à eus les armes à la main, & en posture de leur malfaire, ils se mettent en défense, se saisissent des avenues les plus étroites de leurs terres, mettent des embuscades dans les bois, & sans qu'ils soient apperceus, suivent de l'œil leurs ennemis, se reculant par les voyes égarées, jusqu'à ce qu'ils ayent trouvé leur avantage, & qu'ils ayent uny toutes leurs forces. Et alors, ils décochent une grêle de flèches sur ces

enne-

ennemis. Puis ils les environnent, viennent aus mains, & les affomment avec leurs massuës. Ils font en quelques unes des Iles un gros, qui est par fois de quinze cens hommes, & davantage, à ce qu'il paroist; car on ne peut pas savoir assurément leur nombre, veu qu'eus-mêmes ne sachant pas conter, n'en ont pas la connoissance. Que s'ils se sentent pressés de leurs ennemis, ils se cachent facilement, & se glissent parmi les buissons herissez d'épines extrêmement piquantes, se coulant adroitement pas dessous: Ou bien ils grimpent des rochers inaccessible à tous autres; Ou s'ils sont voisins de la mer, ils se jettent dedans, & plongent: puis vont sortir à cent, voire à deus cens pas loin du lieu où vous aviez la veüe. Et en suite, ils se rallient ensemble aus rendez-vous qui leur sont connus, & viennent de nouveau à la charge, lors qu'on y pense le moins, & que l'on croit les avoir mis en déroute.

Mais quand ils reconnoissent que ceus qui abordent sont de leur amis, qui les viennent visiter, comme si ce sont des François ou des Hollandois, après leur avoir crié qu'ils sont les tres-bien venus, ils vont en partie à la nage au devant d'eus, entrent dans leur vaisseau, & lors qu'il approche de terre, s'offrent à les porter à bord sur leurs épaules, pour témoigner leur affection dès l'entrée. Cependant, le Capitaine luy même, ou son Lieutenant, vous attend sur le rivage. Et lors que vous mettez pied à terre, ils vous reçoit au nom de toute l'île, & vous fait compliment sur vôtre arrivée. Vous êtes aussi-tost conduits en bonne compagnie au Carbet, qui est la maison de Ville, où les habitans de l'île, chacun selon l'âge & selon le sexe de leurs nouveaux hostes, viennent faire la bien-venue. Le vieillard complimente & caresse le vieillard: le jeune homme & la jeune fille, font le même envers leurs semblables; & dans le visage de toute la troupe, on peut lire clairement, la satisfaction qu'ils ont de vous voir.

Mais le premier discours qu'ils vous tiennent, en vous abordant, est de vous demander vôtre nom, & puis, ils vous disent le leur. Et pour témoignage de grande affection, & d'amitié inviolable, ils se nomment eus-mêmes du nom de leurs hostes. Mais ils veulent pour la perfection de la ceremonie;

que celui qu'ils reçoivent se qualifie aussi de leur nom. Ainsi ils font un échange de noms ; Et ils ont la mémoire si heureuse à retenir les noms de leurs amis & compères, qu'au bout de dix ans ils s'en souviendront sans aucune équivoque, & réciteront quelque circonstance de ce qui s'est passé de considérable en leur dernière entrevue. Que si on leur a fait présent de quelque chose, ils ne manqueront pas de le ramener, pour témoigner leur reconnaissance. Et si la chose est encore en être, ils la montreront à celui qui la leur avoit auparavant donnée.

Après tous ces complimens de Sauvages, qu'ils vous ont faits d'abord, ils vous présentent des lits suspendus, qui sont fort nets & fort blancs, & qu'ils tiennent en réserve pour de pareilles rencontres. Ils vous prient de vous y reposer, & en suite ils vous apportent des fruits ; & pendant que les uns pourvoient au festin, les autres se tiennent auprès de vous, pour vous entretenir, observant toujours le rapport de l'âge & du sexe.

Cet accueil, sera trouvé sans doute, bien plus raisonnable que celui des Caraïbes du Continent Meridional, qui reçoivent leurs hôtes d'une façon fort bizarre, & qui est semblable à celle que pratiquent les Canadiens. Car le Cacique de ces Caraïbes conduit en la maison publique, sans parler aucunement, celui qui les vient voir ; puis, on luy présente un siège & du Tabac, & on le laisse ainsi quelque tems sans luy dire mot, jusques à ce qu'il se soit reposé, & même qu'il ait achevé de humer son Tabac. Alors le Cacique approche & luy demande s'il est venu ? L'autre répondant qu'ouy, il se sied près de luy, & l'entretient. Puis après ceus du commun viennent, luy demandant en la même sorte, s'il est venu ? Et luy ayant présenté à manger, ils s'entretiennent aussi fort agreablement. Or il est bien vray, que nos Caraïbes Insulaires pratiquent dans la reception de leurs hôtes, envers ceus de leur Nation qui sont étrangers de leurs Iles, la même chose que les Caraïbes du continent : Mais quand ils reçoivent des François, & d'autres Européens, qui ne savent pas garder le silence si long-tems, ils parlent à eus, & les entretiennent d'abord, comme nous avons dit, s'accommodant à leur humeur,

meur, & contrevenant, pour leur complaire, aus regles de leurs propres ceremonies.

Mais, le festin qu'ils leur veulent faire est deormais préparé. Voyons donc comme ils s'y gouvernent. Ils donnent à chacun sa petite table, & ses mets à part, comme les Chinois. Les uns apportent des Lezards rotis, les autres des Crabes fricassées : quelques uns des legumes : & d'autres des fruits ; & ainsi du reste. Pendant le repas, ils vous entretiennent, & vous servent avec un soin merveilleux. On ne leur sauroit faire plus de plaisir, que de bien boire & de bien manger, & ils ne cessent de vous en conjurer fort amiablement, de vous verser à boire, & de prendre garde si chaque table est bien fournie. Il ne faut rien laisser dans le vaisseau en buvant, si vous ne voulez les mécontenter. Que si vous ne pouvez manger toute la Cassave qu'ils vous ont donnée, il faut prendre le reste sur vous, & l'emporter ; autrement, vous les desobligerez. Ainsi les Turcs, quand ils se trouvent aus tables de leurs amis, ont acouumé de remplir leurs mouchoirs, & quelquefois les manches de leurs robes, de morceaux de viande & de pain, qu'ils emportent chez eus. Et parmy les grands Tartares, quand un convié ne peut achever toute la viande qui luy a été présentée, il faut qu'il donne le reste à son valet, pour le luy garder, ou bien qu'il l'emporte luy même en son escarcelle, où il serre aussi les os, quand il n'a pas eu le tems de les bien ronger, afin de les achever après, tout à son aise. Mais parmy les Chinois, quand le convié s'en retourne chez luy, les serviteurs du conviant portent avec luy, les mets qui sont restez sur la table.

Aprés le repas, les Caraïbes vous mènent promener en leurs maisons particulieres, & en leurs jardins, vous montrent leurs armes, leurs curiositez, & leurs babioles, & vous font present de fruits, ou de quelques menus ouvrages de leur façon.

Que si l'on a envie de demeurer quelque tems avec eus, ils le tiennent à faveur & en sont ravis, & jamais ils ne cessent de vous faire bon visage, ni ne diminuent leur bon traitement. Mais si l'on se veut retirer, ils témoignent de la tristesse de vôtre départ, & demandent si vous avez été mal-

*Trigaut
l. 1. c. 7.*

*Bubbo-
quius
lrv. 4.*

*Voyage
de Ra-
braquis
en Tar-
tarie.*

traitez, pour vous en aller si tost. Avec ce triste visage ils vous reconduisent en grande troupe jusque au bord de la mer, & même vous portent dans la chaloupe, si vous le voulez souffrir. Et dans cet adieu, vous recevez encore de leur main des presens de fruits, qu'ils vous pressent fort d'accepter, disant à ceus qui les veulent refuser, *Compere, si tu n'en as pas besoin pour toy-même, tu les donneras à tes matelots.* Ils appellent ainsi, tous les serviteurs & domestiques de ceus à qui ils parlent.

Au Livre des Mœurs des Anciens Allemands.

Ce mot de *Matelot*, est commun aussi entre les François habitans des Iles, pour signifier un Associé. Et lors que deus habitans ont acheté, ou defriché une habitation ensemble, on dit qu'ils se sont *enmateloté*. On dit que les Bresiliens & les Canadiens, font aussi quelques presens en de pareilles rencontres. Et Tacite nous rapporte, que les anciens Allemands régaloient de leurs liberalitez les étrangers qui les alloient visiter: Mais qu'ils demandoient reciproquement aussi quelque chose de leur part: En ceste occasion, les Caraïbes se montrent plus genereux: Car ils donnent sans rien demander.

Mais ce seroit une incivilité, d'aller voir ces bonnes gens & de recevoir leurs courtoisies, sans leur faire aussi present de quelque chose. C'est pourquoy les étrangers qui les vont voir, ont toujours quelques grains de Cassade ou de Crystal, quelques hameçons, éguilles, épingles, ou petis couteaus, & autres menuës bagatelles. Et à la fin du repas ils mettent sur la petite table, sur laquelle ils ont mangé, quelques unes de ces choses. Ceus qui ont préparé le festin, s'en tiennent recompensez au centuple, & en rémoignent une grande satisfaction, & une reconnoissance nompareille.

Jusques icy, nous avons representé le bon accueil & l'agréable traitement, que les Caraïbes ont fait autrefois à quelques uns de leurs amis, ou Comperes comme ils parlent, de la Nation Françoisse, & Hollandoise, qui les ont visitez. Mais ils usent d'autres Ceremonies en la reception des Etrangers de leur même Nation, ou de leurs Confederez, qui arrivent dans leurs Iles. Il y a en chaque Carbet un Sauvage, qui a la Commission de recevoir les passans, & qui s'appelle *Njoiakaiti*. S'ils sont du commun, il leur presente des

siéges,

siéges, & de ce qu'il à de propre à manger, & sur tout une Cassave pliée en double, qui signifie qu'ils mangent ce qu'ils pourront, mais qu'il laissent le reste.

Si ceus qui les vont voir, ou qui passent par occasion, leur sont plus considerables, comme parens, ou Capitaines, ils leur peignent les cheueus & en entrant & en sortant, ils pendent des lits & les invitent à se reposer, en leur disant, *En Bouëkra*, voila ton list. Ils leur presentent aussi des *Matou-tou*, qui sont de petites tables tissües de jonc, ou de feüilles de Palme ou de Latanier, comme nous l'auons déjà dit, sur lesquelles ils posent des viandes & des Cassaves non pliées en deus, mais étenduës. Les femmes les mettent à leurs pieds: Et les hommes se presentant tout debout, font la civilité, & montrent ce qui a été apporté, en disant, *En yérébali*, voila ron manger. Apres les femmes apportent des calebasses pleines de *Ouicou*, & leur font boire à même. Puis les ayant posées devant eus contre terre, le mary qui est derriere elles, fait encore civilité, en disant *En bätöni*, voila ton bruvage. Et l'autre répond à ces deus complimens *Yao*, c'est à dire, Bien, ou grand mercy. La Cassave dépliée veut dire, Mangé ron soul, & emporte le reste. A quoy ils ne manquent. Quand ils ont bien disné sans estre interrompus de personne, chacun les vient saluer l'un apres l'autre, en luy disant *Halea-tibou*, c'est à dire sois le bien venu. Mais les femmes ne se meslent pas beaucoup dans cette ceremonie. Pour eus, quand ils s'en veulent aller, ils vont dire adieu à tous en particulier: Ce qu'ils expriment par le mot de *Huichan*, en leur langage.

CHAPITRE DIXNEUVIEME.

De ce qui tient lieu de Police chez les Caraïbes.

IL y a en chaque Ile des Antilles habitées par les Caraïbes, plusieurs sortes de Capitaines. 1. Capitaine de Carbet, ou de Village, qu'ils nomment *Tiouboutouli hauthe*. C'est quand un homme a une famille nombreuse, & qu'il se retire à l'écart des autres avec elle, & bâtit des cases pour la loger, & un Carbet où elle s'assemble quelquefois toute, pour se réjouir, ou bien pour traiter des affaires qui touchent leur Communauté. Il est donc à cause de cela, nommé Capitaine de Famille, ou de maisons. 2. Capitaine de Piraque, c'est à dire, ou celui à qui appartient le vaisseau, ou celui qui y commande quand on va en guerre, & ils sont nommez *Tiouboutouli Canaon*. 3. Entre ceus qui commandent chaque vaisseau en particulier, ils ont encore un Amiral ou un General de mer, qui commande à toute la Flotte. Ils le nomment *Npalené*. Enfin ils ont le grand Capitaine, qu'ils appellent *Ouboutou*, & au pluriel *Ouboutounim*. C'est le même que les Espagnols nomment *Cacique*, comme quelques autres Indiens, & quelquefois aussi nos Sauvages par imitation. Il est toute sa vie, depuis qu'il est élu à cette charge, le General de leur armées, & on luy fait toujours grand honneur. Il convoque les assemblées du Carbet, soit pour les rejouissances publiques, soit pour les deliberations de la guerre. Et il marche toujours accompagné de toute sa maison, & d'autres gens qui luy veulent faire honneur. Ceus qui ont le plus de suite, sont les plus considerez. Si quelcun ne luy porte pas le respect qu'il luy doit, il a droit de lever la main sur luy pour le frapper. Il n'y en a que deux au plus dans une Ile, comme à la Dominique. Ordinairement ils sont aussi les Amiraus quand la Flotte marche. Ou bien c'est quelque jeune homme qui pretend à la charge, & qui se veut signaler en cette occasion.

On

On parvient à cette charge par election. Et on ne peut être élu que l'on n'ait tué plusieurs Arouagues, ou pour le moins un Chef. Les fils ne succèdent pas plutôt que les autres à la charge de leurs Peres, s'ils n'en sont dignes. Quand le Grand Capitaine parle, chacun fait silence. Et quand il entre au Carbet, chacun se retire pour luy faire place. Il a aussi toujours la premiere, & la meilleure part du festin. Le Lieutenant de ce Capitaine se nomme en Sauvage, *Ouboutou malsarici*, c'est à dire proprement la trace du Capitaine, ou ce qui paroît après luy.

Aucun de ces Chefs ne commande à toute la Nation, & n'a d'empire sur les autres Capitaines. Mais quand les Caraïbes vont à la guerre, ils choisissent de tous les Capitaines, un General d'Armée, qui fait la premiere attaque: Et la Campagne étant finie, il n'a nulle autorité que dans son Ile. Il est bien vray, que s'il a genereusement réüssy dans son entreprise, il est toujours fort considéré dans toutes les Iles. Mais autrefois, avant que le commerce que les Caraïbes ont avec les étrangers eust alteré la plus grand' part de leur ancienne police, il y avoit bien du mystere, & bien des conditions, pour obtenir ce degré d'honneur.

Il falloit premierement, que celuy qu'on élevoit à cette Dignité, eust fait plusieurs campagnes à la guerre, & qu'au feu de tout l'Ile dont il devoit être élu Capitaine, il s'y fust porté courageusement & vaillamment. Après cela, il luy étoit nécessaire d'être si agile & si leger à la course, qu'il surmontast en cét exercice tous les competeurs qui s'y presentoient avecque luy. En troisiéme lieu, le prétendant au Generalat de l'Ile, devoit emporter l'avantage à nager & à plonger, sur tous les autres aspirans. Pour la quatriéme condition, il falloit qu'il portast un fardeau d'une telle pesanteur, que tous ceus qui brigoient avecque luy, n'en pussent soutenir le poids. Enfin, il étoit obligé à donner de grandes preuves de sa constance. Car on luy déchiquetoit cruellement les épaules & les mammelles avec une dent d'Agouty. Même ses plus grands amis, luy faisoient de tres-vives & profondes incisions en divers endroits du corps. Et le miserable qui vouloit obtenir cette charge, devoit endurer tout cela, sans
faire

faire parètre le moindre signe de resentment & de douleur. Au contraire, il faloit qu'il monstret un visage satisfait & riant, comme s'il eût été le plus content & le plus aise du monde. On ne s'etonnera pas tant que ces Barbares souffrissent un traitement si cruel, pour aquerir quelque dignité. lors qu'on se representera que les Turcs ne se montrent quelquefois pas moins cruels envers eus-mêmes, par une pure galanterie, & comme pour un simple divertissement. Temoin ce que Busbequius nous rapporte au quatrième livre de ses Ambassades; Ce qui seroit trop long à reciter en cet endroit.

Vincent
le Blanc,
3. part.
chap. 7.
Voyages
de Mo-
quet, l. 2.

Pour revenir aus Antillois, cette ancienne ceremonie qu'ils observoient en l'élection de leurs Chefs, semblera sans doute, comme elle l'est en effet, étrange & Sauvage. Mais il se trouve parmy d'autres Nations quelque chose de semblable. Car au Royaume de *Chili*, on élit pour Souverain Capitaine, celuy qui peut porter le plus long-tems un gros arbre sur ses épaules. Au pais de *Wiapaco*, vers la grande Riviere des Amazones, pour être fait Capitaine, il faut endurer, sans crier, sans faire la grimace; ni branler, neuf furieux coups de houffine de chaque Capitaine, à trois diverses fois. Mais ce n'est pas tout. Il faut encore souffrir d'être dans un list de cotton au dessus d'un feu de feuilles vertes, qui ne rend que de la fumée épaisse, laquelle montant en haut incommode beaucoup, comme l'ont peut penser, le miserable qui est si sôt que de s'y exposer. Et il est obligé à demeurer là, jusqu'à être évanoui & à demy-mort. C'est avoir une merveilleuse envie d'être Capitaine. Autrefois même, parmy les Perses, on demandoit à ceus qui vouloient être admis dans la confrerie du Soleil, des preuves de leur constance, en quatrevingts sortes de tourmens. Les Bresiliens, sans y faire tant de façon, élisent pour leur General, celuy qui a le plus pris, & le plus tué d'ennemis. Et à present aussi, en quelques unes des Antilles, les Caraïbes se rient eus-mêmes de leurs anciennes ceremonies, en l'élection de leur Capitaine. Et parce qu'ils ont remarqué que leurs voisins tiennent pour ridicules ces façons de faire, ils se contentent de choisir pour Chef celuy qui s'étant porté vaillamment dans les guerres,

De Lery
chap. 14.

con-

contre leurs ennemis, s'est aquis la reputation de brave & de courageus.

Dés que le Cacique est reçu dans la charge, il se voit extrêmement honoré de tous. On ne paroît devant luy qu'avec un grand respect. Et jamais personne ne parle, s'il ne l'interroge, ou ne le luy commande. Que s'il arrive à quelcun de ne pouvoir tenir sa langue, on entend les autres luy crier à l'heure même, *Calala Bocca*, qu'ils ont appris de l'Espagnol. Mais ce n'est pastout que de se taire en la presence de leur Chef. Ils sont tous fort attentifs à son discours, le regardent quand il parle, & pour témoigner, qu'ils approuvent ce qu'il dit, ils ont acoutumé de faire un soufiris, acompagné d'un certain *Hun-hun*.

Ces marques d'honneur n'ont rien du tout de Sauvage, & qui ne soit reçu presque par tout l'univers. Mais les Maldivois ont une façon d'honorer bien particuliere: Car comme ils estiment une action de mépris de passer derriere une personne, aussi pour luy témoigner une grande déference, ils prennent leur passage devant ses yeus, & se baissant le corps, disent en passant, *Ne vous déplaife*. Les yuncas, peuples de l'empire du Perou, pour témoigner le respect qu'ils portoient à leur Dieu, entroient dans son Temple à reculons, & en sortoient tout de même; Tout au contraire de ce que nous pratiquons dans nos visites & dans nos civilitez ordinaires. Les Turcs, estiment la main gauche la plus honorable parmy les gens de guerre: les Javans croyent qu'on ne se peut soumettre & avilir davantage qu'en se couvrant la teste: Ce qui ne se raporte pas mal à ce que Saint Paul dit de l'homme qui fait oraison, ou qui profetise ayant la teste couverte. Les Japonois tiennent pour une grande incivilité, de recevoir étant debout ceus que l'on veut honorer. Ils s'affaillent, & déchaussent leur souliers lors qu'ils veulent faire honneur à quelcun. Au Royaume de Gago en Afrique, tous les sujets parlent à genous au Roy, ayant en leurs mains un vase plein de sable, qu'ils se jettent sur la teste. Les Nègres du pais d'Angole se couvrent aussi de terre, quand ils rencontrent leur Prince, comme pour témoigner qu'ils ne sont devant luy que poudre & cendre. Les Maronites du Mont

*Voyez
Picard,
Linscol,
Garcia-
lasso, des
Hayes,
& au-
tres.*

1 Cor. 11;

Liban rencontrant en face leur Patriarche, se prosternent à ses pieds pour les baiser. Mais luy les relevant aussi-tôt, leur presente la main, laquelle ils saisissent à deux mains, & l'ayant baisée, la portent sur leur teste. Mais ceus du détroit de Sunda ont une coutume tout à fait étrange. C'est que pour faire honneur à leurs Superieurs, ils leur prennent en main le pied gauche, & leur frottent doucement la jambe depuis le pied jusqu'au genou : Et en suite, ils leur frottent de même le visage jusques par dessus la teste. Jugez si cette action-là seroit estimée fort respectueuse en ces quartiers. Tout cela montre que l'honneur mondain, qu'el qu'il puisse être, hors la vertu, ne consiste au fonds, que dans l'opinion & dans la coutume, qui different, & qui bien souvent se choquent, selon la diversité & la contrariété du caprice des Nations.

Pour revenir au Capitaine de nos Caraïbes, son office est de prendre les resolutions pour le tems de la guerre, d'en ordonner les preparatifs, & d'y aller à la teste de ses Compagnies. C'est aussi luy qui convoque les assemblées de son Ile, & qui commande les reparations du Carbet, qui est la maison où l'on s'assemble pour prendre les resolutions sur toutes les affaires publiques. Enfin, c'est luy qui dans les occasions, répond au nom de toute l'Ile, & qui prescrit les jours de divertissement & de jouissance, dont nous avons déjà parlé.

La Justice, chez les Caraïbes, n'est point exercée par le Capitaine, ni par aucun Magistrat : Mais tout de même que parmi les *Toupinambous*, celuy qui se tient offensé entr'eus, tire de son adversaire telle satisfaction que bon luy semble, selon que la passion le luy dicte, & que sa force le luy permet. Le public ne s'interesse point dans la recherche des crimes. Que si quelcun d'eus souffre un tort ou un affront, sans s'en venger, il est m'eprisé de tous les autres, & tenu pour un lâche, & pour un homme sans honneur. Mais, comme nous avons dit ailleurs, leurs divisions & leurs querelles sont fort rares.

Un Frere venge son Frere & sa Sœur, un Mary sa Femme, un Pere ses enfans, les enfans leur Pere. Ainsi tuez, ils sont bien

bien tuez, par ce que ça été pour tirer raison. Pour prévenir cela, si un Sauvage de quelque Ile a tué un autre Sauvage, crainte d'estre tué en revanche par les parens du mort, il se sauve dans une autre Ile, & s'y habituë. Ceus qu'ils croyent Sorciers, ne la font pas longue parmi eus, quoy que bien souvent, il y ait plus d'imagination que de verité.

Si les Caraïbes soubçonnent quelcun de leur avoir dérobbé quelque chose, ils taschent de l'attraper, & de luy faire des taillades, ou de couteau ou de dent d'Agouty, sur les épaules, pour marque de son crime & de leur vengeance. Ces dents d'Agouty, font en plusieurs occasions chez les Caraïbes, l'office de nos rasoirs. Et en effet elle ne sont guère moins tranchantes & moins affilées. Ainsi les anciens Peruvians & les Canariens n'ayant pas encore l'invention de nos ferremens, se servoient de certaines pierres à feu, comme de ciseaux, de lancettes, & de rasoirs.

Le mary, ne souffre point que sa femme viole impunément la foy conjugale: mais il s'en fait luy-même la justice, comme nous le dirons plus particulièrement au Chapitre des Mariages. Mais ils ne savent ce que c'est que de punir publiquement, & par forme de justice. Et ils n'ont pas même de mot en leur langue, pour signifier *Justice* ou *Jugement*.

*Plus
que en la
vie de
Solen.*

CHAPITRE VINTIÈME.

Des Guerres des Caraïbes.

C'Est ordinairement dans leurs festins publics, que les Caraïbes prennent leurs résolutions de faire la guerre. Ce qui n'est pas particulier à leur Nation: car les Bre-filiens & les Canadiens en font de même. Et afin qu'on ne pense pas qu'il ne se trouve rien de tel que chez les Sauvages, Herodoté & Strabon nous témoignent, qu'autrefois les Per-fes consultoient de leurs affaires les plus importantes dans leurs banquets, & lors qu'ils avoient la teste pleine de vin. Et non seulement les Perfes: mais plusieurs Nations Gré-ques tenoient leurs Conseils à table, si nous en croyons Plu-tarque. Ce que font encore aujourd'huy les Chinois, au rapport des Historiens.

*Livre 1.
Ch. 15.*

*Livre 3.
des propos
de table,
quest. 2.
Trigaud
liv. 1. c. 7.*

Mais pour venir au détail des Conseils de guerre de nos Caraïbes, quand ils commencent à avoir le cerveau échauffé de leur boisson, une Vieille entre dans leur assemblée avec une mine dolente & un maintien triste, & les larmes aux yeux, demande audience. Ce qui luy estant facilement accordé, à cause du respect & de la reverence que l'on porte à son âge: d'une voix plaintive & entre coupée de soupirs, elle représente les dommages que toute la Nation a recus des Arouagues, leurs anciens & capitaux ennemis. Et après avoir fait un dénombrement des plus grandes cruantez, qu'ils ont autrefois exercées contre les Caraïbes, & des vaillans hommes qu'ils ont tuez ou pris captifs dans les batailles, qui se sont données entr'eus, elle descend en particulier, à c'eus qui de fraiche datte ont esté faits prisonniers, massacrez, & mangez, dans les dernières rencontres; Et enfin, elle conclud, que ce seroit à leur Nation une lâcheté honteuse & insupportable, s'ils ne prenoient la vengeance de tous ces maus, imitant la generosité de leurs Predecesseurs, braves Caraïbes, qui n'ont rien eu en plus grande recommandation, que de tirer raison de injures qu'ils avoient receuës: Et qui après avoir secoué le joug que

que les Tyrans leur vouloient imposer pour asservir leur ancienne liberté, ont porté tant de fois leurs armes victorieuses dans les terres de leurs ennemis, qu'ils ont poursuivis avec la flèche & le feu jusques sur leurs plus hautes montagnes, les ayant contraints de se retirer dans le creus le plus profond des Abymes, dans les ouvertures des rochers, & dans l'horreur des Forêts les plus épaissés: avec tant d'heureux succès, que même à present, ils n'oseroient plus paroître sur les costes de leurs Mers, & ne sauroient trouver de demeure si écartée, où ils se puissent tenir à couvert contre les attaques des Caraïbes; la frayeur & l'épouvantement les ayant saisis après de si grandes victoires. Qu'il faut donc courageusement pour suivre cette pointe, & ne se point relâcher, que cette race ennemie ne soit tout à fait exterminée.

Aussi-tost que le discours de la vieille est finy, le Capitaine harangue sur le même sujet, pour émouvoir davantage les Esprits: après quoy, on voit toute l'assemblée applaudir unanimement à sa proposition, & donner toutes sortes de signes qu'ils reconnoissent la justice de la cause. Et dès ce moment, estant animez par les paroles qu'ils viennent d'entendre, ils ne respirent plus que le sang & le carnage. Le Capitaine, jugeant bien par l'applaudissement de toute l'assemblée, & par ses gestes & sa contenance, qu'elle conclud à la guerre, bien qu'elle ne le dise pas par ses paroles, il en fait, à l'heure même l'ordonnance, & limite le tems de l'entreprise par quelques-unes de leurs façons de conter, comme nous l'avons décrit dans le Chapitre de leur simplicité naturelle. Il faut remarquer icy, qu'ils prennent ces resolutions sanglantes estant ivres; & après que le Diable les a tourmentez pour les y porter, comme nous l'avons touché cy dessus.

Dés le lendemain de cette assemblée, on ne voit & on n'entend en tous les quartiers de l'île, que les preparatifs à la guerre. Les uns polissent leurs arcs: les autres mettent en état leurs massüs: les autres préparent, aiguissent, & enveniment leurs flèches: les autres, enfin, dressent & agencent leurs Piraugues. Les femmes de leur costé, travaillent à disposer & à amasser les vivres nécessaires pour l'armée.

Et au jour préfix chacun se trouve sans manquer au bord de la mer, avec tout son équipage, pour l'embarquement.

Ils se fournissent tous d'un bon arc, & d'un gros trouffeu de flèches qui sont faites d'un certain petit roseau poly, armé d'un fer par le bout, ou d'un os de queuë de raye, dentelé & extrêmement piquant. C'est aussi de cela que les flèches des Bresiliens sont armées. Mais les Caraïbes ajoutent aus leurs, pour les rendre plus redoutables, un poison souverainement mortel, composé de jus de Mancenilles, & d'autres venins, la moindre égratignure qu'elles font, est une blessure mortelle. Il a esté jusques cy impossible, de tirer d'eus le secret de cette composition. Ils portent aussi chacun cette épée de bois qu'ils nomment *Boutou*, ou pour mieus dire, cette massüë puissante, qui leur tient lieu d'épée, & dont ils s'escrijment à merveilles. Ce sont-là toutes leurs armes: car ils ne se couvrent point de Rondaches, comme les *Taupinambous*; mais leurs corps demeurent tout à nud.

De Lery
chap. 14.

Aprés le soin de leurs armes, ils prennent celuy de leurs munitions de bouche, & portent en leurs vaisseaus, de la Casave, du poisson rosty, des fruits, & particulièrement des Bananes, qui se gardent long-tems, & de la farine de Manioc. Les Icaques dans leur guerre ne se donnent pas cette peine. Et ce qu'ils pratiquent en ce point, leur est tout particulier, & merite que l'on en parle. Car ils se passent de si peu de chose pour leur nourriture, & se plaisent si fort à vivre de certaines prunes, qui croissent en abondance en leurs quartiers, & dont ils portent même le nom d'*Icaques*, que quand ils vont à la guerre, on ne les voit jamais porter de provision de bouche avec eus.

De Lery
chap. 14.

Nos Sauvages Antillois, aussi bien que ceus du Bresil, mement à la guerre quelques femmes avec eus, pour faire leur cuisine & pour garder leurs Piraugues ou vaisseaus de mer, quand ils ont fait leur descente. Ils attachent fermement à ces Piraugues leurs armes & leurs munitions de bouche. De sorte que si le vaisseau vient à renverser, ce qui arrive assez souvent, ils le remettent sur son assiette, sans rien perdre de ce qui est dedans. Et dans ces rencontres, estant si bons nageurs que nous les avons representez, ils ne se trouvent point

Chap. 13.

point en peine de leurs personnes ; & ils se font quelquefois moquez des Chrestiens , qui se rencontrant près d'eus en ces occasions , se mettoient en devoir de les secourir. C'est ainsi que les Toupinambous se rioient un jour de nos François , en une semblable aventure , comme le recite Jean de Lery. Les voiles des vaisseaus des Caraïbes sont de toile de cotton ; ou d'une espece de natte tissüe avec des feüilles de Palme. Ils savent admirablement bien ramer avec de certains petis avirons , qu'ils poussent d'une vitesse nonpareille. Ils menent aussi quelques Canots , qui sont leurs plus petis vaisseaus , pour accompagner leurs Piraugues. Chap. 12.

Leur coutume est de marcher d'Ile en Ile pour s'y rafraichir , & ils ont à cét effet des jardins , en celles là même qui sont desertes & inhabitées. Ils descendent aussi dans les Iles de leur Nation , pour joindre à leurs troupes , en chemin faisant , tous ceus qui sont en état de les accompagner. Et ainsi ils grossissent leur armée , & avec cét équipage , ils se vont rendre sans bruit , sur les Frontieres.

Lors qu'ils marchent le long des costes , & que le soir est venu , ils mettent leur vaisseau sur le sable , & font en une demye heure leur logement sous quelque arbre , avec des feüilles de Balifier ou de Latanier , qu'ils attachent ensemble sur des gaules , ou sur des roseaus , soutenus par quelques fourches plantées en terre , & pour servir de fondement à ce petit couvert , & pour suspendre leurs lits. Ils appellent ces logemens faits à la haste , *Aioupa*.

Le Legislateur de Lacedemone avoit defendu , entre autres choses , de faire souvent la guerre contre mêmes ennemis , de peur de les aguerrir. Mais les Caraïbes ne suivent pas ces maximes , & n'apprehendent pas un pareil inconvenient. Car ils font toujours la guerre à la même Nation. Leur anciens & irreconciliables ennemis , ce sont les *Aroüacas*, *Aroüaques* , ou *Archüagues* , qui est le nom qu'on leur donne le plus communement dans les Iles , bien que quant aus Caraïbes , ils les appellent *Aloüagues* : léquels demeurent en cette partie de l'Amerique Meridionale , qui est connuë dans les Cartes sous le nom de Province de *Guyana* ou *Guayana* , guère loin des bords des rivieres , qui descendent de cette Province pour se

Plurav.
que en les
vie de
Lycu-
gus.

se rendre en la mer. Le sujet de l'inimitié immortelle de nos Caraïbes Insulaires contres ces Peuples, a esté déjà touché au Chapitre de l'Origine des Caraïbes, assavoir, que ces Arouâgues ont cruellement persecuté les Caraïbes du Continent leurs voisins, Confreres de nos Insulaires, & de la même Nation qu'eus. Et qu'ils leur ont livré continuellement des guerres sanglantes pour les exterminer, ou, tout au moins, pour les chasser de leurs demeures. Ce sont donc ces Arouâgues, que nos Antillois vont chercher en leur païs ordinairement une fois ou deus par an, pour en tirer toute la vengeance que leur fureur est capable de leur di&er. Et il faut remarquer que de leur costé, les Arouâgues ne vont jamais attaquer les Caraïbes Insulaires dans leurs Iles, depuis qu'ils se sont retirez de celle de Tabago, qui étoit la plus voisine de leur Terre, mais qu'ils se tiennent sur la simple défensive; Au lieu qu'ils sont assûrez de voir plus souvent chez eux nos Sauvages, qu'ils n'auroient à souhaiter, bien que de la dernière des Antilles qui est Sainte Croix, en côtoyant, comme ils ont coutume de faire, toutes les autres Iles, dans lesquelles ils ont des jardins ou des Colonies, jusques austerres de Arouâgues, il y ait environ trois cens lieuës de chemin.

*Arrian
Et Quin-
te Curse
Justin.
liv. 9.*

La grande generosité du grand Alexandre le portoit à dire, qu'il ne falloit pas dérober la victoire: Mais Philippe, d'une autre humeur que son fils, estimoit qu'il n'y avoit jamais de honte à vaincre, de quelque façon que ce pûst estre. Nos Caraïbes, avec la plupart des Americains, se trouvent dans le même sentiment. Car ils font toutes leurs guerres par surprise, & ne tiennent pas à deshonneur de s'y servir de la faveur des tenebres. Bien au contraire des Icaques, qui s'estimeroient flétris en leur reputation, si lors qu'ils arrivent dans les terres de leurs ennemis, ils ne les envoyoient avertir de leur venuë & sommer de se mettre sous les armes pour les recevoir. Les Arraucains qui sont voisins du gouvernement de Chili, Peuple belliqueus, & que l'Espagnol n'a pû domter jusques icy, en ayant esté même souvent vaincu, font encore bien davantage. Car quand ils veulent combatre cét ennemy, ils luy font denoncer la guerre par des Héraus & luy en-
,, voyent dire, Nous t'irons trouver dans tant de Lunes :
,, Tien

*Garcilasso l. 5.
chap. 12.*

, Tien toy prest. Et ainsi les Yncas, Rois du Perou, n'entreprenoient aucune guerre, qu'au paravant ils n'en avertissent leurs ennemis, & ne la leur declarassent par deus ou trois fois. Ce qui fera voir, en passant, que Lescarbott s'est trompé dans son Histoire de la Nouvelle France, lors qu'il a dit que tous les Indiens Occidentaux universellement, font leurs guerres par surprise.

Les Caraiibes ont cette imagination, que la guerre qu'ils commenceroient ouvertement ne leur réussiroit pas. De sorte qu'après avoir fait leur descente chez les Aroüagues, s'ils sont découverts, avant que de donner le premier choc, ou qu'un chien, par maniere de dire, ait abbayé contr'eus; tenant cela pour mauvais augure, ils remontent tout froidement dans leurs vaisseaux, & retournent en leurs Iles; remettant la partie à une autre fois.

Mais s'ils ne sont point apperceus, ils donnent vivement sur leurs ennemis, & les vont chercher en leurs Cabanes. Que s'ils ne les peuvent pas aisément aborder, & qu'ils les trouvent trop bien retranchez & fortifiez dans quelques maisons munies de bonnes palissades, d'où ils décochent leurs flèches avec avantage: ils ont acoutumé de les contraindre d'en sortir, en y jettant le feu avec leurs flèches, au bout dequelles ils attachent du cotton allumé. Et ces flèches estant poussées sur les toits, qui ne sont que d'herbes, ou de feuilles de Palme, les enflamment aussi-tôt. Ainsi les Aroüagues sont obligez de sortir de leurs tanières, & de rendre combat en pléne campagne; ou bien de prendre la fuite, si leur courage ne leur permet pas de faire teste aux ennemis. Quand nos Sauvages les ont de cette sorte attiréz au champ de bataille, ils tirent premierement contr'eus toutes leurs flèches. Et après avoir épuisé leurs Carquois, ils ont recours au Boutou, & font d'étranges effets avec cette épée de bois, ou plustost avec cette massüe: Ils ne font que sauteler en combattant, pour donner moins de loisir à l'ennemy de les mirer. Les armes à feu, particulièrement les canons, qui font tant de bruit & tant d'effet, sur tout lors qu'ils sont chargez de clous, de chaines, & d'autres ferrailles, leur ont abbaru le courage, quand ils ont affaire avec nous, & leur font apprehender l'approche

*Voyages
de Villa-
mont l. 2.
Paluda-
nus chez
Linscot,
chap. 76.
Et Vin-
cent le
Blanc.
Linscot
& de
Laet.*

*Acofta
& le
Jeune.*

de nos navires & de nos forts. Mais bien qu'ils ne prennent pas d'Opium, pour ôter le sentiment, avant que d'aller au combat, comme les Turcs & les Indiens Orientaux de Cananor: & qu'ils ne se nourrissent pas de Tygres ni de Lions, pour se rendre plus courageux, comme le Peuple du Royaume de Narfingue vers Malabar, toutefois quand ils combattent armes égales contre les Aroüagues, & qu'ils ont commencé la bataille, principalement s'ils sont animez par quelque heureux succès, ils sont hardis comme des Lions, & rien n'est capable de leur faire lâcher le pied: mais ils veulent vaincre ou mourir. Ainsi en faisoient les Sauvages belliqueux du pais de Cartagene estans attaquez par les Espagnols. Car ils se precipitoient au combat de telle furie, hommes & femmes, qu'une de leurs filles, concha plusieurs Espagnols sur la place avant que d'être tuée. On dit aussi que les Mexicains & les Canadiens se font plustost tailler en pieces, que de se laisser prendre au combat.

Si les Antillois peuvent avoir en vie quelcun de leurs ennemis, ils le lient & l'enmènent captif en leurs Iles. Que si quelcun de leurs gens tombe mort ou blessé dans le champ de bataille, ce leur seroit un reproche éternel & insupportable, de le laisser au pouvoir de l'ennemy. Et c'est pourquoy ils se jettent de furie au milieu des plus grands dangers, & teste-baissée percent d'un commun effort, tout ce qui leur fait résistance, pour enlever les corps de leurs camarades, & les ayant arrachez par force d'entre les mains des ennemis, les porter en leurs vaisseaux.

Après que la bataille est finie, nos Sauvages se retirent au bord de la mer, ou dans quelque Ile voisine. Et s'ils ont reçu quelque notable perte par la mort de quelques uns de leurs Chefs, ou de leurs plus vaillans soldats, ils sont retentis l'air d'hurlemens & de cris épouvantables, avant que de remonter en leurs vaisseaux: Et meslant une infinité de larmes au sang de leurs morts, ils les couchent pitoyablement en leurs Piragues, & les accompagnent de leurs regrets & de leurs soupirs jusques aux premières de leurs terres.

Que s'ils ont eu la victoire, ils ne s'amusent pas à couper les testes de leurs ennemis tuez, à les porter en trofée, & à depouil-

depoüiller ces pauvres corps de leur peau, pour la faire servir d'étendart à leurs triomfes, comme font les Canadiens : & comme le pratiquoient autrefois les Scythes, sur le rémoignage d'Herodote, & même nos vieux Gaulois, si nous en croyons Tite Live. Les Caraïbes se contentent de jeter des cris de joye sur les corps des Aroüagues, & de faire éclater sur leurs rivages des tons d'âlégresse, comme pour insulterà cette terre ennemie, avant que de la quitter. Mais après qu'ils ont répandu sur ce païs étranger une partie de leurs chansons triomfales, ils remontent en diligence dans leurs vaisseaus, pour porter le reste dans le sein de leur patrie. Et ils enmenent bien garrottez les pauvres Aroüagues qu'ils ont pris en vie, pour en faire chez eus la curée, que le Chapitre suivant va représenter.

Liv. 4.
liv. 10.

Le but qu'ils ont en cette guerre, n'est pas de se rendre maîtres d'un nouveau païs, ou de se charger des dépouilles de leurs ennemis : Mais ils ne se proposent que la seule gloire de les vaincre & d'en triomfer, & le plaisir d'assouvir sur eus la vengeance qu'ils respirent, des torts qu'ils en ont reçeus.

Nos Caraïbes n'ont, après les Aroüagues, qu'ils nomment simplement *Etoütou*, c'est à dire *Ennemis*, aucuns plus grands ennemis que les Anglois, qu'ils appellent *Etoütou Noubi*, c'est à dire *Ennemis contrefaits*, à cause qu'ils sont vêtus. Cette inimitié a pris son origine de ce que les Anglois, sous le pavillon des autres Nations, ayant attiré plusieurs des Caraïbes dans leurs vaisseaus, où au commencement ils les avoient amadouëz & alléchez par mille caresses & petis presents, & sur tout avec de l'eau de vie, qu'ils ayment extrêmement : lors qu'ils virent que leur vaisseau étoit rempli de ces pauvres gens, qui ne pensoient à rien moins qu'à une pareille perfidie, ils levèrent l'ancre, & porterent les Caraïbes, hommes, femmes, & enfans, en leurs terres, où jusqu'à present ils les tiennent esclaves. On dit qu'à limitation des Espagnols, ils ont fait ce lâche trait en plusieurs Iles: C'est ce qui est cause qu'ils haïssent à mort les Anglois, & qu'ils ne peuvent seulement ouïr parler leur langue. Jusques là même, que si un François se sert de quelques termes Anglois en son discours, il attire sur soy leur inimitié. Aussi à leur tour, &

par droit de represailles, ils ont fait souvent des descentes dans les Iles de Moniserrat, d'Antigoa, & en d'autres qui sont occupées par les Anglois. Et après avoir brûlé quelques maisons, & pillé quelques meubles, ils ont enlevé des hommes, des femmes, & des enfans, qu'ils ont conduit à la Dominique & à Saint Vincent. Mais on n'apprend point qu'ils en aient mangé aucun. Ils réservent cette cruauté pour les Aroüagues. Et même avant que les Caraïbes fussent en guerre avec les Habitans de la Martinique, quand les Parens ou amis des Anglois qui avoyent été enmenez prisonniers de guerre par ces Caraïbes, employoient l'intercession & l'entremise des François, ils étoient aisément élargis, & remis entre les mains des François, qui donnoient en échange aus Caraïbes, quelques unes de ces bagatelles dont ils font cas; ou une coignée & quelque semblable outil qui leur est nécessaire. On a même recou de leurs mains des Aroüagues destinez à être mangés, en leur presentant aussi en échange quelques unes de ces choses. Ils ont encore à present en l'île de Saint Vincent, des garçons & des filles de la Nation Angloise, qui pour avoir été enlevez fort jeunes, ont oublié tout à fait leurs parens, & ne voudroient pas même retourner avec eus, tant ils sont façonnez à l'humeur des Caraïbes, qui les traitent aussi de leur part fort doucement, comme s'ils étoient de leur Nation. Aujourd'huy, on ne les reconnoist qu'aus cheveux qui sont blons, au lieu que les Caraïbes les ont tous universellement noirs.

Quant aus Espagnols, au commencement de la découverte de l'Amérique, les Caraïbes qui possedoient toutes les Antilles furent rudement traittez par eus. Ils les persecutoient avec le fer & le feu, & les poursuivoient parmy les bois, comme des bestes fauves, pour les emmener captifs travailler aus mines. Ce qui contraignit ce peuple, qui est vaillant & genereus, à repousser la violence, & à dresser aussi des embûches à leurs ennemis; Et même à les assaillir à guerre ouverte en leurs vaisseaus qui étoient à leurs rades, léquels ils abordoyent sans crainte des armes à feu, & au travers des épées & des piques. Ce qui leur réussit à diverses fois, si avantageusement, qu'ils se rendirent maitres de plusieurs Navires riches.

chement chargez, faisant main-basse par tout, enlevant tout le butin, & puis brûlant les vaisseaux. Il est vray qu'ils pardonnoient aus esclaves Nègres qu'ils y rencontroient, & qu'ils les conduyoient à terre, pour les faire travailler en leurs habitations. Et c'est de là que sont venus les Nègres qu'ils ont à present en l'Isle de Saint Vincent, & en quelques autres.

Les Espagnols ayant ressenty ces pertes, & voyant qu'ils avoient à faire à forte partie, & que quand ils auroient ruiné cette Nation, il ne leur en reviendroit aucun avantage: considerant aussi que les Isles qu'ils habitoient étoient necessaires à leurs vaisseaux qui venoient d'un long voyage, pour y prendre des rafraichissemens, de l'eau, du bois, & même des vivres, au besoïn, & pour y laisser dans la necessité les malades qui étoient en leur Flotte, ils se resolurent de traiter plus humainement les Caraïbes: & après avoir donné la liberté à quelques uns de ceus qu'ils tenoient captifs, & les avoir amadouëz & renvoyez en leurs terres avec presens, ils se servirent de leur entremise pour traiter une forme de paix avec ce Peuple, laquelle ayant été acceptée de quelques Isles, ils y jetterent les pourceaus qu'ils avoient amenez de l'Europe: & depuis, ils y laissoient en passant les malades qu'ils avoient en leurs Navires, pour les reprendre au retour étant gueris. Mais les Caraïbes de Saint Vincent, & ceus qui demeuroient à la Dominique, ne voulurent point consentir à cét accord, & ont conservé toujours jusqu'à present, leur averfion contre les Espagnols, & le desir de se venger d'eus.

Au reste, pour ce qui est particulièrement de leurs guerres défensives, ils ont appris par la hantise & la frequentation des Chrétiens, & par les démeslez qu'ils ont eu avec eus en diverses rencontres, à tenir leurs rangs, à se camper en des lieux avantageus, à se Gabionner, & à se servir d'une sorte retranchemens à leur imitation. Nos François le reconnurent & l'éprouverent ces dernieres années, en la prise de l'Isle de la Grenade. Ils s'étoient imaginez, que les Caraïbes ne feroient nulle resistance: Mais ils les trouverent en défense, pour leur empêcher la descente, & leur contester la demeure en cette terre; Car outre qu'ils leur firent essuyer la gresle

d'une infinité de flèches, & qu'ayant mis des barricades aus
 avenuës, ils s'opposèrent courageusement à leur débarque-
 ment, & les escarmoucherent par plusieurs fois: quand ils
 virent que les nôtres, nonobstant leur résistance ne faisoient
 point volte-face, mais qu'ils les repouffoient vertement dans
 les bois, ils se rallierent sur une éminence laquelle ils avoient
 fortifiée. Et comme elle étoit escarpée de tous côtez, hors-
 mis d'un seul qui avoit une spacieuse avenuë, ils avoient cou-
 pé des arbres, du tronc desquels ils avoient composé de longs
 rouleaus, qui étant attachez & retenus fort legerement au
 plus haut de la montagne, pouvoient être roulez le long de
 la pente, & poussez avec force & violence contre les nôtres,
 s'ils eussent voulu aller à l'assaut. Ils firent aussi, à plusieurs
 reprises, des sorties de ce fort-là sur nos gens, qui étoient oc-
 cupez à en bastir un, où ils pussent attendre en seureté le se-
 cours qui leur devoit être envoyé de la Martinique: Et ils
 les tinrent investis quelques jours; Pendant lesquels ils avoient
 fait des creus en terre, où ils étoient à couvert du mousquet
 des François: Et de là, montrant seulement la teste, ils déco-
 choient des flèches contre ceux qui avoient l'assurance de
 sortir du retranchement. Ils poussèrent même, à la faveur de
 la nuit, un pot remply de braise ardente, sur laquelle ils
 avoient jetté une poigné de grains de Pyman, en la Cabane
 que les François avoient dressée dès leur arrivée en l'Isle, afin
 de les étouffer, s'ils eussent pû, par la fumée dangereuse & la
 vapeur étourdissante du Pyman. Mais leur ruse fut décou-
 verte: Et quelque tems après, le secours étant sur venu aus
 nôtres, les Caraïbes traiterent avec eus, & leur laisserent la
 libre possession de cette terre.

Cet accord, ne fut pas universellement aprouvé des Chefs
 de cette inconstante Nation. Cens de l'Isle de S. Vincent pro-
 testerent les premiers à l'encontre, & pour témoigner hau-
 tement leur desaveu, ils éclaterent quelque tems après en une
 rupture ouverte, qui donna le commencement à une nouvel-
 le guerre, laquelle à duré depuis le trezième de Juillet, de
 l'année mille six cens cinquante quatre qu'elle fut déclarée,
 jusqu'à l'entrée de l'an mille six cens soixante & un, c'est à
 dire sét ans ou environ.

Il est vray que les Caraïbes, pour donner quelque couleur de justice aux massacres aux embrasemens & à toutes les autres violences qu'ils commirent en fuite dans l'Isle de Sainte Alouïse, & en divers quartiers de celle de la Martinique alleguoient entre leurs autres pretextes, que par le Traité de paix qu'ils avoyent fait avec M^r. du Parquet, avant que de lui laisser la paisible jouissance de la Grenade, ils'étoit obligé de leur donner en compensation, la valeur de trois mille florins, qui leur seroient contez en marchandises qui leur seroient les plus agreables, entre toutes celles qui ont cours dans le pais: & que cette condition n'ayant point esté accomplie, ils avoyent eu droit d'en rechercher la satisfaction les armes à la main, & de se venger eus mêmes de tant d'autres injures qu'ils pretendoient avoir receu des François de la Martinique.

Cette longue guerre, qui fut accompagnée de divers succès, selon que les armes sont journalieres; fut enfin terminée un peu après la mort de M^r. du Parquet, par la prudence & la valeur de M^r. de Gourfolas, lequel il avoit fait reconnoître de son vivant, pour son Lieutenant General. M^r. de L'Aubiere, l'un des plus vaillans & des plus renommez Capitaines de la même Ile de la Martinique, s'aquit aussi beaucoup de gloire dans les grands & perilleus emplois où il fut engagé, suivant les ordres de M^r. de Gourfolas son digne frere, pour prevenir les mauvais desseins de ces Barbares, reprimer leur courtes, s'emparer de leurs retranchemens, & les obliger à quitter entièrement cette belle terre, pour se refugier aux Isles de S. Vincent & de la Dominique, qui sont les seules places qui leur restent à present de toutes les Antilles qu'ils ont autrefois occupées.

On tient, qu'il y a encore quelques familles de Caraïbes à la Martinique: mais outre qu'ils font leur demeure parmi les François, & qu'on ne leur permet plus d'avoir des Villages particuliers & d'y faire des assemblées; on les esclaire maintenant de si près, qu'ils ne peuvent entretenir aucune intelligence ni fomenter aucun parti avec ceus de leur Nation qui demeurent ailleurs, sans estre découverts.

L'un des principaus Officiers de la Martinique, nous a envoyé de sa grace, une fort ample, & tres-exacte Relation de

tout ce qui s'est passé de plus memorable durant cette guerre : mais parce que ce Chapitre est déjà assez estendu, & que ce récit grossiroit nôtre ouvrage au delà de ce que nous avons proposé, nous le reserverons pour un autre Traité, auquel nous luy trouverons sa place, si le Seigneur nous continuë la vie : & nous dirons seulement par avance, que les Habitans de cette Ile celebre, sont redevables de ce dous repos, & de cette profonde tranquillite dont ils jouissent à present, à la sage conduite, & au courage de M^r. de Gourfolas, & de M^r. de l'Aubiere son frere: puisque Dieu s'est servi de leur zele & de leur generosité, pour domter les Sauvages & conserver à la France l'une des plus illustres & des plus peupleés Colonies qu'elle ait dans tout ce nouveau Monde.

CHAPITRE VINT-ET-UNIÈME.

Du Traitement que les Caraïbes font à leurs prisonniers de Guerre.

NOus allons tremper nôtre plume dans le sang & faire un Tableau qui donnera de l'horreur. Il n'y paroistra que de l'inhumanité, de la barbarie & de la rage. On verra des creatures raisonnables y dévorer cruellement leurs semblables, & se remplir de leur chair & de leur sang, après avoir dépouillé la nature humaine, & revêtu celle des plus sanguinaires & des plus furieuses bestes. Chose que les Payens même, au milieu de leurs tenebres, ont autrefois trouvée si pleine d'execration, qu'ils ont feint que le Soleil s'étoit retiré, pour ne point éclairer de tels repas.

Lors que les Cannibales, ou *Antropofages*, c'est à dire *Mangeurs* d'hommes: car c'est icy proprement qu'il les faut appeller de ce nom, qui leur est commun avec celui de Caraïbes: lors dis-je, qu'ils ramènent quelque prisonnier de guerre d'entre les Aroüagues, il appartient de droit à celui qui s'en est saisy dans le combat, ou qui l'a pris à la course. De sorte qu'étant arrivé en son Ile, il le garde en sa maison, & afin

dans un Amac, qu'il suspend presque au faiste de sa case, & après l'avoir fait jeusner quatre ou cinq jours, il le produit en un jour de débauche solemnelle, pour servir de victime publique, à la haine immortelle des ses Compatriotes contre cette Nation.

S'il y a de leurs ennemis morts sur la place, ils les mangent sur le lieu même. Ils ne destinent qu'à l'esclavage les filles & les femmes prises en guerre. Ils ne mangent point les enfans de leurs prisonnières, moins encore les enfans qu'ils ont eus d'elles : mais ils les élevent avec leurs autres enfans. Ils ont goûté autrefois de toutes les Nations qui les fréquentent, & disent que les François sont les plus delicats, & les Espagnols les plus durs. Maintenant ils ne mangent plus de Chrétiens.

Ils s'abstiennent aussi de plusieurs cruantez, qu'ils avoyent acoutumé de faire, avant que de tuer leurs ennemis : Car au lieu qu'à present ils se contentent de les assommer d'un coup de massië, & en suite de les mettre en quartiers, & de les faire rôtir & de les dévorer : ils leur faisoient autrefois souffrir beaucoup de tourmens, avant que de leur donner le coup mortel. Voicy donc une partie des inhumanitez qu'ils exerçoient en ces funestes rencontres, comme eus-même les ont racontées à ceus qui ont eu la curiosité de s'en informer sur les lieux, & qui les ont apprises de leur bouche.

Le prisonnier de guerre, qui avoit esté si malheureux que de tomber entre leurs mains, & qui n'ignoroit pas qu'il ne fut destiné à recevoir tout le plus cruel traitement, que la rage leur pourroit suggerer, s'arçoit de constance, & pour témoigner la generosité du peuple Arouïague, marchoit de luy même alaigrement au lieu du suplice, sans se faire lier ni traîner, & se presentoit avec un visage riant & assuré au milieu de l'assemblée, qu'il savoit ne respirer autre chose que sa mort.

A peine avoit il apperceu ces gens qui témoignoient tant de joye, voyant approcher celuy qui devoit estre le mets de leur abominable festin, que sans attendre leurs discours, & leurs sanglantes moqueries, il les prevenoit en ces termes. Je say fort bien le dessein, pour lequel vous m'appellez en ce lieu.

,, Je ne doute nullement que vous n'avez envie de vous ras-
 ,, fasier de mon sang : & que vous ne bruliez d'impatience de
 ,, faire curée de mon corps. Mais vous n'avez pas sujet de
 ,, vous glorifier de me voir en cet état, ni moy de m'en affli-
 ,, ger. Mes Compatriotes ont fait souffrir à vos predeces-
 ,, seurs beaucoup plus de maus que vous ne sauriez en in-
 ,, venter presentement contre moy. Et j'ay moy même avec
 ,, eus, bourrelé massacré, mangé de vos gens, de vos amis, de
 ,, vos peres. Outre que j'ay des parens, qui ne manqueront
 ,, pas de se venger avec avantage sur vous, & sur vos enfans,
 ,, du traitement le plus inhumain que vous meditez contre
 ,, moy. Ouy, tout ce que la cruauté la plus ingenieuse vous
 ,, pourra dicter de tourmens pour m'oster la vie, n'est rien en
 ,, comparaison des supplices, que ma Nation genereuse vous
 ,, prepare pour échange. Employez donc sans feindre, &
 ,, sans plus tarder, tout ce que vous avez de plus cruel, & de
 ,, plus sensible, & croyez que je le meprise, & que je m'en
 ,, moque. A quoy se rapporte fort bien cette bravade sang-
 ,, lante & enjouée, qui se lit d'un prisonnier Bresilien, prest à
 ,, être devoré par ses ennemis. Venez tous hardiment leur
 ,, disoit-il, & vous assemblez pour dîner de moy. Car vous
 ,, mangerez quant & quant vos Peres & vos Ayeuls, qui ont
 ,, servy d'aliment & de nourriture à mon corps. Ces muscles,
 ,, cette chair & ces veines, ce sont les vôtres, pauvres fous,
 ,, que vous êtes. Vous ne reconnoissez pas que la substance
 ,, des membres de vos ancestres s'y tient encore. Savourez
 ,, les bien, vous y trouverez le goût de votre propre chair.
 Revenons à nos Aroüagues.

*Essais de
 Montagne
 liv. 1.
 chap. 30.*

Son cœur n'étoit pas seulement sur le bord de ses levres;
 il se monroit aussi dans les effets qui suivoient sa bravade.
 Car après que la Compagnie avoit enduré quelque tems, ses
 fieres menaces, & ses défis arrogans sans le toucher : un de la
 troupe luy venoit brûler les costez avec un tison flambant.
 L'autre luy faisoit des taillades vives & profondes, qui pene-
 troient jusques aus os, sur les épaules, & par tout le corps;
 Et ils jettoient dans ses douloureuses playes, cette épicerie
 piquante, que les Antillois nomment *Pyman*. D'autres se di-
 vertissoient à percer de flèches le pauvre patient : Et chacun
 travail-

travailloit avec plaisir à le tourmenter. Mais luy souffroit avec le même visage, & sans témoigner le moindre sentiment de douleur. Après qu'ils s'étoient ainsi jouéz bien long tems de ce miserable, enfin, s'ennuyant de ces insultes qui ne cessioient point, & de sa constance, qui paroissoit toujours égale, l'un d'eus s'approchant l'assommoit d'un furieux coup de massuë, qu'il luy dechargeoit sur la teste. Voila le traitement que nos Cannibales faisoient autrefois à leurs prisonniers de guerre: mais à present ils se contentent de les assommer, ainsi que nous l'avons déjà représenté.

Si tost que ce malheureus est renversé mort sur la place, les jeunes gens prennent le corps, & l'ayant lavé le mettent en pieces: puis ils en font bouillir une partie, & rôtir l'autre sur des grilles de bois destinées à cet usage. Quand ce detestable mets est cuit & assaisonné, comme le desire leur infame gosier, ils le divisent en autant de parts qu'ils font de personnes: Et assouvissant avec avidité leur barbarie, ils le devotent cruellement, & s'en repaissent pleins de joye: ne croyant pas qu'il se puisse faire au monde de repas si délicieux. Les femmes, léchent même les bâtons où la graisse de l'Arouague a coulé. Ce qui ne vient pas tant de l'agrément, que trouve leur palais au gout de cette viande, & de cette graisse, que du plaisir excessif qu'ils ont de se venger de la sorte de leurs capitaus ennemis.

Mais comme ils seroient bien marris que la haine enragée qu'ils portent aus Arouagues prit jamais de fin, aussi travaillent ils à luy donner le moyen de s'entretenir. Et c'est pour cela qu'en faisant cuire ce pauvre corps, ils en recueillent & amassent fort curieusement toute la graisse. Car ce n'est pas à dessein d'en composer des médicamens, comme les Chirurgiens en font quelquefois; ou d'en faire du feu Grégeois pour embraser les maisons de leurs ennemis, comme les Tartares: mais ils recueillent cette graisse, pour la distribuer aus principaux, qui la reçoivent & la conservent avec soin, dans de petites calebasses, pour en verser quelques gouttes dans les sauses de leurs festins solennels, & perpetuer ainsi autant qu'il leur est possible, la nourriture de leur vengeance.

*Voyage
de Car-
pin en
Tartarie.*

J'avoué, que le Soleil auroit raison d'abandonner ces Barbares,

bares, plutost que d'assister à de si detestables solennitez. Mais il faudroit en même tems qu'il se retirast de la plupart des pais de l'Amérique, & même de quelques Terres de l'Afrique & de l'Asie, où de semblables & de pires cruantez s'exercent journellement. Pour exemple, les Toupinambous font à peu près, à leurs prisonniers de guerre, le même traitement que les Caraïbes font aux leurs. Mais ils y ajoutent divers traits de barbarie, qui ne se voyent point aux Antilles. Ils frottent le corps de leurs enfans du sang de ces miserables victimes, pour les animer au carnage. Celuy qui a fait l'exécution du captif, se fait déchiqueter & taillader en divers endroits du corps, pour un trofée de vaillance, & une marque de gloire. Et ce qui est entierement étrange, c'est que ces Barbares donnant de leurs filles pour femmes à ces ennemis, aussi-tost qu'ils les ont en leur puissance, quand ils viennent à les mettre en pieces, la femme elle même mange la premiere, s'il luy est possible, de la chair de son mary. Et s'il arrive qu'elle ait quelque enfant de luy, il ne manque pas à estre assommé, rôty, & mangé, quelquefois à l'heure même qu'il entre au monde. Une pareille Barbarie s'est veüe autrefois en plusieurs Provinces du Perou.

*De Lery
chap. 15.*

Chap. 8.

*Garcilaf.
Livre 1.
chap. 12.*

Divers autres Peuples Barbares, surpassent aussi les Caraïbes en leur inhumanité. Mais sur tout, les habitans du pais d'Antis font plus cruels que les Tygres. S'il arrive que par droit de guerre ou autrement, ils fassent un prisonnier, & qu'ils le connoissent pour être un homme de peu, ils l'écarteient incontinent, & en donnent les membres à leurs amis, ou à leurs valets, afin de les manger s'ils veulent, ou de les vendre à la Boucherie. Mais si c'est un homme de condition, les principaus s'assemblent entr'eus, avec leurs femmes & leurs enfans, pour assister à sa mort. Alors, ces impitoyables, l'ayant dépoüillé, l'attachent tout-nud à un gros pieu, & le découpent par tout le corps à coups de rasoirs & de couteaus, faits d'un certain caillou fort tranchant, & qui est une espeece de pierre à feu. En cette cruelle exécution, ils ne le démembrèrent pas d'abord, mais ils ostent seulement la chair des parties, qui en ont le plus, comme du gras de la jambe, des cuisses, des fesses, & des bras. Après cela, tous pelle-messe, hommes,

*Garcilaf.
L. 1. c. 12.*

mes, femmes, & enfans, se teignent du sang de ce malheureux : Et sans attendre que la chair qu'ils en ont tirée, soit ou bouillie, ou rôtie, ils la mangent goulument, ou, pour mieus dire, ils l'engloutissent sans la mâcher. Ainsi ce miserable se voit mangé tout en vie, & ensevely dans le ventre de ses ennemis. Les femmes ajoutant encore quelque chose à la cruauté des hommes, bien qu'excessivement Barbare & inhumaine, se frottent le bout des mammelles du sang de ce patient, afin de le faire succer à leurs enfans, avec le lait qu'elles leur donnent. Que si ces inhumains ont pris garde, que dans les langueurs & les supplices qu'ils ont fait souffrir au miserable défunt, il ait témoigné le moindre sentiment de douleur, ou en son visage, ou aus moindres parties de son corps : ou même qu'il luy soit échappé quelque gemissement, ou quelque soupir, alors ils brisent ses os, après en avoir mangé la chair, & les jettent à la voirie, ou dans la riviere, avec un mépris extrême.

C'est ainsi que plusieurs autres Nations insultent cruellement sur les miserables restes de leurs ennemis tuez, & font paroître leur inhumaine vengeance, & leur animosité Barbare, sur ce qui n'a plus de sentiment. Ainsi quelques Peuples de la Floride, pour assouvir leur brutalité, pendent en leurs maisons, & portent sur eus, la peau & la chevelure de leurs ennemis. Les Virginiens, en attachent à leur col une main seche. Quelques Sauvages de la Nouvelle Espagne, pendent sur leur corps, en forme de médaille, un petit morceau de la chair de ceus qu'ils ont massacrez. Les Seigneurs de Belle-Ile, proche de la Chine, portent une couronne façonnée de testes de morts hideusement arrangées & entre-lacées avec des cordons de foye. Les Chilois font des vaisseaus à boire, du test des Espagnols qu'ils ont assommez, comme le pratiquoient autrefois les Scythes envers leurs ennemis, selon le rapport d'Herodote. Les Canadiens & les Mexicains dansent en leurs festes, portant sur eus la peau de ceus qu'ils ont écorchez & mangez. Les Huancas, ancienne Nation du Perou, faisoient des Tambours de telles peaus, disant que ces caillès, lors qu'on venoit à les battre, avoient une secrette vertu, pour mettre en fuite ceus qu'ils combattoient.

*De Laes
en son
Histoire
de l'A-
merique.
Samedo
en son
Histoire
de la
Chine,
premiere
partie,
chap. 2.
Livre 4.*

*Garcilass.
l. 6. c. 10.*

Tout cela fait voir, jusqu'à qu'el degré de rage & de fureur peut monter la haine & l'appetit de vengeance. Et dans ces exemples, on peut reconnoître beaucoup de traits plus sanglans, & de marques plus detestables de cruauté & de barbarie, que dans le traitement que nos Cannibales font à leurs prisonniers de guerre Aroüagues.

Mais pour faire trouver ce traitement encore un peu moins horrible, il seroit aisé de produire icy sur le theatre divers Peuples, léquels outre cette animosité furieuse, & cette ardeur desesperée à se venger, témoignent de plus, une gourmandise barbare & insatiable, & une passion tout à fait brutale & feroce de se repaître de chait humaine.

Et premierement, au lieu que les Cannibales ne mangent pour l'ordinaire que des Aroüagues, leurs ennemis irreconciliable, épargnant les prisonniers qu'ils ont de toute autre Nation, quelques Floridiens voisins du d'éroit de Bahama, dévorent cruellement tous les Etrangers qu'ils peuvent attraper, de quelque Nation qu'ils soient. De sorte que si vous descendez en leurs terres, & qu'ils se trouvent plus forts que vous, il est infaillible que vous leur servirez de curée. La chait humaine leur semble extrêmement delicate, de quelqu'endroit du corps qu'elle puisse être. Mais ils disent que la plante du pied est le plus friand morceau de tous. Aussi le servent-ils ordinairement à leur Carlin, qui est leur Seigneur; au lieu qu'anciennement, les Tartares coupoient les mammelles aus jeunes filles, & les reservoient pour leurs Chefs qui se repaissoient de cette chait. Il faut joindre à ces Barbares, ceus de la Province de Hascala & de la Region de la ville de Darien en la Nouvelle Espagne, qui ne mangeoient pas seulement la chait de leurs ennemis, mais celle de leurs compatriotes mêmes. Et les Historiens nous rapportent, que les Yncas Roys du Perou conquirent plusieurs Provinces, dont les habitans ne trouverent point de loy si facheuse & si insupportable, entre toutes celles que leur imposèrent ces Princes vainqueurs, que la défense de manger de la chait humaine, tant ils étoient affamez de cette exécrable viande. Car sans attendre que celuy qu'ils avoient blessé à mort eust rendu l'esprit, ils beuvoient le sang qui sortoit de sa playe: Et ils s'en fai-

*Bergeron
en son
Traité
des Tar-
tares.
Garcil-
lasso, de
Lace, &
Linscot.
Garcil.
en son
Com-
mentaire
Royal.*

faisoient de même, lors qu'ils le coupoient par quartiers le sucçant avidement, de peur qu'il ne s'en perdît quelque goutte. Ils avoient des boucheries publiques de chair humaine, dont ils prenoient des morceaux qu'ils hachotent menu, & des boyaus ils faisoient des boudins & des saucisses. Particulièrement les Cheriganes, ou Chirhuanes, Montagnars, avoient un appetit si étrange & si infatiable de chair humaine, qu'ils la mangeoient gloutonnement toute crüe, n'épargnant pas même dans leur Barbarie, leurs plus proches parens quand ils mouroient. Ce qui se voit encore aujourd'hui chez les Tapuyes & chez quelque Nation de l'Orient, ce qu'Herodote nous assure s'être aussi trouvé dans son siècle. On dit même que les peuples de Java sont si Barbares, & si frians de cette abominable nourriture, que pour satisfaire à leur damnable appetit, ils ostent la vie à leurs parens, & jouent à la paume des morceaux de cette chair, à qui la gagnera par son adresse. Les Aymurés peuple du Bresil, sont encore plus inhumains & plus détestables. Et il ne faut plus feindre des Saturnes qui dévorent leurs enfans. Car, si nous en croyons les Historiens, ces Barbares mangent en effet leurs propres enfans, membre après membre, & quelquefois même ouvrant le ventre des femmes grosses, ils en tirent le fruit qu'ils devorent aussi-tôt, affamez à un tel point de la chair de leurs semblables, qu'ils vont à la chasse des hommes comme à celle des bestes, & les ayant pris, les déchirent & les engloutissent d'une façon cruelle & impitoyable.

Par ces exemples, il paroît assez que nos Cannibales, ne sont pas tant *Cannibales*, c'est à dire *Mangeurs d'hommes*, bien qu'ils en portent particulièrement le nom, que beaucoup d'autres Nations Sauvages. Et il seroit facile de trouver encore ailleurs des preuves d'une Barbarie, qui répond à celle de nos Cannibales Caraïbes, & même qui les surpasse de bien loin. Mais c'en est trop. Tirons le rideau sur ces horreurs, & laissant les Cannibales de toutes les autres Nations, repassons vers ceux des Antilles, pour divertir en la considération de leurs Mariages, nos yeux lassez du spectacle de tant d'inhumaines & sanglantes tragedies.

Garcilasso l. 7. chap. 17. Roulox Baro & Rubruquis en leurs

Voyages Vincent le Blanc, 1. part. chap. 15. & 25. Herod. livre 3.

Le Blanc 1. part. chap. 24.

De Laet en son Histoire de l'Amérique.

CHAPITRE VINT-DEUSIÈME.

Des Mariages des Caraïbes.

Garcilaf.
l. 1. c. 14.
§ 15.
§ liv. 7.
chap. 17.

Strabon
liv. 11.

^a En

Orient.

^b En

Mada-

gascar.

^c Les *Pe-*

ruviens.

^d Les

Elori-

diens.

IL se voit en l'Amerique des Sauvages si Sauvages & si brutaus, qu'ils ne savent ce que c'est que du mariage, mais se meslent indifferenment comme des bestes. Ce que l'on assure entr'autres des anciens Peruviens, & des habitans des Iles des larrons. Mais les Caraïbes avec toute leur barbarie, s'afuientissent aus loix de cette étroite alliance.

Ils n'ont point de tems préfix pour leur Mariage, comme les Perfes qui se marient ordinairement au Printems. Ni d'âge, comme plusieurs autres Sauvages, dont les uns se marient ordinairement à ^a neuf ans; les autres à ^b douze; quelque uns à ^c vingt-quatre, & d'autres, à ^d quarante seulement. Ce ne sont pas aussi chez les Caraïbes, comme presque chez toutes les Nations, les jeunes hommes qui choisissent ordinairement les filles à leur gré, & selon leur inclination: ni à l'opposite, ce ne sont pas les filles qui choisissent leurs Maris, comme sont celles de la Province de Nicaragua, dans les festins & les assemblées publiques: Et comme il se faisoit autrefois aussi dans la Candie, au raport des Historiens.

Mais quand nos Sauvages desirent de se marier, ils ont droit de prendre toutes leurs Cousines germaines, & n'ont qu'à dire qu'ils les prennent pour leurs femmes, elles leur sont naturellement acquises, & ils les peuvent enmener en leurs maisons, sans autre ceremonie, & pour lors elles sont tenuës pour leurs femmes legitimes. Ils ont tous autant de femmes qu'il leur plait: Sur tout, les Capitaines sont gloire d'en avoir plusieurs. Ils bâtissent à chaque femme, une case particuliere. Ils demeurent autant de tems qu'ils veulent, avec celle qui leur agrée davantage, sans que les autres en soyent jaloufes. Celle avec laquelle ils sont, les sert avec un soin & une affection nonpareille. Elle leur fait de la Cassave, les peigne, les rougit & les accompagne en leurs voyages.

Leurs maris les aiment fort: Mais cet amour est comme un

un

un feu de paille, veu que souvent ils les laissent aussi aisément qu'ils les prennent. Ils quittent pourtant fort rarement leurs premières femmes, notamment quand ils en ont eu des enfans.

Lors qu'ils ont quelques prisonnières de guerre qui leur agréent, ils les prennent à femme. Mais bien que les enfans qui en naissent soyent libres, elles sont toujours tenuës pour esclaves quant à elles. Toutes les femmes parlent avec qui elles veulent; Mais le *mary* n'ose s'entretenir avec les parens de sa femme, qu'en des occasions extraordinaires.

Quand il arrive que quelcun d'entr'eus n'a point de Cousines Germaines, ou que pour avoir trop tardé à les prendre en mariage, leurs parens les ont données à d'autres, ils peuvent à present épouser des filles qui ne sont point leurs parentes; mais il faut qu'ils les demandent à leurs Peres & Meres, & aussi tost que le Pere, ou la Mere les ont accordées, elles sont leurs femmes, & ils les enmènent chez eux.

Avant qu'ils eussent alteré une partie de leurs anciennes coutumes, par le commerce qu'ils ont avec les Chrétiens, ils ne prenoient pour femmes legitimes que leurs Cousines, qui leur étoient acquises de droit naturel, comme nous venons de le dire, ou les filles que les Peres & les Meres leur offroyent de leur bon gré, quand ils étoient de retour de la guerre. Cette vieille pratique a beaucoup de particularitez qui sont dignes de nos remarques, c'est pourquoy nous la deduirons icy tout au long, & toute telle que nous la tenons des plus anciens de cette Nation, qui l'ont racontée, comme une preuve des grands changemens qui se sont glissez dans leurs mœurs & leurs façons de faire, depuis qu'ils ont eu la connoissance des étrangers.

Quand les Caraïbes étoient retournez heureusement de leurs guerres, & qu'on leur avoit fait en leurs Iles une reception solennelle, & un grand festin dans leur Carbet. Après cette jouissance qui se pratique encore parmy eux, le Capitaine se mettoit à reciter le succès de leur voyage, & à donner des éloges à la generosité de ceus qui s'étoient portez le plus vaillamment. Mais il s'étendoit en particulier sur la valeur des jeunes hommes, pour les animer à témoigner toujours le

même cœur en de semblables rencontres. Et c'étoit ordinairement à la fin de ce discours que les Peres de famille, qui avoient des filles en âge d'estre mariées, prenoient occasion de les presenter pour femmes à ceus d'entre les jeunes hommes, dont ils avoient ouï priser les belles & louïables qualitez, & exalter le courage & la hardiesse dans les combats. Ils s'empressoient à faire l'aquisition de tels gendres. Et celui qui avoit tué le plus d'ennemis, avoit bien de la pêne à ne recevoir en ce jour-la qu'une femme, tant il y en avoit qui le fouhaittoient. Mais les poltrons & les lâches ne trouvoient personne qui voulut d'eus, de sorte que si l'on avoit envie de se marier parmy eus, il falloit necessairement avoir du courage: Car une femme chez cette Nation, étoit alors un prix qui ne se donnoit qu'à la generosité. Ainsi chez les Bresiliens, les jeunes hommes ne se peuvent marier, qu'ils n'ayent tué quelque ennemy. Et en une ville de la grande Tartarie, nommée Palimbrote, ceus de la plus haute condition ne sauroient avoir de femme, qu'ils n'ayent bien verifié avoir fait mourir trois ennemis de leur Prince. On dit aussi qu'autrefois en la Carmanie, il falloit apporter au Roy la teste d'un ennemy, si l'on vouloit être marié. Il en étoit à peu près de même chez un Peuple proche de la mer Caspienne. Et qui ne sait que le Roy Saül demanda la mort de cent Filistins à David, pour le douaire de sa fille, avant que de la luy donner en Mariage?

*Vincens
le Blanc,
I. part.
chap. 30.
Alexandre d'A-
lexandre, l. I.
chap. 24.*

Au reste, heurus étoit le Pere chez nos Caraïbes, qui le premier approchoit & saïssoit au corps, quelcun de ces gendres valeureus, que le Capitaine avoit louiez. Car il n'y avoit rien à attendre pour ce coup-là, pour celui qui venoit après: & le Mariage étoit fait aussitost que l'autre avoit dit au jeune homme, je te donne ma fille pour femme. Un pareil mot de la Mere suffisoit même à cela. Et le jeune homme n'osoit refuser la fille, quand elle luy étoit ainsi présentée: Mais il falloit que belle ou laide, il la reçeut dès-lors pour sa femme. Ainsi nos Caraïbes ne se marioient point par amourettes.

Que si les jeunes hommes Caraïbes après être mariez continuoient à se porter vaillamment dans les guerres suivantes, on leur donnoit encore d'autres femmes à leur retour. Cette Poligamie est encore en usage chez nos Antillois, Elle est aussi

aussi commune parmi les autres Peuples Barbares. Les Chi-
lois habitans de l'Isle de la Mocha, n'y font point d'autre fa-
çon, sinon que toutes les fois qu'il leur prend envie d'avoir
une nouvelle femme, ils en achètent une pour un bœuf, pour
une brebis, ou pour quelque autre marchandise. Et il y a tel
endroit où le nombre des femmes d'un seul mary est prodigi-
eux, comme au Royaume de Benin, où l'on voit par fois
au Roy sept cens que femmes que concubines : Et où les
simples sujets, aussi bien qu'en la Mexique, ont jusqu'à cent,
& jusqu'à cent cinquante femmes chacun. Et d'autre costé
il se trouve quelques lieux, où l'on permet à chaque femme
d'avoir aussi plusieurs marys, comme chez les Pehuares Na-
tion du Bresil, au Royaume de Calecut, & autrefois en quel-
ques unes des Canaries.

*Hist. de
Laet.*

*Relation
des Hol-
landois.*

Les jeunes hommes parmi les Caraïbes, ne fréquentent
point encore à present de filles ni de femmes, qu'ils ne soyent
mariez. En quoy certes ils sont bien éloignés de Peguans,
amoureux si passionnez, que pour faire voir que la violence du
feu secret qui les dévore, éteint en eus le sentiment de toutes
les autres ardeurs, ils se brûlent eus-même les bras en pre-
sence de leurs Maitresses, avec un flambeau allumé; où bien
ils laissent mourir & consumer sur leur chair, un linge flam-
bant & trempé en huile. Et pour montrer qu'étant navrez
à mort, toute playe désormais ne leur peut estre que legere,
ils se taillaient le corps, & le percent de coups de poignard.
Les Turcs les imitent en cela, au rapport de Villamont. Car
en semblables occasions ils se font plusieurs taillades &
de grandes playes, avec leurs couteaus, sur diverses parties
du corps.

*De Laet
en son
hist.*

Pyrard.

1. part.

chap. 27.

Conque-

ste des

Canaries

par Be-

rencourt.

Vintent

le Blanc.

1. part.

chap. 3.

Livre 3.

Le nombre des femmes de nos Caraïbes, n'est point limité
comme parmi les Maldivois, où l'on n'en peut avoir que trois
à la fois. Mais comme ce nombre étoit autrefois proportionné
à leur courage & à leur valeur; Car à chaque fois qu'ils re-
tournoient de la guerre avec un éloge, de hardiesse & de ge-
nerosité ils pouvoient pretendre & esperer une nouvelle
femme, aussi encore à present, ils en ont autant qu'ils en desi-
rent & qu'ils en peuvent obtenir. De sorte que chez eus,
comme parmi les Toupinambous, celuy qui a le plus de fem-

Pyrard.

1. part.

chap. 12.

De Lery

chap. 17.

*Histoir.
de Lo-
pez.*

mes est estimé le plus vaillant & le plus considerable de toute l'île. Et au lieu qu'en l'île Espagnole, toutes les femmes couchent dans une même chambre avec leur mary, les Caraïbes, comme nous l'avons déjà touché, pour éviter toute sorte de querelles & de jalousies, tiennent leurs femmes, de même que font les Turcs & les Tartares, en des demeures séparées. Même quelquefois ils les mettent en diverses îles : Ou bien ils font cette separation & cet éloignement de leurs femmes l'une de l'autre, afin qu'elles se puissent plus commodement adonner à la culture de leurs jardinages, qui sont épars en divers lieux. Et c'est pour cela même, que l'on assure que les Caraïbes du Continent pratiquent le semblable, leurs femmes ayant la louange de ne se point laisser piquer à la jalousie. Nos Sauvages Insulaires, ont soin s'ils n'ont qu'une femme, de ne s'éloigner pas beaucoup d'elle, & s'ils en ont plusieurs ils les visitent les unes après les autres. Mais ils observent tous, comme les Floridiens, de ne point toucher celles qui sont grossées.

*Plutar-
que dans
les vies,
de Ly-
curgue
& de
Solon.*

On ne sauroit suffisamment s'étonner que Lycurgue & Solon, ces lumières de la Grece, se soyent montrez si aveugles, & si peu honnêtes gens, que d'ouvrir la porte à l'adultere, & de trouver bon qu'il entraist chez leurs Citoyens. Car à péne y a til aucune des Nations les plus Barbares & les plus Sauvages, qui n'ait en soy-même assez de lumiere, pour y lire cette loy, tracée de la main de la nature : Que l'adultere est un crime, & qu'il doit être en horreur : & qui aussi ne témoigne qu'elle l'a en detestation, & ne le chatie severement lors qu'il s'introduit chez elle. La punition de l'adultere n'est que plaisante chez les Guinois. C'est que la femme si elle ne veut être chassée, paye pour amende à son mary quelques onces d'or. Mais il n'y a pas dequoy rire chez les Orientaus de Bengala, & chez les Mexicains, qui coupent le nez & les oreilles à leurs femmes en pareils cas. Divers autres Peuples Barbares, les punissent même de mort. Et les Peguans sont si rigoureux en ces rencontres, & ont tant d'horreur pour ce crime, que chez eus les adulteres sont enterrez vifs, hommes & femmes.

*Relation
des Hol-
landois.*

*Einscot,
chap. 16.*

*Vincent
le Blanc,
1. part.
chap. 32.*

Les Caraïbes ne sont pas icy des plus indulgens, & des moins

moins jaloux de leur honneur. Ils ne savoient point autrefois punir ce crime, par ce qu'il ne regnoit point entr'eus, avant leur communication avec les Chrétiens. Mais aujourd'huy, si le mary surprend sa femme s'abandonnant à quelque autre homme, ou que d'ailleurs il en ait une connoissance assurée, il s'en fait luy même la justice, & ne luy pardonne guères, mais il la tuè, par fois d'un coup de Boutou, par fois en luy fendant le ventre du haut en bas, avec un rasoir, ou une dent d'Agouty, qui ne tranche guère moins subtilement.

Cette execution-là étant faite, le mary s'en va trouver son Beau-pere, & luy dit tout froidement. J'ay tué ta fille, parce qu'elle ne m'avoit pas esté fidelle. Le Pere trouve l'action si juste, que bien l'oin d'en être fâché contre son gendre, il l'en louë & luy en fait gré. Tu as bien fait luy répond-il: Elle le meritoit bien. Et même s'il luy reste encore des filles à marier, il luy en offre une dès lors, & promet de la luy donner à la premiere occasion.

Le Pere n'épouse pas sa fille, comme quelques uns ont voulu dire. Ils ont en horreur ce crime, & s'il y a eu parmy eus des Peres incestueus, ils ont esté contrains de s'abstenir, car s'ils avoient esté attrapez des autres, ils les auroient brulez vifs, ou bien ils les auroient déchirez en mille pieces.

CHAPITRE VINT-TROISIÈME.

*De la Naissance & de l'Education des Enfans
des Caraïbes.*

ON ne voit guère parmy ces pauvres Indiens, de coutume plus brutale que celle dont ils se servent à la Naissance de leurs enfans. Leurs femmes acouchent sans beaucoup de peine, & si elles sentent quelque difficulté, elles ont recours à la racine d'une espece de jonc, de laquelle elles expriment le Suc, & l'ayant bu, elles sont incontinent delivrées. Quelquefois dès le jour même de leur acouchement, elles se vont laver avec leur enfant, à la plus prochaine Riviere ou fontaine, & se remettent au travail ordinaire du ménage. Les Peruviennes, les Japonnoises, & les Bresiliennes en font de même: Et il étoit ordinaire aus Indiens de l'Île Espagnole, & même aus anciens Lacedemoniens, de laver ainsi leurs enfans dans l'eau froide, pour leur endurcir la peau incontinent après leur naissance. Les Maldivois lavent les leurs durant plusieurs jours. Et l'on nous veut faire croire, que les Cimbres mettoient autrefois dans la neige ces petites creatures nouvellement nées, pour les acoutumer au froid & à la fatigue, & leur renforcer les membres.

Ils ne font point de festin à la naissance de leurs enfans, que pour le premier qui leur vient; & ils n'ont point de tems prefix pour cette rejouissance, cela dépend de leur caprice: mais quand ils assemblent leurs amys pour se rejouir avec eus sur la naissance de leur premier-né, ils tâchent de ne rien épargner de ce qui peut contribuer au bon traitement & à la joye des conviez; au lieu qu'autrefois les Thraces, accompagnoient de leurs pleurs les cris de ceus qui venoient au monde, se remettant devant les yeus, toutes les miseres qu'il faut souffrir en cette vie.

Mais voycy la brutalité de nos Sauvages, dans leur rejouissance pour l'acroissement de leur famille. C'est qu'au même tems que la femme est delivrée le mary se met au lit, pour s'y plain-

Garcilasso Linscot, & de Laet, Pyrrard.

Herodot. liv. 5.

plaindre & y faire l'accouchée: coutume, qui bien que Sauvage & ridicule, se trouve neantmoins à ce que l'on dit, parmi les payfans d'une certaine Province de France. Et ils appellent cela *faire la couvade*. Mais ce qui est de fâcheux pour le pauvre Caraïbe, qui s'est mis au lit au lieu de l'accouchée, c'est qu'on luy fait faire diète dix ou douze jours de suite, ne luy donnant rien par jour, qu'un petit morceau de Cassave, & un peu d'eau, dans laquelle on a aussi fait bouillir un peu de ce pain de racine. Après il mange un peu plus: mais il n'entame la Cassave qui luy est présentée, que par le milieu durant quelques quarante jours, en laissant les bords entiers qu'il pend à sa case, pour servir au festin qu'il fait ordinairement en suite à tous ses amis. Et même il s'abstient après cela, quelquefois dix mois, ou un an entier, de plusieurs viandes, comme de Lamantin, de Tortuë, de Pourceau, de Poules, de Poisson, & de choses delicates: Craignant par une pitoyable folie, que cela ne nuise à l'enfant. Mais ils ne font ce grand jeufne qu'à la naissance de leur premier enfant. Car à celle des autres, leurs jeufnes sont beaucoup moins austeres, & beaucoup plus courts, n'étant d'ordinaire que de quatre ou cinq jours au plus.

On trouve bien chez les Bresiliens, & les Japponois des maris assez insensés pour faire ainsi l'accouchée: mais ils ne font pas si fors que de jeufner dans leur lit. Au contraire ils s'y font traiter delicatement & en abondance. On dit qu'autrefois la même chose s'est veüe chez les Tibariens, voisins à la Cappadoce, & chez quelque autre peuple. Mais les Habitans naturels de Madagascar imitent ce jeufne des Caraïbes, lors qu'ils veulent faire circoncir leurs enfans.

Quelques uns de nos Caraïbes ont encore une autre folie: Et c'est bien pis que tout le reste pour le pauvre pere à qui il est né un enfant, car à la fin du jeufne, on luy scarifie vivement les épaules avec une dent d'Agouty. Et il faut que ce miserable, non seulement se laisse ainsi accommoder, mais que même il le souffre sans témoigner le moindre sentiment de douleur. Ils croyent que plus la patience du Pere aura paru grande dans ces épreuves, plus recommandable aussi sera la vaillance du fils: Mais il ne faut pas laisser tomber à terre ce

*De Larr
& Maf-
fée.*

*Alexan-
dre d'Alexan-
dre.*

*François
Causbe.*

le noble sang, dont l'effusion fait ainsi germer le courage. Aussi le recueillent ils en diligence, pour en frotter le visage de l'enfant, estimant que cela sert encore beaucoup à le rendre genereus. Et cela se pratique même en quelques endroits envers les filles : car bien qu'elles n'ayent pas à se trouver dans les combats, comme autrefois les Amazones, neantmoins, elle ne laissent pas d'aller à la guerre avec leurs maris, pour leur apprester à manger, & pour garder leurs vaisseaus, tandis qu'ils sont aus mains avec l'ennemy.

Dés que les enfans sont nez, les Meres leur applatissent le front, & le pressent en telle sorte, qu'il panche un peu en arriere, car outre que cette forme est l'un des principaus traits de la beauté qui est estimée parmy eus, ils disent qu'elle sert pour pouvoir mieus décocher leur flèches au dessus d'un arbre, en se tenant au pied, à quoy ils sont extremement adroits, y étans façonnez dès leur jeunesse.

Ils n'emmaillotent point leurs enfans : mais ils leur laissent la liberté de se remuër à leur aise dans leurs petis Amacs ou lits de Cotton, ou sur de petites couches de feüilles de Bananier, qui sont étenduës sur la terre, à un coin de leurs cases : Et neantmoins leurs membres n'en deviennent point contrefaits ; mais tout leur corps se voit parfaitement bien formé.

*Pyrrard
I. partie.
De Lery
chap. 17.*

*Plutarque
en la
vie de
Lycur-
que.*

Ceus qui ont sejourné chez les Maldivois, & chez les Taupinambous, en disent autant des enfans de ces Peuples-là, bien que jamais on ne les enferme, non plus que les petis Caraïbes, dans des couches & des langes. Les Lacedemoniens en faisoient de même autrefois.

Ils ne donnent pas les noms aus enfans, aussi tôt après leur naissance : mais ils laissent écouler douze ou quinze jours, & alors on appelle un homme & une femme, qui tiennent lieu de parrein & de marceine, & qui percent à l'enfant les oreilles, la levre de désous, & l'entre-deus des narines & y passent un fil, afin que l'ouverture soit faite pour y attacher des pendans. Ils ont neantmoins la discretion, de differer cette ceremonie, si les enfans sont trop foibles pour souffrir ces perçures, jusques à ce qu'ils soyent plus robustes.

La plupart des noms que les Caraïbes imposent à leurs enfans, sont pris de leurs devanciers, ou de divers Arbres qui croif-

croissent en leurs Iles; ou bien de quelque rencontre qui sera survenuë au Pere pendant la grossesse de sa femme, ou pendant ses couches. Ainsi à la Dominique une fille fut appellée *Ouliem-bana*, c'est à dire feuille de Raisinier, qui est un arbre dont nous avons donné la description en son lieu. Un autre de la même Ile, ayant esté à Saint Christofle pendant que sa femme étoit enceinte, & y ayant veu Monsieur le General de nôtre Nation, il nomma l'enfant que sa femme eut à son retour, *General*; en memoire du bon traitement que ce Seigneur luy avoit fait.

On trouve quelque chose de semblable chez les autres Nations. Par exemple les Canadiens empruntent les noms de poissons & de rivieres. Les Virginiens & les Bresiliens se servent de ceus de la premiere chose qui leur vient en la pensée, comme d'arc de flèches, d'animaus, d'arbres, de plantes. Les grands Seigneurs de Turquie ont acoutumé de donner aus Eunuques qui gardent leurs femmes, les noms des plus belles fleurs, afin que ces femmes les appellant, par ces noms, il ne sorte rien de leur bouche qui ne soit honneste, & agreable. Les Romains, comme il se voit chez Plutarque, prenoient quelquefois leurs noms des Poissons, quelquefois de leurs plaisirs rustiques: quelquefois des imperfections de leurs corps, & par fois de leurs belles actions à l'imitation des Grecs. Les Saintes Ecritures même, nous fournissent des exemples de quantité de noms pris de diverses rencontres, comme entre autres des Benoni, des Fares, des Icabod, & autres semblables.

Les noms que les Caraïbes imposent à leurs enfans mâles un peu après leur naissance, ne sont pas pour toute leur vie. Car ils changent de nom quand ils sont en âge d'estre reçeus au nombre de leurs soldats; Et quand ils se sont portez vaillamment à la guerre, & qu'ils ont tué un Chef des Arouâgues, ils prennent son nom pour marque d'honneur. Ce qui a quelque raport, à ce que pratiquoient les Romains après leurs victoires, prenant en effet les noms des Peuples qu'ils avoient vaincus. Témoin Scipion l'Africain, & tant d'autres qu'il n'est pas besoin d'alléguer. Ces Caraïbes victorieus, ont aussi dans leurs vins, ou dans leurs réjouissances publiques, quel-

cun choisy pour leur donner un nouveau nom, auquel ils disent après qu'ils ont bien beu, *Téricléé y atec*, c'est à dire, *Je veus estre nommé, nomme moy*. A quoy l'autre satisfait aussitôt. Et en recompense il reçoit quelque present, ou d'un couteau, ou d'un grain de Cristal, ou de quelque autre menues bagatelles qui sont en estime parmy-eus.

Les femmes Caraïbes allaitent elles même leurs enfans, & sont tres-bonnes nourrices, & tres tendres Meres, ayant tous les soins imaginables de les bien nourrir. Et même leurs soins s'étendent aus enfans de leurs voisines, quand elles sont à la

*Sarcilas.
& Les-carbot.*

*Le Blanc
& Py-rard.*

*Au li-
vre des
Mœurs
des An-
ciens Al-
lemands.
Bergeron
en son
Traite
des Na-
viga.
Essais de
Montag-
ne liv. 2.
chap. 8.*

guerre. Toutes les Peruviennes, & les Canadiennes, & presque toutes les autres Indiennes de l'Occident, sont aussi nourrices. Et dans les Indes Orientales, au Royaume de Transiane, & aus Maldives, les femmes de quelque qualité qu'elles soient, sont obligées à donner la mammelle à leurs enfans. Ainsi Tacite nous témoigne, que chaque Mere allaitoit elle même ses enfans, parmy les anciens Peuples de l'Alemagne. Ondit qu'autrefois les Reynes mêmes du Perou, prenoient bien la peine de nourrir leurs enfans. Et nous avons l'exemple de quelques Reynes de France, qui n'ont pas dédaigné cet office maternel. Bien au contraire de ces femmes Canariennes, qui faisoient ordinairement allaiter leurs enfans par des Chèvres. Comme faisoient aussi quelques villageoises de Guyenne, au tems de Michel de Montaigne.

Les Meres de nos petis Caraïbes, ne leur donnent pas seulement la mammelle, mais aussitôt qu'ils ont pris un peu de force, elles mâchent les Patates, les Bananes, & les autres fruits qu'elles leur donnent. Encore qu'elles laissent quelquefois leurs petis enfans se rouler tous nuds sur la terre, & que bien souvent ils mangent de la poussiere, & mille ordures qu'ils portent à leur bouche, ils croissent neantmoins merveilleusement bien, & la plupart deviennent si robustes, qu'on en a veu, qui pouvoient à six mois marcher sans appuy.

On leur coupe les cheveux à l'âge de quelque deus ans: & pour cela on fait un festin à toute la famille. Il ya quelques Caraïbes qui different jusques à cet âge-là, de faire percer les oreilles, les levres, & l'entre-deus des narines de leurs

leurs enfans : toutefois cela n'est pas beaucoup en usage, si ce n'est lors que la foiblesse de l'enfant n'a pas permis de le faire plutôt. Quand ils sont parvenus en un âge plus avancé, les garçons mangent avec leurs Peres, & les filles avec leurs Meres. Ils appellent Peres, leurs beaux-peres, & tous ceus qui sont dans la ligne collaterale, avec leurs vrais peres.

Bien que les enfans des Caraïbes ne soient point instruits à rendre quelque reverence à leurs parens, ni à leur temoigner par quelques gestes du corps le respect & l'honneur qu'ils leur doivent. Ils les ayment neantmoins tous naturellement, & si on leur a fait quelque injure, ils épousent incontinent leurs querelles, & tâchent par tous moyens d'en tirer vengeance. Témoin celuy qui voyant qu'un de nos François de la Gardeloupe, avoit coupé les ^a rabans de l'Amac dans lequel étoit couché son beau-pere, de sorte qu'étant tombé à terre il s'étoit demis une épaule, assembla en même tems quelques jeunes gens, qui firent une descente dans l'île de Marigualante, & y massacrèrent les François, qui commençoient de s'y habiter.

*a Ce sont
les corde-
lottes qui
le tien-
nent
francé &
suspendu
en l'air.*

Mais le principal soin que témoignent les Caraïbes en l'education de leurs enfans : c'est de les rendre extremement adroits à tirer de l'arc. Et pour les y façonner de bonne heure; à péne s'avent-ils bien marcher, que leurs Peres & Meres ont cette coutume d'attacher leur déjeuner à une branche d'arbre, d'où il faut que ces petis l'abbatent avec la fléche; ils ont envie de manger. Car il n'y a point de misericorde. Et à mesure que ces enfans croissent, on leur suspend plus haut leur portion. Ils coupent aussi par fois un Bananier, & le posent en terre, comme en butte, pour apprendre à leurs enfans à tirer au fruit. Ce qui fait qu'avec le tems, ils se rendent parfaits en cet exercice. Les anciennes Histoires nous rapportent; que certains Peuples, approchant icy de la coutume des Caraïbes, obligeoient leurs enfans à abbatre leur manger avec la fronde.

Ils destinent ordinairement tous leurs fils à porter les armes, & à se venger de leurs ennemis à l'imitation de leurs devanciers. Mais avant qu'ils soyent mis au rang de ceus qui peuvent aller à la guerre, ils doivent estre declarez sol-

dats en presence de tous les parens & amis , qui sont conviez d'assister à une si solemnelle Ceremonie. Voicy donc l'ordre qu'ils observent en ces occasions. Le Pere qui a auparavant convoqué l'assemblée , fait seoir son fils sur un petit siege, qui est posé au milieu de la case , ou du Carbet ; & après luy avoir remontré en peu de paroles , tout le devoir d'un genereus soldat Caraïbe , & luy avoir fait promettre , qu'il ne fera jamais rien qui puisse flétrir la gloire de ses predecesseurs , & qu'il vengera de toutes ses forces l'ancienne querelle de leur Nation. Il saisit par les pieds un certain oiseau de proye, qu'ils appellent *Mansfenis* en leur langue , & qui a été préparé long-tems auparavant pour estre employé à cet usage , & il en décharge plusieurs coups sur son fils , jusques à ce que l'oiseau soit mort , & que sa teste soit entierement écrasée. Après ce rude traitement , qui rend le jeune homme tout étourdy , il luy scarifie tout le corps avec une dent d'Agouty , & pour guerir les Cicatrices qu'il a faites , il trempe l'oiseau dans une infusion de grains de Pyman , & il en frotte rudement toutes ses blessures , ce qui cause au pauvre patient une douleur tres-aiguë , & tres-cuisante : mais il faut qu'il souffre tout cela gayément , sans faire la moindre grimace , & sans témoigner aucun sentiment de douleur. On luy fait manger en suite le cœur de cet oiseau. Et pour la clôture de l'action , on le couche dans un lit branlant , ou il doit demeurer étendu de son long , jusques à ce que ses forces soyent presque toutes épuisées à force de jeusner. Après cela , il est reconnu de tous pour soldat , il se peut trouver à toutes les assemblés du Carbet , & suivre les autres dans toutes les guerres , qu'ils entreprennent contre leurs ennemis.

Outre les exercices de la guerre , qui sont communs à tous les jeunes Caraïbes , qui veulent vivre en quelque estime parmi les Braves de leur Nation ; Leurs Peres les destinent souvent à être *Boyez* , c'est à dire Magiciens & Medecins. Ils les envoient pour cet effet à quelqu'un des plus entendus en cette detestable profession , c'est à dire qui soit en grande reputation de savoir evoquer les Esprits malins , de donner des sorts pour se venger de ses ennemis , & de guerir diverses maladies auxquelles ceus de cette Nation sont sujets. Mais il faut que le

jeune

jeune homme qui est présenté au Boyé pour estre instruit en son art , y ait esté consacré dès sa plus tendre jeunesse par l'abstinence de plusieurs sortes de viandes , par des jeunes rigoureux & que pour commencer son apprentissage , on luy tire du sang de routes les parties de son corps avec une dent d'Agouty , de même qu'on le pratique envers ceus qui sont receus soldats.

Les Caraibes , apprennent aussi avec soin leurs enfans à pescher , à nager , & à faire quelques ouvrages , comme des paniers , des boutous , des arcs , des flèches , des ceintures ; des lits de coton , & des Piraugues. Mais d'avoir nul soin de former & de cultiver leur esprit , & de leur apprendre ni honneur , ni civilité , ni vertu : c'est ce que l'on ne doit pas attendre de ces pauvres Sauvages , qui n'ont point d'autre guide , ni d'autre lumiere : pour une telle education , que leur entendement aveugle & remply d'épaisses tenebres , ni d'autre regle dans toutes les actions de leur vie , que le dereglement & le desordre pitoyable de leur Nature vicieuse & corrompue.

CHAPITRE VINT-QUATRIÈME.

De l'Age ordinaire des Caraïbes , de leurs Maladies , des Remedes dont ils se servent pour recouvrer la santé, de leur Mort, & de leurs funerailles.

LEs Caraïbes estant de leur nature d'un tres-bon temperament , & passant leur vie avec douceur & repos d'esprit , sans chagrin & sans inquiétude ; Joint aussi la sobriété ordinaire dont ils usent en la conduite de leur vie , ce n'est pas de merveille s'ils sont exemts d'une infinité d'incommoditez & de maladies , qui travaillent d'autres Nations , & s'ils arrivent beaucoup plus tard au tombeau , que la plus grande partie des autres Peuples. Le bon air dont ils jouissent , contribué encore à leur santé & à la longueur de leurs jours.

On ne trouve guère parmi-eus des ces âges abrégés , dont il se voit si grand nombre parmi-nous : mais s'ils ne meurent de mort violente , ils meurent fort vieux presque tous. Leur vieillesse est extrêmement vigoureuse : & à quatre-vints dix ans les hommes engendrent encore. Il s'en voit grand nombre d'entr'eus , qui ont plus de cent ans , & qui n'ont pas un poil blanc. Jean de Lery , digne d'estre creu , nous assure qu'il n'avoit apperceu presque point de cheveux blancs en la teste des Taupinambous de pareil âge. D'autres Historiens nous assurent , que les femmes de ces Sauvages-là , gardent leur fécondité jusques à quatre-vints ans. Et les François ont connu au país de Canada un Sauvage , qui avoit encore les cheveux noirs , & meilleure veuë qu'eus tous , bien qu'il fust à l'âge de cent ans.

La vie ordinaire de nos Caraïbes est de cent cinquante ans , & quelquefois plus. Car bien qu'ils ne sachent pas compter leurs années , on ne laisse pas d'en recueillir le nombre par les marques qu'ils en donnent. Et entr'autres , ils avoient encore il y a peu de tems au milieu d'eus , des personnes vi-
vantes

Chap. 8.

*De Lacy
en son
Histoire
de l'A-
merique.
Lesca-
bot liv. 3.
chap. 10.*

vantes, qui se souvenoient d'avoir veu les premiers Espagnols qui avoient abordé en l'Amerique. D'où l'on conclud, qu'ils devoient estre âgé de cent-soixante ans au moins. Et en effet, ce sont des gens qui peuvent passer pour l'ombre d'un corps, & qui n'ont presque plus que le cœur en vie, estant couchez dans un lit, immobiles & décharnez comme des squelettes. Ils ont, toutefois, encore de la fanté. Et il paroît bien que leur langue, non plus que leur cœur, n'est pas morte, & que leur raison respire encore. Car non seulement ils parlent avec facilité, mais la memoire & le jugement accompagnent leurs paroles.

Cette mort si reculée qui se voit chez les Caraïbes, ne doit pas sembler étrange, ni estre prise pour un fantôme. Car pour laisser maintenant les grands âges des premiers siècles & ceux dont les Ctesias, les Herodotes & les Plines font mention, les Historiens modernes nous fournissent assez d'exemples pour confirmer cette verité. Et entr'autres les Hollandois qui ont trafiqué aus Moluques nous assurent, que la vie en ce pais-là est bornée d'ordinaire à cent trente ans. Vincent le Blanc dit qu'en Sumatra, en Java, & aus Iles voisines, elle va jusqu'à cent quarante, comme elle fait aussi chez les Canadiens. Et qu'au Royaume de Casuby, elle atteint la cent cinquantième année. François Pirard, & quelques autres, nous témoignent que les Bresiliens ne vivent pas moins, & qu'ils vont jusqu'à cent soixante ans, & au delà même. Et dans la Floride & en Jucatan, il s'est trouvé des hommes qui passoient cet âge-là. En effet, on recite que les François, au voyage de Laudoniere en la Floride, en 1564. Virent-là un vieillard, qui se disoit âgé de trois cens ans, & Pere de cinq Generations. Et en fin au rapport de Mafée, un Bengalais en Orient l'an 1557. se vantoit d'avoir trois cens trente-cinq ans. Après tout cela, la longueur de jours de nos Caraïbes ne sauroit passer pour un prodige, ni une chose incroyable.

Asclepiade, au rapport de Plutarque, estimoit que generalement les habitans des pais froids vivoient plus que ceux des regions chaudes, parce, disoit-il, que le froid retient au dedans la chaleur naturelle, & serre les pores pour la garder, au lieu que cette chaleur se dissipe facilement dans les cli-

*Esuvre 3.
liv. 4.
chap. 12.
& 7. 2.
& 7. 48.
Relation
des Hol-
landois.
1. part.
chap. 24.
Lescarb.
Vincent
le Blanc.
1. part.
chap. 34.
1. part.
chap. 26.
Bergeron
au Traité
des
Naviga-
tions.
Lescar-
bot, &
de Laet.
Bergeron
au Traité
des
Naviga-
tions.
Lrv. II.
Au l. 25.
des Opé-
rations des
Philosofes,
chap. 30.*

mats

mots ou les pores sont élargis & ouverts par la chaleur du Soleil. Mais l'expérience des Caraïbes, & de tant d'autres Peuples de la Zone torride qui vivent d'ordinaire un si grand âge, pendant que nos Européens sont veus communément mourir jeunes, est contraire à ce raisonnement naturel.

Lors qu'il arrive, comme il ne se peut autrement, que nos Caraïbes sont attaquez de quelque mal, ils ont la connoissance de quantité d'herbes, de fruits, de racines, d'huyles & de gommés, par l'ayde déquelles ils retournent bien-tost en convalescence, si le mal n'est pas incurable. Ils ont encore un secret assuré pour guerir la morsure des Couleuvres, pourveu qu'elles n'ayent point percé la veine. Car alors il n'y a point de remede. C'est le jus d'une herbe qu'ils appliquent sur la playe, & dans vingt-quatre heures ils sont infailliblement gueris.

Le mauvais aliment de Crabes & d'autres Insectes, dont ils se nourrissent ordinairement, est cause qu'ils sont presque tous sujets à une fâcheuse maladie qu'ils nomment *Pyans* en leur langue, comme les François à la petite verole. Quand ceus qui sont entachez de cette sale maladie, mangent de la Tortuë franche, ou du Lamantin, ou du Caré, qui est une autre espece de Tortuë, ils sont incontinent après tous boutonnez, parce que ces viandes font sortir ce mal en dehors. Ils ont aussi souvent de grosses Apostumes, des clous, & des charbons en divers endroits du corps. Pour guerir ces maus qui proviennent la plupart de la mauvaise nourriture dont ils usent; ils ont une écorce d'arbre appellée *Chipion*, amere comme fuye, laquelle ils font tremper dans de l'eau, & ayant rapé dans cette infusion le fonds d'un certain gros Coquillage qu'on nomme *Lambys*, ils avalent cette Medecine. Ils pressent aussi quelquefois, l'écorce fraîchement levée de quelques arbres de *Miby*, ou d'autres Vimes qui rampent sur la terre, ou qui s'acrochent aus arbres, & boivent le jus qu'ils en ont exprimé: mais ils ne se servent pas volontiers de ce remede, que quand les arbres sont en leur plus grande sève.

Outre ces Medecines, avec léquelles ils purgent les mauvaises humeurs du dedans; ils appliquent encore au dehors

certain onguents, & linimens, qui ont une vertu tres-particuliere pour nettoyer toutes les pustules qui restent ordinairement sur le corps de ceus qui sont travaillez des *Pyans*. Ils composent ces remedes avec de la cendre de roseaus brulez, laquelle ils demessent avec de l'eau, qu'ils recueillent des feuilles de la tige du *Balifier*. Ils usent aussi pour le même dessein, du jus du fruit de *Iunipa*, & ils appliquent sur les boutons le marc de ce même fruit, à cause qu'il à la vertu d'attirer tout le pus des playes, & de refermer les levres des ulceres. Ils n'ont point l'usage de la saignée par l'ouverture de la veine, mais ils usent de scarifications sur la partie douloureuse, en l'égratinant avec une dent d'Agouty, & la faisant quelque peu saigner. Et afin de diminuer l'étonnement que pourroit causer ce que nous avons déjà représenté ailleurs, de tant d'incisions que ces Barbares se font pour divers sujets, & qui donneroient lieu de se figurer en leurs personnes des corps toujours sanglans, & couverts de playes, il faut savoir qu'ils ont aussi des secrets & des remedes infailibles pour se guerir promptement, & pour fermer leurs blessures, & consolider si nettement leurs playes, qu'à peine peut on remarquer sur leurs corps, la moindre cicatrice.

Ils se servent aussi de bains artificiels, & provoquent les sueurs par une espece de poële où ils enferment le patient, qui reçoit par ce remede son entiere guerison. Les Soriquois font aussi suer leurs malades : mais quelquefois ils les humectent de leur haleine. Et pour la cure des playes, eus & les Floridiens en succent le sang, comme les anciens Medecins le pratiquoient, quand quelcun avoit été mordu d'une beste venimeuse, faisans preparer pour cela celuy qui en faisoit l'office. On dit aussi que nos Caraïbes, lors qu'ils ont été piqués d'un serpent dangereux, se font succer la playe par leurs femmes, après qu'elles ont pris un bruvage, qui a la vertu de rabatre la force du venin. Les Taupinambous succent même les parties malades, bien qu'il n'y ait point de playe. Ce qui se fait aussi quelquefois en la Floride. Et les Turcs, lors qu'il leur survient quelque défluxion, & quelque douleur, ou à la teste ou sur quelque autre partie du corps, brulent la partie qui souffre.

*Les car-
bes, &
de Lacr.*

*De Lory
chap. 20.
Linscor,
chap. 1.
Voyage
de Villamont
l. 2.*

B b b b

Quel-

Quelques uns des Peuples Barbares, ont de bien plus étranges remedes dans leurs maladies, comme il se peut voir chez les Historiens. Ainsi on dit que les Indiens de Mechoacham & de Tabasco en la nouvelle Espagne, pour se guerir de la fièvre, se jettent tous nuds dans la riviere pensant y noyer cette maladie. En quoy pour l'ordinaire ils réussissent fort mal. Une action à peu près semblable s'est veüe chez les Caraïbes. Car Monsieur du Montel y trouva un jour un vieillard, qui se l'avoit la teste à une fontaine extremement froide. Et luy en ayant demandé la cause, le bon homme luy „répondit : Compere, c'est pour me guerir : car je suis „*mouche* c'est à dire beaucoup enrhumé. Le Gentil-homme ne se put empescher d'en rire : mais plutôt il en eut pitié, croyant qu'il y en avoit assez pour perdre le pauvre vieillard. Et cependant contre toutes les régles de nôtre Medecine, cét étrange remede luy succeda heureusement. Car nôtre Gentil-homme le rencontra le lendemain, gaillard & dispos, & délivré tout à fait de son rhume. Et le Sauvage ne manqua pas de s'en vanter, & de railler nôtre François, de sa vaine pitié du jour précédent.

Les Caraïbes sont extrêmement jaloux de leurs secrets en la Medecine, sur tout leurs femmes qui sont fort intelligentes en toutes ces cures : & pour quoy que ce pust estre, ils n'ont encore voulu communiquer aus Chrétiens les remedes souverains qu'ils ont contre la blessure des flèches enpoisonnées. Mais ils ne refusent pas de les visiter & de les traiter quand ils ont besoin de leur secours : au contraire ils s'y portent alégrement, & de tres-franche volonté. Ainsi un personnage de qualité d'entre nos François ayant été mordu dangereusement par un serpent, en a été heureusement guerry par leur moyen : En quoy certes ils sont bien differens de ces brutaus de Guinois & de Sumatrans, qui n'ont aucune compassion de leurs propres malades, les abandonnant comme de pauvres bestes. Mais l'ancien Peuple de la Province de Babylone, prenoit un interest si particulier dans toutes les maladies, que les malades y étoient mis en place publique, & chacun leur devoit enseigner le remede, dont il avoit fait l'expérience sur luy-même. Ceus qui ont fait voyage à
Cam-

*Relation
des Hol-
land. &
de Vin-
cent le
Blanc.
1. part.
chap. 24.
Herodote
liv. 1.*

Cambaya, disent, qu'il y a même un Hospital pour traiter les oiseaus malades.

*Voyage
des Drac,
2. partie*

Quand les remedes ordinaires dont se servent nos Caraïbes en leur necessité, n'ont pas eu un tel succès qu'ils s'étoient promis, pour lors ils ont recours à leurs Boyez, c'est à dire à leurs Magiciens, qui contrefont aussi les Medecins: & les ayant conviez de les venir visiter, ils les consultent sur l'évenement de leurs maladies. Ces malheureus suppots de l'Esprit malin, se sont aquis par leurs enchantemens, un tel credit parmi ces pauvres abusez, qu'ils sont reputez comme les arbitres de la vie & de la mort, & tellement redoutez à cause de leurs sortileges, & de la vangeance qu'ils tirent de ceus qui les méprisent, qu'il n'y a aucun de ce miserable Peuple, qui ne tienne à gloire de rendre une deference & une obeïssance aveugle, à tous leurs avis.

Pour ce qui est des Ceremonies qu'ils observent en ces rencontres, nous les avons déjà touchées en partie au Chapitre de leur Religion. Il faut avant toutes autres choses, que la case en laquelle le Boyé doit entrer soit bien nettement preparée: que la petite table qu'ils nomment *Matoutou*, soit chargée de l'*Anakri* pour *Maboya*, c'est à dire d'une offrande de Cassave & d'Ouycou pour l'Esprit malin: & même des premices de leurs jardins, si c'est la saison des fruits. Il faut aussi qu'il y ait à l'un des bouts de la case, autant de petis sieges, qu'il se doit trouver de personnes à cette detestable action.

Après ces preparatifs, le Boyé, qui ne fait jamais cette œuvre de tenebres que pendant la nuit, ayant fait soigneusement éteindre tout le feu de la Case & des environs, entre dans cette obscurité, & ayant trouvé sa place à l'ayde de la foible lueur d'un bout de Tabac allumé qu'il tient en sa main; il prononce d'abord quelques paroles Barbares: il frappe en suite de son pied gauche la terre à plusieurs reprises, & ayant mis en sa bouche le bout de Tabac qu'il portoit en sa main, il souffle cinq ou six fois en haut la fumée qui en sort, puis froissant entre ses main le bout de Tabac, il l'eparpille en l'air. Et alors le Diable qu'il a évoqué par ces singeries, ébranlant d'une furieuse secousse le faîte de la Case, ou excitant quelque autre

bruit épouvantable, comparoit aussi-tôt, & répond distinctement à toutes les demandes, qui luy sont faites par le Boyé.

Si le Diable assure, que la maladie de celuy pour lequel il est consulté; n'est pas mortelle: pour lors le Boyé & le Fantôme qui l'accompagne, s'approchent du malade pour l'assurer qu'il sera bien-tôt guery: & pour l'entretenir dans cette esperance, ils touchent doucement les parties les plus douloureuses de son corps, & les ayant un peu pressées, ils feignent d'en faire sortir des épines, des os brisez, des éclats de bois & de pierre, qui étoient, à ce qui disent ces malheureux Medecins, la cause de son mal. Ils humectent aussi quelquefois de leur haleine la partie debile, & l'ayant succée à plusieurs reprises, ils persuadent au patient, qu'ils ont par ce moyen attiré tout le venin qui étoit en son corps, & qui le tenoit en langueur: En fin, pour la clotûre de tout cet abominable mystere, ils frottent tout le corps du malade avec le suc du fruit de *Tunipa*, qui le teint d'un brun fort obscur, qui est comme la marque & le seau de sa guerison.

Celuy qui croit d'avoir été guery par un si damnable moyen, a coûtume de faire en reconnoissance un grande festin, auquel le Boyé tient le premier rang entre les conviez. Il ne doit pas aussi oublier l'*Anakri* pour le Diable, qui ne manque pas de s'y trouver. Mais si le Boyé a recüeilly de la communication qu'il a eu avec son Demon, que la maladie est à la mort, il se contente de consoler le malade, en luy disant, que son Dieu, ou pour mieus dire son Diable familier, ayant pitie de luy, le veut enmener en sa Compagnie, pour estre delivré de toutes ses infirmités.

Strabon.
l. 3. c. 38.

Liv. 4.
chap. 12.
Elzan,
L. 4. c. 1.

Certains Peuples, ne pouvans supporter l'ennuy & les incommoditez d'une trop caduque vicillesse, avoient acourumé de chasser avec un verre de Ciguë, leur ame qui croupissoit trop long tems à leur gré, dans leur miserable corps. Et quelques autres au rapport de Pline, étant las de vivre, se precipitoient en la mer. Mais en d'autres païs, les enfans n'attendoient pas que leurs Peres étant parvenus à un grand âge, fissent cette execution. Car on dit que par une Loy publique, ils en étoient les parricides & les bourreaux. Et le Soleil éclaire

éclaire encore aujourd'huy dans quelques Provinces de la Floride, des maudites creatures, qui par une espece de religion & de pieté, assomment leurs Peres parvenus à la caducité, comme des personnes inutiles en ce monde, & qui sont à charge à eus-mêmes.

Mais quelque avancée que puisse estre la vieillesse chez nos Caraïbes, les enfans ne s'ennuyent pas de voir leur Peres & leurs Meres en cet état. Il est vray, que quelques Caraïbes ont autrefois avancé la mort de leurs parens, & ont tué leurs Peres & leurs Meres, croyant faire une bonne œuvre, & leur rendre un office charitable, en les delivrant de beaucoup d'incommoditez & d'ennuis, que traîne après soy la vieillesse. Un vieus Capitaine que nos François nommoient *le Pilote*, se glorifioit d'avoir rendu ce detestable service, à plusieurs de ses ancêtres. Mais premierement, les Caraïbes ne pratiquoient cette inhumanité, qu'envers ceus qui le desiroient ainsi, pour être delivrez des miseres de cette vie: & ce n'étoit, que pour aquiescer aus prieres instantes de ceus qui étoient las de vivre, qu'ils en usoient de la sorte. De plus, cette Barbarie n'a jamais été universellement reçeuë parmy eus: & les plus sages l'ont à present en detestation, & entretiennent leurs Peres & leurs Meres jusques au dernier periode de leur vie, avec tous les soins, & tous les témoignages d'amitie, d'honneur & de respect, que l'on pourroit attendre d'une nation, qui n'a point d'autre lumiere pour se conduire que celle d'une nature corrompuë. Ils suportent patiemment leurs defauts & les chagrins de leur vieillesse: ne se lassent point de les servir, & le plus qu'il leur est possible, se tiennent près d'eus pour les divertir, comme nos François l'ont veu en quelques unes de leurs Iles. Ce qui ne merite pas une petite loüangé, si l'on considere que cela se fait chez des Barbares. Que si quelques uns d'entr'eus n'honorent pas ainsi leurs Peres & leurs Meres, ils ont degenere de la vertu de leurs Ancêtres.

Mais quand après tous leurs soins & toutes leurs peines, ils viennent à perdre quelcun de leurs proches ou de leurs amis, ils font de grands cris & de grandes lamentations sur sa mort; Bien au contraire des anciens Traces, & des Hab-

*Herodote:
Liv. 5. C.
Filoftrate:
en la vie:
d'Apollonius,
l. 5.
c. 10.*

rans des Iles fortunées, qui ensevelissoient leurs morts avec joye, danses & chansons, comme des personnes delivrées des miseres de la vie humaine. Après que les Caraïbes ont arro- sé le corps mort de leurs l'armes, ils le lavent, le rougissent, luy frottent la teste d'huile, luy peignent les cheveux, luy plient les jambes contre les cuisses, les coudes entre les jam- bes, & ils courbent le visage sur les mains, de sorte que tout le corps est à peu près en la même posture, que l'enfant est dans le ventre de sa Mere, & ils l'envelopent dans un liêt neuf, attendant qu'ils le mettent en terre.

*Voyage
de Drac,
2. partie.*

*Xenophon
en sa
Cyrone-
die, l. 8.
Plin,
liv. 7.
chap. 54.*

Il s'est trouvé des Nations qui donnoient les rivieres aus corps morts, pour sepulture ordinaire, comme quelques Ethiopiens. D'autres les jettoient aus oiseaux & aus chiens, comme les Parthes, les Hircaniens & leurs semblables aussi honnestes gens que Diogene le Cynique. Quelques autres Peuples un peu moins insensez, les couvroient d'un mon- ceau de pierres. On dit que quelques Africains les mettent en des vaisseaus de terre: & que d'autres les logent dans du verre: Heraclite, qui tenoit le feu pour le principe de toutes choses, vouloit qu'on brulast les corps, afin qu'ils retourna- sent à leur origine. Et cette coutume observée par les Ro- mains durant plusieurs Siecles, se pratique encore aujour- d'huy chez divers Peuples del'Orient. Mais Cyrus disoit en mourant, qu'il n'yavoit rien de plus heurus, que d'estre au sein de la terre, la Mere commune de tous les humains. Les premiers Romains étoient de cette opinion: car ils enterroient leurs morts. Et c'est aussi de tant de pratiques differentes sur ce sujet, celle que l'on trouve en usage chez les Caraïbes. Ils ne font pas leurs fosses selon nôtre mode, mais semblables à celles des Turcs, des Bresiliens, & des Canadiens; c'est à dire de la profondeur de quatre ou cinq pieds, ou environ de figure ronde, de la forme d'un tonneau: Et au bas ils mettent un petit siege, sur lequel les parens & les amis du défunt as- sésent le corps, le laissant en la même posture qu'il luy ont donné incontinent après sa mort.

Ils font ordinairement la fosse dans la case du defunt, ou s'ils l'enterrent ailleurs, ils font toujours un petit couvert sur l'endroit où le corps doit reposer, & apres l'avoir dévalé dans
cette

cette fosse, & l'avoir envelopé de son Amac, ils font un grand feu à l'entour, & tous les plus anciens tant hommes que femmes s'acroupissent sur leurs genous. Les hommes se placent derriere les femmes, & de tems en tems ils leur passent la main sur les bras pour les inciter à pleurer. Puis en chantant & pleurant ils disent tous d'une vois piteuse & lamentable. Hé pourquoy es tu mort? Tu avois tant de bon
 „ Manioc, de bonnes Patates, de bonnes Bananes, de bons
 „ Ananas. Tu étois aimé dans ta Famille, & l'on avoit tant
 „ de soin de ta personne. Hé pourquoy donc es tu mort?
 „ Pourquoy es tu mort? Si c'est un homme ils ajoutent. Tu
 „ étois si vaillant & si généreus. Tu as renversé tant d'enne-
 „ mis; tu t'es signalé en tant de combats: Tu nous as fait
 „ manger tant d'Arouâgues: Hélas! qui nous defendra
 „ maintenant contre les Arouâgues? Hé pourquoy donc es
 „ tu mort? Pourquoy es tu mort. Et ils recommencent plu-
 „ sieurs fois la même chanson.

Les Toupinambous font à peu près les mêmes lamenta-
 „ tions sur les Tombeaus de leurs morts. Il est mort, disent
 „ ils, ce bon chasseur, & excellent pescheur, ce vaillant guer-
 „ rier, ce brave mangeur de prisonniers, ce grand assom-
 „ meur de Portugais, & de Margaiats, ce genereus defenseur
 „ de nôtre pais. Il est mort. Et ils repetent souvent le mê-
 „ me refrain. Les Guinois demandent aussi à leurs morts, ce
 „ qui les a obligez à mourir, & leur frottent le visage avec un
 „ bouchon de paille pour les réveiller. Et Busbequius, dans
 „ la Relation de ses Ambassades en Turquie recite, que passant
 „ par un bourg de la Servie, nomme Yagodena, il entendit des
 „ femmes & des filles qui lamentant auprès d'un mort, luy di-
 „ soient dans leurs chants funebres, comme s'il eut esté capa-
 „ ble de les entendre. Qu'avons nous merité & qu'avons
 „ nous manqué de faire pour ton service, & pour ta conso-
 „ lation? Quel sujet de mécontentement as tu jamais eu con-
 „ tre nous, qui t'ait obligé de nous quitter, & de nous laisser
 „ ainsi miserables & desolées? Ce qui se rapporte en partie
 „ aus plaintes funebres de nos Caraïbes.

Le Vacarme, & les Hurlemens des Toupinambous & des
 „ Virginiens en semblables occasions, dure ordinairement un
 „ mois.

*De Lery
 chap. 5.*

*Relation
 des Hol-
 landois.
 Livre 1.*

Plutarque en la vie de Lycurgue.

mois. Les Peuples d'Egipte, faisoient durer leurs larmes soixante & dix jours. Et quelques Floridiens employent des vieilles pour pleurer le mort six mois entiers. Mais Lycurgue, avoit limité le deuil à onze jours, & c'est à peu près le tems que prenoient autrefois nos Caraïbes, pour pleurer le defunt, avant que de le couvrir de terre. Car durant l'espace de dix jours, ou environ, deus fois chaque jour les parens, & même les plus intimes amys venoient visiter le mort à sa fosse. Et ils apportoient toujours à boire & à manger à ce mort, luy, disant à chaque fois. Hé pourquoy es tu mort? Pourquoy ne veus tu pas retourner en vie? Ne dis pas au moins, que nous t'ayons refusé de quoy vivre. Car nous t'apportons à boire, & à manger. Et après qu'ils luy avoient fait cette belle exhortation, comme s'il l'eut dû entendre, ils luy laissoient sur le bord de la fosse les viandes & le bruvage, jusques à l'autre visite, qu'ils les pouissoient sur sa teste, puis qu'il ne daignoit pas avancer sa main pour en prendre.

Voyez Acofta, de Lery, Paul le Jeune, François Cauche, Thomas Nicole, chez Bergeron, Carpin, & Trigaut.

Les Peruviens, les Bresiliens, les Canadiens, les Madagascarois, les Canariens, les Tartates, les Chinois, accompagnent aussi de quelques mets, les tombeaux où ils enterrent leurs proches. Et sans aller si loin, ne se fait il pas quelque chose de semblable parmy nous? Car on sert durant quelques jours, les effgies de nos Roys & de nos Princes nouvellement morts, & on leur presente à boire & à manger, comme si elles étoient vivantes: même jusqu'à faire devant elles, l'essay des viandes & du bruvage.

Les Caraïbes de quelques Iles, posent encore à present des viandes près de la fosse du mort: mais ils ne le laissent pas un si long tems qu'ils faisoient autrefois, sans le couvrir de terre. Car après que la chanson funebre est finie, & que les femmes ont épuisé toutes leurs larmes, l'un des amis du defunt luy met une planche sur la teste, & les autres poussent peu à peu la terre avec les mains & remplissent la fosse. On brule après cela, tout ce qui appartenoit au mort.

Acofta Histoire de la Chine, de Laet, Garcilaf, Rivard, Linscou & d'autres.

Ils tuënt aussi quelquefois des Esclaves pour accompagner les Manes de leurs morts, & les aller servir en l'autre monde. Mais ces pauvres miserables, gagnent au pied quand leur maistre meurt, & se sauvent en quelque autre Ile. On conçoit

çoit une juste horreur, au récit de ces inhumaines & Barbares funeraïlles, qui sont arrosées du sang des Esclaves, & de diverses autres personnes : & qui exposent en veuë de pauvres femmes égorgées, brulées, & enterrées toutes vives, pour aller en l'autre monde tenir compagnie à leurs maris, comme il s'en trouve des exemples chez diverses Nations. Mais nos Caraïbes se contentent en ces rencontres, de tuer les Esclaves du defunt, s'ils les peuvent atraper.

Il étoit defendu aus Lacedemoniens de rien enterrer avec les morts : mais le contraire s'est pratiqué, & se pratique encore aujourd'huy chez diverses Nations. Car sans parler de tant de choses precieuses que l'on faisoit consumer avec les corps qui passioient par le feu après leur mort, chez les anciens Romains, Macedoniens, Allemands, & autres Peuples : Nous lisons en l'Histoire de Josèfe que le Roy Salomon enferma de grandes richesses avec le corps de David son Pere : Ainsi les Tartares mettent dans la tombe avec le mort, tout son or & son argent. Et les Bresiliens, les Virginien, les Canadiens & plusieurs autres Sauvages enterrent avec les corps les habits, les hardes & tout l'équipage des defunts.

*Virgile,
Arrian,
Tacite.
l. 7. c. 12.
Carpin.
De Levy,
Relation
des Hol-
landois.
De Lact,
Et le
Jeune.*

C'est aussi ce que les Caraïbes pratiquoient en leurs funeraïlles, avant qu'ils eussent communiqué avec les Chrétiens. Car à la dernière visite qu'ils venoient rendre au mort, ils apportoient tous les meubles qui luy avoient servy durant sa vie, assavoir, l'arc & les flèches, le Boutou, ou la Massüë, les Couronnes de plume, les pendans d'oreilles, les Colliers, les Bagues, les Brasselets, les paniers, les vaisseaux, & les autres choses qui étoient à son usage, ils enterroient le tout avec le mort, ou ils le brûloient sur la fosse. Mais à present ils sont devenus meilleurs ménagers : Car les parens du defunt, reservent tout cela pour leur usage, ou bien ils en font present aus assistans, qui les conservent en memoire du defunt.

Après que le corps est couvert de terre, les plus proches parens se coupent les cheveux, & jurent rigoureusement, croyant que par là, ils en vivront & plus long tems & plus heureux. D'autres, quittent les Cases & la place où ils ont

Cccc

enterré

570 HIST. MOR. DES ILES ANTIL. Chap. 24
enterré quelcun de leurs parens, & vont demeurer ailleurs.
Quand le corps est à peu pres pourry, ils font encore une
assemblée, & après avoir visité & foulé aus pieds le sepulcre
en soupirant, ils vont faire la débauche, & noyer leur dou-
leur dans le Ouïcou. Ainsi la Ceremonie est achevée, & l'on
ne vient plus tourmenter ce pauvre corps.

*Fin du second & dernier Livre de l'Histoire
des Antilles.*



VOCA.

V O C A B U L A I R E

C A R A Ï B E.

Avertissement.

1. **N**ous marquons par des accens aigus les syllabes longues, & sur lesquelles il faut appuyer. Et nous mettons deus points sur plusieurs lettres, pour faire connoitre que celle qui precede appartient à la syllabe d'aparavant, & ne se doit point du tout joindre en la prononcia-tion avec la suivante. Comme lors qu'en Francois nous mettons deus points sur *loñange*, sur *louër*, & sur quelques mots semblables.

2. Lors que le mot que nous couchons est celuy des hommes, nous le désignons par une H. Et lors que c'est celuy des femmes, nous le distinguons par une F.

3. Enfin, comme les mots de cette Langue sont difficiles à imprimer correctement, à ceus qui n'en ont pas la connoissance par eus mêmes, les Lecteurs sont suppliez d'attribuer à l'Imprimeur les fautes qui peut estre se trouveront icy en quelques endroits, comme il est presque impossible autrement.

I. LES PARTIES.

du

CORPS HUMAIN.

- M** Oncorps, *Nékobou*.
 La graisse, *Takellé*.
 Ma peau, *Nóra*. Cela signifie en général tout ce qui sert de couverture.
 Mes os, *Nábo*. Cela signifie aussi un tendron.
 Les Caraïbes ne distinguent point les veines d'avec les nerfs; & ils les expriment par le mot de *Nillagra*, qui signifie, mes nerfs ou mes veines: comme *Lillagra* ses nerfs ou ses veines. Ils appellent encore ainsi les racines des arbres.
 Mon sang, H. *Nitta*. F. *Nimoinalou*.
 Mon poil, mes cheveux, *Nitibouri*.
 Ma teste, *Nicheucke*.
 Mes yeus, *Nákou*.
 Ma prunelle, *Nákou-euke*.
 C'est à dire proprement, *Le noyau de mon ail*.
 Ma paupière, *Nakou-ora*. C'est à dire, *La peau de mon ail*.
 Mon sourcil, *Nichikouchi*.
 Proprement, *Piece d'ail*.
 Mes cils, *Nákou-iou*. Proprement, *le poil de l'ail*.
 Mon front, *Nérébé*.
 Mon visage, *Nichibou*.
- Mon nez, *Nichiri*.
 Ma bouche, *Njouma*.
 Malèvre, *Niourarou*.
 Ma dent, *Nári*.
 Ma dent machelière, *Nackeuke*.
 Mes gencives, *Nári-aregrik*.
 proprement, *ce qui est contre mes dents*.
 Mon oreille, *Narikaë*.
 mes temples, *Nouboyoubou*.
 mes jouës, *Nitigné*.
 ma langue, *Ninigné*.
 mon menton, *Nárona*.
 ma mammelle, *Nouri*.
 ma poitrine, *Nárokou*.
 mon épaule, *néché*.
 mon bras, *narreuna*. Il signifie aussi une aile.
 mon coude, *neugueumeuke*.
 mes mains, *noucabo*.
 mes doigts, *noucabo-raün*, comme si vous desiez, *les petis, ou les enfans de ma main*.
 mon pouce, *noucabo-iteignun*.
 Proprement, *ce qui est opposé aus doigts*.
 Le pouls, *Loucabo ánichí*, c'est à dire proprement, *l'ame de la main*.
 mon ongle, *noubara*.
 mon estomac, *nanichirokou*.
 mon cœur, H. *niouánni* F. *nánichi*. Ce mot signifie aussi, *mon ame*.
 mon poulmon, *noara*.
 mon foye, *noubana*.
 mes entrailles, *noulakaë*. Cela signi-

signifie aussi le ventre.
 mes reins, *nanagané*.
 mon costé, *nauba*.
 La ratte, *couëmata*.
 La vessie, *Ichikoubou akai*.
 mon nombril, *nárioma*.
 Les parties naturelles de l'hō-
 me, H. *Taloukouli*, F. *Né-
 huera*.
 Les parties naturelles de la
 femme, *Touloukou*.
 mon derriere, *nárioma-rokou*.
 ma fesse, *niatta*.
 ma cuisse, *nebouik*.
 mon genou, *nagagirik*.
 mon jarret, *nichaouä-chaouä*.
 ma jambe, *nournä*.
 ma grève, *nourna-aboulougou*.
 ma jointure, *napataragouné*,
 c'est à dire, *une chose ajoutée*.
 Ce qu'ils appliquent aussi à
 une pièce que l'on met sur
 un habit.
 ma cheville du pied, *noumour-
 gouti*.
 mon pied, *nougouti*.
 mon talon, *nougouti-ona*.
 mes orteils, *nougouti-raim*.
 C'est à dire proprement, *les
 petis du pied*.
 La plante de mon pied, *nou-
 gouti-rokou*, proprement, *le
 dedans du pied*.
 Comme ils ne disent presque
 jamais les noms indéfinis,
 sur tout des parties du corps;
 mais qu'ils les restreignent
 à l'une des trois personnes,

nous les avons mis icy à la
 premiere. Qui les voudra
 mettre aus autres, n'aura
 qu'à changer la premiere
 lettre à chaque mot : com-
 me on le peut apprendre du
 Chapitre du Langage.

II. PARENTÉ.

&

ALLIANCE.

M On parent, H. *Njou-
 moulikou*, F. *Nitoucke*.
 Mon mariage, *Youlleteli*.
 Mon mary, *Niraiti*.
 Mon Pere. En parlant à luy,
 H. & F. *Bába*.
 En parlant de luy, H. *Youmáan*,
 F. *nonkouchili*.
 mon grand Pere, H. *Itámou-
 lou*, F. *nárgouti*.
 Mon Oncle paternel. On l'a-
 pelle Pere, *Bába*. Et pour
 signifier le vray & propre
 Pere, quand on le veut di-
 stinguier expressément, on
 fait quelquefois cette addi-
 tion, *Baba tinnaka*.
 L'oncle maternel, H. *Yáo*, F.
Akátobou.
 mon fils, H. *Imákou*, *Imoulou*,
Yamoinri, F. *Niráheu*.
 mon petit fils, *Hibáli*. Lors-
 qu'il n'y en a qu'un. Mais
 lors qu'il y en a plusieurs,
Nibágnem.
 Cccc 3 Mon

Mon frere ainé, H. *Hanhin*, F. *Niboukayem*.
 Mon cadet, H. *Ouänöüè*, & *Ibiri*. C'est à dire proprement, *ma moitié*, F. *Namoulèem*.
 Mon beau-frere, & mon Cousin de mère, H. *Ibámouï*, F. *Nikeliri*.
 Le Cousin non marié à la Cousine, *Yapataganum*.
 Mon Neveu, *Tanantigané*.
 Mon gendre, *Hibáli moukou*. C'est à dire, *qui fait des petits enfans*.
 Ma femme, H. *Yenénery*. Les femmes disent, *Liáni*, sa femme.
 Ma Mère, en parlant à elle, H. & F. *Bibi*, c'est aussi une exclamation.
 En parlant d'elle; H. *Ichánum*. F. *Noukouchourou*.
 Ma Belle-mère du second lit, *Noukouchourouteni*.
 Ma Belle-mère dont j'ay épousé la fille, *Imenouti*.
 Ma grand'mère, H. *Innouti*. F. *Naguette*.
 La tante maternelle s'appelle Mère, *Bibi*.
 La paternelle, *Nabeupouli*.
 Ma fille, H. *Niananti*, F. *Niraben*.
 Ma Sœur, *Nitou*.
 L'ainée, *Bibi-Ouänöüän*.
 La cadette, *Tamoulclouä*.
 Bru, belle fille, & Nièce, Ni-

baché.

Ma Cousine, H. *Touëlléri*, c'est à dire, *Ma femelle*, ou *ma promise*; parce que naturellement elles sont deües pour femmes à leurs cousins. Les femmes disent *Touëllou*.
 Les enfans des deus freres, s'appellent *frères & sœurs*: les enfans des deus sœurs, tout demême.

III. CONDITIONS

&

QUALITEZ.

UN homme, ou un maste, H. *Ouëkelli*: au pluriel, *Ouëkliem*, F. *Eyéri*: au pluriel, *Eyérium*.
 Une femme, ou une femelle, H. *Ouëlle*: au pluriel, F. *Ouliem*.
Inärou: au pluriel, *Innöyum*.
 Un enfant, *Niankeili*.
 Un garçon, *Mouléke*.
 Une fille, *Niankeïou*.
 Un petit garçon, *Ouëkelliræu*.
 Proprement, *Vn petit maste*.
 Une petite fille, *Ouëlle ræu*,
 Proprement, *Vne petite femelle*.
 Un vieillard, *Ouäïáli*.
 Un Père de famille, *Tiouboutouli authe*.
 Un veuf & une veuve, *Moincha*.
 Un camarade, *banaré*.

Un

Un amy, H. *Ibaouânale*, F. *Nitignon*.

Un ennemy, H. *Etoutou*, F. *Akani*.

Un ennemy contrefait, *Etoutou noubi*. Ainsi nomment ils tous ceux de leurs ennemis qui sont vêtus.

Sauvage, *Maron*. Les Caraïbes ne donnent ce nom qu'aux animaux & aux fruits Sauvages.

Habitant, *bonon*.
Insulaire, ou Habitant d'une Ile, *Oubao-bonon*.

Habitant de la terre ferme, *balouë-bonon*.

Homme de Mer, *balanaglè*.
C'est ainsi qu'ils appellent les Chrétiens, parce qu'ils viennent de si loin par mer en leur païs.

Général d'armée navale, ou Amiral, *Nhaléné*.

Capitaine de vaisseau, *Tiouboutouli canaouë*.

Grand Capitaine, ou Général, *Ouboutou*, au pluriel, *Ouboutounum*.

Lieutenant, *Tiouboutou mali arici*. C'est à dire proprement, la trace du Capitaine, ou ce qui paroît après luy.

Soldat, ou guerrier, *Netoukouiti*.

Sentinelle, Espion, *Arikouti*, *Nábara*.

Mon prisonnier de guerre,

Niouitouli, *Niouëmakali*.

Celui qui a la charge de recevoir les hôtes, *Niouëkaiti*.

Mon serviteur à gage, tel que le Chrétiens en ont, *Nabouyou*.

Serviteur esclave, *Tamon*.

Un chasseur *Ekerouti*.

Gras, *Tibouléli*.

Maigre, *Touléli*.

Grand, *Mouchipéli*.

Gros, *Ouboutoumi*.

Petit, *Nianti*, *Raen*.

Chétif, *Pikenine*. En langage bâtard.

Haut, *Inouti*.

Bas, *Onabouti*.

Profond, *Ouliliti*, *Anianliti*.

Large, *Taboubéreti*.

Long, *Mouchinagouti*.

Rond, *Chiririti*.

Quarré, *Patagouti*.

Beau, *Bouitouti*.

Laid, *Nianti ichibou*.

Mol, *Nioulouti*.

Dur, *Téleti*.

Sec, *Ouärrou*, *Ouärrouti*.

Humide, *Kouchakouéli*.

Le chaud & le froid sont exprimés au titre ix.

Blanc, *Alouti*.

Noir, *Ouliti*.

Jaune, *Houëreti*.

Rouge, *Ponáti*.

Ils ne savent nommer que ces quatre couleurs-là, & ils y rapportent toutes les autres.

Lar-

Larron, <i>Youálouti.</i>	Ma crainte, <i>Ninonnoubouli.</i>
Inceftueux, <i>Kakouyoukouátiti.</i>	Ma joye, H. <i>Naouéregon</i> , F. <i>Niouänni.</i>
Adultere, <i>Oulimateti.</i>	Ma tristesse, <i>Nitikabouë.</i>
Paillard, <i>Huëreti.</i>	Il est né, <i>Emeignouáli.</i>
Querelleux, <i>Oulibimekoali</i> , <i>Koanáiti.</i>	Sois le bien venu, <i>Halea tibou.</i>
Traître, <i>Nirobouteíti.</i>	J'ay faim, <i>Lamanatina.</i>
Mauvais, <i>Oulibati</i> , <i>Nianöuän- ti.</i>	J'ay soif, <i>Nacrabatina.</i>
Bon, <i>Iroponti.</i>	Donne moy à manger, ou, donne moy du pain, H. <i>Terebali ùm boman</i> , F. <i>Nou- boute ùm boman.</i>
Sage, <i>Kanichicoti.</i>	Donne moy à boire, <i>Natoné boman.</i>
Adroit, <i>Manigat.</i>	Mange, à l'imperatif, <i>Baika.</i>
Fol, <i>Leuleuti ao</i> , ou, <i>Talouali ao.</i> C'est à dire proprement, <i>Qui n'a point de lumiere.</i>	Manger, à l'infinifif, ce qui est peu en usage, <i>Aika.</i>
Vaillant, <i>Ballinumpti.</i>	Je mange, <i>Naikiem.</i>
Poltron, <i>Abaouáti.</i>	Boy, <i>Kourába.</i>
Joyeux, <i>Aouèrekoua liouani.</i>	Je bois, <i>Natiem</i> , <i>Natakayem.</i>
Triste, <i>Imouëmeti.</i>	Je suis échauffé de boire, <i>Na- charouätina.</i>
Yvre, <i>Nitimáinti.</i>	Vien icy, <i>Hac-jeté.</i>
Riche, <i>Katakobáiti.</i>	Va t'en, <i>bayouboukaa.</i>
Pauvre, <i>Matakobáiti.</i>	Parle, <i>Ariangaba.</i>
Piquant, <i>Chouchouti.</i>	Je parle, <i>Nanangayem.</i>
Mort, <i>NeKETALI.</i>	Tay toy, <i>Maniba.</i>

IV. ACTIONS.

&

PASSIONS.

I L se fie en luy, <i>Moingatteti loné.</i>	Lève toy, <i>Aganekaba.</i>
Atten moy, <i>Iacaba</i> , <i>Noubara.</i>	Tien toy debout, <i>Raramaba:</i>
Espere, atten, <i>Allivé.</i>	Regarde, <i>Arikaba.</i>
Espere en luy, <i>Emenichiraba.</i>	Ecoute, <i>Akambabä.</i>
Esperance, <i>Ementchira.</i>	Flaire, <i>Irimichaba.</i>
Mon esperance, <i>Nemenichi- raeu.</i>	Goutes-en, <i>Aóchabä.</i>
	Touche le, <i>Kourouäbä.</i>
	Marche, <i>bayoubaka.</i>

- Je marche, *Nayoubakayem*.
 Promene toy, *Babâchiaka*.
 Cours, *Hehemba*.
 Danse, *babénaka*.
 Je danse, *Nabinakayem*.
 Saute, *Choubakouäba*.
 Je vay sauter, *Choubakouä niabou*.
 Ry, *biéraka*.
 Je ris, ou je me réjouis, *Naou- érékoyem*.
 Pleure, *Ayakouäba*.
 Dors, *baronka*.
 Réveille toy, *Akakotouäba*.
 Veille, *Aromankaba*.
 Travail, H. *Touätégmali*.
 F. *Noumaniklé*.
 Repos, *Nemervoni*.
 Combat, *Tibouikenoumali*.
 Guerre, H. *Namkoa*, F. *Ni- hučoukouli*.
 Paix, *Niuëmboulouli*.
 Il est défait, *Niouellemaintj*.
 Il est vaincu, *Enèpáli*.
 Respire, *Aouraba banichi*.
 Cela veut dire proprement, *Raffrauchy ton cœur*.
 Souffle, *Phoubaë*.
 Crache, *Chouëba*.
 Touffe, *Hymba*.
 Mouche toy, *Näinraba*.
 Excrémenter, *Houmoura*.
 Lave toy, *Chibäba*.
 Arrose, *Touba boubara*.
 Vabaigner, *Akao bouka*.
 Je nage, *Napouloukayem*.
 Il nage bien, *Kapouloukatiti*.
 Il a été noyé, *Chalalaali*.
 Il a été étouffé, *Niarakouäli*.
 Ouvre, *Taläba*.
 Ferme, *Täba*.
 Cherche, *Aloukaba*.
 Trouve, *Ibikouäbaë*.
 Vole, *Hamamba*.
 Tu tombes, *bätikeroyem*.
 Perds le, *Aboulekouäbaë*.
 Ven le, *Kebeciketabaë*.
 Achete, *Amouliakaba*.
 Il traite ou trafique, *baouä- nemeti*.
 Va à la chasse, *Ekrekabouka*.
 Machasse, *Nékerem*.
 Il tire bien de l'arc, *Kachien- ratiti, boukatiti*.
 Il tire bien de l'arquebuse, *Katouratiti*.
 Va pescher du poisson, *Tika- bouka authe*.
 Je pesche, *Natiakayem*.
 Ma pesche, *Natiakani*.
 Il est arrivé au port, *Abourri- kaali*.
 Je chante en l'Eglise, *Nalla- lakayem*.
 Je chante une chanson, *Na- romankayem*.
 Il est amoureux d'elle, il la caresse, *Ichouatoati tao*.
 Baise-moy, *Chouba nioumou- lougou*.
 Je veus estre nommé : nom- me moy, *Yetiklée yatek*.
 Il l'aime, *Kinchinti loné, Ti- bouinati*.
 Il le hait, *Yerekati loné*.
 Querelle, *Lionèlébouli*.
 Dddd Yvrog-

Yvrognerie, *Liuëtimali*.
 Frappe, fouëtte, *Baikoaba*.
 Fouët, *Abaïchaglé*.
 Bats-le, *Apparabäë*.
 Egratigne, *Kiomba*.
 Tuë le, *Chiouïbäë*.
 Il se porte bien, *Atouattienli*.
 Il est malade, *Nanégaëti*.
Nannécëiti.
 Maladie, *Anek*.
 Je m'a desforcé, *Naraliatina*.
 Je me vengeray, *Nibanébouï-
batina*.
 Vengeance, *Nayouïbanabouli*.
 Il l'a mordu, *Kerréialo*.
 Il est blessé, *Niboukabouüli*.
 Il vit encore, H. *Nouloukéïli*,
 F. *Kakékeïli*.
 La vie, *Lakákechoni*.
 Il est mort, H. *Aouéëli*, *Niko-
tamaináli*, F. *Hilaali*.
 La mort, *Lalouëne*.
 Enterre le; ce qui ne se dit
 pas seulement de l'homme,
 mais en général de tout ce
 que l'on met en terre, com-
 me d'une plante, *Bonambaë*.
 Enterrement, *Tonamouli*.

V. M E N A G E.

&

T R A F I C.

UN Village, *Aurhe*.
 Une maison publique,
Karbet.
 Une maison, H. *Toubanä*.

F. *Touhonoko*.

Un appenty, un couvert, ou
 un auvent, *Aïoupa*.
 Un Jardin, *Maina*.
 Mon jardin, H. *Imäinali*, F.
Nichali.
 Fosse à manioc, *Tomonak*.
 Le toit, *Touhana ora*. Pro-
 prement, *Couverture de
maison ou de case*.
 Muraille ou palissade, *Kouï-
rara*.
 Plancher. Ils n'en ont point.
 Planche, *Iboutou*.
 Porte, *Béna*.
 Fenêtre, *Toullepen*, propre-
 ment, *un trou*.
 Liët, H. *Amak & Akat*, F.
Nékerä.
 Table, *Matoutou*.
 Siège, *Haláheü*.
 Cage, *Tonoulou-banna*.
 Vaisseau, *Takaë*. Ce qui s'ap-
 plique à tout.
 Vaiselle de calabasse, *Couï*.
 Moitié de Couï qui sert de
 plat, *Tauba*. Ce mot signifie
 proprement un *costé*.
 Tasse à boire, *Ritta*.
 Verre, façon, bouteille, *bou-
tella*, de l'Espagnol.
 Gril de bois, que d'autres Sau-
 vages appellent *Boucan*,
Youlä.
 Pot de fer, ou marmite, *touräë*.
 Pot de terre, *Taumali akäë*, &
Canary.
 Chandelier, ou ce qui tient quel-

quelque chose, *Taketaklé*.
 Chandelle, lampe, flambeau,
Touli, c'est du sandal qui
 rend une gomme.
 Mouchette, *Tachackoutaglé*.
 Hameçon, *Keouë*.
 Aiguilles, *Akoucha*.
 Epingle, *Alopholer*.
 Coffre, *Arka*.
 Hotte, *Alaouäta, Catoli*.
 Tamis, pour passer la farine
 du Manioc, & pour couler
 le Ouïcou, *Hibichet*.
 Fine farine de Manioc, *Mou-
 chache*.
 Viande, chair *Tékeric*.
 Du roty, *Aribélet, Achérouti*.
 Une fausse, *Taomali*, ou *Tau-
 Un* hachis, *Nátara*. (*mali*)
 Un festin, *Nátóni, Laupali*,
Eletook.
 Du poison, H. *Tiboukoulou*,
 F. *Tibaukoura*.
 Marchandise, *Eberitina*.
 Marchand, *Baouänemoukou*.
 Pirangue, ou grand vaisseau
 de Sauvages, *Caraouü*.
 Petit vaisseau de Sauvages,
 que nous appellons Canot,
Couliala.
 Navire, *Kanabire*. Cela vient
 sans doute de notre mot
 François.
 Corde, *Ibitarrou*.
 Cable, *Kaboya*. C'est un mot
 qui sent le baragoin & qu'ils
 ont formé, sans doute, de-
 puis qu'ils ont fréquenté

avec les étrangers; comme
 quelques uns des suivans.
 Ancre, *Tichibani & Ankourou-
 Couteau, Couchique*. (*te*.
Cifeaus, Chirachi.
 Beaucoup, *Mouche*. Mot du
 langage corrompu.
 Dix, *Chonnoúcabo raím*, c'est à
 dire, *tous les doigts de la main*.
 Vint, *Chonmoucabo raím*.
Chonmougouci raím, c'est à
 dire, *tous les doigts de la main*.
 & *tous les orteils des pieds*:
 Ils ne savent pas conter
 plus avant.
 Voila ton liét, *bouékra*.
 Voila ton manger, *En yéré-
 bali*.
 Voila ton bruvage, *en batoni*.
 Grand mercy, *Tao*.
 Ouy, *Anhan*.
 Non, *Ouü*.
 Demain, *Alouka*.
 Bon jour, *Mabouë*.
 Adieu, *Huichan*.

VI. ORNEMENS.

&

ARMES.

B Abioles ou bagatelles en
 general, *Cacones*.
 Couronne, *Tiamataboni*.
 Bague, *Toukabouri*.
 Collier, *Eneka*,
 Mon collier, *Yenekali*.
 Bracelet, *Nournari*.

D d d 2

Pen

Pendant d'oreille, *Nari-
kaëla.*

Ceinture, *Iecontî*, ou *Ni-
ranvary.*

Brodequin, *Tichepoulou.*

Peigne de France, *baïna.*

C'est nôtre mot en Bara-
goin.

Peigne de roseaus, *bouléra.*

Mouchoir, *Nainraglé:*

Miroir, *Chibouchi.*

Epée, *Echoubára.*

Arquebuse, mousquet, *Ra-
kábouchou.*

Pistolet, *Rakábouchou raen.*

Proprement, *petite arque-
buse*, ou *petit mousquet.*

Canon, *Kaloon.*

Pique, Halebarde, *Ranicha.*

La pointe, H. *Lichibau*, F.
Laboulougou.

Le milieu, *Lirana.*

Le bout, *Tiona.*

Un arc, H. *Oullaba*, F. *Chima-
la.* Ces deux mots signi-
fient aussi un *Arbre.*

La corde de l'arc, *Ibitarrou.*

Des flèches, *Alouáni*, *bou-
leouá*, *Hippé.*

Massué d'armes, dont les
Sauvages se servent dans
leurs combats au lieu d'é-
pée, *boutton.*

VII. ANIMAUS:

de terre, d'eau,

ET D'AIR.

C Hien, *Anly:*
Chienne, *Ouëllé anly.*

Proprement, *femelle de
chien.*

Pourceau, *bouirokou.* Ils le
nomment quelquefois aus-
si, *Coincoin.*

Guenon, ou barbuë, *Alouä-
ta.*

Tortuë, *Catallou*: & en Ba-
ragoin, *Tortille.*

Gros lezard, *Ouâyamaka*, c'est
le même que d'autres In-
diens appellent *Ignas.*

Petit lezard, ou Gobe mou-
che, *Qulleoums.*

Rat, *Karattoni.*

Chat, *Méchou.*

Soldat ou escargot, *Makeré.*

Fourmis, *Hague.*

Araignée, *Koulaélé.*

Serpent, *Héhué.*

Couleuvre, *Couloubéra.* De
l'Espagnol.

Scorpion, *Akourou.*

Poisson, *Authe.* Et en lan-
gage corrompu, *Pisket.*

Coquillage, Vignotage. Ils
disent le poisson, & ils ajou-
tent, *Ora*; Comme qui di-
roit, *la coque*, ou *la couver-
ture du poisson.* Ainsi, *Ouat-
tabo-*

- tabouï ora*, c'est ce que nous apellons communément un *Lambis*.
- Moufquite, ou espece de moucheron, *Aëtera*.
- Autre espèce de mouchérons, nommez communément *Maringoins*, & connus sous ce nom-là, *Malü Kalábala*. Qui ont les pieds blancs.
- Mouche, *Huërê-huéré*.
- Mouche luisante, *Cogouyou*, cela se rapporte au *Cocuyos* d'autres Indiens.
- Oiseau, *Tónoulou*.
- Coq-d'Inde, *Ouekelli pikaka*.
- Poule d'Inde, *Ouëllé pikaka*.
- Poule commune, *Kayou*.
- Canne, *Kanarou*.
- Oïson, *Iriria*.
- Perroquet, *Koulébuéc*.
- Pigeon, *Ouäkoukouä*.
- Tourte, *Oulleow*.
- Perdrix, *Ouällami*.
- Plume, *Toubanna*. C'est aussi une feuille.
- Aile, ou bras, *Tarreunâ*.
- Bec, ou bouche, *Tiouma*.
- Pied ou patte, *Tougouti*.

VIII. ARBRES

&

PLANTES.

Arbre, *Huëhuë*.
Plante, *Ninänteli*.

Fleur, *Illehuë*.

Fruit, ou graine, *Tün*.

Feuille, *Toubanna*. C'est aussi une plume.

Branche, *Touribourü*.

Epine, scion, *Huëhuë you*.
Proprement, *le poil de l'arbre*, ou, *Huëhuë akou*: comme si vous disiez, *Les yeux de l'arbre*.

Une Forest, *Arabou*.

Figues, *Backônkou*.

Ils nomment les Oranges & les Citrons comme nous, parce que ces fruits leur sont venus de l'Europe.

Cassier, ou Canificier, *Mali-mali*.

Cotton, *Manöulou*.

Cottonier, *Monöulou akecha*.

Raisinier, *Ouliem*.

Raquette, fruit ainsi nommé par les François, *Batta*.

Gros chardon, nommé Torche ou Cierge, *Akoulerou*.

Tabac, *Youli*.

Melon, *Battia*.

Pois ou féve, *Mancontü*.

Canne, ou roseau, en général, *Mamboulou, Tikasket*.

Canne de Sucre, *Kaniche*.

Jus de Cannes, ou vin de Cannes, *Kanichira*.

Sucre, *Choucre*. C'est nôtre mot même, en Baragoin.

Une herbe, *Kalao*.

Racine à manger, *Torolé*.

IX. CHOSES ELEMENTAIRES & inanimées.

LE Ciel, & une Nueë, *Oubékou.*

Nuage blanc, *Alliron.*

Nuage noir, *Ouällion.*

Brouillart, *Kemerei.*

Etoile, *Ouäloukouma.*

Soleil, H. *Huyeyou*, F. *Káchi.*

Lune, H. *Nonum*, ce qui signifie aussi la terre, F. *Káti.*

Journée, *Libuyeouli.*

Clarté & resplendeur, *Laloukone.*

Lumière, *Laguenani.*

Nuit, *Ariabou.*

Ténébres, *bourrelé.*

Il est jour, *Haloukaali.*

Il est nuit, *boureokaali.*

Air, *Nouäragle.*

Vent, *bebeité*, il signifie aussi l'air quelquefois.

Feu, *Ouätou.*

Cendre, *ballisi.*

Pluie, *Konobou.*

Gresle, glace, neige: Ils ne les connoissent pas.

Hyver, leur est inconnu tout de même.

Été, *Liromouli.*

Le froid, *Lamoyenli.*

Le chaud, *Loubacha.*

Le beau-tems, *Iromonmééli.*

Ils l'appellent aussi du nom de l'Été.

Il fait beau-tems, *Hueöméti.*

Il fait mauvais-tems, *Yeheuméti.*

Tonnerre, *Ouälou ouyoulou.*

Le bruit du tonnerre, *Trtruetenni.*

Tempête, *Touällou, bointara, Oourogan*: qui est le nom le plus commun.

Arc-en-ciel, *Alamoulou*, ou *Toulouca*; comme qui diroit, plume, ou pannache de Dieu.

Une montagne, *Ouëbo.*

Une vallée, *Taralironne.*

Le montant, *Tagreguin.*

Une plaine, *Liromonobou.*

Eau, rivière, *Tóna.*

Étang, *Taónaba.*

Source, fontaine, *Taboulikani.*

Puits, *Chiekati.*

Ruisseau, *Tipouliri.*

Mer, H. *Balanna*, F. *Balaouá.*

Terre, H. *Nonum*. Cela signifie aussi la Lune, F. *Moná.*

Excrément, *Itika.*

Sable, *Sáccao.*

Chemin, *Ema.*

Pierre, *Tébou.*

Rocher, *Emétali.*

Ile, *Oubao.*

Terre ferme, ou Continent, *baloué.*

Du bois, *Huéhué*, il signifie aussi un *Arbre.*

Du fer, *Crábou.*

De l'or & de l'argent, *bouláta.*

De l'airin, *Tialapirou.*

Du letton, *Kaouanam.*

Un trou, *Toullepen*, cela signifie aussi une *fenêtre.*

Une rade, *beya*, c'est le mot de *baye* un peu changé.

X. CHOSES SPIRI-
uelles, ou de Religion.

L' Ame est exprimée par le même mot qui signifie le cœur. Voyez au titre des parties du corps humain.

Un Esprit, H. *Akambouë*, F. *Opyem*. Ces noms sont généraus. C'est pourquoy ils s'appliquent parfois à l'Esprit de l'homme. Mais ils sont donnez en particulier aus bons esprits; au moins que les Caraïbes estiment tels, & qui leur tiennent lieu de Dieus.

Bon esprit, qu'ils tiennent pour une Divinité, & dont chacun d'eus a le sien pour son Dieu en particulier, est aussi nommé, *Icheïri*, qui est le mot des hommes; & *Chemün*, qui est celuy des femmes, & dont le pluriel est *Chemignum*. De sorte que ces mots répondent à

celuy de *Dieu*, & des *Dieus*.
Mon bon esprit, ou, mon Dieu, H. *Icheirikou*, F. *Né-
chémérakou*.

Esprit malin, ou Diable. Hommes & femmes l'appellent, *Maboya*, comme prononcent tous nos François: Mais les Caraïbes prononcent icy le B. un peu à l'Allemande, comme si nous écrivions, *Mopoya*.

Ils donnent aussi le nom de *Maboya* à de certains champignons, & à de certaines plantes de mauvaise odeur.

Le Diable ou l'esprit malin est icy: Sauvons nous crainte de luy, *Maboya Kayeu-eu: Kaima loari*. Ils ont accourumé de dire cela, lors qu'ils sentét une mauvaise odeur.

Offrandes qu'ils font aus faus Dieus, ou aus Demons, *Anacri*.

Invocation, priere, ceremonie, adoration. Ils ne savent ce que c'est.

F I N.

TABLE

22
70
82
83
84
85
86
87
88
89
90

T A B L E
 DES CHAPITRES
 &
 DES ARTICLES,
 Du premier Livre de cette Histoire des
 Antilles.

CHAPITRE PREMIER.

DE la situation des Antilles en general: de la Temperature de l'air; de la nature du pais & des Peuples qui y habitent. pag. 1

CHAPITRE II.

De chacune des Antilles en particulier. pag. 7

Article premier, de l' Ile de <i>Tabago</i> .	7
Article second, de l' Ile de la <i>Grenade</i> .	23
Article troisiéme, de l' Ile de <i>Bekia</i> .	24
Article quatriéme, de l' Ile de <i>Saint Vincent</i> .	24
Article cinquiéme, de l' Ile de <i>la Barboude</i> .	25
Article sixiéme, de l' Ile de <i>Sainte Lucie</i> .	27
Article settiéme, de l' Ile de <i>la Martinique</i> .	28

CHAPITRE III.

Des Iles Antilles qui s'étendent vers le Nord. pag. 35

Article premier, de l' Ile de <i>la Dominique</i> .	35
Article second, de l' Ile de <i>Marigalante</i> .	37
Article troisiéme, des Iles des <i>Saintes & des Oiseaux</i> .	38
Article quatriéme, de l' Ile de <i>la Desfrade</i> .	38
Article cinquiéme, de l' Ile de <i>la Gardeloupe</i> .	39
Article sixiéme, de l' Ile de <i>Antigoa</i> .	42
Article settiéme, de l' Ile de <i>Mont-serrat</i> .	42
Article huitiéme, de l' Ile de <i>la Barbade</i> , & de <i>la Redonde</i> .	43
Article neuviéme, de l' Ile de <i>Nieves</i> .	44

CHA-

T A B L E.

C H A P I T R E IV.

De l'île de Saint Christofle en particulier. pag. 45

C H A P I T R E V.

Des îles de deffous le Vent. pag. 56

Article premier de l'île de *Saint Eustache.* pag. 56

Article fecond, de l'île de *Saint Bartelemy.* 58

Article troifiéme, de l'île de *Saba.* 58

Article quatrième, de l'île de *Saint Martin.* 59

Article cinquième, de l'île de *l'Anguille.* 60

Article fixième, des îles de *Sombriere, d'Anegade & des Vierges.* 61

Article feptième, de l'île de *Sainte Croix.* 61

C H A P I T R E VI.

Des Arbres qui croiffent en ces îles dont on peut manger le fruit. pag. 62

Article premier, *Des Orangers, Grenadiers, & Citroniers.* 63

Article fecond, *Du Goyavier.* 64

Article troifiéme, *Du Papayer.* 65

Article quatrième, *Du Momin.* 67

Article cinquième, *Du Iunipa.* 69

Article fixième, *Du Raisnier.* 71

Article feptième, *De l'Acajou.* 72

Article huitième, *Des prunes d'Icaque.* 74

Article neuvième, *Des Prunes de Monbain.* 75

Article dixième, *Du Courbary.* 75

Article onzeième, *Du Figuier d'Inde.* 76

Article douzième, *Du Cormier.* 77

Article treizième, *Du Palmifte Epineus.* 77

Article quatorzième, *Du Palmifte franc.* 78

Article quinzeième, *Du Latanier.* 81

Article feizième, *Du Cocos.* 82

Article dixfeptième, *Du Cacao.* 84

T A B L E.

C H A P I T R E VII.

Des Arbres qui sont propres à bâtir : ou qui servent à la Menuiserie : ou à la Teinture. pag. 86

Article premier, De deux sortes d'Acajou.	86
Article second, De l'Acomas.	87
Article troisième, Du bois de Rose.	88
Article quatrième, Du bois d'Inde.	89
Article cinquième, De plusieurs bois rouges qui sont propres à bâtir, & des bois de fer.	90
Article sixième, De plusieurs Arbres dont le bois est propre à la Teinture.	91
Article septième, Du Roucou.	92

C H A P I T R E VIII.

Des Arbres qui sont utiles à la Medecine. Et de quelques autres dont les Habitans des Antilles peuvent tirer de grands avantages. 94

Article premier, Du Casier ou Canifacier.	95
Article second, Des Noms de Medecine.	97
Article troisième, Du bois de Canelle.	98
Article quatrième, Du Cottonnier.	99
Article cinquième, Du Savonnier.	100
Article sixième, Du Pareuvier.	100
Article septième, Du Calebassier.	101
Article huitième, Du Mahot.	103

C H A P I T R E IX.

Des Arbrisseaus du país qui portent des fruits, ou qui poussent des racines qui sont propres à la nourriture des Habitans, ou qui servent à d'autres usages. pag. 104

Article premier, Du Manioc.	104
Article second, Du Ricinus ou Palma Christi.	106
Article troisième, Des Bananiers & Figuiers.	107
Arti-	

T A B L E.

Article quatrième, <i>Du bois de Coral.</i>	110
Article cinquième, <i>Du Iasmin & du bois de chandelle.</i>	110

C H A P I T R E X.

<i>Des Plantes, Herbages, & Racines de la terres de Antilles.</i>	111
---	-----

Article premier, <i>De trois sorte de Pyman.</i>	111
Article second, <i>Du Tabac.</i>	113
Article troisième, <i>De l'Indigo.</i>	114
Article quatrième, <i>Du Gingembre.</i>	115
Article cinquième, <i>Des Patates.</i>	116
Article sixième, <i>De l'Ananas.</i>	118
Article septième, <i>Des Cannes de Sucre.</i>	122

C H A P I T R E X I.

<i>De quelques autres rares productions de la terre des Antilles, & de plusieurs sortes de legumes, & de Fleurs qui y croissent.</i>	pag. 123
--	----------

Article premier, <i>Des Raquettes.</i>	124
Article second, <i>Du Cierge.</i>	125
Article troisième, <i>De plusieurs sorte de Lieges.</i>	125
Article quatrième, <i>Des Herbes toujours vivres.</i>	126
Article cinquième, <i>Des plantes sensibles.</i>	126
Article sixième, <i>De plusieurs sortes de Pois.</i>	128
Article septième, <i>Des Fèves & Fasoies.</i>	129
Article huitième, <i>Des Plantes & Herbes qui peuvent avoir leur usage en la Medecine ou au menage.</i>	130
Article neuvième, <i>Des Melons d'eau.</i>	131
Article dixième, <i>Des Lys des Antilles.</i>	132
Article onzième, <i>De deus sortes de Fleurs de la Passion.</i>	133
Article douzième, <i>De l'Herbe de Musc.</i>	136

C H A P I T R E X I I.

<i>De cinq sortes de bestes à quatre pieds, qu'on a trouvé dans ces Iles.</i>	pag. 137
---	----------

Article premier, <i>De l'Opassum.</i>	137
Article second, <i>Du Iavaris.</i>	138

T A B L E.

Article troisiéme, <i>Du Tatou.</i>	139
Article quatriéme, <i>De l'Agouty.</i>	139
Article cinquiéme, <i>Des Rats musquez.</i>	140

C H A P I T R E X I I I .

<i>Des Reptiles qui se voyent en ces Iles.</i>	pag. 142
Article premier, <i>De plusieurs especes de Serpens & de Couleuvres.</i>	142
Article second, <i>Des Lezars.</i>	144
Article troisiéme, <i>Des Anolis.</i>	146
Article quatriéme, <i>Des Roquets.</i>	147
Article cinquiéme, <i>Des Mabouias.</i>	147
Article sixiéme, <i>Des Goubes Mouches.</i>	148
Article settiéme, <i>Des Brochets de terre.</i>	149
Article huitiéme, <i>Des Scorpions & d'une autre espece de dangereux Reptiles.</i>	150

C H A P I T R E X I V .

<i>Des Insectes qui sont communs aux Antilles.</i>	pag. 152
Article premier, <i>Des Soldats & des Limaçons.</i>	152
Article second, <i>Des Mouches Lumineuses.</i>	154
Article troisiéme, <i>Des Falanges.</i>	157
Article quatriéme, <i>Des Millepieds.</i>	159
Article cinquiéme, <i>Des Araignées.</i>	159
Article sixiéme, <i>Du Tigre volant.</i>	160
Article settiéme, <i>Des Abeilles & de quelques autres Insectes.</i>	161

C H A P I T R E X V .

<i>Des Oiseaux les plus considerables des Antilles.</i>	pag. 163
Article premier, <i>Des Fregates.</i>	163
Article second, <i>Des Fauves.</i>	164
Article troisiéme, <i>Des Aigrettes & de plusieurs autres Oiseaux de Mer & de Riviere.</i>	165
Article quatriéme, <i>Du Grand Gofier.</i>	165
Article cinquiéme, <i>Des Poules d'eau.</i>	166
	Arti-

T A B L E.

Article sixième, <i>Des Flammans.</i>	167
Article septième, <i>De l'Hirondelle de l'Amerique.</i>	168
Article huitième, <i>De plusieurs Oiseaux de Terre.</i>	169
Article neuvième, <i>Des Arras.</i>	170
Article dixième, <i>Des Canides.</i>	171
Article onzième, <i>Des Perroquets.</i>	173
Article douzième, <i>Des Perriques.</i>	173
Article treizième, <i>Du Tremblo.</i>	174
Article quatorzième, <i>Du Passereau de l'Amerique</i>	174
Article quinzième, <i>De l'Aigle d'Orinoque.</i>	175
Article seizième, <i>Du Mansfery.</i>	175
Article dixseptième, <i>Du Colibry.</i>	176

C H A P I T R E X V I.

Des Poissons de la Mer, & des Rivieres des Antilles. pag. 183

Article premier, <i>Des Poissons volans.</i>	183
article second, <i>Des Perroquets de Mer.</i>	185
article troisieme, <i>De la Dorade.</i>	186
article quatrieme, <i>De la Bonite.</i>	187
article cinquieme, <i>De l'Aiguille de Mer.</i>	187
article sixieme, <i>De plusieurs autres poissons de la Mer & des Rivieres.</i>	188

C H A P I T R E X V I I.

Des Monstres Marins qui se trouvent en ces quartiers. pag. 190

article premier, <i>De l'Espadon.</i>	190
article second, <i>Des Marsouins.</i>	191
article troisieme, <i>Du Requier.</i>	191
article quatrieme, <i>De la Remore.</i>	193
article cinquieme, <i>Du Lamantin.</i>	194
article sixieme, <i>Des Baleines & autres Monstres de Mer.</i>	195
article septieme, <i>Des Diables de Mer.</i>	196
article huitieme, <i>De la Becune.</i>	197
article neuvieme, <i>De la Becasse de Mer.</i>	198
article dixieme, <i>De l'Herisson de Mer.</i>	198

T A B L E.

C H A P I T R E XVIII.

Description particuliere d'une Licorne de Mer, qui s'échoua à la rade de l'île de la Tortuë en l'an 1644. Avec un recit curieux par forme de comparaison & de digression agreable, touchant plusieurs belles & rares cornes, qu'on a apportées depuis peu du d'éroit de Davis: & de la qualité de la Terre, & des Mœurs des Peuples, qui y habitent.

pag. 200

C H A P I T R E XIX.

Des Poissons couverts de Croutes Dures, au lieu de Peau, & d'écailles: de plusieurs rares Coquillages: & de quelques autres belles productions de la Mer, qui se trouvent aux costes des Antilles.

pag. 221

article premier, <i>Des Homars.</i>	222
article second, <i>De l'Araignée de mer.</i>	222
article troisiéme, <i>Des Cancres.</i>	223
article quatriéme, <i>Du Burgau.</i>	223
article cinquiéme, <i>Du Casque.</i>	224
article sixiéme, <i>Du Lambis.</i>	224
article settiéme, <i>Des Porcelaines.</i>	225
article huitiéme, <i>Des Cornets de Mer.</i>	226
article neuviéme, <i>Des Nacres de Perles.</i>	227
article dixiéme, <i>De plusieurs autres sortes de Coquillages.</i>	229
article onziéme, <i>D'un Coquillage couvert de notes de musique.</i>	230
article douziéme, <i>Des Pierres aux yeux.</i>	231
article treiziéme, <i>Des Pommes de Mer.</i>	233
article quatorziéme, <i>Des Etoiles de Mer.</i>	233

arti-

T A B L E.

article quinzième, <i>Des Arbres de Mer.</i>	234
article seizième, <i>Des Pannaches de Mer.</i>	234

C H A P I T R E XX.

<i>De l'Ambre-gris : de son Origine & des marques de celui qui est bon & sans mélange.</i>	pag. 236.
--	-----------

C H A P I T R E XXI.

<i>De quelques Animaux Amphibies qui sont communs en ces Iles.</i>	pag. 241
--	----------

article premier, <i>Du Crocodile.</i>	241
article second, <i>Des Tortues franches.</i>	245
article troisième, <i>Des Tortuës qu'on appelle Caoüannes.</i>	248
article quatrième, <i>Des Tortuës qu'on appelle Carets.</i>	248
article cinquième, <i>De la façon qu'on pêche les Tortuës, & tous les autres gros Poissons des Antilles.</i>	250
article sixième, <i>Des Tortuës de terre & d'eau douce.</i>	251

C H A P I T R E XXII.

<i>Contenant les descriptions particulieres de plusieurs sortes de Crabes qui se trouvent communement sur la terre des Antilles.</i>	pag. 253
--	----------

article premier, <i>Des Crabes qu'on nomme Tourlourou.</i>	253
article second, <i>Des Crabes blanches.</i>	254
article troisième, <i>Des Crabes peintes.</i>	254

CHA-

T A B L E.

C H A P I T R E X X I I I .

Des Tonnerres : des Tremblemens de Terre ; & des Tempestes qui arrivent souvent en ces Iles. pag. 258

article premier, *Des Tonnerres.* 259

article second, *Des Tremblemens de Terre.* 259

article troisiéme, *D'une Tempeste que les Insulaires appellent Ouragan* 259

C H A P I T R E X X I V .

De quelques autres incommoditéz du país , & des remedes qui on y peut apporter. pag. 265

article premier, *Des Moustiques, & des Maringoins.* 265

article second, *Des Guespes & des Scorpions.* 266

article troisiéme, *Des Arbres de Mancenille.* 267

article quatriéme, *Des Pous de bois.* 270

article cinquiéme, *Des Ravets.* 271

article sixiéme, *Des Chiques.* 272

article settiéme, *Remedes contre la morsure des Serpens venimeus , & contre les autres poisons tant de la terre que de la mer des Antilles.* 274

article huitiéme, *De l'Ecume de mer.* 277

article neuviéme, *Des Rats qui sont commun en ces Iles:* 277

T A B L E

Des Chapitres du second Livre de cette
Histoire.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Etablissement des Habitans Etrangers dans les Iles de
Saint Christofle, de Nièves, de la Gardeloupe, de la Mar-
tinique, & autres Iles Antilles. pag. 281

CHAPITRE II.

De l'Etablissement des François dans les Iles de Saint Barthelemy,
de Saint Martin, & de Sainte Croix. 300

CHAPITRE III.

De l'affermissement de la Colonie Françoisse de la Gardeloupe, par
la paix qui fut faite avec les Caraïbes de la Dominique, en
l'an 1640. 311

CHAPITRE IV.

Du Trafic & des occupations des Habitans Etrangers du païs:
Et premierement de la culture & de la preparation du
Tabac. 323

CHAPITRE V.

De la maniere de faire le Sucre, & de preparer le Gingembre
l'Indigo & le Cotton. 331

CHAPITRE VI.

Des Emplois les plus honorables des Habitans Etrangers des An-
tilles: de leurs Esclaves, & de leur Gouvernement. 338

CHAPITRE VII.

De l'Origine des Caraïbes Habitans naturels du Païs. 344

T A B L E.

C H A P I T R E V I I I.

<i>Digression contenant un Abregé de l'Histoire Naturelle & Morale du País des Apalachites.</i>	pag. 373.
Article premier, <i>De l'étenduë & de la nature du País des Apalachites.</i>	374
Article second, <i>De plusieurs rares singularitez, qui se trouvent dans les Provinces des Apalachites.</i>	378
Article troisiéme, <i>Du Corps des Apalachites, & de leurs Vêtemens.</i>	388.
Article quatrième, <i>De l'Origine des Apalachites & de leur langage.</i>	393.
Article cinquiéme, <i>Des Villes, & des Villages des Apalachites, de leurs maisons & de leurs meubles.</i>	395.
Article sixiéme, <i>Des mœurs des Apalachites.</i>	400
Article settiéme, <i>Des Ocupations ordinaires des Apalachites.</i>	404.
Article huitiéme, <i>De la Police des Apalachites.</i>	406.
Article neuviéme, <i>Des Guerres des Apalachites.</i>	410
Article dixiéme, <i>De la Religion ancienne des Apalachites.</i>	412.
Article onziéme, <i>Comment les Apalachites ont eu connoissance de la Religion Chrestienne.</i>	419
Article douziéme, <i>Des Mariages des Apalachites, de l'education de leurs enfans, & des maladies auxquelles ils sont sujets, & des remedes dont ils se servent.</i>	427
Article treiziéme, <i>De l'âge des Apalachites, de leur mort, & de leurs enterremens.</i>	431

C H A P I T R E I X.

<i>Du Corps des Caraïbes & de leurs Ornemens.</i>	435.
---	------

C H A P I T R E X.

<i>Remarques sur la langue des Caraïbes.</i>	447.
--	------

C H A P I T R E X I.

<i>Du Naturel des Caraïbes, & de leurs mœurs.</i>	455.
---	------

CHA-

T A B L E.

C H A P I T R E X I I.

De la simplicité naturelle des Caraïbes. pag. 463

C H A P I T R E X I I I.

De ce qu'on peut nommer Religion parmi les Caraïbes. 468

C H A P I T R E X I V.

Continuation de ce qu'on peut appeller Religion parmi les Caraïbes : de quelques unes de leurs Traditions : & du sentiment qu'ils ont de l'immortalité de l'ame. 478

C H A P I T R E X V.

Des Habitations & du Ménage des Caraïbes. 488

C H A P I T R E X V I.

Des Repas ordinaires des Caraïbes. 496

C H A P I T R E X V I I.

Des Occupations & des Divertissemens des Caraïbes. 505

C H A P I T R E X V I I I.

Du Traitement que les Caraïbes font à ceux qui les vont visiter. 512

C H A P I T R E X I X.

De ce qui tient lieu de Police chez les Caraïbes. 518

C H A P I T R E X X.

Des Guerres des Caraïbes. 524

C H A P I T R E X X I.

Du Traitement que les Caraïbes font à leurs prisonniers de guerre. 536

C H A

T A B L E.

C H A P I T R E XXII.

Des Mariages des Caraïbes. 344

C H A P I T R E XXIII.

De la Naissance & del' Education des Enfans des Caraïbes. 350

C H A P I T R E XXIV.

De l' Age ordinaire des Caraïbes, de leurs maladies, des Remedes dont ils se servent pour recouvrer la santé, de leur mort, & de leurs funerailles. 358

Fin de la Table des Chapitres de cette
Histoire.



R E C I T
D E
L' E S T A T
P R E S E N T
D E S
C E L E B R E S C O L O N I E S

*De la Virginie, de Marie-Land, de la Caroline, du nouveau Duché
d'York, de Penn-Sylvania, & de la nouvelle Angleterre, situées
dans l'Amerique septentrionale, entre les trente deuxième
& quarante sixième degrés de l'élevation du Pole du
Nord, & établies sous les auspices, & l'autorité
souveraine du Roy de la grand' Bretagne.*

*Tiré fidelement des memoires des habitans des mêmes Colonies,
en faveur de ceus, qui auroyent le dessein de s'y
transporter & de s'y établir.*



A ROTTERDAM,
Chez REINIER LEERS,

M. D. C. LXXXI.

REPORT
OF THE
COMMISSIONERS
OF THE
LAND OFFICE

IN
RESPONSE TO A RESOLUTION
PASSED BY THE HOUSE OF COMMONS
ON THE 12TH MARCH 1864

BY
JAMES W. HARRISON, ESQ.,
COMMISSIONER OF THE LAND OFFICE.



LONDON:
PRINTED BY
HARRISON AND SONS, 18, N. BARRICK-LANE.

AVERTISSEMENT.

Touchant les additions qu'on a fait à la dernière
Edition de l'Histoire des Isles Antilles
de L'AMERIQUE.

DAutant qu'en quelques endroits de nôtre Histoire naturelle & morale des Isles de l'Amérique, nous avons eu assez souvent occasion, de faire une mention honorable de plusieurs belles Colonies que la nation Angloise a formées dans le continent de l'Amérique Septentrionale, des personnes considérables nous ont témoigné, qu'étans satisfaites de l'estat des Isles dont nous leur avons donné la description, comme aussi du commerce qu'on y fait & des vivres que la terre y produit pour la subsistance de ses habitans: ils souhaiteroient encore d'estre pleinement informez, de la constitution présente de ces grandes & vastes Provinces, qui s'étendent depuis le Canada jusques au cap de la Floride, & qui relevent toutes de la tres-Auguste Couronne d'Angleterre: c'est pour contenter une curiosité si loüable, & pour satisfaire aux inclinations de tant d'honnêtes gens, à qui nous ne pouvons refuser une chose si juste, que nous ajoutons tres-volentiers à nôtre ouvrage précédent, une Relation succincte de ce pays-là en General, & de toutes les Colonies Angloises qui y sont établies, & qui par ce moyen tiennent les clefs de tant de riches terres, qui sont capables de mettre à couvert d'une nécessité pressante, plusieurs peuples, & de donner de l'employ à une infinité d'honnêtes familles qui gemissent ailleurs sous le fais d'une pauvreté honteuse, en cultivant des ter-

res qui ne leur appartiennent pas en propre, ou qui sont tellement ingrates & épuisées, qu'à peine leur reste-t-il de tous leurs travaux, de quoy se nourrir écharcément; au lieu qu'en cette partie du Nouveau Monde dont nous nous proposons de traiter, les terres y répondent en toute abondance, à l'attente de ceux qui les cultivent, & qu'elles rendent en plusieurs endroits beaucoup au delà du centuple les semences qui leur sont confiées, outre qu'on les donne gratuitement à ceux qui ont le courage d'y passer, & la force pour y travailler sous la benediction du Seigneur, qui nous assure par la bouche du Sage, que celui qui laboure la terre sera rassasié de pain: mais, pour garder un bon ordre dans cette relation succinte, & pour éviter des redites ennuyeuses, nous traiterons en premier lieu de ce que toutes ces Colonies ont de commun entre-elles, & en suite de ce que chacune peut avoir de particulier, qui la rend recommandable: espérons que le Lecteur judicieux pourra conclure de là avec nous, que bien qu'il y ait des pays dans cette grande étendue du nouveau monde, qui font parade de leurs mines d'or & d'argent, de leurs perles & de leurs émeraudes, il est neantmoins tres-constant, qu'il n'y en a aucun qui jouisse d'un air plus sain & plus temperé, ou qui ait plus de rapport avec les plus doux climats de l'Europe, & qui soit plus propre à y former de Nouvelles Colonies, que ce Continent: qui est connu dans les Cartes sous le nom de l'Amérique Septentrionale, dont nous proposons aidant Dieu de représenter le crayon au raccourci, en attendant que quelque main plus adroite, & qu'un pinceau plus délicat en donne en grand volume un tableau au naturel, enrichi & éclairé de plus vives couleurs.

R E C I T DE L'ESTAT PRESENT

des celebres Colonies de la *Virginie*, de *Marieland*, de la *Caroline*, du nouveau Duché d'*York*, de *Penn-Sylvania*, & de la *Nouvelle Angleterre*.

CHAPITRE PREMIER.

Des avantages que toutes ces Colonies de l'Amerique Septentrionale possèdent en commun.

CEux qui traitent des qualitez qu'on doit rechercher aux lieux ou l'on desire d'établir des Colonies, dans l'esperance d'un heureux succez, ont remarqué fort judicieusement, qu'il y a trois choses principales, auxquelles il faut avoir égard pour reussir dans un si genereux dessein. En premier lieu, ils nous disent qu'il faut considerer si l'air y est sain, afin que les habitans s'y portent bien. En suite, si la terre est capable de produire étant cultivée, des vivres necessaires pour leur subsistance: Et si la mer y donne un libre & facile accez, pour y exercer & entretenir le commerce. Nous pouvons d'entrée assurer, que ces trois conditions qui sont absolument requises dans les lieux ou l'on desire de pousser des Colonies, se rencontrent avec un merveilleux avantage, dans cette illustre partie de l'Amerique Septentrionale au sein de laquelle sont situées toutes celles que nous nous sommes proposez de décrire.

Pour ce qui est de l'air, il est constant, qu'il y est extrêmement doux & temperé, puisqu'on a reconnu par une douce

expérience, que tous ceux qui y sont nez, ou qui y ont été transportez, y sont aussi vigoureux & dispos, que ceux qui demeurent dans les lieux qui sont estimez les plus sains de l'Europe : leur teint vermeil & leur embonpoint, étant des témoins irréprochables, de leur robuste constitution, & du bon air qu'ils y respirent.

L'on y distingue aisément les quatre saisons qui partagent l'année ; Elles se font aussi sentir réglément au même tems, & dans les mêmes mois qu'elles produisent leurs effets dans les Provinces les plus tempérées du monde ancien.

Ce qui fait que ceus de ces quartiers qui y passent, ne souffrent aucune alteration dans leur santé par ce changement de pays, & que si elle a été intéressée durant le voyage de six semaines pour le plus, qu'on employe ordinairement en ce voyage, elle est bien tost rétablie, quand ils respirent le bon air de ces terres, qui n'est en rien différent de celui del'Europe, & qu'ils sont nourris du pain & des vivres du pays, qui sans contredit sont autant savoureux, & d'un aussi bon suc, que ceux dont ils avoient coûtume d'user aux lieux de leur naissance.

Les chaleurs & les froidures n'y sont pas excessives, mais on remarque, que ces deux différentes constitutions de l'année, ne sont pas égales par tout ; le froid étant un peu plus piquant dans les Colonies qui sont plus au Nord, de même que le chaud est plus ardent, dans celles qui tirent vers le midy, ou qui sont situées au couchant.

L'hyver y est presque par tout acompagné de neiges qui couvrent la terre, & qui l'engraissent lors qu'au renouveau elles viennent à se fondre : & durant le printems & l'Automne, il y fait des pluyes assez fréquentes, qui font que les grains & les fruits de la première & de l'arrière saison, y croissent en toute abondance.

La terre, qui est fort aisée à defricher & à labourer étant dûement cultivée, y produit du froment, du seigle de l'orge, de l'avoine, du millet, des pois, des fèves, & toute sorte d'autres grains & de legumes, qui servent à la nourriture des

des hommes : & outre toutes ces semences qui y sont aussi communes qu'en l'Europe, les Indiens y ont de tout tems cultivé une espece de blé qu'on appelle *Mays*, qui porte un gros épi, dont les grains sont rangez & serrez par un bel ordre, avec une admirable variété de toutes sortes de couleurs. La terre le produit avec une telle profusion que chaque grain rend ordinairement beaucoup au delà du centuple, ce qui convie aussi les autres habitans étrangers à n'en point négliger la culture.

La vigne, qui y croit naturellement sans aucun travail des hommes, y porte des raisins dont les uns sont blancs, les autres bleus ou violets, qui parviennent à maturité : tellement qu'il est à esperer qu'on en exprimeroit de tres-bon vin, si on la tailloit de tems en tems, & si on y apportoit tous les soins & toutes les façons, que les vigneronns ont acoutumé de lui donner, afin qu'elle soit d'un bon rapport : mais en attendant que les habitans ayent du vin du crû du pays, on y en apporte de tant d'endroits, & l'on y brasse de si bonne biere, qu'on n'a point sujet de se plaindre de ce défaut.

La terre est abbruvée en plusieurs lieux, de beaux & de larges fleuves, qui quelques fois se partageant en deux bras, ferment dans leur sein plusieurs isles tres agreables. Elle est aussi arrosée presque par tout de petites rivieres, & de fontaines d'eau tres claire & tres bonne à boire, dont la plupart se vont décharger dans les grands fleuves, qui roulent leurs eaux avec rapidité, jusques dans la mer. Ces fleuves peuvent porter des gros vaisseaux fort avant dans les terres, pour faciliter le negoce des habitans, qui pour la plupart sont leurs demeures sur de petites eminences, qui les preservent des inondations.

L'on voit, en plusieurs endroits, de tres belles prairies qui sont tres propres à nourir toute sorte de bétail, ce qui fait que les habitans y sont pour la plupart pourvus de chevaux, de bœufs & de vaches, de brebis & de chevres, & de toute sorte d'autres animaux domestiques, qu'on y élève avec autant de facilité, qu'en aucun lieu de l'Europe.

Les terres qui sont un peu éloignées des rivieres, sont

relevées en de petites montagnes, & en des côteaux qui font une perspective fort charmante & un paysage tres-agreable. Au pied de ces eminences il y a ordinairement de tres belles vallées, qu'on peut defricher facilement, pour les reduire en des chams fertiles, & le terroir qui n'est pas encore cultivé, y est si plein de plusieurs especes de beaux arbres, que tout le pays résemble à une vaste forest. Les chênes, les sapins, les charaigners, les noyers, les meuriers, & plusieurs autres sortes d'arbres, qui sont particuliers à ce nouveau Monde, y croissent à merveille. Les hautes montagnes y sont aussi couronnées d'une infinité de beaux arbres d'une excessive grosseur, qui sont tres propres à faire des planches & à bâtir des maisons & des navires: & même on trouve en quelques endroits, des cedres de *bonne odeur* & de couleur différente, dont la plupart ayant le bois fort dur & solide pour souffrir le polissoir, peuvent estre employez par les menuisiers, à faire de beaux meubles pour l'ornement des maisons.

Les prairies, les campagnes, & même les bois, sont émailés au printems d'une infinité de belles fleurs, qui peuvent fournir des agreables sujets de meditation à ceux qui admirent par tout les oeuvres de Dieu, qui revêt de tant de beautés de si foibles creatures. Ils sont aussi enrichis de plusieurs herbes medicinales, dont les Indiens se servent avec heureux succès, pour la guerison de quelques maladies auxquelles ils sont sujets, pour refermer aussi en peu de tems les playes de ceux d'entr'eux qui ont été blesez à la guerre.

La terre y produit aussi naturellement au printems & dans l'été, des framboises, des groseilles, des prunes de différentes couleurs, des noisettes, des fraises & plusieurs autres petits fruits, comme aussi diverses racines dont les Indiens font leurs delices.

Les chataignes, les noix, s'y trouvent communement dans les bois, & même des glands fort doux, qui sont autant estimés des naturels du pays, que les chataignes.

Les abeilles y produisent aussi de la cire & de tres-bon miel, dont on se peut servir utilement pour confire toutes
for-

sortes de fruits au défaut du sucre, & pour la composition de cette excellente boisson qu'on nomme *hydromel*, qui estant gardée quelque tems, a une odeur & une saveur approchante du vin d'Espagne, & qui de plus a la vertu de fortifier la poitrine, & de chasser le sable & les gravelles qui s'engendrent aux reins.

Il y a dans les bois des cerfs, des sangliers, des chevreuils, des daims, des buffes, & des renards: & dans les forets les plus éloignées des habitations, on y rencontre quelques fois des lions, des ours, des loups, & quelques autres bêtes farouches: mais il n'y en a aucune, qui ait l'assurance d'attaquer les hommes. On y voit aussi des lievres, des lapins, des chats sauvages, des martes zobelines, des écurieus, des fouines & des belettes qui ne font aucun dommage à la volaille, de sorte qu'on y en peut élever, avec autant de facilité, qu'en aucune autre partie du monde.

La chasse du Cerf, du sanglier, & des autres bêtes Fauves y est permise à toutes sortes de personnes.

Les Indiens font de ce noble exercice leur divertissement ordinaire, & après qu'ils ont abatu la bête à coups de flèches, ou qu'ils l'ont fait tomber dans les pieges qu'ils lui ont dressé, ils l'assomment avec leurs massuës, & ils vendent cette venaison aux habitans des Colonies à fort juste prix; il faut aussi remarquer, que ce qui donne aux chasseurs de ces heureuses contrées, le moyen de vaquer à la chasse avec facilité: c'est que les arbres y sont pour la plûpart fort hauts de tronc, que leurs branches sont fort élevées de terre, & qu'ils sont éloignés les uns des autres dans une telle proportion, qu'on diroit presque, qu'ils ont etez plantez à dessein de pouvoir aller par dessous à pied ou à cheval, sans aucun empéchemment.

Le lin & le chanvre dont les graines y ont esté apportées de l'Europe, y croissent tres bien; mais les Indiens ont de tout tems fait des cordes & des rets à pescher, d'une certaine herbe, qui est forte & de durée; laquelle sans doute est d'une même espece, que celle que les Caraïbes appellent *Pite*.

Les arbres fruitiers dont les greffes, les pepins ou les noy-

aux y ont été apportez d'Angleterre, répondent aussi parfaitement, à l'attente de ceux qui ont pris le soin de les planter: tellement que dans les plus anciennes Colonies on recueille a present des pommes, des poires, & d'autres fruits de garde, comme aussi des prunes, des cerises, des figues, des abricots, des pesches, & des autres fruits à noyaux, qui y meurissent à perfection.

Toutes les semences des herbes potageres qu'on y a portées de l'Europe, y viennent aussi à souhait: de sorte qu'il n'y a presque rien dans nos jardins qui ne se treuve aussi dans les leurs, qui sont fournis de choux, de porreaux, d'oignons, d'oseille, de cicorée, de bêtes raves, de naveaux, de Carottes, d'échervis, de cercifs, de panais, & même d'artichaus: & particulièrement de toute sorte de melons excellens, comme aussi de cocombes, de courges & de citrouilles, dans la saison qu'on a besoin de ces rafraichissements, les étrangers ont aussi eu des Indiens la connoissance & l'usage de plusieurs racines, qui sont particulieres au pays, & qui étant bien appretées sont fort saines & de tres bon goût.

Le Gibier y est fort commun, & l'on y voit des ramiers, des Perdrix, des gruës, des Cailles, des Merles, des Cocqs d'Inde sauvages, & plusieurs autres oiseaux, qui n'ont point de nom dans nôtre langue: Mais si on y est réjoui par le chant de quelques-uns, Ceux qui frequentent les forets comme les chasseurs, sont aussi souvent étourdis du croassement des Corbeaux & du bruit inoportun des Corneilles. Quand aux oiseaux de proye, il y a trois sortes d'aigles de differente grosseur, & deux especes de faucons & de Milans, & pour ce qui est des oiseaux qui vivent de pesche, & qui frequentent les rivieres, & les étangs, on y voit des Cygnes des oyes, des cannes, des plongeurs, des aigrettes, & une infinité d'autres, qui sont de different plumage.

Enfin generalement parlant, tout ce vaste continent de l'*Amerique Septentrionale*, jouit d'un air extremément agreable & temperé, & est accommodé des choses les plus necessaires pour le vivre, pour le vêtement de ses habitans, & pour les mettre a couvert des injures du tems, & même il leur
four-

fournit des delices, avec autant de profusion & de facilité, qu'aucune Province de l'Europe le pourroit faire aux siens, & après tous ces avantages qu'il a communs avec le monde ancien, il se peut glorifier qu'il se pourroit passer des autres pays, & que pour entretenir le commerce il les surpasse tous, par le nombre, la sûreté & la capacité de ses beaux havres, & en ce qu'il peut fournir en abondance à ceux de dehors du bled, du biscuit, toutes sortes de legumes, de la biere, du beurre, du fromage, des chairs salées de bœuf & de buffe, & du poisson sec, pour la provision des navires: il produit aussi du tabac, de la poix, du godran, des mats de navires & des planches, des peaux de cerfs, d'ours, de castors & de loutres, & même des depouilles precieuses de Renards noirs, de martes, de Belettes, & d'hermines dont on fait des riches fourrures qui sont tant recherchées & prisées par tout le monde. Les mines de fer, de plomb & d'allun, qui se decouvrent souvent en plusieurs lieux, peuvent encore contribuer à y fomenter le trafic, qui apporte l'opulence dans les republicues, & y excite l'industrie des habitans.

CHAPITRE SECOND.

Des Colonies de la Virginie, de Marie-Land & de la Caroline.

Après avoir parlé dans le Chapitre precedent, de tout ce qui se treuve communement dans toutes les Colonies de l'Amérique Septentrionale, qui relevent de la couronne d'Angleterre, l'ordre que nous nous sommes proposez de garder dans cette relation succincte, veut que nous traitions de chacune de ces Colonies en particulier. Nous commencerons donc par celle qui est connuë sous le nom de la *Virginie*, comme étant la plus ancienne & l'une des plus illustres.

Cette celebre Colonie s'étend depuis le 37^{me}. jusques au 39^{me}. degré de l'elevation du pole du Nord, & d'autant qu'elle

le fut premierement reconnuë & habitée des Anglois, sous les auspices de la Serenissime Reine Elizabeth, le nom de Virginie lui fut donnée en consideration de sa Majesté.

L'air y est si agreable & si temperé, & les saisons y sont si réglées, que les arbres y portent des fruits, qui pour leur beauté & leur bonté, peuvent être comparez aux plus excellens qui croissent dans les Vergers les mieux cultivez de l'Europe.

L'Eté y est chaud comme en Espagne, & l'Hyver y est froid comme en Angleterre, mais il n'y dure pas si long temps, ce qui fait que la terre y est si abondante en fruits, qu'elle peut nourrir non seulement ses habitans, mais encores fournir des provisions à ses voisins, & qu'on a remarqué par une aimable experience, qu'une mesure de terre ensemencée d'un boisseau de froment, en rend souvent deux cent, au tems de la moisson.

Le pays est aussi riche en veines d'allun, en poix, en godran, en therebentine, en gomme, & en plusieurs plantes qui servent à la teinture, il y a aussi des mines de fer & de cuivre, qui font esperer que le tems y fera encore decouvrir de plus precieux metaux.

On a aussi trouvé dans les bois, certains animaux que les Indiens nomment *Racomes*, dont la chair est aussi bonne & aussi tendre que celle des agneaux. Il y a aussi de ces animaux que nous avons décrits dans notre histoire des Antilles sous le nom d'*Opassums*, qui ont un sac sous le ventre, où leurs petits se retirent, quand ils se voyent en danger d'être pris des chasseurs.

Mais ce qu'il y a de particulier, & qui fait esperer qu'on y pourra établir avec le tems la manufacture des draps de soye, c'est que les meuriers y croissent dans les bois, & qu'on tient que le climat est tres propre, pour nourrir ces innocens vermisseaux, qui produisent la matiere dont on fait ces riches étoffes, qui sont a present si communes, qu'elles sont rabaisser de beaucoup le prix des draps de laine.

Il est vray, que jusques à present les habitans de la Colonie n'en ont pas fait l'essai, leur employ & leur trafic le plus ordi-

ordinaire n'estant que la culture du Tabac, qui les y a fait subsister jusques à present avec honneur, car ils en receüillent une si grande quantité, qu'on en tire tous les ans la charge de plusieurs navires, qui le portent en Angleterre, où il n'est pas permis d'en debiter de celui qui vient d'ailleurs.

L'on assure que dans les contrées qui regardent le midi, on y voit des perroquets, & un oiseau tout particulier qu'on peut appeller le singe entre les oyseaux, parce qu'il contrefait le chant & le ramage de tous les autres.

Ce pays est aussi recommandable, pour le grand nombre de fleuves & de belles rivieres qui l'arrousent, & qui apres avoir formé plusieurs Isles se viennent rendre dans le large golfe de *Chesapeak* situé entre deux promontoires, à qui du temps du Roy Jaques, on a donné les noms tres-illustres d'Henry Prince de Galles, & de Charles qui estoit alors Duc d'York, & depuis Roy d'Angleterre de bien-heureuse memoire.

On pefche dans les rivieres des perches, des truites, des faumons, des éturgeons longs de dix pieds, des poissons de roche, & plusieurs autres qui sont particuliers à ce pays la. La mer y fournit aussi de la moruë, des harengs, des soles, des merlus, des huitres & une infinité d'autres bons poissons qui ne sont point connus en l'Europe.

Les Anglois ont bâti plusieurs places considerables dans ce continent, telles que sont *Iaques ville*, & *Henry ville*, le *don de Dales*, ainsi nommée à cause qu'elle fut bâtie par le Seigneur *Thomas Dales*. Il y a encores *Dormuda* & plusieurs autres; mais la principale est *Iaques ville*, où le Gouverneur fait sa residence, & où s'assemble la cour de justice.

La Colonie de *Marie-Land* est située au Nord de la Virginie. Les Seigneurs particuliers qui ont obtenu de sa Majesté Britannique la permission de la peupler, l'ont fait habiter d'un nombre tres-considerable de familles, qui y vivent doucement sous sa puissante protection. La terre y est aussi fertile qu'en la Virginie que nous venons de décrire; elle fournit aussi à ses habitans les mêmes commoditez, & de plus on dit qu'elle jouit d'un air, qui pour estre un peu plus froid, est

aussi estimé plus sain, plus temperé, & plus conforme au naturel de ceux, qui ont étez nourris dans l'Europe.

Dans ce même continent de L'Amérique Septentrionale, sous le 33^{me}. degré de latitude de l'elevation du Pole du Nort, est située l'excellente Colonie, qui est a present connuë sous le nom de la *CAROLINE*, les rivieres nommées *Ashly* & *Cooper* qui recoivent des navires de 300. tonneaux, arrousent les terres de cette belle Colonie. Il y a deja plus de trois mille habitans Anglois, qui y trouvent en toute abondance les fruits necessaires pour l'entretien de la vie; & qui sont deja pourvus de grande quantité de bétail domestique. Le Roy a eu la bonté de recevoir dans cette Colonie naissante, quatre vint familles étrangères protestantes, pour y établir la culture des bleds, des Vins & des huilles d'olive, comme aussi la manufacture de la soye: les meuriers qui y sont communs, presentant la nourriture convenable à ces merveilleux insectes qui la produisent, ainsi que nous l'avons deja dit cy dessus. On leur a donné à perpetuité, autant de terre qu'elles en peuvent cultiver ou faire cultiver, & même davantage, à proportion de leurs serviteurs, & du bétail qu'elles peuvent entretenir, de laquelle elles doivent jouir gratis pendant les dix premieres années, lesquelles étant expirées, elles en paieront seulement un sou par acre annuellement.

Il est aussi permis à ces familles étrangères, d'y trafiquer, & de là en Angleterre, avec la même liberté & franchise que les naturels Anglois, & d'y vivre sous la même forme de Religion & de discipline Ecclesiastique, qu'elles avoient accoutumé de professer dans les pays d'où elles sont venuës.

Le memoire que nous avons reçu de Londre sur ce sujet, ajoute qu'outre ces 80. familles que sa Majesté y a fait transporter dans ces vaisseaus, on ne laissera pas de recevoir les autres qui se presenteront, munies de bonnes attestations des Pasteurs & des Anciens de leurs Eglises, Le Roy & les Seigneurs propriétaires de cette aimable Colonie, étans bien aise d'y donner retraite à tous les protestans qui y voudront aller, & de plus ils sont esperer que ceux d'entr'eux qui seront Nobles ou Riches, pourront obtenir gratuitement de

sa Majesté des titres & des dignitez , selon leur degré & merite. Le Roy prêtant les vaisseaux , le passage ne se paye a Londres où se fait l'embarquement , que pour les vivres à raison de cinquante schellins par tête, qui font vint sept florins & demy monnoye d'Hollande , & de celle de France environ trente trois livres; & même on fait credit aux pauvres , à la charge de payer cette somme au bout de deux ou trois ans apres leur établissement.

Il faut aussi remarquer , qu'il y a ordre dans cette Colonie de prêter du bled aux nouveaux venus tant pour semer , que pour se nourrir cinq ou six mois , jusques à ce que la terre leur en ait produit. Il y a aussi dans cette Colonie Royale un Gouverneur établi par sa Majesté , qui a deux voix dans le Conseil , & les deputez du peuple s'y assemblent en Parlement , pour maintenir la police & rendre la justice.

CHAPITRE TROISIÈME.

*Des Colonies de la nouvelle York, qui étoit cy devant
connues sous le nom des nouveaux
Pays bas.*

LEs Colonies que les Hollandois avoient autrefois établies sur le bord des rivieres qu'ils nommoient *du Nord & du Sud*, & qui sont à present possédées par les Anglois , sont situées sous la hauteur de 37. & 38 degrez en tirant vers le Nort. L'on tient que ces belles rivieres sont navigables jusques à 30. lieues avant dans les terres , & qu'elles peuvent porter de grands vaisseaux jusques à 25. où ils peuvent facilement monter ; & qu'en se rendant dans la mer , elles forment des larges bayes, qu'on dit avoir neuf lieues de long & cinq de large, où toutes sortes de navires peuvent entrer en toute seureté , les terres de ces Colonies, dont l'une étoit nommée de *Manhatan*, & l'autre de la *Riviere du Sud*, lors qu'elles appartenoient à la Compagnie Hollandoise des Indes Occidentales , avoisinent du côté du levant, les peuplades que

que nous avons décrites au Chapitre precedent, du côté du couchant, elles touchent à la Virginie, de celui du midy elles donnent l'entrée chez les Indiens de diverses tribus, & du côté du Septentrion elles sont baignées de la mer.

Ces deux celebres rivieres, se divisent en plusieurs endroits en deux bras, qui apres avoir formé des Isles tres-agreables, qui ont deja quelques habitans qui les cultivent, se rassemblent dans un même canal, qui arroufant toutes les terres voisines leur donnent une fertilité incroyable.

Entre les autres poissons que ces rivieres fournissent en abondance, l'on fait état de deux sortes de perches, dont les unes sont blanches & les autres brunes, & qui sont toutes beaucoup plus grosses & plus longues, que celles que nous voyons dans l'Europe, & d'un goût incomparablement plus relevé. Les Brochets y sont aussi fort communs. Les anguilles y croissent d'une longueur & d'une grosseur demesurée, & d'autant quelles sont nourries dans une eau coulante, elles ne sentent ni la bouë ni le marécage, comme celles que l'on mange ailleurs : Il y a aussi une infinité d'*Eturgeons* d'une longueur prodigieuse. Quand on se promene sur le bord des rivieres, on les voit sauter & s'élever jusques à cinq ou six pieds en l'air, d'où retombans en l'eau, ils font un bruit aussi fort, que feroit une poutre qu'on y auroit jetté d'impetuosité. Les Indiens disent qu'ils vivent du vent, & qu'alors ils prennent leur nourriture : Mais ceux qui raisonnent mieux, attribuent ces faillies au naturel de ces poissons, qui aiment à bondir, & à prendre l'air de tems en tems, par forme de divertissement, ou comme disent quelques uns, pour secoier & nettoyer les écailles de leur dos, qui les chatouillent & les demangent, à cause de quelque crasse gluante qui y est attachée, & dont ils ne se peuvent défaire autrement, qu'en s'élançant en l'air, & retombant avec roideur sur leur dos ; ce qui est vrai-semblable. On y prend aussi des *Alozes* monstrueuses, & plusieurs autres excellens poissons, qui n'ont point de nom en nôtre langue, & qu'on peut manger frais ou salez, étants d'aussi bonne garde que les harengs & les saumons de nos costes. Il y a mêmes quelques habitans, qui les
sci.

seichent & les durissent au froid ou à la fumée, comme on fait ailleurs le stock-vis & les harengs sorêts.

Pour les oiseaux, outre ceux qui sont communs aux autres Colonies, il y a en celle-cy des gruës qui sont inconnuës ailleurs, & qui font un bruit, qui donne de la frayeur à ceux qui n'y sont pas acoutumez, lors notamment qu'il y doit avoir quelque changement de tems. Les différentes saisons de l'année, y attirent pareillement un nombre infini d'oiseaux passagers, dont quelques uns font tant de dommage aux grains, qu'on les appelle des larrons de bled, à cause qu'ils fondent dessus toute sorte de grains dont, ils font un grand dégast. Cette espece de gibier, vole en troupe comme, les étourneaux, mais en un nombre si confûs & si pressé, qu'ils obscurcissent l'air autant que le feroit une épaisse & obscure nuée. Il y a aussi une sorte de cailles tres-rares, qui sifflent d'une facon fort éclatante, & d'un ton si aigu & si perçant jusques à cinquante ou soixante reprises tout de suite, qu'on les entend de fort loin, & qu'on a sujet de s'étonner, comment un si petit gosier peut faire tant de bruit.

Il y a dans ces contrées des mines de fer & de cuivre, qui sont connuës & decouvertes. On tient même en suite de plusieurs grands indices, qu'il y a aussi des mines d'argent ou d'or, qui jusques à present demeurent cachées : mais les plus sages tiennent, que les plus precieuses & les plus riches mines de cet aimable pays, ne consistent qu'en la soigneuse culture de la terre, qui y rend avec une douce usure, toutes les semences qu'on luy confie, & dont on peut tirer un profit innocent & assuré, pour la subsistance honorable de ses habitans, sans aller fouïller dans ses entrailles, & creuser jusques aux fausbourgs des enfers, pour y chercher des metaus, qui sont estimez dans le monde, encore qu'ils ayent souvent produit plus de maux que de biens.

Pour l'entretien du commerce avec les étrangers, les habitans de ce pays, ont en abondance plusieurs sortes de peleries fort estimeës, telles que sont les dépouïlles des Castors, des loutres, des Renards, des Ours, des Cerfs, & d'une espece de Dains, dont la peau étant preparée, sert à

faire des Colletins qui sont prizez pour resister à la pluye , & pour premunir ceus qui en sont couverts , contre l'intemperie des saisons , & les injures des froidures , & des excessives chaleurs.

On y voit plusieurs sortes d'insectes , & de serpens , mais il n'y en a aucuns , dont la morsure soit à craindre , que celle de celuy que les Brasiliens nomment *Boycininga*. Ce dangereux reptile ne se peut remuer qu'il ne se face entendre par le son qu'il donne de l'extremité de sa queue , qu'il porte toujours élevée de terre , & qui est enflée comme une petite vessie remplie de vent , & garnie d'un osselet ou cartilage mouvant , qui mene un bruit semblable à celuy d'une sonnette , toutes les fois qu'il sort de son trou pour ramper. On tient , que ce petit os qui donne le signal de l'approche de ce dangereux serpent , étant calciné & reduit en poudre , a une merveilleuse vertu , pour faire delivrer promptement les femmes qui sont en travail d'enfant , si on leur en fait prendre tant soit peu , avec du vin ou de l'eau , pour lui servir de vehicule.

Il y a un peu plus de soixante & dix ans , qu'on a commencé de former des Colonies dans cette terre. Elle fut premicrement reconnuë & découverte par les Hollandois , qui n'estans pas assez soigneus d'y faire passer des habitans , pour s'en conserver la paisible possession , fut occupée par les Anglois comme une terre deserte ; Ceus-cy , en furent aussi privez quelque tems après , par un Capitaine Suedois , qui y établit une Colonie de sa nation , sous le nom de la *Nouvelle Suede* : mais les Hollandois s'en rendirent derechef les maîtres , & poussèrent leur Colonie , sous la puissante direction de la ville d'Amsterdam , qui en avoit obtenu la seigneurie , jusques à quarante lieuës , en remontant la riviere du Sud. Et enfin par les derniers traités , que le Roy d'Angleterre a faits avec Messieurs les Estats Genéraux des Provinces Unies , tout le nouveau paysbas a esté cédé aus Anglois , qui l'ont nommé le *nouveau Duché d'York* , à l'honneur & en consideration de son Altesse Royale le Serenissime Duc d'York frere unique de sa Majesté ; & en échange , ont acordé aux Hollandois la Colonie de *Suriname* , située dans l'Amerique meridionale.

Les Evêques d'Angleterre ont un grand soin d'envoyer dans cette Colonie de la nouvelle York, de même que dans toutes les autres, qui relevent de leur inspection, des sçavans Pasteurs & des Predicateurs, qui font le service divin suivant la Liturgie de l'Eglise Anglicane, & qui annoncent purement la sacrée doctrine de l'Euangile. Les Suédois, les Hollandois & les Walons, qui s'y sont trouvés établis, y ont aussi des Eglises, & de fideles ministres, qui preschent en leur langue, & leur administrent les saints Sacremens suivant l'institution & l'ordonnance du Seigneur.

Il est aussi constant, que les Anglois selon leur grande piété, ouvriront volontiers la porte de toutes ces vastes Provinces qu'ils possèdent dans l'Amerique Septentrionale, à tous les Protestans qui voudront s'y transporter : & qu'il n'y a dans tout le monde aucun Pays qui soit plus propre que celui-là, pour y établir fermement un nombre considerable de belles Colonies, outre celles qui y sont déjà formées, qui publient hautement, que les cordeaux leur sont écheus en des lieux plaisans, qu'un tres bel heritage leur est venu, & qu'ils y peuvent mener une vie paisible, & tranquile, l'air y étant fort sain, les saisons temperées, la terre facile à défricher, & d'un tres-grand raport, & sur tout puisque sa Majesté Britannique, a eu pour agreable, d'envoyer dans ces païs là d'illustres Gouverneurs, qui s'étudient de les rendre florissans, par le nombre d'honestes gens que leur genereuse civilité y attire, & par les grands soins qu'ils prennent, à ce que la justice, la police, & tout ce qui concerne le bon ordre, y soit fermement établi, & observé exactement, & que les Frontieres soyent bien munies & fortifiées pour résister aux ennemis qui voudroient troubler leur repos, ou du costé de la mer, ou de celui de la terre.

CHAPITRE QUATRIÈME.

De la Colonie de Pennsylvanie.

Nous avons parlé jusques à present, de quelques celebres Colonies qui sont établies depuis plusieurs années; mais

maintenant, nous vous allons entretenir de la constitution d'une autre, qui n'est erigée, que depuis le quatrième du mois de Mars de la présente année 1681. Elle est située entre le quarantième degré de latitude du Pole du Nord, jusqu'au quarante troisième: elle a au Nord & à l'orient, la nouvelle York, & à l'occident & au midy, la Colonie de Marie-Land.

Le Roy, par une munificence digne de sa Majesté, a accordé toute cette grande étendue de bonnes terres, du continent de l'Amérique Septentrionale, avec toutes les Isles qui en dependent, à Monsieur le Chevalier *Guillaume Penn* & à ses successeurs, en titre de Province Seigneuriale, & la nommée *Penn Sylvanie*, en consideration de ce gentilhomme à qui sa Majesté la donnée, à condition qu'elle relevera à perpetuité de sa Couronne, & que par hommage & reconnoissance de sa Souveraineté, il payera à ses Tresoriers, la somme exprimée dans les lettres patentes de cette Royale donation.

Les immunités & les Privileges, que sa Majesté a acordez à ce Chevalier & à ses successeurs, comme aussi à ceux qui seront envoyez de leur part dans cette Colonie naissante consistent aux articles suivans.

En premier lieu, sa Majesté leur donne le pouvoir de gouverner, d'ordonner, de commander, & de publier, sous leur seau, des loix & des statuts, pour le bien de la Province, par l'avis & l'aprobation des habitans, ou de leurs Deputez, pourveu qu'ils ne contiennent rien, qui soit contraire aux loix fondamentales du Royaume d'Angleterre, & à l'obeissance & fidelité que des sujets doivent rendre à leur legitime Souverain, & se reservant les appels en dernier ressort.

Le Roy leur donne aussi l'autorité d'establi des Gouverneurs, des juges, des Magistrats, & des Officiers pour toutes sortes d'affaires, & avec telle puissance qu'ils trouveront à propos.

II. Sa Majesté entend aussi que les loix de la propriété, des successions, & des contracts, & de la punition des crimes seront les mêmes que celles qui s'observent en Angleterre, jusques à ce qu'elles soyent changées par le Seigneur propriétaire, ses heritiers ou deputez, & ce par l'avis des hommes li-
bres

bres de ladite Province, qui assisteront au conseil au nom des autres habitans.

III. Afin que cette nouvelle Colonie, puisse s'accroître en nombre de bons habitans, le Roy permet à ses sujets de s'y transporter avec leurs familles pour s'y habituer, à l'exclusion toutefois de tous ceus à qui une défense particuliere en sera faite, sa Majesté octroye aussi le pouvoir d'y porter toutes sortes de marchandises, & d'envoyer librement en Angleterre, celles qui seront cy après du crû ou de la façon du pays.

IV. Enfin le Roy a acordé au Chevalier Penn, le droit de vendre les terres qu'il tient de sa liberalité dans cette contrée du nouveau monde, à telle condition qu'il trouvera bon: & même sa Majesté a eu la bonté de promettre, qu'elle n'imposeroit aucuns subsides ni tributs ou tailles aus habitans de cette Province là-qu'on souhaite de peupler sinon du consentement du Gouverneur, & des Chefs de familles.

Quant a la navigation qui entretient le commerce, cette Colonie a tous les avantages qu'on sauroit desirer: Car elle est située sur les bords du grand Fleuve de *la Ware*, qui est si profond que les navires du port de deux cent tonneaus peuvent aller jusques a vingt cinq lieuës avant dans les terres. Ce fleuve est aussi considerable pour le grand nombre de petites rivieres qui s'y viennent rendre & de plusieurs canaus, qui ont des ports tres-commodes, & qui ont assez de profondeur, pour porter des bateaus & des chaloupes, dans les lieux éloignez, où l'on pourra avec le tems faire des habitations & de beaux plantages.

Le Seigneur propriétaire promet aussi à ceux qui y meneront des serviteurs ou des servantes, cent acres de terre pour chacun d'iceux: & que quand ces serviteurs & ces servantes, auront achevé le tems, auquel ils étoient obligées de servir, ils auront chacun 50 acres de terre, pour les cultiver comme leur propre bien.

Les marchandises qu'il faut porter dans cette nouvelle Colonie, soit pour son propre usage, soit pour vendre à d'autres, sont, toutes sortes d'habits, d'étofes & de linges: des outils qui sont nécessaires pour le labourage, & pour bâtir des mai-

sons, comme aussi toute sorte de vaisselles d'étain, de cuivre, ou de fer qui servent au ménage, & à l'accommodement des nouvelles habitations.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Des Indiens qui habitent au voisinage des Colonies de la Virginie, de la Caroline, de Marie-Land, du nouveau Duché d'York, & de Pennsylvanie.

LEs Indiens originaires de la Virginie different grandement entre eux, quant à la stature du corps. Car il y en a qui semblent des geans en comparaison des autres qui sont fort petits, ou d'une taille mediocre. Ils ont tous le corps bien fait, & encore qu'ils naissent blancs ils ont le teint fort brun, & les cheveux noirs. Ils sont aussi d'une constitution robuste & acoutumés à supporter le froid, & le chaud; l'hyver ils couchent dans leurs cabanes aupres du feu, & l'été sous les arbres. Ils sont aussi d'un naturel changeant, paresseux, & timide, prompt à se couroucer, & fort adonné à la vengeance, ils se gardent de dérober, parce qu'ils croyent que leurs forciers peuvent decouvrir les larrons. Leurs femmes sont rarement impudiques, si ce n'est que les maris y consentent.

Ceux d'une même famille & parentage, ont leurs champs & leurs heritages communs. Ils s'habillent de peaux de bêtes sauvages, l'hyver avec le poil, & l'été sans poil, les plus considerables d'entr'eux portent des manteaux faits de peaux cousues ensemble, & quelques uns avoient autrefois des casques, faites de plumes d'oiseaux, si bien arrangées & entrelassées les unes avec les autres, qu'on les eut prises pour une tapisserie de nuance, ou pour une broderie de soye la plus exquisite; mais par le commerce qu'ils ont à present avec les Anglois, ceux qui demeurent proche des Colonies, tâchent d'avoir du drap, dont ils se font des habits & des couvertures à leur mode.

Ils se peignent le visage, les mains & les jambes de diverses figures, & de semblables grotesques, dans la creance qu'ils ont, que ces différentes couleurs les rendent plus agréables, & qu'elles les munissent, l'hiver contre le froid, & l'été contre les chaleurs.

Les hommes s'employent à la chasse, à la pèche, à la guerre & à d'autres semblables exercices, qu'ils estiment convenables à leur condition, ayant honte de faire aucune autre chose; de sorte que le plus souvent ils sont dans l'oisiveté, pendant que les femmes s'occupent sans cesse, à tout ce qui concerne le ménage; car ce sont elles qui sement & recueillent leurs bled & leurs légumes, leurs maris ayant seulement défriché & préparé légèrement la terre: elles ont aussi le soin de cuire le pain, de conserver les fruits, de faire les pots de terre, de porter aux occasions les fardeaux, & de filer de l'écorce d'arbre dont ils font leurs rets.

Quand aux autres Indiens qui habitent dans les nouveaux pays bas qu'on nomme à présent le nouveau Duché d'York, & qui sont dans le voisinage des Colonies qui sont établies aux bords des rivières du Nord & du Sud, ils sont divisés en autant de petites tribus, qu'ils ont de Capitaines ou de Roitelets, qu'ils appellent en leur langue *Sakemor* ou *Sakemaker*. Les plus célèbres, & qui ont le plus de commerce avec les habitans des Colonies, sont les *Mantas*, les *Senekes*, les *Mingos*, & les *Sikonesse*, qui parlent tous un même langage, bien que la prononciation ne soit pas uniforme parmi eux. Les étrangers qui s'y sont étudiés, & qui la savent en perfection, disent qu'elle est facile à apprendre, & assez riche en mots propres pour exprimer tout ce qui est venu à leur connoissance. Il y a fort peu d'anciens habitans de ces Colonies, qui n'en entendent assez pour les entretenir, & pour faire quelque commerce avec eux aux occasions.

Ils sont presque tous d'une stature assez haute, & au dessus de la médiocre. Ils ont les membres assez bien proportionnés, le visage large, le nez un peu camus, les cheveux noirs & luisans, à cause de la graisse d'ours, dont ils les oignent pour se garantir de la vermine, de même qu'ils en frottent

TOUT

tout leur corps, pour être plus souples & plus robustes. Ils sont tous d'un teint bazané, & tiennent à gloire de n'avoir point de barbe, ni aucun poil en tout leur corps, l'arrachant soigneusement lors qu'il commence à paroître. Ils ont pour la plupart les yeux chassieux, ce qui sans doute, leur est causé par la grande fumée qu'ils souffrent dans leurs cabanes, qui n'ont point de cheminée, mais seulement un trou au dessus du couvert, sous lequel ils allument leur feu, qui n'estant ordinairement attisé que de bois verd, coupé le même jour, fait une fumée si épaisse, qu'il n'en faudroit point d'autre, pour contraindre les bleraux de sortir de leurs tanières.

Ils sont couverts de quelques peaux de Cerfs, de Castors, d'Ours, ou de plumes d'oiseaux, cousuës à leur mode & appropriées en forme de casaque. Mais ceux qui sont les plus apparens, & qui trafiquent avec les Colonies, ont des draps, dont ils s'envelopent tout le corps. Il y en a même quelques uns qui ont des robes de drap bigarré, de bleu, de jaune, de verd, & de rouge, ou de quelque autre couleur qui leur agréé, & sur cette robe ils se chargent encore d'une longue couverture de drap rouge en forme de manteau, dont ils se croient parfaitement bien parez.

Les femmes se plaisent d'avoir plusieurs chaines de rassa-de, dont elles se chargent lors qu'elles se veulent mettre sur leur bonne mine, aus jours de festin & de jouissance; mais ce qui est ridicule, c'est qu'elles se peignent le visage de même que les hommes de différentes couleurs, & que les uns & les autres y forment d'étranges figures, & cela trois ou quatre fois le jour, si l'envie leur en prend. Ce changement de masque est cause qu'on a bien de la peine à les pouvoir reconnoître, & qu'employant de l'huile de mauvaise odeur, pour démasquer les couleurs & tout le sard dont ils encroûtent leurs visages, ils sentent si mauvais, qu'on apprehende de les approcher, & encor plus de manger avec eux. Les autres Indiens qui habitent plus avant dans le continent, n'ont pas la coutume de s'oindre de graisse d'ours, ni de se peindre comme ceux cy, ce qui fait qu'on les voit plus volontiers, & qu'on prend plus de plaisir de traiter avec eux.

Ces nations les plus voisines des Colonies qui s'enfa-
 rinent & barbouillent le visage, comme nous venons de le
 représenter, ne composent pas un trop grand peuple, car on
 tient qu'ils ne vont pas au delà de cinq ou six mille, de sorte
 qu'on les pouroit aisément chasser au loin, si les habitans des
 Colonies qui leur ont promis protection & fidélité, n'étoient
 religieux observateurs de leur parole, aimant mieux les amen-
 er à la connoissance de l'Evangile avec douceur, en supor-
 tant leur brutalité, qu'en les y contraignant par la force : &
 c'est à cela que s'étudient particulièrement les Pasteurs &
 les Catechistes que la Providence a poussez dans ce nouveau
 monde, pour y servir les Colonies & y recueillir des Eglises
 sous l'envoy & la benediction des Evêques d'Angleterre, &
 des autres superieurs Ecclesiastiques, de qui ils tiennent leur
 mission.

Leurs armes sont l'arc, la flèche & la massûë : les princi-
 paux chefs se savent aussi servir de nos épées, de nos halle-
 bardes, & mêmes de nos armes à feu, lors qu'ils en peuvent
 recouvrer. Les *Mincous* & les *Sunekées* qui sont les plus forts
 en hommes, sont souvent en guerre pour de petits differens
 qu'ils ont entr'eux, & pour tirer vengeance de quelques in-
 jures qu'ils croyent avoir receuës les uns des autres ; sans
 qu'on les puisse faire joindre pour les terminer à l'amiable, &
 faire entr'eux une paix qui soit de durée.

Ils vivent de *Mahys* que leurs femmes plantent & cultivent,
 & dont elles font des galettes, ou de la bouillie apres l'avoir
 reduit en grosse farine entre deux pierres, qui leur servent
 de Moulins. Ils ajoutent à cette sorte de pain, le poisson &
 la venaison, qu'ils prennent à la pêche ou à la chasse, à quoy
 tous les hommes sont fort entendus, pendant que leurs fem-
 mes ont soin de toutes les autres choses qui concernent le
 ménage.

Il y en a quelques uns, qui ont leur demeure arretée, sous
 quelques pauvres & miserables cabanes qui sont couvertes de
 peaux ou de nattes, & si peu élevées de terre, qu'à peine s'y
 peuvent ils tenir debout : mais la plûpart sont errans & va-
 gabonds où leur inclination les porte, & où ils croyent trou-
 ver

ver meilleure chasse, laquelle venant à manquer, ils ont recours à quelque petits jardins qu'ils ont en divers endroits écartez, d'où ils tirent des racines, des pois des sèves, du mays, & quelques autres legumes, dont ils font leurs regales. Pour tous meubles, ils n'ont ordinairement qu'un chauderon, une coignée, quelques plats de bois, des cueillieres faites d'écorces d'arbres, & un couteau. Ils couchent tous sur des nattes qu'ils jettent sur la terre, sans oreiller, ni aucune autre couverture, que celle qui leur sert d'habit durant le jour, & quand ils décampent d'un lieu, pour se transporter ailleurs, ce qu'ils font, au mandement de leurs Chefs ou Castiques, qui recueillent sur ce sujet les avis des Peres de famille, les femmes se chargent des petits enfans, de leurs tentes & de leurs meubles, pendant que les hommes qui conduisent l'avant garde & l'arriere-garde de leurs troupes, sont equippez à la legere, n'étans empêchez que de leurs armes ordinaires, afin de pouvoir resister à leurs ennemis s'ils venoient à leur rencontre, & s'ils avoient l'assurance de traverser leur marche.

Ils sont d'un naturel assez doux, & d'une humeur presque toujours enjouée; ils sont aussi extrêmement paresseux, ce qui est cause, que bien qu'ils ayent une bonne terre qui leur donneroit des vivres en abondance, si elle étoit soigneusement cultivée, ils se voyent souvent réduits à une extreme necessité.

Ils ont quelque forme de police parmi eux; mais ils ne punissent de mort aucun crime que l'adultere & l'homicide: le larcin passe parmi eux pour adresse & dextérité, pourveu qu'ils ne soyent point surpris sur le fait, & qu'on ne se puisse apercevoir de leur ruse; ils ont toutesfois cecy de bon, qu'ils ne déroberent rien dans les maisons où l'on a coûtume de les recevoir, quand même ils trouveroient les coffres ouverts, & qu'il n'y auroit personne pour les empêcher d'y fouiller, d'autant qu'ils reputent à une lâcheré insupportable, de violer les loix de l'hospitalité, & de dérober qu'oy que ce soit, à ceux qui se sont fiez à leur conduite, où qui ne sont pas presens, pour se donner garde de leurs mains.

Leurs

Leurs mariages ne sont pas fermes, car ils repudient leurs femmes pour de legeres fautes, & en prennent d'autres. La plupart en ont plusieurs qui s'empresient à l'envy à gagner l'affection de leurs maris, sans témoigner aucune jalousie. Elles ont un merveilleux soin de bien nourrir leurs enfans. Avant qu'ils puissent marcher, elles les portent par tout ou elles vont pendus à leur cous, & attachez sur une petite planche, ces petites creatures sont tellement acoutumées à être couchées sur le dos, & à changer d'air, qu'elles ont le derriere de la tête tout applati, & le corps si endurci au froid & au chaud, qu'on ne les entend presque jamais se plaindre ou crier. Ils aiment la chair des ours plus que toutes les autres sortes de viande, & lors qu'ils en ont tué, ils invitent tout leur voisinage à en venir manger, & apres ce festin, ils dansent & sautent de toute leur force, au son des chansons qu'ils ont apprises dez leur jeunesse, & pour la Clôture de ces rejouissances publiques, ils fument du tabac, qui est en tres grande estime parmi eux.

Ils entretiennent le commerce avec les habitans des Colonies voisines au moyen des peaux de Castors, de Loutres, de Cerfs, de Renards, de Chats sauvages, de Rats musquez, d'Ours & d'Ecurieux, ou avec de la venaison de Cerf, & au defaut de tout cela, ils vendent encore des paniers, des nattes & des cabas qui sont faits fort artistement, & on leur donne en échange des haches, des couteaux, ou quelques autres ferremens, comme aussi des chauderons, du drap, des casques ou des robes, & s'ils n'ont besoin d'aucune de ces marchandises, on les paye de la monnoye courante parmi eux, laquelle ils nomment *Zecwant*, qui consiste dans une sorte de corail longuet & percé, dont ils font des chaines, desquelles ils se parent le col, la tête & les bras. Il y en a de noirs, dont quatre valent un sou, & des blancs, dont il en faut huit pour faire la valeur de la même piece, cette sorte de monnoye, qui a cours parmi tous les Indiens de l'Amerique Septentrionale, est faite d'un coquillage qui ne se treuve à ce qu'ils disent, qu'en quelques endroits fort reculez du lieu de leurs demeures.

Quant à leur religion, ils croyent qu'il y a une Souveraine puissance parfaitement bonne qui reside par dessus tous les cieux, & qui ne se melle pas des affaires de ce bas monde, & qu'il y en a aussi une autre, qui preside sur la terre, & qui dispence selon qu'elle veut, tous les maux qui arrivent aux hommes, tellement que pour en être delivrez il faut l'appaiser par quelques sacrifices & ceremonies, que les Intendans de leurs superstitions leur enseignent. Ils tiennent qu'il y a des magiciens & des forciers, qui sont les supots de cette fausse divinité qu'ils apprehendent, & s'ils soupçonnent quelques uns d'être tels, ils le font mourir, dans la creance qu'ils rendent en ce faisant, un grand service à leur Etat.

Ils n'ont aucune connoissance de la Creation du monde ni du deluge, ni de la dernière fin ou du souverain bien de l'homme; mais ils sont seulement persuadez que leurs ames sont immortelles, & qu'après qu'elles sont séparées de leur corps, elles vont dans un pays, où elles jouissent de toutes sortes de delices en la compagnie de leurs parens & de leurs amis.

Ils sont d'aussi longue vie, que les plus robustes entre les Européens, ils sont sujets à quelques maladies, qui leur sont particulieres, mais ils ont aussi la connoissance de quelques racines & de plusieurs simples dont ils usent dans ces occasions, avec assez de bon succez. Ils n'ont point d'autres medecins que les Intendans de leur superstitions, qui parmi les applications des choses naturelles, ajoutent des paroles qui donnent assez à connoître, qu'ils ont des intelligences secrètes avec ces Esprits malins, qui seduisent ce miserable peuple par une infinité de prestiges qui les éblouissent.

Ils enterrent leurs morts dans une fosse faite en rond; dans laquelle ils devalent le corps, & l'ayant posé sur de petites branches d'arbres, comme s'il étoit assis, ils mettent auprès de lui, une coignée, un couteau, & pendent à son col quelques unes de ces chaines, qui sont composées de ces grains, dont ils se servent au lieu de monnoye. Ils munissent le corps de toutes ces choses, afin qu'il s'en puisse servir au lieu ou il doit aller, si davanture il en avoit besoin, & après beaucoup
de

de pleurs & d'hurlemens, ils remplissent de terre cette fosse, sur laquelle ils mettent quelques pierres, pour conserver la memoire du défunt.

CHAPITRE SIXIÈME.

Des Colonies de la Nouvelle Angleterre.

LA Nouvelle Angleterre, qui s'étend depuis le Canada jusques à la nouvelle Colonie de Penn Silvanie, enferme dans son sein quatre belles Colonies les plus peuplées de toutes celles que les Anglois ont formées dans ce vaste continent de l'Amerique Septentrionale; Car sans contredit elles possèdent en un degré fort eminent, un air fort sain & temperé, des terres fertiles au possible, & tres-faciles à défricher, des ports & des havres tres-seurs & tres-amples, pour y mettre un grand nombre de navires à couvert des vents & tempétes, & toutes les autres belles qualitez qui sont requises aux lieux, où l'on desire de pousser des peuplades de l'Europe, avec un heureux succez. Cette partie du Nouveau Monde, a encores chez soy en une mesure tres-abondante, tout ce qui est necessaire pour le vivre & le vêtement, pour bâtir des maisons & pour entretenir le commerce avec ceux du dehors.

Cet heureux climat ne fut habité par les Anglois qu'un peu apres le decez de la Reine Elizabet, au commencement du Regne du Roy Jaques, & la premiere Colonie qu'ils y dresserent, fut établie au lieu qu'on nomme à present la *nouvelle Plymouth*; mais elle demeura long temps sans faire beaucoup de progres, jusques à ce que plusieurs personnes de qualité tant de la Noblesse que d'entre les Marchands, prirent resolution de s'y transporter, & d'y conduire un nombre fort considerable de laboureurs, & de toutes sortes de bons artisans qui se joignirent à eux, & qui avec la permission du Roy, jetterent les premiers fondemens de ces belles Colonies qui sont connus sous le nom de la nouvelle Angleterre.

Environ huit ans apres leur premier établissement , ils obtinrent des lettres patentes de sa Majesté , par lesquelles il leur étoit permis d'eriger une nouvelle Republique sous son autorité Souveraine , qui auroit le pouvoir de se gouverner par ses propres loix , de choisir ses Magistrats , & d'y servir Dieu selon la pureté & selon la simplicité de l'Evangile. Il est vray que jusques à l'année mil six cent trente quatre , le nombre des habitans ne s'étoit pas beaucoup acrésu , mais durant trois ans consecutifs , une multitude si considerable de personnes de toutes sortes de conditions , s'alla joindre aux premiers habitans , qu'on peut dire que ce fut seulement alors , que cette Republique naissante , surmonta genereusement les difficultez qui se rencontrent en des etablissmens de cette nature.

La nouvelle Angleterre est composée de quatre Colonies , la plus Ancienne est celle qu'on nomme *la nouvelle Plymouth* , qui contient plusieurs petites villes & bourgades : la deuxième est celle qui a la ville celebre de *Boston* pour sa Capitale , d'ou vient qu'elle est souvent appellée la *Republique de Boston* , mais avec plus de raison la *Colonie de Massachusetts* , à cause du Golfe de la mer qui est ainsy appellé des Indiens , & auquel se viennent rendre les belles rivieres de *la Caroline* & de *Pastatacq* , qui font ses limites. La troisième s'appelle *Connertekat* , à cause du fleuve principal qui l'arrouse : & la quatrième est nommée *Neyport* : mais , bien que cette dernière soit confederée avec les trois autres , elle ne jouit pas des mêmes immunités & privileges , qui ont étez accordez aux trois autres par les Rois d'Angleterre.

Il faut aussi remarquer , que les Anglois qui se sont habituez dans cette partie du nouveau Monde , n'en ont point chassé les originaires par force , mais qu'ils s'y sont établis de leur consentement , & que bien que la plupart de ces terres étant alors desertes fussent devolués au premier occupant , qui auroit la force de les cultiver , & de s'y maintenir , les premiers fondateurs de ces Colonies , n'userent point de ce droit qu'on appelle des Gens , dont plusieurs colorent leurs usurpations : mais avant que d'en prendre l'actuelle possession , ils les ache-

terent

rerent de ceux qui s'en disoient les propriétaires, & leur en payèrent le prix, dont ils étoient rombez d'accord, en la monnoye qui a cours parmy tous les peuples de l'Amérique Septentrionale.

Il est aussi constant, qu'avant la venue des Anglois dans ce pays où la divine providence les appelloit, la Peste y avoit fait de si grand ravages, qu'il y avoit tel Prince, qui se glorifioit auparavant de commander à plus de cent mille hommes ses sujets, qui à peine en pouvoit alors conter une centaine, qui fût capable de porter les armes. Dieu, par un jugement inscrutable mais tres-juste, ayant puni de ce fleau ces idolâtres, & nettoyé leur contrée, qui avoit esté souillée par leurs superstitions, avant que d'y introduire des Chrétiens, qui y ont formé les belles Colonies qu'on y voit à présent.

Les quatre saisons de l'année, y sont réglées comme dans l'Europe. l'Hyver y dure un peu plus que dans les autres Colonies dont nous avons parlé, & qui sont au midy ou au couchant de celles cy. La terre y est couverte de neiges dez le mois de Decembre jusques à celuy de Mars. Mais durant cette saison, qui est ailleurs si triste, & accompagnée de broüillars, la neige y est toujours si solide, & l'air si serein, qu'on peut aller à la chasse, à la pesche, & se divertir à la campagne & dans les bois, avec autant de facilité, que durant le printemps.

On a trouvé dans cette terre, des mines de plomb, c'est à dire des pierres qui étant mises dans des fourneaux se reduisent en plomb. Il y a aussi du fer mineral en abondance, dont les habitans peuvent forger toutes sortes d'outils nécessaires pour le labourage, & pour le ménage. On y decouvre encore tous les jours, des herbes, des gommés, des racines & divers autres simples, qui ont des qualités tres-propres à guerir diverses maladies. On assure même, que depuis quelques années, on y a treuvé des eaux medicinales, qui ont la même vertu, que celles de *Pougne* en France, & de *Spa* en Allemagne.

Tous les oiseaux qui sont communs dans les autres Colonies, se voyent aussi en celles-cy : mais les naturels du pays, font une estime toute particuliere d'un des plus petits qu'ils

nom-

nomment *Sachim* en leur langue, c'est à dire le Prince, ou le Roytelet, d'autant qu'ils ont remarqué, que tous les autres, & même ceux qui vivent de proye, lui defèrent & le respectent, n'osans fondre sur lui, comme ils le font ordinairement sur tous les autres.

On y treuve encore une beste à quatre pieds, que les Indiens nomment *Mosse*, elle est de la grandeur d'un Taureau; ses cornes & sa teste sont aprochantes de celles d'un Daim, sa chair est d'un assez bon gout, mais sa peau, qui est aussi épaisse que celle d'un buffle, est fort prisee de tous ceux qui se plaisent d'avoir des habits qui resistent à la froidure & à la chaleur, & qui soyent de durée.

On y voit aussi un animal beaucoup plus petit, que les Anglois appellent, *chat musqué*, à cause qu'il exhale une odeur aussi douce, que la Civette. Quelques-uns le prennent pour une espece de Castor, & le rangent entre les Amphibiës, qui vivent dans les eaus & sur la terre.

La ville de *Boston* est la plus considerable de toutes celles, qui composent les quatre Colonies de la nouvelle Angleterre. Elle a des ruës assez larges, de belles maisons, & fort commodes selon le pays, on y voit aussi plusieurs Temples, la maison de ville, & quelques autres edifices publics, qui sont bâtis solidement. Il y a déjà long-temps, qu'on tenoit que cette seule place avoit plus de dix mille habitans, qui s'occupent à la marchandise, à l'agriculture, à la chasse, à la pesche, & à tout ce qui en dépend. Tous les artisans qui exercent des métiers, qui peuvent servir à l'entretien de la société civile, sont bien receus parmy eux: mais ils ne peuvent souffrir ceux qui n'ont point de profession honeste & legitime pour eviter l'oyiveté, ou qui ne s'employent qu'à des choses, qui ne servent qu'à entretenir la vanité & le luxe, ou à corrompre les bonnes meurs, & la simplicité de la religion Chrétienne.

Quant à leur creance, ils font tous une ouverte profession du vray & ancien Christianisme à l'exemple del'Eglise Anglicane leur mere, & des autres Colonies de leur nation, qui sont éparses en divers endroits des Isles & du continent de l'Amerique. Il est vray qu'ils different en quelques points qui

concernent la police & le gouvernement de leurs assemblées, mais ils conviennent avec tous les autres protestans de l'Europe, dans tous les articles essentiels & fondamentaux de la pure doctrine, & du culte de la religion Chrétienne. Car étans persuadés, de la plénitude & de la perfection des Ecritures divinement inspirées, & que toutes les choses qu'il faut croire & qu'il faut faire pour estre sauvés, y sont contenuës ou qu'elles s'en tirent par des consequences évidentes & nécessaires, ils ne s'appuyent que sur le témoignage de Dieu, sur l'autorité Souveraine & indépendante de sa Parole, qui est claire, solide, & suffisante pour les instruire & les rendre sages à salut par la foy qui est en Jésus Christ, en renonçant à toutes les traditions, qui ne se raportent point, à cette seule regle de leur foy & de leurs meurs.

Avant que les Indiens se fussent soulevés contre eux, on y contoit environ deux cent Eglises, composées de Pasteurs, de Docteurs, d'Anciens, de Diacres, & d'un nombre tres-considérable de fideles de toutes sortes de condition. Mais tant s'en faut que l'énotion de ces peuples, qui a esté bientôt reprimée, y ait apporté aucune diminution, nous aprenons qu'elles sont acruës, & qu'il y en a plusieurs, qui sont servies par deux ou trois Ministres, qui font le service divin, & qui preschent avec beaucoup de zele le Dimanche, & quelques autres jours de chèque semaine.

Ils santifient, de même qu'en l'ancienne Angleterre le jour du repos, avec une devotion exemplaire, en assistant avec reverence à toutes les prieres, les predications, & à tous les autres sacrés exercices, qu'on pratique dans les assemblées du matin & du soir. Et après qu'elles sont finies, ils lisent dans leurs maisons la Parole de Dieu, ils meditent & repetent ce que leurs predicateurs leur ont annoncé ce jour-là, des choses magnifiques de Dieu, & en suite ils s'adonnent à la priere, au chant des Pseaumes, & à toutes sortes de bonnes œuvres, mais particulièrement à la visite des malades & des affligés, en s'abstenant de toutes les œuvres non nécessaires, & même des pensées qui pourroyent les divertir de la santification de ce saint jour.

E

Leurs

Leurs Pasteurs administrent les saints Sacremens du Batême & de l'Eucharistie avec une grande reverence , & dans toute la simplicité , & l'integrité que le Seigneur Jesus les a instituez , & que ses saints & bien-heureus Apôtres , & l'Eglise primitive les ont celebrez , dans les premiers & les plus purs siecles du Christianisme: mais d'autant qu'ils sont persuadez que la religion Chrétienne étant riche en ses mysteres & tres-simple en son service , nedoit rien avoir de commun avec les traditions des hommes tant excellens qu'ils ayent esté , ils ont renoncé , de même que tous les autres Protestans d'Angleterre , & de toute l'Europe à toutes les ceremonies qu'ils ont inventées sous quelque pretexte que ce soit , au prejudice ou à l'alteration de la verité & de la simplicité en laquelle ils ont esté instituez & consacrez , par le Chef & le consommateur de la foy , nôtre Seigneur Jesus Christ.

La charité Chrétienne , est aussi pratiqué : soigneusement dans ces Colonies , de sorte qu'on n'y voit point de mendi-ans de porte en porte : Les Diacres ayant un soin tres-particulier de subvenir à la necessité des pauvres , par les contributions volontaires qu'ils reçoivent des membres de l'Eglise à l'issuë du divin service , & par les collectes qui se font de tems en tems , avec la permission du Magistrat , pour estre employées à ce saint usage.

Ils observent aussi fort souvent , des jours de jeûnes & d'actions de graces , & si le sujet concerne les quatre Colonies , les Magistrats à la requisition des Pasteurs , les ordonnent dans leurs juridictions respectives , & les habitans s'acquittent d'une maniere religieuse & tres-edificative , de tous les sacrez exercices , qui sont convenables à ces humiliations extraordinaires.

Ils avoient d'un consentement unanime , que les Synodes sont nécessaires pour condamner les heresies , pour remédier aux abus , pour maintenir les Eglises en union , & pour conserver entre elles un bon ordre , & une mutuelle correspondance. C'est aussi dans cette veüe , qu'avec la permission des Magistrats , on y a celebré trois Synodes , composez de Pasteurs , de Docteurs , & de membres considerables des
Egli-

Eglises qui les avoyent deputez pour y comparoistre en leurs noms.

Les enfans, étans la pepiniere de l'Eglise, ils prennent un grand soin de leur éducation, car ils leur donnent avec le lait, par leur exemple, & par leurs instructions domestiques, la connoissance, la crainte & l'amour du vray Dieu leur createur, & leur Pere celeste: & dez qu'ils sont capables de frequenter les écoles, ils les confient à la direction de bons maîtres aprouvez par le Magistrat & par l'Eglise du lieu, qui les élèvent en la vraye pieté, & dans la pratique des bonnes meurs, comme aussi dans les sciences, auxquelles ils sont trouvez les plus propres. C'est encore à cet effet, qu'il n'y a si petite bourgade de ces Colonies, qui n'ait une école destinée à cet usage; ce qui est cause, qu'il n'y a aucune personne qui y soit née, qui ne sache du moins lire & écrire, & qui n'aye esté informée dès son enfance, des vrais principes de la religion Chrétienne.

Dans toutes les villes, & dans tous les autres lieux qui sont tant soit peu considerables parmy ces Colonies, il y a encore d'autres écoles publiques, qui sont pourveües de maîtres savans dans les langues des doctes, & qui instruisent les jeunes gens qu'on destine aux études, jusques-à ce qu'ils soyent jugez capables, d'estre envoyez à l'école illustre de la *Nouvelle Cambrige*, où il y a plusieurs celebres Professeurs, qui enseignent la Philosophie & la Theologie, avec une grande erudition, & par une methode claire, judicieuse & tres-propre à rendre leurs auditeurs, bien instruits dans la Theologie positive, dans les controverses & dans la morale, sans les embarasser dans des questions épineuses & curieuses, qui ne servent de rien à l'avancement du regne de Dieu.

Le premier fondateur de cette petite Academie, fut un gentilhomme Anglois, qui donna une somme tres-considerable, pour la doter, pour la bâtir, & pour l'enrichir d'une assez belle Biblioteque. Cet illustre Seigneur, dont la memoire est en benediction dans ces Colonies, se nommoit *Harvard*, d'où vient qu'on appelle bien souvent cette école qu'il a fondée, le *College Harvardin*. A son imitation, on en a en-

core établi un autre beaucoup plus petit, qui est destiné pour les jeunes Indiens, qui y sont élevez dans l'esperance que par la grace du Seigneur, ils seront un jour capables, d'estre employez au saint ministere de la Predication de l'Evangile, pour travailler à la conversion de ceux de leur nation, qui n'ont aucune connoissance du vray Dieu, ni du service qui luy doit estre rendu, comme au souverain Createur du ciel & de la terre, & de toutes les choses qui y sont. C'est aussi dans cette veüë, que ces jeunes Indiens sont separez de demeure, d'avec les autres étudiants en Theologie, afin qu'ils n'oublient point leur langue maternelle, par la trop grande conversation qu'ils auroyent avec les Anglois.

Ces Colonies de la Nouvelle Angleterre, ont eü & ont encore à present, plusieurs Pasteurs & Docteurs, qui sont renommez pour leurs écrits, mais sur tout pour avoir travaillé avec un grand zele, & une exactitude incomparable à la version de toute la sainte Bible en la langue des Indiens, qui sont ravis de voir une lumiere si éclatante, qui dissipe leurs tenebres, & d'entendre la voix de ce grand Dieu Vivant & vray, qui parle & qui se revele à eux dans ses Escritures du vieus & du Nouveau Testament. Cet Ouvrage excellent, qui est digne de l'admiration & de l'imitation de tous ceux qui desirent de s'employer avec des heureux succès, à la conversion des infideles & des barbares, entre lesquels la providence les a appelez, a esté reçu, non seulement des Indiens, qui habitent dans le voisinage des Colonies Angloises, mais encore de plusieurs autres qui demeurent bien avant dans les terres, & qui entendent assez de la même langue, pour tirer du profit de cette version, lors qu'elle leur est leuë par leurs Catechistes, qui en ont aussi l'intelligence, comme nous l'apprenons d'une relation, qui nous a esté autrefois envoyée par les Directeurs de la Colonie de la Palme, voisins du pays d'Achalaque & des terres des cofacites & des Apalachites.

Dans ces quatre Colonies dont la nouvelle Angleterre est composée, les Magistrats sont éleus tous les ans par les suffrages du peuple, & après qu'ils ont presté le serment de fidelité, entre les mains de ceux qui ont exercé ces charges
l'an-

l'année precedente, ils entrent en possession de cette Magistrature, selon la teneur des privileges que le Roy leur a acordez.

Il n'y a que les Chefs de famille, qui donnent leurs voix dans ces élections, léquelles se font dans un tres-bel ordre, & sans confusion après l'invocation du nom de Dieu. Ils n'établissent aussi aucun dans ces emplois honorables, qui n'ait bon témoignage d'être vertueux, craignant Dieu, & qui n'haïsse tellement le gain deshoneste, qu'il ne puisse estre corrompu par des presens. Il faut aussi qu'il ait l'âge, la gravité, le sçavoir, la prudence, l'experience & toutes les autres qualitez qui sont requises en ceux, qui sont appellez pour maintenir la justice, & tout le bon ordre, qui est saintement établi dans la police, pour le repos & la tranquillité des habitans, qui étans separez par tant de mers dès lieux de leur naissance, & ne pouvant pas avoir recours à leur Souverain Prince, dans toutes les occurrences, se font volontairement soumis à leur conduite, conformément à leurs privileges.

Chaque Colonie a sa Cour de justice dans la capitale de son ressort, à laquelle on peut appeller des sentences des Tribunaux inferieurs. Ces Cours en vertu des privileges que le Roy leur a acordez, decident en derniere instance, tous les differens qui peuvent naistre, sans que les parties ayent besoin d'employer l'entremise des Avocats & des Procureurs, & sans les charger de frais, par des remises, & par une infinité de formalitez, qui s'observent ailleurs.

Il ne manque dans ces quatre Colonies, aucune sorte d'Artisans, qui travaillent en des métiers, qui peuvent contribuer à l'entretien & à l'ornement de la société civile, comme nous l'avons déjà insinué; mais ils rejettent tous ceux, qui s'occupent dans des ouvrages, qui ne servent qu'à fomenter la vanité, la curiosité, les delices, les plaisirs déreglés, & le luxe que les gens du monde ont en estime: d'autant qu'ils sont persuadez, que le vray Chrétien se souvenant du voeu solennel qu'il a fait au Batême, qu'il a reçu en son enfance, & qu'il a confirmé depuis, lors qu'il a esté admis à la Table sacrée du Seigneur, ne doit pas aimer le monde, ni les choses qui sont au monde.

Les jeux d'hazard, auxquels le sort du Seigneur est profané, tels que sont ceus des cartes & des dez, y sont entiere-ment defendus & même inconnus de ceux qui y sont nez. L'on n'y voit point aussi de dances, de bals, de charlatans, de comediens, de bouffons, de dançeurs sur des cordes, de joièurs de marionettes, ni aucunes sortes de gens qui montent sur les teatres, & qui font gloire de leur dissolution. Mais ils souffrent volontiers tous les exercices honestes, qui peuvent servir à divertir & à recréer l'esprit, après des occupations serieuses, ou à rendre le corps plus adroit, plus agile, & plus souple, dans les fonctions ordinaires d'une vocation legitime, selon l'âge, le temperament & la qualité des personnes.

Pour entretenir & acroistre le commerce, toutes sortes de monnoyes d'or ou d'argent, en quelque pays qu'elles ayent esté fabriquées, y sont recuës : mais ils n'en admettent aucunes qui soyent d'étain, de cuivre, ou de quelque autre metal. Ils conservent aussi le negoce entre eux, & avec les étrangers, par échanges de denrées : mais lors qu'ils trafiquent avec les Indiens, s'ils ne desirent point d'estre payez en marchandises, ils les contentent avec la monnoye qui a un Libre cours parmy eux, laquelle consiste, comme nous l'avons déjà dit, en de certains grains percez, qui sont faits d'une sorte de coquillage, & qui sont aussi de divers prix, selon la difference de leurs couleurs. Car pour de tres-justes considerations, les loix de ces Colonies, ne permettent pas, de mettre entre le mains des originaires du pais, des pieces d'or ou d'argent.

On ne peut point dire précisément, le nombre des habitans qui composent ces quatre Colonies, mais on assure, que leurs Deputez qui vinrent rendre leurs hommages au Roy leur Souverain, & le feliciter de son heureux rétablissement sur le trône de ses predecesseurs, declarerent à sa Majesté, qu'elle avoit dans la nouvelle Angleterre, environ cent mille hommes, ses tres-fideles & tres-obeissans sujets qui prioient Dieu pour la benediction & la prosperité de ses entreprises Royales, & pour la gloire & l'affermissement de ses couronnes.

Ils n'enterrent point leurs morts dans leurs Temples ni aux environs ; mais ils ont des cimetières fermés d'hayes vives, ou entourés de fossés, qui sont de plus souvent près des chemins les plus fréquentés, afin que les passans ayent souvenance de leur dernière fin, & de la mort qui est ordonnée à tous les hommes.

Toutes les Colonies, dont nous avons parlé jusques à présent, avoyent jouï depuis leur erection d'une aimable tranquillité & d'un profond repos, jusques à l'année 1675, qu'un esprit de sedition, de revolte & de cruauté, s'étant emparé des Indiens qui sont les plus voisins des Colonies de la Virginie, de Marie-Land & de la Nouvelle Angleterre, ces barbares, excités par des broüillons & des ennemis jaloux de la prospérité, & de la gloire de ces florissantes Colonies, firent des incursions, & de grands ravages dans quelques unes de leurs frontieres, brûlant les habitations, détruisant les plantages, & massacrant tous ceux qui n'étoient pas en état de leur résister. Mais ce soulevement fût bien tost apaisé, par les grands soins du Roy, qui sur les premiers avis de ces émotions, envoya un secours considerable dans la Virginie, pendant que les habitans de la Nouvelle Angleterre repousoient & reprimoient tellement tous ces seditieux, qu'après la perte de leurs principaux Chefs, & de leurs meilleurs soldats, ils furent obligés pour sauver le reste des réchapez de la guerre, & prévenir leur ruine totale, de demander la paix, & de se soumettre à toutes les conditions, que les Anglois leur voudroient imposer. De sorte, que maintenant les Colonies n'ont rien à craindre, de la part des Indiens leurs voisins, puis qu'ils sont tellement domtez, qu'ils avoient que la protection & l'amitié d'une nation si puissante & si genereuse, étant non seulement avantageuse, mais même absolument necessaire pour leur subsistance, leurs Capitaines qu'ils nomment *Sachims*, ont eu grand tort de rompre l'aliance & la fidelité qu'ils luy avoient promise. Cette rupture a aussi obligé les Anglois, à munir leurs frontieres, pour empêcher à l'avenir de pareils desordres, qui ont esté desavouez par les Indiens qui ont embrassé la verité de l'Evangile, & qui pour la defence de cet-

te sacrée profession ont souffert courageusement plusieurs opprobres, des traitemens cruels, & même la mort, par ces barbares de leur nation, qui pour contenter leurs haines déchiroient & brûloient les livres sacrez, dont ces pauvres neophites ou catecumenes, ayoyent tiré leur consolation & leur affermissement en la foy, qu'ils étoient pretz de sceller de leur sang.

Tous ces Indiens, qui sont voisins de la nouvelle Angleterre, sont tres-propres à cultiver la terre, & à apprendre des métiers quand ils y sont employez des leur jeunesse. Ils ont aussi une memoire assez heureuse, & le jugement fort bon, pour reussir dans les études, il y en a même quelques uns, qui se sont rendus capables de catechiser & de prescher à ceux de leur nation, après en avoir reçu par la grace de Dieu, une vocation legitime.

Leur gouvernement est monarchique, mais quelque-uns de leurs Chefs ou Princes, ayans reconnu la bonne police, l'équité & la moderation des Anglois, se sont mis avec leurs sujets, sous leur protection, & sont entrez dans leur alliance. Pour les attirer au Christianisme avec des cordeaus d'humanité & de douceur, on leur presche l'Evangile dans sa pureté & simplicité, & on leur rend toutes sortes de bons offices de la charité Chrétienne, en les excitant à la debonnaireté, à la justice, à la temperance, à la haine du vice, à l'amour de la vertu, & à la crainte de Dieu, par de loüables exemples, que ceux qui conversent avec eux, s'étudient de leur donner.

Ils vivent pour la plupart en société, dans les villages auxquels ils s'arrêtent, s'occupans à la culture de leurs jardins, qui produisent du mays & d'autres grains, qui avec la chasse & la pesche, sont les apuys de leur subsistance. Ils n'ont qu'une femme, mais ils ont cecy de mauvais, qu'ils la repudient bien souvent sur de legers pretextes, pour en prendre une autre. Ils punissent de mort, les meurtriers, les adulteres, & les incendiaires. La paillardise n'est point connuë parmy eux, ce qui est digne d'admiration, en un peuple, qui n'a point de connoissance de la Loy écrite; & qui n'agit, que par les foibles

bles lumieres, de quelques restes d'équité & de justice, qui sont demeurés dans l'homme après son peché: mais cela verifie aussi ce dire d'un Ancien, qu'il y a quelquefois plus de vertus apparentes entre les payens, que parmy plusieurs de ceux qui se disent Chrétiens.

Voilà, ce que nous avons creü devoir dire de ces Colonies de l'Amerique Septentrionale, qui relevent d'un Auguste Monarque, qui porte justement le titre glorieux de Defenseur de la Foy, & qui tenant les clefs du continent & des plus beaux ports de mer de tout ce nouveau monde, à aussi la bonté d'en acorder l'entrée & la demeure aux Protestans; de même que sa Majesté leur octroye aussi la même grace dans ses autres royaumes, où elle veut qu'ils soyent reçeus & confidez, comme des personnes qui se retirent sous sa puissante protection, pour y pouvoir faire à l'exemple de ses bons sujets, une ouverte profession du saint Evangile.

Pour ce qui est du but que nous nous sommes proposez, en ajoutant ces relations succinctes à nôtre Histoire des Antilles, le Lecteur judicieux pourra aisément reconnoistre, que nous n'avons pas entrepris ce petit travail de nôtre propre mouvement, ni pour contenter seulement la curiosité de ceus qui sans sortir de leurs cabinets, veulent avoir quelques idées des pais étrangers; mais simplement, pour satisfaire aux louables & pieuses inclinations, de plusieurs honnestes gens, qui nous ont témoigné, de desirer avec ardeur, d'estre informez des Colonies qu'on estime les plus propres, à recüillir plusieurs familles Protestantes, qui sont éparfes en divers endroits de l'Europe, où n'ayant pas le libre exercice de leur religion, elles gemissent, en souhaitant d'avoir les ailes de la colombe pour voler & se reposer en quelque lieu, où elles puissent adorer & servir Dieu en esprit & en verité.

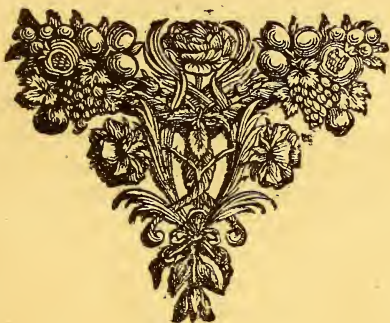
Or comme les humeurs & les inclinations des hommes sont fort differentes, & que les uns aiment les pais chauds, les autres au contraire se plaisent dans ceux qui sont froids, & temperez par uné agreable alternative des saisons: Nous esperons avec la benediction du Seigneur, que nôtre Histoire en general, pourra contenter leurs differentes inclina-

tions. Car s'ils desirerent des lieux où l'on ne voit jamais de neige ni de glaces, ils n'ont qu'à jeter leurs pensées sur les Iles de l'Amérique, dont nous avons donné les descriptions & les tableaux au naturel, dans l'état auquel elles étoient es années 1636. & 1648, que nous avons le contentement d'y habiter: mais, il faut ajoûter aux Iles Antilles, l'Isle de la *Jamaïque*, qui a esté conquise par les Anglois, depuis la premiere & la seconde impression de nôtre Histoire, & qui est à present, l'une des plus celebres & des plus florissantes Colonies de ce Nouveau monde. On peut mettre aussi, au nombre des païs où regnent les chaleurs, l'Isle de *Curaçao*, les Colonies de *Suriname* & de la *Berbice* qui apartiennent à Messieurs les Etats Generaux des Provinces Unies. Mais ceux qui leur preferent des climats temperez, où les saisons sont distinguées comme dans l'Europe, & où l'on peut recüeiller du bled, du vin, & tous les autres fruits qui servent à la nourriture & même aux delices de la vie, pourront sans doute trouver leur conte, & prendre quelque goût, dans le recit que nous leur avons fait des Colonies de l'Amérique Septentrionale.

Il se fait souvent à Londres des embarquemens pour tous ces païs-la, mais dans les mois de Mars & d'Avril, il en part ordinairement une flotte de navires, qui dans six semaines ou environ rendent avec la grace de Dieu, à qui les vents & la mer obeïssent, leurs passagers au port desiré. Le prix qu'on donne pour le passage, & pour estre nourry durant ce temps est fort raisonable. Nous avons fait deux fois ce voyage avec facilité & avec joye, par la benediction du Seigneur, & dans les mêmes vaisseaux où nous estions tant en allant qu'en retournant, il y avoit des femmes assez delicates & même des petits enfans, qui souffroyent sans aucune alteration de leur santé, les petites fatigues qu'il faut necessairement endurer dans ces maisons florantes, où il faut se refoudre à estre privez de beaucoup de commodités, qu'on peut avoir sur la terre. L'on sçait assez les rafraichissemens & les petites regales dont on peut faire provision, & nous avons dit ailleurs quels sont les outils,

les meubles, les vaisselles, les habits, les linges & les marchandises dont il est bon de se munir; Mais sur tout, il faut avoir un soin tres-particulier d'avoir de bons livres pour s'entretenir en devotion pendant le voyage, & pour se consoler étant arrivé a terre, par la meditation de la Parole de Dieu, & la lecture attentive des saintes Ecritures.

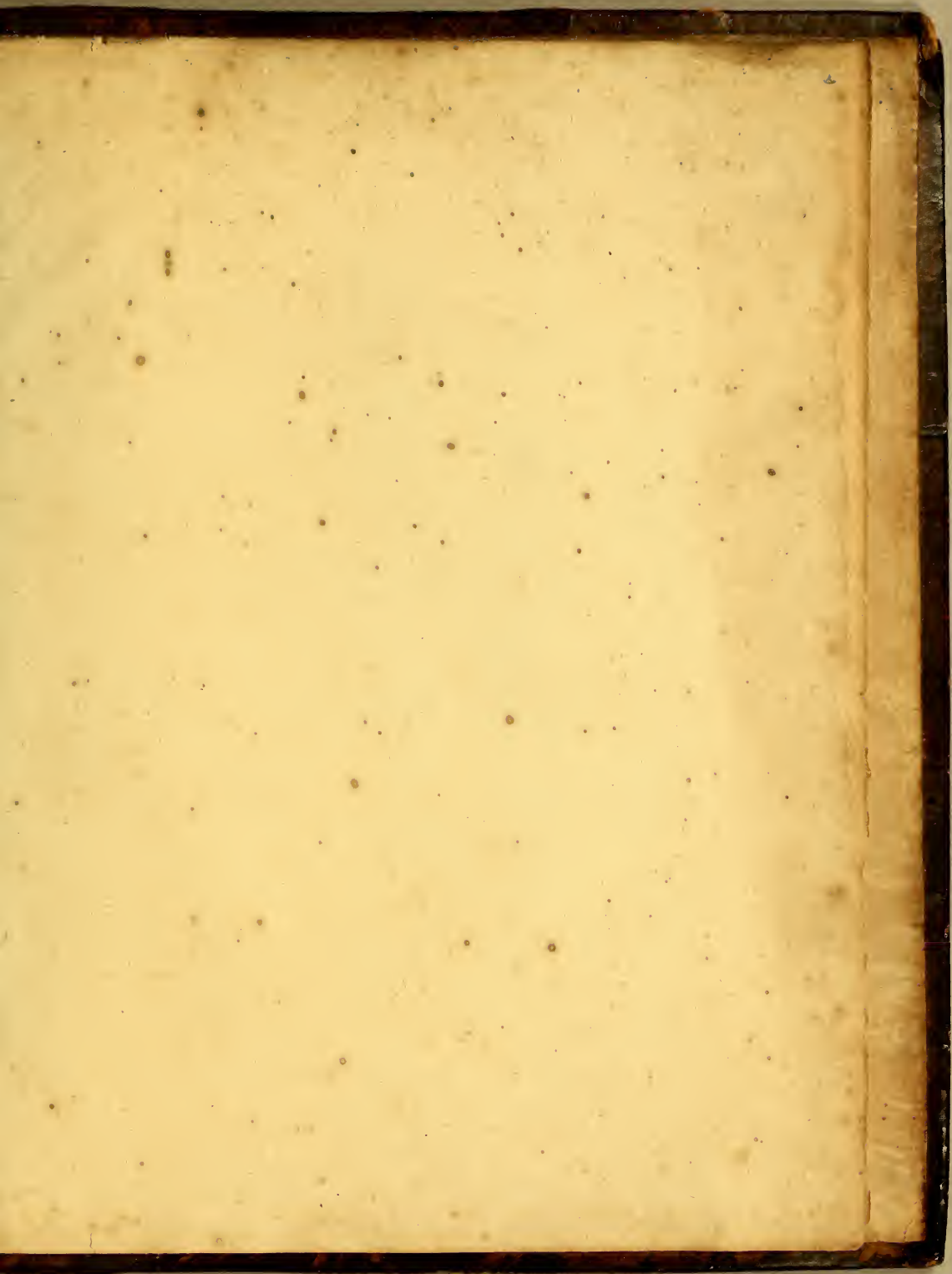
F I N.



The first part of the book is devoted to a history of the
 country, and a description of the various parts of it.
 The second part contains a list of the principal
 towns, and a description of the manners and customs
 of the people. The third part is a collection of
 the most remarkable events which have happened
 in the country since the first settlement.

M. I. N.





afe

x

E631
R574

126

